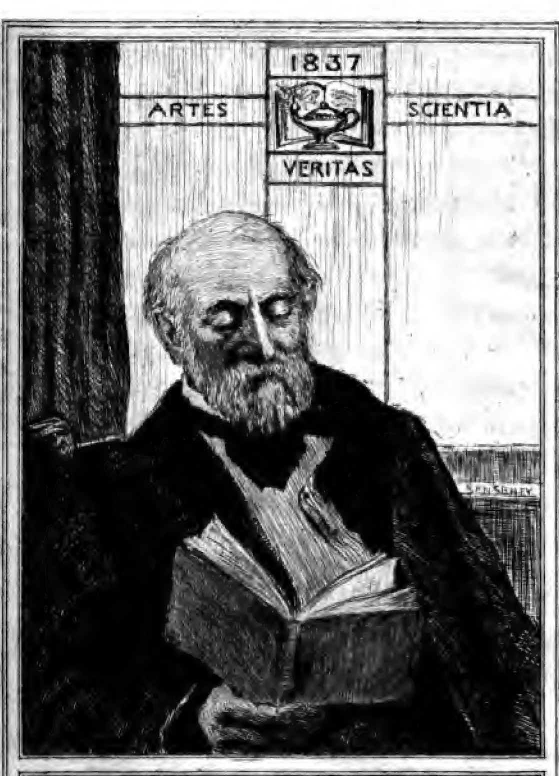



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS



LA FRANCE
SOUS LOUIS XV

TOME III

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

LA FRANCE

SOUS

LOUIS XV

(1715—1774)

PAR

M. ALPHONSE JOBEZ

ANCIEN REPRÉSENTANT

TOME III

MINISTÈRE DE FLEURY DE 1732 A 1743. — MADAME DE CHATEAUROUX DE 1743 A 1745. — MADAME DE POMPADOUR DE 1745 A 1746



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1866

Vignaud Lit.

LA FRANCE

SOUS LOUIS XV

(1715—1774)

LIVRE SEPTIÈME.

MINISTÈRE DE FLEURY DE 1732 A 1737.

Le parlement somme l'archevêque de Paris de comparaître devant lui, le gouvernement l'en dispense par arrêt du grand conseil. — Les avocats cessent de plaider à Paris, août 1731. — Le parlement veut appeler à sa barre l'évêque de Laon. — Arrêt qui détermine les limites entre la puissance ecclésiastique et la puissance civile, 7 septembre 1731. — Le conseil d'État casse l'arrêt du parlement. — Rentrée du parlement, 12 novembre 1731. — Conseils donnés à Fleury, il finit par faire des concessions aux avocats. — Attitude du parlement. — Le parlement se rend à Marly, novembre 1731. — Le roi refuse de le recevoir, colloque entre Fleury et l'abbé Pucelle. — Les avocats exilés sont rappelés, discussions dans le parlement. — Le roi refuse au premier président d'accorder une audience au parlement. — Décision du parlement. — Fleury ne veut pas l'accepter; les présidents mandés à Versailles, 9 janvier 1732. — Exil et emprisonnement des Jansénistes. — L'opinion publique se prononce en faveur des Jansénistes. Les curés de Paris et l'archevêque. — Défense au parlement de s'occuper des affaires de l'Église, scènes tumultueuses, le premier président est apostrophé par les magistrats. — Le roi mande une députation du parlement à Compiègne, 13 mai 1732. — Réception hautaine faite par le roi à la députation du parlement. — Rumeurs de Paris, la police se mêle de démentir les faux bruits. — Le parlement cesse ses fonctions. — Indignation du public en voyant le parlement reprendre ses fonctions. — Scènes tumultueuses au parlement à l'occasion d'un mandement de l'archevêque de Paris, les magistrats ont les sympathies populaires. — Le conseil des ministres est très-agité, ses résolutions. — Députation du parlement mandée à Compiègne, comment

elle est reçue. — Une partie des membres du parlement se démettent de leurs charges, accueil qu'ils reçoivent du public. — La grand'chambre veut continuer à siéger, le public s'y oppose. — Les ministres emploient tour à tour les négociations et les menaces pour ramener les magistrats démissionnaires.—Les magistrats se déterminent à reprendre leur service. — Déclaration du 18 août 1732. — Le garde des sceaux Chauvelin cherche à s'appuyer sur les Jésuites. — Le parlement fait des remontrances et cesse de rendre la justice. — Lit de justice du 3 septembre 1732. — Le parlement persiste à ne pas s'occuper d'affaires, le public applaudit à sa fermeté. — Exil de cent trente-neuf conseillers du parlement, 7 septembre 1732. — Déchaînement du public contre la grand'chambre qui continue à siéger, le roi n'est pas épargné. — Le gouvernement permet aux magistrats qu'il avait exilés de revenir dans la capitale.—Les magistrats rentrent à Paris, le 1er décembre 1732; ils vont saluer le roi à Versailles, discours du premier président. — Améliorations apportées par Fleury dans l'administration; commerce, travaux publics. Mauvaise loi qui empêche les Français de se fixer dans le Levant. — Lois rendues contre les plantations de vignes sans autorisation, contre la coupe des bois trop jeunes. — Préoccupation de l'administration touchant le mauvais état de beaucoup de maisons à Paris et d'autres désordres. — On grave les noms des rues sur la pierre des maisons. Les travaux pour l'ouverture du canal de Picardie sont repris, on améliore le cours de la Loire, on assainit des contrées rendues inhabitables par des fièvres. Les salines de Peccais. — L'administration se perfectionne au point de vue de la centralisation.—La tutelle exercée par le gouvernement sur les intérêts privés énerve toute initiative individuelle. Le gouvernement que l'on a admiré sous l'Empire comme une nouveauté, est construit de toutes pièces. — Plaintes de l'Empereur contre le traité de Séville; l'Espagne en réclame l'exécution immédiate, effet produit en Angleterre par ce traité.— L'Espagne veut la guerre et s'épuise en préparatifs, conférences tenues à Paris avec l'ambassadeur d'Espagne.—Irritation de la cour de Madrid contre la France, correspondance du marquis de Brancas.— Abdication du roi de Sardaigne Victor-Amédée. — Conjuration des Marmouzets en 1730. — Embarras que continuent à donner à la France les prétentions de la reine d'Espagne et de l'Empereur. — L'Angleterre se rapproche de l'Empire. — Traité de Vienne conclu le 16 mars 1731 entre l'Autriche, la Hollande et l'Angleterre.—Inquiétudes de Fleury à la nouvelle de ce traité, hésitations de la cour d'Espagne sur la conduite qu'elle doit tenir. — L'Angleterre rapproche l'Espagne de l'Autriche, l'infant don Carlos se rend en Italie. — L'Espagne se brouille avec l'Autriche. — A la mort de l'électeur de Saxe, la Russie et l'Autriche prennent des mesures pour empêcher l'élection de Stanislas Leczinski au trône de Pologne. — — La France forcée de sortir de la situation expectante dans laquelle voulait se tenir Fleury. Traité d'alliance offensive et défensive entre la France, l'Espagne et la Sardaigne, septembre 1733. — Élection de Stanislas comme roi de Pologne, 12 septembre 1733. — La guerre éclate en Pologne, quinze cents Français sont envoyés à Dantzick, mort du comte de Plelo. — Dantzick écrasée par les bombes, la tête de Stanislas mise à prix; il sort de la ville sous un déguisement. — Berwick se rend sur les bords du Rhin, 1733. — Le comte de Belle-Isle et son frère le chevalier. — Berwick fait adopter ses plans de campagne, rien n'est prêt pour la guerre. — Les Autrichiens n'y sont pas mieux préparés que les

Français. — Mort du maréchal de Berwick, 12 juin 1733. — Campagne d'Italie. — Dernière campagne de Villars; il va mourir à Turin, le 17 juin 1734. — Bataille de Parme, 29 juin 1734. — Le maréchal de Broglie surpris dans son lit par l'ennemi, chansons faites à cette occasion. — Bataille de Guastalla, 19 septembre 1734. — Conquête de Naples par les Espagnols. — Prise de Philisbourg, 18 juillet 1734; les maréchaux d'Asfeld et de Noailles; jugements que les Français portent sur eux. — Situation de l'Autriche au commencement de l'année 1735. — Désordres dans l'armée française d'Italie, concussions des officiers, licence et cruautés des soldats. — Noailles cherche à rétablir l'ordre, caractère pointilleux du général espagnol Montemar; les Impériaux quittent l'Italie le 23 juin 1735. — L'ambition insensée de l'Espagne empêche toute entente entre les armées alliées. — Fleury s'adresse directement à Vienne pour obtenir le prix des succès remportés par la France; préliminaires de la paix signés le 3 octobre 1735, la France obtient la cession des duchés de Bar et de Lorraine. — Traité de paix conclu à Vienne le 8 novembre 1738. La France garantit la Pragmatique dans les termes les plus formels. — Empire colonial de la France au moment de la paix de Vienne. — Limites vagues tracées à l'Acadie lors de sa cession aux Anglais par le traité d'Utrecht. — La Grenade, les Grenadines. — Saint-Vincent, Sainte-Lucie, la Dominique, la Guadeloupe. — La France en Asie. — La France en Afrique. — État de la marine française. — Budget restreint du ministère de la marine et des colonies. — La nation ne se doute pas des dangers que peut courir sa prospérité renaissante, l'administration est dans la même ignorance. — Changement dans les mœurs du roi, mœurs publiques. — Propos des courtisans, ils ont intérêt à démoraliser le roi. — Intrigues du roi avec Mme de Mailly. — Mme de Mailly. — On s'attend à voir créer duc M. de Mailly, dont la femme contribue aux plaisirs du roi; cette attente est trompée. — Le roi se laisse de plus en plus entraîner au vice. — Puériles occupations du roi; les courtisans, au comble de l'admiration, prédisent que Louis XV, avec ses qualités d'esprit et de cœur, sera un grand prince. — Mme de Mailly est publiquement reconnue comme maîtresse du roi. La reine est de plus en plus tournée en ridicule dans les conversations du château. — Les courtisans enveniment par leurs propos de valet les causes de désunion entre le roi et la reine et finissent par rendre impossible un rapprochement entre les deux époux. — Mme de Vintimille. — Le roi ne fait pas ses pâques, scandale à la cour, idées religieuses des courtisans. — Les convulsions et les miracles, interdits au cimetière Saint-Médard, continuent dans les maisons particulières. — Les Convulsionnaires rendent témoignage de leur foi en se soumettant à d'horribles tortures. — Supplice du feu, de la pierre suspendue, de la broche, de la croix, des coups d'épée. — Conversions opérées par la vue de ces scènes étranges, division de la secte des Sécouristes, le frère Augustin, les Naturalistes. — Les Élyséens, le prêtre Vaillant. — On emprisonne les Convulsionnaires tant à Paris que dans les provinces. — Les parlements ménagent les Convulsionnaires. — Embarras du gouvernement pour arrêter ce genre de folie. — Le janséniste Petit-Pied écrit contre les convulsions, les partisans des convulsions lui répondent. — La Sorbonne, l'archevêque de Cambrai, l'évêque de Saint-Papoul, Mlle La Porte, Mlle Juge; continuation des miracles, affaire de Douai. — Le conseiller Carré-Montgeron à Versailles, effroi des courtisans après son départ, scène d'intérieur au château, juillet 1737.

— Le livre de Montgeron, mouvement des esprits vers les sciences, expéditions envoyées au Nord et au Midi pour déterminer la configuration de la terre. — Vie de Montesquieu depuis la publication des *Lettres persanes*. — Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence* paraissent en 1734, succès de cet ouvrage; l'auteur peint l'humanité en s'occupant d'un seul peuple. — Voltaire, revenu à Paris en 1729, se mêle aux discussions jansénistes en raillant les deux partis. — Sa brochure intitulée *Sottises des deux parts*. — Vers sur la mort de Mlle Lecouvreur, le *Temple du goût*, l'*Épître à Uranie*, l'*Ode sur le fanatisme*, *Zaïre*. — Dédicace de Zaïre. — Hésitations de Voltaire au moment où il va publier ses *Lettres philosophiques*, connues en Angleterre sous le nom de *Lettres sur les Anglais*. — Pourquoi Montesquieu pouvait impunément se montrer plus hardi que Voltaire. — Les *Lettres philosophiques* sont condamnées le 10 juin 1734. Voltaire fuit de Paris. — Analyse des *Lettres philosophiques*. — La situation du ministre Chauvelin est ébranlée, 1736. — Affaiblissement des facultés de Fleury. — Renvoi du ministre Chauvelin, février 1737. — Amelot du Chaillou nommé ministre des affaires étrangères, son caractère. — Mme Amelot. — Les sceaux sont rendus à d'Aguesseau.

La fermeture du cimetière de Saint-Médard avait privé les mécontents d'un lieu de réunion. Les Convulsionnaires et leurs adeptes appartenant au grand parti janséniste, le gouvernement avait dû se préoccuper non seulement de leurs folies, mais de leur alliance tacite avec une magistrature contre laquelle le ministère avait commencé une lutte qui devait s'envenimer chaque jour.

Le parlement somme l'archevêque de Paris de comparaître devant lui; le gouvernement l'en dispense par un arrêt du grand conseil.

Le parlement avait admis un appel comme d'abus contre un mandement de l'archevêque de Paris; mais un arrêt du grand conseil, en lui prescrivant le silence et en lui interdisant toute délibération, empêcha la comparution du prélat devant la cour. M. de Vintimille, mécontent d'une décision qui arrêtait la publication de son mandement, adressa une requête au grand conseil, où, persistant à soutenir qu'un évêque a le droit de rendre des décrets sur la religion et de les faire exécuter sans le concours du pouvoir temporel, il condamnait un mémoire signé par qua-

rante avocats du barreau de Paris, comme contenant des principes faux, pernicieux, destructifs de la puissance ecclésiastique, erronés et même hérétiques. Le conseil du roi, persuadé par les raisons de l'archevêque, lui ayant permis de répandre son mandement, les avocats s'émurent d'une décision qui tendait à condamner quarante d'entre eux comme hérétiques. Les magistrats ne furent pas moins vivement blessés d'un arrêt qui leur enlevait une importante juridiction et rouvrait la discussion en faveur d'une seule des parties, au mépris de l'ordonnance rendue le 10 mars 1731. L'ordre des avocats fut convoqué, et trois cents d'entre eux, traversant en corps les rues de Paris, se rendirent au parquet du parlement, puis chez le premier président pour y déposer le mémoire présenté au conseil du roi par l'archevêque et en demander la suppression.

Les avocats cessent de plaider à Paris, août 1731.

Il ne fut plaidé ce jour-là devant aucun tribunal, et le lendemain, l'ordre résolut de cesser ses fonctions. L'arrêt du conseil et le mémoire de l'archevêque se distribuant dans les rues sans aucun cri, ce silence persuada au public que le clergé voulait empiéter sur les droits du roi. L'émotion de la population s'accrut, lorsqu'on apprit que plusieurs avocats avaient été exilés par lettres de cachet dans différentes villes de province. La foule des visiteurs empressés à leur porter des compliments de condoléance fut grande, et les avocats que le gouvernement n'avait pas frappés continuèrent à le braver en refusant de s'occuper des affaires de leur profession.

Le parlement veut appeler à sa barre

Aux embarras causés par cette résistance passive d'un corps nombreux et considéré, ne tardèrent pas

l'évêque de Laon.

à se joindre ceux que provoquèrent les exagérations d'un mandement maladroit publié par l'évêque de Laon. M. de Lafare y attaquait si directement le parlement et l'avocat général Gilbert de Voisins, que les magistrats ne crurent pas pouvoir se borner à ordonner la destruction de son écrit par la main du bourreau. Ils citèrent personnellement M. de Lafare à comparaître devant eux et convoquèrent les ducs et pairs. Les ministres effrayés jugèrent à propos de prévenir un pareil éclat en punissant eux-mêmes M. de Lafare. Ils supprimèrent son mandement par arrêt du conseil, défendirent à l'évêque de Laon de livrer à la publicité un pamphlet du même genre sous peine de saisie de son temporel et lui retirèrent en même temps le privilége dont il jouissait d'imprimer dans sa ville épiscopale ses instructions à ses diocésains. Cette satisfaction accordée au parlement ne fut pas la seule : les magistrats, mal accueillis une première fois, lorsqu'ils étaient allés se plaindre d'un refus de sacrement fait à une dame Dupleix dans le diocèse d'Orléans, trouvèrent un accueil moins sévère lorsqu'ils retournèrent parler au roi de cette affaire. Ils reçurent la permission de s'assembler pour en délibérer, et dans la réponse à leurs remontrances, l'assurance leur fut donnée que Sa Majesté était loin de vouloir empêcher son parlement d'user de l'autorité qu'elle lui confiait pour faire observer les lois et assurer la tranquillité publique.

Arrêt qui détermine les limites entre la puissance ecclésiastique et la puissance civile. sept. 1731.

Les magistrats s'empressèrent de profiter de l'approbation tacite que le roi donnait à leur résistance, pour libeller immédiatement un arrêt où ils tracèrent à grands traits les limites qui séparent la puissance

civile de la puissance ecclésiastique. « La puissance temporelle, y disaient-ils, vient directement de Dieu; elle a seule la juridiction extérieure qui peut contraindre les sujets du roi. Il n'appartient pas aux ministres de l'Église de lui fixer des limites. Les canons de l'Église ne sont des lois qu'après l'approbation du souverain, et ses ministres sont comptables au roi et à la cour de tout ce qui peut blesser les lois de l'État. »

A peine l'arrêt était-il rédigé que l'archevêque de Paris, alors en conférence avec l'archevêque de Sens et d'autres évêques, en fut informé. Sur-le-champ ces prélats partent pour Versailles et annoncent aux ministres ce qui se passe. Le conseil d'État se réunit à la hâte, discute sur ce qu'il y a à faire, et le 9 septembre, deux jours après la délibération des magistrats de Paris, un huissier du conseil leur porte un arrêt, rendu le même jour que celui de la cour, par lequel le conseil du roi cassait la décision du parlement et ordonnait qu'elle serait rayée et biffée sur ses registres. Dans le même moment, les crieurs publics distribuaient un autre arrêt du conseil, en date du 5 septembre, qui déclarait la Constitution Unigenitus jugement de l'Église universelle et interdisait toute discussion à son sujet, comme inutile et propre seulement à perpétuer le trouble et la division. La délibération à l'occasion de ces mesures fut suspendue par les vacances du parlement, dont la capitale dut attendre le retour pour connaître de quelle manière les magistrats accueilleraient ces coups d'autorité.

Le conseil d'État casse l'arrêt du parlement.

Le 12 novembre, le président Portail et quelques conseillers étaient réunis dans la salle ordinaire des

Rentrée du parlement, 12 nov. 1731.

séances et se disposaient à aller entendre la messe célébrée chaque année à la rentrée du parlement, quand le ministre Maurepas apporta une lettre du roi aux membres du parquet ou, pour employer l'expression alors en usage, aux gens du roi, qui la déposèrent sur le bureau en présence de ce petit nombre de conseillers. Il fut décidé immédiatement qu'elle ne serait ouverte que sous les yeux du parlement assemblé, et les gens du roi refusant de la reprendre, elle resta en dépôt entre les mains d'un greffier. Une foule nombreuse entourait le Palais et se pressait partout où le public pouvait pénétrer, attendant avec impatience la fin de la messe pour connaître quelle conduite tiendraient les avocats. A la cérémonie du serment, leur absence apprit qu'ils refusaient de se soumettre aux volontés royales.

Conseils donnés à Fleury, il finit par faire des concessions aux avocats.

Fleury, déjà fort embarrassé de cette opposition, était en outre assailli par des intrigants qui lui conseillaient d'extirper radicalement le jansénisme en emprisonnant ou en exilant quatorze cents personnes, au nombre desquelles figuraient une foule de seigneurs de la cour, des curés et même quelques-uns des ministres. On lui proposait de faire enlever le tombeau du diacre Pâris, ce qui ne semblait pas au garde des sceaux la partie la plus facile dans l'exécution du projet. Le vieux cardinal écoutait sans répondre ces extravagances, quand le lieutenant de police Hérault, qui était lui-même parmi les personnes suspectes qu'on lui avait dénoncées, vint couper court à ses perplexités en lui offrant un moyen pratique de rétablir le cours de la justice. Hérault, s'adressant aux avocats par l'entremise d'un des plus influents



d'entre eux, leur promit pleine et entière satisfaction s'ils consentaient à faire les premiers une démarche de soumission. L'ordre résuma dans un mémoire de quelques lignes ses griefs contre l'archevêque de Paris, et les avocats reparurent aux audiences de la justice.

Attitude du parlement.

Lorsque le premier président Portail avait voulu rendre compte à la chambre des vacations des événements qui s'étaient passés pendant l'absence de la cour, il avait été interrompu, et cette chambre avait décidé que, n'étant qu'une commission, elle n'avait pas le droit d'écouter un rapport qui devait se lire en assemblée générale. Le jour de la mercuriale, c'est-à-dire le jour où toutes les chambres assemblées s'occupaient de l'exécution des ordonnances et de la conduite de chacun des membres du parlement, le premier président fut donc sommé de s'expliquer sur le sort de l'arrêt relatif à la distinction entre la puissance civile et la puissance ecclésiastique. Il répondit que le roi l'avait mandé à Versailles et lui avait défendu expressément de parler de cette affaire. Vous avez, lui objecta-t-on, fait cette démarche sans mission du parlement. La cour ne peut pas recevoir verbalement les ordres du roi que vous voulez lui transmettre. Représentez-nous l'arrêt du 7 septembre. Portail refusa, en ajoutant que les gens du roi allaient apporter une lettre de cachet qui expliquerait les intentions du souverain. En ce moment entrèrent les membres du parquet « avec, comme dit un contemporain, cet air modeste et composé qu'ils ont toujours. » Sans tenir compte des réclamations des conseillers, qui soutenaient que les gens du roi

n'avaient pas le droit de pénétrer dans la salle des délibérations à moins d'être mandés, ils continuèrent à s'avancer et ne se retirèrent qu'après avoir déposé la lettre sur le bureau du greffier. Le premier président proposa de l'ouvrir; mais le parlement s'y refusa, en insistant pour qu'on traitât les affaires par ordre de date et qu'on lui fît d'abord le rapport de ce qui s'était passé ou qu'on lui soumît la minute de l'arrêt qu'il avait rendu. Portail ne voulut pas obtempérer à cette demande, et le parlement, après être resté près de trois heures silencieux, finit, sur la proposition d'un conseiller, par lever la séance.

Le lendemain, chacun fut de bonne heure à son poste. La lettre close était toujours sur le bureau, quand les gens du roi en apportèrent une seconde ordonnant au parlement d'ouvrir la première sous peine d'être traité comme rebelle, et lui défendant de délibérer sur son arrêt du 7 septembre. A ce mot de rebelle, l'émotion fut profonde. « Il est triste, s'écria Pucelle, de se trouver entre deux écueils : le défaut d'obéissance au roi et le manque de fidélité à ses devoirs. Les menaces qu'on nous fait, loin de m'intimider, ne font que ranimer et raffermir mon zèle et mon courage. Le roi est maître de mes biens, de ma fortune, de ma liberté; mais de toutes les peines qu'il peut m'imposer, il n'en est point qui puisse ou me forcer à trahir mon devoir en violant le serment que j'ai fait, ou m'obliger à me taire quand il s'agit de son service et de me placer entre lui et tout ce qui peut l'attaquer. Si le roi était à Paris, il faudrait aller au Louvre, sa lettre close à la main. Sa Majesté ne s'y reconnaîtrait pas. Ce que M. le premier

président devrait représenter au roi est tracé à l'avance dans les discours pleins de courage de ses prédécesseurs La Vacquerie et Le Jay. » Mais le roi n'est pas si loin, répond un conseiller, il est à Marly. Et aussitôt éclate un cri général : A Marly! à Marly! Le premier président représente en vain les dangereuses conséquences d'une pareille démarche. On lui réplique par les exemples des présidents qui, en 1480 et 1626, se sont immortalisés en agissant comme on veut le faire. Portail offre de partir seul. Mais s'il y a du danger dans la démarche, nous voulons le partager avec vous, s'écrie-t-on de tous côtés. Et on se sépare pour se préparer au voyage, en se donnant rendez-vous dans la grand'chambre.

Le parlement se rend à Marly, novembre 1731.

Prévenu par le premier président de la démarche que le parlement se préparait à faire, Fleury convoqua aussitôt à Issy MM. de Maurepas et Chauvelin pour aviser. Ils délibéraient encore quand quatorze carrosses à quatre et à six chevaux, dans lesquels se trouvaient cinquante membres du parlement, arrivèrent à Marly. Louis XV revenait de la chasse au moment où les conseillers en grand costume, après avoir traversé le jardin, entraient dans le château. Le duc de Noailles averti se hâta d'aller à leur rencontre avec un certain nombre de courtisans qu'attirait la nouveauté du spectacle, et les magistrats furent introduits dans une salle éclairée à la hâte.

Le roi refuse de le recevoir, colloque entre Fleury et l'abbé Pucelle.

Après quelques minutes d'attente, le duc de Tresme, chargé de les annoncer, leur apporta la réponse de Louis XV, qui refusait de les recevoir et leur ordonnait de retourner immédiatement à Paris. Les magistrats voulurent insister ; mais ce seigneur,

tout en leur témoignant ses regrets d'avoir eu à leur signifier une pareille réponse, refusa de parler de nouveau au roi. Le parlement dut donc reprendre le chemin de la capitale. Sur la route, il rencontra le carrosse de Fleury, qui revenait à Marly. « Ah! Monsieur, s'écria le cardinal en apercevant le premier président, venir à Marly parler au roi! » et, se tournant vers Pucelle, il lui reprocha les discours qu'il avait tenus. « Je n'ai avancé, répondit Pucelle, que ce que la vérité, l'honneur et la conscience m'ont dicté. — J'honore cependant le parlement, interrompit Fleury. — Il paraît bien, ajouta avec feu le magistrat indigné, que vous faites un grand cas de la compagnie. Elle n'a jamais été avilie que sous votre ministère; à jamais on en fera le reproche dans l'histoire à votre mémoire, on y rappellera que, sous votre gouvernement, le parlement en corps n'a pu voir le roi. »

Les avocats exilés sont rappelés, discussions dans le parlement.

Les avocats qui avaient été exilés revinrent à Paris quelques jours après cet affront infligé au parlement. Les termes dont le roi s'était servi pour les rappeler froissèrent les susceptibilités de quelques-uns d'entre eux; cependant, comme les évêques n'étaient guère mieux traités, ils finirent par accepter leur grâce comme une satisfaction qui leur avait été promise. Le parlement, au contraire, irrité de l'espèce d'avanie qu'il avait subie, profita de la première réunion des chambres pour exhaler sa colère. Pucelle rappela avec chaleur les occasions où les magistrats s'étaient rendus auprès du roi sans avoir été mandés, et ajouta d'un ton d'amertume « qu'alors l'État n'était pas gouverné par un cardinal entouré d'un M. d'Agues-

seau, autrefois le soutien des principes pour lesquels le parlement combattait aujourd'hui, et d'un M. de Chauvelin, ancien élève de la compagnie. » La conclusion de la discussion fut que le premier président irait supplier le roi de recevoir son parlement.

L'embarras n'était pas moindre à Versailles qu'à Paris. On ne savait comment sortir d'une lutte où étaient engagés l'honneur du gouvernement et celui d'un des plus grands corps de l'État. Le ministre promit de donner une déclaration sur les deux puissances conforme aux principes de la magistrature; mais il persista à défendre au parlement de se mêler de cette question. Les magistrats, comprenant qu'un corps délibérant auquel on refuse le droit de discussion perd toute son autorité, refusèrent cette transaction, et Pucelle jeta dans le débat cette ardente apostrophe : « Voir de nos places le feu s'allumer de toutes parts, gagner le palais, le trône de nos rois, et non-seulement ne pouvoir agir contre les incendiaires, mais même ne pouvoir être écoutés sur les moyens de l'éteindre! Voir au pied du tribunal des communautés religieuses dispersées, des particuliers dépouillés, des vivants, des mourants réclamer la justice et les lois dont nous sommes les dépositaires, et ne pouvoir leur tendre la main pour les secourir! Nous voir dégradés, anéantis, car c'est nous ôter l'être que de nous empêcher de délibérer! Le conseil du roi nous juge sans nous entendre. Nous parlons, on nous défend la parole; nous délibérons, on nous menace. Que nous reste-t-il donc dans cette déplorable situation, sinon de représenter au roi l'impossibilité d'exister en forme de parlement sans la permission

de parler, l'impossibilité, par conséquent, de continuer nos fonctions? »

Le roi refuse au premier président d'accorder une audience au parlement.

Le premier président dut se soumettre aux volontés de sa compagnie et aller solliciter Louis XV de recevoir le parlement. Le roi lui exprima son mécontentement du voyage de Marly et refusa de lui accorder sa demande, en ajoutant qu'il était résolu à exiger une obéissance entière aux ordres qu'il avait donnés. Quand Portail, renvoyé de nouveau par sa compagnie, retourna à Versailles, le roi ne voulut pas le voir.

Décision du parlement.

Pendant ces démarches, le parlement était dans une agitation extrême. Pucelle reprochait chaque jour aux ministres d'aigrir les esprits en exilant les plus vertueux personnages. Cet état violent ne pouvait pas durer. Les magistrats durent céder et ils finirent par rendre un arrêt dans lequel ils déclarèrent : « Qu'il serait très-humblement représenté au roi en temps opportun, et aussitôt qu'il plairait audit seigneur de l'entendre, que son parlement, plein de la soumission qu'il lui doit et incapable de jamais s'en écarter, n'a point entrepris sur son autorité ni prétendu s'attribuer les droits de la législation qu'il a toujours reconnus résider essentiellement en la personne du souverain ; que son devoir pour la défense des droits dudit seigneur roi, dont le dépôt lui est confié, lui a seul fait rappeler, par l'arrêt du 7 septembre dernier, les anciennes maximes du royaume. » La cour reprit ses fonctions après cette explication de sa conduite.

Fleury ne veut pas l'accepter, les présidents

Fleury eut bientôt connaissance des termes de cet arrêt, où le parlement essayait de sauvegarder sa dignité tout en avouant son impuissance. Fut-il choqué

du mot « opportun, » qui était, suivant l'avocat Barbier, « un terme ancien et inusité? » Le prit-il, comme l'affirme le même Barbier, « pour un terme meurtrier, qui voulait dire : quand il n'y serait plus? » Ou bien, irrité de la persistance des magistrats, voulut-il leur faire sentir son pouvoir? Il serait difficile de se prononcer sur les causes qui le déterminèrent; mais ce qui est certain, c'est qu'un conseil extraordinaire fut immédiatement convoqué à Versailles et que, dans la soirée du 9 janvier, tous les membres du parlement furent invités à se rendre au Palais le lendemain à six heures du matin. La cour assemblée, le premier président lui apprit qu'il était mandé à Versailles avec les présidents à mortier et les plus anciens conseillers de chaque chambre.

mandés à Versailles, 9 janvier 1732.

Ils partirent sur-le-champ et furent reçus par Maurepas, qui leur signifia une défense de prendre la parole après Sa Majesté. Quand ils entrèrent dans le salon où les attendait Louis XV, ils le trouvèrent entouré du duc d'Orléans, du cardinal Fleury, du chancelier et du garde des sceaux. « Voici la seconde fois, leur dit le roi d'un ton sévère, que vous m'obligez de vous faire venir pour vous marquer mon mécontentement de votre conduite. Mon chancelier vous expliquera mes intentions. » D'Aguesseau, prenant alors la parole, rappela les causes du déplaisir de Sa Majesté et ajouta : « Ce qu'il y a d'irrégulier et d'indécent dans la conduite et les démarches du parlement depuis les ordres du roi, vous fait sentir combien Sa Majesté doit être irritée. Elle m'ordonne de vous dire que tout ce que vous avez fait est nul et doit être supprimé, comme contraire à l'obéissance qui lui est

due. Elle défend toute assemblée à ce sujet et regardera comme rebelles et désobéissants ceux qui éluderont ses ordres. Le roi connaît toute l'étendue des droits de la suprême puissance, il empêchera qu'ils ne souffrent aucune atteinte : la plus inviolable des maximes qui regardent l'autorité royale, est qu'il ne soit jamais souffert qu'on manque à l'obéissance. Le roi ordonne de faire insérer dans les registres ce qu'il vous dit par ma bouche. » — « Voilà ma volonté, ajouta Louis XV, ne me forcez pas à vous faire sentir que je suis votre maître. » Le premier président consterné s'inclina et répondit : « Il nous est défendu d'expliquer au roi l'excès même de notre douleur.

Le parlement, assemblé pour entendre le récit de cette brutale réception, écouta en silence, et le greffier inscrivit sur le registre : « Après lequel récit, la cour s'est levée. » Il était impossible que les magistrats humiliés à ce point ne saisissent pas tous les prétextes pour réagir contre un pouvoir qui tendait à les avilir. Les occasions ne pouvaient leur manquer, car la persécution contre les Jansénistes devait leur fournir plus d'un motif d'intervenir de nouveau dans les affaires publiques.

Exils et emprisonnements des Jansénistes.

Onze curés jansénistes et huit chanoines de sa cathédrale avaient déjà été exilés par l'évêque de Laon. Le curé Gourmond, de Gien, fut arrêté et transféré dans un couvent de Cordeliers à cause de ses déclamations contre la bulle et le gouvernement. Des prêtres de la communauté de l'église collégiale de Saint-Benoît furent relégués à l'abbaye de Josse-sur-Mer pour avoir osé soutenir que la bulle était contraire à

l'Écriture sainte et aux traditions. Sur toute la surface de la France, une foule d'ecclésiastiques, éloignés des lieux où ils avaient toujours résidé, subissaient, pour cause de doctrine, les peines réservées aux prêtres coupables de mauvaises mœurs.

L'arrestation de l'abbé Bécheran, qui s'était distingué parmi les Convulsionnaires au tombeau du diacre Pâris, fit d'autant plus de bruit qu'elle coïncida avec un procès qui appelait déjà l'attention sur l'église Saint-Médard. Chargé de soutenir la cause des marguilliers de cette paroisse contre leur curé, l'avocat Aubry traça un parallèle entre ce dernier et son prédécesseur : « Le nouveau curé se plaint, s'écria-t-il, que les marguilliers ne l'aiment pas? comment l'aimeraient-ils? Il a chassé un vicaire qui était fort honnête homme, et en a placé un autre qui n'est pas tout à fait de même : le premier titre de ses faits est dans les registres du parlement; » et après avoir produit un arrêt qui condamnait le nouveau vicaire pour fait de calomnie : « On dira peut-être, poursuivit-il, qu'il a été réhabilité. Mais, Messieurs, sa réhabilitation est l'acceptation de la bulle. Il ne s'est même pas corrigé; car depuis, ajouta-t-il, en faisant allusion aux sermons que ce vicaire prononçait contre le diacre Pâris, il s'est déchaîné contre les vivants et les morts. » Une semblable révélation ne pouvait que fortifier l'opinion publique dans son hostilité contre les Molinistes. L'anniversaire de la mort du diacre, en attirant une foule nombreuse dans l'église Saint-Médard, entretint le fanatisme; et le mandement de l'évêque Vintimille, qui, deux jours après, le 3 mai, condamna *Les Nouvelles ecclésias-*

tiques, mit de plus en plus vivement en lumière les dissentiments intérieurs du clergé.

L'opinion publique est en faveur des Jansénistes. Les curés de Paris et l'archevêque.

Vingt et un curés de Paris écrivirent à l'archevêque qu'ils condamnaient comme lui *Les Nouvelles ecclésiastiques*, mais qu'ils ne publieraient pas son mandement à cause de certains principes qui y étaient énoncés. Provoqué par les mandements de plusieurs prélats, du cardinal de Bissy entre autres, qui osa soutenir que les évêques ne relevaient que de Dieu pour tout ce qui touchait à leur autorité tant spirituelle que temporelle, le parlement de Paris se décida à traiter cette question au point de vue civil. Les ministres mandèrent aussitôt à Compiègne le premier président et le procureur général et, s'appuyant sur un arrêt qui évoquait au conseil d'État tout ce qui concernait la bulle et les miracles, ils défendirent de délibérer à ce sujet. Le refus de quelques curés de publier le mandement de l'archevêque, parce qu'il parlait de la Constitution comme d'un décret apostolique rendu par l'Église, les avait conduits devant le tribunal de l'official, qui leur avait ordonné d'obéir ; mais les avocats les plus renommés, qui appartenaient à l'opinion janséniste, s'étaient joints à leur confrère Aubry pour prendre la défense de ces ecclésiastiques. Les paroissiens soutenaient ardemment leurs curés ; aussi, lorsque le dimanche 11 mai, le nouveau curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, après avoir fait l'éloge de son prédécesseur et parlé de l'obéissance qu'on doit à ses supérieurs, voulut lire le mandement de l'archevêque, éclata-il un tumulte effroyable. Ses auditeurs se levèrent en masse et sortirent de l'église au nombre de plus de

deux mille. De pareilles scènes se renouvelèrent dans plusieurs églises. A Saint-Landri dans la Cité, le curé resta en présence de cinq ou six personnes seulement.

Défense faite au parlement de s'occuper des affaires de l'Église. Scènes tumultueuses. Le premier président est apostrophé.

La conduite que tiendrait le parlement lorsqu'il recevrait communication des ordres du roi, était l'objet d'une curiosité générale. Le premier président annonça à la cour que toute assemblée et toute délibération sur les affaires de l'Église étaient interdites, et que le parlement ne pouvait se réunir que pour recevoir les ordres du roi et les exécuter. La séance fut orageuse, chacun sentait qu'il était impossible de reculer dans la voie où l'on s'était engagé. L'abbé Pucelle s'écria qu'il était odieux de voir traiter ainsi le parlement, que c'était une conséquence du gouvernement des cardinaux : « Il ne nous reste plus, ajouta-t-il, qu'à porter nos têtes au roi. Il est le maître de nos biens et de notre vie, mais non de notre conscience, et nous ne pouvons pas observer de sang-froid les ravages que les ennemis de la paix font dans le diocèse de Paris. » Après Pucelle, d'autres conseillers voulurent aborder la question qu'on leur refusait le droit de traiter. Le premier président se leva en rappelant les ordres du roi et l'obligation de s'y soumettre. « Vous n'avez, lui cria-t-on, que votre voix comme chacun de nous. Les ordres verbaux du roi n'ont pas plus de force que les lettres de jussion sur lesquelles la cour a fait souvent d'itératives remontrances. Il est infâme de votre part d'abandonner votre compagnie. Jamais vous ne serez plus grand qu'à la tête de vos confrères. On vous méprisera à la cour, si vous en êtes séparé, et dût la com-

pagnie disparaître, il vous serait glorieux de périr avec elle. » L'enregistrement de l'ordre verbal du roi fut refusé. La majorité, surtout dans la chambre des enquêtes, menaça de poursuites judiciaires le greffier assez hardi pour le transcrire sur les registres. Fatiguée de ces longs débats, l'assemblée finit par se séparer, en déclarant qu'elle ne s'occuperait d'aucune affaire avant de s'être livrée à une enquête sur la conduite de l'archevêque de Paris.

Le roi mande une députation du parlement à Compiègne, 18 mai 1732.

Promptement avertis de ce qui venait de se passer, les ministres expédièrent une lettre de cachet, qui fut portée à la grand'chambre au moment même où elle se réunissait. Aussitôt toutes les chambres furent convoquées. La première question à résoudre était celle de savoir si la lettre serait ouverte ou non ; elle le fut par l'affirmative, et les magistrats apprirent ainsi que le roi mandait une députation du parlement à Compiègne. Un vif débat s'engagea, pendant lequel le premier président fut en butte aux amères invectives de ses confrères. « Que direz-vous au roi ? lui cria-t-on de toutes parts. —Mais, répliqua Portail, il faut que je sache ce que nous dira le roi lui-même. — Cela n'est pas difficile à deviner, répondit Titon ; mais vous devez répondre comme le premier président de Verdun le fit en 1626 dans une occasion semblable. Il dit au roi que, comme il s'agissait de la religion, de la sûreté de sa personne et de son État, il ne devait pas réputer à désobéissance s'il ne pouvait déférer aux ordres du roi. » A l'appui de ce que venait de dire son collègue, Dupré ajouta « qu'il fallait déclarer que le parlement ne pourrait pas continuer ses fonctions, si on le dépouillait de la partie la plus essentielle de ses

devoirs, celle de parler, et que la règle de Fleury sentait trop la règle du silence des séminaires de Saint-Sulpice pour qu'on y obtempérât. »

On finit par conclure que le premier président n'obéirait pas, si le roi ne lui donnait pas lui-même l'ordre de garder le silence. Dans le cas où Louis XV lui prescrirait de se taire, il devait lui remettre, avant de se retirer, un discours écrit dont les termes lui furent dictés séance tenante. Les magistrats se retirèrent après l'enregistrement de la délibération, les cabinets des avocats se fermèrent et le cours de la justice fut interrompu.

Réception hautaine du roi.

La députation du parlement fut reçue à Compiègne avec le plus imposant appareil. Le monarque se présenta entouré d'une foule de grands seigneurs, de Fleury, de d'Aguesseau et de Chauvelin, qui, adjoint tout récemment au cardinal, jouissait, par le fait, d'une position supérieure à celle des autres ministres. Louis XV fit un accueil glacial aux magistrats, et lorsque chacun eut pris place, il les interpella sèchement en ces termes : « Je vous ai fait savoir ma volonté, et je veux qu'elle soit pleinement exécutée. Je ne veux ni remontrance ni réplique, en quelque façon et de quelque nature que ce soit. Vous n'avez déjà que trop mérité mon indignation. Soyez plus soumis et retournez à vos fonctions. » Le premier président fit mine de parler, mais le roi lui cria : « Taisez-vous ! » et comme, soit appréhension, soit parti pris, il ne se disposait pas à obéir aux ordres de sa compagnie en remettant à Louis XV le discours dont il était porteur, l'abbé Pucelle sortit des rangs de la députation, et, ployant le genou de-

vant le monarque, il en déposa un exemplaire à ses pieds. « Déchirez ! » s'écria le roi avec un geste de colère. A cet ordre, Maurepas ramassa le manuscrit, le lacéra et en jeta les morceaux à terre. Les magistrats retournaient à Paris et approchaient déjà de Senlis quand un brigadier des gardes du corps arrêta le carrosse de Pucelle et lui présenta une lettre de cachet qui l'exilait à son abbaye de Corbigny dans le Morvan, entre Autun et Auxerre. Des mousquetaires enlevèrent, dans la nuit, le conseiller Titon et le conduisirent à Vincennes, d'où il ne tarda pas à être transféré au château de Ham en Picardie.

Rumeurs de Paris, la police se mêle de démentir les faux bruits.

L'outrage fait au parlement et l'enlèvement de deux de ses plus courageux conseillers ne tardèrent pas à devenir le sujet de toutes les conversations. Des propos de toutes sortes circulèrent à Paris. Le bruit de la création d'une chambre ecclésiastique, qui serait appelée d'abord à juger les appels comme d'abus et qui finirait par dégénérer en tribunal de l'Inquisition, prit une telle consistance que le ministre Maurepas crut devoir s'en occuper. Par son ordre, des commissaires de police allèrent démentir cette rumeur dans les cafés et les lieux publics, en défendant de la propager.

Dans le compte qu'il rendit de la réception de Compiègne, le premier président passa sous silence le méprisant accueil dont le discours du parlement avait été l'objet. Il se borna à proposer, au sujet des conseillers Pucelle et Titon, de faire des remontrances ; mais, son allocution à peine terminée, les présidents et les conseillers des cinq chambres des enquêtes et des deux chambres des requêtes se levèrent, quittèrent la

salle en silence et le laissèrent en face des présidents à mortier et de la majeure partie des conseillers de la grand'chambre.

Le parlement cesse ses fonctions.

A la suite de plusieurs conférences tenues par les présidents à mortier chez le premier président, la grand'chambre résolut de ne pas se séparer des autres chambres, et le Palais devint désert. Le cardinal, dans son embarras, chercha à affaiblir ses adversaires par le ridicule. Des vers attribués au ministre Maurepas furent répandus dans tout Paris, et l'on entendit chanter dans les carrefours sur un air populaire :

Le roi pour plaire à Fleury
Et à sa séquelle,
Vient d'exiler de Paris
Le zélé Pucelle.
Le peuple va murmurer
Et les filles vont crier :
Rendez-nous Pucelle !
O gai !
Rendez-nous Pucelle !

Mais si l'on s'amusa de plaisanteries plus ou moins spirituelles sur le nom d'un homme victime d'une résistance qui était populaire, le public n'en resta pas moins fidèle aux idées qu'il avait défendues. Le 26 mai, des lettres-patentes enjoignirent au parlement de reprendre ses fonctions. La délibération fut longue, et les conseillers qui demandèrent l'enregistrement pur et simple peu nombreux. Le lendemain, lorsque les commissaires chargés de l'examen des lettres-patentes rendirent compte de leur travail, il fut décidé que l'enregistrement n'aurait lieu qu'accompagné d'un arrêt explicatif, et pour bien constater

qu'il n'abandonnait pas la cause qu'il avait soutenue, le parlement, dès sa première séance, ordonna que le mandement de l'archevêque de Paris serait déféré au procureur général.

Indignation du public en voyant le parlement reprendre ses fonctions.

Les Parisiens s'indignèrent de la faiblesse des magistrats qui avaient consenti à reprendre leurs fonctions. Ils accusèrent le premier président et le procureur général de trahir leur compagnie, et un mémoire imprimé, sorti d'une plume anonyme, raconta la scène de Compiègne en y joignant des réflexions sur l'étonnement que chacun éprouvait de voir le corps le plus respectable de l'Europe réduit à l'impossibilité de parler au roi. Des affiches collées aux portes du Palais exprimèrent par ce brocard injurieux le mépris qu'inspirait la conduite de Portail, ainsi que le manque de fermeté de la grand'chambre et des gens du roi : « Palais à vendre. On avertit le public que le portail n'en vaut rien, que la grande chambre est sans lumière et que le parquet est pourri. »

Scènes tumultueuses au parlement à l'occasion d'un mandement de l'archevêque de Paris; les magistrats ont les sympathies populaires.

La démarche du parlement pour obtenir le retour de ses membres exilés resta sans succès. Blessés du rejet de leur requête, les magistrats réclamèrent du procureur général son rapport sur l'appel comme d'abus contre le mandement de l'archevêque de Paris. Le chef du parquet sollicita un nouveau délai de quinze jours. Plusieurs conseillers, interprétant le retard qu'il apportait à son travail comme un refus d'obtempérer aux ordres de la cour, demandèrent avec vivacité que les gens du roi fussent appelés à comparaître. Les membres du parquet offrirent alors de se retirer pour rédiger immédiatement l'appel. Ce fut en vain que le premier président tenta de s'y

opposer en proposant de renvoyer la séance au lendemain. Les conseillers persistèrent dans leur résolution et ordonnèrent d'apporter des vivres à la buvette, afin d'ôter tout prétexte à ceux qui réclamaient la clôture. Au bout d'une heure et demie, les gens du roi reparurent, et un d'entre eux, l'avocat général Gilbert de Voisins, fit observer qu'une séance aussi prolongée était contraire aux usages. Il essaya de démontrer que les appels comme d'abus ne devaient être soumis qu'à la grand'chambre, et affirma qu'il n'avait pas encore trouvé d'arguments suffisants pour attaquer le mandement qui lui avait été dénoncé. Le parlement, loin de se rendre à ses observations, rappela qu'en plusieurs circonstances des arrêts avaient été rendus sans l'intervention des gens du roi, et se décida à agir de même. Il libella donc son arrêt, en y mentionnant les conclusions du parquet, comme si elles lui avaient été déposées.

Dès le matin, la grande salle du Palais était remplie d'un public impatient d'apprendre la résolution du parlement. Quand les huissiers annoncèrent l'arrêt qui venait d'être rendu, une joie bruyante éclata. A peine les magistrats furent-ils rentrés au logis, que deux d'entre eux se rendirent chez l'imprimeur de la compagnie pour faire enlever les exemplaires de l'arrêt à mesure qu'ils sortiraient des presses. Des colporteurs les distribuèrent sans aucun cri, et le gouvernement se trouva ainsi réduit à l'impossibilité d'en empêcher la publication.

Les ministres se montrèrent très-irrités de la conduite du parlement. Un conseil fut tenu où le contrô-

Le conseil des ministres est très-agité, ses résolutions.

leur général Orry et Maurepas ouvrirent un avis qui n'allait à rien moins qu'à la transformation complète du corps de la magistrature, si elle persistait dans sa résistance. Le ministre de la guerre, d'Angervilliers, se borna à demander la punition des conseillers les plus récalcitrants et la suppression de leurs charges. On finit par ordonner l'arrestation du président Ogier et de MM. Robert, Vrevins et La Fautrière. En même temps qu'il apprit l'emprisonnement de ces quatre magistrats, dénoncés par quelques-uns de leurs confrères en violation du secret des délibérations, le parlement reçut ordre d'envoyer une députation à Compiègne.

Députation du parlement mandée à Compiègne, sa réception.

Trente-six conseillers se mirent en route pour cette résidence royale. Maurepas leur lut un arrêt du Conseil qui cassait celui du parlement, et le roi, prenant la parole après son ministre, ajouta : « Je vous avais déjà assez fait connaître mon mécontentement au sujet de la conduite que vous avez tenue ; soyez plus circonspects et retournez aux fonctions ordinaires de vos charges. Je veux bien encore suspendre les effets de ma colère. » Le premier président essaya de répondre ; mais Louis XV, l'interrompant avec hauteur, lui enjoignit de se retirer.

Les magistrats donnent la démission de leurs charges, accueil qu'ils reçoivent du public.

Le lendemain, quand Portail rendit compte au parlement assemblé de ce qui s'était passé à Compiègne, les conseillers des enquêtes et ceux des requêtes quittèrent la salle en silence pour se rendre dans leurs chambres respectives. Une démission de leurs charges fut libellée en deux lignes. Tous les conseillers, sauf trois ou quatre, la signèrent ; puis les sept chambres se réunirent de nouveau dans la grande salle. Le

public vit alors avec une profonde émotion les cent cinquante magistrats démissionnaires se diriger, deux à deux et en grand costume, vers l'hôtel du premier président. Saisis de respect, les nombreux spectateurs de cette scène imposante les accompagnèrent au cri de : « Voilà de vrais Romains et les pères de la patrie ! » Le premier président ayant refusé de recevoir leurs démissions, les conseillers rentrèrent au Palais dans le même ordre et chargèrent le président de chaque chambre de les porter au chancelier.

La grand'chambre veut continuer à siéger, le public s'y oppose.

La grand'chambre, composée en majorité de magistrats rendus plus calmes par l'âge et l'ancienneté de leurs services ou, comme cela n'arrive que trop souvent, plus préoccupés de l'intérêt de leurs familles que du bien public, ne s'était pas associée à la résistance des autres chambres du parlement. N'ayant pas partagé les passions qui les agitaient, elle ne devait pas se montrer aussi sensible à l'outrage qui leur avait été fait. Elle voulut donc continuer ses séances; mais la foule qui avait envahi le Palais s'y opposa, des cris d'indignation éclatèrent contre ces juges serviles, et le président Le Pelletier, levant à la hâte la séance, sortit à la dérobée du Palais avec l'avocat général Gilbert, pour se soustraire à des insultes.

Les ministres emploient tour à tour les négociations et les menaces pour ramener les magistrats démissionnaires.

Les ministres, qui, suivant l'usage dans les gouvernements absolus, n'avaient en ce conflit tenu aucun compte de la dignité humaine, furent très-embarrassés de la dernière résolution du parlement. Dans un conseil assemblé chez le cardinal, ils résolurent de ne pas accepter définitivement les démissions, mais de tenter la voie des concessions mutuelles pour

mettre fin à une situation violente qui interrompait le cours de la justice dans plusieurs provinces. Ils proposèrent donc aux magistrats de demander pardon au roi de leur conduite, et, sur leur refus, ils les menacèrent de confisquer définitivement leurs charges et de les dépouiller de la noblesse. Aux aguets de tout ce qui se passait, les Parisiens laissaient en toute occasion percer leur prédilection pour la magistrature. A une représentation de la comédie intitulée le *Procès des sens*, un acteur s'étant écrié : « Taisez-vous! » une voix répondit du parterre : « Cela ne vaut rien, c'est pillé, » et le silence du public prouva qu'il comprenait l'allusion à la réponse faite par le roi au parlement. Le mot malencontreux disparut à la représentation suivante.

Les magistrats reprennent leur service. Les magistrats hésitaient encore à retirer leurs démissions, quand le premier président prit sur lui de brusquer le dénoûment. Il profita d'une audience particulière qu'il eut du roi pour lui demander pardon au nom de ses confrères démissionnaires. Après cette entrevue, Louis XV reçut une députation de la grand'chambre : « Je veux bien, dit-il aux députés, vous remettre les démissions des charges de vos confrères, pourvu qu'ils en fassent à l'avenir un meilleur usage et qu'ils n'attirent plus mon indignation ; j'aime mieux pardonner que punir. » Les chambres des enquêtes et des requêtes, d'abord humiliées du rôle que le premier président leur avait fait jouer à leur insu, délibérèrent pendant toute une soirée sur le parti qu'elles avaient à choisir, et finirent par se décider à reprendre leur service.

Dès sa première assemblée générale, le parlement

adopta la résolution de justifier sa conduite, d'insister sur le rappel de ses membres exilés, en faisant valoir la liberté des suffrages violée par leur exil, et d'attaquer comme illégal l'arrêt du Conseil qui avait cassé le sien. Les commissaires nommés pour rédiger les remontrances eurent promptement terminé leur travail. Les présidents Le Pelletier et Maupeou le présentèrent au roi au nom de leur compagnie, et le parlement reprit sa lutte contre les évêques, en condamnant certaines thèses théologiques où étaient défendus les principes qu'il réprouvait dans la bulle *Unigenitus*. Fidèle à ses vieilles traditions, il se montrait décidé à maintenir rigoureusement ses droits de juridiction sur les fonctionnaires de l'État, et à suivre la même ligne de conduite qu'avant le conflit soulevé par sa résistance à l'autorité royale, quand, le 19 août, au matin, il reçut l'injonction de se rendre à Marly.

Déclaration du 18 août 1732.

Quoique l'ordre ne concernât pas le parlement tout entier, les conseillers s'y présentèrent en grand nombre. Louis XV les reçut entouré d'une cour brillante, et leur annonça que son chancelier allait leur communiquer ses volontés. Aussitôt d'Aguesseau, prenant la parole, leur signifia que le roi refusait de rappeler les magistrats exilés; puis il leur lut une déclaration par laquelle Sa Majesté ordonnait que tout édit enregistré en sa présence serait mis à exécution le jour même de sa publication. Il était interdit désormais au parlement de faire d'itératives remontrances, quand le roi aurait répondu à celles qui lui auraient été présentées. Les appels comme d'abus ne pouvaient être interjetés que sur le réquisitoire des avocats géné-

raux et des procureurs généraux, ou sur la dénonciation du premier président, et à la grand'chambre seule était réservé à l'avenir le jugement de ces sortes d'affaires.

Il était défendu en outre aux chambres des enquêtes et des requêtes « de délibérer sur aucune matière publique ailleurs qu'à l'assemblée des chambres, de s'assembler à ce sujet dans leurs chambres, provoquer des délibérations, envoyer des députés d'une chambre à l'autre, et ce, sous peine de désobéissance et privation des charges. » Enfin il était enjoint au parlement de ne plus interrompre son service sous quelque prétexte que ce fût.

Le garde des sceaux Chauvelin cherche à s'appuyer sur les Jésuites.

Cette déclaration, attribuée au garde des sceaux Chauvelin, causa une sensation extraordinaire. Il était impossible de supposer que le parlement l'accepterait. Toutes les personnes douées de quelque prévoyance comprenaient que le ministère ou le parlement succomberait dans la lutte. Le garde des sceaux, qui sentait fort bien le danger de sa position, dit aux chefs des maisons des Jésuites qui étaient venus le visiter : « Mes pères, notre fortune est commune. Vous avez bien des ennemis, j'en ai beaucoup aussi, il faut nous soutenir et nous tenir fermes. »

Le parlement fait des remontrances et cesse de rendre la justice.

Le parlement avait arrêté des remontrances qui furent portées à Marly. Le roi répondit qu'il ne pouvait s'en occuper tant que le parlement n'aurait pas repris ses fonctions. L'opinion unanime des magistrats, sauf de deux conseillers de la grand'chambre, fut de rester « les chambres assemblées. » Cette décision, qui supposait toutes les chambres du parlement réunies dans la même salle pour délibérer,

équivalait à une suspension de la justice. Elle encouragea les avocats dans leur attitude hostile. Tous avaient fermé leurs cabinets et résolu de ne plus assister même aux conseils d'affaires tenus dans les familles. Une pareille situation ne pouvait cependant pas se prolonger. Chaque jour, les gens du roi se rendaient à Marly pour demander qu'on eût égard aux remontrances du parlement, et le roi répondait invariablement : « La justice n'est point rendue à mes sujets, vos instances sont inutiles. » Les conseils de cabinet se multipliaient pour aviser aux moyens de briser une résistance toute passive, et on finit par s'arrêter à la tenue d'un lit de justice pour le 3 septembre.

Lit de justice du 3 septembre 1732.

Il s'ouvrit avec grand appareil dans la salle des gardes. Le roi s'assit sur un siége surmonté d'un dais et placé dans un des angles. Le prince Charles de Lorraine, grand écuyer, portant un large baudrier auquel était suspendue une grande épée, se tenait à ses pieds, ainsi que le duc de Bouillon, grand chambellan. Après avoir rappelé la désobéissance du parlement et la clémence du roi, le chancelier annonça que Sa Majesté ordonnait l'enregistrement de sa déclaration du 18 août, et, profitant de la circonstance, il fit légaliser sans discussion un édit portant prolongation pour six années d'un prélèvement supplémentaire de quatre sous par livre sur plusieurs impôts. Cette contribution, qui pouvait s'élever annuellement à vingt millions, était accompagnée, suivant l'habitude, de quelques diminutions insignifiantes sur d'autres impôts. Les diminutions portèrent cette fois sur les frais de justice.

Le président Le Pelletier exposa dans sa réponse, comme cela avait été décidé la veille, les raisons que le parlement avait eues pour repousser la déclaration présentée par le gouvernement. Gilbert de Voisins en requit l'enregistrement, conformément aux ordres du roi, en exprimant sa douleur d'avoir à remplir son ministère dans une aussi pénible circonstance. Louis XV appuya par quelques mots les ordres qui venaient d'être donnés en son nom, et enjoignit plus particulièrement au parlement de remplir sans interruption les fonctions judiciaires qui lui étaient confiées.

Le parlement persiste à ne pas rendre la justice. Le public applaudit à sa décision.

Rentrés à Paris, les conseillers et les présidents, après mûre délibération, résolurent de considérer comme nul le lit de justice tenu à Versailles. Les chambres assemblées déclarèrent dès le lendemain que, faute d'avoir été préalablement appelées à en délibérer, elles n'avaient dû ni pu donner leur avis sur les impôts nouveaux; que la déclaration du 18 août était d'une exécution impossible, et qu'elles demanderaient avec instance qu'elle fût rapportée. Elles arrêtèrent en même temps d'itératives remontrances au sujet du retour des exilés et se déclarèrent en permanence, persistant ainsi dans l'interruption de la justice. Les applaudissements de la foule qui se pressait aux abords du Palais, accueillirent cette décision; mais les ministres, en l'apprenant à Versailles, se résolurent immédiatement à exiler toutes les chambres du parlement, sauf la grand'chambre sur la docilité de laquelle le gouvernement comptait toujours.

Exil de cent trente-neuf conseillers du

Paris était en proie à une grande inquiétude, des bruitss alarmant circulaient. On avait remarqué que

les mousquetaires, qui parcouraient la ville toutes les fois qu'ils n'accompagnaient pas la cour à Fontainebleau, avaient été consignés dans leur hôtel, et on prêtait au gouvernement des projets d'autant plus graves que son silence autorisait toutes les suppositions. Le 7 septembre au matin, l'incertitude cessa : on apprit que cent trente-neuf conseillers ou présidents avaient été conduits en exil dans différentes villes de province, et que la grand'chambre était désignée pour tenir une chambre des vacations, comme pendant les vacances du parlement. Le désir de ne pas provoquer de nouvelles résistances fit attribuer à cette chambre le droit de juger les criminels sans l'assistance des avocats.

Déchaînement du public contre la grand'chambre qui continue son service. Le roi n'est pas épargné.

Le déchaînement du public contre les magistrats qui continuaient à siéger malgré l'exil de leurs confrères, fut extrême; il n'y avait pas de termes de mépris assez forts pour flétrir leur conduite. Ils furent chansonnés de toutes façons. Des vers où l'on faisait allusion aux fleurs de lys imprimées sur les épaules des galériens et à celles qui ornaient les siéges des conseillers, exprimèrent brutalement en ces termes les souhaits de la population :

Tous ces traîtres à leur devoir
Sur l'épaule devraient avoir,
Pour prix de leurs faiblesses,
Ce qu'ils ont sous les fesses.

Le roi ne pouvait être épargné dans un de ces moments d effervescence où le bon sens des peuples, prenant enfin le dessus, juge avec une juste sévérité l'idole qu'avait créée son imagination. On en vint à peindre Louis XV comme un homme incapable de

rien dire ni de rien comprendre, et l'opinion générale sur son compte s'exprima assez fidèlement dans ces vers :

Timide, imbécile, farouche,
Jamais Louis ne dit un mot.
Pour tonner, il ouvre la bouche.
Est-ce un tyran? non, c'est un sot!

Les premiers magistrats exilés obtiennent leur grâce.

L'émotion qui régnait à Paris n'avait pas eu le temps de se calmer, quand on apprit tout à coup que les magistrats qui avaient été exilés les premiers avaient obtenu la permission de se rapprocher de la capitale. Pucelle était rentré dans le sein de sa famille, Titon était retourné à Beauvais, et le président Ogier se trouvait chez son père. Cette clémence du gouvernement annonçait un changement dans ses dispositions, changement que vinrent confirmer l'exil par lettre de cachet de M. de Forbin-Janson et la condamnation par le parlement d'Aix d'un mandement extravagant de cet archevêque, où le prélat, après avoir attaqué le roi, le cardinal Fleury et les autres ministres, terminait son allocution aux fidèles de son diocèse par ces vers contre le parlement de Paris :

Thémis, j'implore ta vengeance
Contre ce rebelle troupeau.
N'en connais-tu pas l'arrogance?
Mais non, je ne vois plus dans tes mains la balance.
Pourquoi devant tes yeux gardes-tu ton bandeau?

Les magistrats rentrent à Paris le 1er décembre 1732, ils vont saluer le roi à Versailles, discours du premier président.

La punition d'un évêque était d'un bon augure pour des magistrats qui avaient encouru une disgrâce par leur résistance au clergé. Le parlement rentra effectivement au Palais le 1er décembre. Son premier soin fut d'aller saluer à Versailles le roi, la

reine et le dauphin. Le lendemain, le roi reçut une nouvelle députation du parlement. Le premier président lui exprima toute la douleur dont la cour était pénétrée d'avoir eu le malheur de lui déplaire... « Nous reconnaissons, dit-il, toute l'étendue de votre puissance absolue et souveraine, nous la respectons et nous serons toujours prêts à en donner l'exemple à vos autres sujets. Nous savons que vous êtes notre maître, que c'est à vous de commander et à nous d'obéir..... Mais soyez, Sire, en cette occasion, encore plus notre père que notre maître;... daignez nous épargner le déplaisir d'avoir toujours sous nos yeux et de transmettre à nos successeurs des monuments publics de votre indignation dans la déclaration du 18 août dernier. Nous sommes prêts à nous jeter à vos genoux pour obtenir cette grâce de votre bonté.» Le roi répondit qu'il allait faire assembler son conseil et, après une heure de délibération, le chancelier vint annoncer aux magistrats que le roi, touché des assurances de respect et de la soumission de son parlement, consentait à ce que cette déclaration « restât en surséance, » c'est-à-dire ne reçût pas d'application. Le parlement, satisfait au point de vue de ses prérogatives, reprit ses séances, qu'il avait interrompues depuis plus d'un an. Il ne fut plus question du mandement de l'archevêque de Paris, qui avait été la cause de tous ces débats, et les exemplaires imprimés qui en avaient circulé dans le public, furent retirés et anéantis sans bruit [1].

[1] *Recueil des anciennes lois françaises*, par Isambert, etc., t. XXI, p. 354, 365, 366, 375. — *Journal de Barbier*, t. I, p. 357 et suiv., 360 et suiv., 365, 370 et suiv., 374, 376 et suiv., 380 et suiv., 384 et suiv., 399 et suiv., 402, 412 et suiv., 427 et suiv. à 476. — *Louis XV et Louis XVI*,

Améliorations apportées par Fleury dans l'administration; commerce, travaux publics. Mauvaise loi qui empêche les Français de se fixer dans le Levant.

Toutes ces agitations n'empêchaient pas le royaume de se remettre peu à peu des souffrances qu'il avait éprouvées. Des négociants français ouvraient à leur patrie des sources nouvelles de richesses, parmi lesquelles se distinguait notamment le commerce considérable et fructueux qui se faisait sur le thé entre Calais et l'Angleterre. Fleury recherchait avec une minutieuse attention ce qui pouvait aider à la prospérité du pays. Déjà, au début de son ministère, il avait provoqué par ordonnance des assemblées annuelles de commerce dans toutes les villes manufacturières du royaume. Trois ans après, en 1730, il compléta cette première mesure par la création d'un conseil royal du commerce qui tenait ses séances tous les quinze jours en présence du roi. De nouvelles faveurs furent accordées aux nobles qui entreprendraient le négoce en gros. Le château royal du Parc, près de Châteauroux, fut concédé avec ses dépendances à des industriels qui s'engagèrent, moyennant une subvention annuelle et la concession de quelques priviléges, à y établir une manufacture de draps et de savon

par Fantin Desodoards, t. I, p. 179 et suiv. — *Archives générales*, X 8443, 14 juillet, 1er, 5, 7 septembre 1731; X 8444, 29 novembre 1731, 10 janvier 1732, 13, 27, 28 mai, 13 et 16 juin, 3 septembre 1732; X 8445, 5 décembre 1732, E 3567, année 1730, à l'évêque de Laon, 11 novembre; E 3569, année 1732; à M. de Beaussan, 12 février; K 1269; K 1272. — *OEuvres de d'Aguesseau*, in-4°, Paris, 1767, t. V, p. 593. — *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 146 et suiv. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. IV, p. 337 à 360. — *Mémoires de Maurepas*, t. III, p. 128 et suiv. — *Mémoires de Villars*, t. IV, p. 54, 56, 58, 59 et suiv., 64, 68, 70 et suiv. — *Mémoires ecclésiastiques*, de Picot, Paris, 1806. — *Nouvelles ecclésiastiques*, 21 mai 1732. — Manuscrits de la Bibliothèque royale, *Collection Maurepas*, t. XVIII, sur l'affaire du parlement en 1732, sur Louis XV à la même date. — *Histoire du Parlement de Paris*, par Voltaire, t. XXIV, p. 327 et suiv. — *Journal de la cour et de Paris*, manuscrit de la Bibliothèque royale, Bouhier 134. — *Encyclopédie méthodique*, Jurisprudence, art. Chambres, Assemblées, Surséance.

liquide. Malheureusement les moyens auxquels on eut recours pour ranimer l'industrie ne furent pas tous aussi bien choisis. On ne saurait approuver, par exemple, la défense faite aux ouvriers et aux voituriers employés dans les forges d'abandonner, avant l'époque du chômage, les établissements auxquels ils étaient attachés. Un arrêt fut rendu pour limiter la durée du deuil et par conséquent l'usage des étoffes noires, dans l'intention d'augmenter la consommation des étoffes de couleur. L'étrange arrêt de 1728, qui dénationalisait les Français se mariant à des étrangères dans les Échelles du Levant, fut remplacé, en 1731, par une législation tout aussi mauvaise. Défense fut faite aux Français de résider plus de dix années dans le Levant et en Barbarie, et un arrêt de la même date ordonna aux Juifs établis en France de ne pas étendre leur commerce en dehors des limites de la ville où ils résidaient.

Lois rendues contre la plantation des vignes sans autorisation, contre la coupe des bois trop jeunes.

L'agriculture n'échappa pas à la fièvre de réglementation qui saisit toute bureaucratie du moment qu'elle prend une certaine consistance. Une ordonnance du 5 juin 1731 interdit toute nouvelle plantation de vignes et prescrivit d'arracher celles qui n'avaient pas été cultivées depuis deux années, avec défense de les replanter sans une permission royale; les propriétaires devaient attendre que leurs bois eussent dix années au moins avant de les couper, et, le 12 juillet, les récoltes ayant manqué en Provence et des orages ayant ravagé le Midi, la sortie des grains hors du royaume fut prohibée.

Préoccupations de l'administration touchant

Les ministres protégèrent les revenus de la ville de Paris contre la fraude, en permettant de visiter aux

le mauvais état de beaucoup de maisons de Paris et d'autres désordres.

barrières les carrosses, chaises de poste ou fourgons royaux. L'état pitoyable d'une foule de rues de la capitale les préoccupait beaucoup. Des maisons laissées depuis longtemps sans réparations ensevelissaient fréquemment leurs habitants sous leurs ruines. Les pavés qui devaient servir à la réparation de la voie publique étaient enlevés chaque nuit; les voleurs allaient même jusqu'à détruire la chaussée dans certaines rues pour en vendre les matériaux. Il fallut simplifier par une déclaration les formalités à remplir pour forcer les propriétaires à exécuter les travaux nécessaires à la consolidation de leurs maisons. Une ordonnance punit les vols de matériaux à Paris, — la négligence des voituriers qui encombraient dans la campagne les routes pavées par des dépôts de terre ou de gravois, — l'incurie des cultivateurs qui jetaient au milieu de la voie publique du fumier et d'autres immondices, ou qui comblaient les fossés en en dégradant les berges, — enfin les vols des bateliers et des pêcheurs qui enlevaient fréquemment les planches et les ferrures des ponts.

On grave les noms des rues sur la pierre des maisons. Les travaux pour l'ouverture du canal de Picardie sont repris, on améliore le cours de la Loire, on assainit des contrées rendues inhabitables par des fièvres. Les salines du Peccais.

Des écriteaux furent placés, en 1728, au coin des rues de la capitale, dont les noms n'étaient connus jusque-là que par tradition, amélioration qui ne tarda pas à être imitée par les autres villes du royaume et qui, en peu de temps, amena la fixation définitive des noms des rues au moyen d'une inscription gravée sur la pierre des maisons. Dans le même moment, le colonel Maulevrier reprit le creusement du canal de Picardie, auquel il employa son régiment, et il poussa ce travail assez vivement pour que la branche du canal qui joint la Somme à l'Oise fût terminée en 1732.

Paris et Rouen se trouvèrent ainsi mis en communication avec Saint-Quentin, et des améliorations semblables rendirent la Loire navigable entre Saint-Rambert et Roanne. L'attention du gouvernement se porta aussi sur la situation d'Aigues-Mortes, qui se dépeuplait chaque jour. Le port et les canaux qui entouraient cette ville avaient fini par se combler après un siècle et demi d'abandon. L'étang qui touche à ses murs, privé de toute communication avec la mer, s'était converti en un marais pestilentiel. Les habitants qui jouissaient de quelque aisance avaient fui; beaucoup de maisons sans locataires avaient été démolies, et les malheureux que la misère avait retenus dans le lieu de leur naissance languissaient, dévorés par les fièvres. Les salines du Peccais, qui avaient autrefois fait vivre une population nombreuse, devaient recruter des travailleurs dans les pays voisins. Leurs étangs envahis par les eaux du Vistre et du Vidourle, qui s'y déchargeaient faute d'écoulement dans la mer, ou par les débordements du Rhône, étaient menacés d'une ruine prochaine, quand enfin le gouvernement se résolut, en 1725, à faire exécuter les travaux les plus indispensables. Conduits avec lenteur et plusieurs fois interrompus, ils assainirent peu à peu la contrée jusqu'à leur achèvement, en 1745.

L'administration se perfectionne au point de vue de la centralisation.

La ville de Valence, ruinée par la révocation de l'Édit de Nantes qui avait détruit ses manufactures de draps, était devenue presque déserte. Les droits exorbitants qui s'y levaient sur les marchandises de transit, en éloignaient le commerce, et le pays ne savait plus où placer les laines de ses troupeaux,

lorsque le gouvernement essaya d'arrêter sa décadence. Il abaissa, en 1727, le tarif de la douane de Valence pour le mettre en rapport avec celui des autres douanes établies sur les bords du Rhône. Un arrêt de 1728 ayant permis aux habitants de Dieppe de faire concurrence aux acheteurs des forêts du roi chargés d'approvisionner de bois la ville, ils offrirent pour les bois de l'État un prix plus élevé et fournirent néanmoins, à un prix moindre, à dix-huit francs la corde[1], le chauffage aux habitants, double résultat qui montra combien était onéreux l'ancien monopole. L'administration se perfectionnait d'ailleurs chaque jour dans les détails. Elle améliorait constamment les tableaux statistiques dressés chaque quinzaine par les subdélégués des provinces et publiés en résumé chaque mois pour porter à la connaissance du public le prix des grains sur tous les marchés du royaume. Elle insistait pour que les mesures de capacité, si différentes selon les localités, fussent ramenées au setier de Paris du poids de 240 livres, et pour qu'on ne lui envoyât plus des états où la mesure de froment fût dans la même province évaluée tantôt à vingt, tantôt à trente ou même à soixante livres[2]. L'administration supérieure s'efforçait d'obtenir des subdélégués des réponses aussi exactes que possible; mais la correspondance ministérielle nous apprend que ces efforts n'étaient pas couronnés de plus de succès qu'aujourd'hui.

[1] La corde royale ou des eaux et forêts équivalait à 3 stères 840. La corde de Dieppe, plus faible d'un huitième que la corde royale, valait par conséquent 3 stères 360.

[2] Un état de la récolte de 1732, en Franche-Comté, nous apprend qu'à Dole la mesure de blé pesait de 28 à 29 livres, à Vesoul 60, à Baume 40, à Saint-Claude 22, à Orgelet 30 et à Lons-le-Saulnier de 25 à 30.

Comme les maires de nos jours, les subdélégués remplissaient au hasard les colonnes des tableaux qui leur étaient envoyés, et le seul progrès appréciable consiste dans le nombre croissant des colonnes de ces mêmes tableaux.

Les bureaux des ministères se peuplaient chaque jour davantage, et avec le nombre de leurs employés croissait leur autorité sur la France entière. Si les fermiers du duc de Durford ou du comte de Grammont ne pouvaient pas vendre leurs blés en Franche-Comté, ils étaient obligés de s'adresser à Versailles pour obtenir la permission de les exporter. L'abbaye de Saint-Claude devait demander à Versailles l'autorisation d'aller chercher dans le pays de Gex des acheteurs pour les produits de ses terres. C'était à Versailles que les fournisseurs des armées sollicitaient la permission de se présenter sur les marchés d'une province. Les commis de Versailles pouvaient permettre à un couvent de tirer ses provisions des campagnes avoisinantes ou le lui défendre. Les habitants de Besançon, s'étant trouvés un moment privés par les neiges de communications avec le dehors, écrivirent à Versailles pour que les bureaux du ministre demandassent à leur propre archevêque une dispense du maigre en leur faveur [1].

[1] *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXI, p. 306, 330, 333, 319, 357, 343, 361, 326, 320, 335. — *Archives générales*, K 979 (Mémoires sur la généralité de Lyon); K 1264. — *Essais sur la statistique et l'histoire du département de la Drôme*, par Delacroix, in-8°, p. 218. — *Essais historiques sur la ville de Valence*, par Jules Ollivier, in-8°, 1831, p. 144. — *Journal historique du règne de Louis XV*, année 1730. — *Histoire du Berry*, par Raynal, Bourges, 1846, t. IV, 2e partie, p. 422. — *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 168. — *Collection de Court*, manuscrit in-folio appartenant à M. Dumont, bibliothécaire à Lausanne,

La tutelle exercée par le gouvernement sur les intérêts privés énerve toute initiative individuelle. Le gouvernement que l'on a admiré sous l'Empire comme une nouveauté, est construit de toutes pièces

La vie de la France se concentrait de plus en plus dans la capitale, l'initiative individuelle disparaissait sous une tutelle qui énervait les âmes en entravant les volontés. Les Français s'endormaient dans les liens de plus en plus resserrés de ce qu'on appellé une administration perfectionnée. Ils devaient finir par les briser dans un moment de colère; mais des habitudes de servilité ne se perdent pas en un jour. Ils ont détruit sans retour possible des priviléges choquants et une caste qui ne pouvait plus vivre; mais, à la suite d'une effroyable tempête, ont reparu le pouvoir absolu et avec lui les chaînes de l'ancien régime. Les Français, épouvantés d'une sanglante anarchie, ont salué comme une nouveauté cette résurrection d'une armée de fonctionnaires recevant le mot d'ordre de Paris et chargés non-seulement de veiller aux intérêts matériels de la nation, mais de penser pour elle. La forme d'un gouvernement ne s'improvise pas; elle est, comme les lois, le fruit du temps. Nous avons dû signaler le moment où le pouvoir absolu, se développant par sa

lettre du 30 août 1731. — Laboulinière, t. III, p. 403. — *Histoire des droits anciens et prérogatives et franchises de la ville de Saint-Quentin en Picardie*, par Louis Hordret, in-8°, Paris, 1781. — *Précis chronologique, généalogique et anecdotique de l'Histoire de France*, par Gabriel Peignot, Paris et Dijon, 1815, in-8°, p. 243. — *Histoire d'Aigues-Mortes*, par F.-Em. Di Pietro, in-8°, Paris, 1849, p. 307. — *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, in-12, Paris, 1775, t. II, p. 467. — *Archives de l'intendance de Besançon*, Lettres de cour de 1718 à 1744, Grains : Dodun à La Neuville, 31 janvier 1723; Le Pelletier à La Neuville, 1er janvier et 27 septembre 1727; à M. Megret de Sérilly, 26 mai 1744; Orry à la Neuville, 14 juillet 1732; Leboucher, 26 mai 1743; Le Pelletier à La Neuville, 27 septembre 1728; D'Argenson à MM. de Sérilly et de Vanolles, 30 décembre 1743, 30 avril 1744; Demande de la supérieure des Nouvelles Catholiques de Gex, 9 novembre 1742; Les directeurs des mines de Giromagny à M. de Vanolles, mai 1743; d'Angervilliers à La Neuville, 17 février 1731.

durée même, perfectionna les rouages de la machine gouvernementale et commença, sous prétexte d'unité, à détruire toute indépendance, toute virilité dans la nation française. Nous aurons à signaler ses progrès au fur et à mesure que nous avancerons dans cette histoire. Nous verrons de vieilles institutions, depuis longtemps oubliées, reparaître comme nouvelles et comme le fruit naturel d'un ordre de choses où la volonté du peuple ne peut se manifester, où la dignité du citoyen n'est pas respectée. Heureusement qu'au moment où nous sommes parvenus, la France avait à sa tête un ministre qui désirait rétablir l'ordre dans les finances et ramener la prospérité du royaume. Dans cette intention patriotique, Fleury avait fait les plus grands efforts pour conserver la paix en Europe; mais le moment approchait où il ne pourrait plus dominer les événements.

Plaintes de l'Empereur contre le traité de Séville; l'Espagne en réclame l'exécution immédiate; effet produit en Angleterre par ce traité.

L'Empereur accueillit le traité de Séville avec un mécontentement d'autant plus bruyant qu'il avait, comme la reine d'Espagne, un intérêt de famille à sauvegarder; il voulait faire reconnaître par les puissances européennes la pragmatique-sanction qu'il avait établie pour laisser à sa fille la succession de ses États. Il fit donc remettre immédiatement à Philippe V un mémoire où il lui rappelait le traité de la quadruple alliance, sa résolution de l'observer et les périls auxquels s'exposerait l'Espagne si elle s'en écartait. Puis il s'adressa aux princes de l'Empire et leur exposa, dans un décret envoyé à la commission impériale, tout ce qu'il avait fait pour le maintien de la paix. Il y rappelait l'art. V de la quadruple alliance, par lequel il avait promis l'investiture des duchés de Parme et de

Toscane à un infant d'Espagne, dès que la succession de ces duchés serait ouverte; il faisait connaître les ordres qui avaient été donnés pour assurer les intérêts de Don Carlos, et, à la loyauté de sa conduite, il opposait la teneur du traité de Séville, qui autorisait l'entrée de troupes espagnoles dans les duchés, sans tenir aucun compte des traités existants, et qui disposait de ces pays du vivant même du légitime souverain. Après avoir fait sentir tout l'odieux d'un pareil procédé, qui rompait les liens les plus essentiels de la société humaine, il finissait par faire appel aux forces de l'Empire, en cas d'atteinte à la tranquillité de l'Italie et à la sûreté de ses États héréditaires. Le ministre de France, Chavigny, répondit à ce mémoire dans un écrit qui fut distribué à tous les membres de la Diète. Cette guerre de plume n'arrêta pas les préparatifs militaires, et l'Empereur rassembla des troupes pour protéger l'Italie contre une invasion de l'Espagne.

La reine d'Espagne, avec sa fougue ordinaire, crut à une exécution immédiate du traité qu'elle venait de conclure. Sans réfléchir que la France et l'Angleterre, moins pressées qu'elle d'entamer les hostilités, travailleraient d'abord à amener pacifiquement l'Empereur à accepter la convention de Séville, elle prit des mesures pour envahir l'Italie dès le printemps. Les troupes espagnoles se concentraient donc dans les ports d'embarquement au moment où celles de l'Empereur franchissaient les Alpes, et la diplomatie se préparait à soutenir par des négociations les efforts des généraux. Ascanio demandait au grand-duc de recevoir les troupes espagnoles; le comte de Caïmo

le pressait, au nom de l'empereur, de n'en rien faire. Décidé à attendre les événements de peur de se compromettre, le grand-duc temporisait, et ce fut malgré lui que le comte de Mercy entra dans ses États à la tête des troupes impériales.

La France ne voulait pas la guerre; elle avait assuré l'Autriche de ses dispositions pacifiques, mais elle refusait toujours de reconnaître la pragmatique-sanction et repoussait toutes les insinuations et les avances que l'Empereur lui faisait pour obtenir son adhésion.

La nouvelle du traité de Séville avait été accueillie d'abord avec faveur en Angleterre, parce qu'il apportait une solution à un état d'incertitude fatigant pour la nation. Le gouvernement avait immédiatement opéré des réformes dans l'armée, afin de se concilier l'opinion. Il proposa de nommer des commissaires qui réglassent les indemnités dues aux Anglais par les Espagnols, et le bruit se répandit que la compagnie du Sud avait acheté pour trois cent mille livres sterling de marchandises, qu'elle devait envoyer en Amérique, dès que la cédule du roi d'Espagne serait arrivée. Les ministres, qui désiraient retarder jusqu'à l'ouverture du parlement la publication du traité, s'efforcèrent de le tenir secret; mais les dispositions principales en transpirèrent. L'opposition s'en empara pour les critiquer. Le ministère, qui attendait impatiemment les cédules d'Espagne autorisant l'admission du vaisseau de la compagnie du Sud dans les ports des Indes espagnoles conformément au contrat de l'assiento depuis peu rétabli, se vit contraint, par les lenteurs du cabinet de Madrid, de recourir à la publicité

afin de combattre les préventions qu'on cherchait à soulever contre ses actes. Enfin le parlement s'ouvrit. Le roi se félicita d'avoir prévenu une guerre européenne, dont on ne pouvait prévoir les conséquences : « Ce traité, dit-il, confirmant et renouvelant tous ceux précédemment faits avec l'Espagne, rétablit l'exercice libre et non interrompu pour l'avenir du commerce anglais, et stipule une juste et ample restitution et réparation des saisies et dégradations commises contre lui. » La Chambre des Communes et la Chambre des Lords adhérèrent au traité par des adresses; mais vingt-trois pairs protestèrent : « Parce que nous ne savons pas, disaient-ils, si tous les traités et conventions conclus entre l'Angleterre et l'Espagne sont assez avantageux... pour être renouvelés et confirmés ;... parce que nous craignons qu'il ne soit d'une très-grande conséquence de nous engager, comme nous le faisons par ce traité, à ratifier et à garantir tout accord fait entre le roi d'Espagne et les ducs de Toscane et de Parme concernant les garnisons une fois établies dans leurs États; parce que l'obligation où sont nos marchands de prouver à la cour d'Espagne la justice de leurs demandes au sujet de leurs pertes est, selon notre opinion, une dureté à leur égard et un déshonneur pour la nation, et... qu'après tout, ces malheureux marchands n'ont que fort peu d'espérance d'obtenir des commissaires ce qu'ils n'ont pu obtenir des plénipotentiaires ; parce que nous sommes obligés d'assister l'Espagne pour qu'elle puisse introduire six mille Espagnols dans les places de Toscane et de Parme,... et que nous craignons qu'il n'en résulte des troubles sans fin et des dépenses

excessives ;... parce que les changements faits au traité de la quadruple alliance l'ont été sans le consentement de l'Empereur ;... parce que nous craignons que dans ce traité il n'y ait une omission artificieuse de quelque stipulation claire et expresse qui nous assure nos droits sur Gibraltar et Minorque. » Dans la discussion qui s'engagea à la Chambre des Communes, le chevalier Windham s'éleva contre l'inexécution des traités relatifs à la destruction de Dunkerque, blâma la connivence des ministres avec la France, contrairement aux intérêts de l'Angleterre, et fit comparaître devant la Chambre des patrons de navires, qui attestèrent que le port de Dunkerque était en état de recevoir des vaisseaux de trois cents tonneaux. A ses critiques, d'autres orateurs ajoutèrent des reproches sur l'établissement des Français dans les îles de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent, en sorte que, pour calmer les esprits, Walpole fut obligé de déclarer qu'il avait envoyé le colonel Amstrong à Dunkerque en le chargeant d'examiner l'état du port.

Sur sa demande, Fleury envoya, de son côté, des commissaires à Dunkerque avec ordre de s'assurer, disait-il, si les habitants n'avaient pas exécuté quelques travaux contrairement au traité d'Utrecht, et de les faire détruire s'ils existaient. Les Communes ne se contentèrent pas de cette satisfaction notifiée par Chauvelin. Des orateurs reprochèrent au gouvernement d'avoir souffert l'établissement de quelques familles françaises dans l'île de Sainte-Lucie, et la défiance de la chambre la porta à adopter un bill, repoussé par les pairs du royaume, bill portant qu'à

l'avenir aucun pensionnaire du roi ne pourrait siéger dans son sein. L'Angleterre se trouvait donc conduite par l'instinct de ses véritables intérêts à se rapprocher de l'Autriche, pays sans flotte et sans colonies, et à s'éloigner de la France et de l'Espagne, dont les vastes possessions d'outre-mer excitaient l'envie, en même temps que la faiblesse de leurs marines encourageait les espérances de la Grande-Bretagne. Walpole, comprenant les tendances de l'opinion publique, se promit donc d'éviter, sans rompre avec la France, de recourir à la force pour obtenir l'exécution du traité de Séville. Aussi, à la clôture du parlement, le 15 mai 1730, le roi Georges II proclama-t-il hautement sa détermination de maintenir ce traité, tout en s'applaudissant de la pacification générale qui serait le fruit des puissantes alliances nouées par son gouvernement.

L'Espagne veut la guerre et s'épuise en préparatifs; conférences tenues à Paris avec l'ambassadeur d'Espagne.

Loin de se conformer aux intentions pacifiques de ses alliés, l'Espagne se hâta de pousser ses armements, de rassembler des troupes et d'organiser son artillerie. En vain l'ambassadeur français essaya-t-il, conformément à ses instructions, d'arrêter des dépenses ruineuses; Philippe V ne respirait que la guerre et n'était préoccupé que de la crainte de trouver l'Empereur décidé à éviter de courir la chance des combats. Le roi et la reine d'Espagne se montrèrent fort mécontents des ménagements gardés par la France et l'Angleterre lors de la communication du traité de Séville à l'Empereur, et leur ambassadeur, en faisant part de ce même traité au grand-duc de Florence, lui déclara brutalement que les États de Toscane et de Parme appartenaient par toutes les lois

à don Carlos, parce que les grandes puissances de l'Europe l'avaient ainsi décidé. Les ambassadeurs espagnols à Paris reçurent de Madrid des plans de campagne tout dressés, qui furent soumis aux généraux anglais et hollandais, Amstrong et Grovenstein. « Si vous avez lu les Amadis, dit Fleury à Villars en lui parlant des projets militaires de l'Espagne, vous pouvez compter que leurs faits de guerre sont moins surprenants que ceux que nous demandent le roi et la reine. » Le marquis de Spinola, capitaine général au serviee d'Espagne, étant venu à Versailles en presser l'exécution, il se tint chez Villars un conseil auquel assistèrent les ambassadeurs d'Angleterre, de Hollande et d'Espagne. Spinola, insistant sur l'envoi de vingt-cinq mille Français en Italie, Fleury fit répondre qu'ils n'avaient jamais été promis par le traité de Séville. Les Espagnols soutinrent avec vivacité que le cardinal avait pris des engagements formels, et il en résulta une discussion assez vive entre Villars et Spinola. Ce fut en vain que Villars essaya d'obtenir l'avis des ministres de Hollande et d'Angleterre, qui gardèrent l'attitude d'auditeurs silencieux, laissant aux Français le rôle peu gracieux de contradicteurs des Espagnols. Dans une autre conférence chez Spinola, Chauvelin opposa aux plans de guerre soutenus par ce général d'autres projets qu'il défendit avec la faconde stérile qu'emploient souvent les hommes habitués à manier la parole, lorsqu'ils désirent éloigner une solution. « Vous ne voulez que nous amuser et faire perdre la campagne, » lui répondit le marquis de Sainte-Croix, un des ambassadeurs d'Espagne. On finit par décider qu'un mémoire rédigé

avec soin exposerait toutes les difficultés de l'entreprise proposée par l'Espagne. Les ambassadeurs de Hollande et d'Angleterre en pesèrent les termes et apposèrent leurs signatures à côté de celles des maréchaux de Villars et de Berwick. Spinola répondit par écrit aux objections formulées dans ce mémoire, et, sous prétexte que son séjour à Paris était sans utilité pour son maître, il demanda ses passeports. Fleury, qui ne voulait pas refuser toute espèce de satisfaction à la cour de Madrid, assembla de nouveau les ambassadeurs de Hollande et d'Angleterre avec les généraux Grovestein, Amstrong et les maréchaux Villars et Berwick. La réponse de Spinola fut discutée, et le cardinal demanda que les alliés prissent de concert des mesures tant pour faire exécuter le traité de Séville que pour mettre des bornes à l'insatiable ambition de la reine d'Espagne. Lord Arrington répondit froidement que, puisque l'on avait promis à l'Espagne d'attaquer la Sicile dans le cas où il ne serait pas possible d'aller à Naples, il fallait lui tenir parole, et il finit par avouer à Villars que, dans son opinion, la guerre deviendrait générale. « Pourquoi donc, lui répliqua Villars, puisque vous commencez une guerre générale et que vous êtes les maîtres d'attaquer par où vous voudrez, pourquoi débuter par l'entreprise la moins sage, puisque c'est la plus coûteuse et la plus difficile? » Après une discussion de trois heures, où les Hollandais et les Anglais laissèrent voir leur répugnance à recourir aux armes, il fut résolu que l'on poserait les bases d'un traité en vue d'une guerre générale, et que les hostilités cesseraient le jour où l'Empereur consentirait à

l'entrée de garnisons espagnoles dans les villes de Florence et de Parme. Le marquis de Spinola ayant reçu sur ces entrefaites une dépêche où le roi d'Espagne lui mandait qu'en cas qu'on ne voulût pas aller à Naples, il aimerait encore mieux qu'on attaquât la Sicile que de ne rien faire, Fleury convoqua de nouveau les représentants de la Hollande et de l'Angleterre. Il fut arrêté qu'on tenterait un dernier effort pour conjurer la guerre. Un ultimatum, envoyé à Vienne le 30 mai 1730, assura à l'Empereur que le traité de Séville n'avait pas la portée qu'il lui avait attribuée. La France, l'Angleterre et la Hollande, confirmant « la déclaration déjà faite à Sa Majesté Impériale des motifs qui les avaient déterminées, » proposaient de nouveau d'expliquer « le sens de ce traité pour le restreindre au même effet et au même objet qu'avait toujours eus la stipulation des garnisons neutres, » persuadées que cette interprétation déterminerait « Sa Majesté Impériale à consentir à l'exécution d'un traité qui ne pouvait lui causer aucun préjudice. » Si, ajoutait l'ultimatum, « l'Empereur se portait, en consentant dès à présent à l'introduction des garnisons espagnoles, à terminer l'affaire d'Ostende, à régler avec les Allemands celle d'Ostfrise et de Mecklembourg, et à convenir que, lors de l'établissement des princesses ses filles, il ne serait rien fait qui pût être nuisible ou contraire à la balance nécessaire pour la tranquillité publique,... la France, l'Angleterre et les États-Généraux s'engageraient » à garantir par des articles secrets les arrangements de succession que l'Empereur pourrait faire pour ses États d'Italie, et les avantages qu'il assurerait, tou-

jours en Italie, à l'aînée des archiduchesses ses filles.»

L'Empereur répondit à cet appel adressé à ses sentiments pacifiques, en retraçant les efforts qu'il avait faits pour affermir le repos de l'Europe. Il se plaignit de la conclusion du traité de Séville « à son insu et exclusion, » et soutint qu'introduire « des troupes espagnoles dans les places fortes de Toscane et de Parme, c'était contrevenir à un des plus importants points établis par un consentement unanime des principales puissances de l'Europe pour en fixer l'équilibre. » Il refusa donc d'accéder aux demandes des alliés, cependant comme il était, aussi bien que la reine d'Espagne, guidé dans sa conduite par les intérêts de sa famille il ajoutait : « Après des marques si éclatantes... du vrai désir que l'Empereur a d'entretenir une bonne intelligence,... il ne peut pas être difficile de s'entendre... Tout déterminé que l'Empereur est de ne pas se laisser lier les mains au sujet de l'établissement de ses filles, il n'a néanmoins nulle répugnance de renouveler les assurances qu'il a tant de fois données;... mais, après une offre si équitable et si avantageuse, il doit être en droit d'insister sur la garantie de l'ordre de la succession dans la même forme et généralité en laquelle il s'en est chargé en faveur des autres puissances. Comme il n'y a rien de douteux dans cet ordre de succession, il ne peut y avoir nulle difficulté de le garantir; il se trouve établi depuis un temps immémorial dans l'auguste maison d'Autriche... Il a paru à juste titre surprenant à l'Empereur » que, dans les propositions qui lui ont été faites, « on ait fait semblant de l'ignorer et même de supposer tout le contraire... Ce serait avoir des

vues bien opposées au repos de l'Europe et à son équilibre... que de vouloir restreindre la garantie dont il s'agit aux seuls États que l'Empereur possède en Italie et à une seule de ses filles;... mais, supposé que la France, l'Angleterre et les États-Généraux des Provinces-Unies consentent aux justes désirs de l'Empereur, il sera aisé de terminer à l'amiable l'affaire du commerce d'Ostende... »

Irritation de la cour de Madrid contre la France, correspondance du marquis de Brancas.

L'irritation des souverains espagnols fut extrême à la lecture de l'ultimatum envoyé à Vienne. Ils accusèrent Fleury d'abuser de la confiance qu'ils lui avaient témoignée, et la reine, apercevant l'ambassadeur français, le marquis de Brancas, à la sortie du Conseil, lui dit avec vivacité : « Je ne veux point parler, crainte de n'être pas maîtresse de mes paroles. Parlez au marquis de La Paz. » Ce ministre lui exprima l'étonnement causé à ses maîtres par le manque de parole de la France, qui faisait échouer l'expédition préparée contre Naples. Philippe V, à l'appui des plaintes de son ministre, ajouta qu'il lui avait été assuré que la France traitait avec l'Empereur. Brancas, en mandant ces nouvelles à Versailles, fit observer que les dépenses de l'Espagne avaient été si considérables qu'il serait impossible de les renouveler, si la guerre était ajournée à l'année suivante. Cette situation financière, qui pouvait entraîner la cour de Madrid dans des partis violents, préoccupait beaucoup le gouvernement français, et Villars exprima plusieurs fois la crainte que l'Espagne ne s'entendît secrètement avec l'Empereur.

Les Anglais laissaient percer de plus en plus leur résolution de ne pas attaquer l'Empire, sans dissi-

muler d'ailleurs qu'une guerre entreprise par la France et l'Espagne contre l'Empereur ne leur serait pas désagréable. Le marquis de Spinola étant retourné en Espagne, où il avait été fort mal reçu à cause du peu de succès de sa mission, les réunions des généraux et des ambassadeurs continuèrent, malgré son absence, à Versailles. Il y fut décidé qu'avant d'entrer en campagne, il fallait s'entendre sur toutes les éventualités qui pourraient se présenter entre les alliés. Fleury donna avis de cette résolution au marquis de La Paz, qui se hâta de communiquer sa lettre aux ministres anglais. Ils nièrent que l'on fût convenu de n'agir qu'après l'adoption d'un plan de guerre générale, faisant retomber ainsi sur la France seule l'odieux d'une inaction qui mettait la cour de Madrid dans une grande colère. Les ambassadeurs d'Espagne eurent ordre d'exiger du cabinet de Versailles une réponse catégorique et de déclarer que, les lenteurs de l'Empereur ayant entraîné l'Espagne dans de grandes dépenses, elle ne pouvait plus se contenter de l'introduction de ses troupes dans les duchés, mais qu'elle réclamait la restitution de Naples et de la Sicile. Le marquis de Brancas, embarrassé du rôle qu'il jouait à Madrid, demanda son rappel; et le marquis de Castelar, ministre de la guerre en Espagne, vint à Paris pour essayer de faire écarter le cardinal Fleury du ministère et d'entraîner la France dans les projets de Philippe V.

Abdication du roi de Sardaigne Victor-Amédée.

Pressée de se créer des alliés, la cour de Madrid avait offert une partie du Milanais, puis le Milanais tout entier au roi de Sardaigne, à condition qu'il favoriserait ses desseins sur l'Italie. Victor-Amédée,

habitué depuis près de cinquante ans à jouer des rôles fort divers, suivait cette négociation quand tout à coup, à la suite d'un Conseil tenu comme à l'ordinaire avec ses ministres, il déclara qu'il se démettait de la royauté et cédait la couronne à son fils. Le nouveau roi de Sardaigne avait vingt-neuf ans quand son père lui abandonna son palais pour se retirer à Chambéry. A peine arrivé en Savoie, Victor-Amédée, alors âgé de soixante-quatre ans, déclara son mariage avec la comtesse de Saint-Sébastien, fille d'un de ses anciens ministres, et s'essaya à vivre comme un simple particulier. L'agitation de son existence passée devait rendre difficile la vie monotone qu'il avait choisie dans un moment d'ennui ou d'embarras, causé peut-être par les engagements contraires qu'il avait pris à la fois avec l'Espagne et avec l'Empire. Aussi voulut-il, peu de mois après, reprendre le sceptre qu'il avait volontairement déposé, mais sa tentative échoua. Emprisonné dans le château de Montcalier et oublié de son petit-fils le roi de France comme de son gendre Philippe V, il ne survécut que deux années à son abdication.

Conjuration des Marmouzets en 1730.

En arrivant à Versailles, le 27 octobre, le marquis de Castelar trouva la cour encore toute émue d'une conjuration ridicule tramée contre Fleury par quelques jeunes seigneurs. Le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, et le duc d'Épernon, fils d'un premier mariage de la comtesse de Toulouse, vivaient avec le roi en une sorte d'intimité. Dans leurs relations quotidiennes, bien des réflexions futiles, bien des mots sans importance s'étaient échan-

gés entre eux sur les affaires du jour. Le roi souriait à leurs boutades et quelquefois même entrait dans leurs idées. Il n'en fallut pas davantage pour les convaincre de l'irrésistible influence qu'ils exerçaient et leur inspirer le désir de gouverner eux-mêmes l'État, après s'être débarrassés du vieux cardinal. Ils s'ouvrirent de leur projet à Richelieu; mais le duc, trop avisé pour croire à la réussite, se contenta de leur garder le secret et se retira à Richelieu pour attendre le résultat de l'orage qu'il prévoyait. Peu de jours après, un mémoire, attribué par les uns au cardinal de Polignac, par les autres au maître des requêtes Mandat, son chargé d'affaires à Paris, fut présenté à Louis XV par ses jeunes amis. Dans la crainte de se compromettre, ils n'avaient voulu s'en dessaisir qu'à la condition que le roi le copierait et leur rendrait l'original. Mais Fleury, à qui l'éveil avait été donné par les propos des deux conspirateurs, ne tarda pas à savoir ce qui s'était passé. Il demanda le mémoire au roi, qui, après avoir nié d'abord qu'il l'eût reçu, finit par le lui remettre en lui révélant les noms des personnes dont il le tenait. Le cardinal n'y trouva que de banales déclamations sur les souffrances des peuples, sur l'anéantissement du commerce, sur les fautes de son administration, qui avait retranché des rentes viagères, fait trop de concessions aux fermiers généraux, acheté la paix par de coûteux sacrifices et réalisé de mesquines économies sur les dépenses de la maison du roi, faute de comprendre que le commerce ne peut se soutenir que par la circulation de l'argent. A ces maux, il y avait un remède infaillible, qui devait changer la face du royaume,

répandre partout la joie et faire surgir des trésors cachés, et ce remède, c'était que le roi prît lui-même la direction des affaires et fît choix de sages ministres. Le mémoire se terminait par cette réflexion, que c'était au cardinal de Fleury à engager le premier Sa Majesté à agir de la sorte.

« Qu'est-ce que Votre Majesté entend faire de ces messieurs? demanda Fleury après cette lecture. — Ce que vous jugerez à propos, » répliqua le roi. Le lendemain les ducs de Gesvres et d'Épernon furent invités à dîner chez le cardinal et, quelques jours après, le duc d'Épernon se rendit à Bellegarde sur l'invitation du duc d'Antin, qui l'informa que ce séjour lui était assigné jusqu'à nouvel ordre. En même temps, le duc de Gesvres fut engagé à se retirer à Gesvres. Ce fut ainsi que finit la conjuration des Marmouzets, qui n'attira aucun désagrément à Mandat, quoiqu'il eût procuré le mémoire, si toutefois il ne l'avait pas rédigé lui-même. Fleury se contenta de faire changer les serrures des petits appartements et d'ordonner qu'on n'en donnât les clefs qu'aux personnes de service. Le lendemain, il accompagna le roi à Rambouillet chez le comte de Toulouse.

Mais si le cardinal s'inquiétait peu de semblables étourderies, les affaires du royaume lui causaient en revanche des soucis qui allaient jusqu'au découragement. « Ma charge est à vendre, » s'écria-t-il un jour à Marly, au milieu d'une conversation insignifiante. Il craignait que l'Angleterre ne finît par s'entendre avec l'Empereur et ne savait comment la France pourrait s'arranger avec l'Espagne.

A l'arrivée de la flottille espagnole qui apportait,

Embarras que continuent à donner à la France les prétentions de la reine d'Espagne et de l'Empereur.

tant en or qu'en marchandises, plus de cinquante millions, la reine décida que la cargaison, dont la majeure partie appartenait à des négociants français, ne serait pas délivrée aux propriétaires. Le ministre Patigno prit plusieurs millions pour les besoins de son administration, et quand le chargé d'affaires de France, Hullin, alla se plaindre au nom de ses compatriotes dépouillés, Patigno lui répondit qu'il attendrait, pour leur rendre justice, que le gouvernement français eût rempli ses engagements envers l'Espagne. « Mais, répondit Hullin, la France fait tout ce que vous pouvez désirer sur l'exécution du traité de Séville. — Un seul mot du cardinal Fleury ferait mieux, répliqua Patigno. — Mais quel mot? reprit Hullin. — Menacez les Anglais, ajouta après quelques moments d'hésitation le ministre espagnol. » Les efforts tentés à Vienne pour arriver à un accord échouaient également devant la volonté bien arrêtée de l'Empereur de n'entrer dans aucun arrangement, si le premier article du traité ne contenait pas une garantie formelle de sa pragmatique. Pourquoi ne pas accepter la pragmatique de l'Empereur pour éviter la guerre? demanda un jour le duc d'Orléans au cardinal. « Si le roi avait perdu trois batailles, il ne faudrait pas encore y consentir, » lui répliqua Fleury, et la conversation en resta là, sans que le cardinal voulût avouer les offres qui lui avaient été faites par le comte de Zinzendorf au nom de l'Empereur.

L'Angleterre se rapproche de l'Empire.

Durant ces interminables négociations, les ministres anglais qui tenaient à en finir, se rapprochaient de plus en plus de l'Autriche. Le roi George ne répugnait pas, comme souverain du Hanovre, à accep-

ter des dispositions relatives à la succession des États de l'Empereur, auxquelles avait consenti la Prusse, la plus grande des puissances allemandes. Il existait en outre une considération décisive pour une nation ambitieuse et maritime, celle de conquêtes possibles dans le cas où la guerre éclaterait. L'Autriche, avec les États qui se groupaient autour d'elle, n'était qu'une grande puissance continentale, touchant à la France par plusieurs points de son vaste territoire. L'Espagne et la France, au contraire, étendaient leur autorité sur d'immenses contrées dans les divers continents, contrées accessibles aux flottes ennemies et à peine défendues par la mère-patrie. Malgré leur désir de conserver la paix, les ministres anglais ne pouvaient se soustraire à la force naturelle des choses. Ils étaient d'ailleurs convaincus que l'Espagne poursuivrait ses desseins avec la persistance de l'intérêt personnel.

Dès son arrivée à Versailles, le marquis de Castelar déclara au nom de Philippe V qu'il fallait que la France se décidât à exécuter le traité de Séville ou qu'elle y renonçât. Des lettres de Hullin vinrent appuyer cette sommation hautaine, en insinuant que la cour de Madrid s'apprêtait à traiter directement avec l'Empereur. La France allait donc se trouver isolée, après avoir été un instant le centre de toutes les négociations. C'est à ce moment qu'arrivèrent à la fois la nouvelle de la mort du duc de Parme et celle de l'occupation de ses États par les troupes impériales. De pareils événements ne pouvaient manquer de faire entrer dans une phase nouvelle les négociations qui agitaient les cabinets européens.

L'Angleterre, voyant la France résolue à ne pas admettre la pragmatique, fit comprendre à la cour de Madrid qu'elle n'obtiendrait rien tant qu'elle suivrait la politique du cabinet de Versailles, et le roi George déclara au parlement qu'il fallait donner satisfaction à l'Espagne sur les affaires d'Italie. Placé entre l'Espagne, qui ne voulait entrer dans aucun arrangement, avant qu'on lui eût livré les duchés italiens, et l'Empereur, qui refusait d'entendre à aucun traité si on ne garantissait pas l'exécution de ses dispositions testamentaires, Fleury voyait ses avances repoussées à la fois par Madrid et par Vienne, quand la nouvelle d'un traité entre l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche vint lui apprendre que la direction des affaires de l'Europe lui échappait.

Traité de Vienne, conclu le 16 mars 1731, entre l'Autriche, a Hollande et l'Angleterre.

Ce traité, signé le 16 mars 1731, après plus de seize mois de discussions stériles sur celui de Séville, confirmait tous les traités antérieurs de paix et d'alliance entre les trois puissances et garantissait à chacune d'elles les territoires qu'elle possédait. L'Angleterre et la Hollande, reconnaissant l'ordre de succession établi par la déclaration impériale de 1722, s'obligeaient à le défendre envers et contre tous. L'Empereur promettait, par réciprocité, de permettre l'entrée de six mille Espagnols dans les duchés italiens, et s'engageait en outre à interdire tout commerce entre les Pays-Bas autrichiens ou autres contrées placées jadis sous la domination de l'Espagne d'un côté et les Indes orientales de l'autre. La compagnie d'Ostende ne devait plus à l'avenir envoyer que deux navires par an en Asie.

Inquiétudes de

Ce traité avait-il été conclu du consentement tacite

Fleury à la nouvelle de ce traité, hésitations de la cour d'Espagne sur la conduite qu'elle doit tenir.

de l'Espagne? Telle fut la première question que se posa Fleury. Le marquis de Castelar, qui change tous les jours d'opinion, est-il digne de confiance, quand il affirme que l'Espagne ne veut pas se séparer de la France? En apprenant que les puissances avaient accepté des conditions qu'elles avaient repoussées au congrès tenu en France pour concilier leurs diverses prétentions, Fleury, vivement blessé, commença à comprendre pourquoi la duchesse de Parme s'était déclarée enceinte à la mort de son époux. Elle avait voulu évidemment donner au cabinet de Vienne le temps de mener à bonne fin ses négociations, non-seulement avec l'Angleterre et la Hollande, mais même avec l'Espagne. A son entrée dans les duchés, le comte de Stampa avait en effet déclaré, tout en s'en emparant pour le compte de don Carlos, qu'il les remettrait au fils de la duchesse, si elle en avait un. Deux jours avant la conclusion du traité de Vienne, on savait parfaitement à Paris que la duchesse n'était pas enceinte. Quand l'envoyé de Parme, obéissant aux ordres qu'il avait reçus, notifia à Madrid la prochaine délivrance de sa souveraine, le marquis de La Paz n'hésita pas à accuser cette princesse de supposition de part et l'Empereur de complicité dans ce crime. L'ambition de la reine d'Espagne s'enflammait de plus en plus par la perspective de ce trône que la mort de son prince laissait vacant. Le désir de s'en saisir lui faisait accepter les projets les plus contradictoires. Un jour, le comte de Rothenbourg, qui avait remplacé le marquis de Brancas, mandait à Versailles que le gouvernement espagnol n'hésiterait pas à se lier à l'Empereur s'il lui aban-

donnait Parme ; un autre jour, sous l'impression des violences de Philippe V, Rothenbourg affirmait que ce roi ne traiterait pas avec l'Autriche. Irritée au dernier point contre Fleury, qui contrariait ses rêves de guerre et de conquête, la reine d'Espagne se vengeait sur les Français de l'humeur pacifique du cabinet de Versailles. Elle continuait à refuser à leurs négociants intéressés dans le commerce des colonies espagnoles l'argent apporté pour leur compte par les galions d'Amérique. Quand, au bout d'une année, le gouvernement de Madrid voulut bien consentir enfin à le leur délivrer, le ministre Patignò profita de l'occasion pour ne leur remettre qu'une partie de ce qui leur était dû, en les forçant à échanger l'argent des colonies contre des espèces qui contenaient un cinquième de moins de métal précieux. Toutes les tentatives de Fleury pour s'unir à l'Espagne échouaient contre les prétentions de la reine, qui exigeait qu'une armée française l'aidât à chasser les Autrichiens des duchés et à y établir les Espagnols. « La reine d'Espagne est si folle, s'écriait parfois Fleury dans son impatience, qu'il vaudrait peut-être mieux qu'elle ne traitât pas avec nous. » Le cardinal ne trouvait pas plus de facilité à maintenir la paix avec la cour de Vienne. L'Empereur refusait d'accepter aucun compromis, tant que les puissances ne se seraient pas engagées à soutenir les dispositions qu'il avait prises pour la succession de ses États. Il essayait de vaincre par des menaces l'opposition des électeurs de Bavière et de Saxe, au moment même où la flotte anglaise croisait devant Cadix pour tâcher d'amener l'Espagne à accepter le traité de Vienne.

Fleury refusait avec obstination de se séparer des électeurs allemands et assurait que le roi ne garantirait pas la pragmatique, « quand même il aurait perdu trois batailles. » L'Espagne était donc placée entre l'Angleterre, qui lui offrait de conduire immédiatement l'infant don Carlos dans les duchés, si la cour de Madrid adhérait au traité de Vienne, et la France, qui refusait d'introduire par la force le prince espagnol en Italie ou de consentir aux conditions que l'Empereur mettait à la cession de ces États. Dans une pareille situation, il était impossible que la cour de Madrid ne finît pas par se tourner du côté de l'Angleterre. En apprenant que Fleury avait définitivement refusé de joindre un corps de troupes françaises aux soldats espagnols pour forcer l'entrée des duchés, la reine s'écria : « Je suis femme d'un roi d'Espagne de la maison de France, mais abandonnée par la France. Il faut donc s'attacher à ses amis plutôt qu'à ses parents. »

L'Angleterre rapproche l'Espagne de l'Autriche, l'infant don Carlos se rend en Italie.

Quelques jours avant cette scène de violence, quand la mort du duc de Parme n'était pas encore connue à Madrid, le 28 janvier 1731, le marquis de Castelar s'était rendu à Versailles et avait remis à Fleury une protestation contre l'inexécution du traité de Séville. Il y soutenait que la situation faite à l'Espagne était contraire à sa dignité et à son honneur, et il déclarait que la cour de Madrid, se regardant désormais comme libre de tous les engagements qu'elle avait contractés par ce traité, croyait ne plus devoir consulter que ses intérêts. Il ajoutait qu'à dater de ce jour, il ne s'occuperait plus personnellement d'aucune négociation et qu'il ne resterait en

France que pour attendre les ordres de son souverain. Après un pareil éclat, l'accord ne pouvait manquer de s'établir entre la cour de Madrid et celle de Londres ; aussi apprit-on bientôt que l'Espagne confirmait les Anglais dans leurs privilèges commerciaux, et le 22 juillet, un traité ménagé par le gouvernement d'Angleterre renoua les relations des cours de Vienne et de Madrid. Deux mois après, le 13 septembre, un acte officiel constata que la duchesse de Parme ne pouvait plus espérer d'héritier, et don Carlos, appelé dès lors l'infant duc, se disposa à se rendre en Italie pour prendre définitivement possession du duché de Parme et faire occuper par les Espagnols celui de Toscane. Il partit de Séville le 20 octobre, traversa le Roussillon et le Languedoc et trouva à Antibes une flotte espagnole de vingt vaisseaux et une escadre anglaise qui l'y attendaient. Il fut reçu en souverain lorsqu'il aborda à Livourne.

Mais avant même le départ du prince espagnol pour l'Italie, l'accord entre Vienne et Madrid était déjà presque rompu. L'Empereur avait appris avec surprise, trois jours après la signature du traité qu'il avait conclu avec Philippe V, qu'il existait une convention secrète entre la maison de Médicis et celle des Bourbons d'Espagne, par laquelle le duc de Toscane reconnaissait qu'il aurait depuis longtemps désigné don Carlos pour son successeur, s'il avait cru pouvoir compter sur l'approbation de l'Empereur et des autres puissances. Cette convention, fruit des intrigues de la cour de Madrid, avait été signée au mépris des droits de suzeraineté féodale de l'Empire, et blessa

vivement la cour de Vienne. Sur ses pressantes réclamations, le grand-duc de Toscane fut obligé de l'annuler et d'adhérer purement et simplement au traité conclu entre l'Espagne et l'Empire. De son côté, le gouvernement espagnol déclara publiquement que la convention n'avait eu pour but que d'assurer des avantages personnels au grand-duc de Toscane et à sa sœur l'électrice palatine.

L'Espagne se brouille avec l'Autriche.

Ce fut seulement l'année suivante, le 16 juin 1732, que les troupes espagnoles destinées à occuper les duchés abordèrent en Italie. Le souverain qui les y envoyait était parfaitement décidé à n'observer aucun des engagements qu'il avait contractés et à tenir pour non avenu tout traité qui aurait détaché de sa couronne une parcelle quelconque de l'empire de Charles-Quint. Il s'établit donc avec des transports de joie sur cette terre d'Italie, ancien domaine des rois d'Espagne, ravi qu'il était de posséder un point d'appui pour l'exécution de ses projets ultérieurs. Le fléau de la guerre ne pouvait pas manquer de se déchaîner sur l'Europe, du moment que des souverains la jugeaient nécessaire aux intérêts de leurs familles ou de leur vanité. Dans ces luttes diplomatiques engagées pour pourvoir de trônes les enfants de Philippe V et pour réunir toutes les couronnes portées par l'Empereur sur la tête de sa fille aînée, le cabinet de Versailles seul était dirigé par une politique nationale. Fleury tenait à ne pas se séparer des électeurs d'Allemagne qui avaient été jusqu'alors les fidèles alliés de la France, et comme les électeurs étaient décidés à ne pas accepter la pragmatique décrétée par l'empereur Charles VI, il lui fallait ou renoncer à leur

alliance, ou se décider à les soutenir dans leur opposition. Toute l'année 1732 se passa donc à négocier avec eux. La division qui avait éclaté dès le début entre la cour de Vienne et celle de Madrid, s'accrut encore durant cette même année, et la haine des deux souverains se fit jour dans un rescrit du Conseil Aulique qui déclara nul l'hommage rendu à l'Empereur par don Carlos à Florence, conformément au droit féodal. L'Espagne répondit à cette attaque par la suspension du paiement des deux cent mille florins qu'elle devait pour l'investiture des duchés, et la cour de Madrid se montra de plus en plus ardente à liguer contre l'Empereur le plus grand nombre d'ennemis possible. Désirant détacher le roi de Sardaigne de l'Autriche, elle lui fit offrir le Milanais pour prix de son alliance et sollicita l'appui de la France dans cette négociation. Tout se préparait donc pour une lutte contre l'Autriche, tant en Italie qu'en Allemagne. L'électeur de Saxe, roi de Pologne, avait déjà rassemblé des troupes, en avouant hautement qu'il commencerait les hostilités dès qu'il apprendrait la vacance du trône impérial; mais la mort qui, dans ses prévisions, devait frapper incessamment Charles VI, l'atteignit lui-même. Un abcès gangréneux l'enleva en trois jours, et la guerre qui allait éclater en Allemagne, s'alluma en Pologne.

A la mort de l'Électeur de Saxe, la Russie et l'Autriche prennent des mesures pour empêcher l'élection de Stanislas

A peine la nouvelle de la mort du roi Auguste futelle arrivée à Vienne et à Saint-Pétersbourg, que des troupes russes marchèrent sur Varsovie, et qu'une armée autrichienne occupa la Silésie, sous le prétexte avoué d'empêcher les Polonais d'offrir de nouveau la couronne à Stanislas Leczinski. Envoyer immédia-

tement le beau-père du roi en Pologne devint en un instant le vœu de toute la cour. Villars proposa ce départ dans un conseil, où Fleury soutint que Stanislas avait abdiqué le trône qu'on convoitait pour lui. Villars nia l'abdication; mais Fleury, tout en reconnaissant son erreur, ne voulut jamais permettre à Stanislas de quitter Chambord. Il était urgent de prendre un parti dans un moment aussi solennel. Il fallait traiter au plus tôt avec l'Espagne et avec le roi de Sardaigne, sous peine de laisser la France isolée au milieu de l'Europe. Le désespoir qu'éprouva Fleury en voyant la guerre sur le point d'éclater malgré ses efforts, nuisit à la promptitude de ses résolutions. Les courriers se succédaient entre Madrid, Versailles et Turin, sans qu'aucune proposition pût aboutir. Les dispositions connues du cardinal rendaient ses alliés timides. Philippe V, qui répugnait à confirmer par un traité nouveau sa renonciation à la couronne de France, craignait que don Carlos ne se trouvât exposé en Italie avec des forces insuffisantes aux attaques des troupes autrichiennes. Le roi de Sardaigne redoutait de rester tout à coup sans appui en face de l'Autriche. Un jour, l'ambassadeur de France, M. de Vaugrenant annonçait de Turin la prochaine réponse du marquis d'Orméa au sujet du traité. Par le courrier suivant, le roi de Sardaigne déclarait qu'il acceptait le Milanais; mais il ajoutait : Traitez avec les électeurs de l'Empire, envoyez quarante mille hommes, j'en donnerai trente. Rothenbourg mandait de Madrid : « Le roi et la reine d'Espagne n'ont pas voulu signer le traité, » et Castelar venait expliquer à Versailles que le refus

Leczinski au trône de Pologne.

de ses souverains tenait à leur conviction que les Français ne se décideraient pas à agir. Cependant les événements marchaient rapidement au milieu de ces pourparlers diplomatiques, et la France apprit tout à coup que l'Empereur, la czarine et le roi de Prusse s'étaient unis pour s'opposer à l'élection de Stanislas comme roi de Pologne.

La France forcée de sortir de la situation expectante dans laquelle voulait se tenir Fleury. Traité d'alliance offensive et défensive entre la France, l'Espagne et la Sardaigne, septembre 1733.

Cette provocation était adressée à la France au moment même où les Polonais choisissaient Stanislas pour roi, en s'engageant à n'élire, à l'avenir, qu'un polonais de naissance et à exclure du trône tout prince ayant des États et une armée. Le duc d'Orléans soutint, dans le Conseil qui se réunit pour délibérer sur ce défi jeté à la France, que ce serait un déshonneur de ne pas déclarer la guerre à l'Empire. Le ministre de la guerre, d'Angervilliers, reçut, séance tenante, l'ordre de rédiger un mémoire sur les approvisionnements en vivres et en munitions nécessaires à une armée en campagne. L'ambassadeur Vaugrenant fut chargé de presser à Turin la conclusion d'une alliance et de promettre le Milanais et le duché de Mantoue, sans exiger la cession de la Savoie à la France en échange de cet accroissement de territoire. Dans un second conseil, les partisans de la guerre devenant plus pressants, Chauvelin assura que d'Angervilliers avait reçu l'ordre de faire moudre des farines; mais le ministre de la guerre lui répliqua qu'on ne lui avait encore demandé que des mémoires, et, le garde des sceaux soutenant son dire, il termina le débat par ces mots : « La matière est trop sérieuse pour que je convienne du fait. » Il était impossible que Fleury restât plus long-

temps dans l'indécision. L'ambassadeur espagnol Castelar avait nettement déclaré à Villars : « Nous ne voulons pas que don Carlos soit exposé, et nous le soutiendrons ou par notre union avec vous, que nous désirons préférablement à tout, ou par notre union avec l'Empereur, si vous ne voulez pas faire la guerre. » Le cardinal fut ainsi forcé de prendre un parti. Il fit annoncer à l'Espagne que les armées françaises allaient entrer en campagne, et des courriers, dépêchés en hâte à Turin, portèrent au roi de Sardaigne l'offre du Lodesan et du Crémonais, en outre du Milanais et du duché de Mantoue, avec la garantie du cabinet de Versailles pour un emprunt de quatre millions cinq cent mille livres par mois, réclamée par la cour de Turin. La conclusion de l'alliance entre la France et la Sardaigne coïncida avec la défection de l'électeur de Saxe. Sentant qu'il aurait plus d'avantages à ceindre la couronne de Pologne qu'à disputer quelques parcelles de la succession autrichienne, ce prince s'était hâté d'adhérer à la pragmatique de l'Empereur. Il s'était donc porté candidat au trône de Pologne, et son futur royaume était cerné à la fois par ses propres troupes et par celles de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Quelques vaisseaux de guerre devaient seuls représenter la France dans le conflit qui se préparait. Sur le pont de l'un d'eux, se promenait un personnage vêtu comme le roi Stanislas et couvert des insignes qu'il portait d'habitude. Cette escadre vogua vers Dantzick, et, grâce au déguisement du commandeur de Thianges joint à sa ressemblance avec le beau-père du roi de France, Stanislas put franchir

incognito l'Allemagne et atteindre sans être arrêté les frontières de sa patrie.

Élection de Stanislas comme roi de Pologne, 12 septembre 1733.

Le 20 septembre 1733, des lettres de l'envoyé français à Varsovie, M. de Monty, annoncèrent au cabinet de Versailles que Stanislas avait paru tout à coup au milieu de la diète et venait d'être proclamé roi par les suffrages de soixante mille seigneurs polonais. Depuis plus d'un mois, les colonels français avaient déjà reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments, et le maréchal de Berwick était désigné pour commander l'armée qui devait agir en Allemagne. Il ne restait plus à choisir que le chef des troupes destinées à entrer en Italie. Le roi offrit ce poste au maréchal de Villars, le jour même où il apprit l'élection de Stanislas, et le vainqueur de Denain partit, le 14 octobre, avec le titre de maréchal général[1].

La guerre éclate en Pologne, quinze cents Français sont envoyés à Dantzick, mort du comte de Plélo.

La guerre éclata à la fois sur trois points différents de l'Europe, en Pologne, sur le Rhin et en Italie. Après s'être assuré l'appui de l'Autriche par l'acceptation de la pragmatique, l'électeur de Saxe acheta l'agrément de la czarine Anne par la promesse de donner le duché de Courlande à son favori Biron.

[1] *Mémoires de Villars*, t. III, p. 412 et suiv., 415, 417 et suiv., 426, 436 et suiv., 449 et suiv., 456 et suiv., 470 et suiv., 483 et suiv., 487 et suiv., 494 et suiv.; t. IV, p. 1 et suiv., 27 et suiv., 35 et suiv., 48 et suiv., 63 et suiv., 87 et suiv., 98 et suiv. jusqu'à 138. — *Mémoires de Montgon*, t. VII, p. 321, 325, 395, 399 et suiv., 444, 487. Pièces justificatives, XXXI, XXXIV, XXXV, XLV, XLVI et XLVII; t. VIII, p. 2, 35, 78 et suiv., 83, 86, 91, 103, 182, 186, 255 et suiv., 283 et suiv., 320 et suiv., 341, Pièces justificatives I, II, III, VIII, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII. — *Journal de Barbier*, t. I, p. 327, 383; t. II, p. 25. — *Mémoires de Maurepas*, t. II, p. 165 et suiv. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. V, p. 199 et suiv., 291 et suiv. — *Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière, in-8°, Paris, 1807, t. I, p. 150 et suiv.

L'argent de la Russie obtint facilement de quelques seigneurs polonais qu'ils solliciteraient son intervention dans les affaires de leur patrie. Sur leur demande, vingt mille soldats russes franchirent la frontière, brûlant et saccageant tout le pays, sous prétexte de protéger les droits des Polonais qui avaient imploré leur secours. L'armée polonaise arrêta les Russes sur les bords de la Vistule assez longtemps pour empêcher les électeurs opposés à Stanislas d'arriver pour protester contre son élection; mais les Polonais dévoués aux Russes ne reculèrent pas devant cet obstacle légal, et le jour même où expira le délai fixé pour l'élection, ils se réunirent dans une forêt avec quelques seigneurs qu'ils tenaient enchaînés pour être sûrs de leur adhésion, et ils proclamèrent roi l'électeur de Saxe sous le nom d'Auguste III. Les Russes, pour soutenir le monarque qu'ils venaient de créer, firent traquer par le général Lascy les partisans de Stanislas. L'armée polonaise était encore une de ces armées barbares qu'un manque complet de discipline rend incapables de soutenir le choc de troupes disciplinées. Elle ne présenta aucune résistance sérieuse aux régiments russes, et Stanislas, qui perdait chaque jour du terrain, finit par se replier devant le général Lascy jusqu'à Dantzick, où il s'enferma avec quelques gentilshommes et quelques soldats restés fidèles à sa fortune. Bientôt après, Lascy remit le commandement de son armée au maréchal Munich, qui rallia promptement toutes les troupes russes dispersées en Pologne et commença un bombardement à la suite duquel il tenta un inutile assaut. A partir de ce jour, Munich travailla sans relâche à resserrer

le blocus et écrasa la ville sous une pluie de projectiles. Aux terreurs des habitants découragés par la ruine de leurs familles et par la perspective d'une mort affreuse, les seigneurs polonais ne pouvaient répondre que par de vaines promesses d'un prochain secours de la France et par un appel à leur dévouement pour le roi élu par la Pologne. Fleury, tenu au courant de tout ce qui se passait, se trouvait dans le plus grand embarras. La marine française n'était pas assez nombreuse pour transporter au loin une armée capable de lutter contre des puissances qui étaient chez elles et pouvaient sans difficulté recruter leurs régiments. L'alliance anglaise était ébranlée, et parmi les voisins du royaume au fond duquel se trouvait perdu le beau-père du roi de France, il n'en était aucun sur qui l'on pût s'appuyer pour défendre avec lui l'anarchique et impuissante Pologne.

Aussi les quinze cents Français que le gouvernement se détermina enfin à envoyer à Dantzick sous les ordres du général Lamothe, furent-ils sacrifiés aux exigences de l'opinion publique, qui demandait, sans se rendre compte des difficultés à vaincre, qu'on n'abandonnât pas le père de la reine de France. Arrivé devant Dantzick, Lamothe voit les environs de la place couverts de troupes russes et les travaux du siége fortement soutenus. Il compare la poignée de soldats qu'il amène aux forces qu'il a à vaincre, et il se décide à retourner à Copenhague. A peine débarqué, il se trouve en présence du comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemark. Plélo, qui a conseillé l'expédition et qui est rempli d'ardeur, s'irrite

du calme du général. Il s'indigne de voir la France reculer et discute comme un homme qui comprend qu'il demande l'impossible : « Tentez, dit-il à Lamothe. — C'est facile, réplique un officier, de commander une chose impraticable quand on est en sûreté dans son cabinet. » Plélo relève le propos avec la hauteur d'un gentilhomme brave et étourdi ; il déclare qu'il se mettra à la tête de l'expédition, et l'on apprend un matin à Versailles que l'ambassadeur français a quitté Copenhague pour se rendre à Dantzick. La cour entière était dans l'attente. Un jour que la reine, avec sa naïve bonhomie, vantait la résolution héroïque de Plélo, le cardinal, qui ne pouvait se faire aucune illusion sur le résultat, répondit sèchement : « Il hasarde sa vie et sa fortune. — Oh ! pour sa fortune, je m'en charge, quel que soit le succès, » répliqua Marie. Une lettre du jeune ambassadeur ne tarda pas à donner raison au prévoyant Fleury. Il annonçait en ces mots à un des ministres la tentative qu'il allait faire : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas, je vous recommande ma femme et mes enfants. » Peu de jours après, on apprit en effet que Plélo avait monté trois fois à l'assaut des retranchements russes, quoique couvert de blessures, et qu'il était mort sans entrer dans Dantzick, laissant à Lamothe le soin de sauver les débris de sa troupe par une capitulation.

Dantzick écrasée par les bombes, la tête de Stanislas mise à prix ; il sort de la ville sous un déguisement.

Après la mort de Plélo, arrivée au mois de mai 1734, neuf mois après l'élection de Stanislas au trône de Pologne, le siége continua avec une nouvelle vigueur. Dantzick fut écrasée par les bombes et les boulets, et le maréchal Munich mit à prix la tête de

Stanislas. Sentant l'impossibilité de rester plus longtemps dans la ville assiégée, le malheureux monarque se décida à la quitter secrètement. Il en sortit un soir, déguisé en matelot, et traversa le camp russe sous la conduite de guides qui s'arrêtaient souvent à quelques pas de lui pour s'enivrer avec des Cosaques. Sans cesse en danger d'être découvert, comme il le raconte lui-même dans une lettre à sa fille, il finit pourtant par atteindre l'Allemagne. Peu de jours après son départ, Dantzick reconnut pour roi l'électeur de Saxe, et l'empereur Charles VI, vaincu en Italie et en Allemagne, eut au moins la satisfaction d'assurer le trône de Pologne à l'époux de sa nièce.

Berwick se rend sur les bords du Rhin, 1733.

Arrivé à Strasbourg dès les premiers jours de septembre, Berwick n'avait trouvé aucun préparatif de fait pour la campagne qui allait s'ouvrir. Il avait quitté Versailles après avoir longuement disserté sur la manière dont il entamerait les hostilités, et il laissait en partant le vieux cardinal de Fleury à demi subjugué par un de ces hommes dont la postérité ne peut expliquer la fatale influence ni par leurs talents remarquables ni même par des vices éclatants.

Le comte de Belle-Isle et son frère le chevalier.

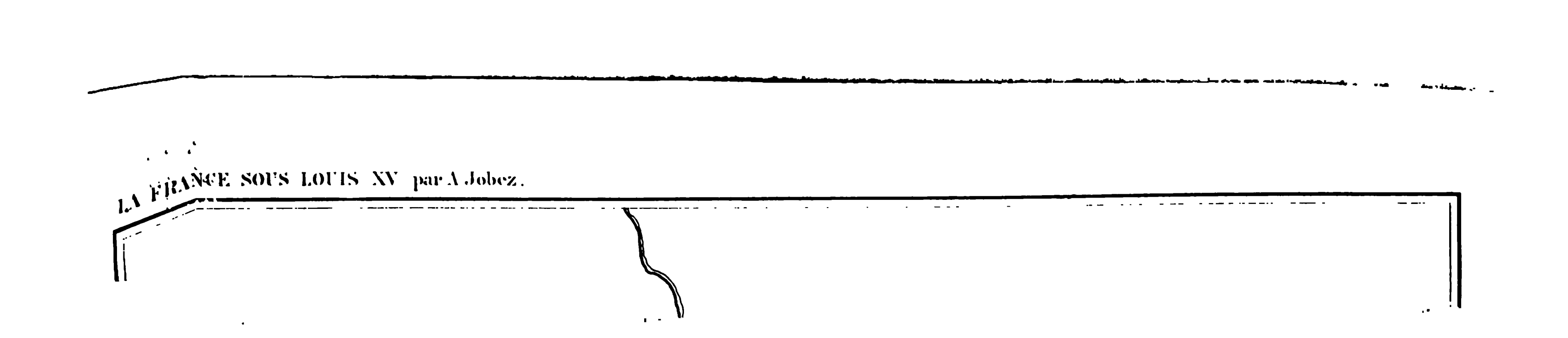
A la première nouvelle d'une guerre possible, Fleury avait vu redoubler les assiduités et les respectueux hommages d'un homme dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Le comte de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet, avait triomphé de la défaveur que lui suscitait son nom, en s'attachant pendant le siége de Lille au maréchal de Boufflers. Il avait été nommé, même avant la mort de Louis XIV, mestre de camp général des dragons, grade ambitionné par les plus grands seigneurs. Sous la Régence,

il avait évité de se livrer aux entraînements du système de Law, et en ménageant avec soin tout le monde, il s'était montré serviable envers chacun. Son zèle bruyant durant la courte guerre d'Espagne en 1719 lui avait valu le grade de maréchal de camp et de gouverneur d'Huningue. Tombé un instant en disgrace sous le ministère du duc de Bourbon, il avait facilement retrouvé le chemin de la faveur par la protection de sa tante, la duchesse de Lévis, ancienne amie de Fleury. Créé lieutenant général par d'Angervilliers, il commandait en ce moment à Metz et dans les Évéchés. Occupé avant tout à se faire valoir, il ne pensait qu'à vanter son dévouement aux intérêts qui lui étaient confiés, et à faire converger toutes les routes vers la ville qu'il habitait, afin d'y concentrer, comme on l'en accusait, « le commerce du monde. » La guerre venant donner une autre direction à ses projets, il s'attacha à Fleury, et les habitants de Versailles voyaient fréquemment se diriger vers les appartements du cardinal ce personnage que sa haute taille et sa maigreur faisaient aisément reconnaître. Séduit par la perspective nouvelle qui s'ouvrait à son ambition et oubliant sa santé débile, Belle-Isle parcourait sans cesse la carte de l'Europe dans sa pensée. De concert avec son frère, le chevalier de Belle-Isle, qui semblait ne faire avec lui qu'une âme et, pour ainsi dire, qu'un corps, il fatiguait ses secrétaires dans ses nuits d'insomnie à dresser des plans de remaniement des États européens. Quand Fleury, se perdant au milieu de mémoires qui tous tendaient à lui démontrer la faiblesse de l'Autriche, désirait se rendre un compte exact de la valeur des conseils qui

lui étaient donnés, il trouvait à ses côtés un homme aux dehors calmes et posés, qui lui indiquait du doigt sur la carte la marche des armées, et qui, droit et immobile comme une statue, lui parlait d'empires à bouleverser comme de la chose la plus simple et la plus naturelle. Traverser l'Allemagne entière et porter l'armée française en Saxe et en Bohême, tel était le plan de campagne qu'il s'efforçait de recommander contrairement à l'opinion de Berwick, qui voulait prendre Philisbourg, pour en faire la base de ses communications avec la France pendant qu'il pénétrerait dans l'intérieur de l'Empire.

Berwick fait adopter ses plans de campagne, rien n'est prêt pour la guerre.

La considération qui s'attachait au nom de Berwick fit pour le moment mettre de côté les aventureux projets de Belle-Isle. Le maréchal, libre d'agir, se hâta de pourvoir ses troupes de ce qui leur était strictement nécessaire, et passa le Rhin le 13 octobre. Il se fit précéder en Allemagne par une proclamation où Louis XV déclarait aux princes de l'Empire qu'il voulait vivre en bonne intelligence avec eux et qu'il n'occupait Kehl qu'afin de s'assurer un passage sur le Rhin. Kehl, assiégée le 13 octobre, se rendit le 29, et Berwick se hâta de revenir à Versailles. Lorsqu'il retourna à Strasbourg, vers la fin de mars 1734, les approvisionnements pour une armée en campagne n'étaient pas faits plus que l'année précédente, et quand le maréchal fut prêt, il n'eut pas la permission de marcher sur Philisbourg, Belle-Isle ayant obtenu que les hostilités s'ouvriraient par le siége du château de Trarbach sur la Moselle, et s'en étant fait donner la direction. Pour satisfaire la vaniteuse ambition de ce général, l'armée française dut donc atten-


LA FRANCE SOUS LOUIS XV par A. Jobez.

dre que le Rhin, gonflé par la fonte des neiges, rendît plus difficiles les abords de Philisbourg, dont la prise était le but sérieux de la campagne.

Les Autrichiens n'y sont pas mieux préparés que les Français.

Heureusement pour les Français que les affaires de l'Empire n'étaient pas mieux dirigées que celles de leur patrie. Persuadé que la Russie et la Saxe étaient assez fortes pour s'opposer à l'élection de Stanislas, le prince Eugène avait combattu jusqu'au dernier moment les projets belliqueux du cabinet de Vienne. Il avait invoqué le mauvais état des finances de l'Autriche pour obtenir qu'elle restât neutre dans les événements qui surgissaient en Europe. Obligé de céder au dernier moment et chargé du commandement de l'armée opposée à Berwick, il avait dû se rendre en toute hâte sur le théâtre de la guerre, où arrivaient un à un les régiments envoyés du fond de la Silésie depuis la nouvelle de la prise de Kehl.

Il prit le commandement de son armée le 27 avril 1734, c'est-à-dire, le jour même où Berwick, en marche sur Spire, poussait des détachements jusqu'à Frankenthal et à Worms pour cerner ainsi la ville de Philisbourg du côté du Rhin[1]. Le général autrichien, qui n'avait que trente-cinq mille hommes à opposer à une armée deux fois plus forte, se hâta de mettre ses troupes en sûreté derrière les lignes dEtlingen. On donnait ce nom à une succession de vallées et de hauteurs qui, partant du Kepplemberg, près d'Etlingen dans le margraviat de Bade, allait aboutir au petit village de Mühlberg sur le Rhin. Quelques ouvrages destinés à renforcer les points faibles de ce

[1] Voir carte A.

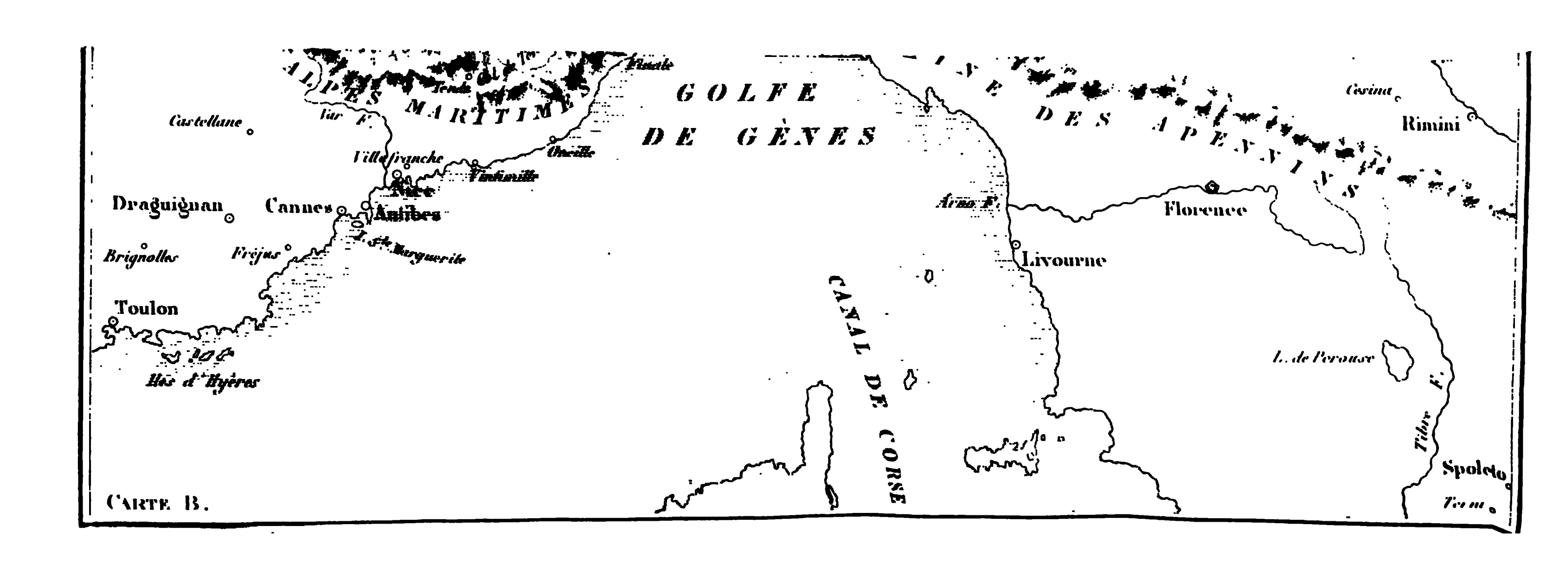
vaste camp retranché naturel avaient été élevés, en 1707, par l'électeur de Hanovre, devenu depuis roi d'Angleterre sous le nom de George Ier. Le duc de Noailles, campé du côté de Hombourg pour couvrir le siége de Trarbach, alla, aussitôt après la reddition de ce château, prendre position à la naissance des lignes d'Etlingen, tandis que le marquis d'Asfeld, qui occupait Spire, jetait un pont sur le Rhin, s'emparait de l'île de Neckerau et se mettait ainsi en mesure de remonter le fleuve vers Mühlberg. Menacés d'être bloqués dans leur camp, les Impériaux abandonnèrent leurs lignes après un combat insignifiant contre les soldats de Noailles, et le prince Eugène, ayant augmenté la garnison de Philisbourg, concentra son armée à Heilbroun à quelques lieues de cette place, qui était investie depuis le 13 mai.

Mort du maréchal de Berwick, 12 juin 1734.

Garantis par des fortifications contre toute surprise, les Français ouvrirent la tranchée contre Philisbourg le 4 juin. Le siége marchait régulièrement, quand, le 12, Berwick, pendant qu'il visitait les ouvrages, eut la tête emportée par un boulet. « Cet homme a toujours été heureux, » s'écria, en apprenant cette nouvelle, Villars qui agonisait à Turin dans la chambre même où sa mère lui avait donné le jour pendant l'ambassade de son père à la cour de Sardaigne. Le noble vieillard expira au milieu des succès extraordinaires qui avaient couronné ses armes dans une contrée où l'Empereur était encore moins préparé à la résistance qu'en Allemagne.

Campagne d'Italie.

Lorsque Villars était allé faire ses adieux à Versailles, la reine avait attaché une cocarde à son chapeau.


ALPES MARITIMES
Castellane
Var F.
Tenda
Villefranche
Nice
Vintimille
Oneille
GOLFE
DE GÈNES
Draguignan
Cannes
Antibes
Brignolles
Fréjus
I. Ste Marguerite
Toulon
Iles d'Hyères
Arno F.
DES APENNINS
Florence
Livourne
CANAL DE CORSE
Cesina
Rimini
L. de Perouse
Tibre F.
Spoleto
Terni
CARTE B.

Mo
du maré
Berw
12 juin

Camp
d'It

« Je serai invincible avec ce ruban, » s'était écrié le maréchal qui, à quatre-vingt-quatre ans, allait tenter une dernière fois les hasards de la guerre. Une autre cocarde lui fut remise à Lyon de la part de la reine d'Espagne, et quand, à Turin, une troisième reine voulut décorer son chapeau d'un troisième nœud de rubans, Villars s'inclinant lui dit : « Voilà mon chapeau orné d'un vol de reines, qui me rendra heureux dans mon entreprise pour les trois couronnes. » Étonné de sa vivacité, un de ses hôtes royaux lui demanda son âge, à quoi le maréchal répliqua par ce jeu de mots : « J'aurai bientôt Milan. »

Les troupes françaises avaient traversé le Mont-Cenis et rejoint l'armée sarde à Verceil. Profitant de l'absence de tout corps autrichien dans le Milanais, les alliés bloquèrent Novare, investirent Tortone, prirent Pavie, jetèrent un pont sur le Tessin et marchèrent sur Milan. La ville était déjà occupée, et le château seul résistait encore quand Villars prit le commandement des troupes, le 11 novembre 1733 [1]. La reddition de Pizzighitone, qui livra un pont sur l'Adda, précéda de fort peu l'attaque du château de Milan. Le feu commença contre le dernier abri qu'avaient conservé les Autrichiens, le jour même où Villars fêtait par un bal son arrivée en Italie. La ville de Novare ouvrit ses portes au bout de trois jours de siége ; le fort Arona et Tortone se rendirent, et avant la fin de mars 1734, le roi de Sardaigne rentra à Turin, après avoir pris le titre de duc de Milan, tandis

[1] Voir carte B.

que Villars allait à Parme présenter ses hommages à l'infant don Carlos. Le maréchal, toujours présomptueux, se permit de critiquer les habitudes de la petite cour qui entourait le prince espagnol, et conseilla à son gouverneur, le marquis de San Estevan, de mieux veiller sur le maintien de son élève, en ajoutant : « Vous me pardonnerez d'entreprendre ainsi sur vos droits. — D'autant plus volontiers, répliqua le marquis, que vous n'avez usurpé que sur ceux du maître à danser du prince. » Après cette visite, Villars retourna à Turin, où il se mit à faire des remontrances sur la conduite de la guerre, et cela d'un ton qui ne devait pas plus convenir au roi de Sardaigne qu'au marquis de San Estevan.

Dernière action de Villars, il va mourir à Turin, le 17 juin 1734.

Une armée impériale s'était enfin rassemblée à Mantoue sous les ordres du comte de Mercy. Le 2 mai, les Autrichiens, traversant à la dérobée le Pô, se présentèrent à l'improviste devant les Français et les Sardes, qui étaient campés de manière à couvrir le Parmesan, conformément à la promesse faite à l'Espagne. Ce jour même, Villars faisait une reconnaissance avec le roi de Sardaigne. Ils avaient perdu de vue leur camp, lorsqu'ils se trouvèrent tout à coup avec une faible escorte en face d'un corps nombreux d'ennemis. Le roi, craignant une embuscade, se troubla. « Il ne faut songer qu'à sortir de ce pas, lui dit Villars. La vraie valeur ne trouve rien d'impossible ; il faut, par notre exemple, donner du courage à ceux qui en pourraient manquer. » Aussitôt il s'élance et attaque les Impériaux avec tant d'impétuosité qu'ils fuient, laissant cinquante morts sur le terrain et abandonnant trente prisonniers. « Monsieur

le maréchal, s'écria le roi en voyant les ennemis en déroute, je n'ai pas été surpris de votre valeur, mais de votre vigueur et de votre activité. — Sire, répliqua Villars, ce sont les dernières étincelles de ma vie ; car je crois que c'est ici la dernière opération de guerre où je me trouverai. » Et il ajouta avec tristesse :

C'est ainsi qu'en partant, je lui fais mes adieux.

Peu de temps après, Villars prit en effet congé du roi de Sardaigne, qui s'était fatigué des continuelles représentations du vieillard. Il partit sans que le souverain essayât d'adoucir par quelques paroles bienveillantes les regrets du noble guerrier qui ne s'éloignait pas sans déplaisir des champs de bataille. Le maréchal quitta le camp de Bozzola le 27 mai, et reprit la route de France ; mais, surpris par la maladie, il s'arrêta à Turin pour y mourir le 17 juin. « La France vient de faire une grande perte qu'elle ne réparera pas de longtemps, » tel fut l'éloge funèbre accordé par le prince Eugène au vainqueur de Denain.

Le jour même du départ de Villars, les Autrichiens s'avancèrent sur Colorne et s'y établirent après deux attaques inutiles. Le roi de Sardaigne, en débouchant dans la plaine au milieu de laquelle s'élève la ville, rencontra les troupes françaises qui en sortaient en désordre. Sans perdre un instant, il les rallia et reprit Colorne maison après maison. Cette conquête fut suivie de quelques combats heureux, et le roi de Sardaigne se rapprocha des Impériaux qui concentraient leurs régiments dans les en-

Bataille de Parme, 29 juin 1734.

virons de Parme. Forcé de retourner à Turin auprès de la reine qui se mourait, il venait de remettre le commandement de l'armée au marquis de Coigny et au comte de Broglie, nouvellement nommés maréchaux, quand le général autrichien Mercy marcha résolûment au combat. Les troupes venaient à peine de s'engager, qu'une balle frappa à mort le comte de Mercy. Le prince de Wurtemberg prit sa place et ne se retira qu'à la nuit, laissant les Français maîtres d'un cimetière autour duquel avaient péri une foule de soldats et d'officiers. Certains détails sur cette bataille stérile servirent à distraire Paris et Versailles. Le duc de La Trémouille, qui était tombé dans un fossé, fut accusé de s'y être laissé choir par excès de prudence et fut surnommé dès lors le duc du Fossé. La duchesse alla se plaindre à Fleury de l'insulte faite à son époux, le régiment de Champagne se porta défenseur de la valeur de son colonel, et l'échange de lettres qui eut lieu à ce sujet entre la cour et l'armée poussa soldats et officiers à des actes individuels d'une valeur téméraire, au moment même où leurs chefs semblaient avoir perdu toute initiative.

Le maréchal de Broglie surpris dans son lit par l'ennemi, chansons faites à cette occasion.

Les Français, étonnés de ne plus entendre parler d'une armée victorieuse, s'égayaient dans des vers bouffons de l'inaction des généraux, quand on apprit un jour que, sur les bords de la Lecchia, Broglie, surpris dans son lit par les Autrichiens, avait dû fuir à peine vêtu et en bonnet de nuit ; que son camp avait été pillé, et que, sans le maréchal de Coigny, cette échauffourée eût abouti à un désastre pour l'armée française. Les plaisanteries redoublèrent contre l'infortuné maréchal, et les rues de Paris re-

tentirent de chansons dans l'une desquelles il était tympanisé en ces termes :

> Messieurs les Allemands,
> Vous vous moquez des gens
> De venir à minuit
> Faire charivari.
> Si l'on eût averti
> Monsieur de Broglie,
> Vous ne l'auriez, mordi,
> Point trouvé dans son lit.

Quelques jours après, le 19 septembre, les Impériaux attaquèrent les Français avec une grande vigueur devant Guastalla. Le roi de Sardaigne se jeta dans la mêlée à la tête du régiment de Picardie. Les Autrichiens furent repoussés, et le fils du maréchal de Broglie alla annoncer à Versailles la nouvelle d'une victoire qui devait faire oublier la mésaventure de son père. Bataille de Guastalla, 19 septembre 1734.

L'ambition de la cour de Madrid s'était de plus en plus enflammée à la nouvelle des succès faciles remportés en Italie. Elle avait ordonné à son général de conduire sans délai don Carlos à Naples. Laissant deux bataillons à Parme et à Plaisance, Montemar courut donc à Livourne, y mit garnison et s'embarqua pour Naples. La terreur fut au comble dans cette ville à l'approche des Espagnols. Le général Visconti marcha à leur rencontre à la tête de six mille Italiens dont il disposait. Il fut défait après un combat de trois heures et se réfugia à Venise avec les débris de son armée, pendant que don Carlos prenait possession du royaume aux acclamations du peuple napolitain. Conquête de Naples par les Espagnols.

Sur le Rhin, l'Empereur n'était pas plus heureux

Prise de Philisbourg, 18 juillet 1734; les maréchaux d'Asfeld et Noailles, jugement que les Français portent sur eux.

qu'en Italie. Philisbourg était tombée au pouvoir des Français le 18 juillet 1734, en présence d'une armée allemande qui n'avait rien osé entreprendre pour la secourir. Il est vrai que, depuis la prise de cette ville, rien de sérieux n'avait été tenté. Blessé d'être placé sous les ordres du maréchal d'Asfeld, Noailles vivait avec lui en complète mésintelligence, et les deux maréchaux s'occupaient à l'envi l'un de l'autre à dresser des plans de campagne sans en exécuter aucun. Noailles, s'abandonnant à sa faconde habituelle, écrivait chaque jour au ministre de la guerre pour décrier son collègue avec la politesse d'un courtisan accompli et l'humilité hautaine d'un grand seigneur. Il se défendait de s'expliquer nettement sur la manière dont l'armée devrait être dirigée, « parce que c'est à celui qui commande à désirer une action, et que la cour ne doit pas l'y exciter, hors dans des cas fort uniques. » Il ajoutait aux avis qu'il voulait bien transmettre des observations générales, comme celles-ci : « Que les Français sont capables de tout dans la plus petite prospérité, mais sans ressources dans la moindre adversité ; qu'on ne les gouverne que par l'opinion ; que leur imagination a besoin d'être remuée et qu'elle était tout de glace en ce moment ; » qu'il ne fallait « point se commettre à une bataille, sans cependant paraître l'éviter. » Ce fut ce dernier axiome qu'on l'accusa, à Paris, d'avoir mis en pratique lorsqu'il fut chargé par d'Asfeld de s'emparer du camp d'Heilbroun, abandonné en partie par le prince Eugène qui s'était replié sur Bruchsal. Noailles avait brusquement suspendu sa marche, sous prétexte qu'il apercevait une colonne ennemie. Les Parisiens lui don-

nèrent, pour ce beau fait d'armes, le surnom du maréchal Colonne, et on fit circuler sur son compte des vers où, par allusion au portrait de son père peint par Rigaud, le poëte s'écriait :

Le digne fils du héros
    De Rigaud,
D'une contenance fière,
Passa l'autre jour le Rhin ;
    Mais soudain,
Il se rapprocha de France.

On voyait les ennemis
    Déconfits
A l'aspect de ce grand homme ;
Mais Eugène en fait, hélas !
    Moins de cas
Que lui, du pape et de Rome.

Il a fait plus d'un métier,
    Ce guerrier,
Mais, si l'on en croit l'armée,
Il prendra chape et lutrin
    Dès demain,
Et au croc pendra l'épée.

Le maréchal d'Asfeld n'était pas non plus épargné par le public, qui ne concevait rien à l'inaction de l'armée puissante qu'il commandait. On chansonnait son indécision et les larmes qu'on l'accusait de répandre lorsqu'il lui fallait prendre un parti :

Son cœur tendre, à tout propos,
    De sanglots
Accompagne les mots.
On le voit, parmi les armes,
Toujours mouillé de ses larmes.

Situation de l'Autriche au commencement de 1735

Au commencement de l'année 1735, l'Autriche avait perdu ses possessions en Italie. Le Mantouan et la Lorraine étaient occupés par les troupes françaises, et si, en Allemagne, les Français n'avaient

pris que Philisbourg, ce n'était pas l'armée ennemie qui les avait arrêtés dans leurs succès. L'Angleterre et la Hollande devaient s'émouvoir d'une situation qui allait détruire l'équilibre européen; aussi, le roi George II annonça-t-il à son parlement, dans son discours d'ouverture, qu'il avait pris, de concert avec les États Généraux, des mesures pour amener une pacification générale, et que sa médiation était acceptée.

Désordres dans l'armée française d'Italie, concussions des officiers, licence et cruautés des soldats.

Noailles avait remplacé en Italie le maréchal de Coigny, appelé au commandement de l'armée du Rhin avec le comte de Belle-Isle. Il trouva les troupes françaises dans un état pitoyable, et les bataillons considérablement réduits tant par le feu que par les maladies et la désertion. Un renfort de sept mille hommes de milices, une amnistie offerte aux déserteurs à condition qu'ils iraient servir en Italie, de nouveaux brevets d'officiers accordés aux gentilshommes ou aux fils de gens vivant noblement qui conduiraient des recrues à l'armée, toutes ces mesures n'avaient porté qu'à quatre cents soldats les bataillons les plus complets. « Comment se peut-il, demanda d'Angervilliers à Noailles, que des troupes qu'on a mandé être complètes au commencement de décembre 1734, se trouvent si faibles à la fin du mois de mars 1735 ? » — Le désordre est extrême, lui répondit le maréchal, les nouveaux officiers arrivés de France ont reçu toutes sortes de dégoûts des colonels qui favorisaient leurs capitaines. Les capitaines, pour profiter de la solde de leurs hommes, n'ont pas voulu compléter leurs compagnies; les directeurs et les inspecteurs ont été trompés, les

commissaires des guerres intimidés. On a distribué à des favoris des gratifications destinées aux officiers blessés. L'anarchie est partout. Les troupes négligées par leurs officiers ont dû passer l'hiver sous les galeries des couvents ou sous des portiques. Les hôpitaux, notamment celui de Guastalla, un des plus importants, n'ont été pourvus de rien de ce qui est nécessaire au pansement des blessés; aussi la licence du soldat n'a-t-elle pas de bornes : ils n'obéissent à aucun ordre et mettent tout au pillage. On a vu, écrivait Noailles au ministre de la guerre, des soldats couper les doigts et les oreilles à des femmes pour leur enlever leurs bijoux; ils ont refusé la viande fournie par le roi de Sardaigne, pour se nourrir de volailles dérobées dans les campagnes. Des bœufs volés se sont vendus dans le camp même pour trois ou quatre francs. Des militaires français ont été offrir publiquement dans les villes de l'argenterie et du linge qu'ils avaient pillés. Un régiment qui avait commis pour plus de cinquante mille francs de dégâts dans un château de la Lombardie, a été soutenu par son colonel, qui n'a pas rougi de calomnier une dame appartenant à une des plus nobles familles, pour affaiblir la gravité de ses plaintes. Le roi de Sardaigne a essayé en vain de faire des représentations. « Il faut bien, lui a répondu un général, pardonner quelque chose à des gens qui n'ont que quatre sous par jour. » Le maréchal ajoutait que même des officiers français avaient été obligés de racheter de leurs propres soldats des effets qui leur avaient été dérobés dans une déroute.

Noailles chercha à rétablir la discipline, mais il fallait

Noailles cherche à ramener l'ordre, caractère pointilleux du général espagnol Montemar; les Impériaux quittent l'Italie le 23 juin 1735.

du temps pour arriver à un résultat et organiser des magasins de fourrage. Aussi le mois d'avril arriva-t-il avant qu'il eût pu rassembler dix mille hommes d'infanterie valides et jeter un pont sur le Pô. Ce qui augmentait encore les difficultés, c'était le caractère pointilleux du général espagnol Montemar, qui dirigeait ses opérations comme s'il n'avait pas à se préoccuper de ses alliés, et se montrait disposé à soulever à chaque instant des questions d'étiquette. Le ministre de la guerre pressait vivement le maréchal de Noailles de commencer les hostilités et « l'invitait à ne plus parler de foin, à ne plus faire des achats, à en lever militairement sur le Milanais, si cela était nécessaire, en observant que la terre devait déjà produire de l'herbe. On veut, lui répondit Noailles le 28 avril, que l'armée du roi vive, qu'elle passe les rivières sans bateaux, et que les vivres la suivent sans un nombre suffisant de voitures? » Enfin, les troupes françaises et les Sardes franchirent le Pô le 12 mai, et Montemar les rejoignit à Guastalla. Les Impériaux ne tinrent tête nulle part et abandonnèrent la ligne du Pô pour se replier sur l'Adige. Le 23 juin, ils quittèrent même l'Italie et s'enfoncèrent dans le Tyrol, laissant les alliés en proie aux dissensions qui avaient éclaté entre eux.

L'ambition insensée de l'Espagne empêche toute entente entre les armées alliées.

Pour chasser complétement les Autrichiens de l'Italie, il ne restait qu'à s'emparer de Mantoue. L'Espagne, qui n'avait pas promis, comme la France, le Milanais au roi de Sardaigne, ne voulut pas s'engager à remettre entre ses mains cette ville lorsqu'elle serait conquise. Les Sardes, de leur côté, refusèrent de prendre part à un siége qui ne devait pas leur



profiter, et Noailles n'eut plus à s'occuper qu'à maintenir par des efforts de diplomatie les apparences d'une alliance qui était rompue de fait. « L'Espagne et M. de Montemar, écrivit Fleury à M. de Noailles, sont accoutumés à des succès si inespérés qu'ils ne croient rien d'impossible. De loin, on peut le penser; mais, quand on est sur les lieux et qu'on voit les choses de près, on ne décide pas si hardiment. » Les Français, sachant fort bien que le siége de Mantoue était impossible sans artillerie, et que les Espagnols ne pourraient s'en procurer malgré toute leur jactance, promirent leur concours ; mais il fallait au moins que l'armée sarde consentît à rester en observation pour empêcher les Autrichiens de rentrer en Italie. Le roi de Sardaigne, interpellé à ce sujet, déclara qu'il n'agirait pas sans avoir la certitude de conserver le Milanais. Je garderai mes conquêtes, ajouta-t-il, les Français et les Espagnols sont assez forts pour conserver le reste. Montemar, obligé de renoncer au siége de Mantoue, manda à Madrid que le roi de Sardaigne avait sacrifié la cause commune à son intérêt particulier.

On avait à craindre que la discorde qui régnait entre les alliés et paralysait leurs forces, ne favorisât un mouvement offensif des Autrichiens. Heureusement des ordres venus de Versailles, le 15 novembre, prescrivirent une suspension d'armes. L'Angleterre et la Hollande s'étaient interposées entre les puissances belligérantes et leur avaient soumis les bases d'un traité de paix. D'après leurs propositions, le roi Stanislas devait conserver le titre de roi avec la possession de tous les biens qu'il avait en Pologne, à la condition de renoncer formellement à la couronne

de ce pays. Don Carlos, reconnu roi de Naples et de Sicile, devait laisser les duchés de Parme, de Toscane et de Plaisance à l'Autriche, et le roi de Sardaigne ajouterait à ses États une partie du Milanais. L'Empereur recouvrerait la portion du Milanais qui n'était pas cédée à la Sardaigne, ainsi que les conquêtes faites sur lui en Allemagne, et obtiendrait de la part des États européens la reconnaissance de la pragmatique sanction.

Fleury s'adresse directement à Vienne pour obtenir le prix des succès remportés par la France; préliminaires de la paix, signés le 3 octobre 1735; la France obtient la cession des duchés de Bar et de Lorraine.

La France, que les procédés de l'Autriche avait entraînée dans la guerre, se serait ainsi trouvée la seule des puissances belligérantes qui n'eût retiré aucun avantage de ses victoires. Fleury en fit l'observation et se tint sur la réserve. Mais si le cardinal, sans refuser formellement d'entrer en négociation, se montrait envers l'Angleterre et la Hollande peu pressé d'arriver à une conclusion, il n'en agissait pas de même avec l'Empereur. Convaincu que les puissances maritimes s'opposeraient toujours à un accroissement du territoire de la France, Fleury résolut de faire directement des ouvertures à la cour d'Autriche. Il demanda la Lorraine et le duché de Bar pour le roi Stanislas avec réversibilité à la couronne de France, offrant en échange la reconnaissance de la pragmatique et l'adoption des autres articles de l'arrangement proposé par les puissances médiatrices, tant en faveur de l'infant don Carlos et du roi de Sardaigne que de l'Autriche elle-même. Charles VI, qui redoutait une guerre dont le terme pouvait se prolonger au delà de sa vie et qui ne pensait depuis longtemps qu'aux moyens d'assurer la succession de ses États à sa fille, consentit à acheter

la garantie de la France, et les préliminaires de paix furent signés, le 3 octobre 1735, entre les cabinets de Vienne et de Versailles.

Traité de paix conclu à Vienne, le 8 novembre 1738. La France garantit la pragmatique dans les termes les plus formels.

Le roi de Sardaigne se résigna à subir la volonté de la France; mais la reine d'Espagne, insatiable comme toujours, prétendit conserver Parme, Plaisance, la Toscane et tous les autres États italiens sur lesquels elle prétendait avoir des droits. Son indignation contre Fleury s'exhala en termes amers; cependant elle finit par céder à la nécessité, et les préliminaires de la paix aboutirent à un traité définitif, qui fut signé à Vienne le 8 novembre 1738. L'adhésion de la France à la pragmatique y fut consignée en ces termes : « Étant démontré que la tranquillité publique ne peut subsister longtemps, et l'équilibre être maintenu en Europe que par la conservation de cet ordre de succession, Sa Majesté Très-Chrétienne, mue par le désir ardent de conserver à la fois la tranquillité publique et l'équilibre européen, ainsi que par la considération des conditions de paix auxquelles Sa Majesté Impériale a consenti principalement par cette raison, s'est obligée de la manière la plus forte à défendre cet ordre de succession ; et afin qu'il ne puisse naître dans la suite aucun doute sur l'effet de cette sûreté ou garantie, Sa Majesté Très-Chrétienne s'engage, en vertu du présent article, de mettre à exécution cette même sûreté, appelée vulgairement garantie, toutes les fois qu'il en sera besoin, promettant pour elle et ses héritiers et successeurs, de la manière la plus réelle et la plus stable que faire se peut, qu'elle défendra de toutes ses forces, maintiendra et garantira contre qui que

ce soit, toutes les fois qu'il en sera besoin, cet ordre de succession que Sa Majesté Impériale a déclaré établi en forme de fidéicommis perpétuel, indivisible, inséparable, en faveur de la primogéniture pour tous les héritiers de Sa Majesté de l'un et de l'autre sexe, par acte solennel publié le 19 avril 1713. C'est pourquoi Sa Majesté Très-Chrétienne promet et s'oblige de défendre celui ou celle qui, suivant l'ordre qui vient d'être rapporté, doit succéder aux royaumes, provinces et États que Sa Majesté possède actuellement, et de les y maintenir à perpétuité contre tous ceux quelconques qui tenteraient de troubler en aucune manière cette possession[1]. »

Agrandie d'une province, dont les puissances maritimes venaient presque par surprise de ratifier la cession, la France pouvait s'écrier, comme un témoin

[1] *Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière, t I, p. 151 et suiv. — *Histoire de Russie*, par Lévesque, Paris, 1812, in-8°, t. V, p. 208 et suiv. — *Mémoires de Villars*, t. IV, p. 137 et suiv. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. V, p. 324 et suiv., 306 et suiv., 316 et suiv. — *Mémoires de d'Argenson*, in-8°, Paris, 1825, p. 269 et suiv., 295 et suiv., 307. — *Précis du siècle de Louis XV*, par Voltaire, t. XXI des Œuvres complètes, p. 150 et suiv. — *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot, Mémoires du maréchal de Berwick, p. 302 et suiv. — *Histoire du prince Eugène de Savoie*, 5 vol. in-12, Amsterdam, 1750, t. V, p. 254 et suiv., 283 et suiv. — *Mémoires du duc de Noailles*, t. III, p. 204 et suiv., 213 et suiv., 229 et suiv., 244 et suiv. — *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac, in-12, Utrecht, 1774, t. I, p. 82 et suiv.—*Journal de Barbier*, t. II, p. 31, 33 et suiv., 44 et suiv., 50 et suiv., 57 et suiv., 65 et suiv. — *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 6 et suiv. — *Continuation de l'histoire d'Angleterre de John Lingard*, par Marlès, grand in-8°, Paris, 1843, p. 194. — *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XXI, p. 384. — *Histoire de la diplomatie française*, par Flassan, t. V, p. 38 et suiv. — *Recueil choisi des pièces politiques publiées à l'occasion de la guerre présente avec quelques lettres, mémoires et autres pièces publiées par les ministres des cours de France, d'Espagne et d'Angleterre depuis 1727 jusqu'à présent*, in-4°, 1735. — *Nouvelles à la main*, manuscrit de la Bibliothèque royale, Supplément français 1840.

de ces événements : « Que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je leur demande. » L'acquisition de la Lorraine avait complété les conquêtes de Louis XIV en réunissant l'Alsace à la Champagne et en fermant à l'Allemagne la route de la Franche-Comté.

Agglomérés sur un vaste territoire que n'entamaient les possessions d'aucune nation voisine, les Français ne pouvaient jeter les yeux sur la carte du monde sans y trouver partout des colonies soumises à leur souverain.

Empire colonial de la France au moment de la paix de Vienne.

Longtemps indifférente au mouvement qui entraînait les nations européennes vers l'Amérique, la France s'était déterminée une des dernières à explorer ce vaste continent. De hardis aventuriers, à peine avoués par leur gouvernement, avaient dirigé leurs entreprises vers le nord de ce Nouveau-Monde que les Espagnols et les Portugais envahissaient du côté du midi. Samuel Champlain, dans une contrée couverte d'immenses forêts et de lacs aussi grands que des mers, avait jeté, en 1608, les fondements de la ville de Québec, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, dans un climat âpre mais sain. Les Hollandais avaient suivi les traces des Français, mais bientôt ils avaient été chassés par leurs rivaux maritimes, les Anglais, et le nom de Nouvelle-Belge qu'ils avaient donné à une ville naissante, avait été changé en celui de New-York. Séparés par une distance de plus de quinze degrés de latitude, les colons français et les anglais pouvaient trouver pendant longtemps un champ d'activité assez étendu pour n'éprouver aucune gêne de leur présence simultanée dans cette contrée presque inhabitée. Mais les passions soulevées par les guerres

européennes devaient troubler ces solitudes. Les Sauvages, armés tantôt par les Français et tantôt par les Anglais, tentèrent à plusieurs reprises de détruire les commencements de colonisation des deux nations rivales. Le Canada, cédé aux Anglais par Louis XIII, en 1629, avait été rendu à la France par le traité de 1632. En 1660, des indigènes ayant parlé aux Français d'un grand fleuve qui, au lieu de couler de l'Ouest à l'Est, descendait du Nord au Midi, un habitant de Québec, du nom de Joliet, avait résolu, de concert avec le jésuite Marquette, d'aller à sa recherche. Ils partirent du lac Michigan et, marchant vers l'Ouest, ils atteignirent le Mississipi qu'ils descendirent jusqu'à l'Arkansas. Lassalle avait poursuivi l'entreprise de Joliet jusqu'à la mer, et la France avait pris possession de la Louisiane. Les malheurs des dernières années du règne de Louis XIV amenèrent de nouveaux changements dans la propriété de ces déserts. Le traité d'Utrecht, en rendant les Anglais maîtres de la baie d'Hudson, de Terre-Neuve et de l'Acadie, avait amoindri l'immense empire dont l'ensemble avait été baptisé du nom de Nouvelle-France[1].

Limites vagues tracées à l'Acadie lors de sa cession aux Anglais par le traité d'Utrecht.

Les négociateurs de ce traité, sans déterminer clairement les frontières du pays abandonné par la France, s'étaient bornés à dire que l'Acadie était cédée conformément à ses anciennes limites. Quelles étaient les limites de cette contrée qui, jusque-là, n'avait été explorée que par quelques aventuriers? Si l'on consulte les lettres patentes de Louis XIV, par lesquelles il confirme dans le gouvernement « du pays et côte de l'Acadie » Charles de Menou, sieur d'Aulnay, on

[1] Voir carte C.

trouve ainsi fixées les limites de son gouvernement : il commence « dès le bord de la grande rivière de Saint-Laurent, tant du long de la côte de la mer et des îles adjacentes, qu'au dedans de la terre ferme et en icelle étendue, tant et si avant que faire se pourra, jusqu'aux Virgines. » Lorsque Charles II d'Angleterre rétrocéda l'Acadie à Louis XIV, il rendit le pays compris dans ses anciennes limites, « nommément les forts et habitations de Pentagoet, Saint-Jean, Port-Royal, la Hève et le cap des Sables. » Le chevalier Temple ayant voulu contester que le fort de Pentagoet, situé dans l'État actuel du Maine, fît partie de la contrée cédée à la France, Charles II lui avait ordonné de le remettre « sans difficultés, scrupules, délais ou doutes. » La France avait donc réclamé par son ambassadeur, en 1685, et reçu sous le nom d'Acadie un territoire qui, commençant, au Nord, au cap Gaspé et se prolongeant, au Midi, jusqu'aux îles Saint-George, comprenait la presqu'île appelée aujourd'hui Acadie, le Nouveau-Brunswick et presque tout l'État du Maine. Les Français, qui avaient ainsi fixé eux-mêmes les frontières de l'Acadie, les trouvèrent trop étendues quand, au lieu de prendre possession du pays, ils durent l'abandonner aux Anglais. Le traité qui céda l'Acadie à l'Angleterre devint donc la source d'interminables discussions entre les cabinets de Londres et de Versailles. Chassés de la presqu'île d'Acadie, les Français s'établirent dans l'île du cap Breton, malgré la répugnance des Anglais, qui n'auraient pas mieux demandé que d'éloigner leurs rivaux du fleuve Saint-Laurent, route naturelle des possessions françaises dans le Canada,

et du banc de Terre-Neuve où se faisait la pêche de la morue. En admettant les réclamations de l'Angleterre sur les confins réels du pays alors désigné sous le nom d'Acadie, et en exécutant loyalement le traité d'Utrecht, il n'en restait pas moins à la France une immense contrée sillonnée par deux grands fleuves, dont l'un débouchait dans les mers du Nord et l'autre dans celles du Midi. La France, malgré les pertes qu'elle avait subies, pouvait donc, avec de la prudence et de la prévoyance, réaliser ce magnifique programme tracé par le patriotisme inquiet d'un auteur anglais qui, dans une histoire des colonies, s'écrie : « Si l'on pouvait rendre l'embouchure du Mississipi navigable, et que ne surmonte-t-on pas avec de l'ambition et de l'industrie? si les Français pouvaient s'établir sur l'Ohio qui, à certaines époques de l'année, déborde et permet aux plus gros vaisseaux de descendre jusqu'à l'embouchure du Mississipi ; si, par ce fleuve ou par toute autre combinaison, il était possible d'ouvrir une communication entre le Canada et la Louisiane, ces deux pays changeraient de face en quelques années. Les colonies françaises, dans un laps de quarante ans, sont devenues la terreur de leurs voisins. Celles du Nord, même dans la situation où elles se trouvent aujourd'hui, sont en état de résister à toutes nos forces réunies ; que serait-ce si les bois de construction, les chevaux, les mulets, les vivres de toute espèce pouvaient descendre du Canada dans la Louisiane, et la Louisiane s'enrichir par la culture du tabac? »

La part de la France n'était pas moins belle dans les Antilles, au sujet desquelles Colomb enivré écrivait au roi Ferdinand : « Ces pays surpassent le reste

du monde pour l'agrément et les commodités, et j'ai souvent soutenu à mes gens que, malgré tous mes efforts pour donner à Votre Majesté une juste idée des objets ravissants qui se présentent continuellement à nos yeux, la description sera fort éloignée de la réalité. »

La Grenade, arrosée de nombreux ruisseaux qui descendent des montagnes au centre de l'île pour fertiliser ses plaines brûlées par le soleil des tropiques, était depuis longtemps au pouvoir des Français, ainsi que son cortége d'îles appelé les Grenadines. La Grenade, les Grenadines.

Saint-Vincent, neutralisé, était partagé entre les Anglais et les Français. Sainte-Lucie, abandonnée d'un commun accord par les deux nations, attendait qu'on eût décidé à qui elle devait appartenir. La Dominique, neutralisée comme Saint-Vincent, reliait la Martinique à la Guadeloupe et à sa guirlande d'îles, la Désirade, Marie-Galante, l'île des Saintes et Saint-Barthélemi. Les Français possédaient Saint-Martin en commun avec les Hollandais, et le traité de Ryswick, en forçant les Espagnols à leur céder une partie de Saint-Domingue, avait appelé la France au partage d'une des plus belles découvertes de Colomb. Cayenne, fondée sur le continent de l'Amérique du Sud, était déjà la capitale d'un immense empire qui attend encore aujourd'hui des colons pour prendre son essor. Saint-Vincent, Sainte-Lucie, la Dominique, la Martinique, la Guadeloupe, Cayenne.

Si de l'Amérique nous passons dans les mers de l'Inde, nous voyons les Français, venus après les Portugais, les Hollandais et même les Anglais, y occuper d'excellentes positions. Ils étaient maîtres de Pondichéry et possédaient un établissement à Surate. Quelques tentatives pour nouer des relations com- La France en Asie.

merciales avec Siam et la Cochinchine avaient échoué, comme celles des Anglais et des Hollandais, mais elles avaient au moins appris à connaître les ressources du continent asiatique. Dans cette partie du monde où des Compagnies rivales avaient toujours été en présence, la domination devait appartenir à la nation européenne qui s'y jetterait la première avec des forces considérables et un chef capable de les commander.

La France en Afrique.

Sur les côtes inhospitalières de l'Afrique, le Sénégal appartenait sans partage à la France. L'essai de colonisation fait à Madagascar n'avait pas réussi ; mais la population de Bourbon et de Maurice, alors appelée l'Ile de France, s'était accrue par ces échecs mêmes, et ces belles îles, qui commandent l'entrée des mers de l'Inde pour tous les vaisseaux venant du cap de Bonne-Espérance, étaient peuplées de nombreux colons français[1].

Mais, pour développer ces germes de grandeur, il

[1] *Mémoires de d'Argenson*, in-8°, Paris, 1825, p. 309. — *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 308, Mémoire pour servir au comte de Broglie, ambassadeur en Angleterre, au sujet des colonies françaises de l'Amérique. — *Histoire philosophique et politique des Établissements européens dans les deux Indes*, par Raynal, in-8°, Genève, 1780, t. II, p. 342 et suiv., 424 et suiv.; t. VI, p. 380 et suiv.; t. VII, p. 24 et suiv., 140; t. VIII, p. 5, 16, 79 et suiv., 89, 144 et suiv., 159 et suiv. — *Mémoires des commissaires du roi et de ceux de S. M. Britannique sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique, avec les actes publics et les pièces justificatives*, 4 vol. in-4°, Paris, 1755. — *Histoire des colonies européennes dans l'Amérique*, trad. de William Burk [Jenyns], par Eidous, 2 vol. in-12, Paris, 1767, t. II, p. 15 et suiv., 26 et suiv., 40 et suiv. — *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, trad. de l'anglais de Bryan Édouard, in-8°, Paris, 1801, p. 5. — *Tableau de la Grande-Bretagne et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde*, par Baert, 4 vol. in-8°, Paris, an VIII, t. II, p. 20 et suiv., 42.

fallait une puissance navale capable de protéger les colonies qui s'élèveraient sous l'égide de la mère-patrie. La France était loin d'en posséder une pareille. « Je vis avec douleur, écrivait Villars à la suite d'un voyage qu'il fit en 1716, la destruction de cette redoutable marine qui avait triomphé des puissances maritimes unies, c'est-à-dire de l'Angleterre et de la Hollande. En effet, je trouvai à Toulon près de trente vaisseaux entièrement abandonnés, citadelles flottantes dont quelques-unes avaient cent vingt pièces de canon..... L'état des galères à Marseille était également déplorable : il y en avait quarante dans le port dont aucune ne pouvait mettre à la mer, quoiqu'elles eussent le même nombre de troupes et de forçats. » La marine de la France n'avait pas encore fait de progrès dix ans plus tard; car, en 1725, cent cinquante navires marchands pourrissaient dans la vase du port de Saint-Malo, d'où étaient sortis naguère en un seul jour jusqu'à soixante et un bâtiments partant les uns pour la pêche de la morue et de la baleine, les autres pour les mers d'Amérique et des Indes orientales. Faute de réparations, l'entrée des ports de La Rochelle et de Dieppe devenait de jour en jour plus difficile, et les négociants de Libourne et de Saint-Jean-de-Luz, ne pouvant laisser pendant l'hiver leurs bâtiments d'un fort tirant dans le port non déblayé de Bayonne, se voyaient forcés d'acheter chèrement aux Espagnols la permission de les abriter dans celui du Passage.

État de la marine française.

Un jeune homme de vingt-quatre ans, nommé ministre à quatorze sous la tutelle de son beau-père, était chargé, à cette époque, de veiller à la conservation et

à l'accroissement de la flotte, tant militaire que marchande de la France. Entouré de commis qui n'avaient pas vu la mer plus que lui, il avait, suivant l'habitude de l'administration française, étudié la marine et le commerce dans les statistiques plus ou moins exactes qu'il faisait dresser par ses subordonnés, et il tâchait de profiter de la paix pour consacrer les faibles ressources dont il disposait, au rétablissement d'un des éléments les plus précieux de richesse et de puissance que puisse posséder un État.

Budget restreint du ministère de la marine et des colonies.

Soit désir d'alléger les charges de l'État, soit crainte d'exciter les défiances d'une nation dont l'alliance lui était nécessaire, soit ces deux causes réunies, Fleury n'allouait pour la marine et les colonies qu'une somme annuelle de neuf millions. En retranchant de cette somme 6,596,421 livres pour les galères, la solde des troupes, l'entretien des fortifications dans les colonies, les appointements et les pensions des officiers, les dépenses des hôpitaux, etc., il ne restait que 2,403,579 livres à consacrer à la construction, au radoub, à l'armement des vaisseaux et à l'achat des bois, des fers et des toiles qu'on devait accumuler dans les magasins. Cette somme équivalait à une dizaine de millions de nos jours, suivant les calculs déjà établis[1], calculs que confirme la comparaison du prix d'un vaisseau en ce temps-là avec ce qu'il coûterait aujourd'hui[2]. Chaque année, on con-

[1] Voir t. I, p. 218 ; t. II, p. 379.

[2] La construction d'un vaisseau du premier rang jusqu'au sixième coûtait alors, suivant les calculs de M. de Maurepas, de cent à trois cent mille livres. Ce prix varie aujourd'hui entre cinq cent et treize cent mille francs ; car nous trouvons dans les comptes soumis aux Chambres en 1846 que la coque d'un vaisseau de 120 canons est évaluée à 1,306,128 francs, celle

struisait trois navires de différente force, pour arriver au chiffre de cinquante-quatre fixé par les ordonnances, non compris les transports à fond plat, appelés flûtes, et les galiotes à bombes. En 1730, il y avait à flot cinquante et un navires, et le chiffre règlementaire devait être atteint l'année suivante. Mais il s'en fallait de beaucoup que cette flotte, qui s'accroissait si lentement, fût en rapport avec l'étendue des colonies que la France avait à protéger, ni surtout avec l'activité commerciale qui semblait se ranimer dans les ports du royaume et pousser les Français vers les entreprises lointaines. Le nombre des vaisseaux marchands, tombé à cinq cents à la paix d'Utrecht, s'était rapidement augmenté. Sept cent vingt-six bâtiments, montés par neuf mille trois cent trente matelots, avaient, en 1729, transporté des marchandises françaises dans les ports de l'Italie et du Levant, ou dans les îles de l'Amérique. De vingt-trois mille qu'il était en 1715, le chiffre des colons français dans le Canada avait monté à trente-cinq mille en 1730. La Martinique avait envoyé l'excédant de sa population dans les îles de la Grenade et de la Guadeloupe; et Nantes, qui, en 1728, avait exporté soixante-deux mille cinq cents barils de bœuf salé dans ces îles, y en avait envoyé, en 1729, six cent trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf.

Mais la nation, tenue dans l'ignorance de ses propres affaires, se préoccupait fort peu des dangers qui menaçaient sa prospérité. Quelques plaintes iso-

La nation ne se doute pas des dangers que peut courir

d'un vaisseau de 100 canons à 1,118,544 francs, d'un de 86 à 90 canons à 972,648 francs, d'un de 58 à 60 canons à 567,216 francs, d'un de 50 à 52 canons à 503,612 fr.

sa prospérité renaissante; l'administration est dans la même ignorance.

lées, de la part des négociants des ports de mer qui ne songeaient qu'à leur commerce, étaient le seul cri d'alarme qui pouvait appeler l'attention sur les intérêts coloniaux et maritimes de la France. Les bureaux des ministères, disposés alors, comme ils le sont encore aujourd'hui, à tout réglementer, à tout décider par eux-mêmes, répondaient naïvement aux négociants de Nantes, qui se plaignaient de la situation où les plaçait la concurrence étrangère : « On peut croire qu'ils ne sont excités à porter ces plaintes que par rapport à la perte qu'ils font sur les retours, qui vient du trop gros prix qu'ils donnent des sucres, par l'envie qu'ils ont d'en avoir pour pouvoir repartir sur-le-champ pour la France. S'ils se pressaient moins, ils l'auraient à bien meilleur marché. » Les bureaux, aussi mauvais juges alors qu'aujourd'hui des questions commerciales et aussi ignorants des questions pratiques, signalaient des pertes subies par des négociants dans leurs relations avec l'Asie, en ajoutant : « On doit les attribuer à l'avidité des négociants français qu'il convient de modérer, et au grand nombre qu'il y en a dans les Échelles ; ils veulent les surcharger de marchandises..... Tel est le génie de la nation ; elle ne sait pas ménager un commerce pour le conserver toujours avantageux. C'est assez qu'une marchandise se vende avec quelque profit sur un marché quelconque, pour que ce marché soit encombré[1]. »

[1] *Mémoires de Villars*, t. II, p. 470. — *Mémoires du marquis de Villette*, in-8°, publiés par la Société de l'histoire de France en 1854. (Voir en tête de ces Mémoires, le Mémoire sur la marine de France, dressé en 1725 par M. de Valincourt, secrétaire général de la marine ; — le Mémoire au roy sur la marine de France, par le comte de Toulouse, en 1724.) — *Mémoires du comte de Maurepas*, t. III, p. 93 et suiv., État des affaires

Malheureusement pour la France, le cardinal Fleury devenait chaque jour par son âge plus incapable de supporter le poids des affaires, et le roi, loin de se préparer à le soulager, se plongeait dans une vie de désordres qui devait finir par lui rendre impossible tout travail sérieux.

Changement dans les mœurs du roi mœurs publiques.

Louis XV, quoique démoralisé par les compagnons de sa plus tendre enfance, était jusqu'alors resté fidèle à la reine. La timidité inséparable de l'adolescence avait suffi pour tenir éloigné du commerce des femmes un jeune homme qui ne pensait qu'à la chasse et au jeu. Développé corporellement par les exercices violents auxquels il se livrait, il ne devait pas tarder à suivre les instincts de sa nature matérielle. Tout l'invitait au désordre : les séductions dont il était entouré et les mœurs de la société au milieu de laquelle il vivait. La pratique exacte des devoirs religieux contrastait alors étrangement avec le libertinage de la vie privée. Les Parisiens avaient appris sans étonnement que la femme du premier président Portail étant tombée malade de la petite vérole, son amant s'était empressé d'aller lui prodiguer ses soins dans la demeure même de son époux, où il était mort victime de son dévouement. L'évêque de Luçon, surnommé le dieu de la bonne

du département de la marine sous le comte de Maurepas en 1730; p. 194 et suiv., Mémoire et considérations générales sur le commerce de France présenté à Sa Majesté par le comte de Maurepas. — *Compte général du matériel du département de la marine et des colonies pour l'année* 1846, présenté aux chambres et imprimé à l'Imprimerie royale, in-folio, p. 82, Inventaire des bâtiments en chantier. — *Histoire des colonies européennes dans l'Amérique*, par Jenyns, membre du parlement d'Angleterre, publiée sous le pseudonyme de Burk et traduite par Eidous, 2 vol. in-12; Paris, 1780, t. II, p. 15.

compagnie, avait succombé à une indigestion de brochet entre les bras de la marquise de Rouvray. Les promeneurs des Tuileries, après s'être écartés avec respect devant les princesses de Condé, n'hésitèrent pas à rendre, en riant, le même honneur à Mlle Quoniam, dont leur frère, disait-on, venait de faire présent à son neveu le prince de Conti, nouvel époux de Mlle d'Orléans. La célèbre danseuse Camargo disparut un jour, au grand désappointement du public, du théâtre où elle brillait, parce qu'un Condé, comte abbé de Clermont, l'avait enlevée. A la cour comme à la ville, il n'était question que d'anecdotes de ce genre. Mme de Polignac en était venue à courir les cabarets avec des soldats aux gardes et des laquais, après avoir été ouvertement la maîtresse de l'ambassadeur turc. Mme de Rothembourg et la duchesse de Vaujours se prêtèrent en riant, au camp de Compiègne, à une odieuse comédie, en se laissant marier avec le duc de Biron et M. de Bissy par un de leurs amis déguisé en grand-prêtre. Le duc de Vaujours, très-indulgent pour les désordres de sa femme, avait célébré ses propres vices dans des vers, aussi piquants que ceux du duc de Nivernais sur les secrètes aventures d'une princesse de Condé, Mlle de Charolais. Les conversations étaient généralement empreintes d'une extrême licence, et l'intérieur de la reine, dont la vie monacale et la rigidité semblaient devoir éloigner les plaisanteries déplacées, n'échappait pas toujours à des propos qui dépassaient les bornes de la gaîté et de la médisance. Un jour que l'entretien roulait sur des hussards qui faisaient des courses dans les provinces

et jusque dans les environs de Versailles, cette princesse ayant demandé : « Mais si j'en rencontrais une troupe et que ma garde me défendît mal?... — Votre Majesté, lui répondit un des interlocuteurs, courrait grand risque d'être houssardée. — Que feriez-vous, Monsieur de Tressan, ajouta la reine en s'adressant à l'exempt de ses gardes? — Je défendrais Votre Majesté au péril de ma vie. — Mais si vos efforts étaient inutiles? — Alors, Madame, il m'arriverait comme au chien qui défend le dîner de son maître; après l'avoir défendu de son mieux, il se laisse tenter d'en manger comme les autres. » Propos leste et galant qui fut accueilli par un sourire.

Le duc de Nivernais raconta un jour qu'il avait visité un chapitre de filles aussi nobles que le roi et aussi laides que la reine. Cette appréciation des charmes de la souveraine devait tôt ou tard être approuvée par Louis XV. Eut-il un caprice passager pour quelques femmes de son entourage, comme la comtesse de Toulouse, Mlle de Charolais ou sa sœur, Mlle de Clermont? Peu importe, l'histoire ne doit enregistrer les vices des souverains que du jour où ils commencent à influer sur les destinées de la nation.

D'un caractère défiant et taciturne, Louis XV n'avait jamais fait de confidences à ses courtisans même les plus intimes, quand un soir, le 24 janvier 1732, soupant à la Muette avec vingt-quatre seigneurs de sa cour et échauffé par le vin, il leva son verre en s'écriant : A la santé de l'inconnue! et le brisa après l'avoir vidé. Qui était cette inconnue? était-ce Mme la duchesse, la jeune femme du duc de Bourbon? était-ce Mlle de Beaujolais ? ou Mme de Lau-

raguais, la belle-fille du duc de Villars, qui, depuis un mois, avait fait son apparition à la cour? Les avis sont partagés, et le roi se lève de table sans faire connaître l'heureux époux dont il a séduit la femme, ou la demoiselle de haut lignage qu'il a daigné honorer de ses faveurs. Rien n'ayant transpiré sur les amours du roi, on crut à la cour que Louis XV n'avait cédé qu'à un accès de mauvaise humeur contre la reine, ou que, comme un jeune homme encore novice, il avait cherché à l'avance un appui contre le blâme qu'il redoutait. Ce ne fut que le 16 août 1733, lorsque, après un séjour de deux mois à Compiègne, il se rendit directement à Chantilly sans rendre visite à la reine, que les courtisans commencèrent à soupçonner la réalité d'une liaison adultère.

Propos des courtisans, ils ont intérêt à démoraliser le roi.

L'attention des courtisans une fois éveillée sur les dispositions du jeune roi, ils épièrent attentivement ses démarches. Bientôt ils découvrirent les querelles fréquentes qui éclataient entre le mari et la femme, lorsque Louis XV, échauffé par l'ivresse, se présentait chez la reine avec la brutale indélicatesse de son caractère. La perspective d'une vie de prodigalités et de désordres ne tarda pas à surexciter l'imagination des habitués de Versailles. La conversation ne roula plus entre eux que sur la différence d'âge qui existait entre les deux époux, et sur le grand nombre d'enfants qu'avait eus Marie Leczinska. La dévotion de la reine et ses scrupules religieux furent tournés en ridicule par les seigneurs qui vivaient dans l'intimité du jeune roi, et les vices de Louis XV trouvèrent à l'avance des apologistes parmi tous les personnages qui l'entouraient.

Tout porte à croire qu'avant le souper où il sortit un instant de sa réserve habituelle, Louis XV s'était déjà lié avec Mme de Mailly, fille aînée du marquis de Nesle. Fleury, qui sentait approcher le jour où son royal élève cesserait de vivre bourgeoisement avec sa femme, comme on disait alors, vit avec plaisir, assure-t-on, son choix se fixer sur cette dame, qui passait pour avoir peu d'esprit et fort peu d'ambition. Les entrevues de Mme de Mailly et du roi avaient lieu dans les entresols du palais de Versailles avec un si grand mystère, que ce fut en 1735 seulement que les courtisans eurent connaissance d'une intrigue qui datait déjà de plusieurs années. Intrigues du roi avec Mme de Mailly.

Mme de Mailly avait à peu près l'âge du roi; elle n'était pas jolie, mais une mise élégante et d'un goût parfait, une taille bien prise et des yeux pleins d'éclat donnaient à l'ensemble de sa personne quelque chose de piquant et de distingué. Sans fortune personnelle et mariée à un cousin qui n'était pas plus riche qu'elle, elle avait accepté les avances du roi pour sortir de l'état de gêne où elle vivait. Une fois pourvue de la place de maîtresse, pour parler comme les courtisans, elle ne tarda pas à concevoir pour le jeune monarque un attachement sincère. Elle se soumit sans se plaindre aux mystérieuses précautions qu'il lui imposa, et se contenta des faibles présents qu'il lui faisait de temps en temps. Mme de Mailly.

Dès que l'habitude, endormant les scrupules du roi, lui eut fait négliger la prudence et eut permis au public de pénétrer sa conduite, le bruit se répandit à Paris que M. de Mailly allait être décoré du titre de duc, titre dont il n'était pas indigne par sa naissance On s'attend à voir créer duc M. de Mailly, dont la femme contribue aux plaisirs du roi; cette attente est trompée.

et qui est d'ailleurs la récompense habituelle des personnes disposées à contribuer aux plaisirs de leur souverain ; mais l'attente générale fut trompée. M. de Mailly qui, dans le premier moment de la faveur de sa femme, s'était donné un équipage, fut obligé de le revendre et il continua à mener une vie besoigneuse. Dans la crainte de blesser un amant qu'elle aimait, Mme de Mailly ne voulut ni solliciter pour son mari, ni intercéder pour le marquis de Nesle, son propre père, qui fut exilé, parce que, tout fier de la haute position conquise par sa fille, il avait insulté des juges assez osés pour donner raison à ses créanciers.

Les courtisans avaient espéré que le roi cesserait, en manquant à ses devoirs envers la reine, d'être sauvage et surtout économe des deniers de l'État ; mais Louis XV, pénétré des leçons de Fleury, continua à fuir les dépenses et leur causa ainsi un grand désappointement. Blessés de ne pas profiter des vices du monarque, ils se mirent à parler avec dédain de son avarice et rappelèrent, en le lui appliquant, le jugement qu'ils avaient porté sur le czar Pierre, au temps de la Régence, qu'il « faisait l'amour en crocheteur et le payait de même. »

Le roi se laisse de plus en plus entraîner au vice.

Se renfermant de plus en plus dans un cercle intime, Louis XV ne rêvait que maisons de chasse où il pût, à l'abri de tous les regards, mener la vie qui lui plaisait. Il agrandit Choisy, fit dresser les plans d'une retraite à Ablons, commença à Compiègne des constructions pour plus de trois millions (environ quinze millions de nos jours), et à Fontainebleau pour plus de onze cent mille livres (cinq mil-

lions d'aujourd'hui). Soupant avec quelques courtisans dans les petits appartements de Versailles, dînant à Madrid chez Mlle de Charolais, toujours prête à favoriser les plaisirs de son maître, s'arrêtant souvent à Bagatelle chez la maréchale d'Estrées, il se livrait avec excès à la bonne chère, s'enivrait de champagne et multipliait ses rendez-vous avec des femmes de toute espèce.

Puériles occupations du roi; les courtisans, au comble de l'admiration, prédisent que Louis XV, avec ses qualités d'esprit et de cœur, sera un grand prince.

Sa passion pour la chasse, qui devait, au dire des courtisans, s'affaiblir quand les femmes auraient adouci son humeur sauvage, ne fit que grandir. Il rédigea avec le plus grand soin un mémoire sur ses six équipages de vénerie, où il fixa à l'avance les jours de chasse, de marche et de repos pour chaque troupe de ses chiens. Il combina les indications données dans ce mémoire avec des cartes et un calendrier dressé exprès, et fit une étude approfondie des défauts, des qualités, de l'âge et de la race de tous les individus dont se composaient ses meutes. Les courtisans émerveillés prétendirent qu'une telle application annonçait le goût de l'étude, joint à un caractère méthodique et bien ordonné. On rappela que le cardinal de Retz et Richelieu ne négligeaient pas les détails. On vanta la bonté et la vivacité du roi qui n'avait, disait-on, que les travers d'un enfant de grande espérance. Un jour, en 1738, pendant le souper, la conversation tomba sur la répugnance naturelle que l'on ressent à avouer ses fautes. Une dame prétendit que, s'il lui arrivait de faillir, elle tâcherait de le cacher. « Pour moi, dit Louis XV, si j'en avais fait quelqu'une, je l'avouerais. » Blâmée par une de ses amies d'avoir soutenu une semblable thèse, la dame répliqua qu'elle

avait voulu donner occasion à une si belle réponse. Le fait est certain, ajoute le duc de Luynes qui raconte cette anecdote ; « le mot du roi est d'autant plus remarquable, qu'il est effectivement dans son caractère. »

Si Louis XV parlait avec un certain air de satisfaction du mal qui arrivait à ses plus proches serviteurs, s'il répondait avec un sourire à la reine, qui s'enquérait de l'état d'un chirurgien de sa suite assommé à la chasse : « Il est mort, ou peu s'en faut, » les courtisans affirmaient que c'était chez lui un malheureux tic ; que, dans le fond de son âme, il était profondément affligé. Quand le cardinal, priant le roi de fixer un jour pour la réception de l'ambassadeur d'Espagne, reçut cette sèche réponse : « Je n'y serai pas ; » quand, mandé par Louis XV, il fut obligé de l'attendre une demi-heure, les admirateurs du monarque ne voulurent voir dans ce manque d'égards que l'impatience d'un souverain qui aspirait à gouverner par lui-même et dont les désirs n'étaient contenus que par la crainte de porter à son vieux précepteur un coup mortel, s'il lui retirait le pouvoir.

Mme de Mailly est publiquement reconnue comme maîtresse du roi. La reine est de plus en plus tournée en ridicule dans les conversations du château.

Vers la fin de 1735, Mme de Mailly fut aperçue entrant dans les petits appartements, grâce à une intrigue qui réussit. Sa position de maîtresse du roi fut dès lors avouée, et les courtisans arrivés à leurs fins redoublèrent leurs railleries sur les habitudes bizarres de la reine. Les valets envenimèrent ou travestirent les communications que cette princesse faisait faire au roi, et, un matin, le bruit circula dans le palais que Louis XV, piqué de n'avoir pas été reçu par la reine, lui avait fait signifier qu'il ne s'exposerait plus à un pareil désagrément. La vérité de ce bruit se con-

firma quelques mois après, en 1737, lors des couches de la princesse. Louis XV, se mettant enfin au-dessus des scrupules qui avaient modéré un instant la fougue de ses passions, répondit aux courtisans qui lui demandaient si on appellerait sa nouvelle fille Madame septième : Nommez-là Madame dernière.

Les courtisans enveniment par leurs propos de valets les causes de désunion entre le roi et la reine, et finissent par rendre impossible un rapprochement entre les deux époux.

A dater de ce moment, ses traits s'altérèrent, les excès creusèrent ses joues, son regard devint fixe, son teint pâlit. La cour et la ville s'occupèrent à l'envi des désordres de sa vie. La reine, forcée de souffrir auprès d'elle, comme dame du palais, la comtesse de Mailly, se laissa persuader par son entourage que cette dame ne s'occupait qu'à prendre note de ses faiblesses et de ses ridicules pour s'en égayer avec le roi. Propos de valets qui cherchent à capter la bienveillance du maître en flattant ses antipathies, propos en désaccord avec le caractère passif et peu intelligent de la comtesse. La reine, se croyant surveillée, se montra de plus en plus timide et gauche, et la séparation entre les deux époux tendit à devenir chaque jour plus profonde. Voulant rapprocher le roi et la reine, Fleury parla un jour à Compiègne de l'intérêt qu'il y aurait pour le royaume à voir un autre prince à côté du Dauphin. Louis XV lui répondit d'un air distrait qu'il ne pouvait avoir que des filles, et il prévint toute réplique du cardinal, en ajoutant : « Je ne suis du reste plus propre aux femmes. »

Mme de Vintimille.

Vers 1738, Mme de Mailly avait introduit une de ses sœurs à la cour, en la logeant chez elle. Cette demoiselle, seconde fille du marquis de Nesle, compensait son manque de beauté par un caractère enjoué

et spirituel. Elle ne tarda pas à dominer sa sœur et à plaire au roi. Louis XV, amusé par les saillies de Mlle de Nesle et entraîné par le charme attaché à la jeunesse, ne tarda pas à se lier avec elle. Le mystère de cette liaison que la nouvelle maîtresse tenait à dévoiler, fut rompu dans un souper à la Muette, au mois de juin 1739.

Le roi ne fait pas ses pâques, scandale à la cour, idées religieuses des courtisans.

La même année, le roi, craignant de profaner les sacrements de l'Église, refusa de faire ses pâques. Ce refus rendit impossible la cérémonie de l'attouchement des écrouelles, qui avait ordinairement lieu le samedi saint. Aussi le scandale fut-il grand à la cour. Les habitués du château se demandèrent si le roi n'aurait pas pu faire dire une messe basse dans son cabinet et, par ce moyen, laisser ignorer qu'il avait manqué à ses devoirs de chrétien. « Il est dangereux pour un roi, écrit l'avocat Barbier à cette occasion, de donner un pareil exemple à son peuple, et nous sommes assez bien avec le pape pour que le fils aîné de l'Église eût une dispense pour faire ses pâques, en quelque état qu'il fût, sans sacrilége et en sûreté de conscience[1]. »

[1] *Louis XV et Louis XVI*, par Fantin Désodoards, t. I, p. 245 et suiv. — *Mémoires de Maurepas*, t. II, p. 232 et suiv. — *Journal de la Cour et de Paris*, manuscrit. de la Bibliothèque royale, Bouhier 134. — *Journal de Barbier*, t. I, p. 234 ; t. II, p. 21, 23, 30, 104, 179 et suiv., 183, 187, 188, 212, 224. — *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 23 et suiv., 30 et suiv. — *Nouvelles à la main*, manuscrit de la Bibliothèque royale, Supplément français 1840, année 1736, 1738. (Il y a dans ce manuscrit des vers si licencieux et des anecdotes si obcènes qu'il serait impossible de les reproduire). — *Mémoires du marquis d'Argenson*, in-12, Paris, 1857, t. I, p. 232, 234, 236 ; t. II, p. 37, 41, 55, 66,77, 85, 86, 94, 98, 101, 102, 264. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. V, p 52 et suiv., 62 et suiv., 92 et suiv. — *Mémoires de Besenval*, t. I, p. 136 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 193, 195, 268, 270, 280 ; t. III, p. 6, 51, 65, 68, 103 ; t. V, p. 97 ; t. VI, p. 178.

La question religieuse, assimilée par Barbier à une affaire d'étiquette, n'était pas mieux comprise par les personnes de la cour et de la ville restées fidèles à leurs croyances. Le duc de Luynes raconte que le roi observait le carême avec un scrupule extrême et qu'un jour, en 1739, il n'avait consenti à se purger qu'à la condition que sa médecine « pourrait s'accorder avec le maigre. » Deux opinions se trouvaient donc en présence : l'une qui méprisait les croyances reçues et ne les regardait que comme propres tout au plus à occuper l'imagination d'une multitude ignorante; l'autre qui réduisait la religion à la pratique de quelques actes matériels, complétement distincts de la conduite de la vie. Cette double direction des esprits avait produit les contrastes les plus déplorables. La partie la plus nombreuse de la classe éclairée ne parlait qu'avec dédain du culte que l'on rendait à Dieu, et une foule de gens livrés à leurs penchants superstitieux s'abandonnaient à une sorte de démence religieuse, qui donnait lieu aux plus affreux spectacles.

Les convulsions et les miracles, interdits au cimetière Saint-Médard, continuent dans les maisons particulières.

Le jour même où avait été fermé le cimetière de Saint-Médard, des carrosses en grand nombre s'étaient arrêtés à la porte de l'église, et une foule de fidèles y étaient allés faire leurs dévotions. L'anniversaire de la mort du diacre Pâris fut célébrée de la même manière; des cierges brûlèrent dans toutes les chapelles. Ne pouvant plus se donner en spectacle, les Convulsionnaires continuèrent, dans l'intérieur des maisons, les actes étranges qu'ils avaient pratiqués sur le tombeau du saint. Leur exaltation, surexcitée par la persécution qu'ils croyaient subir, allait croissant chaque jour au milieu de la foule,

d'adeptes ou de simples curieux qui se pressait autour d'eux.

Les Convulsionnaires rendent témoignage de leur foi en se soumettant à d'horribles tortures.

Les convulsions ne suffirent bientôt plus à leur fanatisme. Des supplices qui semblaient empruntés aux peuples barbares de l'Orient, ne tardèrent pas à s'introduire dans leurs assemblées. Ce furent les femmes qui se distinguèrent surtout dans ces scènes horribles. De jeunes filles se laissaient fouler aux pieds, comprimer avec force chaque partie du corps, serrer la gorge au point de provoquer un commencement d'asphyxie. Les spectateurs chantaient des psaumes, les suppliciés prophétisaient. Un vocabulaire nouveau fut adopté par ces fous extraordinaires. Les femmes s'appelaient sœurs; les hommes, frères; les tortures étaient des secours divisés en grands et en petits. A la compression exercée sur le corps se joignaient des coups de bûches, de chenets, de barres de fer appliqués sur l'estomac de certaines sœurs, qui demandaient avec instance qu'on les soulageât ainsi des douleurs qu'elles prétendaient ressentir.

Supplices du feu, de la pierre suspendue, de la broche, de la croix, des coups d'épée.

Une de ces femmes, qu'on surnomma la Salamandre, se couchait sur un brasier ardent et, les charbons éteints, elle attendait, la tête renversée en arrière et les reins appuyés sur un bâton pointu, la chute d'une pierre de cinquante livres suspendue au plancher par une poulie, qui l'élevait et la laissait retomber sur son estomac autant de fois qu'elle le demandait. Des hommes et des femmes étaient cloués sur des croix et recevaient des coups d'épée dans le côté. Exaltés par ces miracles, les spectateurs se répandaient en imprécations contre les Jésuites dont ils prédisaient la chute prochaine. Des prières, des hymnes en l'hon-

neur du diacre Pâris, des litanies en l'honneur des saints jansénistes, des prédications, la célébration du sacrifice de la messe et d'un baptême nouveau, le baptême de la perfection, administré par le frère Hilaire, accompagnaient ces scènes étranges. En 1737, on comptait dans Paris plus de six cents filles qui avaient réclamé les secours, et plus de six mille frères qui les leur avaient prodigués.

Conversions opérées par la vue de ces scènes étranges, divisions de la secte des Secouristes, le frère Augustin, les Naturalistes.

Des conversions s'opérèrent à la vue de ces spectacles abominables. Une femme Cabane, qui s'était raillée d'abord de ce qu'on appelait l'œuvre de Dieu, finit par s'y soumettre dans les positions les plus gênantes. Elle ne recula ni devant l'épée, ni devant la broche, ni devant la croix. Il est vrai qu'en récompense de son obéissance, elle fut douée du don de prophétie, et elle l'exerça contre les Jésuites. La secte des Secouristes finit par se diviser en différentes branches. Le frère Augustin ne voulut admettre que les petits secours. Il fut traité d'apostat par ses coreligionnaires et devint le chef de la secte des Naturalistes ou Figuristes. Après la prédication, il se couchait sur une table dans la posture attribuée à l'Agneau sans tache, et les spectateurs, chantant des hymnes et récitant des oraisons, l'adoraient.

Les Éliséens, le prêtre Vaillant.

Les Éliséens, autre branche de la nouvelle religion, avaient cru reconnaître le prophète Élie dans un pauvre prêtre du nom de Vaillant. Cet infortuné, emprisonné une première fois à la Bastille de 1728 à 1731, y avait été enfermé de nouveau en 1734, au moment où la vérité de sa mission semblait admise par ses frères. Vaillant s'était efforcé, à ce qu'on prétendait, de se faire reconnaître par les juifs de Metz

pour leur ancien prophète, mais les hommes de cette religion étant « en possession, suivant un auteur du temps, de ne pas croire si aisément que les autres, » il avait été méconnu et forcé de réduire son rôle à celui d'ennemi de la cour de Rome. Ses adeptes, les yeux fixés sur la Bastille, attendaient chaque jour le tourbillon de feu qui devait l'enlever de sa prison et le ramener parmi eux. Un jour, le malheureux prêtre, entendant le bruit causé par le feu qui avait pris dans sa cheminée, crut le moment de sa délivrance venu. Mais sa foi tomba avec l'incendie. Il écrivit au lieutenant de police Hérault qu'il n'était pas le prophète Élie et qu'il n'avait aucune mission d'annoncer sa venue. A partir de ce moment, il végéta dans sa prison et mourut à Vincennes, où il fut transféré après vingt-deux années de séjour à la Bastille.

On emprisonne les Convulsionnaires tant à Paris que dans les provinces.

Une ordonnance avait été rendue, le 17 février 1733, contre les Convulsionnaires qui se donneraient en spectacle et contre ceux qui iraient les voir. On en emprisonna un grand nombre tant à Paris que dans les provinces. A Moisy dans la Beauce, une paralytique guérie par l'intercession du diacre Pâris fut enfermée à l'hôpital de Blois, et quatre curés furent exilés à cause de l'attestation qu'ils avaient donnée de ce miracle. L'abbé Gilet, fils d'un avocat, fut conduit à la Bastille, parce qu'il s'était tenu chez lui des assemblées où un autre abbé, nommé Sellier, avait promis, assurait-on, qu'il se ferait crucifier dès qu'il aurait lès grâces nécessaires pour accomplir cette grande œuvre. Le gouvernement était résolu à mettre un terme à ce débordement des esprits, qui amenait des scènes de débauches et corrompait une foule de

jeunes filles dont la vie avait été pure jusqu'à ce qu'elles se fussent livrées à ces odieuses dévotions.

Les parlements ménagent les Convulsionnaires. Embarras du gouvernement pour arrêter ce genre de folie.

La tâche du gouvernement n'était pas facile. Les parlements condamnaient ces folies honteuses, mais ils en ménageaient les auteurs, ne voyant en eux que les partisans d'une cause perdue qui avait compté beaucoup de leurs membres parmi ses adhérents. Le calme fanatique des Jansénistes, qui attendaient courageusement la persécution, frappait l'imagination populaire. Le libraire Cimart, arrêté dans la rue Saint-Jacques, recommanda à sa femme d'accepter sans tristesse cette épreuve et de ne pas s'affliger si par hasard il était pendu. Il monta en voiture en invoquant le nom de Dieu, et, pendant plusieurs jours, une foule de visiteurs allèrent complimenter Mme Cimart sur la fermeté de son mari. Les agents de la police, obéissant à leurs convictions ou gagnés par l'argent des collectes abondantes qui se faisaient parmi les partisans de la secte, remplissaient leurs devoirs avec mollesse. L'activité des Jansénistes était telle que des ordres directs des ministres durent provoquer l'arrestation de prêtres qui parcouraient certains diocèses, l'épée au côté et en habit séculier, pour y soulever des résistances contre la bulle. Le résultat de toutes ces folies fut un grand nombre de maladies mentales, qui se déclarèrent parmi les membres du clergé, comme l'attestent les correspondances ministérielles pendant l'année 1743.

Le janséniste Petit-Pied écrit contre les convulsions, les partisans des convulsions lui répondent.

La cour engagea le docteur Petit-Pied à revenir de Hollande, où il s'était réfugié, et à écrire une consultation contre les convulsions. Petit-Pied s'empressa de condamner les singuliers moyens que l'on prenait

pour soutenir la cause à laquelle il était resté fidèle. Une trentaine de docteurs signèrent sa consultation, et l'abbé d'Asfeld, frère du maréchal, mit le plus grand zèle à la publier. Mais les partisans des convulsions la combattirent avant même qu'elle eût paru, en révélant tout ce qui avait été fait pour obtenir de Petit-Pied un pareil travail, et en reprochant, tant à lui qu'aux docteurs qui avaient approuvé son écrit, de parler de choses qu'ils n'avaient pas vues.

La Sorbonne, l'archevêque de Cambrai, l'évêque de Saint-Papoul, Mlle La Porte, Mlle Juge; continuation des miracles, affaire de Douai.

Au moment où cette polémique divisait les esprits, où les uns affirmaient que les convulsions étaient l'œuvre du diable, les autres celle de Dieu, d'autres encore celle à la fois de Dieu et du démon, parut un mandement de l'archevêque de Cambrai, fils naturel du régent, où M. de Saint-Albin exaltait la puissance des papes. Le parlement s'émut de semblables doctrines, d'autant plus qu'une thèse rédigée dans les mêmes principes venait d'être soutenue en Sorbonne. Il voulut condamner à la fois le mandement et la thèse; mais le Grand Conseil cassa son arrêt, et un conflit de juridiction s'éleva entre les deux cours. Un partisan de la Constitution se mêla tout à coup au débat qui préoccupait le public, en apportant aux Jansénistes un secours inattendu. L'évêque de Saint-Papoul, M. de Ségur, avoua dans un mandement adressé aux fidèles de son diocèse que l'ambition seule l'avait déterminé à abandonner l'appel qu'il avait interjeté autrefois ; et, peu de jours après, mettant sa conduite d'accord avec cet humble aveu, il renonça à son évêché, en demandant dans une confession publique pardon à Dieu des démarches qu'il avait faites en faveur de la bulle *Unigenitus*. L'impression que causa

une pareille résolution fut entretenue par les récits d'une foule de faits étranges, qu'attestaient quantité de témoins. M[lle] de La Porte, par exemple, emprisonnée comme convulsionnaire, présenta requête au parlement pour demander que des chirurgiens vinssent la visiter et constater le développement de ses jambes et de ses pieds après l'âge de cinquante ans; et M[lle] Juge fit dresser un procès-verbal, signé par son médecin, son chirurgien et son confesseur, attestant qu'elle avait été rappelée à la vie par un verre d'eau mêlé à un peu de terre du tombeau de Pâris.

L'ardeur des partis aux prises était extrême. Les mandements de l'évêque de Montpellier, à l'avantage des miracles de Pâris, étaient combattus par ceux de l'archevêque d'Embrun, et les haines religieuses s'exerçaient souvent jusque sur les morts. Le conseiller Titon signala au parlement un fait de ce genre récemment arrivé à Douai.

L'évêque d'Arras avait, par une sentence d'excommunication, ramené le chapitre entier de cette ville à la Constitution, excepté trois ou quatre chanoines. Un de ces rebelles étant mort, le chapitre décida qu'il ne serait point inhumé dans le chœur de l'église, mais qu'il serait enterré avec les enfants morts sans baptême. Après l'enterrement, les chanoines réfléchirent que leur ancien confrère était placé trop près d'une chapelle. Ils exigèrent son exhumation, le transportèrent ailleurs et, suivant l'usage adopté dans le pays pour la sépulture des Huguenots, le mirent dans une fosse, debout, la tête en bas. La nièce du chanoine, indignée, porta

plainte au parlement, qui demanda l'assemblée des chambres pour en délibérer, demande qui fut le sujet d'un nouveau différend entre le premier président et les conseillers.

Le conseiller Carré de Montgeron à Versailles. Effroi des courtisans après son départ. Scène d'intérieur au château, 29 juillet 1737.

La contestation était à peine vidée, après une suspension du cours de la justice qui avait duré un mois, qu'un jour, au moment de son dîner, qu'il prenait souvent en public, le roi vit entrer dans la salle un homme habillé de noir avec un petit manteau et une perruque. Les courtisans se demandaient qui était ce robin, lorsque tout à coup l'inconnu, se glissant rapidement derrière le fauteuil du roi, profita du moment où Louis XV se levait, pour s'agenouiller devant lui : « C'est un sujet assez fidèle et assez dévoué aux intérêts de Votre Majesté pour oser tout risquer pour lui démontrer la vérité, » s'écria-t-il en présentant respectueusement au roi un assez gros volume. Le roi le reçut gracieusement, et l'étranger s'éloigna. Il était déjà remonté dans la chaise de poste qui l'avait amené, quand les témoins de cette scène, revenus de leur surprise, se montrèrent pleins d'effroi à la pensée du danger qu'avait couru le roi. Le premier gentilhomme de service arracha le livre des mains de Louis XV, en disant au monarque, étonné de sa vivacité, que les pages pouvaient en être empoisonnées. L'ordre fut immédiatement donné de courir après l'homme au manteau, qu'un nouvel arrivant déclara être M. de Montgeron, conseiller au parlement. M. Caze, maître des requêtes, qui avait été arrêté par erreur, ne fut remis en liberté qu'après s'être fait reconnaître par le contrôleur général, et, le soir même, Montgeron reçut une lettre de cachet portant : « Je vous fais cette

lettre pour vous dire que mon intention est que vous vous rendiez sur-le-champ en mon château de la Bastille pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre de ma part. » Le parlement fit demander au roi une audience pour le lendemain. Louis XV répondit à la députation qu'il avait voulu punir un manque de respect personnel ; et le malheureux magistrat, destiné à subir une longue détention, fut, peu de temps après, transféré dans une prison d'État du midi de la France.

Son livre, que le roi ne devait jamais ouvrir, était une histoire détaillée des miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris. En tête était placée une épître dédicatoire où Montgeron, dans un langage habile, soutenait que la grâce, en le rattachant à Dieu, lui avait appris à révérer dans son roi « la majesté divine qu'il représentait sur la terre. » Il donnait les miracles dont il se proposait de faire le récit, pour une preuve de l'intérêt que Dieu prenait à son prince ; pour une condamnation des noirs projets d'une société dont le but était de soustraire des sujets à l'obéissance due à leur souverain. Il exposait que le roi, obligé de punir ceux qui supposeraient de faux miracles, l'était aussi de réprimer les ennemis des miracles véritables. « Il faut que Votre Majesté soit instruite de la vérité des faits.... Elle ne peut savoir mauvais gré à ses sujets de lui en fournir des preuves.. Qu'on ne me reproche point de les avoir fait imprimer sans permission... Je ne dois pas craindre que Votre Majesté me blâme d'avoir enfreint un règlement de police pour faire passer plus sûrement jusqu'à sa personne sacrée des vérités dont on lui dérobe la connaissance... D'ailleurs un prélat, qui est la bou- Le livre de Montgeron.

che et l'organe de la société ennemie du trône de Dieu et du vôtre, m'a mis lui-même dans la nécessité de remplir ce devoir, ayant publié un long mandement contre les miracles de nos jours... Personne, s'écrie Mgr l'archevêque de Sens, ne défendra-t-il les miracles dont j'ai démasqué la fausseté et la fourberie? Je suis un de ceux qui ont publié hautement les miracles, parce que j'en ai vu plusieurs et que ma conversion en est un. »

Le premier miracle relaté par Montgeron était celui dont il avait été lui-même l'objet. Après avoir raconté sa vie, sa jeunesse débauchée, ses opinions antireligieuses ; après avoir peint dans les termes d'une profonde humilité ses vices et ce qu'il appelait la bassesse de son caractère, il ajoutait que sa santé s'était raffermie, que sa fortune s'était accrue, et qu'il jouissait des plaisirs de la vie avec plus d'entrain que jamais, quand, dans le courant de l'année 1731, le récit des miracles de Pâris était venu jeter du trouble dans son esprit. Il hésita, consulta des témoins de ces faits merveilleux ; puis, un jour, le 7 septembre, il se décida à se rendre au tombeau où ils s'accomplissaient. Il y alla dans la résolution de tout examiner avec la plus sévère critique. Ému par la ferveur de tous les assistants, il s'agenouilla sur le bord de la tombe, passa quatre heures dans cette posture, absorbé qu'il était dans ses pensées et dans le souvenir de ses anciennes lectures, puis il se releva converti.

L'appui apporté aux passions du public par un magistrat riche et considéré ne pouvait manquer de produire une profonde émotion. Aussi l'exaltation des Jansénistes ne fit-elle que s'accroître, et la société

lettrée sembla se partager en deux camps : ceux qui remontaient le cours des âges pour faire revivre des superstitions éteintes, et ceux qui, s'occupant avec ardeur de l'étude des sciences, sondaient le passé pour le mieux connaître et le mieux juger.

Le ministre Maurepas et Fleury, voulant donner satisfaction aux savants qui désiraient déterminer géométriquement la forme de la terre, envoyèrent en Suède le mathématicien Clairaut, accompagné de Maupertuis, Lemonier, l'abbé Outhier, Sommereux et Herbelot. Jussieu se rendit au Pérou pour étudier la flore et l'histoire naturelle du Nouveau-Monde, secondé par Godin Bourguer, Verguin, Couplet, Viguier. La Condamine, qui devait s'occuper dans le Midi des mêmes études que Clairaut et ses compagnons, s'embarqua avec Jussieu, après avoir attesté par écrit la vérité des miracles qui avaient lieu au tombeau du diacre Pàris.

Mouvement des esprits vers les sciences, expéditions envoyées au Nord et au Midi pour déterminer la configuration de la terre.

Le gouvernement ne se contenta pas d'encourager les découvertes en accordant une pension à Maupertuis, qu'il nomma géomètre pensionnaire de l'Académie des sciences, et une gratification annuelle de mille livres à Harnetz, inventeur de machines pour le filage de la laine et du coton. Il envoya dans le Levant Sevin et Fourmont visiter la bibliothèque du Sultan et celle du Mont-Athos, avec mission d'acheter les manuscrits curieux qu'ils pourraient découvrir. Maurepas faisait avec empressement l'acquisition de tous les livres et de tous les manuscrits que lui signalait l'abbé Bignon, alors à la tête de la Bibliothèque royale, et il recommanda vivement à M. de Chavigny, représentant de la France à Londres, des savants en-

voyés en Angleterre pour s'y enquérir de tout ce qui avait rapport aux arts, aux méthodes de teinture des étoffes, aux plantes rares ou usuelles dont il ne se trouvait pas d'exemplaire au Jardin du roi. L'évêque de Dijon fut chargé de faire ouvrir la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude au président Bouhier, qui avait mission d'y examiner les manuscrits curieux qu'elle renfermait et d'en rendre compte au cardinal Fleury.

L'impulsion donnée à la culture des sciences et des lettres ne faisait pas négliger les moyens de propager les connaissances acquises. Les établissements d'instruction publique se complétaient par la fondation des universités de Dijon en 1721 et de Pau en 1722. Partout, depuis 1720, s'élevaient des académies soit littéraires, soit scientifiques, à Pau, Béziers, Auxerre, Amiens, Nancy, Besançon, Châlons-sur-Marne, Metz, Marseille, Montauban, La Rochelle, Arras, Rouen, Toulouse, Clermont-Ferrand. L'Académie royale de chirurgie fut établie à Paris en 1731, et, dès lors, chaque année devait voir se multiplier les établissements de ce genre. Nous trouvons en effet que les règlements de la Société royale de chirurgie furent perfectionnés en 1751, et qu'en 1761 fut fondée à Paris une Société royale d'agriculture.

Voltaire ne pouvait rester étranger au grand mouvement scientifique qui se produisait. Il préparait la publication de son *Essai sur la nature du feu* et se disposait à faire connaître à la France, dans ses *Éléments de la philosophie de Newton*, les découvertes de cet illustre génie, quand une œuvre d'une importance que le temps n'a pas affaiblie, vint un instant arrêter l'élan qui emportait la nation vers l'étude des scien-

ces et ramener ses pensées sur les mâles enseignements de l'histoire [1].

Vie de Montesquieu depuis la publication des *Lettres persanes.*

L'écrivain dont les critiques hardies avaient, vers la fin de la Régence, en 1721, charmé la nation mécontente et fatiguée de son gouvernement, s'était retiré de la magistrature en 1726. Libre désormais de se livrer à ses études, il avait parcouru les divers États de l'Europe, s'entretenant

[1] *Journal de Barbier,* t. II, p. 1, 4, 7, 12, 55, 69, 70 et suiv., 72 et suiv., 76, 79 et suiv., 99 et suiv., 112, 130, 149, 157 et suiv., 162 et suiv. 168, 193. — *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille, dans une suite de près de trois cents emprisonnements détaillés et constatés, par pièces, notes, lettres,* etc., 3 vol. in-8°, Londres [Paris], 1789, t. II, p. 258 : Certificat donné à Marie Sonnet qui, pendant deux heures, s'était exposée à un feu ardent. Il est signé du membre du parlement Montgeron, du comte de Perth, du frère de Voltaire, Arouet, d'un chanoine, etc.; t. II, p. 263 et suiv. — Duvernet, *Histoire de la Sorbonne,* 2 vol. in-8°, Paris, 1790, t. II, p. 297 et suiv. — *Schrœck,* ouv. cité, t. VII, p. 432 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes,* t. I, p. 180, 310, 330; t. II, p. 172; t. III, p. 49; t. IV, p. 115. — *Remarques historiques sur la Bastille,* par Linguet, Londres, 1789, p. 158 et suiv. — *OEuvres complètes de Voltaire,* t. LII, p. 27.— *La Bastille dévoilée,* années 1732, 1734, Paris, 1789, in-8°.— *Recueil des anciennes lois françaises,* par Isambert, t. XXI, p. 378. — *Archives générales,* E 3413, 4 juillet 1727, Pension de 1000 livres à Harnetz, inventeur d'une machine à filer la laine et le coton; E 3421, 28 janvier, 21 février 1735, Ordre de départ des savants envoyés au Pérou; E 3422, Passeports pour les savants envoyés en Suède, 18 avril 1736; E 3423, Lettre de cachet envoyée à Montgeron, 29 juillet 1737; E 3565; E 3568, année 1731; E 3569; E 3571; E 3572, Pension donnée à Maupertuis, Lettre à M. de Baussan, 2 novembre 1737; E 3573, à l'évêque de Dijon, année 1739; E 3575, Lettre à d'Argenson, 9 novembre 1740; E 3578, année 1743; X 8445, année 1733. — *Mandement de l'évêque de Saint-Papoul pour faire part à son peuple de ses sentiments sur les affaires présentes et des raisons qui le déterminent à se démettre de son évêché,* in-4°, 1735. — *La vérité des miracles opérés à l'intercession de M. de Pâris et autres appelants, démontrée contre l'archevêque de Sens,* par Carré de Montgeron, in-4°, 1737. — *Histoire des Églises du désert,* par Charles Coquerel, t. I, p. 215. — *Louis XV et Louis XVI,* par Fantin Desodoards, Paris, an VI, t. I, p. 209 et suiv. — *Vie privée de Louis XV,* t. I, p. 170. — *Précis chronologique et anecdotique de l'histoire de France,* par Gabriel Peignot, in-8°, Dijon, 1815, p. 245, 250.

à Vienne avec le prince Eugène, à Venise avec l'écossais Law, et se liant d'amitié à Rome avec le cardinal Corsini, qui devait, peu de temps après, ceindre la tiare pontificale sous le nom de Clément XII. L'Académie française l'avait admis dans son sein en 1728, et l'année suivante, en 1729, il s'était embarqué à La Haye, sur le yacht de lord Chesterfield, pour aller examiner de près, comme il le dit lui-même, le peuple le plus libre du monde, « parce que son prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, par la raison que son pouvoir est contrôlé et borné. »

L'étude de ces peuples divers, marchant d'un pas à peu près égal dans la voie de la civilisation, lui remit en mémoire l'accusation lancée contre Louis XIV d'avoir rêvé la monarchie universelle et lui inspira un opuscule : *De la monarchie universelle en Europe*, qu'il fit imprimer en Hollande, n'osant le faire paraître en France de peur qu'on n'interprétât mal quelques-unes de ses idées. Il y démontrait en quelques pages que, dans l'état actuel de l'Europe, il est impossible, même au plus habile et au plus ambitieux, de fonder une monarchie universelle. Le *Temple de Gnide*, espèce de poëme en prose, où il décrit la volupté, avait, quoiqu'il n'avouât pas cet ouvrage, contribué à répandre sa réputation d'homme d'esprit, grâce au succès assez extraordinaire obtenu par un livre de ce genre, quand, en 1734, parurent en Hollande ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence*.

Les Considérations sur les causes de la

Cet ouvrage, qui eut presque coup sur coup deux éditions, fut réimprimé en 1748, et, à partir de 1755,

il ne cessa pas de se publier de loin en loin. Un horizon nouveau s'ouvrit pour les Français par l'étude d'un peuple qui avait passé de la liberté au despotisme, de la grandeur à l'abjection. Déchirant les voiles de l'histoire, Montesquieu faisait à la fois apparaître sous leur véritable jour les hommes qui avaient consacré leur génie à l'oppression de leurs semblables pour la satisfaction de leurs propres passions, et les souverains vulgaires que les complices de leurs crimes avaient recommandés à l'attention de la postérité. Un sujet si vaste, qui permettait de toucher à toutes les questions de la politique, devait exciter les Français à faire un retour sur eux-mêmes et les éclairer sur les causes de leurs souffrances, en leur montrant l'égoïsme monstrueux qui s'empare des princes lorsqu'ils disposent à leur gré du sort des nations, et en leur faisant voir par quels moyens odieux le despotisme se fonde chez un peuple. Montesquieu racontait en effet que Pompée s'était servi « de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeraient dictateur par désespoir. » Il montrait César et Crassus se joignant à lui pour établir « une impunité de tous les crimes publics » et pour abolir « tout ce qui pouvait arrêter la corruption des mœurs, tout ce qui pouvait faire une bonne police. » Traçant à grands traits le tableau de l'anxiété qui régnait à Rome au moment où César renversait successivement toutes les lois pour établir sa puissance, il signalait les outrages dont il avait abreuvé le sénat et les plus illustres citoyens. « Auguste, disait-il ensuite, établit l'ordre,

grandeur des Romains et leur décadence paraissent en 1734, succès de cet ouvrage ; l'auteur peint l'humanité en s'occupant d'un seul peuple.

c'est-à-dire une servitude durable; car, dans un État libre dont on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans borne d'un seul, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets. » Il expliquait le pouvoir exhorbitant des empereurs romains par cette considération qu'un « prince qui succède à une république, se trouve avoir toute la puissance du peuple qui n'a pas su se limiter lui-même. » Il dévoilait les moyens de gouvernement auxquels recourt le pouvoir absolu, en citant César, qui doubla la paie des soldats, et Caracalla, qui suivit « le conseil que son père lui avait donné en mourant, d'enrichir les gens de guerre et de ne pas s'embarrasser des autres. » Rappelant le passé du peuple romain qui a joué un si grand rôle dans le monde, Montesquieu s'écriait : « C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage ; ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres. » Le peu d'estime que lui inspirait César ne le portait pas à le rendre responsable du malheur de sa patrie. « Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme firent César et Pompée, et la République, destinée à périr, aurait été entraînée par une autre main. » Jugeant avec une sagacité merveilleuse que

les événements sont plutôt déterminés par l'opinion publique, qui dispose tout un peuple à suivre une direction donnée, que par la volonté d'un seul homme, il signalait la lâcheté d'Auguste comme une cause probable de sa toute-puissance. « On le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. » Tout en dépouillant certains hommes du droit de se croire les dominateurs providentiels de l'humanité, Montesquieu n'attribuait pourtant pas au hasard le gouvernement des nations. « Ce n'est pas la fortune, dit-il, qui domine le monde; on peut le demander aux Romains qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes, et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille. En un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers. »

Montesquieu ne reculait devant aucune des questions que soulevait l'histoire de Rome. « Le crime de César, dit-il, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ouverte ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ses crimes. »

Les horribles exactions de Rome mourante sur les peuples conquis lui inspiraient les réflexions suivantes : « Ceci servira à expliquer dans notre histoire française cette patience avec laquelle les Gaulois souffrirent la révolution qui devait établir cette différence accablante entre une nation noble et une nation roturière. » Jugeant avec autant de justesse que de fermeté les conditions d'existence des gouvernements libres, l'auteur faisait ressortir, avec une impitoyable logique, l'absence de bon sens chez ces historiens ou ces législateurs qui veulent à la fois donner la liberté à l'homme et l'empêcher d'en user. « On n'entend parler dans les auteurs que des divisions qui perdirent Rome ; mais on ne voit pas que ces divisions y étaient nécessaires, qu'elles y avaient toujours été et qu'elles devaient toujours y être.... Il fallait qu'il y eût à Rome des divisions ; et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors, ne pouvaient pas être bien modérés au dedans. Demander dans un État libre des gens hardis dans la guerre et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles ; et pour règle générale, toutes les fois que l'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas.

« Ce qu'on appelle union dans un corps politique, est une chose très-équivoque ; la vraie est une union d'harmonie, qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la société.

» Dans l'accord du despotisme asiatique, c'est-à-dire de tout gouvernement qui n'est pas modéré, il y

a toujours une division réelle. Le laboureur, l'homme de guerre, le négociant, le magistrat, le noble, ne sont joints que parce que les uns oppriment les autres sans résistance, et si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres. »

Voltaire, revenu à Paris en 1729, se mêle aux discussions jansénistes en raillant les deux partis.

Voltaire, revenu à Paris au commencement de 1729 [1], put admirer un des premiers l'œuvre d'un homme qu'il qualifie « de génie mâle et rapide, approfondissant tout en paraissant tout effleurer. » Il avait rapporté d'Angleterre sa tragédie de *Brutus*, qui fut appréciée des étrangers plus que des Français, et, peu de jours après, il lança, au milieu des querelles qui passionnaient les Jansénistes, les Molinistes et les parlements, un petit écrit intitulé *Sottise des deux parts*.

La brochure intitulée *Sottise des deux parts*.

« *Sottise des deux parts* est, comme on sait, disait-il, la devise de toutes les querelles. Je ne parle pas ici de celles qui ont fait verser le sang.... Je ne veux ici que me faire pour mon édification particulière un petit mémoire instructif des belles choses qui ont partagé les esprits de nos aïeux. » Il continuait sur ce ton de raillerie, en rappelant la dispute des Stercoristes et celle de la version mosarabique.

« Vers le temps du brave Occam et de l'intrépide Scott, il s'éleva une dispute bien plus sérieuse dans laquelle les révérends pères Cordeliers entraînèrent le monde chrétien. C'était pour savoir si leur potage leur appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que

[1] La lettre de Saint-Florentin qui permet à Voltaire de venir à Paris, en l'invitant à se dispenser de paraître à la cour, est du 9 avril 1729 (*Archives générales*, E 3566).

les simples usufruitiers. La forme du capuchon et la largeur de la manche furent encore les sujets de cette guerre sacrée... Il y eut trois ou quatre cordeliers de brûlés comme hérétiques. Cela est un peu fort; mais après tout, cette affaire n'ayant pas ébranlé de trônes ni ruiné de provinces, on peut la mettre au rang des sottises paisibles.

« Il y en a eu toujours de cette espèce; la plupart sont tombées dans le plus profond oubli, et de quatre ou cinq cents sectes qui ont paru, il ne reste dans la mémoire des hommes que celles qui ont produit ou d'extrêmes désordres ou d'extrêmes ridicules...

» Un jour, en dînant chez une dame hollandaise, je fus charitablement averti par un des convives de prendre bien garde à moi et de ne pas m'aviser de louer Voëtius. Je n'ai nulle envie, lui dis-je, de dire ni bien ni mal de votre Voëtius; mais pourquoi me donnez-vous cet avis? C'est que Madame est coccéïenne, me dit mon voisin. Hélas! très-volontiers, lui-dis-je. Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre coccéïennes en Hollande, et que c'était grand dommage que l'espèce pérît. Un temps viendra où les Jansénistes, qui ont fait tant de bruit parmi nous et qui sont ignorés partout ailleurs, auront le sort de Coccéïens... Les sectes vieillissent comme les hommes... Ce sont des maladies épidémiques qui passent comme la suette et la coqueluche. Il n'est plus question des pieuses rêveries de M[me] Guyon. Ce n'est plus le livre inintelligible des *Maximes des Saints* qu'on lit, c'est *Télémaque*.... Dans toute la dispute sur ce qu'on appelait le quiétisme, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un

réchaud pour brûler le paradis et une cruche d'eau pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne servît plus Dieu par espérance ni par crainte. Je remarquerai seulement la singularité de ce procès : c'est que les Jésuites, qui étaient tant accusés en France par les Jansénistes d'avoir été fondés par saint Ignace exprès pour détruire l'amour de Dieu, sollicitèrent vivement à Rome en faveur de l'amour pur de M. de Cambrai... L'amour pur pour lequel les Jésuites s'étaient donné tant de mouvement, fut condamné à Rome, et ils passèrent toujours à Paris pour ne vouloir pas qu'on aimât Dieu... Cette opinion était tellement enracinée dans les esprits, que lorsqu'on s'avisa de vendre dans Paris, il y a quelques années, une taille-douce représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ habillé en jésuite, un plaisant (c'était apparemment le loustic du parti janséniste) mit ces vers au bas de l'estampe :

> Admirez l'artifice extrême
> De ces Pères ingénieux :
> Ils vous ont habillé comme eux,
> Mon Dieu, de peur qu'on ne vous aime. »

Les partisans de la paix rirent de la franche gaîté répandue dans ce petit opuscule; mais les hommes engagés dans la querelle s'en offensèrent, et sans l'intervention du maréchal de Villars, Voltaire eût peut-être été forcé à reprendre le chemin de l'exil.

Vers sur la mort de Mlle Lecouvreur, le *Temple du goût*, l'*Épître à Uranie*, l'*Ode sur le fanatisme*, *Zaïre*.

Indigné de l'insulte faite aux restes de Mlle Lecouvreur, Voltaire avait protesté dans une pièce de vers contre l'inhumation clandestine de cette célèbre actrice, qui avait été repoussée de l'Église et enlevée de nuit dans un fiacre sous une escorte du guet. L'enterrement de la grande tragédienne dans

les terrains, alors déserts, sur lesquels s'élève aujourd'hui la rue de Bourgogne, lui remit en mémoire les honneurs rendus à Londres à une autre actrice, Mlle Oldfield. L'outrage fait à la dépouille mortelle d'une femme qu'il avait aimée, lui inspira des vers, où il exprime ainsi son admiration pour la libre Angleterre :

O rivale d'Athènes, ô Londres ! heureuse terre !
Ainsi que les tyrans, vous avez su chasser
Les préjugés honteux qui vous livraient la guerre.
C'est là qu'on sait tout dire et tout récompenser.
. . . .
Quiconque a des talents à Londres est un grand homme.
L'abondance et la liberté
Ont, après deux mille ans, chez vous ressucité
L'esprit de la Grèce et de Rome.

Le *Temple du goût*, charmant poëme mêlé de prose, qui devait provoquer tant d'inimitiés contre Voltaire à cause des jugements qu'il y portait sur les auteurs du siècle précédent, parut un an avant l'impression de l'*Epître à Uranie*, publiée sans nom d'auteur dix ans après qu'elle avait été composée. L'*Ode sur le fanatisme* fut donnée au public l'année même où la tragédie de *Zaïre* parut sur le théâtre. Hardi frondeur des préjugés de son temps, Voltaire dédia en ces termes cette dernière pièce à un marchand anglais :

Dédicace de Zaïre.

« Je jouis du plaisir de pouvoir dire à ma nation de quel œil les négociants sont regardés chez vous; quelle estime on sait avoir en Angleterre pour une profession qui fait la grandeur de l'État, et avec quelle supériorité quelques-uns d'entre vous représentent leur patrie dans le parlement et sont au rang des législateurs.

« Je sais bien que cette profession est méprisée

de nos petits-maîtres ; mais vous savez aussi que nos petits-maîtres et les vôtres sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre. »

Voltaire avait été obligé, en 1731, d'imprimer, presque clandestinement, l'*Histoire de Charles XII*, le garde des sceaux Chauvelin n'osant pas, nous apprend-il, donner publiquement un privilége pour un ouvrage plein de vérités qui pouvaient choquer plusieurs princes. Désirant publier en France ses *Lettres philosophiques*, il fit part de son projet à ses amis vers la fin de 1732 : « Je suis obligé, écrivait-il, de changer ce que j'avais écrit à l'occassion de Locke, parce qu'après tout, je veux vivre en France et qu'il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un anglais. » Au moment d'affronter, non pas le public, mais les tracasseries administratives, il hésita : « Il y a des temps, écrivit-il à Cideville, où l'on peut impunément faire les choses les plus hardies; il y en a d'autres où ce qu'il y a de plus simple et de plus innocent devient dangereux et criminel. Y a-t-il rien de plus fort que les *Lettres persanes?* Y a-t-il un livre où l'on ait traité le gouvernement et la religion avec moins de ménagement? Ce livre n'a produit autre chose que de faire entrer son auteur dans la troupe nommée Académie française. »

Hésitations de Voltaire au moment où il va publier ses *Lettres philosophiques*, connues déjà en Angleterre sous le nom de *Lettres sur les Anglais*.

Voltaire oubliait, volontairement ou non, de parler d'une des raisons qui rendaient sa position plus délicate que celle de Montesquieu. Montesquieu était classé par sa famille dans ce qu'il appelle lui-même la nation noble. On pouvait tolérer d'un président de parlement ce qui devait paraître un crime chez le

Pourquoi Montesquieu pouvait impunément se montrer plus hardi que Voltaire.

fils d'un greffier. Enfin, après avoir pris les plus minutieuses précautions pour l'impression, Voltaire avait en magasin toute une édition de son livre. « Je ne crois pas, écrivait-il à son ami Formont, que nos Lettres anglaises effraient sitôt les cagots. Je suis bien aise de les tenir prêtes pour les lâcher quand cela sera indispensable. » Mais le libraire, séduit par l'appât d'un gain considérable, livra sans son consentement les Lettres au public.

Les *Lettres philosophiques* sont condamnées le 10 juin 1734. Voltaire fuit de Paris.

A peine l'ouvrage fut-il mis en vente, dans les premiers jours de mai, qu'il acquit une publicité extraordinaire. Le parlement se réunit aussitôt pour délibérer sur une œuvre qui causait une aussi vive émotion. L'avocat général Gilbert de Voisins, s'adressant aux magistrats assemblés, tant en son nom qu'en celui du parquet tout entier, déclara :

« Que le livre qu'ils apportaient à la cour leur avait paru mériter l'animadversion publique; qu'il ne se répandait que trop, et qu'on savait assez combien il était propre à inspirer le libertinage le plus dangereux pour la religion et pour l'ordre de la société civile; que c'était ce qui les avait portés à prendre les conclusions sur lesquelles ils attendaient qu'il plaise à la cour de faire droit. »

A peine eurent-ils quitté la salle, que les conseillers arrêtèrent que « ledit livre serait lacéré et brûlé dans la cour du palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l'exécuteur de la haute justice, comme scandaleux, contraire à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû aux puissances. »

Voltaire, exilé par Fleury, qui désirait le soustraire aux poursuites du parlement, se hâta de quitter Paris

et se réfugia à Cirey, chez la marquise du Châtelet. Protégé de loin dans cet asile par de hauts personnages, comme la duchesse d'Aiguillon et la marquise du Deffand, dont il avait soin de ne pas se laisser oublier, il attendit que l'orage se calmât. Le livre condamné le 10 juin continua à se répandre au point que, cinq mois après, le 23 octobre, le parlement en découvrit une nouvelle édition clandestine, faite par un papetier et un libraire qui avaient spéculé sur l'empressement d'un public curieux et passionné.

Analyse des *Lettres philosophiques*.

Ces lettres, qui parurent successivement sous deux titres, comme nous l'avons déjà dit, étaient propres à impressionner vivement les Français. La variété des sujets qui y étaient traités, permettait non-seulement à l'auteur de s'occuper de ce qui pouvait plaire aux esprits les plus divers, mais aux libraires étrangers d'en disperser les différentes parties dans les volumes qu'ils imprimaient, sans en affaiblir la portée et sans éveiller l'attention du gouvernement français, qui n'eût pas permis la reproduction d'un livre défendu.

Les quatre lettres, destinées à faire connaître les Quakers, exposaient avec une attrayante simplicité l'histoire et les habitudes de ces sectaires aux mœurs sévères et paisibles. Voltaire critiquait la religion de la France à propos de celle des Quakers, et abordait les sujets les plus sérieux dans un dialogue plein d'une aimable gaîté, où il faisait répondre par son interlocuteur : « Nous n'allons jamais à la guerre : ce n'est pas que nous craignions la mort, au contraire, nous bénissons le mo-

ment qui nous unit à l'Être des êtres ; mais c'est que nous ne sommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais hommes, mais chrétiens. Notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis et de souffrir sans murmure, ne veut pas sans doute que nous passions la mer pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers vêtus de rouge, coiffés d'un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens en faisant du bruit avec deux petits bâtons sur une peau d'âne bien tendue. »

Dans la lettre consacrée à la religion anglicane, les allusions au rôle du clergé français se multipliaient. « Les torys, expliquait-il, étaient pour l'épiscopat, les whigs le voulaient abolir ; mais ils se sont contentés de l'abaisser, quand ils ont été les maîtres..... L'assemblée du bas clergé, qui est une espèce de chambre des communes composée d'ecclésiastiques, avait alors quelque crédit : elle jouissait au moins de la liberté de s'assembler, de raisonner de controverses et de faire brûler de temps en temps quelques livres impies, c'est-à-dire écrits contre elle. Le ministère, qui est whig aujourd'hui, ne permet pas seulement à ces messieurs de tenir leur assemblée, ils sont réduits... au triste emploi de prier Dieu pour le gouvernement qu'ils ne seraient pas fâchés de troubler... A l'égard des mœurs, le clergé anglican est plus réservé que celui de France.... Cet être indéfinissable, qui n'est ni ecclésiastique ni séculier, en un mot, ce que l'on nomme un abbé, est une espèce inconnue en Angleterre ; les ecclésiastiques sont tous ici réservés et presque tous pédants. Quand ils apprennent qu'en France des jeunes gens connus par leurs dé-

bauches et élevés à la prélature par des intrigues de femmes, font publiquement l'amour, s'égaient à composer des chansons tendres, donnent tous les jours des soupers délicats et longs, et de là vont implorer les lumières du Saint-Esprit et se nomment hardiment les successeurs des apôtres, ils remercient Dieu d'être protestants. » A la suite du portrait des Presbytériens, « qui affectent une démarche grave, un air fâché, prêchent du nez et donnent le nom de *Prostituées de Babylone* à toutes les églises où quelques ecclésiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rente, et où le peuple est assez bon pour le souffrir et les appeler Monseigneur, Votre Grandeur, Votre Éminence, » Voltaire montrait toutes les religions réunies à la Bourse de Londres : « Là, s'écriait-il, le juif, le mahométan, le chrétien... ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute. »

Dans ses deux lettres sur le gouvernement de la Grande-Bretagne, Voltaire, après avoir établi une rapide comparaison entre Rome et l'Angleterre, signalait ce fait, « que le fruit des guerres civiles de Rome a été l'esclavage, et celui des troubles d'Angleterre, la liberté. La nation anglaise est la seule sur la terre, ajoutait-il, qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire du mal ; où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion...... Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre, c'est

dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient pas avoir acheté trop cher leurs lois. Les autres nations n'ont pas eu moins de troubles, n'ont pas versé moins de sang qu'eux ; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté, n'a fait que cimenter leur servitude. » La description de l'état de l'Angleterre avant qu'elle eût conquis ses libres institutions, alors que « le peuple, la plus nombreuse, la plus utile et même la plus vertueuse partie des hommes, composée de ceux qui étudient les lois et les sciences, des négociants, des artisans, des laboureurs,... était regardé par (les barons, les évêques et les papes) comme des animaux au-dessous de l'homme, » conduisait Voltaire à faire ressortir les bienfaits de la liberté et à dire à ses compatriotes : « Vous n'entendez point ici parler de haute, moyenne et basse justice, ni du droit de chasse sur les terres d'un citoyen, lequel n'a pas la liberté de tirer un coup de fusil sur son propre champ.

« Un homme, parce qu'il est noble ou parce qu'il est prêtre, n'est point exempt de payer certaines taxes.... Le paysan n'a point les pieds meurtris par des sabots. Il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux ni de couvrir son toit de tuiles, de peur qu'on ne hausse ses impôts l'année d'après.

» Milord Townsend, ministre d'État, a un frère qui se contente d'être marchand dans la Cité. Dans le temps que milord Orford gouvernait l'Angleterre, son frère cadet était facteur à Alep...

» En Allemagne, tout est prince. On a vu jusqu'

trente Altesses du même nom, n'ayant pour tout bien que des armoiries et une noble fierté.

» En France est marquis qui veut, et quiconque arrive à Paris du fond d'une province avec de l'argent à dépenser et un nom en *ac* ou en *ille*, peut dire : Un homme comme moi, un homme de ma qualité, et mépriser souverainement un négociant.... Je ne sais pourtant pas lequel est plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde. »

Une lettre sur l'inoculation de la petite vérole apprenait aux Français combien ce moyen de prévenir les suites d'une affreuse maladie avait préservé d'existences dans les pays étrangers; des lettres sur le chancelier Bacon, sur Locke, sur Newton, en popularisant les découvertes de ces génies qui honorent le genre humain, permettaient à Voltaire de signaler de nouveau l'étrange ignorance et l'irréflexion de la plupart des hommes, lorsqu'ils préfèrent les soldats qui les condamnent à la mort et à la misère, aux savants qui embellissent et rendent la vie facile. Il commençait ainsi sa lettre sur Bacon :

« Il n'y a pas longtemps que l'on agitait dans une Compagnie célèbre cette question usée et frivole : Quel était le plus grand homme de César, d'Alexandre, de Tamerlan ou de Cromwell? Quelqu'un répondit que c'était sans contredit Isaac Newton. Cet

homme avait raison ; car, si la vraie grandeur consiste à avoir reçu du ciel un puissant génie et à s'en être servi pour éclairer soi-même et les autres, un homme comme M. Newton, tel qu'il s'en trouve à peine un en dix siècles, est véritablement le grand homme ; et ces politiques et ces conquérants dont aucun siècle n'a manqué, ne sont d'ordinaire que d'illustres méchants. C'est à celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité, non à ceux qui font des esclaves par la violence ; c'est à celui qui connaît l'univers, et non à ceux qui le défigurent, que nous devons nos respects. »

Après avoir remis à leur véritable place et les hommes qui troublent le monde et passent ne laissant derrière eux qu'une légende inutile, et ceux dont les travaux servent sans cesse aux générations à venir, il mettait en lumière les causes qui créent la supériorité intellectuelle des peuples libres sur ceux qui ne le sont pas.

« En Angleterre communément on pense, et les lettres y sont plus en honneur qu'en France. Cet avantage est une suite nécessaire de la forme de leur gouvernement. Il y a à Londres environ huit cents personnes qui ont le droit de parler en public et de soutenir les intérêts de la nation. Environ cinq à six mille prétendent au même honneur à leur tour. Tout le reste s'érige en juge de tous ceux-ci, et chacun peut faire imprimer ce qu'il pense sur les affaires publiques ; ainsi toute la nation est dans la nécessité de s'instruire. On n'entend parler que des gouvernements d'Athènes et de Rome ; il faut bien, malgré qu'on en ait, lire les auteurs qui en ont traité. Cette étude

conduit naturellement aux belles-lettres. En général les hommes ont l'esprit de leur état. »

En enlevant aux Lettres philosophiques l'intérêt de polémique qui s'y attacha lorsqu'elles parurent, le temps permet de les juger avec impartialité. Voltaire y expose les principes d'indépendance qui ont donné naissance à deux révolutions en Angleterre. Il les oppose au despotisme qui régnait en France. Il met en présence la tolérance religieuse de Guillaume III et la sanguinaire intolérance de Louis XIV. Cet appel à la liberté politique et à la liberté de conscience a fini par être entendu. Voltaire, en poursuivant sans relâche ces deux grandes conquêtes, malgré les variations et les concessions qu'on lui a reprochées, mérite la gratitude de notre génération. Malheureusement il n'en est pas de même pour ce qui concerne son exposition des doctrines philosophiques de Locke. Descartes, en posant ce principe célèbre : *Je pense, donc je suis*, avait donné un point de départ fixe à ce qu'on appelle la psychologie, c'est-à-dire l'étude de l'âme, de ses facultés et de ses opérations. Il avait substitué aux principes abstraits de l'école un principe vivant, puisé à la source de l'observation la plus intime. Mais il ne tarda pas à sortir de la voie qu'il avait tracée, pour remplacer l'étude patiente des facultés de l'âme par les rêves de son imagination. Il avait affirmé que l'âme est identique avec la pensée ; que la matière est la même chose que l'étendue, et il avait soutenu que l'âme entre dans ce monde pourvue de toutes les facultés qui se développeront dans le cours de la vie, c'est-à-dire que chaque homme naît avec des idées innées. Après Descartes était venu Malebranche, qui

niait les idées innées, mais soutenait que l'homme voit en Dieu toutes les vérités, et que Dieu est la lumière qui nous éclaire toutes les fois que nos sens et nos passions n'obscurcissent pas cette lumière. Il affirmait en un mot que « les philosophes ne peuvent s'assurer d'aucune chose, s'ils ne consultent Dieu, et si Dieu ne leur répond. » Ces hypothèses choquèrent le bon sens de Locke et le portèrent à combattre les exagérations de l'idéalisme par l'empirisme. « Il y a des gens, dit-il, qui supposent comme une vérité incontestable qu'il y a certains principes innés, certaines notions primitives, autrement appelées notions communes, empreintes et gravées pour ainsi dire dans notre âme, qui les reçoit dès le premier moment de son existence et les apporte au monde avec elle. » Il ne s'arrête pas à la négation des idées innées, il soutient que rien n'est inné et que l'esprit est une table rase. « Supposons donc, continue-t-il, qu'au commencement l'âme est ce qu'on appelle une table rase, vide de tous caractères, sans aucune idée, quelle qu'elle soit. Comment vient-elle à recevoir des idées? Par quel moyen en acquiert-elle cette prodigieuse quantité que l'imagination de l'homme, toujours agissante et sans bornes, lui présente avec une variété presque infinie? D'où puise-t-elle ces matériaux qui sont comme le fonds de tous ses raisonnements et de toutes ses connaissances? A cela je réponds en un mot : De l'expérience, des observations que nous faisons sur les objets extérieurs et sensibles et sur les opérations intérieures de notre âme... » Une des sources « d'où l'entendement vient à recevoir des idées, c'est la perception des

opérations de notre âme sur les idées qu'elle a reçues par les sens..... L'homme commence à avoir des idées dès qu'il a quelque sensation. » En voulant éviter l'esprit de système et y substituer l'observation pure, Locke bâtit un nouveau système tout aussi erroné que ceux de ses devanciers. Leibnitz avait dit avec plus de vérité et avant Locke : « L'esprit n'est point une table rase ; il est tout plein de caractères que la sensation ne peut que découvrir et mettre en lumière au lieu de les y imprimer. Je me suis servi de la comparaison d'une pierre de marbre tout unie ou de tablettes vides ; car si l'âme ressemblait à ces tablettes vides, les vérités seraient en nous comme la figure d'Hercule est dans un bloc de marbre, quand il est tout à fait indifférent à recevoir cette figure ou quelque autre. Mais s'il y avait dans la pierre des veines qui marquassent la figure d'Hercule préférablement à d'autres figures, cette pierre y serait plus déterminée, et Hercule y serait comme inné en quelque façon, quoiqu'il fallût du travail pour découvrir ces veines et pour les nettoyer, en retranchant ce qui les empêche de paraître. C'est ainsi que les vérités nous sont innées comme des inclinations, des dispositions, des habitudes ou des virtualités naturelles, et non pas comme des actions, quoique ces virtualités soient toujours accompagnées de quelques actions, souvent insensibles, qui y répondent. » En attribuant l'origine de toutes nos connaissances à la sensation et à la réflexion qui combine les différentes sensations, après avoir été pour ainsi dire créée par elles, Locke devait poser les bases d'une philosophie dont il était loin d'accepter les conséquences logiques.

Croyant fermement à l'existence de Dieu sur la foi de la nature et du monde, il ne pouvait pas la démontrer avec une certitude irréfragable, parce que n'ayant pas parlé du principe de causalité, il avait ôté par cela même le fondement de sa preuve et en avait détruit le caractère. Après s'être enlevé la possibilité de déterminer Dieu, non pas comme une puissance vague et mystérieuse dont nous n'apercevons pas les limites, mais comme un être réel que la raison conçoit clairement, Locke s'égara sur la nature de l'âme. « Peut-être, dit-il, ne serons-nous jamais capables de connaître si un être purement matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir par la contemplation de nos propres idées, sans révélation, si Dieu n'a point donné à quelques amas de matière disposés comme il le trouve à propos, la puissance d'apercevoir et de penser, ou s'il a joint et uni à la matière ainsi disposée une substance immatérielle qui pense. Car, par rapport à nos notions, il ne nous est pas plus malaisé de concevoir que Dieu peut, s'il lui plaît, ajouter à notre idée de la matière la faculté de penser, que de comprendre qu'il y joigne une autre substance avec la faculté de penser; puisque nous ignorons en quoi consiste la pensée.... Car, comment un homme peut-il s'assurer que quelques perceptions, comme vous diriez le plaisir et la douleur, ne sauraient se rencontrer dans certains corps, modifiés et mus d'une certaine manière, aussi bien que dans une substance immatérielle en conséquence du mouvement des parties du corps? » Ce doute de Locke devait nécessairement aboutir au matérialisme; car

si nulle raison solide n'empêche de croire que la matière peut penser, il n'est pas raisonnable de recourir à une hypothèse, à l'intervention d'un principe inconnu, quand le corps que nous connaissons et dont l'existence est incontestable peut resoudre le problème. Mais le doute de Locke est inadmissible. Locke prétend que nous ne pouvons pas nous assurer par la contemplation de nos propres idées que la matière ne peut pas penser ; au contraire, c'est dans la contemplation même de nos idées, que nous apercevons clairement que la pensée et la matière sont incompatibles. Qu'est-ce que penser? n'est-ce pas réunir un certain nombre d'idées sous une certaine unité? La plus simple pensée, le plus simple jugement suppose plusieurs termes réunis indivisiblement en un sujet un et identique qui est moi. Ce moi identique est impliqué dans tout acte réel de connaissance. Il n'y a point de mémoire possible sans la persistance d'un même sujet qui rapporte à soi-même les différentes modifications dont il a été successivement affecté. La conscience, cette condition indispensable de l'intelligence, est le sentiment d'un être unique. Aucun homme ne peut penser sans dire moi, sans s'affirmer comme le sujet identique et un de ses pensées. Cette identité et cette unité indivisible du moi, inséparable de la moindre pensée, c'est là ce qu'on appelle sa spiritualité en opposition avec les caractères évidents et nécessaires de la matière. Par quoi, en effet, connaît-on la matière, si ce n'est surtout par la forme, par l'étendue, par quelque chose de solide qui arrête, qui résiste sur divers points de l'espace? Mais un solide est essentiellement

divisible. Les fluides les plus subtils sont toujours susceptibles d'être divisés. La pensée a des éléments divers comme la matière, mais elle a une indivisible unité dans le sujet pensant. Ce sujet ôté, qui est un, le phénomène total n'est plus. En résumé, la pensée suppose un sujet essentiellement un : la matière est divisible à l'infini.

Entraîné dans le tourbillon d'un grand parti qui était en possession de toute une doctrine, et qui s'appuyait sur elle pour revendiquer une tolérance universelle et une liberté illimitée de penser et d'écrire, Voltaire avait accepté la philosophie de Locke comme il avait fait de la physique de Newton. Initié déjà en France par lord Bolingbroke, un des hommes les plus spirituels de son pays, aux doctrines des libres penseurs de l'Angleterre, il ne les sépara pas des principes qui assurent la dignité de l'homme, et ne réfléchit pas où ils pouvaient conduire des esprits plus logiques que lui et moins sensés. Nous lisons en effet dans une lettre qu'il écrivit à Thieriot au sujet de ses *Lettres anglaises :* « Monsieur l'abbé Rothelin qui m'aime, que j'ai consulté, et qui est assurément aussi difficile qu'un autre, m'a dit qu'il donnerait, même dans ce temps-ci, son approbation à toutes les *Lettres*, excepté seulement celle sur Loke ; et je vous avoue que je ne comprends pas cette exception : mais les théologiens en savent plus que moi, et il faut les croire sur leur parole. » Il écrivait à La Condamine : « On a cru qu'un Français qui plaisantait les Quakers, qui prenait le parti de Locke, et qui trouvait de mauvais raisonnements dans Pascal, était un athée. Remarquez, je vous prie, si l'existence

d'un Dieu, dont je suis réellement très-convaincu, n'est pas clairement admise dans mon livre. »

Les observations de l'abbé Rothelin, qui font honneur à sa perspicacité, laissent supposer l'opinion qui se formait en France dans la sphère des idées politiques. L'approbation donnée presque sans réserve par cet académicien vertueux et circonspect aux *Lettres philosophiques*, révèle le mouvement encore inaperçu des esprits et fait comprendre combien il était nécessaire que le gouvernement fût entre les mains de personnes expérimentées et habiles. Il n'en était malheureusement pas ainsi. Fleury, affaibli par l'âge, était sur le point de se priver du ministre qu'il avait choisi pour l'aider dans son travail [1].

La situation du ministre Chauvelin est ébranlée en 1736.

Présenté au cardinal par le maréchal d'Huxelles, M. de Chauvelin avait fini par s'attribuer la plus grande part dans la direction des affaires. Au début de son ministère il répondait aux personnes qui lui parlaient de son âge, qu'il avait celui du cardinal, et il respec-

[1] *OEuvres de Montesquieu*, t. I, p. 16 et suiv., t. II, p. 273, 280, 283, 285, 290, 291, 302, 303, 311, 322, 325, 489. — *Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles*, par J. Matter, in-8°, Paris, 1837, t. III, p. 146 et suiv., 151. — *Philosophie sensualiste au XVIII° siècle*, par Victor Cousin, in-12, 1864, p. 3 et suiv., 10, 12, 28, 30, 31 et suiv. — *Vie de Voltaire*, par Duvernet, p. 73 et suiv., 87. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. XII, p. 15, 30, 325, 422; t. III, p. 141; t. XXXVII, p. 86 et suiv., 109, 123, 138, 140, 143, 148, 155, 157, 161, 170, 240; t. XXXVIII, p. 557; t. LI, p. 211, 328, 340, 356, 388, 390, 411, 412, 416, 492, 494, 510. — *Archives générales*, X 8448, année 1734; E 3571, Ordre à M. Labriffe, intendant à Dijon, d'arrêter Voltaire et de le conduire au château d'Auxonne; on le croit au château de Montjeu, chez le prince de Guise, 2 mai 1734; E 3420, même ordre du 2 mai 1734. — *De la Recherche de la vérité*, par Malebranche, in-4°, Paris, 1712, t. II, p. 251 et suiv. — *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, par Locke, trad. par M. Coste, in-12, Paris, 1787, t. I, p. 113, 285, 287, 327; t. III, p. 464.

tait Barjac, le vieux valet de chambre de Fleury. Mais avec l'habitude du pouvoir, n'avait pas tardé à reparaître sa passion de l'intrigue, qui avait fait dire au Régent que les pierres mêmes lui répétaient le nom de Chauvelin. Impatient de conduire seul les affaires qu'il sentait péricliter entre les mains d'un vieillard affaibli, il commença par se vanter d'écrire lui-même toutes les dépêches, il se targua d'avoir rapproché la France de l'Espagne par le traité de Séville, et rejeta sur la faiblesse de Fleury le peu de profit que l'on en avait tiré. Plus tard, quand le cardinal conclut la paix avec l'Autriche, Chauvelin ne cacha pas qu'il eût voulu la continuation de la guerre et se rangea du parti de la cour qui blâmait une résolution prise à l'insu de l'Espagne. Ces petits dissentiments, envenimés par les ennemis du garde des sceaux, notamment par Barjac, dont il avait fini par ne plus ménager assez la susceptibilité, s'aggravèrent par les boutades qu'arrachait à sa mauvaise humeur l'habitude de Fleury de rejeter sur lui la responsabilité des événements malheureux, et de s'attribuer l'honneur de tous les succès. Chauvelin, dans un tête-à-tête avec le roi, commit l'imprudence de donner à entendre que la mémoire du cardinal était affaiblie ; au moins l'en accusa-t-on à la cour, en ajoutant que le roi, indigné de son ingratitude, avait rapporté ses paroles à Fleury.

Affaiblissement des facultés de Fleury.

Il n'en fallait pas tant pour aliéner un vieillard chez qui la passion du pouvoir semblait croître avec la crainte de la mort. Fleury, qui avait quatre-vingt-trois ans en 1736, tenait, comme cela arrive souvent à cet âge, aux prévenances et aux démonstrations d'attachement personnel. Chaque soir, les portes de

sa chambre à coucher s'ouvraient, et le cardinal faisait sa toilette de nuit en présence d'un grand nombre de courtisans. Ses bons mots, ses anecdotes ne manquaient jamais d'exciter l'approbation des assistants, et Fleury appréciait leur dévouement d'après le soin que chacun d'eux mettait à lui faire ainsi leur cour. Chauvelin, que ses contemporains s'accordent à nous présenter comme un intrigant, avait dû être un des admirateurs les plus assidus du vieux prêtre, aussi peut-on juger de l'irritation du cardinal quand il apprit que sa créature avait conçu la pensée de le remplacer. Les courtisans ne tardèrent pas à remarquer la froideur qui régnait entre les deux principaux ministres, et M. de Maurepas, jaloux du garde des sceaux, ne fut pas un des derniers à ébranler son crédit. On exagéra son ambition, on affirma qu'il provoquait sous main les résistances du parlement, tout en feignant de les combattre en public; on rappela la ridicule conspiration des Marmouzets, en faisant observer que, dans le mémoire remis par ces seigneurs, aussi petits de taille que de mérite, M. de Chauvelin était fort ménagé.

Renvoi du ministre Chauvelin. Février 1737.

Dès le commencement de 1737, le bruit de la disgrâce du garde des sceaux devint général. Fleury se plaignit de son ingratitude, et bientôt Chauvelin ne trouva plus à Versailles une seule personne qui osât se dire son ami. Le garde des sceaux se sentant perdu, présenta un mémoire apologétique de sa conduite; mais comme il s'agissait moins de sa capacité comme homme d'État que du peu d'égards qu'il avait montré pour l'artisan de sa fortune, Fleury n'en tint aucun compte. Le 20 février, M. de Maurepas remit

à M. de Chauvelin, alors à Paris, une lettre du roi qui lui demandait sa démission de secrétaire d'État des affaires étrangères, de garde des sceaux, de vice-chancelier, et, quelques heures après, un officier des mousquetaires prévint le ministre déchu qu'il était chargé de le conduire à sa terre de Gros-Bois.

Le renvoi de Chauvelin, homme réglé dans ses mœurs, plein d'ordre dans ses dépenses domestiques, était un malheur pour la nation. Habitué au travail, il avait corrigé les vices d'un ambitieux qui aspire au pouvoir par la passion désintéressée que fait naître chez un homme studieux et instruit la pratique des affaires publiques. Le cardinal se privait d'un collaborateur qui, durant dix années, l'avait aidé dans l'administration du royaume, et il devait, à un âge où les facultés s'altèrent, partager avec un homme nouveau un fardeau qui l'accablait.

Dès que la disgrâce de Chauvelin fut connue, les nouvellistes de la cour et de la ville s'ingénièrent à découvrir les crimes qu'il avait pu commettre. On parla de sommes considérables qu'il aurait reçues d'Espagne, de profits illicites faits par lui sur les appointements des employés subalternes de l'État, ou sur les cadeaux que le roi avait l'habitude d'offrir à des étrangers de distinction ; enfin on fit à son sujet une parodie du *Miserere*, où il avouait ses fautes au cardinal la veille de sa chute. L'amour-propre blessé par la hauteur du ministre déchu, l'envie provoquée par la haute position qu'il occupait, la bassesse d'une foule d'hommes qui aiment à insulter aux personnages abandonnés par la fortune, tout s'unissait pour produire un déchaînement de calomnies que les recherches de la

haine la plus violente ne sont jamais parvenues à prouver.

Les insultes contre Chauvelin se mêlaient dans les conversations aux conjectures formées sur le choix de son successeur. Le nom du marquis de Monti, qui avait été à Dantzick avec Stanislas, et celui de Torcy, l'ancien ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, avaient fini par fixer l'attention, quand, à l'étonnement général, un intendant des finances, M. Amelot du Chaillou, fut appelé au poste de secrétaire d'État des affaires étrangères.

Amelot du Chaillou nommé ministre des affaires étrangères, son caractère.

Ce ministre, d'une taille exiguë et d'une santé délicate, était un esprit timide et méticuleux. Créature de M. de Maurepas dont le cardinal suivait l'impulsion malgré le peu d'estime qu'il avait pour son caractère, M. Amelot devait exercer bien peu d'influence sur les résolutions qu'on serait obligé de prendre. Aussi le public ne s'y trompa pas; il prétendit qu'on avait attendu pour renvoyer M. de Chauvelin que le premier commis du ministère des affaires étrangères, M. Du Theil, fût revenu de Vienne pour diriger son successeur. On racontait que le nouveau secrétaire d'État confondait la mer du Nord avec la mer du Sud, et une chanson faisant allusion à la difficulté qu'il avait à s'énoncer, exprima la pensée qu'il fallait à un roi muet un bègue pour interprète.

Mme Amelot.

Madame Amelot étant allée à Versailles eut la bonhomie de répondre en femme de ménage aux princesses qui lui adressèrent la parole. Ce fut un ridicule de plus jeté sur son mari. L'influence de ce ministre était annulée d'avance, et le cardinal, dont les forces et la volonté diminuaient chaque jour da-

vantage, se trouvait livré à toutes les suggestions du premier intrigant assez habile pour le séduire.

Les sceaux sont rendus à d'Aguesseau.

Les sceaux, que M. de Chauvelin avait eus, furent de nouveau confiés au chancelier d'Aguesseau, ministre que son caractère et son âge rendaient peu propre à peser d'un grand poids sur la direction générale des affaires publiques. Deux mois après ces arrangements, M. de Chauvelin, qui habitait toujours Gros-Bois, reçut l'ordre de se retirer à Bourges [1].

[1] *Mémoires de d'Argenson*, in-12, Paris, 1857, t. I, p. 156 et suiv.; t. II, p. 13 et suiv., 19 et suiv., 39 et suiv., 45 et suiv., 54 et suiv. — *Mémoires du président Hénault*, p. 139. — *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 14, 30. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 126, 128, 134 et suiv., 136 et suiv., 145 et suiv., 152. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. I, p. 160, 182, 183, 185, 202; t. III, p. 373; t. V, p. 237, Portrait du cardinal de Fleury, peint par un auteur inconnu et portant la date du 12 juillet 1745.

LIVRE HUITIÈME.

MINISTÈRE DU CARDINAL FLEURY DE 1737 JUSQU'A SA MORT, 29 JANVIER 1743.

Misère des provinces, disette; le contrôleur général presse la rentrée des impôts, il ne veut pas admettre que la misère existe et se fait envoyer par les intendants des renseignements administratifs conformes à ses désirs. — Théorie des hommes qui ont intérêt à ne pas convenir des souffrances du peuple. — Fêtes à l'occasion du mariage de la première fille du roi avec l'infant don Philippe, en 1739. — Le duc d'Orléans, l'évêque de Chartres, le président Lecamus, signalent avec énergie la détresse des habitants des provinces; leur appel à la compassion des ministres n'est pas entendu tant que l'approvisionnement de Paris est suffisant pour assurer la tranquillité de la capitale. — Le prix des blés n'est élevé que comparativement à la pauvreté des acheteurs. — État des routes; le gouvernement décide que le système des corvées sera appliqué aux travaux publics, il accroît à cette occasion le pouvoir arbitraire des intendants. — Les ministres sont forcés d'accorder des salaires aux habitants des campagnes qu'ils font travailler sur les routes, continuation des théories d'économie politique à l'usage des fonctionnaires publics. — Le peuple de Paris ne peut plus être préservé de la famine, il demande du pain au roi, Louis XV est troublé des cris qu'il entend, il veut renoncer aux embellissements qu'il a entrepris dans ses jardins, les courtisans sont pleins de compassion pour leur roi. — Louis XV ne tarde pas à faire travailler de nouveau à ses jardins; il marie Mlle de Nesle au comte de Vintimille, 21 septembre 1739. — Souffrances croissantes des peuples, intempéries du mois d'octobre 1739 et du mois de mars 1740. — Le lieutenant de police fait allumer de grands feux dans les carrefours pour le soulagement des pauvres; processions, les pluies succèdent au froid, le prix du pain augmente à Paris. — Les récoltes des campagnes sont enlevées par les villes; émeutes, procédés arbitraires de l'administration pour s'emparer du blé des cultivateurs; ses violences ne suffisent pas à conjurer les misères de la capitale. — Précautions prises par la police à Paris. On diminue la nourriture des prisonniers, les populations rurales empêchent la circulation des blés; inondation dans Paris, décembre 1740. — Le parlement, craignant de voir éclater des maladies

contagieuses, ordonne aux pauvres de sortir de la capitale dans un délai de six semaines, et impose aux paroisses l'obligation de les nourrir. — Affaiblissement graduel de la santé du cardinal Fleury. — Malversations et vols commis dans les finances. — Maisons de jeu à Paris. — Efforts du chancelier d'Aguesseau pour diminuer les frais de justice. — Les vertus ne sont pas toujours prises en considération dans les choix que le gouvernement fait des chefs de l'Église; le cardinal d'Auvergne, le cardinal de Tencin. — Acceptation de la bulle *Unigenitus*, par l'Université de Paris, l'abbé de Ventadour, exils, lettres de cachet; réflexions inspirées à un contemporain par les intrigues mises en jeu et les violences commises au nom de la religion. — La persécution protestante continue, mémoire envoyé à Fleury par des curés des Cévennes. — Réponse de l'intendant au mémoire des curés. — Fleury se propose de publier une nouvelle déclaration pour détromper les Protestants mal convertis au sujet des idées de tolérance qu'ils attribuent au gouvernement.—Réflexions des évêques sur la déclaration projetée par Fleury, leurs sentiments d'intolérance; ils tiennent à substituer la justice administrative des intendants et des commandants à la juridiction des parlements.—Le clergé, en attendant la déclaration projetée, use largement des lois contre les familles protestantes. — Le clergé invoque le concours du gouvernement pour réprimer les infractions commises contre la morale par des catholiques. — Les habitans des provinces sont pillés, emprisonnés, vexés de toute manière par les intendants, les gouverneurs, les commandants. — Les pères, les maris, les parents, qui ont du crédit, obtiennent sans difficulté l'incarcération de leurs enfants, de leurs femmes ou de leurs proches. — Les commandants des forteresses augmentent souvent leurs revenus par les profits illicites qu'ils font aux dépens de leurs prisonniers; les galères du roi se recrutent parmi les paysans soulevés par les lois contre la chasse. — L'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne. — Perplexités du cardinal Fleury. — Mort du roi de Prusse, avénement de Frédéric II à la couronne, 31 mai 1740. — Principes du nouveau roi de Prusse sur le but que doivent se proposer les princes; il envoie des ambassadeurs en Autriche, en France et en Angleterre afin de connaître les dispositions de ces puissances envers la Prusse. — Mort de l'empereur Charles VI, 26 octobre 1740; Frédéric entre en Silésie avec une armée. — Fleury ne sait à quelle résolution s'arrêter. — Le comte de Belle-Isle reprend les projets qu'il avait autrefois conçus pour affaiblir la monarchie autrichienne. — Le roi de Prusse se rend maître de la Silésie et négocie à Vienne et à Paris. — Belle-Isle séduit les courtisans par l'exposition de ses plans politiques. — Il est nommé représentant de la France à Francfort. — Fleury ne se regarde pas comme engagé à soutenir la Pragmatique. — Frédéric remporte la victoire de Molwitz, 10 avril 1741. — Belle-Isle au camp du roi de Prusse. — La France conclut un traité avec le roi de Prusse et s'engage à entrer en campagne. — Projets de Belle-Isle. — Breteuil rentre au ministère de la guerre après la mort de d'Angervilliers, sa santé débile. — Fleury regrette de s'être engagé dans la guerre, il recule devant les sacrifices qu'elle exige. — L'armée française commandée par Belle-Isle est soumise, le 21 juillet 1741, aux ordres de l'électeur de Bavière. — Le roi d'Angleterre s'engage avec la France par un traité, signé le 27 septembre 1741, à garder la neutralité entre les puissances belligérantes. — Traité conclu entre Frédéric et Marie-Thérèse, le roi de Prusse s'arrange de manière à en retirer les avantages

sans le tenir. — Belle-Isle commande son armée sans quitter Francfort et dresse des plans de campagne loin du terrain sur lequel opèrent ses soldats. — L'Électeur de Bavière craint que les Saxons ne gardent la Bohême, la France, que l'Électeur de Bavière ne devienne trop puissant, si elle le met en possession de Vienne. — Correspondance que Belle-Isle adresse de Francfort au ministre de la guerre sur son armée qui est en Bohême; lettres de M. de Beauveau. — Marie-Thérèse fait un appel au patriotisme des Hongrois. — Les armées françaises et bavaroises assaillies par des bandes de partisans, Pandours, Croates, Talpaches. — Luxe déployé par Belle-Isle à Francfort, il reçoit, au mois d'octobre 1741, l'ordre de rejoindre au plus tôt son armée, pour réparer les fautes commises par l'Électeur de Bavière. Lettres de MM. Du Châtel et de Clermont-Tonnerre au ministre de la guerre. — Arrivée des troupes françaises, bavaroises et saxonnes devant Prague, le 20 novembre 1741. — Prise de Prague le 26 novembre 1741. — Belle-Isle ne profite pas de ce succès, il demande un successeur dans le commandement de l'armée, Fleury choisit pour ce poste le maréchal de Broglie, gouverneur de Strasbourg, à cause de sa résidence rapprochée du théâtre de la guerre, 17 décembre 1741. — Broglie commence par se brouiller avec Belle-Isle. Belle-Isle quitte l'armée en laissant aux troupes un règlement long et minutieux sur l'ordre à observer dans les campements, sur la distribution des vivres et sur la conduite que doivent tenir les officiers. — Correspondance de Broglie avec Fleury, 4 janvier 1742. — Pour éviter un échec, Broglie prend la résolution de ne pas s'éloigner de Piseck; les troupes françaises laissées dans la haute Autriche sont envelopées par les ennemis. — Panique des Français commandés par M. de Ségur, ils s'enferment dans Lintz; la Bavière est envahie par les Autrichiens. — L'Électeur de Bavière réclame avec instance le secours du roi de Prusse; Frédéric consent à lui venir en aide et dresse un plan d'attaque général contre les Autrichiens. — Broglie accepte, puis refuse de concourir aux opérations militaires proposées par Frédéric. — Frédéric dresse un second plan de diversion, ses conférences avec l'ambassadeur français Valory; voyage de Valory à Dresde, Broglie refuse le concours de son armée. — Lintz se rend aux Autrichiens le lendemain du jour où l'Électeur de Bavière a été proclamé empereur à Francfort, 23 janvier 1742. — Marche de Frédéric en Moravie; il demande aux Saxons des canons pour prendre Brunn, mais les Saxons ne peuvent lui en fournir; Frédéric renonce à la conquête de la Moravie, sa réponse à M. de Bulow. — Une seconde armée française entre en Bavière, 23 février 1742. — Occupations et projets de Broglie, jugement de l'électeur de Bavière sur la conduite militaire de ce maréchal, sa méfiance envers le roi de Pologne. — Correspondance de d'Espagnac relative aux opérations militaires. — Prise d'Égra, le 20 avril 1742. Conditions singulières accordées par les vainqueurs, position dangereuse des Français. — Belle-Isle à Versailles, il est nommé duc de Vernon. — L'Europe a perdu toute confiance dans la puissance de la France. — La France et l'Angleterre en 1740, 1741, 1742. — Labourdonnais. — Labourdonnais, nommé gouverneur général des îles de France et de Bourbon en 1735. — État des îles de France et de Bourbon au moment de l'arrivée de Labourdonnais. — Premières mesures prises par Labourdonnais, il rétablit l'ordre et développe les germes de richesse que possède la colonie. — Labourdonnais se fait ingénieur et architecte, il forme des ouvriers, trace des routes, construit

des voitures, élève un hôpital, des arsenaux, des batteries, et dès 1738, un vaisseau sort des chantiers qu'il a créés. — Labourdonnais calomnié auprès du gouvernement. — Labourdonnais, mal reçu en France en 1740 par les ministres et les directeurs de la compagnie des Indes, veut résigner ses fonctions de gouverneur; les ministres refusent de recevoir sa démission. — Projets de Labourdonnais en prévision de la guerre qui est sur le point d'éclater, son entretien avec le ministre de la marine, Maurepas. — Les ministres veulent que Labourdonnais exécute pour le compte de la compagnie les projets qu'il demandait la permission de tenter à ses risques et périls. — Labourdonnais supplée par son énergie et son activité à l'inexécution d'une partie des promesses faites par les ministres; il trouve à son retour à l'île de France, le 14 août 1741, les garnisons de son gouvernement en route pour Pondichéry. — En arrivant à Pondichéry, Labourdonnais apprend que la ville est délivrée des Marattes, mais que Mahé est en danger; il court délivrer Mahé et retourne à l'île de France en février 1742.— Labourdonnais reçoit de France l'ordre de désarmer et de renvoyer sur lest les vaisseaux qu'il a sous ses ordres, il demande son rappel. — Dupleix. — La France ignore ce qui se passe dans ses colonies, elle ne se doute même pas des dangers qui menacent ses frontières européennes, elle ne s'occupe que de l'aggravation des impôts. — Banqueroutes, misère de la nation, le roi plein de générosité pour les habitués de Versailles. — Préoccupations des courtisans. — Vie de Louis XV. — Maladie de Mme de Vintimille. — Mort de Mme de Vintimille, 9 septembre 1741, désespoir de Louis XV, le peuple outrage les restes de cette malheureuse femme. — Les courtisans craignent que le roi ne tombe dans la dévotion. — Partisans de la reine de Hongrie à Paris, arrestations opérées par la police. — Disposition d'esprit du roi de Prusse, Carteret succède à Walpole dans le ministère et change la politique de l'Angleterre. — Frédéric gagne la bataille de Chotusitz, le 17 mai 1742. — Correspondance de Broglie avec le ministre de la guerre; les Français n'ont aucun plan arrêté; Belle-Isle qui réside à Francfort, commande l'armée qui est en Bohême, et Broglie qui est en Bohême, est général de l'armée française campée en Bavière. — Frédéric presse Belle-Isle d'agir. — Belle-Isle rejoint l'armée de Broglie, le 24 mai 1742 et marche sur Frauenberg; sa correspondance avec le ministre de la guerre Breteuil. — Combat de Sahay; fanfaronnades de Belle-Isle, il écrit au ministre contre Broglie. — Belle-Isle va trouver Frédéric à son camp, la tête pleine de projets; Frédéric se montre poli, mais il est décidé à conclure la paix. — Broglie compte que Frédéric poursuivra sa victoire, il est attaqué par les Autrichiens et se replie sur Prague où il arrive le 13 juin 1742. — Belle-Isle à Prague; sa correspondance avec le ministre de la guerre, correspondance de Broglie avec le cardinal Fleury. — Embarras des ministres à Versailles à la réception des dépêches des généraux; pitoyable état de l'armée. — Le roi de Prusse fait sa paix avec l'Autriche, 10 juin 1742. — Désespoir de Fleury, il dévoile sa faiblesse d'esprit vis-à-vis de l'Autriche. — Opinion publique, satires, nouvellistes. — Fleury offre au cardinal de Tencin de prendre sa place.— Tencin refuse des propositions faites dans un moment de découragement. — Maillebois reçoit l'ordre de se rendre en Bohême avec ses troupes, son armée s'affaiblit par les désertions. — Maillebois a ordre de ne pas livrer bataille sans être certain de triompher; Breteuil écrit à Maillebois que le prince Charles de Lor-

raine ne s'opposera pas à sa marche sur Prague, échange de lettres entre Maillebois et Breteuil. — Prague resserrée par les ennemis, Broglie a le commandement général des troupes; le ministre de la guerre embarrassé des nouvelles contradictoires qu'il reçoit des maréchaux Broglie et Belle-Isle. — L'approche de Maillebois surexcite l'esprit inventif de Belle-Isle. — Maillebois est sur le point de s'engager dans les défilés de Caaden, sa correspondance avec les ministres. — Les défilés de Caaden étant occupés par l'ennemi, Maillebois se résout à battre en retraite. — Déchaînement de l'opinion publique contre Maillebois. — Mme de la Tournelle succède à Mme de Mailly. — Le duc de Richelieu. — Conditions posées par Mme de la Tournelle. — Prédictions de Fleury sur ce qui arrivera après qu'il aura cessé d'administrer le royaume, son influence sur les affaires est perdue. — Belle-Isle sort de Prague. — Belle-Isle, renfermé dans Egra, n'ayant plus à célébrer ses faits d'armes, recommence à composer des mémoires. — Les troupes laissées dans Prague en sortent par capitulation. — Désorganisation du ministère, le comte d'Argenson et le cardinal de Tencin ministres d'État. — Mort du ministre de la guerre Breteuil, 5 janvier 1743. — Mort de Fleury, 29 janvier 1743. — Appréciation du ministère de Fleury.

Misère des provinces, disette; le contrôleur général presse la rentrée des impôts, il ne veut pas admettre que la misère existe, et se fait envoyer par les intendants des renseignements administratifs conformes à ses désirs.

L'année même de l'exil de Chauvelin, la France fut éprouvée par une longue suite de désastres. Des orages violents éclatèrent sur Paris, la Touraine, l'Anjou et le Bordelais. L'eau noya entièrement certaines contrées, et dans d'autres, la grêle tomba si violente qu'elle tua jusqu'à des animaux et des hommes au milieu des champs. Les espérances des cultivateurs furent anéanties dans certaines provinces, et la détresse des populations, déjà grande par suite de l'insuffisance de la récolte de 1737, prit dès les premiers jours de février 1739, un caractère des plus alarmants. Dans le Maine, l'Angoumois, le Haut-Poitou, le Périgord, l'Orléanais et le Berry, des milliers d'hommes se trouvèrent réduits à manger l'herbe des champs. Ils moururent en foule et les habitants de Versailles virent s'avancer jusqu'aux abords de la ville la mort et la famine qui désolaient les provinces. Le contrôleur général Orry fut très-contrarié de ces nouvelles, qui pouvaient déranger

ses plans financiers. Regardant, à l'instar des administrateurs qui vivent loin des populations, le peuple français comme obligé de fournir au luxe de la cour et aux fantaisies des fonctionnaires, il s'alarma de quelques vérités échappées aux intendants. Il laissa percer la mauvaise humeur que lui causait une pitié déplacée, et obtint aussitôt, suivant l'usage, les renseignements les plus propres à le rassurer. Aussi donna-t-il l'ordre à tous ses agents de presser la rentrée des impôts, en sorte que la pauvreté des contribuables contrasta avec l'abondance des recettes. Orry reçut des compliments sur son habileté et ce concert de louanges fut à peine troublé par quelques voix courageuses, comme celle du prévôt des marchands de Paris, M. Turgot, et de l'intendant de la capitale, M. de Harlay. La duchesse de Rochechouart alla peindre à Fleury les souffrances dont elle avait été témoin à Tours; M. de La Rochefoucault fit de même pour l'Angoumois. L'évêque du Mans signala l'effrayante mortalité qui régnait dans son diocèse et le bailly de Froulay confirma les renseignements fournis par ce prélat. Mais comment ajouter foi à des nouvelles aussi désagréables? Les habitants du château, habitués à ne s'occuper de la prospérité du pays qu'au point de vue de leurs intérêts particuliers, ne pouvaient se résoudre a croire à de semblables calamités. Ils calculèrent que les récoltes des années précédentes avaient été satisfaisantes dans beaucoup de provinces; que, dans les pays les moins favorisés, elles avaient au moins atteint la moitié de la production d'une année ordinaire, et ils arrivèrent à conclure que la cause du mal ne devait être cherchée ni

dans les intempéries des saisons, ni dans les prodigalités du gouvernement, mais dans la paresse inhérente à la nation française.

Théorie des hommes qui ont intérêt à ne pas convenir des souffrances du peuple.

Prêts à s'en prendre à qui que ce fût des démentis que les faits infligeaient à leurs calculs, les courtisans et les hauts fonctionnaires se hâtèrent d'accuser le chancelier d'Aguesseau d'avoir accru le nombre des mendiants en restreignant la compétence des prévôts de la maréchaussée et en les empêchant ainsi d'emprisonner les pauvres à mesure qu'ils se montraient. On inventa bientôt des théories à l'appui des fonctionnaires qui craignaient de ne pas toucher des traitements et des gratifications assez considérables, et à la cour comme dans les ministères, chacun allait répétant sous forme d'axiôme que « toute misère provient de fainéantise;... que les impôts tels qu'ils étaient n'étaient pas suffisants. » Je n'ai vu, disait un conseiller d'État revenu du Perche, « qu'un tas de coquins qui ne veulent pas travailler et que l'on perd en leur faisant l'aumône. » Le problème de la circulation des richesses ne tarda pas à devenir un thème favori de conversation entre tous les parasites qui ne vivent que du produit du travail de la nation. C'était à qui, parmi eux, trouverait le moyen d'activer le mouvement d'échange qui fait acheter les produits du fabricant par l'agriculteur, et payer les fruits de la terre par le manufacturier. Une foule de courtisans se prirent à estimer leurs goûts personnels de dépenses comme une vertu économique, et une théorie encore en vogue de nos jours, s'abrita sous le nom de Colbert. Louis XIV, racontait-on dans un conte inventé pour la circonstance, désirait donner un car-

rousel, mais il hésitait devant la parcimonie de son ministre. Loin de se laisser arrêter par de mesquines économies, Colbert avait déployé un luxe plus grand que ne l'eût voulu le roi. Les étrangers accoururent en foule à Paris et le faste du ministre eut pour résultat une augmentation des recettes du trésor bien supérieure aux dépenses faites par l'État. Parmi tous ces hommes habitués à ne pas chercher le bien-être dans les produits de leur propre travail, bien peu savaient établir une distinction entre les dépenses productives d'un gouvernement et les dépenses improductives. L'ouverture d'une route, en déchargeant le transport des marchandises de frais coûteux, permet aux habitants d'une province de demander un prix plus élevé des produits de leur industrie et de les exporter en plus grande quantité. Le vendeur s'enrichit sans que l'acheteur s'appauvrisse, et la richesse de l'État, qui se compose de l'ensemble des épargnes des citoyens, s'augmente. En est-il de même lorsque l'argent des contribuables sert à élever des palais ou à payer des fêtes? Est-il possible de comparer les dépenses de luxe faites par un particulier à celles que se permettent les gouvernements avec l'argent qu'ils lèvent sur une foule de malheureux? Est-il possible, à quiconque réfléchit, d'admettre que des hommes chargés d'employer les revenus de l'impôt dans l'intérêt général, puissent les dissiper pour la satisfaction des fantaisies de leur imagination ou pour enrichir leurs familiers? Qu'à certains moments donnés, un gouvernement soit obligé de venir en aide à une classe de citoyens au moyen de travaux publics, personne ne le conteste; mais qu'il se fasse

une habitude de dépenses qui ne peuvent être qu'exceptionnelles et ne doivent jamais dépasser les limites du nécessaire, n'est-ce pas un abus étrange? Qu'on demande à qui l'on voudra s'il serait juste et honnête de la part de l'administrateur d'une exploitation quelconque, rurale ou industrielle, de disposer des fonds des actionnaires pour bâtir des châteaux, établir des serres et tracer de magnifiques jardins, la réponse ne sera pas douteuse. Pourquoi serait-elle différente lorsqu'il s'agit d'un gouvernement? Le roi, les ministres, les fonctionnaires de tout ordre ne sont-ils pas les administrateurs d'un bien qui ne leur appartient pas? S'ils prennent l'argent du pauvre, ne diminuent-ils pas ses moyens d'existence? S'ils disposent de l'argent du riche, ne lui ôtent-ils pas la possibilité d'entreprendre des travaux utiles avec la fortune qu'il a acquise par son travail? Pourquoi l'administrateur d'un bien particulier est-il flétri quand il ruine ceux dont il gère la fortune, et un gouvernement serait-il loué quand il met le trésor public au pillage et surcharge le sol de monuments inutiles? N'entendant parler autour de lui que de la nécessité de dépenser pour provoquer le travail et produire par conséquent la richesse, Fleury se laissa entraîner dans les voies de cette singulière économie politique. Il consentit à ce qu'on fêtât magnifiquement la proclamation de la paix, le 1er juin 1739, par de superbes cavalcades, et à ce qu'on fît les préparatifs les plus somptueux, pour le mariage de la fille aînée du roi avec le troisième infant d'Espagne, don Philippe.

Le 27 août, le roi et les princesses vinrent au pa-

Fêtes à l'occasion du mariage de la première fille du roi avec l'infant don Philippe, 1739.

lais des Tuileries admirer le feu d'artifice qui se tira dans le jardin. Deux jours après, la Seine fut éclairée par un second feu d'artifice tiré sur l'emplacement de la statue de Henri IV au Pont-Neuf, et le lendemain, l'Hôtel-de-Ville, dont les cours avaient été décorées de marbre, ouvrit ses salons pour un bal splendide. Ce fut encore le célèbre peintre et architecte Servandoni, dont les dessins avaient servi aux fêtes de la ville, qui prêta son concours à M. de Las Minas, pour un troisième feu d'artifice qui se tira devant l'ambassade d'Espagne sur le quai Malaquais.

Le duc d'Orléans, l'évêque de Chartres et le président Lecamus signalent avec énergie la détresse des habitants des provinces; leur appel à la compassion des ministres n'est pas entendu tant que l'approvisionnement de Paris est suffisant pour assurer la tranquillité de la capitale.

Le lendemain de ces fêtes, qui devaient rendre de l'activité au commerce, et procurer par conséquent du travail aux ouvriers, le duc d'Orléans porta au conseil un pain de fougère qu'il présenta au roi, en lui disant : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. » L'évêque de Chartres, interrogé à Versailles, s'expliqua courageusement sur la famine qui ravageait son diocèse, en ajoutant qu'elle finirait par engendrer la peste, qui atteindrait tout le monde. Le président de la Cour des aides, Lecamus, félicitant le roi au sujet de la paix qu'il venait de conclure, saisit cette occasion pour se faire l'interprète des souffrances populaires et des jalousies des magistrats et de la noblesse contre les financiers; il commença ainsi sa harangue : « Le bruit des trompettes annonce la paix à votre peuple, à ce peuple qui gémit dans la misère, sans pain et sans argent, obligé de disputer la nourriture aux bêtes qui sont dans les champs pendant que le luxe immodéré des partisans et des gens d'affaires

semble encore insulter à la calamité publique. » Mais ces souffrances éloignées touchaient peu, tant que les provinces pouvaient fournir aux habitants de Paris du pain en quantité suffisante et à un prix modéré. Depuis le commencement de 1739, grâce à la taxe imposée par la police, la livre de pain n'avait pas coûté dans la capitale plus de deux sous et demi, à peu près trois sous et demi d'aujourd'hui, tandis que dans le Maine, la Touraine, l'Anjou et dans d'autres provinces, elle se vendait cinq sous, équivalant à sept sous de notre monnaie; mais on prévoyait que ce prix, regardé comme élevé par les Parisiens, ne pourrait pas être maintenu.

Le prix des blés n'est élevé que comparativement à la pauvreté des acheteurs.

Si l'on consulte les mercuriales de cette époque, même en augmentant les prix d'un tiers pour compenser la différence de la valeur de l'argent[1], il est difficile de se rendre compte, par le prix du blé, des souffrances de la nation. Ainsi, à Clermont, en Auvergne, le prix de l'hectolitre ne dépassa pas 17 francs en 1741, époque de la plus grande cherté. Il se vendait en Franche-Comté 12 fr. 60 centimes sur le marché d'Orgelet, en 1740, à un moment où les habitants de Dôle arrêtaient une voiture qui conduisait du blé à Besançon, et où l'intendant écrivait à Paris pour prévenir le gouvernement qu'il éclaterait des émeutes dans la province si l'on achetait du grain pour la ville de Lyon. Les prix du marché de Bayeux, en Normandie, une des provinces les plus maltraitées, s'élevant à 30 fr. l'hectolitre en 1740, à 40 fr. en 1741, prix plus en rapport avec ceux des années

[1] Voir t. II, p. 380.

de cherté aujourd'hui, feraient mieux comprendre une situation qu'il n'est pas possible d'expliquer par une cause unique. Le travail et l'esprit d'entreprise avaient évidemment cessé en France ; il y régnait une panique générale dès les derniers mois de 1738, l'argent manquait avec les moyens d'en acquérir, et l'abaissement de certaines mercuriales pouvait être influencé par la pauvreté des acheteurs plutôt que par l'abondance des denrées sur les marchés.

État des routes; le gouvernement décide que le système des corvées sera appliqué aux travaux publics, il accroît à cette occasion le pouvoir arbitraire des intendants.

L'état des routes ne permettait pas du reste à l'excédant des produits d'une province de se déverser dans une autre sans des frais de transport considérables. Le gouvernement avait ordonné, en 1738, que la corvée appliquée jusqu'alors exclusivement au profit de seigneurs possesseurs de terres, le serait désormais aux travaux publics. Mais cette décision, utile à bien des égards, était trop récente pour avoir produit des améliorations considérables en 1739. En présence de la misère des populations, les ministres n'avaient pas osé établir cet impôt nouveau par une loi ; ils s'étaient contentés de donner des ordres à leurs agents, livrant ainsi les provinces à l'arbitraire des intendants. Un grand nombre de chemins, plus ou moins bien conçus, suivant l'intelligence de ces fonctionnaires, étaient donc commencés; mais la plupart n'étaient pas terminés, ni même assez avancés pour être utilisés par les populations.

Les ministres sont forcés d'accorder des salaires aux habitants des campagnes qu'ils font travailler sur

Loin de diminuer, la misère n'ayant fait que croître dans le courant de l'année 1739, les ministres résolurent d'attribuer des salaires aux ouvriers qui travaillaient sur les routes. Dans l'espoir d'augmenter la consommation par ce sacrifice, et de semer pour re-

cueillir, ils donnèrent des ordres pour l'exacte rentrée des impôts, afin de pouvoir rémunérer comme ouvriers les contribuables qui remplissaient les caisses du trésor public.

les routes, continuation des théories d'économie politique à l'usage des fonctionnaires.

Les revenus de l'État continuant à diminuer de plus en plus, les receveurs des tailles se virent réduits à enlever aux pauvres paysans leurs habits, les loquets de leurs portes, leurs dernières ressources en grains. Paris dès ce moment ressentit les souffrances des provinces. Un jour que le roi traversait, au mois de septembre, le faubourg Saint-Victor pour se rendre à Choisy, il entendit retentir sur toute sa route ce cri lamentable : « Misère, famine, du pain ! » Peu habitué à ce genre de spectacle, Louis XV arriva tout soucieux à sa nouvelle demeure, et faisant immédiatement cesser les travaux qu'il avait ordonné dans ses jardins, il donna avis au cardinal Fleury de la résolution qu'il venait de prendre. Cette fugitive émotion toucha le cœur des courtisans, qui s'écrièrent à l'envi les uns des autres que « l'accablement de leur maître leur faisait pitié. »

Le peuple de Paris ne peut plus être préservé de la famine, il demande du pain au roi; Louis XV, troublé des cris qu'il entend, veut renoncer aux embellissements qu'il a entrepris dans ses jardins; les courtisans sont pleins de compassion pour leur roi.

Le chagrin des gens de cour dura peu, car Fleury, après avoir loué le bon cœur du roi, lui fit observer que la suspension des travaux de Choisy priverait les ouvriers du salaire qui les faisait vivre. Les embellissements de ce petit château continuèrent donc comme à l'ordinaire, et le roi, promptement consolé, signa quelques jours après le contrat de mariage de sa seconde maîtresse, Mlle de Nesle avec un neveu de l'archevêque de Paris, le comte de Vintimille. L'époux destiné à cette demoiselle avait été pendant

Louis XV ne tarde pas à faire travailler de nouveau à ses jardins; il marie Mlle de Nesle au comte de Vintimille, 21 septembre 1739.

quelques jours le comte de Noailles[1]. Trois cent mille livres de dot payées par le roi, la perspective d'une pension de six mille livres, la place de dame du palais, un logement à Versailles, et d'autres avantages attachés à la charge que remplissait la jeune dame, tout avait séduit le jeune comte; mais le projet avait dû être abandonné, soit que le vieux maréchal de Noailles crut un pareil mariage contraire à la dignité de sa famille; soit, comme rapporte le duc de Luynes, que le cardinal ait « éloigné les idées de ce mariage, croyant apparemment que c'était mettre la faveur entre des mains trop avantageuses. » L'archevêque de Paris, dans l'espoir d'assurer le bonheur de son neveu, et peut-être aussi d'obtenir pour lui-même le chapeau de cardinal objet de son ambition, bénit avec joie une union si avantageuse pour sa famille. Il n'osa pourtant pas par crainte des commentaires des dévots, offrir aux nouveaux époux de passer à l'archevêché les premiers jours du mariage, et il fallut que Mlle de Charolais, toujours complaisante, mît à leur disposition son château de Madrid. Après avoir soupé à la Muette, en compagnie de Mlle de Clermont, de la duchesse de Ruffec et des dames du palais de Chalais et de Talleyrand, Louis XV se rendit à Madrid, où il fit à M. de Vintimille l'honneur de lui donner la chemise au moment où il allait se mettre au lit. Le lendemain, toute la famille Vintimille fut présentée en grande cérémonie à Versailles. Le 5 octobre, Mlle de

[1] Le comte de Noailles fut connu plus tard sous le nom du maréchal de Mouchy.

Charolais conduisit chez la reine la nouvelle mariée escortée de toutes ses sœurs.

Pendant ces arrangements intérieurs, qui causèrent une vive satisfaction au roi, les perturbations des saisons continuaient à répandre de cruelles misères au sein de la nation. Le froid se fit sentir au mois d'octobre avec une telle intensité que la Seine gela à Paris, et que la police crut nécessaire de faire vider toutes les maisons construites sur les ponts, de peur qu'elles ne fussent emportées par la débâcle. Des fréquentes alternatives de gelée et de dégel se succédèrent jusqu'au mois de mars 1740, où le froid fut si intense qu'il rappela le terrible hiver de l'année 1709.

Souffrances croissantes des peuples, intempéries du mois d'octobre 1739 et du mois de mars 1740.

Le bois à brûler atteignit un prix si excessif que le lieutenant de police, par commisération pour les pauvres, donna l'ordre d'allumer des feux dans tous les carrefours de Paris. Le froid n'avait pas encore cessé de sévir au mois de mai. Depuis neuf jours, des processions solennelles sillonnaient les rues de la capitale, et la châsse de sainte Geneviève allait être descendue quand tout à coup le froid diminua. L'espérance renaissait dans tous les cœurs, lorsque des pluies torrentielles succédèrent aux gelées. Les faubourgs de Troyes en Champagne furent envahis par plus de trois pieds d'eau, les grains pourrirent dans la terre, et Paris, où les processions recommencèrent leurs promenades, vit monter jusqu'à quatre sous et demi, c'est-à-dire à six sous de notre monnaie[1] le prix de la livre de pain.

Le lieutenant de police fait allumer de grands feux dans les carrefours pour le soulagement des pauvres; processions, les pluies succèdent au froid, le prix du pain augmente à Paris.

[1] Voir tome II, p. 380.

Les récoltes des campagnes sont enlevées par les villes; émeutes, procédés arbitraires de l'administration pour s'emparer du blé des cultivateurs; ses violences ne suffisent pas à conjurer les misères de la capitale.

Tant de désastres répandirent la panique dans toute la France. Les magistrats des villes s'assemblèrent pour délibérer sur les mesures à prendre dans l'intérêt de la tranquillité publique. Les conseillers municipaux de Troyes proclamèrent la liberté de la boulangerie et établirent une garde bourgeoise destinée à contenir sept cents ouvriers qui s'étaient déjà mis à piller. Partout on se mit à rechercher activement les grains détenus par les cultivateurs, pour les forcer à conduire sur le marché tout ce qui excéderait la quantité nécessaire à l'entretien de leurs familles et à l'ensemencement de leurs terres. Ces mesures violentes s'exécutaient avec l'approbation du ministre, qui se bornait en pareil cas à recommander aux intendants d'éviter tout éclat de peur de jeter l'inquiétude dans la province, et de se garder de taxer le blé, de peur d'empêcher l'entrée en France des blés étrangers et de pousser l'agriculteur français à exporter son grain ou à le cacher. Le ministre chargé de l'administration de Paris crut devoir prendre des mesures spéciales pour cette grande ville. Il fit venir des grains de l'étranger à l'insu de l'intendant de l'Ile de France, établit des greniers et ordonna de punir le cultivateur qui exigerait de ses denrées un prix supérieur au prix courant du jour. Ce prix courant du jour établi d'après les mercuriales, était si peu fixé, que l'employé des poids et mesures, Vaquère, fut condamné à quinze cents livres d'amende pour avoir signé des certificats où il avait laissé en blanc le prix qu'il était chargé de certifier. Cette condamnation coïncida presque avec celle d'un cultivateur

dont le blé fut confisqué et qui dut payer en outre deux mille livres pour avoir essayé de vendre à un prix trop élevé. Ces diverses mesures ne suffisant pas pour conjurer la famine, on fit aux pauvres de Paris des distributions gratuites de riz, on défendit de cuire d'autre pain que du pain bis et du blanc, on interdit l'emploi de l'orge ou du seigle dans les tanneries et de la farine chez les perruquiers; on leva enfin toutes les restrictions mises à l'entrée des produits agricoles de l'étranger.

Précautions prises par la police à Paris. On diminue la nourriture des prisonniers, les populations rurales empêchent la circulation des blés; inondation dans Paris, décembre 1740.

La difficulté de maintenir l'ordre au sein d'une population affamée était grande. Il fallut faire garder par des soldats les boutiques de boulangers, pour en empêcher le pillage. Les Parisiens évitaient de sortir de leurs maisons après sept heures du soir, et faisaient suivre par des laquais leurs cuisinières se rendant au marché. La cherté continuant à augmenter, l'administration de la ville se décida à diminuer la ration des prisonniers de Bicêtre; elle la fixa à une demi-livre de pain et à une portion de gruau cuit à l'eau. Les malheureux détenus se soulevèrent sous l'inspiration de la faim; mais les soldats réprimèrent vigoureusement l'émeute et on fit pendre, pour l'exemple, quelques-uns des révoltés. Les habitants des provinces, qui ne pouvaient voir sans mécontentement les produits de leurs récoltes dirigés sur Paris, s'étant opposés en divers endroits au départ des voituriers, il devint nécessaire d'user de ruse et l'on prit le parti de cacher le froment sous une couche d'avoine. Ces entraves mises à la circulation, jointes à l'insuffisance des récoltes, produisirent de continuelles fluctuations dans les mercuriales. De

nombreux arrivages de grains à Paris y abaissèrent le prix du blé au mois d'octobre 1740 et deux mois après de fortes pluies rendirent les routes impraticables. A une inondation qui permit aux bateaux de circuler dans les rues de Paris, succéda une gelée qui arrêta la marche des moulins dans les environs de la capitale.

Le parlement, craignant de voir éclater des maladies contagieuses, ordonne aux pauvres de sortir de la capitale dans un délai de six semaines, et impose aux paroisses l'obligation de les nourrir.

Dans l'espoir de mettre un terme à ces calamités, le clergé de Paris découvrit la châsse de sainte Geneviève et organisa des processions qui furent suivies avec une grande dévotion. De son côté, le parlement défendit de confectionner des gâteaux des rois et résolut de diminuer le nombre des pauvres qui encombraient la capitale pour prévenir l'éclosion de maladies contagieuses. Un arrêt enjoignit aux mendiants de se rendre dans le lieu de leur naissance et aux paroisses de pourvoir à la nourriture de leurs pauvres. La seconde de ces mesures avait déjà été prise dans plusieurs villes. Dieppe, entre autres, avait fait acheter des blés avec le produit d'un emprunt souscrit par les plus riches de ses citoyens, et la petite ville de Châtelleraut, qui, sur sa population de quatre mille âmes, comptait plus de dix-huit cents pauvres, les nourrissait par les soins de sa municipalité. A Paris, dans l'intention de subvenir aux besoins des pauvres nés dans ses murs, une loterie royale fut établie; elle devait produire une somme de dix millions répartis en cinquante mille billets. L'exécution d'un grand nombre de voleurs qui furent rompus vifs, ajouta la terreur aux efforts de la bienfaisance pour conjurer les désordres, et la ville sillonnée d'équipages, comme d'ordinaire, continua à offrir toutes les ap-

parences de la richesse et du bien-être malgré sa misère qui dévorait une partie considérable de la population [1].

Affaiblissement graduel de la santé du cardinal de Fleury.

Fleury commençait à perdre rapidement ses forces dans un moment où ces calamités auraient exigé une fermeté et une résolution très-grandes dans le chef du gouvernement. Dès le commencement de 1738, la fièvre et les insomnies avaient miné la santé du cardinal à tel point qu'il avait du recevoir au lit les sacrements de l'Église. Louis XV alla s'asseoir au chevet du vieillard, et pendant quelques jours, il se rendit assidûment chez lui après le Conseil; mais bientôt il cessa de lui rendre des visites aussi régulières, et ce changement de conduite promptement

[1] *Journal de Barbier*, t. II, p. 159 et suiv., 234 et suiv., 236 et suiv., 254, 256, 261, 262 et suiv., 267, 275, 280 et suiv., 292. — *Mémoires de d'Argenson*, in-12, 1857, t. II, p. 24 et suiv., 90, 106, 195. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Suppl. franç. 2036. — *Histoire de Bayeux*, par Pluquet, p. 209. — *Recherches sur la population*, par Messance, Paris, in-4°, 1766. — *Histoire de Chartres*, par Chevard, 2 vol. in-8°, Chartres, an X, t. II p. 535. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 333, 431, 440; t. III, p. 49, 255, 256, 260, 317; t. V, p. 260, Conseils donnés à Louis XV, par le maréchal duc de Chaulnes. — *Mémoires chronologiques de Dieppe*, Paris, 1775, in-12, t. II, p. 468. —*Archives de la province de Franche-Comté*, cote 6, R°. Lettres de la Cour, de 1718 à 1744; Grains : Tarif pour le coponage qui se levait au profit du seigneur qui avait un droit d'un dix-huitième par mesure; Lettre de M. de Vaulles à Orry, 11 novembre 1740. — *Administration des finances*, par Bailly, t. II, p. 117. — *Études historiques sur l'administration des voies publiques en France aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, par Vignon, grand in-8°, Paris, 1862, t. II, p. 98, 119 et 120. — *Gazette de Hollande*, année 1739, 21 septembre; année 1740, 15 janvier; 25 juillet, 31 octobre; 6 janvier 1741. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. V, p. 93 et suiv. — *Topographie de la ville et du diocèse de Troyes*, par Courtalou-Delaistre, in-8°, Troyes, 1783, 86, t. I, p. 247 et suiv.— *Archives générales*, E 3425, Brevet de 6,000 livres de pension à Mlle de Nesle à l'occasion de son mariage avec M. de Vintimille, 19 septembre 1739; X 4857, 25 octobre 1740; E 3573, Lettre à M. Bignon intendant de Soissons, 15 septembre 1740.

remarqué par les courtisans, fut interprété par eux comme le résultat d'une mésintelligence entre l'élève et son ancien précepteur. Le départ de la vieille Éminence pour Issy les confirma si bien dans cette idée que lorsqu'ils virent Fleury revenir à Versailles, son retour fut comparé à celui de Richelieu sous Louis XIII. Les partisans de Fleury, par allusion aux espérances que ses ennemis avaient conçues, appelèrent ce jour la journée des dupes. Le cardinal cependant ne tarda pas à avoir, à Marly, une rechute qui se répéta pendant le voyage de Fontainebleau. Il se remit de ses rechutes successives, au point que l'on prétendit, au commencement de 1739, qu'il avait repris son travail comme à l'ordinaire. Mais il était difficile qu'un vieillard affaibli à la fois par l'âge et par la maladie, put suffire à la direction des affaires d'un grand royaume. Les longues heures que le cardinal avait consacrées à l'étude de projets financiers, lorsqu'il avait pris le pouvoir, ne lui avaient fait appercevoir aucune innovation utile. Il était resté convaincu qu'il ne fallait rien changer aux impôts existants et que l'amélioration des finances de l'État ne pouvait s'obtenir que par une stricte économie dans les dépenses. L'initiative qui lui avait alors fait défaut ne pouvait pas lui venir au moment où ses facultés s'étaient affaiblies. Il devait de plus en plus s'en rapporter à des employés inférieurs pour toutes les mesures à prendre dans les occasions les plus graves. Le contrôleur général Orry avait donc été chargé de tout ce qui concernait l'approvisionnement du royaume. Orry était un homme de bon sens, mais il était faible et incapable d'établir l'ordre

dans une administration où cinquante comptes des receveurs généraux restaient à vérifier depuis 1728, et où le mémoire des vivres fournis à l'armée de la Moselle, en 1713, n'était pas encore arrêté par la négligence d'un procureur.

Malversations et vols commis dans les finances.

L'espèce de gaspillage systématiquement organisé dans une cour où un dîner improvisé en 1736 à la Muette, pour le Dauphin, avait coûté six mille livres, c'est-à-dire plus de trois cents livres par convive, n'avait pas cessé sous l'administration d'Orry. La rudesse de ses manières l'avait fait comparer à un bœuf égaré dans une allée du parc de Versailles; mais il n'avait que les apparences d'un homme résolu. Il permettait volontiers à ses créatures de faire fortune aux dépens du royaume, et son frère Orry de Fulvy était accusé de faire payer chèrement les permissions qu'il accordait de transporter les blés d'une province dans une autre. Frappé de l'indifférence avec laquelle le contrôleur-général avait appris les malheurs des provinces, l'opinion publique n'avait pas hésité à le déclarer complice de déplorables spéculations. On pouvait croire que sa paresse d'esprit, suite ordinaire d'une santé débile, était la seule cause de ces accusations; mais un fait des plus graves vint justifier les plaintes qui s'élevaient contre lui. Orry avait pour maîtresse Mme de Fougères, qui recevait nombreuse compagnie et tirait profit du jeu auquel se livraient ses invités. M. de Fulvy, qui était un des visiteurs les plus assidus de Mme de Fougères, s'assit un soir à une table de jeu en face d'un nommé Howell, que ses habitudes avaient fait surnommer le joueur. Au bout de quelques heures il avait perdu

sept cent mille livres, qui furent payées le lendemain. Paris connut bientôt la perte énorme éprouvée par un homme qui était directeur de la compagnie des Indes et frère du ministre des finances. Les prodigalités de M. de Fulvy remirent en mémoire et son mariage modeste, et la médiocrité de sa fortune au moment où son frère était devenu contrôleur général. On s'expliqua ses dépenses extravagantes par des gains illicites sur des marchandises de mauvaise qualité qu'il expédiait dans les Indes après les avoir fait payer chèrement aux actionnaires de la compagnie. Le contrôleur général soutint son frère contre le déchaînement public, et fit, suivant l'usage, incarcérer plusieurs personnes qui avaient tenu des propos jugés indiscrets par l'administration. Mais les précautions prises par Orry pour étouffer ce qu'il appelait des calomnies, n'arrêtèrent pas les réflexions sur le scandale qui avait eu lieu. Le duc de Grammont affirma un jour devant toute la cour « que s'il avait un homme d'affaires qui perdît mille livres au jeu, il le chasserait sur-le-champ. » Et le roi, à propos de l'affaire de M. de Fulvy, dit à plusieurs courtisans : « J'aime mieux que M. de Fulvy ait perdu une si grosse somme que moi ; car j'en serais bien fâché. »

Maisons de jeu Paris.

Cette aventure attira l'attention sur les maisons de jeu qui s'étaient multipliées à Paris et s'élevaient au nombre de plus de trois cents. Deux grands seigneurs avaient obtenu le droit d'exploiter la passion du gain qu'avait engendré dans la nation le système de Law. L'un était le prince de Carignan, l'autre, le gouverneur de Paris, M. le duc de Gesvres. Ils avaient

confié l'exploitation de leur privilége au directeur de l'Opéra Thuret, et comme Thuret prélevait une part d'intérêt sur les maisons de jeu nouvelles, il s'était hâté d'en ouvrir partout. Il y avait déjà quelque temps que le docteur Galliande, confesseur des prisons, avait déclaré à Fleury que la plupart des malheureux dont on brisait les membres sur la roue ou qu'on attachait à la potence, attribuaient leurs crimes aux pertes subies par eux dans les hôtels de Gesvres et de Soissons. Le cardinal désirait tarir la source de pareils désordres, mais il était arrêté par la crainte de diminuer les revenus de MM. de Carignan et de Gesvres. Plusieurs projets furent mis en avant pour offrir à ces seigneurs une compensation aux pertes dont ils étaient menacés ; il fut question notamment de rétablir en leur faveur un impôt sur les cartes à jouer. Pour faire prendre patience au public, la police ferma quelques maisons de jeu et arrêta quelques femmes sans protection, dont le lieutenant de police Hérault fit afficher la condamnation ; mais les Parisiens, qui n'ignoraient pas que l'on avait épargné les vrais coupables, accusèrent la police de faire « grêler sur du persil. »

Les bonnes intentions de Fleury ne furent mises à exécution qu'en 1741, l'année même où le prince de Carignan mourut, laissant cinq millions de dettes. Le roi accorda une pension de cent soixante mille livres à sa veuve et lui retira le privilége dont avait joui son époux. L'hôtel de Gesvres fut fermé aux joueurs en même temps. Aussi prodigue que le prince de Carignan, le duc de Gesvres vivait entouré de vingt gentilshommes, et ses écuries étaient renommées par les

magnifiques chevaux qui les peuplaient. Ce furent les dons royaux qui comblèrent les vides causés dans la fortune de ce fastueux seigneur.

Efforts du chancelier d'Aguesseau pour diminuer les frais de justice.

Tout l'opposé d'Orry, qui ne savait ni défendre les revenus de l'État contre les dilapidations ni les gérer, le chancelier d'Aguesseau s'occupait avec ardeur et succès des améliorations à introduire dans l'administration de la justice. Rêvant l'établissement d'un code uniforme pour toute la France, d'Aguesseau avait, dès 1727, consulté sur son projet, son ami Joly de Fleury. « Rien n'est plus digne du zèle et des lumières de M. le chancelier, avait répondu le procureur général, que le projet qu'il forme pour la réformation de la justice. On peut dire avec vérité qu'il n'est plus possible d'espérer justice dans les juridictions inférieures. Les sommes immenses qu'on a tirées des officiers pendant les dernières guerres, ont ruiné toutes les familles d'anciens officiers. Le peu qu'ils ont sauvé a été enlevé par le système. Les charges sont tombées en parties casuelles. Les héritiers ou n'ont pas été en état de les relever, ou sont trop pauvres pour les soutenir ; la pauvreté des meilleures familles et le peu d'éducation des nouvelles ont banni entièrement l'étude. Si dans le temps qu'on avait encore de bons sujets dans les bailliages, dans le temps où le prix d'un office de lieutenant général était de cent cinquante mille francs, on avait tant de peine à s'instruire du nombre des lois qui sont répandues dans nos livres, il n'est pas surprenant que dans le temps présent ces mêmes charges s'offrent pour vingt ou trente mille livres sans qu'on trouve d'acheteurs, dans le temps

qu'il ne se trouve que des hommes nouveaux pour les acheter, dans le temps où l'on ne peut trouver de sujet pour être lieutenant général de Troyes, par exemple, et lieutenant criminel de Sens, où la charge de procureur de Sens a été vacante douze ans. » D'Aguesseau n'avait pas cessé depuis cette époque de travailler et de faire travailler au code qu'il avait conçu, et en 1731, avait paru une ordonnance sur les donations, suivie en 1735, d'une ordonnance sur les testaments, destinées l'une et l'autre à servir de règles à tous les tribunaux du royaume. Rentré au pouvoir après en avoir été plusieurs fois éloigné, d'Aguesseau ne pouvait pas manquer de reprendre ses projets de réforme, aussi débuta-t-il, dès 1738, par un règlement destiné à diminuer les frais de justice. Dès qu'il parut, les avocats au Conseil se récrièrent bruyamment contre une taxation qui les ruinait, disaient-ils. Ils déclarèrent qu'ils cesseraient de donner des consultations au public, tant que la décision du garde des sceaux ne serait pas rapportée. Mais d'Aguesseau, qui était résolu, toutes les fois qu'il agissait comme chef de la justice, profita de l'opposition qui lui était faite pour supprimer les cent soixante-dix charges d'avocats au Conseil. Il créa soixante-dix charges nouvelles dans lesquelles il n'admit que les anciens avocats dont il avait fait choix, et, au mois de novembre, la justice avait repris son cours. C'est ainsi que le chancelier atteignit le double but qu'il poursuivait : diminuer le nombre trop considérable des avocats au Conseil, et composer ce corps des jurisconsultes les plus capables.

Mais si les questions de législation, heureusement

Les vertus ne sont pas toujours prises en considération dans les choix que le gouvernement fait des chefs de l'Église; le cardinal d'Auvergne, le cardinal de Tencin.

laissées à l'initiative d'un magistrat, consciencieux et habile, étaient résolues avec autant de fermeté que d'à propos, il n'en était pas de même des affaires dans lesquelles la passion ou l'intérêt personnel troublaient l'impartialité du gouvernement. Il était rare que les vertus fussent prises en considération lorsqu'il s'agissait de choisir un dignitaire même de l'Église. Lorsque l'archevêque de Vienne fut créé cardinal d'Auvergne, des vers satiriques peignirent au public les vices du nouvel élu. La cour put juger par elle-même de la vérité des critiques soulevées par cette nomination, lorsque, peu de jours après, au mois de janvier 1738, ce cardinal, invité par le Dauphin à faire la prière, donna le curieux spectacle d'un prince de l'Église qui « savait mal le Pater, peu l'Ave, et confondait le Credo avec le Confiteor. » On en rit longtemps, assure un spectateur de cette scène, qui s'empresse d'ajouter : « N'est-il pas honteux qu'un prélat si grassement payé ait rompu de cette sorte avec ses devoirs de chrétien. » L'année suivante, « le pape qui donnait de temps en temps un cardinal à faire comme on vient, écrit le marquis d'Argenson, de donner un fermier général à M. de la Trémouille, » fit son cadeau au prétendant à la couronne d'Angleterre. Le prétendant se hâta de gratifier, moyennant finance, l'archevêque d'Embrun de la dignité dont il disposait, et l'Église de France se trouva pourvue d'un cardinal dont le moindre défaut était d'être simoniaque. Mais le bruit ayant couru à Versailles que Fleury avait appuyé cette nomination pour se donner un aide dans la conduite des affaires du royaume, les antichambres de la nou-

velle éminence se remplirent promptement de princes et de seigneurs empressés à la complimenter. Tencin ne sortit plus, dès lors, sans un bréviaire sous le bras ; il se livra à des prédications destinées aux dames, et chaque soir il allait faire, avec Fleury, une partie de piquet. L'influence de l'ancien président du concile d'Embrun ne tarda pas à se révéler par une pression plus forte exercée par le gouvernement sur l'Université de Paris, pour l'amener à accepter la bulle *Unigenitus*.

Acceptation de la bulle *Unigenitus* par l'Université de Paris, l'abbé de Ventadour, exils, lettres de cachet ; réflexions inspirées à un contemporain par les intrigues mises en jeu et les violences commises au nom de la religion.

Cette université avait appelé de la bulle au futur concile général. Le gouvernement tenait à faire revenir sur une pareille résolution un corps dont l'ascendant considérable était ainsi mis au service des Jansénistes. Il fut décidé que, pour obtenir une rétractation, on aurait recours aux jeunes gens, qui, d'après le règlement de 1670, n'avaient pas le droit de prendre part aux délibérations. Les ministres firent donc offrir à tous les membres de l'Université, âgés de moins de trente ans, de leur permettre d'émettre leur vote, à la condition que leur avis serait celui du gouvernement. Ambitieux de conquérir le droit qui leur était promis, les jeunes membres de l'Université signèrent au nombre de plus de trois cents, une pétition pour le réclamer. Peu de jours après parut un arrêt du Conseil portant que tout membre de l'Université aurait voix délibérative, quel que fût son âge, et une assemblée générale fut convoquée pour l'élection de l'abbé de Ventadour comme recteur. Ce jeune homme de vingt-deux ans, réunit le corps qu'il présidait le 11 mai 1739, un mois après sa nomination, et il obtint que l'Université,

revenant sur son ancienne opposition, accepterait la bulle. Des cris de joie et des applaudissements accueillirent le résultat de la délibération. « Je me doutais bien qu'il y avait plus de mains que de têtes, » s'écria tristement le chanoine d'Eaubonne, un des quatre-vingt-deux docteurs qui portèrent au parlement l'acte de leur opposition. Ces docteurs qui comptaient dans leurs rangs les meilleurs professeurs de l'Université, furent peu de jours après chassés de leurs chaires et déclarés, par arrêt du Conseil, incapables de posséder aucune place ni fonctions de leur grade. Des lettres de cachet en exilèrent trois, entre autres celui qui avait essayé de défendre le vénérable Rollin contre les insultes de jeunes gens trop ignorants pour comprendre les services qu'il avait rendus. « La constitution, lit-on dans Barbier, deviendra peu à peu règle de foi, et, par ce que l'on voit, l'on peut juger sainement du respect intérieur que l'on doit avoir pour les grands points décidés par l'Église universelle. On doit compter que de façon ou d'autre, cela a été conduit de même par cabale et par intrigue, surtout dans ces temps éloignés d'ignorance, où les gens d'église étaient les seuls maîtres. »

La persécution protestante continue, mémoire envoyé à Fleury par des curés des Cévennes.

Ces luttes intestines entre les Catholiques ne faisaient pas oublier les Protestants au clergé et aux personnes qui avaient intérêt à les persécuter. De temps en temps quelque pasteur était arrêté et pendu, et d'officieux avis signalaient au gouvernement les biens appartenant à des Religionnaires fugitifs que le fisc avait oublié de saisir. Les curés des Cévennes, mécontents de ce que l'autorité civile ne faisait pas pour-

suivre assez vivement ceux qui ne voulaient pas se soumettre à leur direction spirituelle, s'en plaignirent dans un mémoire à Fleury. Ils y affirmaient que les prédicants parcouraient en grand nombre la contrée, et tenaient de fréquentes assemblées où les peuples puisaient l'esprit de révolte et de sédition. « Dans certaines paroisses les enfants, assuraient-ils, ne sont plus apportés à l'Église pour y recevoir le baptême, et quand nous nous plaignons, nous recevons pour toute réponse que l'on ne nous reconnaît pas comme pasteurs. Les enfants, une fois grands, désertent les écoles, et ces malheureux que leur inclination naturelle porterait à notre culte catholique, se trouvant par la fatalité de leur naissance, sans instruction et sans aucun exercice de religion, finissent par ne croire à rien dans le fond. » Ils se plaignaient ensuite des mariages nombreux faits par les prédicants, en avouant qu'ils refusaient le plus souvent de les faire eux-mêmes, parce que des protestants « après s'être fait instruire pendant six mois dans le catholicisme et avoir obtenu la bénédiction de leur mariage, cessaient, une fois ce dernier but atteint, tout acte religieux, et répondaient qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de se faire catholiques. » Ils finissaient par demander qu'on ramenât au troupeau ces brebis égarées « par les voies les plus douces, » c'est-à-dire qu'ils réclamaient l'exécution de la déclaration de 1724.

Réponse de l'intendant au mémoire des curés.

L'intendant à qui Fleury renvoya ce mémoire où son administration était mise en cause, s'empressa de répondre que les nouveaux convertis, mal contenus faute de troupes pendant la dernière guerre,

s'étaient effectivement plus agités que de coutume, mais qu'on n'avait à leur reprocher aucun acte de révolte et que les curés, effrayés, avaient exagéré le mal. « Il y a, ajoutait-il, des prédicants, mais en bien moins grand nombre qu'on ne le dit, et les récompenses données pour leur capture ont été exactement payées. Si les curés voient, comme ils le disent, ce qui se passe, que ne donnent-ils des avis à propos, en citant des faits et en dénonçant ceux qui donnent asile aux prédicants? Je conçois qu'ils désirent ne pas être connus, et ne peux les blâmer de leur prudence, mais il y a des moyens de servir la religion sans se compromettre. Que les curés nous indiquent ceux qui font des collectes, nous ferons des exemples sur eux. Les baptêmes et les mariages faits en dehors de l'Église, voilà le grand mal. Nous faisons de temps à autre des exemples principalement contre les concubinages, mais il n'est pas possible de punir tous les coupables. Les prisons de la province ne seraient pas suffisantes pour les contenir. Il n'y a qu'une nouvelle loi qui puisse remédier à ce désordre; nous l'avons depuis longtemps demandée à M. le chancelier. Le mal est grand et les curés, au lieu de porter des plaintes vagues qui ne nous apprennent que ce que nous savons déjà, feraient mieux d'articuler des faits et d'indiquer quelque parti praticable. »

Fleury se propose de faire une nouvelle déclaration pour détromper les Protestants mal convertis au

Fleury se décida à publier une nouvelle déclaration en réponse aux plaintes qui lui avaient été adressées, afin d'apprendre aux Protestants que les principes du gouvernement à leur égard n'avaient pas changé. Il soumit son projet aux évêques du Lan-

guedoc, en leur recommandant de ne pas oublier « qu'il fallait éviter de porter la sévérité des lois jusqu'à une rigueur qui pût engager une partie des Religionnaires à sortir du royaume. Ils s'y sont que trop disposés, ajoutait-t-il, et la France se souviendra longtemps du mal qu'elle a souffert par la révocation précipitée de l'Édit de Nantes. C'est une plaie qu'on ne saurait trop s'attacher à réformer et à réparer, bien loin de rien faire qui soit capable de la rouvrir. »

sujet des idées de tolérance qu'ils attribuent au gouvernement.

Les évêques crurent répondre aux vues modérées de Fleury, en approuvant hautement l'article trois du projet, article qui exigeait, pour tout mariage, un certificat de catholicité signé par le curé et visé par l'évêque, « ce qui, disaient-ils, par le vague des expressions dont on se sert, laisse toute latitude à leur interprétation. » La défense faite aux notaires de dresser un contrat de mariage sans la présentation de ce certificat, leur parut aussi très-utile, et malgré les représentations du chancelier, qui craignait de nouvelles émigrations, ils insistèrent pour le maintien de l'article six, prescrivant aux nouveaux époux, d'avoir, au bout de la première année de leur mariage, à présenter au juge du lieu un certificat de leur curé, qui attestât l'accomplissement de leurs devoirs religieux. L'évêque d'Uzès seul demanda que la peine du bannissement fut commuée en une amende. Les évêques ne trouvèrent rien d'exagéré dans la peine de mort contre les prédicants qui avaient célébré des mariages au désert, ni contre celle des galères pour le mari, et de la détention perpétuelle pour la femme et les témoins, avec confiscation de

Réflexions des évêques sur la déclaration projetée par Fleury, leurs sentiments d'intolérance, ils tiennent à substituer la justice administrative des intendants et des commandants à la juridiction des Parlements.

leurs biens, et, celui de Montpellier insista même pour que les enfants nés de pareilles unions avant la promulgation de cette déclaration, fussent déclarés illégitimes et incapables de succéder. L'article huit qui assimilait le mariage conclu à l'étranger au mariage célébré au désert, et les articles qui exigeaient des certificats de catholicité pour les grades universitaires, les offices de judicature, les fonctions municipales et les professions de médecins, apothicaire, sage-femme, libraire et imprimeur furent également approuvés par les évêques comme très-avantageux. Ils terminaient leurs observations en demandant que le jugement des contrevenants fût enlevé aux parlements, dont les procédures étaient trop longues, et confié aux intendants ou aux commandants des provinces. Enfin, l'évêque de Lavaur concluait en demandant « la pression de l'autorité pour réduire le reste des Nouveaux Catholiques qui n'étaient plus retenus que par une mauvaise honte. »

Le clergé, en attendant la déclaration projetée, use largement des lois contre les familles protestantes.

Les évêques qui exprimaient ainsi leur opinion sur ce qu'il y avait à faire, continuaient d'ailleurs à user largement des lois existantes. La veuve de Julien de La Mare eut la douleur de se voir enlever ses enfants, à la demande du curé Graindorge, déserteur récent de la croyance qu'elle professait. Vers le même temps, le curé de Loudun dénonçait des habitants de cette ville et demandait à Saint-Florentin de leur ôter leurs enfants. Dans une lettre à l'archevêque d'Aix, relative à la seconde fille d'un nommé Girard, le même Saint-Florentin lui disait : « Marquez-moi si vous jugez absolument nécessaire de la retirer de chez son père, et s'il ne serait pas plus à propos d'at-

tendre encore quelque temps pour lui épargner le chagrin de se voir presque en même temps enlever presque tous ses enfants, et ne pas le mettre dans le cas de prendre quelque parti violent, dont j'ai vu plus d'un exemple. » L'évêque de Noyon fit mettre les filles Benoît dans le couvent de la Sainte-Famille. Les parents de ces enfants, ruinés par la pension de soixante-quinze livres exigée pour chacune d'elles et par les frais d'archers mis en garnison dans leur demeure, se trouvèrent au bout de peu de temps réduits à la misère, et le prélat fut obligé de recourir à la caisse des économats pour pouvoir continuer l'œuvre qu'il avait entreprise. L'évêque de Sisteron, demandant au ministre qu'il reléguât à Lourmarin M. de Gassaud et sa femme, le représentait comme un homme obscur, réfugié depuis peu à Forcalquier, et M. de Saint-Florentin dut se charger de lui apprendre que M. de Gassaud avait servi le roi, et était un gentilhomme dont la famille habitait la ville depuis un siècle. « On vous a représenté, lui répondit le ministre, que son attachement scandaleux et celui de sa femme à la religion protestante révoltaient la population, et qu'ils empêchaient leurs enfants d'aller aux instructions; j'ai la preuve du contraire; et de plus, je sais que leurs biens, loin de suffire aux pensions de leurs fils au séminaire de Lurs et de leur fille aux Ursulines, est si médiocre qu'ils ne pourraient payer les exempts de la maréchaussée chargés de leur notifier les ordres du roi qu'en vendant leurs meubles ou des biens-fonds. Sa Majesté, ajoutait-il, a jugé à propos de révoquer les ordres personnels aux sieur et dame de Gassaud, mais quant à leurs enfants, elle m'a or-

donné de vous demander si vous êtes disposé à payer leurs pensions; ce serait une action digne de la charité et du zèle qui vous ont fait désirer qu'ils sortissent de dessous les yeux de leurs parents. » La juridiction exercée par les évêques sur les Protestants devait les entraîner nécessairement à surveiller les Catholiques eux-mêmes et à réclamer contre eux l'appui de la justice, lorsqu'ils manquaient aux lois de la morale.

Le clergé invoque le concours du gouvernement pour réprimer les infractions commises contre la morale par des catholiques.

C'est ainsi que nous voyons l'évêque de Limoges solliciter un ordre du roi, qui bannit un nommé Chenaud de la généralité de Moulins, parce qu'il vivait à Aubusson avec une veuve « qu'il amusait, disait-il, depuis longtemps avec l'espérance du mariage. » Le ministre trouva qu'il serait dur de l'exiler pour une semblable cause, et recommanda à l'évêque, avant de prendre un parti aussi violent de le faire avertir très-sérieusement ou de se marier ou de cesser de voir cette dame. Il ajoutait : « Je vous enverrai, si vous le croyez nécessaire, un ordre pour interdire à M. Chenaud tout commerce avec elle. » Les curés étaient aussi ardents que les évêques et les archevêques à faire enfermer femmes et filles, et leurs demandes presque toujours accueillies contribuaient à grossir le nombre des incarcérations et des vexations sur toute la surface du pays.

Les habitants des provinces sont pillés, emprisonnés, vexés de toute manière par les intendants, les gouverneurs, les commandants.

En effet, les gouverneurs, les commandants, les officiers de justice les plus subalternes pillaient de leur côté les populations sous toutes sortes de prétextes. L'intendant de Moulins, M. de Bernage, ordonna aux maîtres d'école des paroisses de tenir une liste de tous les enfants protestants, de prendre note

de ceux qui n'assisteraient pas aux instructions religieuses et aux catéchismes. Chaque absence étant punie d'une amende de dix sous, il fallut bientôt recourir aux garnisaires pour assurer la rentrée des amendes en retard. On n'avait égard ni à la distance des écoles, ni aux nécessités du ménage, ni à la pauvreté des parents. Les plaintes des syndics du Vivarais apprirent à Saint-Florentin que pour augmenter leur salaire, des maîtres d'école avaient fait figurer sur leurs listes des hommes de trente, trente-cinq et même trente-huit ans. Le ministre adressa des observations à M. de Bernage qui ne contesta pas le fait, mais qui fit parade de son zèle pour l'éducation des enfants. Les prisons s'ouvraient pour les causes les plus futiles. Le chevalier de Montgon fut arrêté parce qu'il s'était plaint du retard que la duchesse de La Meilleraye mettait à lui payer une dette de jeu. Le gouverneur de Vendôme, M. de Rochambeau, fit incarcérer un boucher qui n'avait conduit chez lui le bœuf gras qu'après avoir été chez le lieutenant général, et ne lui avait présenté que le second aloyau. Le ministre se vit obligé d'écrire au duc de Richelieu, au sujet de prisonniers détenus depuis longtemps « qu'il lui semblerait plus régulier que, lorsque lui ou les commandants désirent faire enfermer quelqu'un pour un temps un peu considérable, ils prissent la peine de l'en informer pour qu'il en rende compte au roi et puisse donner les ordres nécessaires. » Les prisons du royaume regorgeaient de détenus et le ministre constate dans une lettre que la garnison du château de Lourdes était fatiguée du service que nécessitait le

grand nombre de personnes confiées à sa garde.

Les pères, les maris, les parents qui ont du crédit, obtiennent sans difficulté l'incarcération de leurs enfants, de leur femme ou de leurs proches.

Les ordres d'incarcération s'obtenaient sans trop de difficulté pour peu qu'on jouît de quelque crédit auprès d'un intendant, d'un évêque ou d'un ministre. Les pères, les maris, les frères profitaient de cette facilité pour faire enfermer les uns leurs fils, les autres leurs femmes ou leurs sœurs, sous prétexte soit d'inconduite, soit, pour des filles nobles, de mariages disproportionnés qu'il était de l'intérêt de la famille d'empêcher. Un nommé Jannet, de Besançon, fut emprisonné au fort Saint-André de Salins, parce que sa sœur désirait contracter un mariage auquel il se serait opposé. Il était encore sous les verroux quatre ans après la mort de son père, comme nous l'apprend une supplique adressée par lui à l'intendant, où il lui promet de vivre en paix avec sa sœur et le cousin qui l'avait privé de sa liberté. Le président de la cour des aides Lecamus, pour ne pas remettre à son frère l'abbé la part de l'héritage paternel qu'il réclamait, le fit conduire aux îles de Sainte-Marguerite, ce qui lui permit de fixer son revenu à une pension de sept cent cinquante livres. Le conseiller du parlement de Paris, M. Lorenchet, faisait garder avec soin son neveu dans la même prison. Sur la requête de ce jeune homme, le ministre s'enquit auprès de l'oncle si les raisons qui lui avaient fait obtenir un ordre du roi subsistaient toujours, en ajoutant : « Il me paraît qu'une détention de douze ans a de quoi le chagriner, et il serait difficile qu'elle ne l'eût pas corrigé. » Les ministres vengeaient les seigneurs de la cour qui avaient cru pouvoir se rajeunir par l'usage des remèdes de l'italien Forcassy. Après douze

années de séjour à la Bastille, ce malheureux fut transféré au fort l'Évêque.

Les commandants des châteaux forts profitaient des pensions payées aux prisonniers pour accroître leurs revenus. M. de Canisy qui accordait à un détenu de Ham dix sous par jour pour sa nourriture, reçut du ministre une lettre où il lui disait « qu'il n'était peut-être pas informé que Sa Majesté en avait réglé le montant à trente sous. » Les galères de l'État se peuplaient de paysans arrêtés dans les fréquentes émeutes que provoquaient les lois contre la chasse. Les condamnations prononcées par les justices seigneuriales contribuaient aussi à recruter la marine du roi, l'évêque de Noyon fit un jour attacher sous ses yeux à la chaîne des forçats deux paysans qui avaient méconnu ses droits sur le gibier de ses propriétés [1].

Les commandants des forteresses augmentent souvent leurs revenus par les profits illicites qu'ils font aux dépens de leurs prisonniers. Les galères du roi se recrutent parmi les paysans soulevés par les lois contre la chasse.

[1] *Journal de Barbier*, t. II, p. 184, 189, 191, 201 et suiv., 205 et suiv., 217 et suiv., 221 et suiv., 250 et suiv., 290 et suiv. — *Mémoires de d'Argenson*, in-12, Paris, 1857, t. II, p. 21 et suiv., 38, 49, 50 et suiv., 55, 59 et suiv., 62, 66 et suiv., 70 et suiv., 79 et suiv., 83 et suiv. —*Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. V, p. 179 et suiv. — *Archives générales*, Tr 374, Mémoires à M. de Saint-Florentin pour lui signaler les biens que la régie n'avait pas encore saisis, du 8 octobre 1735; K 1283, Observations de Messieurs les évêques sur le dernier projet de déclaration concernant les nouveaux convertis, envoyé le 27 janvier 1740 à M. de Bernage, intendant du Languedoc; M 676, année 1737; M 667, année 1740; E 3502, année 1741, Lettre du 5 mars à l'archevêque d'Aix, Lettre à M. de La Porte, 12 juillet 1741, à l'Escalopier, 30 décembre 1741; à Richelieu, 4 février 1741, à M. de Lorenchet, 3 février 1741. Ce volume, de la main du comte de Saint-Florentin, abonde en lettres de cachet; E 3504, Saint-Florentin à l'évêque de Sisteron, 6 mars 1743; E 3567, Lettre à M. de Canisy, 2 octobre 1730; E 3576, année 1741, Lettre à l'évêque de Noyon; E 3577, année 1742; E 3578, année 1743; Tr 244, Requête des syndics des communautés, du Vivarais, 1731; Dénonciation du curé de Villefagnan contre les Protestants, en 1739; Tr 325, lettre du 12 janvier 1730; P 2712, 21 août 1733. — *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 44 et suiv. — *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 429, t. XVII, p. 454; t. XVIII, p. 117. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. LXII, p. 271. — *Mémoires de l'abbé Montgon*, t, III,

Ces dilapidations, ces excès de pouvoir, maladie permanente des gouvernements absolus, se multipliaient en raison de la faiblesse de l'administration centrale. Livrés sans défense possible à tous les caprices des fonctionnaires, les Français tombaient de plus en plus dans le découragement, et cet énervement de la nation avait lieu au moment même où les événements les plus graves se préparaient en Europe.

L'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne.

A la suite de la terrible guerre de la succession d'Espagne, l'Angleterre avait conclu avec la cour de Madrid un traité appelé de l'*assiento*. La compagnie anglaise du Sud jouissait, d'après ce traité, du droit de fournir exclusivement pendant trente années les colonies espagnoles de tous les nègres dont elles auraient besoin. Le traité permettait en outre aux Anglais d'envoyer chaque année dans les mêmes parages un vaisseau de cinq cents tonneaux chargé de marchandises européennes, à condition que le quart des bénéfices de cette opération commerciale serait remis au gouvernement espagnol.

Le vaisseau de permission, comme on l'appelait, arriva bientôt à un tonnage de sept cent cinquante tonneaux, puis de mille. Il finit même, grâce à une sorte de patache qui allait sans cesse chercher des marchandises dans les colonies anglaises, sous pré-

p. 177. — *Histoire des Églises du désert chez les Protestants français*, par Charles Coquerel, in-8°, 1841, t. I, 227, 261 et suiv. — *Archives de la province de Franche-Comté*, extrait des lettres de cour de 1718 à 1789. Cote g. X, Lettres de Jannet à M. de Sérilly, 5 novembre 1745; de d'Argenson, 19 octobre 1745. — *La Bastille dévoilée*, Paris, 1789, année 1732. — *Journal de la cour et de Paris*, manuscrit de la Bibliothèque royale, Bouhier 134, année 1733. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. I, p. 284, 371, t. II, p. 248, 388, 393. — *Le chancelier d'Aguesseau*, par Francis Monnier, in-8°, p. 286, 290 et suiv., 314.

texte de lui apporter des vivres, par devenir l'équivalent d'une flotte entière. La Compagnie, malgré l'énorme commerce qu'elle faisait, ne voulut régler le quart du bénéfice qu'elle devait au gouvernement espagnol que sur le chiffre du gain que pouvait réaliser un vaisseau de cinq cents tonneaux. Cette prétention injuste souleva les réclamations de l'Espagne. La nation anglaise, hardie et entreprenante comme elle l'est, ouvrit sur tout le littoral un commerce interlope. Des planteurs anglais se fixèrent sur les côtes du Mexique, et les Espagnols joignirent à leurs griefs légitimes la jalousie que les peuples inhabiles à s'enrichir par eux-mêmes éprouvent, comme les individus, envers les nations plus habiles et plus prospères. Le gouvernement de Madrid, gêné dans ses projets ambitieux par le déficit continuel du trésor public, s'en prit à l'Angleterre. Incapable d'organiser son administration et d'empêcher les abus qui l'affaiblissaient, il livra la répression des infractions commises dans ses colonies à l'arbitraire des gouverneurs et des gardes-côtes, en les intéressant dans les prises qu'ils pourraient faire. De cruelles vexations résultèrent de cette prime accordée à des hommes habitués, loin de la mère-patrie, à la licence et à l'injustice; on saisit une foule de navires, et pour prévenir les réclamations, beaucoup de matelots des vaisseaux capturés furent ensevelis dans les mines de Potosi. Ces actes de cruauté, vaguement connus en Angleterre, émurent l'opinion, qui s'irrita des lenteurs du gouvernement espagnol à les faire cesser. La reine, qui gouvernait l'Espagne, prescrivait à ses agents la tolérance ou la sévérité suivant que l'An-

gleterre acceptait ou repoussait ses projets de conquêtes en Italie. Comme les ministres anglais ne voulaient pas la guerre, ils se contentèrent longtemps de demi-concessions destinées à faire prendre patience à la nation. Pendant la dernière guerre avec l'Autriche, des vaisseaux anglais avaient transporté les troupes espagnoles en Italie et contribué ainsi à donner à un infant le royaume de Naples et de Sicile en échange des duchés de Parme et de Plaisance. Cet agrandissement inespéré, loin de satisfaire la reine, n'avait fait qu'exciter son ambition; elle se plaignit amèrement, comme nous l'avons dit, de la paix conclue par Fleury et provoqua de nouvelles vexations contre les Anglais. Des réclamations parties de tous les points de la Grande-Bretagne demandèrent enfin aux ministres la réparation des dommages causés au commerce anglais. L'ambassadeur à Madrid eut ordre de faire d'énergiques représentations, auxquelles l'Espagne, suivant son habitude, répondit d'une manière évasive, en contestant l'exactitude de plusieurs des faits exposés dans le mémoire soumis au roi. L'irritation de la population de Londres était des plus vives au moment où le parlement se réunit en 1738. Dès l'ouverture de la session, il reçut une pétition signée d'un grand nombre de négociants et de colons des îles anglaises de l'Amérique. Saisissant avec empressement ce prétexte d'attaquer le ministère, l'opposition fit une peinture animée des griefs de l'Angleterre contre la cour de Madrid. Plusieurs orateurs reprochèrent à Walpole de craindre la guerre, et la chambre ordonna une information sur les faits qui lui avaient été si-

gnalés. Parmi les témoins qui comparurent à la barre de la Chambre des communes, on remarqua surtout un capitaine de vaisseau nommé Jenkins, qui avait le nez et les oreilles coupés. A cet aspect, l'indignation contre la férocité des Espagnols fut extrême; tous les journaux racontèrent les tortures endurées par l'équipage de Jenkins. Les uns prétendaient que, lorsqu'il était tombé au pouvoir des Espagnols, Jenkins avait recommandé son âme à Dieu et légué sa vengeance à sa patrie. D'autres soutenaient que Jenkins avait été pendu à trois reprises différentes, et ajoutaient qu'après lui avoir coupé les oreilles, on l'avait invité à les aller porter à son roi. Des cris de vengeance partirent de tous les bancs de la Chambre, et ce ne fut pas sans peine que Walpole calma l'effervescence en promettant d'obtenir le redressement de tous les griefs sans courir les chances d'une guerre.

A la suite de ces débats, une flotte nombreuse partit pour la Méditerranée sous les ordres de l'amiral Haddock. Les Anglais établis en Espagne eurent ordre de faire constater par devant notaire la valeur de leurs propriétés, et des munitions furent envoyées en Géorgie pour la défense du pays. La nouvelle de ces préparatifs ramena l'Espagne à des idées pacifiques, et son ministre à Londres reçut les pouvoirs nécessaires pour jeter les bases d'un traité qui terminerait tous les différends. Ainsi finit l'année 1738; mais en 1739, l'Espagne, habituée à ne tenir aucun compte de la disproportion de ses forces, se blessa des discussions auxquelles ses propositions avaient donné lieu dans la Chambre des communes. Elle revint sur ses concessions, récrimina contre la compagnie du Sud

qui ne lui payait pas ce qu'elle lui devait, et réclama le droit de visiter tous les vaisseaux qui naviguaient dans les mers de l'Amérique. Elle déclara que, si l'Angleterre ne lui reconnaissait pas ce droit, il était inutile de discuter plus longtemps. En recevant cette réponse, Horace Walpole se décida immédiatement à requérir de la Hollande le contingent qu'elle devait fournir à l'Angleterre en cas de guerre, et il ordonna à l'amiral Vernon de partir pour les Antilles à la tête d'une escadre. Le 23 octobre, la guerre contre l'Espagne fut publiée à Londres au milieu d'un enthousiasme général, les cloches sonnèrent dans toutes les églises, et les fonds publics, en baisse depuis quelque temps, montèrent à la bourse.

Perplexités du cardinal Fleury.

Fleury se montra d'autant plus inquiet de la résolution prise par le gouvernement anglais, que les courtisans de Versailles répétaient tous à l'envi qu'il était impossible que la France abandonnât l'Espagne dans une querelle où elle avait le droit pour elle. Les ministres anglais repoussèrent avec hauteur les offres de médiation que leur fit le vieux cardinal, et le peuple de Londres insulta même l'ambassadeur français, M. de Cambis, comme le représentant d'une nation hostile. Fleury désolé tantôt soutenait qu'une guerre qui affaiblirait à la fois les Espagnols et les Anglais, deux ennemis de sa patrie, n'avait rien de contraire aux intérêts de la France; tantôt, faisant allusion aux souffrances et à la dépopulation du royaume, il répondait avec tristesse aux personnes qui l'entouraient: « Comment voulez-vous que nous fassions la guerre, quand nous manquons d'hommes?» Fatigué des sollicitations incessantes de l'ambassa-

deur espagnol, il avait demandé son rappel à la cour de Madrid, et le jour où M. de Las Minas partit, on l'entendit dire avec satisfaction que cet envoyé importun avait reçu « quatre ordres depuis son arrivée à Versailles, ceux de la Toison, de Saint-Janvier, du Saint-Esprit, et enfin celui de se retirer. »

Mort du roi de Prusse, avénement de Frédéric II à la couronne, 31 mai 1740.

Le public, préoccupé des éventualités de la guerre, suivait avec une inquiète sollicitude tout ce qui avait rapport aux armées et à la marine. Les nouvellistes de la cour et de Paris, les yeux fixés sur Toulon, cherchaient à deviner de quel côté cinglerait la flotte qui s'y trouvait à l'ancre ; et le départ de l'escadre espagnole de Cadix, qui avait rallié plusieurs vaisseaux dans les ports du Ferrol et de Santandero, était l'objet de toute sorte de suppositions, quand un événement inattendu fit un instant oublier l'Espagne. L'Europe apprit tout à coup que le roi de Prusse venait de mourir, et que son fils lui avait succédé sous le nom de Frédéric II.

Le nouveau souverain, alors âgé de vingt-huit ans, n'était connu que par ses goûts littéraires et les dures épreuves que lui avait fait subir un père aussi fou que cruel.

Principes du nouveau roi de Prusse sur le but que doivent se proposer les princes ; il envoie des ambassadeurs en Autriche, en France et en Angleterre pour connaître les dispositions de ces puissances envers la Prusse.

Dans un écrit publié quelques années auparavant, le nouveau roi avait professé que le principe permanent de la politique de tous les princes est de s'agrandir. Les yeux fixés sur la carte de ses États futurs, ses méditations s'étaient longtemps portées sur la forme bizarre et alongée de son royaume qui, touchant d'un côté à la Courlande et de l'autre au Brabant, présentait un développement considérable de frontières sans centre de résistance en cas d'attaque. A ces consi-

dérations spéciales à la Prusse, il avait ajouté des observations sur les finances de l'Autriche, sur la force militaire dont elle pouvait disposer, et enfin sur la faiblesse du gouvernement de Vienne. Étudiant avec l'attention d'un jurisconsulte toutes les atteintes portées par l'Autriche à la constitution de l'empire d'Allemagne, il était depuis longtemps préparé à imiter son ambition tout en la lui reprochant. Son premier soin, en arrivant au trône, fut d'envoyer à Vienne, à Paris et à Londres des ambassadeurs chargés de sonder les dispositions des trois puissances envers la Prusse au sujet des duchés de Bergues et de Juliers, que l'Empereur avait promis à son père comme prix de sa garantie de la pragmatique-sanction. Il trouva partout les gouvernements peu disposés à appuyer ses prétentions; la France seule admit qu'il pourrait détacher une lisière de ces duchés pour agrandir ses États. Mais cela ne suffisait pas à un jeune roi qui « avait une armée prête à agir, des fonds tout trouvés et l'envie de se faire un nom. » Convaincu que les États ne s'unissent qu'en vue d'avantages réciproques, Frédéric augmenta son armée de quinze bataillons et attendit les événements, en se disant avec joie, à part soi, que l'Empereur n'ayant tenu aucun de ses engagements envers son père, il était lui-même dégagé des traités conclus avec l'Autriche.

Mort de l'empereur Charles VI, 16 octob. 1740. Frédéric entre en Silésie avec une armée.

Ignorant le caractère de Frédéric, Fleury s'occupait peu de l'attitude que pourrait prendre la Prusse, quand arriva un événement prévu depuis longtemps par l'Europe. L'empereur Charles VI mourut à Vienne, laissant à sa fille une succession garantie par les dispositions qu'il avait prises en sa faveur et par les

traités qu'il avait signés avec les principales puissances. A peine cette nouvelle fut-elle répandue que partout on se mit à discuter les droits litigieux de la nouvelle reine. Les politiques prévoyaient de nouvelles complications dans les relations déjà si tendues des cabinets européens, quand tout à coup les cours de Londres et de Versailles furent informées de l'entrée des troupes prussiennes en Silésie. Le marquis de Beauveau, envoyé à Berlin pour féliciter le nouveau roi sur son avénement à la couronne, avait rencontré sur sa route des soldats en marche, et Frédéric, prêt à les suivre, lui avait annoncé ses projets en ce peu de mots : « Je vais, je crois, jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. »

Fleury ne sait à quelle résolution s'arrêter.

L'audace de la Prusse surprit au dernier point le cabinet de Versailles; il ne pouvait se rendre compte de sa politique, et Fleury était incertain sur le parti à prendre. « La France doit rester sur le mont Paquotte, » avait dit le roi à l'annonce de la mort de l'Empereur, manifestant par cette expression vulgaire son désir de voir de loin, sans y prendre part, se dérouler les événements. En courtisan spirituel, M. de Souvré lui avait répondu : « Votre Majesté y aura bien froid, vos ancêtres n'y ont pas bâti. » Quelques jours après, un autre courtisan interpellant le roi à la chasse : « Nous allons, Sire, avoir la guerre? — Oh! quand un grand roi ne veut pas avoir la guerre, il ne l'a pas, avait répliqué Louis XV. — Mais Votre Majesté est garante de la pragmatique? — Nous sommes plusieurs puissances qui l'avons garantie, et nous nous en tirerons comme nous pour-

rons. — Mais si le grand duc allait être nommé empereur? — Ma foi! ce sera qui voudra, hormis que ce fût un protestant; car alors je n'entendrais pas raillerie, » avait répondu le roi en lançant son cheval au galop, après avoir ainsi trahi les incertitudes de son conseil. Mais si Fleury, impuissant à dominer les événements, voyait avec une profonde tristesse la paix compromise, la cour était loin de partager ses anxiëtés. Des complications européennes, qui allaient donner un prétexte pour lever de lourds impôts sur le pays, souriaient à l'imagination de beaucoup de courtisans. L'espérance d'obtenir des grades dans les armées ou de profiter du désordre pour faire fortune leur faisait regarder comme une chance heureuse des éventualités qui, quels que fussent les événements, ne devaient être douloureuses que pour la masse de la nation. La guerre n'est en effet un fléau horrible que pour le peuple : ce sont ses enfants qui versent leur sang sur les champs de bataille, c'est sur son travail que se prélèvent les sommes immenses nécessaires non seulement à l'entretien des troupes, mais au faste de leurs chefs. Les rois et leurs ministres sacrifient volontiers plusieurs milliers d'hommes aux intérêts de leur gloire et se résignent facilement à imposer aux peuples des souffrances qu'ils sont certains de ne pas partager. La cour de Versailles, animée d'une sympathie fort naturelle pour l'Espagne depuis qu'un Bourbon était assis sur le trône de Madrid, se laissait d'ailleurs dominer par sa haine contre l'Angleterre. Le duc de Noailles, qui reflète assez fidèlement dans sa correspondance l'opinion du monde au milieu duquel il vivait, écrivait dès 1733 : « Je n'ai pas d'inclination

pour messieurs les Anglais ; ce sont des gascons qui meurent de peur dans le temps qu'ils font des fanfaronnades. » Le dédain de ses ennemis, l'antipathie nationale et, comme nous venons de le dire, l'intérêt personnel, tout s'unissait donc pour jeter la France dans une guerre qui devait être désastreuse pour elle. Poussé par son entourage, Fleury avait envoyé, dès le mois de septembre 1740, le marquis d'Antin à la tête de vingt-deux vaisseaux dans les parages de l'Amérique. Deux mois après, il avait lancé un manifeste où, sans déclarer la guerre, il annonçait que la France s'unirait à l'Espagne, si l'Angleterre ne renonçait pas à attaquer les colonies de cette dernière puissance. Les passions belliqueuses de la cour s'avivèrent par la nouvelle de la mort de l'empereur Charles VI. Toutes les conversations entre les courtisans roulaient sur la vieille rivalité des maisons de Hapsbourg et de Bourbon et sur la nécessité de saisir l'occasion d'affaiblir l'éternelle ennemie de la France.

Le comte de Belle-Isle reprend les projets qu'il avait autrefois conçus pour affaiblir la monarchie autrichienne.

Belle-Isle reprit ses projets contre l'Autriche. Il combattit, avec une persévérance que rien ne pouvait lasser, les hésitations de Fleury et lui donna à entendre que la postérité lui reprocherait un jour d'avoir pu abaisser la rivale séculaire de sa patrie et de n'avoir pas su profiter de la chance heureuse que la fortune lui offrait. Du cabinet de Fleury, il passait dans le salon de Mme de Mailly et représentait à la maîtresse de Louis XV combien il était nécessaire, dans l'intérêt de son influence, d'arracher le roi à une dangereuse oisiveté, et, ne se bornant pas à faire valoir auprès d'elle le prétexte de la gloire du roi pour stimuler son humeur belliqueuse, il appuya,

dit-on, ses raisonnements par un don de deux cent mille livres.

Le roi de Prusse se rend maître de la Silésie et négocie à Vienne et à Paris.

Excité à la fois par la gravité des événements qui avaient surgi coup sur coup en Europe et par les intrigues de toutes sortes qui s'agitaient à Versailles, le public était dans l'attente, quand arriva la nouvelle que le roi de Prusse avait quitté sa résidence. Parti de Berlin à la suite d'un bal masqué, Frédéric était arrivé à Crossen, le 21 décembre. Le maréchal Schwerin, qui commandait l'aile droite de son armée, s'avançait le long des montagnes par Liegnitz, Schweidnitz et Frankestein, tandis que le roi suivait les bords de l'Oder, passait, le 23 décembre, devant Glogau et envahissait les faubourgs de Breslau, le 1er janvier 1741.

Le théâtre de la guerre était restreint et parfaitement connu de Frédéric. Le jeune roi s'était déterminé, comme il le déclara, à faire valoir ses droits sur la Silésie plutôt que sur le duché de Bergues, parce que ce duché était trop peu de chose pour valoir une guerre, et que la Silésie, attenante à ses frontières, était traversée par l'Oder qui lui ouvrait une communication toujours sûre avec ses États.

La Silésie, dont il sera souvent question dans cette histoire, est une contrée bornée au nord par la partie de la Pologne qui forme aujourd'hui le duché de Posen, et au midi par la Bohême. A l'ouest, elle touche à la Saxe du côté de Bautzen et à la Prusse jusqu'à l'endroit où la frontière de ce dernier pays rencontre la Pologne au nord-est. La conquête de cette province rendait la Prusse maîtresse de toute la grande vallée de l'Oder, dont elle possédait déjà la partie in-

HANOVRE

Eisenach

Francfort
s. Mein

F R

Donaw

Ulm

Le
Prus
na
Silé
goci
et

rieure sur la Baltique. Devenu navigable dès Raor, presque à son entrée en Silésie, l'Oder grossit point de porter de forts bateaux lorsqu'il arrive Breslau. A partir de cette ville, il coule du sud au rd, en inclinant vers l'ouest, passe à Glogau et tre en Prusse, où il traverse les villes de Crossen, ancfort, Custrin et Stettin. La partie de la Silésie isine de la Prusse offre en général une plaine ie; on ne rencontre des montagnes que sur les ontières de la Saxe à l'ouest et du côté de la Bome et de la Moravie vers le sud. Ces montagnes rment une chaîne continue appelée les monts Sutes. C'est dans cette chaîne que prend sa source, n loin de la frontière de Saxe, le Bober qui entre Prusse à Buntzlau et se jette dans l'Oder à Crossen. es Prussiens, dans leur marche à travers cette large allée, avaient donc dans le cordon de hauteurs étendant à leur droite de l'ouest à l'est comme un empart naturel qui les séparait des armées autrihiennes; aussi la Silésie fut-elle promptement conuise. Il ne restait plus à réduire que la ville de eisse, quand Frédéric fit demander par le comte de otter à Marie-Thérèse la cession de cette province la Prusse[1].

Belle-Isle enchante les courtisans par l'exposition de ses projets.

Les lettres que Frédéric adressa à Fleury dans espoir de l'associer à l'exécution de ses projets, arrirent à Versailles au moment où Belle-Isle était evenu l'oracle du château. Prenant l'un après l'aure pour confidents les courtisans qu'il rencontrait, les charmait par sa conversation brillante, par des

[1] Voir carte D, p. 203.

aperçus historiques que lui fournissait une prodigieuse mémoire et surtout par la perspective d'une gloire facile. Toujours suivi d'un cortége d'auditeurs qui lui donnait l'air du chef d'une religion nouvelle, ne parlant que de victoires et de conquêtes, sans s'occuper des revers que la guerre peut amener, Belle-Isle avait fini par provoquer un enthousiasme guerrier des plus vifs. Il n'était question au château et dans les ministères que de la nécessité de la guerre. Le cardinal de Richelieu, répétait-on partout, a abaissé la maison d'Autriche, et le cardinal de Fleury « qui voit cette maison s'éteindre, veut en élever une autre qui lui succède. » Inquiet du blâme jeté sur sa conduite, tremblant à l'idée des dangers qu'il pourrait faire courir à la France, le vieux ministre cherchait en vain autour de lui un appui contre l'entraînement que subissaient les personnages les plus influents. Le duc d'Orléans, à qui il avait exposé les raisons diverses que pouvait avoir la France soit de rester en paix, soit de courir les chances de la guerre, allait répétant en tous lieux que le cardinal n'avait pas de plan politique. Il avait même fini par engager Fleury à demander les avis de Belle-Isle. Ce conseil fut suivi, et Belle-Isle rédigea en trois jours un projet de négociations et de guerre ayant pour but d'assurer à l'électeur de Bavière la couronne impériale et une partie des États que l'empereur d'Autriche avait légués à sa fille aînée. Des trois copies qui furent faites de ce mémoire, l'une fut remise au cardinal et une autre fut déposée aux archives du ministère des affaires étrangères.

Belle-Isle, nommé seul représentant de la France

à Francfort, s'apprêta à partir pour assister à l'ouverture de la diète, qui venait d'être convoquée au sujet de l'élection d'un empereur. Sa nomination, qui eut lieu le 20 décembre, la veille même du départ de Frédéric pour l'armée, fit comprendre sans peine aux esprits réfléchis dans quelle voie périlleuse la France allait s'engager. « On a dit, écrivait d'Argenson, que c'était mettre les intérêts de la paix dans les mains de l'homme de France qui désire le plus la guerre et avec d'autant plus de raison pour lui, qui a tant d'ambition, qu'au premier coup de canon il devait être maréchal... Cet homme-là va donc plutôt intriguer que pacifier en Allemagne.., Il y a donc apparence... que nous aurons la guerre. Quel malheureux pays que celui-ci ! »

Il est nommé représentant de la France à Francfort.

Fleury, ne pouvant se dissimuler les conséquences des résolutions qu'il avait prises malgré lui, commença, selon les habitudes de la diplomatie, à chercher des raisons qui lui permissent de manquer à ses engagements envers l'empereur Charles VI. Il prétendit, dans une réponse à certaines propositions du roi de Prusse, qu'il n'était pas tenu de défendre la pragmatique, la France ayant eu soin d'insérer dans son acceptation, comme correctif à ses promesses, ces mots : « sauf le droit des tiers. » Il soutint que l'Empereur n'avait pas procuré à la France la garantie de l'Empire, comme il s'y était engagé, et dès le 21 janvier 1741, il mêla à des déclamations ampoulées contre l'ambition de l'Angleterre des considérations sur les avantages que retirerait la Prusse d'une alliance avec le cabinet de Versailles. Frédéric, qui avait réussi dans ses négociations secrètes avec la

Fleury ne se regarde pas comme engagé à soutenir la pragmatique.

France mieux qu'il n'osait l'espérer, s'apprêta donc à appuyer ses négociations par les armes.

Frédéric remporte la victoire de Mollwitz, 10 avril 1741.

Le maréchal de Neuperg, qui avait passé des prisons de Brünn au commandement en chef de l'armée autrichienne, avait durant l'hiver renforcé ses postes. Frédéric, aux aguets de toutes les nouvelles qui venaient du camp autrichien, apprit, dans les derniers jours de mars, que quelques centaines de dragons et de housards avaient renforcé la garnison de la ville de Neisse [1]. Convaincu que Neuperg avait le projet de le surprendre, il ordonna aussitôt à ses troupes de se grouper autour de lui. Quelques marches et contre-marches concentrèrent les deux armées dans un triangle formé au nord par le cours de l'Oder, depuis Ohlau jusqu'au delà de Brieg ; à l'est par la Neisse, et à l'ouest par la route qui mène d'Ohlau à Grottkau. Après s'être emparé de Grottkau, Neuperg se mit en marche dans la direction d'Ohlau. Voulant à tout prix empêcher la prise de cette ville, où se trouvait sa grosse artillerie, Frédérie réunit toutes ses troupes et envoya des officiers à Ohlau pour avertir la garnison de son approche. La neige tombait à flocons si serrés qu'il était impossible de distinguer les objets à vingt pas de distance, et les armées marchaient dans une ignorance complète sur leur position respective. Frédéric, qui voyait les vivres devenir rares et qui n'avait pas de retraite assurée en cas de revers, était rongé d'inquiétudes, quand tout à coup, dans la nuit du 9 au 10 avril, le temps s'éclaircit. Avertis dès la veille que les Autrichiens se

[1] Voir carte D, p. 203.

dirigeaient décidément sur Brieg, les Prussiens, campés autour du village de Pogrell, s'attendaient d'un moment à l'autre à une rencontre. Dès cinq heures du matin, toute leur armée fut sur pied. Frédéric assigna à chaque régiment son rang de bataille, entremêla des bataillons de grenadiers avec ses escadrons afin de suppléer à la faiblesse relative de sa cavalerie, et donna l'ordre du départ. Les Prussiens suivirent la route qui conduisait à Ohlau. Arrivés au village de Mollwitz, situé au point de rencontre de la route de Brieg avec celle d'Ohlau, l'armée s'arrêta et se déploya des deux côtés de la route, appuyant sa gauche au ruisseau de Laugwitz, sa droite aux maisons de Hermsdorf, et laissant derrière elle ses bagages dans le village de Pampitz. Surpris par la subite apparition des Prussiens, Neuperg fut obligé de ranger ses troupes sous le feu du canon ennemi. La cavalerie autrichienne, sous les ordres du général Rœmer, se précipita sur l'aile droite des Prussiens avec tant de furie qu'elle la rompit. Le général prussien Schulenbourg fut tué à la tête de sa cavalerie, et Frédéric, entraîné dans la déroute, s'enfuit de toute la vitesse de son cheval dans la direction d'Oppeln. Serré de près par un housard acharné à sa poursuite, il s'arrêta et lui cria : « Laisse-moi, housard, je t'en tiendrai compte. » Le cavalier répondit au roi qu'il reconnut : « Tope, après la guerre. » Au revoir, répliqua Frédéric à ce soldat qui devint plus tard le lieutenant général prussien Paul Werner. Persuadé que son armée avait été mise en déroute, Frédéric passa la nuit dans un moulin en proie aux plus tristes réflexions ; mais le lendemain, un chasseur prussien lui

apporta la nouvelle que ses soldats avaient vaincu. L'infanterie prussienne, abandonnée par la cavalerie, avait soutenu sans faiblir les efforts des Autrichiens; Rœmer était tombé frappé d'une balle, et le maréchal de Schwerin, voyant, après cinq heures d'un feu bien nourri, son infanterie gagner du terrain, avait décidé du sort de la journée en se jetant avec toutes ses forces sur le flanc droit des Autrichiens. Protégés par la nuit dans leur retraite, les Autrichiens avaient laissé sept mille morts sur le champ de bataille et douze cents prisonniers entre les mains de leurs ennemis. Les Prussiens n'avaient eu que trois mille blessés et deux mille cinq cents hommes tués. Le bruit de cette victoire eut un retentissement extraordinaire en Europe. Frédéric, transporté de joie, écrivit à Voltaire : « On dit les Autrichiens battus, et je crois que c'est vrai. » Les grands soldats de parade du roi Guillaume, leurs petits habits bleus et leurs cheveux poudrés à blanc cessèrent d'être un objet de risée. Le camp du roi de Prusse devint le rendez-vous des ambassadeurs des différentes puissances européennes, et le maréchal de Belle-Isle, accouru de Francfort, trouva à Brieg Frédéric qui ravitaillait cette place après s'en être emparé.

Belle-Isle au camp du roi de Prusse.

Belle-Isle s'empressa d'offrir à Frédéric l'alliance de la France, en lui promettant une armée pour contenir les Saxons et les Hanovriens, et une autre pour soutenir l'électeur de Bavière. « Livré à son imagination, écrit Frédéric, on aurait dit, à l'entendre, que toutes les provinces de la reine de Hongrie étaient à l'encan. » Un jour qu'il se trouvait auprès du roi ayant un air plus occupé et plus rêveur que d'ordinaire, ce prince lui demanda s'il avait reçu

quelque nouvelle désagréable. Aucune, répondit le maréchal; mais ce qui m'embarrasse, Sire, c'est que je ne sais ce que nous ferons de cette Moravie. Le roi lui proposa de la donner à la Saxe, afin d'attirer par cet appât le roi de Pologne dans la grande alliance. Le maréchal trouva l'idée admirable et la mit à exécution sur-le-champ. Certain de traiter avec la France quand il le désirerait, Frédéric laissait parler Belle-Isle et écrivait à Voltaire : « J'ai vu et beaucoup entretenu le maréchal de Belle-Isle, qui sera dans tout pays ce que l'on appelle un très-grand homme. C'est un Newton pour le moins en fait de guerre. » Malgré ces éloges, le roi de Prusse ne se pressait pas de conclure avec le maréchal ; il voulait voir si le représentant de l'Angleterre, lord Hindfort, et le représentant du Hanovre, M. Schwichelt, qui tous deux agissaient séparément, quoiqu'au nom du même prince, ne lui offriraient pas des avantages plus grands que ceux que pouvait lui procurer la France. Au courant de tout ce qui se passait dans les différentes cours de l'Europe, il apprit que l'Angleterre, qui parlait de paix dans son camp, poussait à la guerre à Saint-Pétersbourg, et que la Russie, excitée par son ambassadeur Finch, rassemblait déjà des troupes en Livonie pour combattre la Prusse. A cette nouvelle, Frédéric prit son parti sans hésiter davantage, il signa le traité que lui proposait Belle-Isle, en y ajoutant cette clause, que les opérations militaires de la France commenceraient avant la fin d'août, et que les engagements pris par les deux États seraient tenus secrets jusqu'au moment où leur publication ne pourrait porter aucun préjudice à la Prusse.

La France conclut un traité avec le roi de Prusse et s'engage à entrer en campagne.

Projets de Belle-Isle.

Préoccupé du désir de détruire la puissance autrichienne et de ne laisser pour voisins de la France que de petits princes dont la rivalité assurerait la prépondérance de sa patrie, Belle-Isle avait rêvé de coaliser contre la fille de l'empereur Charles VI l'électeur de Bavière, l'électeur de Saxe, roi de Pologne, l'électeur Palatin, l'électeur de Cologne, le roi de Prusse et le roi d'Espagne. Le lien qui devait tenir tous ces princes unis dans une même alliance était l'intérêt : les princes allemands devaient agrandir leurs États aux dépens de ceux de l'Autriche, et l'Espagne trouver en Italie des provinces à enlever à la reine de Hongrie. Tous ces princes s'étant facilement mis d'accord, suivant les usages de la politique, pour s'approprier des portions plus ou moins considérables des États de Marie-Thérèse, la France s'engagea à envoyer dans la Westphalie une armée qui forcerait l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, à rester simple spectateur des événements, tandis qu'une seconde armée française appuierait l'élection de l'électeur de Bavière à la couronne impériale. L'accession de Frédéric complétant l'ensemble des alliances qu'il avait rêvées, Belle-Isle accourut à Versailles où il fut reçu en triomphe par les courtisans émerveillés. « Le maréchal de Belle-Isle, écrivait le marquis d'Argenson, joue un des plus grands rôles qu'un homme ait jamais joué... Ce n'est ni un esprit supérieur, ni un homme d'imagination ; c'est un esprit juste, précis, grave, s'exprimant avec netteté et avec force... Dans quel temps s'avise-t-il de travailler et d'avoir du mérite ? Dans un temps où personne n'en a... On peut dire qu'il sauve l'État aujourd'hui que le roi laisse tout

faire au vieux cardinal. » Séduit par le spectacle des stériles vanités de la cour, le marquis laisse à peine échapper un doute sur la réalité des grandes choses accomplies par Belle-Isle : « Mais n'est-il pas dangereux, ajoute-t-il, de donner sa confiance à un homme si entreprenant. » Les alliances diplomatiques se concluent en effet avec facilité sur le papier; il en est d'elles comme des plans de campagne où l'on fait manœuvrer des troupes sur une carte. L'exécution seule, dans ces sortes de projets, est difficile. On reconnaît l'homme d'État au parti qu'il sait tirer des alliances qu'il a nouées, comme l'homme de guerre aux succès qu'il a obtenus avec son armée.

Breteuil rentre au ministère de la guerre après la mort de d'Angervilliers, sa santé débile.

A d'Angervilliers, mort dans le mois de février 1740, avait succédé au ministère de la guerre le marquis de Breteuil. Chancelier de la reine et choisi prace qu'il était « fort poli, gracieux et aimant à faire plaisir, » Breteuil n'était plus capable d'un travail sérieux. Un mois après sa nomination, les courtisans, qui avaient si vivement désiré le voir arriver au ministère, crurent à sa mort prochaine et s'occupèrent de lui trouver un successeur. Aussi, dès son arrivée à Versailles, le 14 juillet 1741, Belle-Isle dut-il prendre la direction du ministère de la guerre et donner lui-même des ordres à Breteuil sur ce qu'il avait à faire.

Fleury regrette de s'être engagé dans la guerre, il recule devant les sacrifices qu'elle exige.

Quand Belle-Isle eut dicté à Breteuil toutes les mesures à prendre, quand, entraîné par une imagination qui ne connaissait pas d'obstacles, il eut énuméré le nombre de soldats nécessaire à l'exécution de ses projets, Fleury s'effraya des sacrifices qu'on lui demandait. Il refusa d'adhérer aux plans du négociateur de Francfort, en exprimant hautement ses

regrets de s'être engagé dans une guerre aussi coûteuse, et ce fut seulement après un séjour assez prolongé à Versailles que Belle-Isle put obtenir du cardinal une partie des troupes qu'il réclamait.

L'armée française commandée par Belle-Isle est soumise, le 21 juillet 1741, aux ordres de l'électeur de Bavière.

Le 21 juillet 1741, des lettres patentes soumirent à l'électeur de Bavière l'armée française destinée à conquérir pour lui le trône impérial. Belle-Isle, qui devait la commander sous ses ordres, alla rejoindre ses troupes quelques jours après. Nommé maréchal depuis le mois de février, en récompense de ses victoires futures plutôt que de celles qu'il avait déjà remportées, il avait déployé dans l'organisation de l'armée ses qualités d'administrateur. Ses quarante mille hommes, répartis en quarante bataillons et quatre-vingt-dix escadrons, surprirent les populations allemandes par leur discipline. Il marcha sur le Danube par la Bavière, pendant qu'une seconde armée française de trente mille hommes, sous les ordres du maréchal de Maillebois, traversait une partie des Pays-Bas autrichiens et l'évêché de Liége, se dirigeant sur le Hanovre par les duchés de Bergues, de Juliers, l'électorat de Cologne et la Westphalie.

Le roi d'Angleterre s'engage avec la France par un traité, signé le 27 septembre 1741, à garder la neutralité entre les puissances belligérantes.

Le roi d'Angleterre, que depuis longtemps l'ambassadeur de France, M. de Bussy, pressait de proclamer sa neutralité, se laissa convaincre par l'approche du danger. Il se résigna, le 27 septembre, à promettre de ne donner aucun secours à la reine de Hongrie et à ne pas s'opposer à l'élection de l'électeur de Bavière comme empereur de l'Allemagne.

La résolution de l'électeur de Hanovre, qui privait

Marie-Thérèse du secours d'une armée de vingt-cinq mille hommes, fut d'autant plus sensible à cette princesse que la guerre qui éclata entre la Suède et la Russie, lui enleva en même temps tout espoir d'un appui du côté de Saint-Pétersbourg. Isolée au milieu de l'Europe hostile ou indifférente, la reine de Hongrie vit donc sa faible armée reculer devant celle de l'électeur de Bavière. Passau se rendit, et les Bavarois, entrés dans Lintz avec une partie de l'armée française, ne tardèrent pas à menacer Vienne. A la nouvelle de l'arrivée de l'ennemi, la terreur fut grande dans la capitale de l'Autriche : les routes de Grätz et de Presbourg furent en un instant couvertes de fugitifs et de chariots chargés de meubles précieux. Dans son désespoir, l'impératrice douairière écrivit au prince Ferdinand de Brunswick, un des généraux prussiens, pour le prier d'intercéder auprès de Frédéric en faveur de Marie-Thérèse. « La reine, ma fille, lui mandait-elle, lui accorde ce qu'elle seule pourrait garantir, si le roi l'aide à éteindre le feu qu'il a lui-même allumé. » Elle fit en même temps part de sa détresse à son autre neveu, Louis de Brunswick, alors en Russie. « L'état de nos affaires, lui disait-elle, a pris un pli si accablant, que l'on peut dire notre cas un abandon général, car plus aucun n'est avec nous ; je doute de vous écrire plus d'ici. »

Peu de jours après, l'ambassadeur anglais, lord Hindfort, confirma à Frédéric l'assurance que Marie-Thérèse était disposée à des concessions. Mais Frédéric, à qui l'on n'offrait ni la ville de Neisse, ni une partie de la Haute-Silésie, repoussa toutes les ouvertures et répondit qu'il était lié par des traités qui

ne lui laissaient pas la liberté de négocier avec l'Autriche. Effrayé des projets de la France sur le Hanovre, le roi d'Angleterre insista auprès de l'Autriche afin d'en obtenir de plus larges concessions, en faisant observer à la reine de Hongrie que, « si elle voulait conserver ses États, il fallait savoir en perdre à propos une partie. » Marie-Thérèse céda, et Frédéric, sûr d'obtenir Neisse et une lisière de pays dans la Haute-Silésie, consentit enfin à une conférence avec lord Hindfort et les généraux Neuperg et Lentulus.

Traité conclu entre Frédéric et Marie-Thérèse; le roi de Prusse s'arrange de manière à en retirer les avantages sans le tenir.

L'étendue des concessions de l'Autriche fut promptement fixée ; Frédéric exigea, comme condition essentielle de la validité du traité, que le secret le plus absolu fût gardé. Il fut convenu que Neisse ne serait assiégée que pour la forme, et que les Prussiens occuperaient sans résistance la contrée qui leur était cédée. Entré sans combat en possession du pays qu'il convoitait, Frédéric ne tarda pas à être délié de ses engagements par les indiscrétions calculées de la reine de Hongrie. « Il était clair, lit-on dans ses Mémoires, que la reine de Hongrie ne se prêtait à cette convention que pour semer la méfiance entre les alliés en l'éternisant. Il fallut donc exiger des Autrichiens, comme une condition *sine qua non*, que, s'ils divulguaient le moins du monde les conditions dont on conviendrait, ce serait autoriser le roi à rompre cette convention. Le roi était bien sûr que cela ne manquerait pas d'arriver. »

Belle-Isle commande son armée sans quitter Francfort et dresse ses plans de campagne loin

Durant ces pourparlers, qui laissaient à Frédéric la liberté de continuer la guerre ou de s'arrêter, selon qu'il le jugerait à propos, l'armée française réunie aux Bavarois dans les environs de Lintz [1], voyait s'ouvrir

devant elle les vastes contrées soumises au sceptre de l'Autriche. En longeant le Danube, vers l'est, les alliés pouvaient arriver à Vienne et pénétrer même jusqu'au centre de la Hongrie par la large vallée que ce fleuve traverse de l'ouest à l'est, en inclinant vers le sud ; ou bien, s'ils renonçaient à opérer contre Vienne, ils pouvaient marcher sur la Bohême, atteindre en quelques jours la vallée de la Moldau, qui coule du sud au nord, traverse les villes de Budweiss et de Prague, et va se jeter dans l'Elbe, grossie d'une quantité de petites rivières, comme la Votawa, qui baigne Piseck, et le Beraun, qui longe la ville du même nom. La terreur qui régnait à Vienne, où l'on perçait les maisons de meurtrières, indiquait le plan de campagne à suivre. Mais Belle-Isle, qui avait la prétention de commander ses troupes en restant à plus de cent lieues d'elles, avait résolu que les Français et les Bavarois profiteraient de la concentration des troupes autrichiennes dans leur capitale pour envahir la Bohême. Chaque chef de corps avait donc reçu des ordres qui résumaient les résolutions prises loin du terrain où il devait agir, et les généraux français, qui correspondaient tantôt avec le ministre de la guerre à Versailles, tantôt avec Belle-Isle à Francfort, s'étaient mis en marche sous le commandement plutôt nominal qu'effectif de l'électeur de Bavière.

du terrain sur lequel opèrent ses soldats.

Le plan de la campagne avait été dicté par des considérations qui n'avaient rien de militaire. Les Français n'avaient pas voulu marcher sur Vienne, de peur de rendre leur allié, l'électeur de Bavière,

L'électeur de Bavière craint que les Saxons ne gardent la Bohême, la France, que l'électeur de

[1] Voir carte D, p. 203.

Bavière ne devienne trop puissant si elle le met en possession de Vienne.

trop puissant par la prise de la capitale de l'Autriche. L'électeur de Bavière s'était refusé à laisser envahir la Bohême par les seuls Saxons, dans la crainte qu'ils ne conservassent leur conquête. Chacun des alliés songeait d'une manière si exclusive à ses propres intérêts, sans tenir compte de ceux des autres, que l'électeur de Bavière fit sommer le comte de Kevenhuller, gouverneur de Vienne, de rendre la place. Il lui adressa à ce sujet des lettres pour sa souveraine, qui lui furent renvoyées parce qu'il donnait à Marie-Thérèse le simple titre de duchesse de Toscane. Après le refus de Kevenhuller de livrer une ville qu'on n'assiégeait pas, l'électeur convoqua les États de la province à Lintz, se fit prêter serment de fidélité et éleva quelques légères fortifications pour s'assurer la possession de sa conquête.

Correspondance que Belle-Isle adresse de Francfort au ministre de la guerre sur son armée qui est en Bohême; lettres de M. de Beauveau.

M. de Beauveau avait annoncé à Breteuil, ministre de la guerre, que l'armée allait se porter sur Krems, petite ville sur le Danube, à une vingtaine de lieues de Vienne, et qu'après la prise de Prague, elle reviendrait prendre ses quartiers d'hiver sous les murs mêmes de la capitale de l'Autriche. Un mois après, Belle-Isle lui manda de Francfort que l'armée n'avait rencontré aucun obstacle pendant sa marche sur la Bohême, mais que le désordre s'était mis dans les rangs; qu'il n'y avait point de direction générale et que l'électeur changeait chaque jour d'avis. « Le succès, disait-il, a enflé tellement ses espérances, qu'il a négligé toutes les précautions les plus nécessaires. Il n'a pas appuyé, en entrant en Autriche, sa droite aux montagnes du Tyrol et de Styrie; il ne s'est pas emparé des hauteurs et des défilés, et malgré mes lettres et

les représentations de MM. de Beauveau et de Mortagne, auxquelles j'écrivais plus en détail, il a voulu marcher en avant, le long du Danube, et est aujourd'hui entouré d'ennemis occupant les hauteurs et toutes les gorges des montagnes, sans magasins préparés sur les bords du Danube, sans provisions rassemblées à Lintz pour se porter sur Freystadt et Budweis, sans avoir même fait reconnaître les chemins qui mènent vers ces endroits. » Il ajoutait pourtant qu'on avait « promis de se mettre à l'œuvre pour réparer les négligences passées et de se donner en entier au projet sur Prague et à la conquête de la Bohême. » Mais à peine l'armée eut-elle atteint la rivière d'Ips, que M. de Beauveau écrivit à son général en chef, toujours à Francfort : « Je suis confondu de nos variations, de nos incertitudes et du peu de constance de tous nos desseins. Nous marchons dans les ténèbres et nous vivons au jour la journée, sans projets fixes, sans décision ; nous agitons tout et nous ne concluons rien, nous sommes enfin un troupeau sans pasteur, qui allons nous égarer dans les déserts, et qui serions mangés des loups s'il y en avait[1]. »

Marie-Thérèse fait un appel au patriotisme des Hongrois.

Au moment où le général de l'armée française s'imaginait pouvoir diriger par correspondance les opérations de la campagne entreprise contre l'Autriche, Marie-Thérèse, au désespoir, courait à Presbourg, y convoquait les États de Hongrie et se présentait au milieu de l'assemblée, son fils aîné dans ses bras. Après un appel pathétique à la fidélité de

[1] Voir carte D, p. 203.

ses sujets, elle déclara aux nobles hongrois qu'elle remettait entre leurs mains le salut de la fille et du fils de leur roi. Le triste abandon où se trouvait réduite cette jeune reine, le patriotisme toujours surexcité par une guerre d'invasion, tout émut les palatins et enflamma leur enthousiasme; ils tirèrent leurs sabres et jurèrent de mourir pour leur souveraine. L'émotion causée par cette scène touchante retentit jusqu'à Londres, où s'ouvrirent des souscriptions en faveur de la reine de Hongrie. La duchesse de Marlborough, veuve du général qui avait défendu le père de Marie-Thérèse, répondit la première à l'appel fait à la générosité des Anglais.

Les armées françaises et bavaroises assaillies par des bandes de partisans, Pandours, Croates, Talpaches.

Des corps de partisans assaillirent de tous côtés les armées françaises et bavaroises, surprirent leurs convois, enlevèrent leurs détachements. Les miliciens de l'Esclavonie, habillés à la turque, armés d'une carabine, la ceinture garnie de pistolets, et ceux de la Croatie, non moins féroces, se répandirent partout sous les noms de Pandours et de Croates, désolant à la fois amis et ennemis, tandis que l'infanterie hongroise, connue sous le nom de Talpaches, secondait vaillamment les attaques multipliées des housards de la même nation, qui se transportaient rapidement d'un lieu à un autre, grâce à leurs infatigables chevaux.

Luxe déployé par Belle-Isle à Francfort, il reçoit, au mois d'octobre 1741, l'ordre de rejoindre au plus tôt son armée pour réparer les

Pendant que l'ennemi décimait ainsi son armée, Belle-Isle paradait à Francfort, où il avait loué, au prix de trente-quatre mille livres, des appartements assez vastes pour loger toute sa suite, composée de cinquante laquais, de douze pages avec gouverneur et sous-gouverneur, de quatre heiduques, de quatre

courriers, de quinze secrétaires, enfin de plus de cent personnes attachées à la cuisine et au service de la table. Vers la fin du mois d'août, il avait fêté la saint Louis avec un tel luxe que ses dépenses s'étaient élevées en trois jours à plus de soixante mille livres (300,000 fr. d'aujourd'hui). Plus d'un million (cinq millions de notre monnaie) avait déjà été dépensé pour soutenir ce qu'on appelle encore l'éclat du pouvoir, quand le cabinet de Versailles commença enfin à se préoccuper de la grave position de l'armée française. Dispersée depuis Amberg, au centre de la Bavière, jusqu'à l'Yps, un des affluents du Danube, entre Lintz et Vienne, sur un espace de plus de cent lieues, elle n'offrait aucun point de résistance sérieuse. D'après les plans de Belle-Isle, les troupes bavaroises auraient dû être concentrées sur la rive droite du Danube et fermer les débouchés des montagnes de la Styrie, tandis que l'armée française, massée sur la rive gauche, aurait été libre d'agir suivant les événements. Sans se soucier des dispositions arrêtées ni des mésintelligences qui éclataient fréquemment entre des troupes de nations différentes, l'électeur de Bavière avait dirigé les Bavarois sur Prague, en donnant l'ordre aux Français établis à Lintz de les suivre. Il avait oublié M. de Leuville, qui était campé sur la rive gauche du fleuve, et M. Du Châtel, qui écrivit, le 1er novembre, à M. de Breteuil : « Je suis parti de Saint-Polten ; l'électeur n'a pas jugé à propos de me donner aucune instruction, et je n'en ai point trouvé à mon arrivée en Bavière, comme j'avais lieu de m'y attendre. Cela m'oblige de commencer par aller à Munich savoir

Fautes commises par l'électeur de Bavière. Lettres de MM. Du Châtel et de Clermont-Tonnerre au ministre de la guerre.

de M. de Costa ce qu'il souhaite de moi. Je n'ai qu'une connaissance superficielle de la position des troupes; mais en général elles me paraissent trop séparées les unes des autres, puisque de Huntenberg, où on a placé en chaîne le régiment de Souvré, jusqu'à Braunau, où s'alonge Rohan, il y a plus de trente lieues de distance. C'est le moyen d'être faible partout et de s'exposer à être percé dans la partie où l'ennemi choisira de faire son effort. » Quelques jours après cette lettre, arriva par M. de Clermont-Tonnerre la nouvelle qu'au moment où les troupes qui remontaient la vallée de la Moldau allaient atteindre la ville de Beraun, l'électeur leur avait donné l'ordre de la redescendre au plus vite pour l'aller rejoindre à Budweis. Les généraux français avaient, tous d'une voix, refusé d'obéir et continué leur marche sur Prague, résolution que l'électeur avait fini du reste par approuver. M. de Clermont ajoutait : « Si nous avions fait un pas en arrière, les Saxons, qui sont à dix ou douze lieues de Prague, auraient retourné en arrière, croyant que nous les abandonnions, et les Prussiens, qui sont aussi à portée de Prague, auraient fait la même chose. » Il terminait ainsi sa lettre : « M. de Belle-Isle vient du côté des Saxons, il nous fait espérer qu'il sera avec nous le 12 de ce mois; cela est absolument nécessaire pour cent raisons que le papier ne peut pas vous dire. » Belle-Isle avait effectivement reçu l'ordre de rejoindre à la hâte ses troupes, et les ministres inquiets lui avaient transmis une lettre secrète du roi, qui l'autorisait à en prendre seul le commandement, si l'électeur de Bavière persistait à refuser une con-

centration jugée indispensable à la discipline et à la sûreté de l'armée française.

Arrivée des troupes françaises, bavaroises et saxonnes devant Prague, le 20 novembre 1741.

Les alliés atteignirent les environs de Prague vers le 20 novembre [1], les Français à Kœnigsaal, les Bavarois à Weiseberg et les Saxons à Troja. Ils avaient marché sans grosse artillerie et se trouvaient en présence d'une ville fortifiée, dans une saison trop rigoureuse pour qu'on pût attendre l'arrivée d'un équipage de siége; aussi l'électeur de Bavière proposa-t-il de s'emparer de la ville par surprise. Les généraux français opposèrent à son avis les règles de l'art militaire; mais le comte de Rutofsky mit fin au débat en déclarant qu'il tenterait l'entreprise avec ses Saxons, dût-il être réduit à ses seules forces. Il fut résolu qu'on favoriserait l'exécution de son projet par de fausses attaques. Dans la nuit du 25 au 26 novembre, le général de Gassion ouvrit donc contre la ville un feu des plus vifs avec des pièces de campagne, tandis que le comte de Saxe, qui avait rassemblé ses troupes à Kundratitz, s'avançait du côté opposé avec toutes les échelles qu'il avait pu se procurer. A peine le feu de M. de Gassion eut-il cessé, que le lieutenant-colonel Chevert descendit dans le fossé, qui était à sec, et escalada les remparts de la ville avec une dizaine de grenadiers appartenant au corps du comte de Saxe. Une des échelles s'étant rompue, Chevert resta exposé au feu de quelques soldats de la garnison qui étaient accourus au bruit; mais comme ils étaient heureusement en petit nombre, il put conserver son poste jusqu'au moment où l'é-

[1] Voir carte D, p. 203.

chelle ayant été remplacée, il lui arriva un renfort suffisant pour repousser les assaillants. Il fit sur-le-champ enfoncer la porte la plus proche, et la cavalerie de M. de La Tour se répandit dans les principales rues.

Prise de Prague le 26 novembre 1741.

Le grand duc, époux de Marie-Thérèse, qui était accouru avec une armée au secours de Prague, se hâta de se retirer dès qu'il apprit que la ville était prise. Ses soldats, oubliant toute discipline dans leur retraite, se mirent à piller et se rendaient par bandes aux plus faibles détachements français qu'ils rencontraient. Incapables de rétablir l'ordre parmi ces troupes démoralisées, les généraux Neuperg et Lobkowitz avaient dû reculer avec les débris de leur armée jusqu'au delà des marais de Budweiss, quand Belle-Isle, resté à Dresde sous prétexte d'une sciatique, se hâta d'accourir à la nouvelle de l'entrée des alliés dans Prague.

Belle-Isle ne profite pas de ce succès, il demande un successeur dans le commandement de l'armée, Fleury choisit pour ce poste le maréchal de Broglie, gouverneur de Strasbourg, à cause de sa résidence rapprochée du théâtre de la guerre, 17 décembre 1741.

Le moment était venu pour les Français de réparer les fautes qu'ils avaient commises. Belle-Isle ordonna d'abord de poursuivre les Autrichiens, mouvement qui devait le rapprocher des troupes françaises laissées dans l'isolement sur les bords du Danube; mais, au lieu de marcher résolûment en avant, d'Aubigné s'arrêta à Piseck, de peur de compromettre son corps d'armée, et laissa ainsi aux ennemis le temps de revenir de leur première surprise. Belle-Isle lui-même, loin de donner suite à son projet, se contenta de prévoir les malheurs que devait amener le mélange de soldats de nationalité différente. Il venait d'envoyer ses doléances à Versailles, quand arriva, le 17 décembre, son successeur dans un commandement que sa santé ne lui permettait plus d'exercer. Pour le remplacer, Fleury avait jeté les yeux sur le gouverneur de Strasbourg,

M. de Broglie, celui des maréchaux dont la résidence était la plus rapprochée du théâtre de la guerre.

Broglie était à peine arrivé à Prague qu'il se brouilla avec Belle-Isle, dont l'activité fébrile était antipathique à la lenteur de son esprit. En remettant l'armée entre les mains d'un général plusieurs fois déjà frappé d'apoplexie, Belle-Isle lui laissa, comme dernier acte de son commandement, un règlement minutieux sur l'ordre à observer concernant le campement des troupes, la nourriture des soldats et des officiers, les magasins qu'il convenait d'établir. La ration de viande pour chaque cavalier était fixée à deux livres par semaine. Il fallait hacher la paille des chevaux au moyen de hachoirs que les mestres-de-camp avaient ordre de se procurer pour la campagne qui allait s'ouvrir. Les officiers étaient tenus de délivrer chaque jour aux bourguemestres des lieux qu'ils occupaient un reçu signé par eux des livraisons qui leur étaient faites, et ils devaient exiger des bourguemestres des billets attestant la valeur de ces livraisons. Il était défendu aux officiers de rien exiger, sous quelque prétexte que ce fût, pas même du gibier; ils ne devaient ni aller à la chasse, ni commander des voitures en dehors du service du roi, ni faire couper du bois, le bois devant leur être fourni à raison de cinq cordes pour les mestres-de-camp, de trois pour les lieutenants-colonels, de deux pour les majors et de une et demie pour les lieutenants, cornettes et maréchaux de logis. Mais ces prévisions si méthodiques allaient être dérangées par les événements.

Broglie commence par se brouiller avec Belle-Isle. Belle-Isle quitte l'armée en laissant aux troupes un règlement long et minutieux sur l'ordre à observer dans les campements, sur la distribution des vivres et sur la conduite que doivent tenir les officiers.

Après avoir étudié la position de son armée et concentré des troupes à Piseck, Broglie se hâta, dès le

Correspondance de Broglie avec

Fleury.
4 janvier 1742.

4 janvier 1742, de rendre compte à Fleury de ses propres observations : « Tout n'est pas fini par la prise de Prague ; on peut comparer notre situation à celle que nous avions avant la bataille de Hochstett. Les corps d'armée sont trop séparés les uns des autres ; si notre armée n'a que des succès, tout pourra aller à notre avantage ; mais si elle venait à avoir un échec un peu marqué, quand même ce ne serait pas la perte d'une bataille, la face des affaires ne manquerait pas de changer totalement, et tous ceux qui paraissent aujourd'hui nos amis deviendraient nos ennemis et chercheraient à nous accabler. Il faut donc avoir une conduite bien sage et bien prudente, et tant qu'il y aura des troupes autrichiennes en Bohême, et que notre communication avec l'Autriche par Lintz ne sera pas bien établie et bien assurée, il faut tâcher d'éviter autant qu'il sera possible un échec tel qu'il puisse être. »

Pour éviter un échec, Broglie prend la résolution de ne pas s'éloigner de Piseck ; les troupes françaises laissées dans la haute Autriche sont enveloppées par les ennemis.

Afin de prévenir l'échec qu'il redoutait, Broglie concentra ses troupes au midi de Prague, autour de la petite ville de Piseck, et résolut de se tenir sur la défensive. Attaqué par le grand duc de Toscane, il tint bon dans sa position, et ordonna pour toute mesure qu'il y aurait au bivouac dix escadrons, qui seraient chaque soir relevés par dix autres. Cependant Ségur, qui commandait les Français abandonnés sur la rive droite du Danube, non loin de Vienne, voyait s'accroître tous les jours le nombre des soldats ennemis qui le cernaient. Dix mille hommes accouraient d'Italie, sept mille de Hongrie, trois mille du Tyrol, en tout vingt mille soldats, qui se rangèrent sous le commandement

de Kevenhuller, gouverneur de Vienne. Séparé de son général en chef par la distance et par l'armée autrichienne qui, concentrée dans la vallée de la Moldau, entre Wittingau et Budweiss, s'adossait au Danube et faisait face au camp de Piseck, Ségur ne tarda pas à sentir le danger de sa position. Il rassembla ses troupes dispersées dans les villages et se mit à remonter la vallée du Danube jusqu'à l'Enns. Kevenhuller le suivit, et comme il devait se faire, pour employer les expressions de Frédéric, « que les armées commettraient vis-à-vis les unes des autres plus de sottises que de grandes actions, » les Autrichiens passèrent l'Enns sur trois points en présence des soldats français qui étaient presque aussi nombreux qu'eux. Ils s'exposaient ainsi à être détruits en détail, mais loin de profiter de cette faute, les Français s'enfuirent à Lintz en proie à une terreur panique. Ils s'y fortifièrent, et l'on apprit bientôt avec surprise que plus de douze mille Français étaient assiégés dans cette ville par quinze mille Autrichiens[1].

Panique des Français commandés par M. de Ségur, ils s'enferment dans Lintz; la Bavière est envahie par les Autrichiens.

[1] Dans les *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. I, p. 219, l'auteur affirme que l'armée française était égale en nombre à celle des Autrichiens. Dans l'*Histoire de la dernière guerre de Bohême*, Francfort, 1745, t. II, p. 39, on lit que les Français n'étaient que 8,000, c'est-à-dire qu'ils étaient inférieurs de moitié aux Autrichiens; mais, p. 47, il est dit qu'à l'évacuation de Lintz, il sortit de la ville 17 bataillons d'infanterie, 2 régiments de dragons et 2 de cuirassiers; or le manuscrit 501 de la bibliothèque de l'Arsenal sur l'état militaire de la France depuis 1725 nous apprend que la moyenne des bataillons d'infanterie, qui était, en 1725, de 712 hommes, était réduite, en 1749, à 568 hommes; qu'à la même époque, un régiment de dragons comptait 520 hommes, et qu'un régiment de cuirassiers qui avait 520 hommes en 1725, n'en avait plus que 268 en 1749; d'où l'on est autorisé à conclure que la garnison française de Lintz s'élevait à un chiffre qui devait varier entre 11,232 et 14,184 hommes.

L'électeur de Bavière réclame avec instance le secours du roi de Prusse ; Frédéric consent à lui venir en aide et dresse un plan d'attaque général contre les Autrichiens.

En un instant, la Bavière fut envahie par les troupes de Marie-Thérèse, et l'électeur désespéré adressa lettre sur lettre au roi de Prusse pour réclamer son secours. Frédéric, convaincu qu'il serait contraire à ses propres intérêts de permettre à l'Autriche de rétablir sa puissance dans ses anciennes limites, résolut de se prêter aux vœux de son allié. Il reconnut d'un coup d'œil que l'armée autrichienne avait pris une position excellente, en se concentrant derrière Tabor, et qu'elle pouvait se porter rapidement sur un point quelconque du vaste arc de cercle formé par les troupes françaises et bavaroises depuis Piseck jusqu'à Lintz [1]. Il proposa une attaque générale qui forcerait les troupes de la reine de Hongrie à quitter un poste aussi avantageux.

Broglie accepte, puis refuse de concourir aux opérations militaires proposées par Frédéric.

Frédéric fit part de son projet au maréchal de Broglie avec la pétulance inhérente à son caractère, pétulance que surexcitait encore la conviction qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour passer de la conception à l'exécution. Broglie consentit d'abord à se prêter à des manœuvres dont l'ensemble lui échappait ; mais la réflexion ne tarda pas à le refroidir. Il s'effraya à la pensée de ne laisser dans Prague qu'une faible garnison, tandis que le reste de ses troupes marcherait sur Vienne par Pilgram, Iglau et Brünn ; il fit des objections et finit par refuser de s'avancer au delà d'Iglau.

Frédéric dresse un second plan de diversion, ses conférences

Renonçant avec sa souplesse d'esprit ordinaire au plan qu'il avait conçu, Frédéric résolut de tenter simplement une diversion en Moravie, comme l'en

[1] Voir carte D, p. 203.

priait l'électeur de Bavière. Désirant utiliser le plus possible les troupes de ses alliés et ménager les siennes, il exposa à l'ambassadeur de France, Valory, les avantages qu'il y aurait à joindre les Prussiens aux Français et aux Saxons pour descendre sur Iglau, en chasser le prince de Lobkowitz et se porter à Horn sur la route de Budweiss à Vienne. Une pareille manœuvre, en coupant aux Autrichiens leurs communications avec Vienne, devait, disait-il, forcer M. de Kevenhuller à abandonner le siége de Lintz ou contraindre l'armée de la reine de Hongrie à se retirer des environs de Budweiss et à laisser ainsi au maréchal de Broglie la liberté de se porter au secours du général de Ségur sur le Danube. Convaincu de la justesse des vues de Frédéric, Valory se rendit à Dresde pour obtenir du roi de Pologne qu'il mît à la disposition du roi de Prusse toutes les troupes dont il pourrait disposer. Frédéric ne tarda pas à se rendre lui-même à Dresde; mais, incapable de s'occuper d'affaires, le roi de Pologne le laissa discuter son plan de campagne avec des ministres qui étaient animés contre lui des sentiments les plus hostiles. Tout leur fut un sujet d'objection : la rigueur de la saison, la difficulté de réunir des vivres en quantité suffisante du côté d'Iglau, le grand nombre des soldats saxons malades, le mauvais état de leur équipement. Frédéric répliqua « qu'il convenait que la saison n'était pas favorable à de semblables opérations; qu'il ne les proposait que dans le cas de la plus grande nécessité, et que jamais occasion n'avait été plus importante;.... qu'on pouvait laisser les malades en arrière dans quelque lieu de sûreté; que

avec l'ambassadeur français Valory; voyage de Valory à Dresde. Broglie refuse le concours de son armée.

pour ce qui concernait les habillements et les souliers, il n'avait jamais vu dans les histoires des peuples guerriers qu'il y fût fait mention de l'habillement et des souliers; et que le roi de Pologne, qui projetait, par l'exécution de ce qu'on avait entrepris, un agrandissement de ses États, n'avait pas pu s'imaginer que la conquête s'en pût faire sans fatigue et sans peine de la part de ses troupes;..... que s'ils (les Saxons) avaient de quoi vivre où ils étaient, ils pourraient en emporter (des subsistances) avec eux pour quatre ou cinq jours, pendant lesquels ils s'empareraient des quartiers actuellement occupés par les ennemis, où ils trouveraient de gros magasins. » Sur l'insistance des ministres du roi de Pologne, Frédéric promit de faire fournir des farines aux troupes saxonnes et de se rendre en personne à Prague pour préparer ce qui était nécessaire au mouvement qu'il méditait. Il réussit enfin, comme il l'écrit dans ses Mémoires, à vaincre tous les obstacles qui lui étaient opposés par le « peu de résolution d'Auguste III et les tergiversations du comte de Saxe, qui (quoique au service de la France) croyait, pour faire sa cour (à son frère) être dans la nécessité de contrecarrer autant que possible les Prussiens. » Arrivé à Prague, Frédéric exposa avec feu devant l'intendant de l'armée, M. de Séchelles, le général de Gassion et le comte de Bavière le plan qu'il avait conçu pour dégager M. de Ségur, en donnant à entendre assez clairement que s'il trouvait « des obstacles de la part des Saxons et qu'on lui fît quelque difficulté sur le commandement, il repartirait avec la même facilité avec laquelle il était venu. » Ses trois auditeurs se lais-



sèrent facilement persuader et, à propos des fournitures de vivres à faire aux Saxons, M. de Séchelles s'écria : « Je ferai l'impossible possible. » Instruit par M. de Valory, le 19 janvier 1742, de ce qui s'était passé à Dresde, le maréchal de Broglie apprit, peu de jours après, par M. de Séchelles le passage de Frédéric à Prague. Le 27 janvier, il n'avait pas encore pris un parti sur les ouvertures qui lui avaient été faites, quand M. de Valory, lui rappelant sa lettre du 19, lui écrivit de nouveau pour le supplier de lui « faire la grâce de lui mander » les objections qu'il avait à proposer contre les plans du roi de Prusse, en ajoutant : « Ce prince m'a laissé ici (à Prague), Monseigneur, pour lever, autant qu'il me serait possible, tous les obstacles qui se présenteraient à l'exécution de ce projet, et lui rendre compte de ceux qui deviendraient insurmontables, afin qu'il se disculpât à la face de toute l'Europe sur le manque de réussite. Comme il est nécessaire que je rende compte à la cour de tout ce qui concerne ce prince, auprès duquel le roi m'a envoyé, je vous supplie de me mander positivement quelles sont vos intentions relativement à ce qui le concerne..... » Dans sa réponse, datée de Piseck, 28 janvier, Broglie se plaignit de ce qu'il avait été mal renseigné sur le premier projet formé par le roi de Prusse, et de ce que MM. de Séchelles et de Valory avaient donné leur consentement aux dernières propositions de Frédéric, sans lui laisser le temps de faire des représentations ; « ce qui n'aurait pas dû être, ajoutait-il, mon consentement étant nécessaire, et ne le pouvant donner, quand je ne suis pas averti d'avance. » Broglie ordonna cependant à

M. de Polastron de se mettre avec ses troupes aux ordres du roi de Prusse jusqu'à Iglau, à condition que, cette ville prise, les alliés attaqueraient les Autrichiens campés à Neuhaus et à Pilgram.

Lintz se rend aux Autrichiens le lendemain du jour où l'électeur de Bavière a été proclamé empereur à Francfort, 23 janvier 1742.

Pendant que Broglie et M. de Valory échangeaient cette correspondance, les troupes françaises et bavaroises enfermées dans Lintz venaient de capituler. Elles s'étaient engagées à ne pas servir pendant une année entière contre la reine de Hongrie et étaient sorties de la ville avec armes et bagages la veille même du jour où l'électeur de Bavière avait été proclamé empereur à Francfort. Le comte de Kevenhuller, ravi de ce succès inespéré, n'hésita pas un instant à payer l'indemnité que lui réclama M. de Ségur pour des vols commis par quelques housards, tant il craignait que le général français ne rétractât les engagements qu'il avait pris. Une moitié de l'armée française, forcée de rentrer dans sa patrie par l'inqualifiable faiblesse d'un de ses généraux, s'éloigna ainsi du théâtre de la guerre; et l'autre moitié, immobilisée autour de Piseck, ne pouvait rien entreprendre contre les Autrichiens. L'espoir de tous les princes ligués contre la reine de Hongrie se concentrait donc, en 1742, sur la seule armée du roi de Prusse. Aussi, tout en incorporant dans ses troupes quinze mille Hongrois et en appelant sous les drapeaux quarante mille vassaux du même royaume, Marie-Thérèse ne cessait-elle de faire faire à Frédéric des propositions de paix par un envoyé spécial qu'elle entretenait auprès de lui.

Marche de Frédéric en Moravie; il

Frédéric se mit en marche sur Iglau à la tête de quinze mille Prussiens, renforcés des Saxons et des

Français commandés par M. de Polastron [1]. Ralenti dans ses mouvements par la lenteur des Saxons, il fut forcé de modifier son plan primitif et de se porter avec ses Prussiens entre Znaym et Goding, petite ville située sur les confins de la Hongrie. La terreur que son approche jeta dans la Haute-Autriche, fit rappeler immédiatement de Bavière un corps de dix mille hommes qui accoururent à la défense de Vienne. Une irruption en Hongrie, où le prince d'Anhalt enleva trois quartiers de Pandours, répandit dans ce royaume une telle panique que les quarante mille vassaux du ban et de l'arrière-ban convoqués par la reine de Hongrie se dispersèrent presque tous. Arrivé dans les environs de Brünn, Frédéric demanda au roi de Pologne des canons pour prendre la capitale d'une contrée qui devait lui appartenir; mais ce prince refusa d'en fournir, faute d'argent. « Il venait, ajoute Frédéric, de dépenser quatre cent mille écus pour acheter un gros diamant vert : il voulait la chose et se refusait aux moyens. » Le temps pressait, le grand duc de Toscane se mettait en marche pour défendre Brünn, il fallait sans retard adopter un parti. Frédéric proposa au chevalier de Saxe de prendre position auprès de la ville de Pohrlitz et d'y attendre les Autrichiens. « Le chevalier de Saxe donna une réponse ambiguë qui préparait, à ce qu'affirme le roi de Prusse, aux excuses de la désobéissance..... Après tout, continue-t-il, pourquoi s'opiniâtrer à conquérir cette Moravie pour laquelle le roi de Pologne, qui devait l'avoir, té-

demande aux Saxons des canons pour prendre Brünn mais les Saxons ne peuvent lui en fournir Frédéric renonce à la conquête de la Moravie, sa réponse à M. de Bulow

[1] Voir carte D, p. 203.

moigne tant d'indifférence. » Prenant une résolution avec sa promptitude ordinaire, il se détermina à rejoindre les troupes prussiennes qui étaient en Bohême et à couvrir Olmutz et la Haute-Silésie. M. de Bulow, qui suivait Frédéric en qualité de ministre de Saxe, le voyant prêt à se mettre en route, lui témoigna son étonnement : « Mais, Sire, s'écria-t-il, qui couronnera donc mon maître ? — On ne gagne des couronnes qu'avec de gros canons, répliqua Frédéric ; c'est la faute des Saxons, s'ils en ont manqué pour prendre Brünn. » Ainsi se termina une expédition que le général d'Espagnac annonçait avec tant de joie au ministre de la guerre Breteuil, le 26 février : « Voilà, lui écrivait-il, comment les hommes se trompent dans leurs préjugés. Le roi de Prusse, dont nous nous sommes tant plaints, a exécuté un très-beau projet et va nous rendre tranquilles. »

Une seconde armée française entre en Bavière, 23 février 1742.

Une nouvelle armée française de trente mille hommes était entrée en Bavière, le 23 février ; la moitié, unie aux troupes du Palatinat, devait chasser les Autrichiens du pays, et l'autre passer en Bohême sous les ordres du maréchal de Broglie.

Occupations et projets de Broglie, jugement de l'électeur de Bavière sur la conduite militaire de ce maréchal, sa méfiance envers le roi de Pologne.

Ce maréchal rassemblait des fourrages, renvoyait à leurs corps tous les officiers qui les avaient quittés sans permission, et, rêvant la prise d'Égra depuis qu'il attendait des renforts, il échelonnait d'avance ses magasins sur la route de cette ville et étendait de ce côté la ligne de ses troupes, qui s'éloignaient ainsi du théâtre de la guerre choisi par les Prussiens [1]. Instruit de ses desseins à Francfort où il

[1] Voir carte D, p. 203.

devait résider depuis que la Bavière était au pouvoir des Autrichiens, l'empereur d'Allemagne lui écrivit le 10 mars 1742 : « J'ai reçu vos deux lettres avec l'état des cantonnements de votre armée..... Je remarque par l'étendue que vous avez donnée à vos quartiers que vous devez être beaucoup plus à l'aise du côté des ennemis, sans quoi je suis persuadé que vous ne vous seriez pas exposé à vous allonger ainsi..... Dès que vous n'avez pas pu encore parvenir à chasser les ennemis des postes qu'ils occupent, il faut que le roi de Prusse soit très-mal informé de leurs positions..... J'ai certainement en vous toute la confiance que vous méritez..... Aussi n'ai-je aucun doute que tout ce que vous avez fait jusqu'ici n'ait eu le bien de la cause commune pour but; mais avec tout cela, il serait fâcheux que pour vouloir soutenir trop opiniâtrément notre opinion, nous nous mettions dans le risque de perdre un aussi puissant allié que le roi de Prusse, qui n'aime point du tout à être contredit si hautement. Le roi de Pologne a parfaitement connu la nécessité et l'importance de ménager ce prince, en ordonnant à ses troupes de le suivre, ce qui m'a fait d'autant plus de plaisir, que malgré toutes les représentations qu'on aurait pu me faire à cet égard, je n'aurais jamais pu consentir ni ne consentirai jamais à leur donner des quartiers dans Prague ni dans Égra, comme je ne compte point non plus d'en prendre pour mes troupes ni à Brünn ni à Olmutz..... Je suis surpris que vous ne me dites rien du projet que vous avez formé de faire le siége d'Égra et des dispositions que vous commencez à faire,.... qui sont toutes opposées à celles que j'ai déjà faites et

auxquelles je vous prie de ne rien changer. »

Correspondance de d'Espagnac relative aux opérations militaires.

Les incertitudes et les inquiétudes qu'éprouvait le nouvel empereur sur les projets du maréchal de Broglie, n'étaient pas moindres à Versailles. « Nous voici encore pour deux jours à Pilsen, mandait, le 19 mars, le chevalier d'Espagnac au ministre de la guerre, de Breteuil, parce que l'expédition d'Égra n'est pas si pressée..... A vous parler sincèrement, Monseigneur, je trouve ce siége un peu prématuré, tant par rapport à la rigueur de la saison qui, de quelque façon qu'elle soit, ou pluvieuse ou qu'il gèle, donnera des maladies aux soldats, qu'à cause de la petite quantité de gens qu'on peut y employer.... Il faut avouer que M. le maréchal de Broglie a de grandes parties et qu'il est réellement officier ; mais il a, à ce que je crois, le caractère de la nation : un peu trop de présomption, et de plus, certaine affectation de parler de ce qu'il a fait ici.....Vous êtes surpris de ce qu'il y a tant d'officiers qui quittent les fatigues d'une campagne qui ne finit point. Le peu d'aisances que l'on a, quand on n'entend parler que des quartiers d'hiver des étrangers, les brusqueries enfin de quelques officiers généraux, voilà la cause du départ de ceux qui s'en sont allés..... Il y a des régiments qui sont totalement écrasés et il n'y a quasi point de malades qui guérissent..... Il faut espérer que la Providence, qui ne nous a pas manqué, aveuglera les ennemis, comme elle a fait jusqu'ici, et qu'ils ne s'apercevront pas que leurs mouvements sur nous seraient aisés et que leurs coups seraient portés avant que les Saxons et les Prussiens, qui sont aujourd'hui leur fantôme de frayeur, eussent fait acte de bonne volonté. »

Les troupes conduites par le comte de Saxe atteignirent Égra, le 7 avril. Treize jours après, la garnison de la ville offrait de capituler, et le général français se hâtait de lui accorder les honneurs de la guerre avec toutes les facilités possibles pour rejoindre les troupes de la reine de Hongrie. Il promit de ne faire aucune tentative pour incorporer dans ses régiments les soldats qu'il venait de vaincre, et proposa à Broglie d'échanger des soldats autrichiens détenus à Prague contre les prisonniers français qu'il avait trouvés à Égra : conditions extraordinaires, dont la dernière surtout attestait chez les Français un plus grand empressement d'entrer dans Égra que chez les Autrichiens d'en sortir. Cette conquête rendit les Français maîtres de toutes les places fortes du pays ; mais en dehors des murs de ces forteresses ou de l'enceinte des camps qu'ils avaient établis en rase campagne, ils ne rencontraient soit en Bavière, soit en Bohême que des populations hostiles. Chaque jour la haine populaire se manifestait par quelque trahison. Les hôteliers dans les villages avertissaient les postes autrichiens, qui venaient enlever les soldats français jusque dans leurs auberges, et les guides bavarois, par antipathie nationale, conduisaient souvent les généraux français et leurs escortes au milieu des housards qui ravageaient leur propre pays pour le compte de la reine de Hongrie.

Prise d'Égra, le 20 avril 1742. Conditions singulières accordées par les vainqueurs, position dangereuse des Français.

Ce fut sur ces entrefaites que Belle-Isle arriva à Versailles, le 4 mars dans la soirée. Le cardinal remit au lendemain l'entrevue immédiate qu'il lui avait demandée : elle fut des plus froides, et le roi, que le maréchal vit ensuite, lui adressa à peine la

Belle-Isle à Versailles, il est nommé duc de Vernon.

parole. Les courtisans amis de Belle-Isle ne concevaient pas que l'on accueillît ainsi un homme « qui venait de mettre la couronne impériale sur la tête de l'électeur de Bavière ;... qui avait concilié les plus grands et les plus difficiles intérêts en Allemagne. » Il se disculpe, ajoutaient-ils, « des fautes qu'ont faites nos généraux, et surtout le général (bavarois) Tœrring. » Ses ennemis allaient, au contraire, répétant partout que le général serait mis à la Bastille en punition des désastres qu'il avait attirés sur les armées françaises, et le maréchal, blessé dans sa vanité, redisait au milieu de la foule qui l'environnait : « Qu'on fasse de moi ce qu'on voudra. On m'a vilipendé partout à plaisir, et surtout nos ministres ; on m'a déshonoré et discrédité, tant au dedans qu'au dehors du royaume : je ne suis plus propre à servir le roi avec crédit et confiance. » Mais une disgrâce n'est guère à craindre pour un ami de la maîtresse du roi et de plusieurs de ces serviteurs qui abordent à toute heure le maître. Les accusations lancées contre Belle-Isle furent détruites dans l'esprit de Louis XV, à qui on les présenta comme d'odieuses calomnies. Mme de Mailly ne tarissait pas en éloges sur le maréchal et s'entretenait avec les habitués de Versailles « de la nécessité qu'il y avait pour l'intérêt du roi et de l'État, que M. de Belle-Isle reçût une marque des bontés de Sa Majesté. » Elle redoutait l'opposition du cardinal, moins convaincu qu'elle des services du maréchal ; cependant elle ne désespérait pas, comme elle le dit à M. de Luynes, de finir par faire comprendre combien il était important « pour le bien public, dans les circonstances présentes, qu'il fût accordé à

M. de Belle-Isle une grâce incessamment. » Quelle était cette grâce? M. de Belle-Isle avait été créé maréchal avant d'avoir attiré des calamités sur sa patrie ; il ne restait plus qu'à le décorer du titre de duc. L'étude de l'histoire nous montre en effet ce titre octroyé à deux sortes de personnes : à un général d'armée qui a remporté une victoire, ou à un seigneur qui a acquis auprès du roi cette influence familière que l'on peut comparer à celle d'un valet de chambre attentif et soumis. M. de Belle-Isle fut donc créé duc de Vernon, et il fut résolu qu'il retournerait auprès de l'empereur avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Le public fut étonné de cette résolution de Fleury, qui, interrogé par le duc de Chartres, lui répondit : « Nous ne pouvions nous passer de lui ; il fallait bien le renvoyer là-bas. »

L'Europe a perdu toute confiance dans la puissance de la France.

Le nouveau duc ne put, quelque zèle qu'il apportât à prouver la puissance de la France par l'éclat de son luxe personnel, reconquérir la confiance qu'avaient détruite les désastres subis par les troupes françaises. Les soldats en marche pour aller rejoindre l'armée se virent refuser l'entrée de Marienthal, sous prétexte que cette ville, étant une résidence princière, était exempte du logement des gens de guerre. Le chevalier de Belle-Isle se plaignit vivement d'un procédé qui révélait le peu d'accord existant entre les deux électeurs de Cologne et de Bavière, et accusa le ministre du premier, M. Heid, de trahir systématiquement les intérêts de l'empereur, propre frère de son souverain. Déjà la dissolution de la coalition formée par les princes de l'Allemagne contre l'Autriche se manifestait par toute sorte de symptômes.

Redoutant l'abandon auquel se trouvait de plus en plus réduit le maréchal de Broglie, M. de Valory s'adressa au roi de Prusse pour lui demander son secours contre une attaque du prince de Lorraine. Frédéric, alors en retraite sur la Silésie, lui répondit : « Je me concerterai avec les Saxons, afin que ceux-ci marchent au secours de M. de Broglie... Voilà tout ce que je puis faire pour vous. » Il donna, en effet, l'ordre aux Saxons d'aller renforcer les troupes de Broglie ; mais loin d'obéir, ils gagnèrent à marches forcées la ville de Saatz sur les frontières de leur patrie. Broglie resta donc abandonné à lui-même au milieu de la Bohême, en présence de l'ennemi. Séparé de la France par la Bavière entière, qu'occupaient les Autrichiens, ne possédant plus aucun poste fortifié sur le Danube, il avait encore à craindre chaque jour de voir arriver de la Moravie une seconde armée autrichienne, à qui la retraite des Prussiens [1] rendait la liberté de ses mouvements.

[1] *Histoire de la guerre de* 1741, Amsterdam, 1745, 1re partie, p. 79 et suiv., 99 et suiv. — *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, Francfort, 1745, 2 vol. in-12, t. I, p. 189 et suiv., 255 et suiv. ; t. II, p. 11 et suiv., 37 et suiv., 71 et suiv.—*Journal de Barbier*, t. II, p. 247, 249, 315. —*Mémoires de d'Argenson*, édit. de 1857, t. II, p. 141 et suiv., 153, 157, 224 et suiv., 226 et suiv., 245, 247 et suiv., 252 et suiv. — *Campagnes de MM. les maréchaux de Maillebois, de Broglie, de Belle-Isle en Westphalie, en Bohême et en Bavière, de* 1741 *à* 1743, 10 vol. in-12, Amsterdam, 1772—1773, t. II, p. 1 et suiv., Pouvoir donné à l'électeur de Bavière pour commander l'armée française ; p. 67, Lettre de M. de Beauveau à M. de Breteuil ; p. 90, Belle-Isle à M. de Breteuil ; p. 122, M. de Beauveau à Belle-Isle ; p. 165, Breteuil à Belle-Isle ; p. 166 et 168, Lettres du roi à Belle-Isle ; p. 239, de Du Châtel à Breteuil ; p. 277, le comte de Clermont-Tonnerre à Breteuil ; p. 316, de Thiers à Breteuil sur la prise de Prague ; t. III, p. 17, Détails de la prise de Prague par M. de Mirepoix ; p. 148, de Broglie à Fleury ; p. 255, de Séchelles à Broglie ; p. 286, de Valory à Broglie ; p. 288, Broglie à Valory ; p. 339, le chevalier d'Espagnac à Breteuil ; p. 376, le roi de Prusse à M. de Polastron ; p. 427, le chevalier d'Espagnac à Breteuil ; t. IV, p. 27, Broglie à M. de Séchelles ; p. 58, l'Empereur au duc de Broglie ; p. 94, le

Les passions hostiles de l'Angleterre, réfrénées jusque-là sur le continent par la crainte de l'armée de Maillebois, s'étaient donné carrière sur mer. Au mois de janvier 1741, un commodore anglais ayant rencontré quatre vaisseaux étrangers dans les parages de Saint-Domingue, leur avait demandé à quelle nation ils appartenaient. M. de l'Épinay, qui commandait l'escadre française, avait répondu qu'ils étaient français; mais les Anglais, soutenant qu'ils étaient espagnols, avaient ouvert le feu contre eux. Les Français étaient restés vainqueurs et avaient obtenu des excuses de leurs adversaires, qui avaient allégué une méprise. Deux mois après, le 5 avril, un vaisseau et une frégate de la flotte française soutinrent dans les eaux de Gibraltar un combat de trois heures contre quatre navires anglais. Chaque jour prouvait ainsi plus clairement que les hostilités s'étaient ouvertes, sans déclaration de guerre, entre la France et l'Angleterre sur la vaste étendue des mers. L'héroïsme de ses marins avait jusqu'alors épargné de cruels désastres à la France, et elle possédait un homme plein de génie et de patriotisme qui veillait sur ses intérêts à l'entrée des mers de l'Inde. **La France et l'Angleterre en 1740, 1741, 1742.**

Parti de Saint-Malo, à l'âge de dix ans, sur un **Labourdonnais.**

chevalier d'Espagnac à Breteuil; p. 150, le chevalier de Belle-Isle au comte de Sade; p. 161, le roi de Prusse à M. de Valory. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. XXIII, p. 168 et suiv.; t. XL, p. 59. — *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. I, p. 124, 128, 184 et suiv., 192 et suiv., 216 et suiv., 230 et suiv. — *Histoire de la diplomatie française*, par Flassan, t. V, p. 177. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Supp. franç. 2036. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 308, 436, 379; t. IV, p. 47 et suiv., 52, 61, 88, 104, 106, 107, 109. — *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, par de Laveaux, in-8°, Paris, 1788, t. I, p. 52, 194.

vaisseau qui faisait voile pour les mers du Sud, Labourdonnais n'avait revu son pays natal que pour le quitter bientôt après, en 1713, avec le grade d'enseigne, sur un navire qui devait se rendre dans les mers de l'Inde et aux Philippines. Un jésuite, qui se trouvait au nombre des passagers, charma les longs ennuis de la traversée en lui enseignant les mathématiques. Labourdonnais développa par un travail opiniâtre et de perpétuelles méditations les germes des connaissances qu'il avait acquises durant les voyages qu'il fit, de 1716 à 1718, dans les mers du Nord et celles du Levant. Lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes en 1723, il montait le *Bourbon*, quand ce bâtiment menaça de couler bas. Sur une frêle embarcation, il franchit la distance qui sépare l'île Bourbon de l'île de France, et ramena un vaisseau au secours de celui qui allait sombrer. L'énergie qu'il déploya en cette circonstance, attira sur lui l'attention de ses chefs. Nommé capitaine en 1724, il retourna dans l'Inde avec le navire qui portait l'ingénieur du roi, Didier. Mettant à profit les connaissances de Didier, Labourdonnais apprit de lui l'art des fortifications et les principes de la tactique militaire. A son arrivée à Pondichéry, il trouva les navires de la Compagnie sur le point de mettre à la voile pour aller assiéger Mahé. Chargé de présider aux préparatifs de cette expédition, il inventa une sorte de radeau destiné à faciliter le débarquement des troupes, et ses conseils contribuèrent à la prise de la ville. Plus tard, il se livra au négoce et entreprit, dans l'intérêt de son commerce, plusieurs voyages, qui lui fournirent l'occasion de rendre d'im-

portants services aux Portugais, dont il sauva plusieurs vaisseaux. Le vice-roi de Goa lui fit offrir le grade de capitaine de vaisseau, l'ordre du Christ et la noblesse, s'il voulait entrer au service du Portugal. Labourdonnais accepta dans l'espoir de prendre part à une attaque préparée par les Portugais contre Monbaza, et de pouvoir s'instruire à fond des ressources commerciales de l'Inde. Mais, après deux années employées à des courses contre les pirates des côtes du Malabar, il quitta le service étranger et retourna, vers le milieu de 1733, jouir tranquillement à Saint-Malo, où il se maria, de la fortune qu'il avait acquise. Dans un voyage qu'il fit l'année suivante à Paris, le contrôleur général Orry et son frère, M. de Fulvy, commissaire du roi près de la compagnie des Indes, l'ayant interrogé sur la situation des colonies françaises dans l'Inde et les moyens d'y développer le commerce, Labourdonnais leur exposa ses vues dans plusieurs conférences. Les deux frères, frappés de sa rare capacité, proposèrent au roi de le nommer gouverneur général des îles de France et de Bourbon.

Labourdonnais nommé gouverneur des îles de France et de Bourbon en 1735.

Parti de Paris au commencement de 1735, Labourdonnais arriva dans son gouvernement au commencement de juin. Longtemps désertes, ces îles avaient été peuplées d'abord par des colons échappés au massacre du fort Dauphin, lors de la ruine des établissements français de Madagascar. A ces réfugiés s'étaient jointes plus tard quelques familles de diverse origine, ainsi que des matelots et des ouvriers laissés par des navires de commerce; et en moins de soixante-dix ans, cette population mélan-

gée était devenue la souche d'une race vigoureuse, mais indomptable et impatiente de toute discipline. Les révoltes étaient fréquentes dans ces îles lointaines ; un jour même, des soldats français, de concert avec leurs officiers, avaient arboré le pavillon hollandais et contraint le gouverneur à leur accorder une amnistie au nom du roi.

État des îles de France et de Bourbon au moment de l'arrivée de Labourdonnais.

Lorsque Labourdonnais, chargé de substituer l'ordre à l'anarchie, reparut dans un pays qu'il avait plus d'une fois parcouru en qualité d'agent subalterne de la Compagnie, une seule des deux îles était habitée par une colonie européenne assez nombreuse. L'île Bourbon, où le café réussissait admirablement, avait attiré des cultivateurs par la fertilité de son sol, tandis que l'île de France, qui seule possédait des ports, était presque déserte, et que les navires qui y abordaient n'y trouvaient aucun secours. La Compagnie s'était efforcée d'y fixer quelques habitants, au moyen d'avances en instruments agricoles et en esclaves; mais ces sacrifices, faits sans discernement par ses employés, n'avaient amené aucun résultat, et Labourdonnais reçut l'ordre, à son départ, non-seulement de ne plus permettre d'avances semblables, mais d'exiger le remboursement de celles qui avaient été faites.

Premières mesures prises par Labourdonnais, il rétablit l'ordre et développe les germes de richesse que possède la colonie.

Dès son arrivée, Labourdonnais fit cesser le conflit perpétuel qui existait entre les deux conseils chargés de l'administration des deux îles. Des lettres patentes attribuèrent la suprématie au conseil de l'île où résiderait le gouverneur. L'île de France, la seule où la marine française pût trouver des abris, manquait non-seulement d'une population suffisante,

mais aussi de sécurité pour ses habitants. Une foule de nègres échappés des plantations s'étaient réfugiés dans les bois, d'où ils sortaient en troupes à chaque instant pour attaquer les maisons de campagne et les fermes, qu'ils pillaient après en avoir égorgé les propriétaires. Le nouveau gouverneur, après avoir établi une bonne police au moyen d'une maréchaussée composée de nègres de Madagascar, chercha à tirer parti du sol, en y naturalisant la canne à sucre, le coton et l'indigo. Bientôt des manufactures s'élevèrent sous son impulsion, et la Compagnie ne tarda pas à retirer un revenu annuel de plus de soixante mille livres d'une sucrerie qu'il avait fait construire. Le commerce avec Surate, Moka et la Perse s'accrut grâce aux étoffes de coton qu'on y expédia, et l'Europe offrit un débouché à l'indigo. Afin de prévenir les famines périodiques qui dispersaient presque chaque année les habitants dans les bois, où ils vivaient de chasse et de racines malsaines, Labourdonnais fit venir de la graine de manioc. Décidé qu'il était à triompher à la fois de la paresse et des préjugés des habitants, il força les cultivateurs à planter cinq cents pieds de cette racine par tête d'esclave. Mais il ne suffisait pas de pourvoir à la nourriture des habitants et de jeter les germes d'une prospérité qui devait rapidement s'accroître; il n'y avait ni magasins, ni hôpitaux, ni ouvriers, ni troupes, ni marine. Les ingénieurs envoyés de France pour diriger les constructions s'étaient pris de querelle; les uns étaient retournés mécontents dans leur patrie, les autres s'étaient retirés dans des habitations particulières. Le corps du génie se réduisait à un métis indien, qui surveillait l'érec-

tion d'un moulin à vent, dont les murs commençaient à sortir de terre lors de l'arrivée du nouveau gouverneur. La maçonnerie d'un magasin commencé depuis quatre ans s'élevait à quatre pieds au-dessus du sol, et l'unique bâtiment achevé était la maison destinée à l'ingénieur en chef.

Labourdonnais se fait ingénieur et architecte, il forme des ouvriers, trace des routes, construit des voitures, élève un hôpital, des arsenaux, des batteries, et dès 1738, un vaisseau sort des chantiers qu'il a créés.

Il était de toute nécessité pour Labourdonnais de se faire lui-même ingénieur et architecte; il lui fallut former des ouvriers, faire couper des bois, extraire des pierres dans un pays où n'existait aucune route, où l'on ne trouvait ni chevaux, ni voitures. Labourdonnais n'hésita pas : il dressa ses plans, les fit accepter par la Compagnie, forma des ouvriers nègres par l'exemple et les leçons du petit nombre d'ouvriers européens qu'il avait sous la main, ouvrit des chemins, construisit des voitures et dompta des taureaux pour les y atteler. L'île de France, qui n'avait d'autre hôpital qu'une cabane de bois pouvant contenir trente lits, vit s'élever comme par enchantement un magnifique bâtiment qui en renfermait près de cinq cents. Des arsenaux, des batteries de côtes, des fortifications furent érigés, des quais bordèrent les ports, un aqueduc amena au Port-Louis de l'eau douce dont on manquait, et un pont suspendu, de l'invention du gouverneur, permit aux navires qui abordaient à Saint-Denys, d'y débarquer facilement leurs marchandises. Sous la vigoureuse impulsion qui leur était donnée, l'activité et la vie ne tardèrent pas à circuler au milieu de colons engourdis par la paresse. Le prix de la plupart des matériaux de construction baissa par l'émulation qui s'empara de tout le monde. Des bois de marine, abattus dans les forêts

de l'île, furent transportés dans les ports, et les habitants, incapables auparavant de réparer leurs petites embarcations de pêche, commencèrent à comprendre ce que c'était que radouber ou caréner un vaisseau. On construisit des chalands pour le transport des matériaux, des gabares pour le déchargement des navires [1], et la réparation des vaisseaux se fit bientôt à l'île de France aussi facilement qu'en Europe. En 1738, moins de trois ans après l'arrivée de Labourdonnais, un bâtiment de cinq cents tonneaux sortit des chantiers qu'il avait créés.

Labourdonnais calomnié auprès du gouvernement.

Mais pour arriver à de si beaux résultats, il avait fallu déployer une fermeté qui avait froissé bien des amours-propres. Les habitants se plaignaient d'être assujettis à des corvées; les ingénieurs, qui mettaient trois ans à élever un bâtiment que Labourdonnais terminait en quatre mois, trouvaient mauvais qu'un homme qui n'était pas de leur métier, se mêlât de leurs fonctions; les capitaines de vaisseaux, accoutumés à jouir dans l'île d'une indépendance licencieuse, se soumettaient avec impatience aux ordres d'un homme naguère leur égal, et toutes leurs plaintes, arrivant journellement en Europe, préparaient au créateur de tant de merveilles un accueil bien différent de celui que la reconnaissance aurait dû lui ménager.

Labourdonnais, mal reçu en France, en 1740, par les ministres et les directeurs de la compagnie

Lorsqu'il revint en France en 1740, les ministres le reçurent avec froideur, et la Compagnie lui témoigna son mécontentement. Ce fut en vain qu'il demanda des explications; il n'obtint que des ré-

[1] Le chaland est un bateau plat et carré; la gabare, une barque à fond plat, pontée et à un seul mât.

des Indes, veut résigner ses fonctions de gouverneur ; les ministres refusent de recevoir sa démission.

ponses vagues et brèves, et il n'apprit que par la lecture d'un libelle injurieux les préventions de l'opinion publique et les accusations portées contre lui. Il lui fut facile de démontrer que les travaux exécutés par les nègres ou par corvée ne l'avaient pas été sur ses propriétés, puisqu'il n'en possédait aucune, et qu'il n'avait pas monopolisé à son profit les marchandises envoyées directement par la Compagnie. Son mémoire justificatif convainquit les ministres, et le cardinal l'accueillit avec bienveillance; mais la jalousie et l'envie n'étaient pas vaincues dans les conseils de la Compagnie. Labourdonnais, qui le savait, offrit de se démettre de ses fonctions. Les ministres refusèrent sa démission, et il était encore à Paris, toujours décidé à prendre sa retraite, quand le départ de l'escadre du marquis d'Antin pour les mers de l'Amérique ramena son ardente imagination vers les pays qu'il venait de quitter.

Projets de Labourdonnais en prévision de la guerre qui est sur le point d'éclater, son entretien avec le ministre de la marine Maurepas.

S'entretenant avec quelques amis de la rupture prochaine de la paix entre la France, l'Angleterre et la Hollande, il leur fit entrevoir le parti « qu'il serait possible de tirer des circonstances, si l'on se trouvait armé dans les premiers moments de la guerre. » Convaincus des avantages qu'offraient ses plans, ses amis lui proposèrent, quelques jours après, une somme de cinq millions pour l'armement d'une escadre, et ils le pressèrent avec tant d'instances d'en accepter le commandement, que Labourdonnais se rendit, dès le lendemain, à Fontainebleau auprès de M. de Maurepas. « Si vous agréez mon projet, lui dit-il, j'armerai en guerre six vaisseaux et deux frégates, et je partirai pour l'Inde. Voici mon plan : si la guerre se

déclare, j'irai en course; et dans les premiers moments, je suis en état de ruiner le commerce des Anglais, et même d'entreprendre sur leurs colonies.... Si la guerre ne se déclare pas, lorsque je serai dans l'Inde, je chargerai à fret pour la Compagnie. Ainsi, quels que soient les événements, mon armement ne fera aucun tort à ses priviléges. » Maurepas sentit toute l'importance de ce projet; mais il fit observer que la Compagnie était convaincue que la guerre ne pourrait pas s'étendre au delà du Cap de Bonne-Espérance, parce que la Compagnie anglaise avait intérêt à rester en paix. C'est un espoir mal fondé, reprit Labourdonnais, les vaisseaux royaux n'ont jamais tenu compte, dans les mers de l'Inde, des traités intervenus entre les Compagnies. En 1672, M. de La Haye a attaqué les Hollandais, et les Hollandais ont pris Pondichéry. De 1708 à 1712, les habitants de Saint-Malo, qui étaient maîtres de la Compagnie, ont pris des vaisseaux anglais et hollandais. La neutralité sur laquelle on compte aujourd'hui, est une chimère. Quelques jours après, Maurepas demanda à Labourdonnais un Mémoire, où il développerait les idées qu'il lui avait exposées.

Les ministres se réunirent en conseil. Labourdonnais fut appelé chez le contrôleur général, qui lui dit : « Sa Majesté veut armer une escadre pour l'Inde. Elle fournira deux de ses vaisseaux, le *Mars* et le *Griffon;* la Compagnie en fournira quatre, le *Fleury*, le *Brillant*, l'*Aimable*, la *Renommée*, et deux découvertes. Sa Majesté vous choisit pour commander cette escadre. Il faut que vous exécutiez dans

l'Inde pour la Compagnie le projet que vous aviez formé pour votre compte particulier. »

Les ministres veulent que Labourdonnais exécute pour le compte de la compagnie les projets qu'il demandait la permission de tenter à ses risques et périls.

Labourdonnais voulut refuser une mission qui le plaçait dans une fausse position vis-à-vis des conseils de la Compagnie. Il objecta qu'ils le rendraient responsable d'un armement coûteux fait à leur insu ; mais le ministre fut inflexible, il dut obéir. L'esprit plein de tristes pressentiments, il partit donc de Paris dans le mois de janvier 1741 avec le titre de capitaine de frégate et le commandement de toutes les forces navales de la France dans les mers de l'Inde. Arrivé en pleine mer, il voulut connaître la valeur des équipages qu'on lui avait confiés, et il s'aperçut avec chagrin que les trois quarts de ses matelots n'avaient jamais navigué et ne connaissaient ni l'exercice du canon ni celui du fusil. Il prit aussitôt son parti, et quoique réduit aux cinq navires de la Compagnie, les deux vaisseaux du roi ayant reçu une autre destination au moment de le rejoindre, il résolut de triompher des difficultés qui semblaient naître sous ses pas.

Labourdonnais supplée par son énergie et son activité à l'inexécution d'une partie des promesses faites par les ministres ; il trouve, à son retour à l'Ile de France, le 14 août 1741, les garnisons de son gouvernement parties pour Pondichéry.

Non content d'employer à exercer ses matelots les loisirs de la traversée, il débarqua ses équipages dans l'Ile-Grande sur les côtes du Brésil, où il passa vingt jours à les former aux manœuvres, puis il reprit la mer et arriva à l'île de France, le 14 août. Il la trouva dégarnie de troupes, la garnison ayant été appelée en toute hâte à Pondichéry, que menaçaient les Marattes. Il pourvut avec promptitude à la sûreté de l'île, ordonna la construction d'un fort sur la presqu'île qui défend l'entrée du port, enrôla dans une milice soumise à des exercices réguliers

tous les colons capables de porter les armes, fixa les postes que chacun devait occuper à la première alarme, et certain que l'ennemi ne prendrait pas la colonie au dépourvu, il se rembarqua pour courir à Pondichéry. Le gouverneur de cette ville était M. Dumas, le même qui avait obtenu de la cour de Delhi le droit de battre monnaie et agrandi les possessions de la Compagnie par la conquête de Karikal, comptoir qui assurait à la France le commerce du Tanjore. Au milieu des périls qui le menaçaient, il avait déployé son habileté et sa fermeté ordinaires, et quand Labourdonnais arriva à son secours, le 30 septembre, Pondichéry était hors de tout danger.

En arrivant à Pondichéry Labourdonnais apprend que la ville est délivrée des Marattes, mais que Mahé est en danger; il court délivrer Mahé et retourne à l'Ile de France en fév. 1742.

En remerciant Labourdonnais des services qu'il avait voulu lui rendre, Dumas lui apprit le siége de Mahé par les Naïres, et le conseil de Pondichéry se joignit à son gouverneur pour lui demander que le secours destiné à Pondichéry et devenu inutile fût accordé à cette ville. Labourdonnais se rendit à leurs vœux. Il continua, pendant la route, à exercer ses équipages et les prépara, aussi bien qu'il le put, à opérer un débarquement en présence d'ennemis aguerris. Battus dans plusieurs rencontres, les Naïres furent forcés de demander la paix, et quand Labourdonnais retourna, en février 1742, aux îles de France et de Bourbon, il y ramena des troupes habituées au feu et capables de l'aider dans ses entreprises.

Labourdonnais reçoit de France l'ordre de désarmer et de renvoyer sur lest les vaisseaux qu'il a sous ses

Ne perdant jamais de vue l'exécution prochaine de ses projets, il mettait en réparation ses vaisseaux à mesure qu'ils rentraient dans le port. Au mois de mai, il se voyait avec un légitime orgueil à la tête d'une escadre mieux équipée qu'à son départ de

ordres, il demande son rappel.

France, quand il reçut de la Compagnie l'ordre de désarmer et de renvoyer ses vaisseaux à vide, s'il le fallait, plutôt que d'en garder un seul. Il dut obéir, mais ce fut le cœur navré qu'il assista au départ d'une flotte qu'il destinait dans sa pensée à ruiner les colonies anglaises et à agrandir la puissance de la France. Peu de temps après, Orry lui manda : « Vous avez vu, Monsieur, par l'apostille mise sur ma lettre du 16 de ce mois, qu'il s'en faut bien que la sécurité dans laquelle on était lorsque la Compagnie vous a écrit par mon ordre, au mois de novembre dernier, subsiste. Cela m'a déterminé à me faire représenter en détail les ordres qui vous ont été adressés au sujet du renvoi des vaisseaux de l'escadre, et j'ai senti qu'il était à désirer que vous n'ayez pu les exécuter en entier, puisqu'il peut être intéressant pour la Compagnie et particulièrement pour la conservation de l'île de France, que vous puissiez rester en force et conserver au moins deux des vaisseaux qui vous ont été confiés. » Il était trop tard, toute la flotte était en route pour l'Europe, et le gouverneur de l'île de France avait pris la résolution de revenir dans sa patrie, malgré la lettre flatteuse que Fleury lui avait écrite pour le féliciter de ses succès. A sa demande de rappel, Orry répondit : « Je sens que, dénué du principal mobile qui vous a déterminé à repasser dans les Indes (qui était de diriger des forces tant pour défendre les établissements de la Compagnie que pour faire des entreprises, si l'occasion s'en présentait), vous demanderez pourquoi l'on ne vous permet pas votre retour ; mais je vous répondrai que c'est parce que je n'envoie pas de nouvelles forces

dans l'Inde, que je sens que, s'il arrivait quelque chose, on y aurait d'autant plus besoin d'un homme de ressources, qui sût se retourner et faire un usage avantageux du peu qu'il a. Ainsi maintenant vous verrez que je ne vous exhorte à rester dans l'Inde que par une nouvelle preuve de confiance que je vous donne. D'ailleurs, la bonne opinion que j'ai de vous, m'ayant déterminé à vous destiner le premier poste de l'Inde, s'il arrivait quelque chose à M. Dupleix, m'engage à vous considérer comme un homme non-seulement utile, mais nécessaire. »

Dupleix, le nouveau gouverneur de Pondichéry, avait commencé, comme Labourdonnais, sa réputation dans les Indes par son activité commerciale. Chandernagor s'était transformée sous sa puissante impulsion; son immense fortune avait, pendant dix ans, été consacrée à procurer à ce comptoir languissant les éléments de prospérité que la Compagnie était hors d'état de lui fournir. Des opérations colossales, auxquelles il avait associé les Français placés sous ses ordres, avaient répandu autour de lui la richesse et fondé un commerce très-étendu. Le Mogol avait été exploré jusqu'au Thibet; une flotte de quinze bâtiments était sortie d'un port où la Compagnie n'avait pas une seule chaloupe auparavant; ses navires visitaient les côtes de la mer Rouge, du golfe Persique, Surate, les Maldives, quand Dupleix fut appelé à prendre à Pondichéry la direction générale des affaires d'une Compagnie qu'il servait depuis douze ans dans un poste secondaire [1]. Dupleix.

[1] *Abrégé chronologique de l'histoire de la marine de France depuis son origne jusqu'à la paix de* 1768, par M. G. D., 1 vol. in-12, Paris,

La France avait donc dans les mers de l'Inde deux hommes capables d'y établir solidement sa puissance; mais, si elle devait au hasard la possibilité d'obtenir dans ces pays lointains des succès dont l'incapacité de ses généraux la privait en Allemagne, le même hasard avait remis la nation entre les mains de ministres trop faibles ou trop occupés de leurs plaisirs pour ne pas ruiner la puissance coloniale de la France.

La France ignore ce qui se passe dans ses colonies, elle ne se doute même pas des dangers qui menacent ses frontières européennes, elle ne s'occupe que de l'aggravation des impôts.

La compagnie des Indes, persuadée malgré les leçons du passé, que la guerre n'éclaterait pas en Asie, se dépouillait de tous ses moyens de défense de peur d'inquiéter les Anglais, et les Français, qui ne se doutaient même pas des dangers dont leurs frontières européennes étaient menacées, se préoccupaient encore moins qu'elle des désastres qui pouvaient atteindre leurs compatriotes établis dans les Indes. La nation ne pensait qu'aux impôts qui devenaient chaque jour plus écrasants. Les tailles n'avaient pas augmenté depuis 1727, et leur chiffre variait toujours entre quarante-huit et cinquante millions (240 à 250 millions d'aujourd'hui)[1]; mais la difficulté de les payer s'était beaucoup accrue, parce que la vente d'une

1804, année 1740-1741. — *Précis historique de la marine française depuis l'origine de la monarchie jusqu'au roi régnant*, par M. Poncet de la Grave, Paris, 1780, 2 vol. in-12, t. II, p. 206 et suiv. — *Mémoires historiques de Mahé de Labourdonnais, recueillis et publiés par son petit-fils*, in-8°, Paris, 1827, p. 2 et suiv., 44 et suiv., 249 (Orry à Labourdonnais, 20 mars 1742). — *Histoire philosophique et politique des établissements européens dans les deux Indes*, par Raynal, Genève, 1740, in-8°, t. II, p. 421 et suiv., 429.

[1] En 1727, le brevet de la taille avait été de 42,809,955 livres, et celui de la taille militaire de 6,125,628; total : 48,935,588, (*Archives générales*, E 3413). En 1728, la taille s'élevait à 48,526,012 (E 3414); en 1730, à 49,036,783 (E 3415); en 1732 à 49,772,827 (E 3417); en 1734, à 50,357,629 (E 3419). En 1735, la taille, non compris la taille militaire, fut de 42,299,449

grande quantité de charges qui exemptaient les acquéreurs de les payer, avait diminué considérablement le nombre des taillables. Les droits perçus sur les denrées à l'entrée des villes continuaient à augmenter le prix des subsistances, quand les besoins de l'État forcèrent à établir une taxe nouvelle, celle du dixième sur tous les revenus. Le contrôleur général, qui avait pris ses mesures pour taxer les commerçants comme il l'entendrait, espérait tirer cinquante millions (250 millions d'aujourd'hui) de cet impôt, qui n'en avait produit que trente en 1734 et en 1735. Le parlement de Paris se hâta de demander que l'impôt, dont la perception devait commencer au mois d'octobre, ne fût levé qu'à dater du 1er janvier de l'année suivante, en fondant ses réclamations sur ce « que le peuple était épuisé par les malheurs des dernières années, et que des inondations presque universelles, des aumônes volontaires ou forcées, une cherté de vivres et de denrées de toutes espèces avaient rendu la calamité commune à tous. » Pour parer aux nécessités du moment, il proposait un emprunt auquel « s'empresseraient de prendre part un grand nombre de particuliers dont l'opulence frappait les yeux, lesquels ne refuseraient pas de prêter à l'État une partie de ce qu'ils avaient gagné avec lui. » Les ministres, qui ne s'étaient jamais fait scrupule de dépouiller les financiers, ne crurent pas opportun de prêter, pour le moment, l'oreille aux insinuations du parlement. Le contrôleur général lança une circulaire pour ordonner le recouvre-

(E 3421); en 1738, de 42,830,267 (E 3423); en 1740, de 43,594,870 (E 3425), et en 1741, de 43,457,906 (E 3426).

ment rigoureux du nouvel impôt qui ouvrait la porte à un effroyable arbitraire, et ses ordres pour la perception de la taille furent si sévères que cette taxe rapporta près de cinq millions (25 millions d'aujourd'hui) de plus que les années précédentes.

Banqueroute, misère de la nation, le roi plein de générosité pour les habitués de Versailles.

Cette augmentation des revenus de l'État coïncida avec une diminution notable dans les fortunes particulières. Les banqueroutes se succédaient coup sur coup. Les fabricants de draps et de tissus de Darnetal exposèrent à l'intendant que leur corporation, qui avait compté naguère plus de cent maîtres, n'en comptait plus que quarante, et invoquèrent leur misère pour obtenir une diminution de la capitation. La cherté du pain provoqua, à Versailles, une émeute où le sang coula. Le roi donna lui-même des ordres pour la répression vigoureuse de la sédition, si elle se renouvelait, et, oubliant bientôt que c'était la faim qui avait soulevé la population, il continua à distribuer les revenus de l'État entre les personnes de son entourage. Il accorda deux pensions de huit mille livres chacune aux ducs de Béthune et d'Harcourt, et deux autres de douze mille au prince Charles et au marquis de Fleury. Mlle de Fleury en obtint une de vingt mille. Un don de douze mille livres fut fait par lui à M. de Chalais. M. Garcin de Luri fut mis en possession des immeubles de l'ancien contrôleur général Law, qui auraient dû être abandonnés à ses créanciers. Le revenu du péage du pont de Neuilly, estimé vingt mille livres, étant sur le point de faire retour à l'État par suite de l'expiration du privilége accordé à la famille de Hautefort, le roi s'empressa d'en faire cadeau à Mme de

Mailly. Il augmenta en outre la pension de cette dame de onze mille livres de rente et lui fit cadeau d'un hôtel dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Ces libéralités directes n'étaient pas la seule charge qui pesait sur le Trésor. Une autre encore plus lourde consistait en des profits qui seraient réputés illicites dans une famille bourgeoise, mais qui sont admis à la cour, tant à cause de leur importance que du nom des personnages qui les font. Un voyage à Fontainebleau revenait à un million en dépenses extraordinaires (cinq millions d'aujourd'hui). La reine ayant désiré un jour aller s'établir à Trianon, son premier maître d'hôtel, M. de Villacerf, lui demanda cent mille livres pour ce déplacement. L'entretien des chiens du roi coûtait deux cent cinquante mille livres (1,250 mille livres de nos jours), non compris le traitement du grand veneur. Enfin Louis XV, habitué à ne pas reculer devant ces dépenses de fantaisie qu'on considère encore comme nécessaires à l'éclat du pouvoir, consacrait à des constructions diverses une somme annuelle de deux millions quatre cent mille livres (12 millions environ d'aujourd'hui).

La cour se préoccupait extrêmement du plus ou moins de générosité que le roi mettait à faire jouir son entourage du produit des impôts, ainsi que « des grâces qu'il accordait parfois à des gens d'une naissance peu considérable.' » La famille de Noailles voyait avec une satisfaction mêlée d'orgueil Mme la comtesse de Toulouse, qui était logée dans l'ancien appartement de Mme de Montespan, favoriser les intrigues amoureuses du roi. Les rivaux de cette Préoccupation des courtisans.

puissante maison enviaient les bénéfices que sa complaisance lui rapportait. « Que serait-ce, s'écrie à ce sujet le marquis d'Argenson, si la comtesse de Toulouse pensait à elle-même et retenait le roi dans ses filets ? » La mort du duc de La Trémouille, qui laissa vacante la charge de premier gentilhomme de la chambre, fut pour les courtisans un événement des plus graves. Les Condé et les d'Orléans sollicitèrent cette place en faveur du jeune fils du duc; Mmes de Mailly et de Vintimille parlèrent pour M. de Luxembourg, et Fleury pensa à son propre neveu. L'impatience fut grande de savoir qui des princes du sang, des maîtresses du roi ou de Fleury l'emporterait. Un jour enfin, Mmes de Vintimille et de Mailly, effrayées de l'agitation dans laquelle elles avaient trouvé le roi, se firent part de leurs impressions, et Mme de Vintimille, prenant son parti, s'écria : « Ma sœur, il n'y a pas un moment à perdre; il faut que vous écriviez tout à l'heure au roi pour lui demander avec instance de donner la charge à M. de Fleury. Nous pourrions peut-être l'emporter sur le cardinal; mais le cardinal est absolument nécessaire au roi, et nous serions renvoyées dans trois jours. » Le cardinal eut donc cette place avec un brevet de retenue qui assura quatre cent mille livres à son neveu, lorsqu'il s'en déferait.

Les scrupules du chancelier au sujet de la légitimation d'une fille du duc de Bourbon firent naître des émotions non moins vives. Il s'agissait d'un acte où la mère de l'enfant, Mme de Nesle, ne devait pas être nommée. Les partisans du duc de Bourbon traitaient les hésitations de d'Aguesseau de « plati-

tudes d'un légiste, » qui tenait à servir les haines de Mlle de Charolais contre son frère. Lorsque d'Aguesseau, par un acte légal, eut fait entrer enfin un enfant adultérin dans la famille de Condé, les courtisans prétendirent qu'il avait obéi à un ordre du roi qui voulait créer un précédent pour lui-même.

Tout-puissant pour le bien comme pour le mal, Louis XV continuait à vivre comme s'il n'avait aucun rôle à jouer dans les graves événements qui ébranlaient l'Europe. Passant ses journées à jouer au trictrac, au quadrille ou à la cavagnole, s'il ne pouvait aller à la chasse, il variait ses plaisirs en se rendant le matin avec Mmes de Mailly et de Vintimille auprès des cerfs qui bramaient dans la forêt de Fontainebleau. Un jour, il prit subitement le goût de la tapisserie, et le duc de Gesvres s'empressa d'envoyer chercher à Paris la laine et les aiguilles dont il avait besoin. Quatre métiers furent montés et quatre siéges commencés à la fois. Un courtisan s'empressa de féliciter son maître par un jeu de mots : « Sire, lui dit-il, le feu roi n'entreprenait jamais que deux siéges à la fois, et voilà que Votre Majesté en commence quatre. » Un autre, que sa gravité n'aveuglait pas sur la singularité de l'occupation royale, voulut bien ne voir dans la conduite de Louis XV qu'une satire contre le vieux cardinal, qui lui laissait trop peu de part dans le gouvernement du royaume. Toute la cour se montra éprise de la tapisserie dans cette année 1741, jusqu'à ce que le roi s'en lassât à la suite d'une querelle avec Mme de Mailly. Semblable à beaucoup d'autres princes, Louis XV réalisait le portrait que le marquis d'Argenson trace d'un roi :

Vie de Louis XV.

« C'est un homme qui chasse, qui boit, qui s'amuse avec des courtisans et des courtisanes. » Il parlait politique avec ses familiers, comme l'aurait fait un nouvelliste des cafés de Paris. Un jour qu'il racontait ce que lui avait appris la comtesse de Toulouse sur l'escadre commandée par son fils le marquis d'Antin et le combat de M. d'Épinay contre six vaisseaux anglais, Mme de Mailly s'écria à plusieurs reprises : « Nous laisserons-nous donner ainsi cent coups de bâton sans nous venger. » Louis XV ne releva pas ce propos ; mais il fut moins prudent dans une autre circonstance. Les courtisans réunis autour de lui pour écouter le récit du combat soutenu par M. de Caylus devant Gibraltar, l'entendirent affirmer que les Anglais n'étaient pas braves sur mer, et déclarer que le roi de Prusse aurait bien fait d'attendre les troupes françaises, en ajoutant : « Mais il a voulu aller vertement par lui-même en cette affaire, parce que l'on avait mal parlé de sa hardiesse dans l'affaire de Mollwitz. » — « Insulte indécente à nos ennemis, continue le marquis d'Argenson, un des auditeurs, indiscrétion sur nos vues secrètes et médisance sur notre meilleur ami ! »

Maladie de Mme de Vintimille.

Mais ces graves sujets de conversation, qui n'intéressaient en rien la fortune des habitants de Versailles, furent promptement oubliés en présence des événements qui se passèrent dans le palais. Mme de Vintimille était tombée malade à Choisy, et le roi l'y avait laissée entourée de plusieurs dames. Pendant tout le temps qu'il demeura à Versailles, il reçut de Choisy quatre courriers par jour, et il permit que les maris allassent y rejoindre leurs femmes,

quoiqu'il fût d'usage que les époux ne s'y trouvassent jamais réunis. MM. de Coigny, d'Ayen et de Meuse étaient restés auprès de la malade; MM. de Luxembourg et de Richelieu l'avaient quittée, mais un instant seulement; et le roi, retournant à Choisy deux jours après son départ, y conduisit la maréchale d'Estrées et Mme de Ruffec. La fièvre ayant cédé, Mme de Vintimille revint à Versailles dans une litière qu'entourait une escorte nombreuse. Enfin, le 5 septembre, elle accoucha d'un fils. L'archevêque de Paris, en sa qualité de grand-oncle du nouveau-né, se rendit à Versailles pour le bénir, au moment même où le mari reniait partout l'enfant qui devait porter son nom. Le roi allait plusieurs fois par jour voir l'accouchée dans l'appartement de M. de Rohan, grand aumônier de France, où elle avait été logée. Mais la joie dura peu; au bout de huit jours, la malheureuse mère fut enlevée par une fièvre milliaire.

Mort de Mme de Vintimille, 9 septembre 1741, désespoir de Louis XV. Le peuple outrage les restes de cette malheureuse femme.

Louis XV éclata en sanglots à cette nouvelle et garda le lit toute une journée. Le cardinal ne put obtenir de lui aucune réponse, et la reine, qui s'empressa d'aller lui offrir des consolations, ne fut pas reçue. L'empreinte de la figure de la défunte fut prise par ordre du roi, et Louis XV, au désespoir, partit le soir même pour se rendre à Saint-Léger près de Rambouillet dans une petite maison appartenant à la comtesse de Toulouse. A peine le carrosse qui l'emportait eut-il franchi les grilles du château, que le corps de Mme de Vintimille, couvert d'un simple linceul, en sortit à son tour pour être transporté à l'hôtel de Villeroy. Les domestiques, chargés de ce service, l'abandonnèrent dans une chambre et

coururent au cabaret, laissant ces restes inanimés à la merci des curieux. La populace, s'exaltant peu à peu, finit par adresser des injures à la morte, en lui reprochant d'avoir éloigné le roi de Versailles et de l'avoir enlevé à Mme de Mailly « qui était une bonne femme. » Des pétards furent même tirés sur la dépouille mortelle.

Les courtisans craignent que le roi ne tombe dans la dévotion.

Remplis d'inquiétudes au sujet du changement de vie que pouvait amener chez le roi un retour aux idées religieuses, les courtisans s'entretenaient avidement des continuels tête-à-tête de Louis XV avec Mme de Mailly, soit dans des promenades, soit dans des soupers où elle était la seule femme admise. Ils s'attristaient de la piété de cette dame, qui allait chaque jour entendre la messe sur la tombe de sa sœur, de la mélancolie du roi et de ses réflexions tout empreintes de dévotion. Un jour qu'il envoyait une aumône à un pauvre, le roi avait ajouté : « Qu'il demande à Dieu sa miséricorde pour moi, j'en ai grand besoin. » Pressé de manger gras dans l'intérêt de sa santé, il avait répondu : « Il ne faut pas commettre des péchés de tous côtés. » Un autre jour, on l'entendit se féliciter de douleurs rhumatismales qu'il ressentait, parce que ses souffrances étaient une expiation de ses péchés. Le duc de Richelieu racontait à qui voulait l'entendre combien le roi était sensible et bon, et quelques courtisans, dans leur enthousiasme, allaient jusqu'à affirmer « que ce monarque était peut-être né pour faire les délices du monde. » Tels étaient les sentiments de la cour dans les derniers mois de l'année 1741. Elle n'était pas expirée, que la crainte de voir le roi « arriver à dire

son bréviaire avec M[me] de Mailly, » s'était déjà évanouie.

« La juste attention que l'on a toujours eue jusqu'à ce moment aux affaires politiques et militaires, écrivait à cette époque M. de Luynes, est un peu suspendue dans ce moment par un événement de l'intérieur des cabinets. On s'aperçoit depuis huit ou dix jours, et plus particulièrement depuis deux ou trois, que le roi ne pense plus de la même façon pour M[me] de Mailly et que ce changement vient d'un goût nouveau et qui paraît très-décidé pour M[me] de La Tournelle [1]. »

Partisans de la reine de Hongrie à Paris, arrestations opérées par la police.

Moins préoccupés que les courtisans des intrigues du palais, les Parisiens ne perdaient pas de vue les péripéties de la guerre. Les nouvellistes de la capitale appréciaient les événements comme les juges désintéressés d'un tournoi, s'inquiétant peu de quel côté combattaient leurs concitoyens. Chacun se prenait d'affection pour l'une ou l'autre des parties belligérantes. A la mort de Charles VI, des railleurs, faisant allusion à la surprise de Broglie par les

[1] *Journal de Barbier*, t. II, p. 289, 295, 308 et suiv. — *Archives générales*, E 3422, année 1736; E 3417, année 1731; E 3418, année 1732; E 3419, année 1734; E 3421, année 1735; E 3427, année 1741; E 3428, année 1742; E 3429, année 1743; X 8458, année 1741. — *Siècle de Louis XV*, par Matton de la Varennes, t. I, p. 261 et suiv. — *Encyclopédie méthodique*, Finances, art. Dixième. — *Mémoires de d'Argenson*, in-12, 1857, t. II, p. 113, 158, 168, 191, 203, 207, 215, 220, 230, 236, 239, 240, 250. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. I, p. 241, in-8°, 1859, publiés par la Société de l'histoire de France. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. V, p. 103 et suiv., 114 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. I, p. 273; t. II, p. 108; t. III, p. 5, 243, 308, 414, 449, 471 et suiv., 478; t. IV, p. 205, 265, 276, 282, 293, 429, 444, 447. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Supp. franç. 2036. — *Notice historique, topographique et statistique sur la ville de Darnetal*, in-8°, Rouen, 1735, p. 272.

Autrichiens, soutinrent que le maréchal avait « formé opposition au scellé de l'Empereur pour revendiquer ses culottes que les Allemands lui avaient prises en Italie. » L'électeur de Bavière, que l'influence de la France avait fait nommer empereur, n'était désigné dans les cafés de Paris que sous le nom de Jean-sans-Terre, et l'on affirmait qu'il faudrait sous peu lui meubler un appartement à Vincennes. Charmés de voir la faiblesse triompher de la force, des Français osèrent se réjouir de la capitulation de M. de Ségur à Lintz. Le gouvernement, selon l'usage, fit emprisonner les discoureurs trop imprudents, et plus d'une lettre n'arriva à sa destination qu'avec des lignes entières de biffées et l'apostille : « Ouverte par ordre du roi. »

En montrant une aussi profonde indifférence pour la guerre dans laquelle était engagée leur patrie, les Français faisaient-ils preuve, comme on les en a souvent accusés, de peu de patriotisme? Une nation contenue par des soldats, exploitée, sous prétexte d'administration, par une armée de fonctionnaires, peut-elle avoir cet amour de son pays qui fait la grandeur d'un peuple? Sait-elle pourquoi ses enfants vont mourir sur une terre étrangère? Elle ne connaît que deux choses : les exigences de plus en plus âpres du fisc et l'insolence toujours croissante des soldats. Le patriotisme ne peut naître et vivre que chez un peuple habitué à s'occuper de ses propres affaires, chez qui le sang des hommes compte pour quelque chose et n'est pas prodigué en vue de satisfaire à ce que Montesquieu appelle « le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire et

une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. »

Disposition d'esprit du roi de Prusse. Carteret succède à Walpole dans le ministère et change la politique de l'Angleterre.

La situation des armées françaises ne pouvait amener que des désastres. Leur affaiblissement graduel et leur inaction avaient depuis longtemps convaincu le roi de Prusse qu'il était temps pour lui de s'assurer les avantages qu'il avait acquis. Depuis la prise de Lintz, l'évacuation de la Moravie et la défection des Saxons, la cour de Vienne était devenue plus altière, et, d'un autre côté, Carteret, qui avait succédé à lord Walpole dans le ministère, avait modifié la politique guerrière de l'Angleterre. Les Anglais avaient été dégoûtés des entreprises maritimes par les échecs qu'avait subis leur flotte devant Carthagène et Cuba, et par le peu de résultats qu'avait obtenus sur les côtes de l'Espagne la puissante escadre de l'amiral Norris. Ils voulaient tenter de faire sur terre des conquêtes, puisque leur marine n'avait pas eu plus de succès, et un corps de seize mille soldats fut transporté en Hollande pour opérer une diversion en faveur de l'Autriche. Carteret, convaincu qu'il n'arriverait à rien s'il n'obtenait l'abstention du roi de Prusse, s'efforça de le détacher de la France et de conclure la paix entre lui et la reine de Hongrie. Il s'engagea à procurer à Frédéric les conditions les plus avantageuses, et se servit de toute l'influence de l'Angleterre sur la cour de Vienne pour atteindre son but. Frédéric accepta avec reconnaissance sa médiation et s'apprêta à seconder ses efforts par une victoire décisive.

Il avait établi son quartier général à Chrudim, petite ville de Bohême entre Prague et Olmütz, et son

armée était partagée en deux corps, qui campaient l'un à Kuttenberg, l'autre aux environs de Leutomischel, à droite et à gauche de son quartier général[1]. Il tournait ainsi le dos à la Silésie, d'où le prince d'Anhalt devait lui envoyer des renforts, et il faisait face à la fois à la Bohême et à la Moravie, prêt à réunir son armée pour se porter à la rencontre des ennemis. A la nouvelle que le prince de Lorraine, remontant vers le nord par Deutsch-Brod et Zwittau, s'était jeté à l'ouest, s'était s'emparé de Czaslau et, cette petite ville prise, avait continué sa marche vers Kuttenberg en poussant des reconnaissances jusqu'à Kollin, Frédéric exécuta le mouvement de concentration qu'il méditait. Les régiments campés aux environs de Leutomischel se replièrent rapidement sur Chrudim, tandis que les troupes massées à Chrudim se rapprochaient de Kuttenberg. L'avant-garde prussienne, conduite par le roi en personne, prit position dans un poste inexpugnable. Toute la nuit se passa en reconnaissances, et, le matin, Frédéric donna ordre au prince Léopold, qui le suivait, de hâter sa marche et de ranger ses troupes entre la ville de Czaslau et le village de Chotusitz. Les troupes venant de Chrudim s'étaient avancées pendant ce temps jusqu'à Neuhof, en sorte que l'armée prussienne présentait une ligne de bataille en demi cercle, la gauche appuyée sur Czaslau et la droite s'étendant entre Neuhof et Kuttenberg. Le 17 mai, sur les quatre heures du matin, Frédéric, allant rejoindre le prince Léopold, aperçut des hauteurs de Neuhof l'ar-

Frédéric gagne la bataille de Chotusitz, le 17 mai 1742.

[1] Voir carte D, p. 203.

mée autrichienne, qui s'était concentrée pendant la nuit autour de Czaslau et marchait en quatre colonnes contre lui. Les premiers corps prussiens qu'elle devait rencontrer, occupaient une plaine marécageuse jusqu'au village de Chotusitz et, à partir de ce village, un terrain plus solide borné près de Neuhof par une chaîne d'étangs, que dominait une montagne. En se saisissant de cette hauteur avec sa cavalerie, le maréchal Budenbrock se trouva adossé à des étangs avec une plaine devant lui. La canonade engagea la bataille vers huit heures du matin. Quand les Autrichiens se déployèrent, Budenbrock, qui débordait leur gauche, fondit sur eux et allait les mettre en déroute, lorsque les Prussiens saisis d'une terreur panique s'enfuirent. Les Autrichiens profitant du moment firent un effort sur la gauche des Prussiens et parvinrent à incendier le village de Chotusitz ; mais Frédéric, les voyant arrêtés par la résistance de quelques régiments, attaqua avec vigueur le flanc gauche de leur infanterie, la rejeta dans la direction de Czaslau et l'accula à un petit ruisseau dans une plaine humide où il lui était impossible de continuer la lutte. La défaite des Autrichiens fut complète. Cette bataille, qui avait duré trois heures, leur coûta tant en morts qu'en prisonniers et en déserteurs près de sept mille hommes; les Prussiens eurent près de quatre mille tués ou blessés. Le prince de Lorraine battit en retraite dans la direction de Haber; mais les Prussiens, après l'avoir vu traverser ce village et prendre la route de Deutsch-Brod, cessèrent la poursuite et retournèrent camper vers Kuttenberg à la portée de leurs magasins. Frédéric écrivit du champ

de bataille à Louis XV : « Sire, le prince Charles m'a attaqué et je l'ai battu. » Ce billet arriva à Versailles quelques jours seulement après les longues doléances adressées par le général de l'armée française au ministre de la guerre.

Correspondance de Broglie avec le ministre de la guerre. Les Français n'ont aucun plan arrêté; Belle-Isle, qui réside à Francfort, commande l'armée qui est en Bohême, et Broglie, qui est en Bohême, est général de l'armée française campée en Bavière.

« M. de Séchelles, mandait Broglie de son camp de Piseck, demande des contributions à Égra, sans que j'en aie connaissance malgré la capitulation accordée. M. de Belle-Isle donne des ordres en Bavière pour le siége de Passau et pour toutes les opérations sans que j'en sache rien; il est nécessaire que M. de Belle-Isle se rende ici, puisqu'il doit y commander, et moi en Bavière, puisque j'y suis destiné. Il est impossible que les choses aillent bien quand chacun donne des ordres à sa fantaisie. Si j'avais suivi exactement tous les ordres qui m'ont été donnés, il y a longtemps que les troupes du roi ne seraient plus ici. » A la date du même jour, il avait averti M. de Ravignan que la reine de Hongrie avait rassemblé toutes ses troupes et allait entrer en campagne. « Il s'en faut bien, ajoutait-il, que nous soyons de même, n'y ayant encore aucun projet pour les opérations à accomplir. Les bataillons qui doivent venir ici ne peuvent arriver à Piseck que dans le commencement de juillet. Les maladies continuent toujours. Quelque habile que soit M. le maréchal de Belle-Isle, il est impossible que le même homme, à Francfort chargé d'affaires politiques, puisse commander une armée en Bohême dont il ne connaît point le pays. Il m'est également impossible de commander celle de Bavière depuis Piseck. Je rends compte de tout ce que je vous marque à la cour, il

faut espérer qu'elle y fera attention; il n'y a pas de temps à perdre. »

Frédéric presse Belle-Isle d'agir.

La tête pleine de projets de négociation et livré tout entier à des intrigues diplomatiques, Belle-Isle apprit à Francfort la victoire de Chotusitz. Frédéric, en la lui annonçant, demanda avec instance que le maréchal de Broglie fît un effort contre l'armée de Lobkowitz: « Il importe extrêmement au bien de la cause commune, lui mandait-il, que l'armée française en Bohême ne laisse pas à l'ennemi le temps de se reconnaître. Je crois que ce serait une honte éternelle à la nation française, si après une action si éclatante, son armée restait les bras croisés. J'ai trop bonne opinion de votre nation pour croire qu'on ne saisira pas cette occasion pour donner de chaudes alarmes à l'ennemi et l'obliger de sortir de Bohême. »

Belle-Isle rejoint l'armée de Broglie, le 24 mai 1742, et marche sur Frauenberg; sa correspondance avec le ministre de la guerre Breteuil.

Ainsi pressé, Belle-Isle quitta en hâte Francfort, et, six jours après la lettre du roi de Prusse, le 24 mai, il annonça à Breteuil qu'il avait rejoint le maréchal de Broglie et marchait sur Frauenberg [1], dont le siége avait été entrepris par le général autrichien. « Nos troupes, écrivait-il, ont fait de si prodigieuses journées que l'on a été forcé de séjourner pour attendre les traîneurs. Toutes les nouvelles confirment que le prince de Lobkowitz est campé en front de bandière avec sept régiments d'infanterie et sept de cavalerie dans la plaine de Sahay, à une petite lieue en deçà de Frauenberg, dont le château se défendait encore ce matin. Je suis persuadé que le prince

[1] Voir carte D, p. 203.

de Lobkowitz ne nous attendra pas, quoique ce soit le lieu où il puisse faire le plus d'usage de sa cavalerie, en quoi consiste sa principale force, tandis que la nôtre est bien faible ; mais, après la victoire que vient de remporter le roi de Prusse, je pense qu'il ne faut pas marchander l'ennemi et que nous l'attaquerons dès demain en arrivant. Il n'y aurait que le seul cas où il serait arrivé quelques renforts soit de l'armée du prince Charles, soit de Kevenhuller ; cela est possible, mais il faut croire que l'ennemi ne fait pas toujours ce qu'il peut. L'on en a trop fait pour rester en chemin, et il importe extrêmement à la réputation des armes du roi de secourir Frauenberg. Mais, je vous le répète, je suis convaincu que le prince de Lobkowitz ne nous attendra pas et se retirera. Sur quoi il a deux partis à prendre : ou de se porter entre le bois et les étangs qui sont au pied du château, où il peut rendre son poste presque inattaquable, ou repasser la Moldau en levant le siége. Dans le premier cas, nous reconnaîtrons la situation, M. le maréchal de Broglie et moi, de fort près, et l'affaire sera impossible, si nous ne la tentons pas. Il serait trop désagréable d'être venu si près sans rien faire. Il faut néanmoins convenir que toute notre force consiste dans quinze bataillons, sur lesquels j'ai si fortement insisté et que j'ai si à propos mis en marche sur Klattau, où, comme je vous l'ai mandé avant-hier, M. de Broglie a été bien heureux de trouver les dix derniers, sans quoi il fallait voir prendre Frauenberg et sans doute abandonner ensuite la Wotawa. »

Après s'être étendu avec complaisance sur les pro-

jets qu'il avait conçus et sur les services qu'il avait rendus, Belle-Isle ajoutait, comme dans toutes ses dépêches, qu'il avait commencé à aider le maréchal de Broglie et qu'il continuerait à agir de même jusqu'à ce que la besogne, c'est-à-dire l'attaque contre Lobkowitz, fût accomplie. « Après quoi, disait-il, je compte aller trouver au plus tôt le roi de Prusse pour concerter un plan fixe d'opérations; car d'après la lettre qu'il m'a adressée et dont je vous ai envoyé copie, il n'attend que cela. Il faudra bien que, pendant cette course, M. de Broglie reste de ce côté, d'où il peut, du reste, donner ses ordres sur le Danube. Ce ne sera qu'à mon retour que je prendrai le détail et le commandement. »

Combat de Sahay; fanfaronnades de Belle-Isle, il écrit au ministre contre Broglie.

Cependant les Français partis de Piseck avaient descendu la grande route de Wodnian en remontant le cours de la Moldau, dont une chaîne de montagnes les séparait; puis, après avoir dépassé Wodnian, ils inclinèrent à gauche afin de se rapprocher de Frauenberg, petit château bâti sur une hauteur entre un étang et la Moldau. Arrivés au village de Sahay, à la sortie d'un défilé très-étroit, ils rencontrèrent, à cinq heures du soir, deux régiments qui formaient l'arrière-garde de Lobkowitz, et les culbutèrent. Les Autrichiens se jetèrent dans un bois et s'y rallièrent à plusieurs reprises; mais, forcés de céder devant des forces supérieures, ils finirent par battre en retraite et suivirent leur artillerie, que Lobkowitz avait envoyée en avant dans la direction de Budweiss. Cet engagement terminé, Belle-Isle écrivit au chargé d'affaires de France à Francfort : « Je ne vous écris qu'un mot, Monsieur, pour vous faire part de la vic-

toire qu'ont remportée les armées du roi commandées par M. le maréchal de Broglie et moi..... Nous avons passé la nuit sur le champ de bataille, d'où je vous écris actuellement..... Je compte que l'on campera aujourd'hui à Frauenberg, d'où je vous écrirai un détail plus exact, que je vous enverrai par M. le marquis de Mirepoix que l'on dépêchera à l'Empereur pour lui porter cette bonne nouvelle. » Dans sa lettre à Breteuil sur le même sujet, Belle-Isle ajoutait : « Je prévois avec beaucoup de douleur que, malgré ma patience et ma douceur, je ne parviendrai jamais à obtenir du maréchal de Broglie l'onction, la franchise et le concert qui seraient si nécessaires... Croiriez-vous que, sur la demande que je fis à M. de Broglie si dans l'état actuel des choses il partait pour le Danube, il pensait pouvoir emmener avec lui les dix bataillons venus en dernier lieu, il me dit : Oui, Monsieur, sans difficulté. Je lui répondis : Eh ! que deviendra donc le poste de la Moldau que nous occupons actuellement ? Il me répliqua en propres termes : Monsieur, ce n'est pas là mon affaire; mais bien de marcher en force partout où je serai, parce que mon intérêt va comme de raison devant toute autre raison. Je lui répondis : M. le maréchal, y avez-vous bien pensé, et songez-vous à ce que vous dites ? Il me répliqua que oui et que le premier objet était que les choses allassent bien où il se trouverait en personne... Monsieur, dit-il, je croyais commander l'armée de Bohême, mais puisque je ne la commande point, il ne convient pas à un homme comme moi de n'avoir qu'une espèce de camp volant sur le Danube, pendant que j'en ai commandé d'aussi

forts, il y a plus de trente ans, n'étant que maréchal de camp. Je lui répondis que la circonstance des affaires l'exigeant ainsi, les considérations personnelles devaient cesser. Il me dit que non et que ce qui le regardait personnellement allait dans son esprit avant tout... Les dix bataillons, continuait Belle-Isle, me sont pourtant absolument nécessaires jusqu'à ce que nous ayons chassé les ennemis de la Bohême... Je vous laisse apprendre par les autres, terminait-il, quel a été l'excès de ma sagesse; mais ce qu'il y a d'affligeant, c'est le dépérissement de l'armée... C'est la faute de M. de Broglie, si notre infanterie est à peu près détruite. »

Belle-Isle va trouver Frédéric à son camp, la tête pleine de projets; Frédéric se montre poli, mais il est décidé à conclure la paix.

Aussitôt le siége du château de Frauenberg levé, Belle-Isle s'était acheminé vers le camp de Frédéric, songeant au moyen de faire sortir les Saxons de leur torpeur et de les ramener sur le théâtre de la guerre. Mais il avait affaire à un roi qui n'estimait pas le combat de Sahay à l'égal d'une victoire importante. Frédéric n'ignorait pas que Fleury, au désespoir des revers subis par les armes françaises, avait résolu de négocier secrètement à Vienne, et ce n'était pas le seul motif qui l'engageait à terminer au mieux de ses intérêts une guerre jusque-là heureuse pour lui. L'argent commençait à manquer dans son trésor. La réception polie qu'il fit à Belle-Isle, ne l'empêcha donc pas d'envoyer de pleins pouvoirs au comte de Podewils, chargé de négocier en son nom la paix avec lord Hindfort, qui représentait alors les intérêts de la cour de Vienne. Les journées se passèrent en compliments entre lui et Belle-Isle. Tourmenté de la crainte qu'un échec éprouvé par ses alliés ne vînt

compromettre les négociations qu'il poursuivait, il prévint le maréchal de Broglie que le prince de Lorraine [1] cherchait à opérer sa jonction avec le prince de Lobkowitz. Il l'avertit qu'il pouvait d'un jour à l'autre être attaqué par des forces supérieures et lui conseilla ou de détruire au plus vite le corps d'armée de Lobkowitz, ou de ravitailler Frauenberg.

Broglie compte que Frédéric poursuivra sa victoire ; il est attaqué par les Autrichiens et se replie sur Prague, où il arrive le 13 juin 1742.

Persuadé que le roi de Prusse poursuivrait sa victoire et empêcherait le prince Charles de rejoindre l'armée de Lobkowitz, Broglie n'avait plus songé aux vaincus de Chotusitz. Il reçut à la fois la lettre où Frédéric l'avertissait du danger qui le menaçait, et la nouvelle que l'armée autrichienne venant de Deutsch-Brod s'était réunie à celle qui marchait à sa rencontre depuis Budweiss pour attaquer à Teyn le poste commandé par le général d'Aubigné [2]. Les Autrichiens franchirent la Moldau dans l'intention d'aller se poster entre Protivin et Piseck et de couper l'armée française. Broglie, qui devina leur projet, se replia immédiatement avec toutes ses troupes sur Piseck. Il annonça aussitôt ce mouvement de retraite à Fleury, en se plaignant de la désobéissance de plusieurs généraux placés sous ses ordres et de la retraite des Saxons qui s'étaient retirés à Saatz à plus de quinze lieues au nord de Prague. Surpris de voir les Prussiens concentrer leurs forces loin de lui et ignorant les desseins de Frédéric, il ajoutait : « Votre Éminence avouera que voilà d'étranges manœuvres. » A peine arrivé à Piseck, il apprit que les ennemis,

[1] Beau-frère de la reine de Hongrie, qui avait épousé François de Lorraine.

[2] Voir carte D, p. 203.

repassant la Wotawa, avaient suivi le cours de cette rivière sur la rive opposée à celle qu'il occupait lui-même, pour gagner Prague et se placer ainsi entre cette ville et l'armée française. Il abandonna donc Piseck en y laissant seulement quatre cents hommes de garnison, et courut à Beraun, d'où, suivant parallèlement l'ennemi dans sa marche vers le nord, il arriva à Prague le 13 juin 1742. Son premier soin fut de disposer son armée de manière à faire face à la fois aux Autrichiens, qui approchaient, et aux habitants de la ville, dont il avait à redouter l'hostilité patente. Il ordonna au comte d'Estrées de venir le rejoindre de Pilsen avec les trois bataillons de milice qu'il commandait, et au comte de Dunois, qui avait sous ses ordres cinq bataillons et quelque cavalerie, d'opérer le même mouvement de concentration ; puis, il fit diriger sur Égra les farines et les grains qui se trouvaient à Pilsen, de peur que les ennemis ne s'en emparassent s'il les faisait conduire à Prague. Le jour même de son entrée à Prague, il reçut une lettre de Frédéric qui le berçait d'une promesse de secours dans le cas où les Autrichiens l'attaqueraient ; mais, deux jours après, arriva Belle-Isle qui lui enleva tout espoir de ce côté.

Belle-Isle à Prague, sa correspondance avec le ministre de la guerre; correspondance de Broglie avec le cardinal Fleury.

Dès son arrivée, Belle-Isle visita le camp, et, le lendemain, il écrivit au ministre de la guerre que la position de l'armée était mauvaise et dangereuse, que sa gauche était dominée, que les troupes occupaient une ligne trop étendue, et que les ponts étaient exposés à être détruits. Après avoir signalé les fautes commises par son collègue, Belle-Isle entrait dans de minutieux détails sur les ordres qu'il

avait donnés pour la défense de Prague et sur le nombre de troupes nécessaire. Il indiquait la position que devait prendre l'armée en dehors des murs et finissait ainsi sa lettre : « Si, contre toute attente, le maréchal de Broglie ne veut pas déférer à mon avis, je lui demanderai avec instance de vouloir bien assembler un conseil de guerre, afin qu'il soit décidé qui de nous deux a raison. S'il refuse, il ne trouvera pas mauvais que j'envoie le présent mémoire à la cour pour être déchargé du funeste événement qui pourrait en résulter si l'ennemi se porte à attaquer l'armée. » Le même courrier apporta une lettre de Broglie au cardinal, où le maréchal lui apprenait que M. de Belle-Isle, arrivé la veille de Dresde, était descendu chez l'intendant, et qu'après un conseil tenu avec quelques généraux dévoués à sa personne, il s'était rendu avec eux chez lui pour lui signifier unanimement que tout était perdu et que le roi de Prusse le lui mandait. « La première proposition que m'a faite M. de Belle-Isle, ajoutait-il, a été de m'en aller seul en Bavière commander l'armée qui y était, sans emmener les dix bataillons que la cour m'a ordonné d'y conduire. A quoi j'ai répondu qu'il n'y songeait pas de faire une pareille proposition. »

Embarras des ministres à Versailles à la réception des dépêches des généraux, pitoyable état de l'armée.

Les affirmations contradictoires des maréchaux, dont l'un assurait que l'armée était exposée à être détruite, et dont l'autre soutenait qu'elle occupait une position inattaquable suivant les règles de l'art de la guerre, jetaient la cour dans un grand embarras. Mais si les généraux différaient d'opinions sur les opérations militaires, ils étaient d'accord sur le déplo-

rable état des troupes. « Les bataillons qui ont passé l'hiver en Bohême, écrivait Broglie, sont si faibles que quatre d'entre eux ne présentent pas six cent quatre-vingts hommes en état de marcher ; les hôpitaux sont pleins ; l'armée aurait bien besoin d'un mois de repos. » De son côté Belle-Isle, faisant le dénombrement des troupes sur pied, constatait que l'infanterie ne comptait que trente bataillons ayant chacun moins de cinq cents hommes, c'est-à-dire en tout treize mille sept cent soixante-treize hommes, et que l'armée avait perdu dans la retraite de Frauenberg près de deux mille trois cents soldats. L'un et l'autre d'ailleurs se livraient aux mêmes illusions sur ce qu'il était possible de faire en pareil cas. Belle-Isle affirmait que la possession de Prague assurait celle de la Bohême ; et Broglie prévenait le ministre qu'il renforcerait l'armée de Bavière des dix bataillons de milice qui lui étaient destinés, dès que l'armée de Bohême ne courrait plus de danger, mais qu'il laisserait à Belle-Isle la brigade d'Orléans, quoiqu'elle fût bien nécessaire en Bavière.

Le roi de Prusse fait la paix avec l'Autriche, 10 juin 1742.

Le cercle des ennemis se resserrait de plus en plus autour de la ville où étaient rassemblés les débris d'une armée qui aurait pu accomplir de grandes choses si elle avait été bien commandée, quand le bruit se répandit tout à coup que le roi de Prusse abandonnait l'alliance de la France. Ce fut d'abord un bruit vague, auquel les Français refusèrent d'ajouter foi, jusqu'à ce qu'enfin Frédéric avertît le cardinal de la résolution qu'il avait prise. « J'ai secondé avec fidélité, lui disait-il, les desseins de votre maître. J'ai aidé à détacher les Saxons du parti de la reine de

Hongrie. J'ai donné ma voix à l'électeur de Bavière, j'ai accéléré son couronnement, j'ai combattu en Bohême, j'ai fait des efforts pour dégager Lintz et y serais parvenu si M. de Ségur avait eu la patience d'attendre et que M. Broglie eût eu assez de forces pour me seconder. Aussitôt que j'ai appris que le prince de Lorraine prenait le chemin de Budweiss, j'ai averti M. de Broglie en lui conseillant d'expédier M. de Lobkowitz qu'il avait battu à Sahay; il ne m'a pas écouté, et aujourd'hui la Bavière est coupée de la Bohême; les Autrichiens, maîtres de Pilsen, empêchent l'arrivée de tout secours venant de France; les Saxons, au lieu de se joindre, suivant leurs promesses aux Français, rentrent dans leur électorat; l'avenir ne me présente qu'une guerre longue et interminable dont le principal fardeau retomberait sur moi. Dans une situation aussi critique, je me suis vu dans la nécessité de me sauver du naufrage et de gagner un asile. » Fleury atterré répondit quelques jours après, en exprimant toute la douleur que lui causait le parti auquel s'était arrêté le roi de Prusse. « Le triste événement qui renverse tous nos projets en Allemagne, n'eût pas été sans ressource, ajoutait-il, si Votre Majesté avait pu secourir M. de Broglie et sauver au moins la ville de Prague. On a fait de grandes fautes, mais si nous eussions réuni toutes nos troupes, le mal n'eût pas été sans remède. Il ne faut plus y songer et ne penser qu'à la paix, puisque Votre Majesté la croit nécessaire, et le roi ne la désire pas moins que Votre Majesté. C'est à elle à en régler les conditions, et nous enverrons un plein pouvoir au maréchal de Belle-Isle pour souscrire à ce qu'elle aura

arrêté. Je connais trop sa bonne foi et sa générosité pour avoir le moindre soupçon qu'elle consente à nous abandonner après les preuves authentiques que nous lui avons données de notre fidélité et de notre zèle pour ses intérêts. »

Désespoir de Fleury, il dévoile sa faiblesse d'esprit vis-à-vis de l'Autriche.

Les défaillances d'un vieillard de quatre-vingt-neuf ans ne devaient pas se manifester moins clairement dans ses rapports avec la reine de Hongrie, dont les troupes tenaient, pour ainsi dire, prisonnière toute l'armée française. Belle-Isle, chargé de négocier la paix, comme il l'avait été de préparer la guerre, remit au général Kœnigsek une lettre où Son Éminence, après s'être excusé d'avoir entrepris la guerre contre Marie-Thérèse, continuait ainsi : « Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai en quelque sorte été forcé d'y consentir par des motifs pressants qu'on a allégués, et Votre Excellence est trop instruite de ce qui se passe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mes goûts et à mes principes. » Kœnigsek envoya la lettre à sa souveraine, qui répondit aux avances du cardinal en la publiant. Fleury désespéré reprocha au général autrichien son indiscrétion dans une seconde lettre, qui fut rendue publique comme la première, et le cardinal se vit réduit à nier dans les gazettes l'authenticité de cette correspondance.

Opinion publique. Satires, nouvellistes.

La nouvelle de la paix séparée conclue par le roi de Prusse jeta la consternation dans Paris. On accusa l'ambition de Belle-Isle, qui avait risqué, prétendait-on, l'exécution de ses projets avec un nombre in-

suffisant de troupes dans l'espoir que la mort prochaine du cardinal lui permettrait de conduire les affaires à sa fantaisie. Des bruits vagues et contradictoires arrivaient de l'armée malgré les précautions que prenait la police, et les partis ennemis qui interceptaient les courriers. Des vers satiriques en français et en latin circulaient de main en main; on répétait que l'électeur de Bavière avait voulu être César ou rien, et qu'il avait eu l'avantage d'être à la fois César et rien. L'éloge de la reine de Hongrie était dans toutes les bouches, on s'indignait du rôle joué par la France, partout éclatait l'admiration pour la jeune reine qui était sortie triomphante de tous les dangers. Voltaire lui adressa même une ode où il s'écriait :

Fille de ces héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du trône auguste où l'on vit tes ancêtres,
Toujours près de leur chute et toujours affermis,
Princesse magnanime,
Qui jouit de l'estime
De tous tes ennemis,
Le Français généreux, si fier et si traitable,
Dont le goût pour la gloire est le seul goût durable,
Et qui vole en aveugle où l'honneur le conduit,
Inonde ton empire,
Te combat et t'admire,
T'adore et te poursuit.
. . . .
. . . .

D'autres poëtes moins connus se faisaient les interprètes du sentiment d'indignation que provoquaient la calme insouciance du roi au milieu des calamités publiques, l'impéritie des généraux, la faiblesse de Fleury et les dilapidations des courtisans.

Notre roi n'est qu'un fainéant;
Son cardinal, un innocent;
Le garde des sceaux, un charlatan;
Son chancelier, un chancelant;
Tous ses ministres, des tyrans
Qui font la guerre aux pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands.
Nos généraux, vils courtisans
Et misérables capitans
Toujours battus, jamais battants.
. . . .
. . . .
Nos ducs sont des impertinents,
. . . .
Tous sots ou fats, peu vaillants,
Les gens de cour sont des brigands.

C'était en vain que la Bastille se remplissait de nouvellistes accusés de répandre de faux bruits. Des caricatures rendaient visible, pour ainsi dire, la honte de la France; l'une d'elles représentait le cardinal à quatre pattes devant la reine de Hongrie, qui le fouettait de verges.

Fleury offre au cardinal de Tencin de prendre sa place.

On ne parlait à la cour comme à la ville que de la nécessité d'imprimer une direction plus ferme au gouvernement. Fleury abattu écrivit donc, le 24 juillet, au cardinal de Tencin: « Ma santé s'affaiblit tous les jours, et mon estomac ne fait quasi plus ses fonctions. Il y a déjà huit mois que ce mal a commencé, et le travail où je suis assujetti, aussi bien que mon âge avancé, ne me permet plus d'espérer qu'il puisse diminuer. Je songe donc très-sérieusement à me retirer..... Votre Excellence connaît depuis trop longtemps le cas que je fais de ses talents et de ses lumières, pour être surprise que je pense à l'avoir pour mon successeur. J'ai jeté les yeux sur d'Argenson le cadet, que

le roi voudrait bien mettre dans son Conseil et sur lequel Votre Excellence pourrait se reposer d'une grande partie des détails. »

Tencin refuse des propositions faites dans un moment de découragement.

Soit qu'il craignît de se charger des affaires dans un moment aussi critique, soit qu'il ne se fiât pas entièrement aux velléités de retraite de Fleury, Tencin répondit avec une effusion de reconnaissance aux ouvertures du premier ministre, mais il ajouta qu'il se croyait incapable de remplir la place qui lui était offerte. « Je ne suis point aussi méchant, disait-il, que mes ennemis l'imaginent; mais je n'ai ni autant d'esprit ni autant de talent que l'on m'en croit. » Bien lui prit de cet accès de modestie, car Fleury lui répondit, en lui demandant le secret, que l'affaire dont il l'avait entretenu, était suspendue pour un temps. Une faveur accordée au neveu du garde des sceaux exilé, M. de Chauvelin, fit croire un moment au retour de ce ministre, que le public réclamait dans sa détresse; mais comme elle fut révoquée aussitôt que donnée, on ne put plus y voir qu'une de ces variations auxquelles sont sujets les vieillards. Le bruit courut que Fleury avait déclaré au roi qu'il mettrait sous ses pieds son aversion pour M. de Chauvelin, s'il croyait les services de l'ancien garde des sceaux utiles, mais que, M. de Chauvelin étant le patron des Jansénistes, la religion serait perdue s'il rentrait au ministère. Cependant il était urgent de prendre un parti, car les événements se succédaient avec une rapidité effrayante.

Maillebois reçoit l'ordre de se rendre en Bohême avec

L'armée française campée au nord de l'Allemagne, en Westphalie, reçut l'ordre de s'avancer en toute hâte sur le midi pour se joindre aux Bavarois

et secourir Prague[1]. Ce mouvement, qui valut à Maillebois le surnom « de général de l'armée de la rédemption des captifs, » amena une foule de désertions parmi des soldats habitués à la vie tranquille de garnison; ils passèrent en foule au service des princes voisins, en sorte que les régiments perdirent une partie de leur effectif dès leur entrée en campagne.

ses troupes, son armée s'affaiblit par les désertions.

Après sa jonction avec les Bavarois, le maréchal avait à choisir entre deux chemins pour se rendre à Prague. L'un partait d'Amberg et se dirigeait par Pilsen à travers un pays peu accidenté; l'autre remontait d'Égra vers le nord et inclinait bientôt au sud pour rejoindre, non loin de Beraun, la route de Pilsen à Prague. Ce second chemin, plus long que le premier, traversait une contrée montueuse. Le prince Charles campé à Pilsen savait, comme toute l'Europe, que Maillebois avait ordre de ne tenter en aucun cas un mouvement du côté de Vienne. Breteuil avait affirmé à Maillebois que le prince Charles ne l'attendrait pas et qu'il se retirerait sur la Haute-Moldau ; mais convaincu que les Autrichiens ne pensaient pas qu'une défaite compromît leur patrie, et qu'ils attendaient d'immenses résultats d'une victoire, Maillebois ne put partager ce sentiment. Il affirma, au contraire, à Breteuil que les Autrichiens avaient promis aux Anglais de tenter le sort des armes, et lui exposa en même temps les difficultés qu'offrirait un pays dépourvu de vivres, où l'armée serait obligée de se faire suivre par un nombre considérable de

Maillebois a ordre de ne pas livrer bataille sans être certain de triompher; Breteuil écrit à Maillebois que le prince Charles de Lorraine ne s'opposera pas à sa marche sur Prague; échange de lettres entre Maillebois et Breteuil.

[1] Voir carte D, p. 203.

chariots. Rappelant la recommandation qui lui avait été faite « de ne pas compromettre les armes du roi et de ne pas engager d'affaires dont le succès pût être douteux, » il soutenait que Louis XV lui avait défendu de livrer bataille et concluait qu'avec de semblables instructions il lui était presque impossible de secourir Prague.

Désireux surtout de ramener en France l'armée du maréchal de Broglie, le ministère de Versailles enjoignit à Maillebois de rassembler des chevaux pour le transport de tout ce qui se trouverait à Prague, et d'amasser des vivres sur la route que les troupes françaises auraient à parcourir. Mais, pendant que l'armée de Maillebois s'occupait de ces soins divers, la ville que l'on voulait dégager, était serrée de plus en plus près par l'ennemi.

Le commandement général des troupes réunies à Prague avait été donné à Broglie. Belle-Isle blessé se hâta d'écrire à Versailles : « Il est impossible de rien ajouter à la déférence et à la subordination que j'ai pour M. de Broglie, quoique je connaisse toute l'étendue du désagrément que l'on me donne et que sa conduite et l'indécence de ses discours me le fassent sentir chaque jour. » Broglie, de son côté, convaincu que son armée occupait une position très-forte, écrivit pour rassurer le ministre de la guerre, mais ne prit aucune mesure pour sortir de son inaction. Breteuil, ne sachant à quelle décision s'arrêter, flottait entre les assurances optimistes de Broglie et les doléances de Belle-Isle, qui lui mandait : « La désertion continue d'être très-forte parmi les troupes à cause de la persistance de M. de Broglie à vouloir

les tenir dans son camp hors de la ville; il meurt vingt à vingt-cinq personnes par jour dans les hôpitaux, nous nous affaiblissons à chaque moment. » Venait ensuite une exposition des plans d'attaque contre les Autrichiens que Broglie avait dédaignés. La cavalerie qu'il a voulu garder malgré mes avis, disait Belle-Isle, ne peut plus être nourrie, et il ajoutait « qu'il avait prévu et prédit tous les embarras dans lesquels on se trouvait; qu'il avait proposé tous les partis de vigueur qu'il était possible de prendre, mais que tout avait été rejeté par M. de Broglie qui avait même ajouté à ses refus la plaisanterie. »

Prague resserrée par les ennemis, Broglie a le commandement général des troupes, le ministre de la guerre embarrassé des nouvelles contradictoires qu'il reçoit des maréchaux Broglie et Belle-Isle.

Dès le 1er août, la disette força de faire sortir de la ville un grand nombre d'habitants. Les chevaux furent abattus, en partie parce que le fourrage manquait, en partie pour nourrir les soldats. Le 8 août, la ville fut investie; mais les dissentiments des maréchaux n'en continuèrent pas avec moins de vivacité. Belle-Isle écrivait à Breteuil que le maréchal de Broglie n'entendait rien à la défense d'une place et que sa présence l'embarrassait autant que celle de l'ennemi. Broglie, rappelant à Fleury tout ce qu'il avait fait, lui affirmait que, s'il n'avait pas résisté fermement aux instances de Belle-Isle qui voulait, il y avait plus de deux mois, qu'il fît entrer ses troupes dans la ville, on serait obligé de capituler faute de poudre et de balles. On a fait, lui disait-il, de grandes sorties pour en imposer à l'ennemi et l'intimider. « M. de Belle-Isle aurait voulu en faire journellement, car rien ne fait plus d'honneur à ceux qui commandent que de faire tuer la plus grande partie de la garnison, surtout quand on a le talent de savoir tout tourner à

son avantage... J'ai dit à M. de Belle-Isle que, le roi nous ayant confié le commandement de son armée, nous devions nous regarder comme pères de nos soldats, ne les point épargner quand son service l'exigeait, mais en tout autre cas, les considérer comme nos propres enfants... Je me suis opposé à faire davantage de si grandes sorties... Ce qui nous a coûté le plus de monde est une espèce de fort que M. de Belle-Isle a voulu faire construire dans un terrain pierreux et de carrière. Je m'y suis opposé tant que j'ai pu;... mais il m'a si fort pressé qu'à moins de me brouiller avec lui avec éclat, il m'a fallu y consentir... M. de Belle-Isle est accoutumé à être le maître partout et souffre avec peine que l'on ne soit pas de son sentiment. Ceci n'a pas laissé que de me fort embarrasser; mais comme j'ai cru qu'il est du bien du service que les généraux paraissent être en bonne intelligence, j'ai passé par-dessus bien des choses. »

L'approche de Maillebois surexcite l'esprit inventif de Belle-Isle.

Vers le milieu de septembre, l'arrivée de l'armée de Maillebois à Amberg engagea le prince Charles à abandonner les parallèles qu'il avait tracées devant Prague, à retirer son canon et à faire rentrer ses troupes dans son camp. Cette levée momentanée du siége rendit Belle-Isle à ses grands projets. Il voulait avec quatre mille chevaux aller surprendre les bagages et l'artillerie des ennemis sur la Haute-Moldau, pousser jusqu'à Neuhaus et porter la terreur dans Vienne. « M. de Broglie a traité de chimères, écrivait-il au ministre, ce projet dont l'exécution était l'opération la plus brillante, la plus utile et en même temps la plus sûre et la plus facile. » Mais au moment

où il développait ses plans à des ministres peu disposés à croire à ses combinaisons après les désastres d'une guerre qu'il avait fait entreprendre, Maillebois annonçait à Fleury qu'il était arrivé avec toute son armée entre Plan et Égra, et avait trouvé en face de lui le prince Charles réuni à l'armée entière de Kevenhuller. Ne voulant pas tenter de forcer le passage, parce qu'il aurait fallu engager une action générale, Maillebois avait essayé, en remontant vers le nord, d'éviter les Autrichiens et de gagner Prague par Tolp et Teusing; mais les Autrichiens l'avaient suivi dans sa marche, et les sentinelles des deux armées étaient rapprochées au point de pouvoir s'adresser la parole. Les généraux français durent donc se concerter sur l'exécution des ordres qu'ils avaient reçus, c'est-à-dire sur les moyens de gagner Prague, tout en évitant un engagement dont le résultat serait incertain [1]. Maillebois résolut de rétrograder sur Égra pour remonter encore plus au nord vers les villes de Schlakenwerth, Caden et Leitmeritz, route qui devait le conduire, à travers les gorges de la vallée de l'Éger, au nord de la ville de Prague.

Maillebois est sur le point de s'engager dans les défilés de Caden, sa correspondance avec les ministres.

Le 3 octobre, dans la soirée, Maillebois se mit en marche sur Égra, et le 5, il manda de Schakenwerth que ses troupes étaient arrivées à l'entrée du défilé de Caden et allaient s'approcher le plus près possible de Leitmeritz. Mais il avait dû traverser des routes presque impraticables et avait déjà perdu une foule de chariots abandonnés par les paysans et les charretiers chargés de les conduire, en sorte qu'il

[1] Voir carte D, p. 203.

commençait à manquer de vivres. Il faisait sentir, en outre, l'impossibilité d'exécuter les marches et les manœuvres nécessaires avec une suite de deux mille voitures au milieu de légions de housards qui le harcelaient sans cesse. Il avait craint, en rebroussant chemin sur Égra et en décrivant un immense arc de cercle, que l'armée ennemie ne se portât rapidement en avant pour lui disputer le passage. Le comte de Saxe, chargé avec l'avant-garde de traverser le défilé, trouva en effet les Autrichiens établis à son débouché et apprit que les ponts de Saatz avaient été occupés.

Les défilés de Caden étant occupés par l'ennemi, Maillebois se résout à battre en retraite.

Grandes furent les perplexités de Maillebois. Avant de retourner sur Égra et de s'engager dans un pays difficile, il avait consulté le ministre de la guerre, qui l'avait autorisé à prendre cette route et à accepter le combat, si on le lui présentait, ou à livrer lui-même bataille, s'il jugeait pouvoir le faire avec avantage. Affranchi trop tard de l'observation d'un ordre insensé, et avec une restriction peu réfléchie, devait-il, au moment où il n'avait plus de vivres que pour un nombre fort limité de jours, et où l'armée, amoindrie par une marche pénible, se trouvait à de grandes distances de ses magasins, devait-il profiter d'une autorisation dont il n'avait pas osé user alors qu'il était dans les environs de Plan avec la ville d'Égra sur ses derrières comme point de ralliement en cas de revers? Le maréchal, qui avait accepté le commandement d'une armée à la condition qu'il ne tenterait rien sans être certain de la victoire, ne pouvait se montrer entreprenant dans une position qui aurait embarrassé un homme plus hardi et plus énergique que lui. A la vue de l'ennemi, il se décida donc à retourner à Égra

pour se porter sur le Danube et attirer par cette manœuvre le prince Charles loin de Prague. Il annonça sa résolution, le 16 octobre, à Breteuil et à Fleury dans deux lettres où il cherchait à rejeter la responsabilité de ce qu'il avait fait sur les ordres et les conseils qu'il avait reçus tant du ministre que du maréchal de Broglie. C'est ainsi qu'une armée française traversa toute l'Allemagne pour se rendre en Bohème, arriva à quelques journées de Prague et retourna sur ses pas démoralisée et affaiblie par des marches inutiles, sans avoir tenté quoi que ce fût pour accomplir sa mission!

La joie qui avait éclaté dans l'armée de Prague à la nouvelle de l'approche de Maillebois, fut donc de courte durée. Les environs de la ville, ruinés systématiquement par ordre du prince Charles, ne fournissaient plus que d'insuffisantes ressources. Les privations des Français avaient été aussi grandes après le départ des Autrichiens que pendant le blocus. La ville se trouvait dépourvue de toute espèce d'approvisionnements, lorsque Broglie l'abandonna aux soins de Belle-Isle, le 27 octobre, pour courir à la tête de quelques cavaliers, à travers la Bohême et la Saxe, jusqu'en Bavière se mettre à la tête de l'armée de Maillebois.

Déchaînement de l'opinion publique contre Maillebois.

Tenus imparfaitement au courant des événements militaires, les Français cherchaient en vain à se rendre compte des raisons qui faisaient successivement avancer et reculer leurs armées. Une seule chose les frappait, c'était l'absence complète de succès décisifs et la retraite d'une armée qui n'était pas arrivée au but assigné. Un cri général d'indi-

gnation s'éleva contre Maillebois à Paris, où bientôt circula une chanson qui se terminait ainsi :

> Voici les Français qui viennent;
> Hongrois, sauvons-nous !
> Oh ! nenni-da, dit la reine;
> C'est Maillebois qui les mène,
> Je m'en f.....

Mme de La Tournelle succède à Mme de Mailly.

Réduits aux mensonges officiels que le gouvernement faisait débiter suivant l'usage, ou aux nouvelles qui circulaient dans les boudoirs de Versailles, les Parisiens apprirent presque en même temps les désastres de l'armée de Bohême et le changement de maîtresse fait par le roi. La nouvelle favorite, Mme de La Tournelle, était sœur cadette de Mme de Mailly. Elle avait été présentée à la cour par sa tante, la duchesse de Mazarin, dame d'atours de la reine, et introduite par sa sœur dans les petits soupers de la Muette et de Choisy. Louis XV, qui n'avait pas tardé à être frappé de sa beauté après la mort de Mme de Vintimille, confia au duc de Richelieu le soin d'arranger le renvoi de Mme de Mailly, dont l'affection le gênait, et son remplacement par Mme de La Tournelle.

Le duc de Richelieu

Ce seigneur, qui, tout jeune encore, avait compromis la réputation de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV, s'était fait connaître par ses liaisons avec les princesses d'Orléans et de Condé et par un libertinage effronté, qui ne cherchait dans la possession d'une femme qu'un moyen de la déshonorer. Richelieu, pour qui rien n'était respectable et par qui rien n'était respecté, amusait le roi par ses anecdotes et était devenu son confident indispensable. Plein d'une

dignité sans hauteur, affable sans familiarité avec les subalternes, qu'il tenait à distance respectueuse, comme l'affirme le duc de Lévis, le duc de Richelieu a pris soin de nous instruire lui-même des sentiments qui l'animaient et de nous apprendre avec une rare franchise quel est le genre de fierté d'un courtisan accompli. Rappelant l'époque, si solennelle dans une cour, où, suivant l'expression du duc de Luynes, cessa le règne de Mme de Mailly, Richelieu écrit à Mme de Mauconseil et à Mme de Luxembourg : « Vous croyez, Mesdames, ainsi que le public, qui juge souvent très-mal, parce qu'il le fait sans savoir ni connaître les personnes dont il parle, que c'est moi qui ai procuré Mme de Châteauroux au roi. Vous êtes dans l'erreur comme tout le monde. Je ne me ferais pas un grand scrupule d'avoir été utile à mon maître dans ses amours; on donne un joli tableau, un beau vase, un bijou quelconque, et je ne vois pas qu'on doive rougir de mettre à même son souverain de jouir de tout ce qu'il y a de plus aimable au monde, d'une femme... On doit ses soins en tout genre au maître qui nous donne des ordres, et on peut bien lui donner une femme comme autre chose. Je ne vois d'exclusion que pour la sienne. Ce n'est donc pas par scrupule que je n'ai point été le premier agent de la liaison du roi avec Mme de Châteauroux : c'est que l'occasion ne s'est pas rencontrée. » Les détails du renvoi de Mme de Mailly, à qui on avait persuadé d'avance de céder sa place de dame du palais à sa sœur, Mme de Flavacourt, furent promptement réglés. Les habitants de Versailles firent montre de leur bon cœur, en répétant les naïves confidences de

cette dame sur l'amour qu'elle portait au roi, quoiqu'elle n'eût d'abord accepté ses hommages qu'à cause de la gêne où elle vivait. Leur compassion alla jusqu'à trouver que les mœurs et l'honnêteté publique eussent moins souffert si Mme de Mailly était restée comme auparavant aux côtés de sa sœur et du monarque. La reine elle-même prit intérêt à une femme victime, comme on disait, « d'une disgrâce inouie, » et sollicita un bon traitement pour une dame qu'elle aimait « à cause de ses vertus et de son bon caractère. » Mais après un temps raisonnable donné à cette effusion de bons sentiments que personne n'osait manifester trop haut par crainte du roi, chacun se tourna vers la nouvelle favorite. Richelieu qui avait eu avec elle des liaisons antérieures, à ce qu'on affirmait, ne refusa pas ses conseils à la future maîtresse; il voulait à la fois affermir la domination qu'il exerçait sur elle et assurer l'influence qu'il désirait lui voir prendre. Il proclamait hautement « qu'il voulait que celui qui entrerait dans l'antichambre de Mme de La Tournelle eût plus de considération que celui qui auparavant était tête à tête avec Mme de Mailly. »

Conditions posées par Mme de La Tournelle.

Les prétentions de Mme de La Tournelle donnèrent lieu, comme le rapporte l'avocat Barbier « à bien des discours un peu vifs. » Elle entendait, en effet, être traitée comme Mme de Montespan; elle voulait un appartement digne de sa place; elle exigeait que ses relations avec le roi fussent publiques; elle prétendait être libre de faire chercher au Trésor l'argent dont elle aurait besoin; elle demandait enfin le titre de duchesse avant la fin de l'année et la légitimation des enfants qu'elle pourrait avoir. Ces conditions

effrayèrent le roi, toujours sous l'empire des idées d'économie qui lui avaient été inculquées par Fleury. Le bruit courut qu'il reculerait devant de telles exigences; mais bientôt on sut à Versailles que tout était arrangé, et que Mme de La Tournelle allait se rendre à Choisy dans la compagnie la plus brillante. Tout le monde s'empressa de complimenter l'heureuse dame sur le succès flatteur qu'elle avait obtenu, et le 12 novembre 1742, Mme de La Tournelle monta à côté du roi dans sa gondole, escortée de la princesse de La Roche-sur-Yon, de Mme de Chevreuse, de sa sœur Mme de Flavacourt, du duc de Villeroy et du prince de Soubise. Le maréchal de Duras, le duc de Bouillon, le duc de Villars et d'autres seigneurs avaient précédé à Choisy l'arrivée de la reine de la fête, ardents qu'ils étaient à prendre part à ce grand événement.

Prédictions de Fleury sur ce qui arrivera après qu'il aura cessé d'administrer le royaume, son influence sur les affaires est perdue.

Faisant allusion aux critiques dirigées contre son administration, Fleury s'était écrié quelque temps auparavant : « On se plaint de mon ministère, on voudrait que le roi régnât. Eh bien! on verra quel sera le train des affaires, quand le roi lui-même les conduira. » Le roi commença à les conduire le jour même de cette fête pompeuse. De ce mépris affiché pour toute convenance date une phase nouvelle du règne. Il était fini le gouvernement paisible du prêtre timoré qui, à défaut de génie, avait au moins la sagesse d'un vieillard ami de son repos.

Belle-Isle sort de Prague.

Presque au moment où s'accomplissait la révolution de palais qui émut si fortement les hommes chargés des destinées de la France, arriva à Breteuil une lettre de Prague, datée du 31 octobre. « La jonction des armées ne s'étant point faite, lui man-

dait Belle-Isle, il ne reste plus aujourd'hui de moyen que celui d'opérer si diligemment et si vigoureusement sur le Danube, que l'on oblige M. le grand duc à y porter ses forces, et profiter alors du vide qu'il aura laissé en Bohême pour rassembler l'armée et la conduire par le chemin le plus convenable sur Égra et sur Amberg. Ce sera une marche de douze à quinze jours par la saison de l'année où les jours sont les plus courts. La Bohême est coupée partout de ravins, et la terre alors remplie de neige et de pluie... » Deux jours après, le 2 novembre, voyant ses prévisions renversées par l'arrivée de l'armée de Lobkowitz, Belle-Isle écrivit à Breteuil : « Il est bien fâcheux pour le service du roi qu'avec de si grandes forces que celles qui sont sous les ordres de M. le maréchal de de Maillebois, on se soit conduit de façon à laisser au grand duc la liberté de détacher et faire agir de ce côté-ci un corps aussi considérable, et il est fort malheureux pour moi d'être chargé d'une part d'une armée où tout manque par la faute de celui qui la laisse, et que l'inaction de l'autre m'ôte totalement les moyens d'y pourvoir. » Obligé de prendre un parti désespéré, Belle-Isle se décida enfin à sortir de Prague dans la nuit du 16 au 17 décembre [1]. Il divisa son armée en deux colonnes et se mettant en marche sur Pilsen, en remontant un peu vers le nord, afin d'éviter Beraun et Rokitzan, il ne quitta cette route qu'à l'endroit où elle rencontre celle de Karlsbad. Il envoya sa cavalerie directement à Égra et, avec son infanterie, il poursuivit sa retraite dans la direction de Karlsbad jusqu'au pied des monta-

[1] Voir carte D, p. 203.

gnes; puis il se jeta sur la gauche, traversa un pays où jamais armée n'avait pénétré, atteignit Luditz et Teusing et entra le 27 décembre à Égra. A peine en sûreté derrière ses murs, Belle-Isle annonça en ces termes le résultat de sa retraite : « Je vous dépêche ce courrier pour vous apprendre que j'ai conduit ici l'armée du roi sans échec, quoique M. le prince de Lobkowitz m'ait suivi avec toute son armée... J'avais si bien pris mes mesures qu'il ne lui a jamais été possible de m'atteindre en force. Je lui ai dérobé mon départ, et je lui ai caché également la route que je devais tenir,. . ne voyant de moyens de réussir dans une entreprise la plus difficile qui se soit peut-être jamais exécutée, qu'en prévenant toute occasion de combattre. »

Belle-Isle renfermé dans Égra, n'ayant plus à célébrer ses faits d'armes, recommence à composer des mémoires.

Deux jours après cette dépêche, Belle-Isle annonça que, faute de fourrage et de vivres, il allait se diriger sur Amberg. Ne pouvant plus vanter ses propres actions, il joignit à sa lettre au ministre un long mémoire « en forme de réflexions » sur les événements de la guerre, divisé en cinq parties. Dans la première, il montrait la France entrant en campagne en Bohême et sur le Rhin avec deux armées de quarante mille hommes chacune, et en Bavière avec une armée de vingt mille hommes, c'est-à-dire avec cent mille soldats. Il constatait que l'armée de Bohême était réduite à dix mille hommes, et que l'armée de Bavière réunie à celle du Rhin ne présentait plus qu'un effectif de vingt-cinq mille soldats. C'était donc, d'après ses calculs, une perte de soixante-dix mille hommes subie par le roi en dix-huit mois, sans compter les officiers, les valets et les autres employés

qui avaient succombé. La seconde partie de ses réflexions roulait sur les « dépenses énormes qu'il en devait coûter au roi, avant de pouvoir mettre ses troupes en état de se faire respecter... Cette armée, écrivait-il, doit sans doute se recruter, tant en hommes qu'en chevaux, sans quoi elle ne pourrait être rétablie qu'à moitié. Vos recrues d'hommes ne peuvent se faire que, suivant l'usage ordinaire en France, par les officiers, ce qui est de toute impossibilité, ou par des milices du pays que le roi voudra bien accorder pour en accélérer l'opération, auquel cas vous portez un coup affreux à vos provinces de France par la rareté des sujets où vous allez vous trouver incessamment pour cultiver vos terres... Ce n'est pas tout. Quand vous vous serez épuisés d'hommes pour vos recrues, il faudra songer à remplacer les chevaux... Cette dépense devient d'autant plus considérable, qu'elle tombe presque en pure perte pour la France, qui, ne fournissant pas, pour ainsi dire, de chevaux chez elle, est obligée d'aller répandre son argent dans les pays étrangers... Mais en supposant un plein succès dans nos dépenses par le rétablissement total de notre armée,... je voudrais savoir quel avantage la gloire du roi et l'honneur de la nation en pourraient tirer dans le pays où nous sommes, même avec le plus étonnant succès. » Passant ensuite à sa troisième réflexion : Je n'ignore pas, continuait-il, de quelle utilité serait cette armée, si elle était sur nos frontières; « mais dans un tel éloignement où nous en sommes, au milieu d'un pays où tout est contre nous, le climat beaucoup moins que les habitants, qui nous regardent comme leurs ennemis natu-

rels de tous les temps,... quel que soit donc le projet à cet égard, soit qu'on veuille nous faire rester en ce pays pour y garantir la Bavière d'une nouvelle invasion, soit qu'on entreprenne de pousser nos armes jusqu'aux portes de Vienne, je veux qu'un succès également favorable accompagne partout nos démarches, soit en défendant, soit en attaquant, qu'en résultera-t-il?... Notre armée sera réduite au même point où est aujourd'hui celle de Bohême qui part pour la France, et sans avoir acquis autant de gloire, nous en aurons certainement beaucoup plus d'ennemis... Or si nos triomphes, dans la position présente, peuvent nous devenir funestes, jugez ce qui pourrait résulter d'une déroute totale. » Cette transition le conduisait à sa quatrième réflexion : « Nous connaissons mieux que personne l'incertitude des succès à la guerre. Nous avons même vu tout récemment périr sous nos yeux des armées brillantes sans combattre, et nous en avons vu presque aussitôt les débris se ranimer et faire des efforts dignes d'une armée entière à l'arrivée d'un seul homme... La conduite de M. de Broglie depuis son arrivée en Bohême où tout était désespéré, est une preuve évidente de ce que j'avance... Mais comme la sagesse humaine ne peut pas tout prévoir, et qu'il est des circonstances où toute la prudence et l'expérience du général ne peuvent aller contre des événements inattendus, il est très-possible que quelques-uns de ces événements replongent cette armée dans une situation d'autant plus funeste que, plus elle sera éloignée de ses frontières, plus il sera difficile de l'en tirer... Or dans un événement aussi funeste que celui que je vous

suppose, quelle désolation ne serait-ce pas, et quel reproche n'aurait-on pas à se faire? Combien de millions répandus sans autre fruit que l'épuisement de l'État? Quelle innombrable quantité de braves gens péris? Tout ce que vous avancez, me dira-t-on, paraît raisonnable; mais que faire dans une circonstance aussi critique? Ne serait-ce pas ternir à jamais la gloire du roi?... Ce raisonnement enfanté par l'orgueil et l'ignorance m'effraie presque autant que nos malheurs, dont il n'est que trop la source... L'homme, dans quelque place qu'il soit et quelque grand qu'il soit lui-même, n'est point à l'abri d'une prévention trop facile, capable de l'induire dans une fausse démarche. Sa gloire paraît s'en obscurcir pour un moment; mais, si la lumière perce le nuage et vient lui ouvrir les yeux, l'usage qu'il en doit faire donne lieu à un nouveau triomphe pour lui... Rendu à lui-même, il reconnaît sa faute, et sans être l'esclave d'un amour-propre mal entendu, il ne songe qu'à la réparer... L'honneur de la nation tient de si près à la gloire du maître, que quand la gloire de celui-ci n'a rien à souffrir, l'honneur de celle-là est bien en sûreté. Une nation naturellement belliqueuse et aussi inviolablement attachée à ses maîtres, ne peut tomber dans le mépris et le déshonneur de ses voisins que par la faute de ceux qui l'auraient jetée dans un épuisement fatal d'hommes et de finances. Nous sommes sur le point de voir arriver toutes ces choses, si le ministère ne prend pas aujourd'hui un parti digne de sa sagesse et qui mette la gloire du roi et l'honneur de la nation à l'abri du danger prochain qui les menace l'un et l'autre. Il n'est plus temps de délibérer,

les moments sont précieux, nous pouvons encore redevenir aussi formidables à nos ennemis que nous l'avons toujours été... A l'égard des moyens propres à y parvenir, à Dieu ne plaise qu'un petit particulier comme moi, qui ne me connais d'autre mérite que celui d'être inviolablement attaché à la gloire de mon maître et également à l'honneur de ma patrie; à Dieu ne plaise, dis-je, que j'aille hasarder des moyens qui ne seraient pas d'accord avec les vues sages et profondes du ministère. C'est à la sagesse et à la prudence des ministres qui connaissent mieux que nous-mêmes nos propres besoins, de se servir en cette occasion de ceux que leur expérience et la nature des circonstances semblent exiger. »

Cette pièce étrange, fruit de l'activité maladive d'un homme médiocre, fait ressortir la légèreté incroyable avec laquelle sont sacrifiées dans les gouvernements absolus la prospérité d'un peuple et la vie des hommes. L'auteur de cette guerre fatale et sans cause oublie la responsabilité qui pèse sur lui, les intrigues qu'il a ourdies pour arriver à ses fins, jusqu'à s'apitoyer sur le sort des soldats qui pourraient périr si les hostilités continuaient! L'éloge de Broglie, qu'il avait décrié jusqu'alors dans sa volumineuse correspondance, les termes de feinte humilité dont il se sert en parlant de sa propre personne, les flatteries qu'il adresse au ministre pour obtenir d'être employé, tout se trouve réuni dans ce singulier mémoire pour faire comprendre à quels hommes sont abandonnées les nations qui ne dirigent pas elles-mêmes leurs affaires. « L'intérêt, écrivait presque à la même date un homme d'État illustre, l'intérêt, le grand

mobile de tout ce qui se fait dans les cours, crée et dissout également toutes les liaisons, de même qu'il engendre et efface vite toutes les inimitiés, ou plutôt il n'admet ni amitié ni inimitié réelles... L'ambition et l'avarice sont les deux passions dominantes. »

Les troupes laissées dans Prague en sortent par capitulation.

A peine Belle-Isle eut-il envoyé à Versailles ces conseils pacifiques, qu'il les fit suivre d'une lettre où il annonçait la capitulation de la garnison de Prague: « Vous avez appris par mon frère ce que j'ai fait et ordonné pour la conservation de la ville de Prague... Le succès a répondu à mon attente et a même dépassé mes espérances... Tout ce que j'y ai laissé en garnison, ainsi que les effets de tous les officiers présents ou absents, en sortent libres avec les honneurs de la guerre. »

Désorganisation du ministère, le comte d'Argenson et le cardinal de Tencin, ministres d'État.

Au moment même où Belle-Isle cherchait ainsi à tirer profit, dans son intérêt personnel, des revers comme des succès des armées françaises, le ministère tombait en complète désorganisation. Fleury n'était plus capable de diriger les affaires du royaume; il traînait une vie languissante, en proie à de fréquents accès de fièvre, et sentait avec regret la mort approcher. La flatterie essayait de temps à autre de lui rendre l'espoir et le courage. Sur le point de mourir à l'âge de quatre-vingt-six ans, le comte du Luc lui fit dire qu'il était fâché de l'alarme que sa mort allait lui causer; mais qu'avec un bras de moins, il n'avait pas pu espérer de devenir très-vieux. Le jour des Rois, Barjac, son valet de chambre, réunit douze convives tous plus âgés que lui, et procura ainsi au cardinal, comme le plus jeune, la satisfaction enfantine de tirer le gâteau. Obligé par l'invincible opposi-

tion du roi de renoncer à son dessein de nommer Tencin son successeur, Fleury avait réussi au moins à le faire agréer comme ministre d'État, en même temps que le comte d'Argenson, qui plaisait au monarque et se trouvait mêlé par ses relations aux intrigues du palais. Les ministres à départements, jaloux des nouveaux venus en qui ils voyaient des rivaux, combattaient toutes leurs propositions, et le contrôleur général demanda même hautement qu'en cas d'absence du cardinal, le conseil ne se tînt pas chez M. de Tencin, mais chez le roi.

Mort du ministre de la guerre, de Breteuil, 5 janvier 1743.

Cette anarchie du gouvernement, à une époque où la France se trouvait dans la situation la plus critique, durait déjà depuis quatre mois, quand, le 5 janvier, le marquis de Breteuil, dans une visite à Issy chez le cardinal de Fleury, tomba frappé d'apoplexie. Les valets, effrayés de l'impression que cette catastrophe pouvait produire sur leur maître, enlevèrent à la hâte le moribond, le portèrent dans son carrosse et le renvoyèrent à Paris, où il expira le soir même.

Mort de Fleury, 29 janv. 1743.

Huit jours après Fleury, en sortant de la messe, rentra chez lui pour se mettre au lit avec la fièvre. Le lendemain, il allait mieux ; mais l'impossibilité de prendre aucune nourriture augmenta de jour en jour sa faiblesse. Le roi alla le voir. Il trouva les salons du ministre encombrés de courtisans, et c'est à peine si sa présence put obtenir un peu de silence. « On n'avait jamais vu, raconte le marquis d'Argenson, d'agonie si comique par toutes les chansons, épigrammes et démonstrations qui se faisaient, jusque dans l'antichambre et même la chambre du mourant, sur lui et sur M. Cassegrain, son directeur. »

Les premiers jours, Fleury conserva toute sa raison. Il fit dire à la vieille maréchale de Noailles qu'elle avait plus d'esprit que lui, qu'elle savait vivre et que lui allait mourir. Plus tard, il tomba dans un assoupissement dont il fut impossible de le tirer. Son pouls s'affaiblit graduellement, et après huit jours d'agonie, il expira le 29 janvier.

Le comte de Maurepas alla, accompagné de M. Amelot, annoncer au roi que tout était fini. Louis XV éprouva un moment d'émotion ; mais il se remit bien vite et répondit : « Messieurs, me voilà donc premier ministre. » Parole vraie ; car, depuis la mort de Fleury, ce ne furent plus les ministres qui attachèrent leurs noms aux diverses phases d'un règne qui devait être encore long ; ce furent les maîtresses du roi. Au ministère du cardinal de Fleury succéda donc le règne de la duchesse de Châteauroux[1].

[1] *Journal de Barbier*, t. II, p. 278, 315, 321 et suiv., 341, 347 et suiv. — *Mémoires du marquis d'Argenson*, in-12, Paris, 1857, t. II, p. 94, 144, 184, 257 et suiv., 260 et suiv., 277. — *Archives générales*, E 3428. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Suppl. 2036. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. VI, p. 60 et suiv., p. 90 et suiv. — *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. I, p. 240 et suiv, 260 et suiv. — *Fastes de Louis XV*, Villefranche, 1782, 2 vol. in-12, t. I, p. 168 et suiv., 177, 187 (Lettres de Fleury à Tencin et réponses), p. 193 et suiv — *Continuation de l'histoire d'Angleterre du docteur Lingard*, par Marlès, p. 208 et suiv. — *Histoire de la guerre de* 1741, Amsterdam, 1745, 1re partie, p. 104 et suiv., 140 et suiv. — *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, Francfort, 1745, t. II, p. 109 et suiv, 180 et suiv. — *Vie privée du maréchal de Richelieu*, in-12, Paris, an XI, t. I, p. 350 et suiv.; t. III, p. 22 et suiv.— *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, t. I, p. 63. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. XXI, p. 175; t. XII, p. 447. — *Campagnes de MM. les maréchaux de Maillebois, de Broglie et de Belle-Isle en Westphalie et en Bohême de* 1741 *à* 1743, t. I, p. 168 (Du Montal à Breteuil), p. 197 (Du Roure à Breteuil), p. 203 (Maillebois à Breteuil), p. 274 (Maillebois à Breteuil), p. 293 (Lettre de La Cour à M. de Maillebois), p. 295 (Maillebois à Breteuil), p. 304 (Maillebois à Breteuil),

Appréciation du ministère de Fleury.

Fleury avait gouverné la France pendant seize années, lorsqu'il mourut de vieillesse. Son ministère, qu'aucun fait éclatant ne signalerait à l'attention de l'histoire, si le hasard ne lui avait fourni l'occasion d'ajouter la Lorraine aux États de son maître, avait été bienfaisant tant qu'il avait pu maintenir la paix. Le pays avait repris des forces, malgré les abus d'une administration tracassière et trop souvent sans probité, et malgré les intempéries des saisons qui avaient cruellement éprouvé les populations. La politique de Fleury, tant qu'il s'était trouvé en état de la faire prévaloir, avait consisté dans l'abstention systématique de tout grand projet et dans le désir constant de ne pas se livrer à des dépenses trop considérables. C'est là un mérite généralement trop peu apprécié. Il permit ainsi à la France de reprendre haleine, em-

p. 322 (Breteuil à Maillebois), p. 327 (Maillebois à Breteuil), p. 336 (Maillebois à Breteuil), p. 339 (Maillebois à Fleury); t. V, p. 3 (Broglie à Breteuil), p. 7 (Broglie à M. de Ravignan), p. 71 (le roi de Prusse à Belle-Isle), p. 87 (Belle-Isle à Breteuil), p. 91 (Belle-Isle à Breteuil), p, 159 (Broglie à Breteuil), p. 167 (Broglie à Breteuil), p. 170 (Belle-Isle à Breteuil), p. 184 (Broglie à Fleury), p. 235 (Belle-Isle à Breteuil), p. 247 (Broglie à Breteuil), p. 265 (Belle-Isle à Breteuil), p. 295 (Belle-Isle à Breteuil), p. 298 (Belle-Isle à Breteuil), p. 303 (Séchelles à Breteuil), p. 327 (Belle-Isle à Breteuil), p. 349 (Belle-Isle à Breteuil) t. VI, p. 14 (Belle-Isle à Breteuil), p. 26 (Broglie à Fleury), p. 85 (Belle-Isle à Breteuil), p. 154 (Belle-Isle à Breteuil), p. 169 (Belle-Isle à Breteuil), p. 280 (Belle-Isle à Breteuil), p. 282 (Belle-Isle à Breteuil), p. 292 (Belle-Isle à Breteuil), p. 294 (Mémoire en forme de réflexions), p. 309 (Belle-Isle à Breteuil); t. VII, p. 1 (Belle-Isle à un des envoyés de France dans une cour étrangère, récit de sa sortie de Prague). — *Siècle de Louis XV*, par Matton de la Varenne, t. I, p. 220 et suiv., 287 et suiv. — *OEuvres complètes de Montesquieu*, édition Lefèvre, Paris, 1839, t. I, p. 247; t V, p. 161. — *Souvenirs et portraits*, par M. de Lévis, in-8°, 1813 (le maréchal de Richelieu). — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 160, 177 et suiv., 184, 209, 260, 265 et suiv., 278, 280, 281, 298, 309 et suiv., 322, 336, 352, 362, 377, 380, 382 et suiv., 396, 469; t. V, p. 96, 161. — *Lettres de lord Chesterfield*, in-12, 1842, t. I, p. 410.

pêcha bien des familles de mourir de faim et laissa une partie de leur fortune entre les mains de ceux qui avaient conquis l'aisance par leurs labeurs. Dominé par les événements, Fleury avait vu avant de mourir la guerre éclater en Europe. Les ossements de milliers d'hommes avaient de nouveau couvert les champs de bataille. Des femmes et des enfants allaient tomber victimes de la faim dans leurs misérables cabanes, parce que quelques intrigants et quelques aventuriers ambitieux avaient voulu conquérir des titres éclatants, et dépenser, pour satisfaire leur vanité, des sommes qui auraient donné du pain à des foules de leurs semblables. Fleury redoutait un fléau que les rois déchaînent trop facilement sur les peuples. L'histoire doit lui tenir compte de ce sentiment d'humanité ; et c'est un devoir pour elle, en se séparant de ce vieillard, de faire ressortir les bienfaits de son gouvernement, qui voulut n'être ni guerrier, ni prodigue.

LIVRE NEUVIÈME.

MADAME DE CHATEAUROUX DEPUIS LE 29 JANVIER 1743 JUSQU'A SA MORT, 8 DÉCEMBRE 1744. — MADAME DE POMPADOUR DEPUIS LE MOIS DE MARS 1745 JUSQU'EN OCTOBRE 1746.

L'Empereur apprend avec plaisir que l'armée française renonce à entrer en Bohême et se rapproche de la Bavière, ses illusions. — Découragement des soldats français, leur indiscipline. — Situation déplorable d'Égra, discordes des généraux français, lettre de Broglie au ministre d'Argenson, février 1743. — Nouvelles levées de milices et enrôlements. — Le ministère reste tel que sous Fleury ; Chauvelin, exilé à Bourges, est envoyé à Issoire ; le maréchal de Noailles. — Les Anglais se réunissent aux Autrichiens pour écraser l'armée française campée en Bavière. — Bataille de Dettingen, 27 juin 1743. — Marie-Thérèse couronnée à Prague reine de Bohême, 11 mai 1743. — Le maréchal de Broglie évacue la Bavière malgré les supplications de l'Empereur. — Entrevue de Noailles et de l'Empereur à Francfort. — Le roi de Prusse craint que la France ne fasse la paix avec la reine de Hongrie. — La Hollande se déclare pour la reine de Hongrie. — Noailles demande que Broglie soit puni. — Mme de La Tournelle et Louis XV. — Noailles recommande le comte de Saxe pour un commandement important, sa correspondance avec Louis XV à ce sujet. — Maurice de Saxe s'efforce de rétablir la discipline dans l'armée, sa correspondance avec d'Argenson. — Le colonel de housards Mentzel, ses proclamations et ses excursions en France. — Noailles et le maréchal de Coigny. — Les Français rendent Égra, le 6 septembre 1743, et se retirent d'Ingolstadt, le 5 octobre. — Ignorance qui existe à Paris et dans toutes les provinces sur la situation véritable des armées. — Irritation du public lorsqu'il finit par apprendre la défaite de Dettingen. — Aggravation des impôts. — Le gouvernement recrute de nouveaux soldats pour renforcer l'armée et augmente la milice. — Les Anglais font échouer un projet d'alliance avec le roi de Sardaigne. — Frédéric connaît le caractère vindicatif et hautain de Marie-Thérèse, il n'ignore pas la malveillance que le

roi d'Angleterre nourrit contre lui. — Voltaire cultive à Cirey les lettres et les sciences. Le poëme de la *Pucelle*, menaces faites par Chauvelin à Voltaire, réponse de Voltaire au lieutenant de police Hérault.—Persécution exercée contre Voltaire à cause du *Mondain* et de sa défense en vers de cette satire — Entrevue de Voltaire avec le nouveau roi de Prusse près de Clèves, il se rend à Berlin, ses premières impressions en voyant Frédéric. — Inutile tentative de Voltaire pour entrer à l'Académie française. — Voltaire est appelé par Frédéric à Berlin, le ministère français l'encourage à s'y rendre et le charge d'une mission diplomatique. — Voltaire s'efforce de rétablir dans l'opinion du roi de Prusse l'honneur de l'armée française, réponse de Frédéric. — Discussions politiques entre Voltaire et Frédéric, ils s'expliquent sans détour sur les personnes. — L'hiver de 1744 se passe en négociations, projets militaires de Frédéric pour la campagne qui devait s'ouvrir au printemps. — La France accepte les propositions de la Prusse, préparatifs en Flandre, en Allemagne et en Italie. — Mme de La Tournelle est nommée duchesse de Châteauroux, et le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre du roi. — Combat des flottes alliées d'Espagne et de France contre la flotte anglaise, 22 février 1744. — Projet d'invasion en Angleterre par les Stuarts. — La France déclare la guerre à l'Angleterre le 15 mars et à l'Autriche le 16 avril 1744. — Renvoi d'Amelot, le roi se charge du ministère des affaires étrangères. — Le prince de Conti en Italie. — Bataille de Coni, 30 septembre 1744, dangereuse situation des Français après cette victoire. — Admiration de la nation pour le prince de Conti et pour le roi Louis XV. — Siége de Menin, 18 mai 1744; l'enthousiasme des Français pour leur roi se soutient. — Menin se rend le 4 juin; feu d'artifice tiré à Paris, les maisons particulières sont illuminées par ordre de la police. — Les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais rejoignent le roi à Lille. — Le peuple et l'armée commencent à comprendre qu'ils pouvaient être allés trop loin dans leur admiration pour Louis XV. Le roi apprend, en assistant à des siéges préparés comme des représentations théâtrales, que l'ennemi a franchi les frontières de ses États. — Envahissement de l'Alsace. — Le roi part pour l'Alsace. — Il tombe malade à Metz, 4 août 1744; Richelieu et les courtisans, le confesseur Pérusseau et Mme de Châteauroux, l'évêque de Soissons. — La maladie du roi menace de devenir mortelle, le roi demande son confesseur. — L'évêque Fitz-James ordonne aux duchesses de partir, opposition de Richelieu, colère inutile de Fitz-James. — Interpellation adressée par Fitz-James à Louis XV, le roi répète l'ordre de faire partir les duchesses, le peuple s'apprête à les insulter, les courtisans s'éloignent d'elles. — Pusillanimité du roi, les courtisans touchés jusqu'aux larmes; le peuple qui croit à une maladie causée par une douleur patriotique, prie pour Louis XV. — Le roi, de plus en plus terrifié par la crainte de la mort, consent à ce que l'évêque Fitz-James demande pardon en son nom des scandales qu'il a donnés. — Consternation de Paris à la nouvelle du danger que court le roi, la foule assiége les bureaux de la poste pour avoir des nouvelles, irritation contre la duchesse de Châteauroux. — Le roi implore de la reine le pardon des chagrins qu'il lui a causés. — Le roi reprend des forces et s'empresse de défendre au Dauphin de venir auprès de lui. — A mesure qu'il se rétablit, le roi devient plus froid envers la reine; les courtisans éloignés par l'évêque de Soissons reparaissent. — Le roi ne permet pas à

la reine de l'accompagner à Strasbourg, il se montre irrité contre les personnes qui l'ont donné en spectacle à Metz. — Louis XV, revenu à la santé, oublie les idées religieuses que lui avait inspirées la maladie; dans son enthousiasme pour son roi, le peuple de Paris lui décerne le titre de *Bien-Aimé*. — Invasion de la Bohême par les Prussiens. — Frédéric rentre en Silésie et abandonne ses conquêtes en Bohême, décembre 1744. — L'armée française laisse l'armée autrichienne repasser le Rhin sans la combattre. — Noailles, blessé des plaintes portées contre lui par le maréchal Schmettau, se justifie longuement auprès du roi de Prusse. Frédéric lui fait faire des excuses, quoiqu'il soit convaincu que Schmettau a raison. — Le prince de Conti repasse les Alpes au moment même où le roi assiège Fribourg. — Le roi accourt à Paris dès que Fribourg s'est rendu, novembre 1744.— Il exile le gouverneur du Dauphin et celui du duc de Chartres, le retour de Mme de Châteauroux est annoncé. — Entrée du roi à Paris le 13 novembre 1744, curiosité du peuple, sa froideur. Louis XV reçu aux Tuileries en roi victorieux. — Le roi va dans la nuit trouver Mme de Châteauroux et s'entend avec elle sur les punitions qui doivent précéder son retour.— La duchesse de Châteauroux tombe malade. — Mort de Mme de Châteauroux, 8 décembre 1744. — Méfiance et irritation des ouvriers lyonnais. — Organisation de la fabrique lyonnaise, griefs de la petite fabrique; on donne satisfaction à ses réclamations en 1737 et on les repousse en 1739. — Fermentation de la ville de Lyon à cette nouvelle. Le contrôleur général mande une députation de marchands et de maîtres ouvriers, le prévôt des marchands choisit lui-même ceux des maîtres ouvriers qu'il lui convient d'envoyer à Paris. — La décision prise par les bureaux de Versailles, le 19 juin 1744, contre les intérêts de la petite fabrique, est proclamée à Lyon dans un moment où les ouvriers sont sans travail et sans pain. — Le clergé, la magistrature et les fonctionnaires peu sympathiques en général à l'industrie. — Les ouvriers lyonnais réclament une augmentation de salaire et en justifient la nécessité; l'augmentation est promise, puis refusée; émeute, août 1744. — On révoque les concessions arrachées par la sédition, le 25 février 1745. Les ouvriers sont désarmés et le gouvernement profite de l'occasion pour vendre des lettres de maîtrise. — Les notaires de Paris, en 1744; la compagnie des Indes. — Fêtes données à Paris à l'occasion du mariage du Dauphin, luxe des courtisans, mort de l'empereur Charles VII, le 20 janvier 1745. — Vertus de la Dauphine exaltées par des personnes qui ne l'ont jamais connue. — Mme de Flavacourt refuse la place laissée vacante par sa sœur auprès du roi, étonnement des courtisans. — Les grandes dames briguent l'honneur de remplacer Mme de Châteauroux. — Mme d'Étiolles. — Arrestation des frères Belle-Isle à leur passage sur les terres de Hanovre. — Les représentants de la France à l'étranger laissés sans direction, désordres. — Le marquis d'Argenson nommé ministre des affaires étrangères; caractère de d'Argenson, mesures qu'il prend pour rétablir l'ordre. — Discussions sur la campagne de 1745; d'Argenson désire concentrer les efforts des Français en Allemagne. — Impossibilité où se trouve d'Argenson de faire comprendre au roi les intérêts de la France, réponses de Louis XV. — Le maréchal de Saxe part pour l'armée et arrive à Valenciennes, le 15 avril 1745; le 30 avril, la tranchée est ouverte devant Tournay. — Bataille de Fontenoy, 11 mai 1745. — Reddition de Tournay, le 1er juillet; prise de Gand, Grammont, Ninove,

Alost, Bruges et Oudenarde. — Félicitations adressées au roi sur la victoire de Fontenoy. — Campagne d'Italie en 1745. — Traité de la république de Gênes avec les Espagnols et les Français. — Victoire de Bassignano remportée par les Espagnols sur les Autrichiens, le 27 septembre 1745. — Campagne d'hiver des Autrichiens en Bavière; ils concluent le traité de Fussen avec le nouvel électeur de Bavière, le 22 avril 1745. — La Prusse se prépare à faire la paix. — Victoire d'Hohen-Friedberg, 3 juin 1745. — Refroidissement de la Prusse à l'égard de la France, Frédéric exprime une vérité qui blesse Louis XV. — Élection de l'époux de Marie-Thérèse comme empereur d'Allemagne, 13 septembre 1745. — Convention de Hanovre signée par la Prusse et l'Angleterre, le 22 septembre 1745. Frédéric tourne tous ses efforts contre les Autrichiens. — Victoire de Sohr, 30 septembre 1745. — Le prince Édouard débarque en Écosse. — Victoire du prince Édouard à Preston-Pans, le 21 septembre 1745. — Le marquis d'Aiguilles en Écosse. — Victoire remportée à Falkirck par le prince Édouard, le 17 janvier 1746. — Le prince Édouard est défait à Culloden, le 16 avril 1746. — Sa vie errante en Écosse; il ne peut rentrer en France que le 29 septembre 1746. — Prise de Bruxelles, 20 février 1746. — Honneurs rendus au maréchal de Saxe, enthousiasme public. — Marie-Thérèse veut écraser la Prusse. — Frédéric prend avec promptitude des mesures pour se défendre. — Il demande du secours à la France. — Les Autrichiens battus par Frédéric à Hennersdorf, le 23 novembre 1745. — Frédéric va rejoindre en Saxe le prince d'Anhalt. — Il offre la paix à la Saxe, sa proposition est rejetée. — Frédéric apprend par l'ambassadeur d'Angleterre que le roi de Pologne et la reine de Hongrie sont disposés à traiter avec lui. — Victoire de Kesseldorf remportée par les Prussiens sur les Saxons, 15 décembre 1745. — Frédéric reçoit à Dresde la réponse de Louis XV à sa demande de secours, son irritation. — Réponse de Frédéric à Louis XV, où il lui annonce qu'il a signé la paix avec la reine de Hongrie et le roi de Pologne, le 25 décembre 1745. — Les Espagnols, au lieu d'assurer leurs conquêtes en Italie, s'occupent du couronnement de l'infant à Milan. — Projet de traiter avec le roi de Sardaigne en vue de l'affranchissement de l'Italie. — L'Espagne s'oppose aux projets de la France. — L'armée franco-espagnole est surprise par les Autrichiens et les Piémontais. — Entrevue du maréchal de Maillebois avec l'infant d'Espagne, 14 juin 1746. — Bataille de Plaisance. — Mort de Philippe V, 9 juillet 1746. — Retraite des Français et des Espagnols. — Les sénateurs génois implorent la protection de l'infant don Philippe. — Gênes se rend aux Autrichiens, à quelles conditions. — Entrée en campagne du maréchal de Saxe en Belgique, le 3 mai 1746; débauches, cruautés et pillages commis par les officiers et les soldats; la comédie jouée dans le camp. — Bataille de Raucour, 11 octobre 1746.

L'Empereur apprend avec plaisir que l'armée française renonce à entrer en Bohême et se

Réfugié à Francfort, l'Empereur vit presque avec un sentiment de joie l'armée française renoncer à pénétrer en Bohême et se rapprocher de la Bavière. Épuisée et découragée par ses longues et infruc-

tueuses marches, elle commençait à peine sa retraite que l'Empereur écrivit à Maillebois : « Dès que j'ai appris par vous l'impossibilité de franchir les défilés de Caden, j'ai considéré votre marche sur le Danube comme le seul moyen de dégager l'armée du maréchal de Broglie, en attirant sur le Danube toutes les forces des Autrichiens... Mais, pour profiter de nos heureux succès en Bavière, il faut que M. le maréchal de Seckendorf ait avec lui les douze bataillons et les huit escadrons qu'il vous a demandés... Avec ce secours, il est en état de chasser les ennemis de Scharding et de Passau. L'extrait de la lettre du cardinal de Fleury que je vous envoie, vous instruira du désir qu'il aurait que nous soyons maîtres de ces places, qui nous assurent la navigation du Danube... L'objet principal que nous ne devons pas perdre de vue, est de mettre l'armée de M. le maréchal de Broglie en état d'agir et d'établir une communication sûre avec nous. Si nous remplissons cet objet, nous rétablirons les affaires et nous serons en état de prendre des quartiers d'hiver en Autriche. »

rapproche de la Bavière, ses illusions.

Le lendemain de la réception de cette lettre, le 26 octobre 1742, Maillebois manda à Breteuil, en lui envoyant copie de la lettre de l'Empereur : « Comme votre intention et celle de Son Éminence sont très-contraires à ses projets, j'ai cru ne devoir lui rien promettre dans la réponse que je lui ai faite. » Le 4 novembre, Maillebois écrivit de nouveau au ministre : « Depuis un mois, on a exécuté plus de trente soldats. . Les marches qui continuent depuis trois mois ont détruit les équipages, ont épuisé toutes les ressources. Le dégoût de la subordination, qui en est

Découragement des soldats français, leur indiscipline.

une suite, s'est introduit dans l'armée, et le défaut de discipline l'a suivi au point qu'il est devenu plus fâcheux que celui du libertinage et de la mauvaise volonté, qui a gagné le soldat par la fatigue excessive et la souffrance qu'il a essuyées... Je n'ai rien à me reprocher,... les remèdes violents n'ont point été épargnés; mais je vois avec douleur ce que j'ai éprouvé dans deux ou trois occasions, qui est que la bonne volonté de la nation a ses bornes... Je suis fâché de faire un tableau aussi peu satisfaisant de l'état actuel de cette armée; mais je manquerais à mon devoir si j'en laissais rien ignorer; et celui des troupes qui la composent et que la maladie gagne journellement, est tel qu'on ne peut répondre de la voir rétablir au printemps, malgré les soins qu'on en pourra prendre cet hiver, si l'on ne prend dès à présent les mesures les plus justes pour les recruter. » Cette lettre n'était pas encore parvenue à Versailles que déjà les ministres, séduits par la nouvelle de quelques succès remportés par le général bavarois, avaient envoyé l'ordre à Maillebois d'appuyer Seckendorf.

Situation déplorable d'Égra, discorde des généraux français, lettres de Broglie au ministre d'Argenson, février 1743.

Mais la marche des événements que nous avons décrits, ôtait toute espérance d'un retour offensif contre l'Autriche. Belle-Isle avait trouvé Égra dans une situation déplorable; des sommes considérables avaient été dépensées pour rassembler une quantité insuffisante de vivres, et la garnison était hors d'état de se défendre longtemps. Suivant pas à pas les Français, le général Lobkowitz s'était campé entre Amberg et Égra. Le ravitaillement de cette dernière ville nécessitait un tel déploiement de forces que, lorsque Broglie en renouvela la garnison et y intro-

duisit quelques vivres, cette expédition fut signalée comme un succès. La discorde qui régnait entre les généraux n'avait pas cessé. Belle-Isle, qui tenait à tout conduire de loin comme de près, continuait à vouloir diriger l'armée de Broglie. Irrité au dernier point, ce général, manda, le 14 février, à d'Argenson : « J'ai été déjà assez tourmenté pendant un an par M. de Belle-Isle ; je croyais être tranquille après son départ, mais je vois bien que celui-ci (Maillebois) suit ses errements, et qu'ils sont dans une correspondance journalière pour me faire tout le mal qu'ils pourront. J'espère, Monsieur, que vous me délivrerez de ce pédagogue, dont je suis bien las et dont certainement je n'ai pas besoin. »

Nouvelles levées de milices et enrôlements.

Les armées épuisées des deux côtés finirent par prendre leurs quartiers d'hiver, et la France profita de ce repos pour essayer de réorganiser ses forces militaires. On ordonna une nouvelle levée de milices, et des racoleurs furent chargés, au nom du roi, de compléter les régiments de ligne occupés hors de France. Sillonné par une foule de jeunes gens portant une cocarde au chapeau, Paris était témoin, depuis quelques jours, des efforts du gouvernement pour combler les vides des armées, quand commença le tirage au sort de la milice. Il devait se faire à l'Hôtel-de-Ville, sauf pour les habitants du faubourg Saint-Antoine, qui avaient ordre de se rendre à Vincennes. Les jeunes gens des divers quartiers marchèrent au rendez-vous qui leur était assigné, au son du tambour, des trompettes et même du violon. Après avoir été toisé, le conscrit dont la taille atteignait cinq pieds et plus, devait se soumettre à l'examen d'une commission

de chirurgiens et de médecins, après quoi il tirait un billet dans un chapeau. Celui qui amenait un billet blanc s'éloignait, joyeux d'échapper au service de la milice ; celui à qui un billet noir était échu recevait une cocarde de ruban bleu et blanc, l'attachait à son chapeau et courait au cabaret. La poursuite des jeunes gens qui essayaient de se dérober par la fuite à leur mauvaise chance, l'empressement des miliciens à les arrêter dans l'espoir d'obtenir leur propre libération en les faisant emprisonner, les cris de joie des uns, le désespoir des autres, tout ce bruit occupa pendant quelques jours la capitale, que l'inaction des armées et l'immobilité de l'administration laissaient sans nouvelles.

Le ministère reste tel que sous Fleury; Chauvelin, exilé à Bourges, est envoyé à Issoire. Le maréchal de Noailles.

Rien n'avait été changé dans le ministère par la mort du cardinal de Fleury. Chauvelin, que sa réputation d'habileté aurait pu ramener au pouvoir dans la détresse où se trouvait l'État, s'était perdu par un mémoire maladroit adressé au roi. Louis XV, blessé de la manière dont il critiquait la conduite de Fleury dans la guerre de 1734, lui fit intimer l'ordre de quitter Bourges pour se rendre à Issoire. Tranquille de ce côté, Maurepas n'eut plus à s'inquiéter que de l'influence croissante de Noailles sur l'esprit de Louis XV. Ce maréchal, qui avait vécu dans l'intimité de Louis XIV grâce à sa tante, Mme de Maintenon, et dont les deux fils avaient été les compagnons d'enfance de Louis XV, ressentait pour le roi une affection presque paternelle. Alarmé de la situation critique de la France, et guéri par son âge de soixante-quatre ans des vues ambitieuses dont l'avaient accusé ses contemporains et ses rivaux, il avait désiré sincèrement éclairer le jeune souverain qu'il aimait :

« Votre Majesté pourra donner ses ordres, lui avait-il écrit le 7 octobre 1742, pour rappeler au moins une partie de ses troupes pour les employer à la défense de sa propre frontière. J'ai quelques idées sur ce sujet; si Votre Majesté m'ordonne de lui mander ce que je pense, je lui obéirai »....—« Je serai très-aise de recevoir vos idées et encore plus de les exécuter, si je les trouve telles que je les désire, » avait répondu Louis XV, et dès ce jour-là s'était établie entre eux une correspondance, où Noailles essayait d'ouvrir les yeux au roi avec la plus honorable franchise, et où le monarque montrait, à côté d'une connaissance superficielle des événements, le vif désir d'améliorer la situation du royaume. Nommé au commandement de l'armée qui devait défendre la Flandre contre les Anglais, Noailles écrivit au roi : « Je sais, Sire, l'épuisement de vos peuples et de vos provinces; je n'ignore pas le dépeuplement de la campagne et le besoin général où est votre royaume de se trouver soulagé des impôts dont il est surchargé depuis longtemps. Mais dans les circonstances présentes, c'est faire le bien réel de l'État que de lui conserver le rang et la réputation qu'il doit avoir dans l'Europe... Il n'y a pas un moment à perdre pour mettre cette frontière en état de défense... Rien n'est donc si capital que de prendre des arrangements pour former sur cette frontière une armée capable d'arrêter les entreprises de vos ennemis... Il n'y a d'autres moyens pour former cette armée que de rappeler quelques-unes de vos troupes d'Allemagne. » — « Il est vrai, répondit le roi, que j'ai été très-sensible à nos malheurs d'Allemagne ; mais, par malheur, il y a long-

temps qu'ils durent; tachons, je vous prie, qu'il n'en arrive pas autant en Flandre. » Noailles, pénétré de la nécessité pour le roi de s'occuper des affaires publiques, s'empressa, à la mort de Fleury, d'adresser au jeune monarque un long mémoire dans l'intention de le dissuader de prendre à l'avenir un premier ministre. Il y essayait, suivant ce qui se pratique encore aujourd'hui, de rapporter aux différents rois l'honneur de tout le bien qui s'était fait en France. « La France, disait-il, n'a jamais vu de règnes heureux pour les peuples, ni véritablement glorieux pour les rois, que ceux dans lesquels ils ont gouverné par eux-mêmes.... Il en est, par rapport aux Français, de l'attachement à leur prince, toujours inséparable de l'amour du bien public, comme autrefois de l'amour de la patrie par rapport aux Romains. » A la suite de ces réflexions venaient les instructions que Louis XIV avait écrites de sa propre main pour le roi Philippe V, au moment où ce prince allait prendre possession du trône d'Espagne. Louis XIV conseillait à son petit-fils de ne faire la guerre que lorsqu'il y serait forcé, de mettre de l'ordre dans les finances de l'État, de ne pas se permettre des dépenses excessives pour ses maisons de chasse. Ces critiques rétrospectives de tout ce qu'il avait fait lui-même, et prophétiques de tout ce que ferait son petit-fils, se terminaient ainsi : « Écoutez, consultez votre Conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera toutes les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions. » Conclusion curieuse qui contraste avec la sagesse de plusieurs avis sur la

conduite que Philippe V devra tenir envers ses serviteurs et son peuple ; conclusion d'autant plus caractéristique qu'elle était formulée par un roi dont la qualité principale était un jugement droit, quand les passions ne l'obscurcissaient pas, et qu'elle était adressée à un prince loyal et bien intentionné, mais frappé d'une espèce d'imbécillité qui le rendait incapable de se conduire lui-même et, à plus forte raison, de diriger les autres. Noailles ne sentait pas qu'en admettant cette espèce de prescience que Louis XIV attribuait si naïvement à un roi, il annulait à l'avance les conseils qu'il offrait; mais heureusement les hommes ne tirent pas toujours les conséquences logiques des principes qu'ils posent. Les rois ne se regardent comme infaillibles que lorsqu'ils ont à satisfaire leurs passions ou leur vanité, et les courtisans mesurent en général leur dévouement à leurs intérêts personnels. Noailles, nommé ministre d'État en avril 1743, continua donc à signaler au roi les abus qui se commettaient, et à désoler les ministres en s'immisçant dans leurs administrations.

Les Anglais se réunissent aux Autrichiens pour écraser l'armée française campée en Bavière.

La situation de la France devenait tous les jours plus critique. Frédéric, redoutant le triomphe complet de la reine de Hongrie, avait par ses menaces et ses négociations empêché jusqu'alors les Anglais et les Hanovriens de quitter les Flandres pour aider les Autrichiens à détruire l'armée française. Les Hollandais, quoique résolus à s'unir aux ennemis de la France, avaient aussi, par l'influence du roi de Prusse, différé l'exécution de leur projet. Mais le répit accordé au cabinet de Versailles ne pouvait plus durer longtemps, puisque Frédéric était décidé à res-

ter simple spectateur d'une guerre qui grandissait son importance personnelle en affaiblissant ses rivaux. Le projet de détrôner l'empereur d'Allemagne fut repris, et toutes les troupes de l'Angleterre se mirent en marche pour tenter avec les Autrichiens une attaque décisive. Les Français, certains de n'avoir rien à craindre du côté des Flandres, concentrèrent leurs forces en Alsace, et Noailles qui les commandait eut ordre de renforcer l'armée du maréchal de Broglie.

Bataille de Dettingen, 27 juin 1743.

Les régiments des gardes françaises et suisses casernés à Versailles n'y laissèrent que vingt-cinq hommes par compagnie pour la garde du roi. Les miliciens rejoignirent le maréchal de Broglie, qui ne tarda pas à reconnaître leur ignorance du maniement des armes et la nécessité de les exercer avant de les engager dans une affaire sérieuse. En arrivant à Spire au commencement de mai [1], Noailles trouva les troupes disséminées dans de lointains cantonnements et se vit dans l'impossibilité de les concentrer, faute de magasins. Les Hanovriens, campés aux environs d'Aschaffenbourg, n'étaient heureusement pas plus que les Français en mesure d'entrer en campagne. Depuis un mois, les armées se contentaient donc de s'observer, les Français poussant lentement leurs postes du côté du Mein, quand, le 27 juin au matin, les Anglais, obligés par le manque de vivres de quitter leur position, se mirent en marche dans la direction de Francfort. Averti de leurs mouvements et les voyant côtoyer le Rhin

[1] Voir carte A, p. 77.

pour gagner Hanau, Noailles se résolut à les combattre et, pour se porter à leur rencontre, il ordonna à ses troupes de franchir le Mein sur les deux ponts qu'il avait fait jeter à Seligenstadt. Appuyant sa droite au Mein, sa gauche à un bois, et plaçant sa cavalerie au centre, il envoya son neveu, le duc de Grammont, en avant du front de sa ligne de bataille avec ordre de se saisir du village de Dettingen et de rester immobile dans les ravins boisés qui le dominaient; puis il repassa le Mein, afin de hâter l'arrivée des régiments qu'il destinait à occuper Aschaffenbourg après l'évacuation de cette ville. Il voyait de loin l'armée anglaise s'avancer sous le feu de l'artillerie française et attendait avec impatience qu'elle eût dépassé le village de Dettingen pour fermer derrière elle le défilé qu'elle devait traverser, quand tout à coup il apprit que le duc de Grammont, au lieu d'obéir à ses ordres, avait dépassé le seul pont jeté sur le ravin à l'entrée du village et s'était avancé, avec un courage plus bouillant que réfléchi, au devant de l'armée ennemie. Il repassa à la hâte le Mein; mais tous ses plans étaient bouleversés. Les troupes, qui avaient été postées de manière à recevoir l'ennemi en profitant des avantages d'un terrain accidenté, sont forcées de quitter leurs positions pour appuyer les régiments engagés; l'artillerie, mise en batterie sur la rive du Mein opposée à celle qu'occupent les Anglais, n'ose plus tirer de peur de faire autant de mal aux Français qu'aux ennemis; le canon anglais, placé sur une hauteur, foudroie les troupes françaises, et les régiments de nouvelle formation qui, suivant une inexplicable habitude, ont

dû recevoir le feu de l'ennemi avant de se servir de leurs armes, sont ébranlés par ses décharges meurtrières. Le régiment des gardes françaises vivement poursuivi fuit du côté du Mein, où se noient une foule de soldats épargnés par les balles ; la panique saisit une partie de l'armée, et sans la cavalerie de la maison du roi, qui arrête l'ennemi par des charges répétées, la déroute serait complète et il serait impossible aux Français de repasser le fatal défilé où Noailles comptait surprendre ses adversaires. Quand l'armée française fut rentrée dans ses positions au delà du Mein, elle put compter ses pertes qui étaient nombreuses en officiers et en personnages de marque. Affligé des actes de lâcheté dont il avait été témoin, Noailles manda à Louis XV dans une lettre, qui devait être lue par le ministre de la guerre : « C'est à la seule discipline des ennemis, à la subordination des officiers et à l'obéissance au commandement, qu'on doit attribuer les manœuvres qu'ils ont faites hier, et c'est avec douleur que je suis obligé de dire à Votre Majesté que c'est ce qu'on ne connaît point dans ses troupes... Je n'aurais jamais pu croire, Sire, ce que j'ai vu hier. » Il ajouta dans une missive destinée au roi seul : « On ne doit attribuer la grande perte des officiers, surtout dans votre régiment des gardes, qu'à ce qu'il a très-mal fait... Il y a peu de vos régiments d'infanterie, Sire, dont on puisse dire du bien... J'écris très-fortement, Sire, à M. d'Argenson sur la nécessité de rétablir l'ancien esprit que j'ai vu dans les troupes, aussi bien que la discipline... C'est un point capital pour le soutien de votre couronne et le salut de votre État. » Les Anglais ne

gardèrent pas le champ de bataille qu'ils avaient conquis, ils se retirèrent avec précipitation, en recommandant leurs blessés au duc de Noailles; mais, s'ils ne profitèrent pas de leur victoire, ils la célébrèrent du moins par des réjouissances publiques. Leur triomphe, quelque incomplet qu'il fût, devait du reste acquérir de l'importance par les événements arrivés en Bavière.

Marie-Thérèse couronnée à Prague reine de Bohême, 11 mai 1743.

Marie-Thérèse avait été couronnée à Prague reine de la Bohême, le 11 mai, au moment où le général Kevenhuller marchait de Scharding sur Braunau[1] et mettait en déroute les Bavarois démoralisés et mal commandés par le général Minucci. Minucci ne résista pas mieux derrière les murs de Braunau qu'il ne l'avait fait en rase campagne; il livra la ville et ses troupes. Un corps nombreux de Pandours et de Croates, détaché de l'armée de Kevenhuller sous le commandement du comte de Daun, courut sommer le marquis du Châtelet dans Dingolfing. Les Français n'osèrent pas accepter le combat. Dingolfing, emporté d'assaut, fut saccagé, et Daun poursuivant sa marche s'empara de Landau, où le feu éclata au moment où les Français en sortaient.

Le maréchal de Broglie évacue la Bavière malgré les supplications de l'Empereur.

Campé à Straubing et séparé par une armée autrichienne d'Égra et d'Amberg, Broglie fut effrayé de la marche d'une seconde armée autrichienne qui menaçait de couper ses communications avec la France. Il rappela les troupes qui occupaient Osterhofen, et après avoir reproché au maréchal Seckendorf de n'avoir laissé qu'une garnison insuffisante et mal

[1] Voir carte D, p. 203.

pourvue de vivres à Amberg et à Égra, il se mit en marche sur Ingolstadt. Réfugié à Augsbourg l'Empereur lui écrivit dans son désespoir : « Ces manœuvres ne sont guère propres à animer vos troupes, et je suis persuadé qu'il n'y a qu'une extrême nécessité qui puisse vous y avoir forcé. Vous en sentez vous-même toutes les suites affreuses, puisque voilà mon pays entier en proie aux ravages des ennemis, et ma capitale qui retombe pour la troisième fois entre leurs mains.... Actuellement que vous êtes sur le point d'être à Ingolstadt et que vous attendez le secours de douze bataillons et de dix escadrons, je me flatte que vous n'y resterez pas longtemps et que vous marcherez incessamment pour délivrer Straubing.... Vous ne savez que trop que j'ai prévu depuis longtemps ce qui nous arrive, et je suis persuadé que, si on ne se détermine pas à des partis de vigueur, l'armée du roi, soit par dégoût, soit par la maladie, soit par la persécution des ennemis, qui vous harcelleront partout, tombera dans un délabrement auquel il ne serait plus possible de remédier. » Broglie, qui avait pris son parti, répondit d'Ingolstadt, le 12 juin, en défendant les dispositions qu'il avait cru devoir arrêter. « A l'égard des événements, c'est Dieu qui en a disposé.... Je fais reposer quelques jours à Donawerth les douze bataillons et dix escadrons que M. le maréchal de Noailles m'a envoyés, en attendant les ordres de Votre Majesté et ceux de ma cour. Si nous perdons Straubing, ce qu'il y a tout lieu de présumer, la place ne valant rien, nous la reprendrons de même, si Dieu bénit nos armes.... Je ne suis point, Sire, responsable du malheur qui vous arrive

aujourd'hui ; je l'ai éloigné autant qu'il a pu dépendre de moi. » Peu de jours après, les troupes françaises abandonnèrent Donawerth pour se rapprocher encore de la France, et l'Empereur manda au maréchal : « J'apprends avec la plus grande surprise.... que votre intention est non-seulement de ne pas vouloir soutenir le maréchal de Seckendorf pour défendre le Leck, mais d'abandonner Donawerth. Je vous envoie le comte de Piosasque, qui a ordre de vous représenter les conséquences de cet abandon, que je ne puis regarder que comme le sacrifice de mes États... Aujourd'hui que toutes nos forces sont rassemblées, si on ne peut faire des progrès sur l'ennemi, on peut certainement arrêter les siens.... Après m'avoir vu dépouiller par votre abandon de tous mes États,... je ne puis trop vous répéter que je vous rendrai responsable devant le roi des suites que pourrait avoir un tel sacrifice. » Mais les supplications de l'Empereur furent inutiles. Broglie démoralisé était résolu à quitter au plus tôt l'Allemagne. Il donna ordre de détruire partout les approvisionnements de l'armée. Les sacs de farine furent jetés dans les rivières ou répandus par les chemins, comme à Donawerth où les soldats et les habitants enlevèrent ce qui n'était pas perdu dans les boues des rues.

Entrevue de Noailles et de l'Empereur à Francfort.

L'Empereur, obligé de fuir d'Augsbourg, se réfugia en toute hâte à Francfort, où il pria Noailles de venir le trouver. « Je rendrai un compte fidèle à Votre Majesté, écrivit le maréchal à Louis XV, de ce que je pourrai apprendre et découvrir dans la conversation qui, suivant les apparences, sera triste et longue. » — « Effectivement, lui répondit Louis XV, l'Empereur est

dans une terrible situation ; mais j'ai lieu de croire qu'il ne nous trahira pas. » — « J'ai eu, Sire, manda Noailles trois jours après, une conférence de trois heures entières avec l'Empereur. Il m'a fait la peinture la plus triste et la plus douloureuse de sa situation.... Il s'est plaint amèrement de la conduite de M. le maréchal de Broglie ; il l'accuse d'être seul la cause de la perte de ses États.... Il rend aux intentions de Votre Majesté toute la justice qui leur est due... Pour le confirmer dans ces dispositions et lui prouver que ce n'était pas par ordre de Votre Majesté que son armée avait abandonné la Bavière,... j'ai cru nécessaire de lui communiquer ce que M. d'Argenson m'a marqué dans sa dernière lettre sur la retraite inopinée de M. le maréchal de Broglie.... Dans ces circonstances, l'Empereur m'a dit qu'il avait cru ne pouvoir rien faire de mieux, pour éviter de porter le trouble dans l'Empire et conserver le peu de troupes qui lui restait, que de déclarer son armée armée de l'Empereur et de l'Empire, destinée à la conservation de la sûreté publique, et de se joindre à l'armée des Cercles... En prenant le parti de profiter de la neutralité des Cercles, l'Empereur, Sire, s'est procuré en quelque façon, une espèce d'armistice... Ce n'est point un accommodement avec la reine de Hongrie, comme on a voulu le représenter ; mais cela peut y tendre par la suite, si l'on ne trouve moyen de relever les espérances de l'Empereur. »

Le roi de Prusse craint que la France ne fasse la paix avec la reine de Hongrie.

Pendant que Noailles redoutait de voir l'Empereur découragé se mettre à la merci de la reine de Hongrie, le roi de Prusse, qui suivait avec sollicitude les événements, craignait que le gouvernement français

n'en fît autant. Il se disait que la France pourrait se rapprocher de Marie-Thérèse en sacrifiant l'Empereur et le laisser seul en face de l'Angleterre, dont il connaissait les mauvaises dispositions à son égard. Il fit sonder les desseins de ses ennemis et ne tarda pas à apprendre que Marie-Thérèse voulait non-seulement faire couronner son époux empereur d'Allemagne, mais qu'elle se berçait de l'espoir de reprendre la Lorraine avec le secours des Anglais. Persuadé que des prétentions aussi exorbitantes s'opposeraient à tout accord entre la France et l'Autriche, il se tint en garde contre les insinuations de l'ambassadeur anglais Hindfort.

La Hollande se déclare pour la reine de Hongrie.

Ne pouvant croire qu'une entente fût sur le point de s'établir entre la France et Marie-Thérèse, à la condition que l'Autriche rendrait la Bavière et reconnaîtrait l'Empereur élu sous l'influence du cabinet de Versailles, Frédéric regarda comme un piége l'annonce de cette coalition, qui devait lui enlever la Silésie. Il ne tint aucun compte des avis officieux du cabinet de Londres et continua à rester simple spectateur des événements en se tenant prêt à la défense comme à l'attaque. Il retarda longtemps par ses efforts diplomatiques l'intervention des Hollandais dans la lutte; mais l'argent de l'Angleterre finit par entraîner la république, qui envoya vingt mille hommes à la reine de Hongrie.

Noailles demande que Broglie soit puni.

La concentration d'une puissante armée destinée à la conquête de l'Alsace s'opéra donc en Allemagne. Le prince Charles de Lorraine requit de préparer des magasins de vivres dans le cercle de Souabe pour une armée de quarante mille hommes et donna les mêmes ordres pour d'autres troupes dans les électorats de

Cologne et de Trèves. Prêts à suivre Broglie dans sa retraite, les Autrichiens n'allaient plus avoir devant eux que l'armée française battue à Dettingen. « Monsieur le maréchal de Broglie revient donc, Sire; il abandonne la Bavière et réduit l'Empereur à l'état de fugitif, écrivait Noailles, le 8 juillet, de son camp de Steinheim... Votre Majesté ne peut lui conserver le commandement de l'Alsace sous les yeux de l'Empereur et de l'Empire... Il ne suffit pas d'un simple rappel, il ne convient pas qu'il paraisse d'ici à quelque temps à votre cour ni dans votre capitale. » — « Vos désirs sont prévenus sur le maréchal de Broglie, répondit le roi, le 13 juillet... Les ordres sont partis pour que, dès qu'il arrivera à Wimpfen, il vous remette le commandement de son armée. » Louis XV discutait dans cette lettre les observations de Noailles sur l'inconcevable pénurie du trésor après une paix de trente années. Il croyait que les embarras financiers devaient être attribués aux dépenses excessives de Louis XIV, aux désastres du système de Law, aux famines et aux maladies qui avaient désolé le royaume. Dans cette réponse où, suivant l'habitude des gouvernements dissipateurs, Louis XV rejetait les suites de ses propres fautes sur des calamités naturelles ou sur son prédécesseur, il semblait ignorer les banqueroutes qui avaient exonéré le trésor public, et il se faisait l'écho des excuses banales et superficielles des personnes de son entourage. Insensible aux souffrances de ses serviteurs au point de froisser un jour ses courtisans les plus dévoués par son attitude en présence d'officiers invalides qui lui avaient été présentés à Versailles, les uns avec un

bras de moins, les autres ne marchant qu'avec des béquilles, incapable d'occupations suivies, ne dissimulant pas sa répugnance pour un travail sérieux, même quand il s'agissait de travailler avec ses ministres, Louis XV sembla subir, vers le milieu de 1743, une sorte de transformation subite. Exclusivement occupé, encore au mois de janvier, des nouvelles de la cour, il écrivait à Richelieu : « Sa Majesté a paru fort contente à son souper de la truite du lac de Genève que M. de Richelieu lui a envoyée... Il y a des nouvelles de Prague du 4 de ce mois. Il y en a du 13 de Bavière; mais je ne les ai pas encore vues. L'on en fait beaucoup à Paris, dont partie seraient plus à espérer qu'à croire. » Le 13 juin 1743, il lui annonçait : « Sa Majesté a décidé l'affaire des parasols, et la décision a été que les dames et les duchesses pouvaient en avoir à la procession ; et, en conséquence, elles en ont eu. On a tenu un conseil hier, qui a été fort long pour ne pas dire grand'chose. Je vois que tout le monde veut avoir raison ; mais ils ont beau dire, il faut bien que quelqu'un ait tort... Tout ce que je puis voir, c'est que notre situation en Bavière ne paraît pas avantageuse. » Il terminait ainsi : « Le roi ira coucher demain à Choisy ;... il n'aura que son service, pour être plus libre et n'être point interrompu d'un tas de choses qui le fatiguent. »

Madame de La Tournelle et Louis XV.

Ne pouvant comprendre que Louis XV, au milieu des désastres de la France, n'eût qu'une préoccupation persistante, celle d'assurer en Italie une principauté à son gendre don Philippe, Mme de La Tournelle avait rêvé un rôle plus glorieux pour le prince qu'elle aimait. Elle ne cessait de lui répéter qu'il de-

vait mener avec plus de vigueur les affaires militaires, en prendre la direction et se montrer en personne à ses soldats. L'ardente imagination de cette femme, qui se représentait « le roi couvert de gloire, adoré de ses sujets et craint de ses ennemis, » avait fini par exercer une certaine influence sur le caractère flegmatique et indolent de son amant. La France, qui jusqu'alors n'avait soutenu la guerre que comme l'alliée de l'Empereur, devait changer de rôle ; c'était le moment pour le roi de prendre une nouvelle attitude devant l'Europe et devant ses sujets. Il s'y résolut, comme un enfant de trente-trois ans qui a encore besoin d'un mentor, et écrivit en conséquence, le 24 juillet 1743, au duc de Noailles : « Ceci ne vous surprendra pas, vous m'en aviez déjà ouvert quelque chose ; voici, je crois, le moment de vous en parler, puisque toutes mes troupes sont réunies. Selon toute apparence, nous allons avoir la guerre personnellement. La déclarerons-nous ou attendrons-nous qu'on nous la déclare, soit de fait, soit autrement ? Dans tous les cas, il faudra faire quelque chose, soit à la fin de la campagne, soit au commencement de l'autre ; vous savez ce que vous m'avez promis, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en grille d'envie. Vraisemblablement nous n'aurons pas à ménager les Hollandais. Luxembourg est de trop dure digestion ; mais si nous entreprenons le siége d'une place, par laquelle croiriez-vous qu'il faut commencer ? Vous savez qu'il faut faire des dispositions d'avance pour la réussite d'un projet. Si c'est du côté de la mer, Ypres pourrait assez nous convenir ; si c'est du côté de la Meuse, Mons, Namur. Examinez le

tout ou plutôt envoyez-moi le fruit de vos réflexions... Je me hasarde peut-être trop dans les circonstances critiques où nous sommes; mais si vous ne croyez pas la chose possible, mandez-le-moi avec votre franchise ordinaire. Je suis accoutumé à me contenir sur les choses que je désire, et qui n'ont pas été possibles jusqu'à présent, ou du moins qu'on n'a pas crues telles, et je saurai encore me contenir sur celle-ci, quoique je puisse vous assurer que j'ai un désir extrême de pouvoir connaître par moi-même un métier que mes pères ont si bien pratiqué et qui jusqu'à présent ne m'a pas réussi par la voie d'autrui. » Ce manque complet de virilité chez un homme sur qui reposaient de si grands intérêts, aurait lieu de surprendre dans un particulier ; il n'a rien d'extraordinaire chez un roi. La flatterie, l'admiration intéressée de ses actes les plus vulgaires exercent sur son intelligence une influence funeste qu'il serait puéril de méconnaître et injuste de lui reprocher. Dans sa description du passage du Rhin, où il nous montre Louis XIV encourageant ses soldats, mais ne partageant pas leurs périls, Boileau a écrit ces vers si connus :

> Louis, les animant du feu de son courage,
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Poétique description d'un fait fort commun, qui a le tort de laisser supposer que le roi ne s'était pas dérobé au danger en considération de l'armée, mais par sollicitude pour sa personne presque surhumaine. La nation a cruellement souffert des déplorables effets de semblables flatteries sur le jugement d'un prince qui n'était pas un roi ordinaire. Ce fut seulement lorsque

le malheur l'atteignit lui-même qu'il comprit que lui aussi était un homme, et que les Français, décimés par la misère, commencèrent à s'apercevoir qu'ils s'étaient livrés à une idolâtrie aussi impie qu'insensée vis-à-vis d'un de leurs semblables. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Le XIXe siècle n'est pas plus à l'abri que le XVIIe d'un fétichisme qui finit pas troubler l'esprit du personnage objet de ce culte idolâtrique, entretient la plaie de l'ignorance dans le peuple et autorise le souverain à mépriser l'humanité. Ravi de voir le roi disposé à sortir de la torpeur dans laquelle il avait jusqu'alors vécu, Noailles s'empressa de l'encourager dans cette bonne résolution. « Je ne puis exprimer à Votre Majesté, lui répondit-il, la satisfaction infinie que m'a causée la lettre dont elle m'a honoré le 24 du mois dernier. J'y reconnais le sang et les sentiments de Louis XIV et de Henri IV ; j'en félicite Votre Majesté, son État et tous ceux qui, comme moi, s'intéressent à sa gloire. La résolution que vous prenez, Sire, d'aller à la guerre, est devenue indispensable à tous égards. C'est l'unique moyen de sauver votre État qui est en danger, on ne doit point vous le dissimuler. L'honneur personnel de Votre Majesté y est engagé ; un roi n'est jamais si grand qu'à la tête de ses armées..... J'aurais fort désiré que Votre Majesté eût pu venir à son armée cette année ; mais comme je lui dois la vérité par préférence à tout, je serais au désespoir de flatter les désirs de Votre Majesté par de fausses espérances. Loin, Sire, de pouvoir penser de cette campagne à former des entreprises sur les ennemis, on

devra s'estimer fort heureux si on peut les empêcher de rien entreprendre sur vos frontières. »

Mais, s'il redoute que Louis XV n'assiste à des revers, Noailles n'est pas moins inquiet du caractère versatile de son souverain. « Dans le dessein où est Votre Majesté de faire la guerre, ajoute-t-il, il faut, sans perdre un moment, travailler dès à présent à tout mettre en état, pour qu'elle puisse y paraître d'une manière convenable à ce qu'elle est..... Il faut surtout, Sire, agir avec le plus grand secret et ne laisser pénétrer par personne les vues et les intentions de Votre Majesté. Le secret est d'autant plus nécessaire dans cette occasion, que Votre Majesté doit s'attendre que quelques-uns de ses ministres feront l'impossible pour s'opposer à ses désirs..... Si Votre Majesté veut donc effectivement se mettre à la tête de son armée, comme j'en suis persuadé, je la conjure qu'il n'y ait que M. d'Argenson et moi qui soyons instruits de ses véritables intentions. »

Noailles recommande le comte de Saxe pour un commandement important, sa correspondance avec Louis XV à ce sujet.

Louis XV, qui écoutait volontiers les représentations respectueuses du maréchal de Noailles, lui avait un jour répondu : « Je sais que nos ministres dans les cours étrangères sont peu de chose ; mais où les remplacer? Vous savez que nous manquons de sujets pour tous les objets, et vous en avez un (l'objet militaire) devant vos yeux qui m'est plus sensible qu'aucun. » Le maréchal qui sentait aussi vivement que le roi l'absence d'un général distingué à la tête des armées, s'était depuis quelque temps attaché avec un intérêt patriotique à un jeune officier qui pouvait rendre leur éclat aux armes françaises. Le comte de Saxe, depuis longtemps en liaisons avec lui, lui avait

écrit, en rentrant en France avec l'armée de Bavière : « Oserai-je vous demander ce que vous faites de nous ? Il me semble que vous nous renvoyez en France comme mauvaise compagnie. Ne m'excepterez-vous pas du nombre ? » — « Il s'en faut bien, avait aussitôt répondu Noailles, que je veuille vous renvoyer en France comme mauvaise compagnie. Je parle surtout de vous, Monsieur et très-cher comte, que j'aurais bien voulu avoir ici le jour de notre affaire de Dettingen..... Je suis bien sûr qu'avec le secours de votre présence, nous aurions mis un grand deuil dans l'armée ennemie. Je vous attends avec impatience ; prenez la poste, je vous prie, pour venir me joindre quelque part où je sois : j'ai besoin de vous et de vos conseils. Je me propose de vous donner un corps considérable à commander. » Contrarié dans les projets qu'il avait formés par la nomination du maréchal de Coigny au commandement de l'Alsace, Noailles s'adressa aussitôt au roi : « Je supplie très-humblement Votre Majesté d'être bien convaincue que nul intérêt particulier, nulle jalousie... ne m'ont engagé à faire des représentations à l'occasion de l'arrivée prochaine de M. de Coigny en Alsace..... Je vous conjure de croire que je n'ai nulle prévention pour M. le comte de Saxe ; je ne l'ai connu qu'à la guerre..... S'il continue à commander sous mes ordres,... j'espère qu'il pourra répondre à l'opinion que j'en ai..... Si l'on renverse les premiers arrangements que j'ai faits, ou que d'autres, Sire, soient chargés de l'exécution, je ne puis répondre de rien. » — « Vous deviez être pleinement instruit par moi-même, je crois,..... que je destinais le maréchal de Coigny à un commandement,

soit à celui de l'Alsace, si vous passiez en Flandre, soit à celui de la Flandre, si vous restiez en Alsace, répondit le roi, surpris de la vivacité du maréchal. Je veux que le comte de Saxe soit le meilleur officier pour commander que nous ayons ; mais lui confierons-nous la garde, seul, d'une province qu'on veut nous enlever à quelque prix que ce soit, qu'il y a si peu de temps qui est démembrée de l'Empire, lui qui est huguenot, qui veut être souverain, qui dit toujours que, si on le contrarie, il passera à un autre service ? Est-ce là du zèle pour la France ? Et pour lui qui n'a rien du tout à perdre en ce pays qu'une maîtresse, ce dont il retrouvera toujours, de l'humeur changeante et peu souciante dont il est ; de plus, frère d'un roi qui va peut-être se déclarer contre nous? » —« Je crois, Sire, répliqua Noailles, connaître assez le fond de son caractère (du comte de Saxe) pour assurer Votre Majesté qu'en lui confiant le commandement de l'Alsace, il n'y avait point lieu d'avoir aucune inquiétude sur sa qualité d'étranger...... Les officiers qui se portent vers le grand, sont aujourd'hui si rares que dans l'opinion que j'ai du comte de Saxe, je le regarde aujourd'hui comme un homme précieux pour votre État ; qui mériterait des distinctions particulières, s'il était né votre sujet ; qui, étant étranger, en mérite encore de plus grandes, afin de l'attacher plus étroitement à Votre Majesté. Il a de l'élévation dans l'esprit et des sentiments dans le cœur ; la méfiance l'éloignerait, et la confiance, au contraire, l'attachera de plus en plus à Votre Majesté. » Louis XV n'ayant pu revenir sur sa décision, parce qu'il s'était « trop avancé avec le maréchal de

Coigny, » Noailles dut adoucir par ses égards la déception du comte de Saxe.

Maurice de Saxe s'efforce de rétablir la discipline dans l'armée, sa correspondance avec d'Argenson.

Envoyé à Spire, le comte de Saxe fut stupéfait de l'anarchie qui régnait parmi les troupes. « Quoique je n'aie le commandement de cette armée que pour quelques jours, manda-t-il à d'Argenson, le désordre et l'indiscipline y sont si grands que je n'ai pu me dispenser de faire des actes de sévérité. Il s'était établi un jeu dans un café. Le grand prévôt s'y est porté par mon ordre pour défendre à l'hôte de donner à jouer; un officier, dont je n'ai pu découvrir le nom, a donné quatre coups d'épée au grand prévôt. Le lendemain, sur ce que j'ai appris qu'on y jouait de nouveau, le procureur du roi de la maréchaussée s'y est transporté pour faire arrêter l'hôte; les officiers ont voulu le jeter par les fenêtres..... Le troisième jour, la femme de l'hôte est venue trouver le procureur du roi, disant que les officiers lui avaient enfoncé ses portes..... Aujourd'hui le garde-magasin s'est venu plaindre que l'on pillait son magasin..... Les preuves manquent et les officiers ne se font pas scrupule de mentir comme des laquais..... Deux grenadiers du régiment de Poitou ont assassiné en plein jour, devant plus de mille témoins, au beau milieu du quartier général, un de leurs camarades, l'ont dépouillé, volé et l'ont jeté dans la rivière, sans qu'aucune garde ni aucun officier se soit mis en devoir de les arrêter..... Il se fait tous les jours des assassinats dans l'armée, on y vole des chevaux, et les officiers les gardent tranquillement à leurs piquets..... Je ne sais si ma franchise vous sera agréable, mais je crois de mon devoir de ne vous rien déguiser. » Il travailla par des

actes de sévérité à réorganiser les régiments, jusqu'au moment où Noailles lui apprit son remplacement par le maréchal de Coigny. « Il n'est plus question pour vous que de défendre d'ici à huit jours le passage du prince Charles, soit sur le Rhin, soit par la Suisse, et de remettre la besogne entre les mains de qui elle doit être, sans qu'elle ait été ni entamée ni gâtée. Nous irons ensemble vers la Moselle. »

Réunis à Worms, les Anglais menaçaient le Bas-Rhin d'une invasion, tandis que le prince Charles de Lorraine, remontant ce fleuve depuis les environs de Carlsruhe, atteignait Kentzingen et Vieux-Brisach et s'apprêtait à entrer en France par le Haut-Rhin. Un colonel de housards, Mentzel, lançant dans toutes les directions sa cavalerie depuis Trarbach, où il était cantonné sur les bords de la Moselle, faisait répandre à profusion un manifeste où la reine de Hongrie réclamait la restitution de l'Alsace, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Lorraine et du Barrois comme pays arrachés à l'empire d'Allemagne par l'ambition démesurée et les intrigues de la France. Mentzel promettait la clémence et les grâces de sa souveraine, à condition que les habitants du pays « n'abandonneraient pas leurs maisons et leurs domiciles, ne prendraient pas les armes et ne feraient rien de préjudiciable à son service;..... mais au contraire se soumettraient aux contributions que l'on exigerait d'eux... . Ceux dont les emplois ne sont pas militaires et qui auraient l'audace de vouloir se mêler de la guerre,.... seront punis, disait-il, par le fer et par le feu. » Peu de jours après cette proclamation, Mentzel somma le bailli de Bouzonville « de tenir prêtes

Le colonel de housards Menzel, ses proclamations et ses excursions en France.

3,000 portions d'avoine et de foin, » et de lui payer une contribution de 6,000 florins, « à peine de la plus rude exécution militaire. »

Noailles et le maréchal de Coigny.

Ainsi menacée sur ses frontières du côté de la Moselle et du côté du Rhin, la France n'était même pas sûre du nombre de soldats dont elle pouvait disposer. Noailles signala le régiment de Deudicourt cavalerie, en garnison à Thionville dans la province où Mentzel levait des contributions, comme n'ayant que deux cents cavaliers. « Cela est honteux, ajoutait-il, et si des colonels ne sont pas punis et même cassés pour de pareilles négligences, on croira avoir des troupes et on n'en aura point. » Inquiet des mouvements de l'armée anglaise qui s'avançait de Worms, Noailles venait de quitter les bords de la Lauter pour prendre position entre Landau et le Rhin, quand le maréchal de Coigny réclama de lui avec instance des renforts pour empêcher l'envahissement de la Haute-Alsace[1]. Noailles, ne se croyant pas en force pour défendre les lignes de la Lauter, recula jusqu'à Haguenau, d'où il pouvait se porter au secours, soit du comte de Saxe qu'il avait laissé sur la Lauter, soit du maréchal de Coigny « suivant les événements et les circonstances. » J'espère, écrivait-il au roi, « beaucoup dans le mois d'octobre et plus que tout dans les irrésolutions du roi d'Angleterre pour nous tirer du mauvais pas où nous sommes. » Il signalait les divergences d'opinion qui existaient entre lui et le maréchal de Coigny, et finissait par demander que le commandement de toutes les troupes fût remis entre les mains de ce maréchal.

[1] Voir carte A, p. 77.

Obligée de défendre ses frontières, la France ne pouvait plus conserver le reste des conquêtes qu'elle avait faites en Allemagne. La garnison d'Égra, décimée par la faim, finit pas se rendre prisonnière de guerre le 6 septembre, et, un mois après, le 5 octobre, celle d'Ingolstadt livra la ville à la seule condition de pouvoir rentrer en France. La guerre offensive qu'avait entreprise le cabinet de Versailles, était terminée [1].

Les Français rendent Égra, le 6 sept. 1743, et se retirent d'Ingolstadt, le 5 octobre.

[1] *Campagnes de MM. les maréchaux de Maillebois, de Broglie et de Belle-Isle en Westphalie, en Bohême et en Bavière, de* 1741 *à* 1743, t. I, p. 354 (l'Empereur à Maillebois), p. 357 (Maillebois à Breteuil), p. 404 (Maillebois à Breteuil); t. VII, p. 19 (Belle-Isle à Breteuil), p. 238 (Broglie à d'Argenson); t. VIII, p. 113 (Broglie à d'Argenson); t. IX, p. 7 et suiv. (Broglie à d'Argenson), p. 25 (Broglie à Seckendorf), p. 119 (l'Empereur à Broglie), p. 122 (Broglie à l'Empereur), p. 226 (l'Empereur à Broglie), p. 231 (l'Empereur à Broglie), p. 234 (Lautrec à Broglie). — *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, t. II, p. 223 et suiv., 232 et suiv., 239 et suiv. — *Mémoires de Noailles*, t. III, p. 287 et suiv., 306 et suiv., 315 et suiv., 332. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Suppl. 2036. — *Vie privée du maréchal de Richelieu*, in-12, 1803, t. III, p. 319 (Lettre de Mme de La Tournelle à Richelieu, 3 février 1744), p. 338 (Lettres de Louis XV à Richelieu du 3 janvier, 13 juin, 4 août 1743). — *Recueil général des anciennes lois françaises*, par Isambert, t. XII, p. 158, 165. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 351 et suiv., 353, 359 et suiv., 364. — *Mémoires de d'Argenson*, in-12, 1857, t. II, p. 272 et suiv., 276 et suiv., 280. — *OEuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse*, t. I, p. 285 et suiv.; t. II, p. 13 et suiv., 28 et suiv. — *Campagnes de Messieurs les maréchaux de Noailles et de Coigny en Allemagne en* 1743 *et* 1744, Amsterdam, 1760-6, in-12, t. I, p. 14 et suiv.; p. 97 et suiv., 102 et suiv., 242 et suiv., 319 et suiv., 346 et suiv.; t. II, p. 69 et suiv., 121 et suiv., p. 172 et suiv., 228 et suiv., 257 et suiv. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, d'après les manuscrits du dépôt de la guerre, avec une Introduction par Camille Rousset*, in-8°, Paris, 1865, t. I, p. 2, 3, 5, 7, 11, 13, 17, 33, 35, 109, 112, 118, 123, 125, 129, 131 et suiv., 145, 161, 162 et suiv., 164, 172, 175 et suiv., 178, 181, 210; t. II, p. 4, 17, 22, 27 et suiv., 34 et suiv. — *Histoire de la guerre de* 1741, en deux parties, Amsterdam, 1755, 1re partie, p. 223 et suiv., 251 et suiv. — *Histoire du comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac, t. I, p. 280 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 187, 300, 406; t. V, p. 64, 93, 119, 129, 143, 147, 250. — *Le maréchal de Saxe*, par le comte de Seilhac, in-12, Paris, 1864, p. 168 et suiv.

Ignorance qui existe à Paris et dans toutes les provinces sur la situation véritable des armées.

La nation française n'avait qu'une idée vague des dangers qu'elle courait ; les lettres particulières étaient arrêtées à la poste. Paris, un instant consterné par le bruit d'une défaite essuyée à Dettingen, avait tressailli de joie, lorsque le gouvernement lui avait annoncé une victoire au lieu d'un désastre. « Dieu veuille que nous en soyons quittes pour la crainte, avait écrit le maréchal de Noailles au roi, en lui annonçant une invasion probable des Anglais en Lorraine et peut-être en Champagne ; je ne connais que Dieu seul qui puisse aveugler vos ennemis au point de nous garantir de ces malheurs. » Les prédictions, comme les vœux de Noailles, s'étaient accomplies. Les Anglais s'étaient avancés de Spire à Worms, et le prince Charles de Lorraine avait à deux reprises tenté de franchir le Rhin au-dessus et au-dessous de Vieux-Brisach. Mais les Autrichiens avaient renoncé tout à coup à leur entreprise et étaient entrés en quartiers d'hiver dès le 1er octobre. Quelques engagements entre eux et le maréchal de Coigny ayant, suivant l'usage, été transformés par le gouvernement en une série de combats brillants, les Français avaient fini par croire à l'héroïsme de leurs soldats et par mépriser leur ennemi. Le prince Charles fut accusé d'intempérance et raillé dans des chansons qui couraient les rues de Paris :

Quand Charlot a bu du vin,
Il veut passer le Rhin ;
Mais la digestion faite,
Il fait battre en retraite.

Irritation du public lorsqu'il finit par

Mais la vérité finit par se faire jour, et il n'y eut qu'un cri dans le public, lorsqu'on apprit les détails de

de la défaite de Dettingen. Le duc de Grammont, dont l'ardeur intempestive était attribuée au désir d'obtenir le bâton de maréchal, fut surnommé Grammont du bâton rompu. Noailles, accusé d'avoir crié à ses soldats : « Enfants, il est temps de donner, » et de s'être aussitôt éclipsé, fut accablé de railleries; une épée de bois fut suspendue à sa porte par un inconnu avec ces mots : « La paix est faite, le maréchal a chassé les ennemis de l'Alsace, » à quoi d'autres plaisants proposaient d'ajouter en lettres d'or : apprendre la défaite de Dettingen.

Homicide point ne seras
De fait ni de consentement.

Ainsi s'exhalait en plaisanteries pleines d'amertume le mépris des Français pour les personnes chargées de les gouverner. Impuissante à prévenir les malheurs qui l'accablaient, la nation n'avait que les murmures pour protester contre les levées d'hommes et d'impôts, suite nécessaire de ses défaites. Le parlement de Paris enregistra des augmentations sur les finances des différentes charges et le rétablissement des droits d'octroi comme en 1715 [1]. L'établissement d'une loterie royale au capital de neuf millions, décrété au mois de janvier 1743, précéda de quelques jours la création de six cent mille livres de rentes sur Aggravation des impôts.

[1] L'octroi établi à Poitiers sur les vins et eaux-de-vie, par lettres patentes du 2 juillet 1741, porte 12 sols par barrique de demi-vin, bière, cidre, etc. ; 3 sous par charge de vendange, 2 livres 8 sols par barrique d'eau-de-vie. *Archives générales*, P 2444. — L'octroi établi à Versailles par édit du mois d'août 1745 porte 10 livres par muid d'eau-de-vie, 3 livres par muid de vin, 2 livres par muid de cidre et de bière, 20 sols par septier d'avoine, 20 sols par cent de foin, 10 sols par cent de paille, 10 sols par voie de bois, 12 livres par tête de bœuf, 8 livres par tête de vache, 30 sols par veau, 10 sols par mouton, 40 sols par porc; plus 4 sols par chaque livre de cesdits droits. *Archives générales*, P 2451.

les postes, qui eut lieu le 17 février, et celle de cinq cent soixante mille livres de rentes viagères, qui fut décrétée le 5 mars. Ces premières mesures furent suivies de la création de treize cent cinquante-sept mille livres de rentes, le 9 novembre, et de huit cent quatre-vingt-douze mille livres de rentes viagères, dites de tontine, qui devaient être émises le 10 février 1745. Les États de Bretagne conclurent, en 1744, un emprunt de trois millions pour le compte du gouvernement; le don gratuit de cette province fut porté d'un million à quinze cent mille livres pour tout le temps que durerait la guerre, et la taille prélevée sur les habitants sous le nom de fouage fut augmentée de manière à produire six cent quarante-deux mille livres au lieu de quatre cent vingt-huit mille. Cet appel à toutes les ressources qu'il était possible de se procurer, était d'autant plus indispensable qu'en 1745, les dépenses prévues par le contrôleur général devaient s'élever à 353 millions (1,765 millions d'aujourd'hui) et excéder de près de cent millions (500 millions de nos jours) les revenus ordinaires.

Le gouvernement recrute de nouveaux soldats pour renforcer l'armée et augmente la milice.

Les levées d'hommes devaient marcher de front avec les impôts. Il fallait tenir disponible une force militaire de plus de trois cent soixante-six mille hommes, puisque le roi, sans dégarnir les places fortes du royaume, comptait entrer en campagne, en 1744, avec deux cent dix mille hommes. Aussi la milice qui avait envoyé, en 1726, soixante-deux mille cinq cents hommes sous les drapeaux, vit-elle ce chiffre s'accroître successivement jusqu'à quatre-vingt-deux mille hommes en 1747.

La cour de Versailles, cherchant de tous côtés des ennemis à l'Autriche, essaya de grouper dans une même alliance les Sardes, les Espagnols et les princes allemands. Mais la reine d'Espagne, qui persistait à vouloir tout obtenir sans rien céder, contesta avec tant de persévérance les cessions de territoire réclamées par la Sardaigne, que lord Carteret profita des lenteurs de la négociation pour faire acheter par Marie-Thérèse la coopération du roi sarde. Carteret promit qu'une flotte anglaise s'opposerait au débarquement de troupes espagnoles en Italie, et il fit fermer les passages des Alpes à la France, en unissant l'Autriche et la Sardaigne par un traité, qui fut signé le 2 septembre 1743.

Les Anglais font échouer un projet d'alliance avec le roi de Sardaigne.

La diversion que la France désirait en Italie, était plus facile à obtenir en Allemagne. Frédéric connaissait l'humeur vindicative de Marie-Thérèse et l'antipathie du roi George II pour lui. Un jour que Marie-Thérèse reprochait au roi d'Angleterre les sacrifices qu'il lui avait imposés, notamment la cession de la Silésie, George avait répondu : « Ce qui est bon à prendre, est bon à rendre. » Avec sa prévoyance ordinaire, Frédéric n'avait négligé aucune occasion de se créer des appuis. Une princesse prussienne s'était unie à l'héritier du trône de Suède, et une autre princesse élevée en Prusse avait été choisie pour épouse par le grand duc de Russie, grâce à l'habile diplomatie de la cour de Berlin. A demi rassuré sur l'attitude que prendrait Saint-Pétersbourg, dont l'hostilité pouvait être fort dangereuse pour la Prusse, Frédéric se préoccupa principalement de la cour Vienne. Il était assez disposé à faire de nouveaux

Frédéric connaît le caractère de Marie-Thérèse, il n'ignore pas la malveillance que le roi d'Angleterre nourrit contre lui.

efforts pour affaiblir la puissance autrichienne; mais le souvenir de la mollesse des Français dans la dernière guerre et le peu de sécurité qu'offrait leur alliance, le faisaient hésiter encore sur le parti à prendre, quand Voltaire arriva à Berlin.

Voltaire cultive à Cirey les lettres et les sciences. Le poème de la *Pucelle*, menaces faites par Chauvelin à Voltaire, réponse de Voltaire au lieutenant de police Hérault.

Retiré à Cirey chez la marquise Du Châtelet pendant lés persécutions qu'avait soulevées contre lui l'apparition des *Lettres philosophiques*, Voltaire ne quittait presque plus ce séjour. Il s'y livrait à toutes sortes d'études avec l'ardeur passionnée de son caractère, n'interrompant ses travaux sérieux que pour jouer la comédie avec quelques visiteurs, leur montrer la lanterne magiquè et les charmer par les saillies de son inépuisable esprit. En correspondance épistolaire avec une foule de gens, il se tenait au courant des événements du jour et des publications nouvelles, passant successivement de la gaieté la plus folle aux colères les plus insensées contre ses ennemis. Surveillé comme un enfant par la marquise Du Châtelet, qui, ainsi que son ami, semblait réunir en sa personne les qualités les plus opposées, les bizarreries de l'esprit avec la rectitude du jugement, il se querellait et se raccommodait à chaque instant avec elle. « Si vous saviez les combats que j'essuie, vous me plaindriez bien véritablement, écrivait à cette époque Mme Du Châtelet à d'Argental. Croyez que si votre amy suivait nos conseils, il s'épargneroit bien des chagrins. Il ne tient qu'à lui d'être heureux, et il ne le veut pas être. L'abbé Desfontaines et Rousseau me paraissent des ennemis bien méprisables; il me semble qu'il ne devrait point leur répondre, par la raison qu'on ne se bat point contre son laquais. Les

mœurs doivent encore mettre plus de distance entre les hommes que la naissance.... La plus grande vengeance que l'on puisse prendre des gens qui nous haïssent, c'est d'être heureux. Je ne cesse de le lui dire... Une chose qui me désole encore, c'est le prodigieux commerce de lettres qu'il entretient avec des gens qui ne désirent ses lettres que pour aller les lire dans les cafés.... Je vous demande en grâce de lui mander en général qu'il escrit trop et que ses lettres lui font tort; il y a toujours à perdre à se prodiguer, et de toutes les façons de se prodiguer, celle des lettres est la plus dangereuse. *Verba volant, scripta manent.* Il y gagnera de toutes les façons; car cela lui prend la moitié de sa vie. » Rebelle à tous les conseils, Voltaire suivait l'impulsion de sa nature impressionnable, qui reflétait toutes les passions du temps; il écrivait à la fois les tragédies d'*Alzire*, de *Mérope*, de *Zulime* et de *Mahomet*, une *Histoire de Louis XIV*, une *Vie de Molière*, et continuait à versifier un poëme étrange dans lequel devaient se trouver en présence les événements anciens et les événements modernes, les saints et les profanes, les hommes de cour et ceux d'église, la critique du passé et celle du présent.

Dans un de ces soupers où Voltaire donnait cours à son intarissable verve, il avait été question du poëme de *la Pucelle* de Chapelain. Les convives s'étaient amusés des défauts de cet ouvrage et dans leur gaîté un peu folle, ils avaient demandé à Voltaire de traiter le même sujet avec l'humeur qu'il venait de déployer. Voltaire s'y était engagé et, peu de jours après, il avait lu chez le duc de Richelieu les quatre premiers chants de l'œuvre bouffonne et fantastique,

que certaines personnes traitent encore aujourd'hui d'ouvrage blasphématoire, écrit contre une des plus nobles et des plus pures héroïnes de notre histoire. Le titre seul : *La Pucelle d'Orléans*, mérite le blâme. Le poëme de la Pucelle n'est certainement pas un traité de morale, il appartient à ce genre de productions légères et érotiques qu'on trouve dans toutes les littératures, et qui, si elles ne passent pas inaperçues, sont au moins tolérées par beaucoup de gens sérieux ou cherchant à le paraître. Personne n'a jamais songé à reprocher à l'Arioste son *Roland furieux*, sous prétexte qu'il y travestit l'histoire de Charlemagne. Si Voltaire a été moins heureux, la raison doit en être cherchée non pas précisément dans le choix de la période historique où il a pris les noms plutôt que les faits de son poëme, mais dans la gravité des sujets qu'il a abordés, dans la justesse des critiques qu'il a adressées soit aux personnes, soit aux institutions de son pays, soit encore au fanatisme religieux de son siècle. Peu de lecteurs n'admettront pas la parfaite ressemblance du portrait qu'il trace d'un courtisan, à propos des amours du roi Charles VII avec Agnès Sorel.

> Pour colorer comme on put cette affaire,
> Le roi fit choix du conseiller Bonneau,
> Confident sûr et très-bon tourangeau;
> Il eut l'emploi, qui certes n'est pas mince
> Et qu'à la cour, où tout se peint en beau,
> Nous appelons être l'ami du prince,
> Mais qu'à la ville et surtout en province,
> Les gens grossiers ont nommé maq.....

Lorsque le roi Charles VII, inquiet de la marche des événements, demande à Dunois des conseils, il agit :

Ainsi que font tous les rois ses pareils,
Dans le malheur dociles et traitables,
Dans la fortune un peu moins praticables.

Le portrait qu'il trace de sa Jeanne imaginaire, lui permet de glisser celui de Mme de Pompadour et de faire connaître la femme qui, pendant vingt ans, dirigea les destinées de la France.

Non, ce n'est plus Jeanne la chambrière,
C'est un héros, c'est une âme guerrière.
Tel un bourgeois humble, simple, grossier,
Qu'un vieux richard a fait son héritier,
En un palais fait changer sa chaumière.
Son air honteux devient démarche fière,
Les grands surpris admirent sa hauteur,
Et les petits l'appellent monseigneur.
Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature, ainsi que l'art, forma
Pour le b... ou bien pour l'opéra;
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'amour, d'une main plus adrète,
Sous un monarque entre deux draps plaça.
Sa vive allure est un port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit s'est monté.

L'amant de la marquise, que la flatterie surnommera Louis le Bien-Aimé, est justement apprécié dans les vers où il est fait allusion aux jardins de

... Louis le quatorzième,
Aïeul d'un roi qu'on méprise et qu'on aime.

Dans le palais de la Sottise,

Parmi ces flots d'imposteurs et de buses,
On voit surtout un superbe Écossais;
Lass est son nom. Nouveau roi des Français,
D'un beau papier il porte un diadème,

Et sur son front il est écrit Système.

. . . .

Ah! quel spectacle! ah! vous êtes donc là,
Tendre Escobar, suffisant Molina,
Petit Doucin, dont la main pateline
Donne à baiser une bulle divine
Que Le Tellier lourdement fabriqua,

. . . .

Et qui chez nous est la noble origine
De nos partis, de nos divisions.

. . . .

Cessez, cessez, ô discordes civiles!
Tout va changer; place, place, imbéciles.
Un grand tombeau sans ornement, sans art,
Est élevé non loin de Saint-Médard.

. . . .

. . . .

Ah! le voici, ce savant tribunal,
Moitié prélats et moitié monacal.
D'inquisiteurs une troupe sacrée
Est là pour Dieu de sbires entourée.

. . . .

... pour peser le juste avec l'injuste,
Le vrai, le faux, balance est dans leurs mains.
Cette balance a deux larges bassins,
L'un tout comblé contient l'or qu'ils escroquent,
Le bien, le sang des pénitents qu'ils croquent.

. . . .

. . . .

. . . .

Tout est humain, Girard, en votre fait.
Ce n'est pas là pécher contre nature.

. . . .

Mais, mon ami, je ne m'attendais guère
De voir entrer le diable en cette affaire.

Dans l'enfer où descend le poëte, il trouve saint Dominique

. . . . dans la noire sequelle
Très-justement, pour avoir autrefois
Persécuté ces pauvres Albigeois.
Je n'étais pas envoyé pour détruire,
Et je suis cuit pour les avoir fait cuire.

L'avocat général Omer Fleury n'est pas en enfer, mais le poëte le fait comparaître, lorsque l'ode écrite par saint Denys obtient l'approbation des saints du Paradis, et que le poète anglais saint Austin

. . . . fuit en tapinois.
Chacun en rit, le paradis le hue.
Tel fut hué dans les murs de Paris,
Un pédant sec, à face de Thersite,
Vil délateur, insolent hypocrite,
Qui fut payé de haine et de mépris,
Quand il osa dans ses phrases vulgaires
Flétrir les arts et condamner nos frères.

Venu à Paris pour surveiller la représentation d'*Alzire* qui avait eu du succès, Voltaire y lut, avec son imprudence ordinaire, quelques chants de sa *Jeanne*. Averti par des indiscrétions, Chauvelin le fit menacer, dans le cas où il publierait cet ouvrage, de l'enfermer dans « un cul de basse-fosse. » Le lieutenant de police Hérault eut une conversation des plus vives avec le poëte : « Quoique vous écriviez, lui dit le magistrat, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. » — « C'est ce que nous verrons, » répliqua Voltaire avec une gaieté ironique où quelques fanatiques et quelques esprits bornés ont voulu trouver la preuve d'un complot sérieux contre les croyances de la France.

Persécution exercée contre Voltaire à cause du *Mondain* et de sa défense en vers de cette satire.

Il était encore à Paris, quand une petite pièce de vers, dont il avait laissé prendre copie, commença à se répandre. Voltaire s'y déclarait le défenseur du temps présent contre le passé :

Regrettera qui veut le bon vieux temps,
Et l'âge d'or, et le règne d'Astrée;
. . . .

Moi je rends grâce à la nature sage,
Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet âge.

. . . .

J'aime le luxe et même la mollesse.

. . . .

Il est bien doux pour mon cœur très-immonde
De voir ici l'abondance à la ronde.

. . . .

Nos bons aïeux vivaient dans l'ignorance,

. . . .

Ils étaient nus ; et c'est chose très-claire,
Que qui n'a rien n'a nul partage à faire.

. . . .

La soie et l'or ne brillaient point chez eux.
Admirez-vous pour cela nos aïeux ?

. . . .

Est-ce vertu ? c'était pure ignorance.
Quel idiot, s'il avait eu pour lors
Quelque bon lit, aurait couché dehors ?
Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
Que faisais-tu dans les jardins d'Éden ?

. . . .

Avouez que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,
La chevelure un peu mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau bise et tannée.

. . . .

Dessous un chêne, ils soupent galamment
Avec de l'eau, du millet et du gland;
Le repas fait, ils dorment sur la dure :
Voilà l'état de la pure nature.

Vivement attaqué pour cette plaisanterie, dont une copie avait été trouvée dans les papiers de l'évêque de Luçon à la mort de ce prélat, vers la fin de 1736, Voltaire répondit à ses adversaires par une seconde pièce de vers intitulée *Défense du Mondain ou l'Apologie du luxe*.

A table hier, par un triste hasard,
J'étais assis près d'un maître cafard,
Lequel me dit : Vous avez bien la mine
D'aller un jour échauffer la cuisine .

De Lucifer, et moi, prédestiné,
Je rirai bien quand vous serez damné.

. . . .

Vous avez dit, dans vos rimes non pies,

. . . .

Qu'au paradis Adam était mouillé,
Lorsqu'il pleuvait sur notre premier père;
Qu'Ève avec lui buvait de belle eau claire.

. . . .

Vous avancez, dans votre folle ivresse,
Prêchant le luxe et vantant la mollesse,
Qu'il vaut bien mieux (ô blasphèmes maudits!)
Vivre à présent qu'avoir vécu jadis.

. . . .

Disant ces mots, son gosier altéré
Humait un vin qui, d'ambre coloré,
Sentait encore la grappe parfumée
Dont fut pour nous la liqueur exprimée.

. . . .

Lors je lui dis : Pour Dieu, Monsieur le saint,
Quel est ce vin? d'où vient-il, je vous prie?
D'où l'avez-vous? Il vient de Canarie.

. . . .

Et ce café, dont, après cinq services,
Votre estomac goûte encore les délices?
Par le Seigneur il me fut destiné.
Bon, mais avant que Dieu vous l'ait donné,
Ne faut-il pas que l'humaine industrie
L'aille ravir aux champs de l'Arabie?

. . . .

Vous insultez, pieux atrabilaire,
Au monde entier, épuisé pour vous plaire.
O faux dévot, véritable mondain,
Connaissez-vous; et dans votre prochain,
Ne blâmez plus ce que votre indolence
Souffre chez vous avec tant d'indulgence.
Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand État, s'il en perd un petit.

. . . .

Le riche est né pour beaucoup dépenser,
Le pauvre est fait pour beaucoup amasser.

. . . .

Le goût du luxe entre dans tous les rangs,
Le pauvre y vit des vanités des grands,
Et le travail, gagé par la mollesse,
S'ouvre à pas lents la route à la richesse.

. . . .

Oh ! que Colbert était un esprit sage !
Certain butor conseillait, par ménage,
Qu'on abolît ces travaux précieux
Des Lyonnais, ouvrages industrieux.
Du conseiller l'absurde prud'hommie
Eût tout perdu par pure économie ;
Mais le ministre, utile avec éclat,
Sut par le luxe enrichir notre État.

Cette défense, loin d'apaiser le mécontement que Fleury avait ressenti à l'apparition du *Mondain*, ne fit que l'accroître. Blessé du rôle que jouait Adam dans la première pièce de vers, le cardinal fut peu satisfait de l'éloge de Colbert, qui semblait dans la seconde une critique de sa propre administration. Voltaire quitta donc Paris pour se retirer à Cirey, où il espérait qu'il serait oublié ; mais cet exil volontaire ne suffit pas à ses ennemis, et il lui fallut abandonner la France pendant quelques mois. Quand il revint auprès de Mme Du Châtelet, il dut garder l'incognito jusqu'au départ de cette dame pour Bruxelles, où elle fut appelée par un procès de famille.

Entrevue de Voltaire avec le nouveau roi de Prusse près de Clèves, il se rend à Berlin; ses premières impressions en voyant Frédéric.

Ce fut dans la capitale de la Belgique, où il était établi depuis le mois de mai 1739, qu'il apprit la mort de Frédéric-Guillaume de Prusse et l'avénement de son successeur à la couronne. En relations littéraires avec le nouveau roi, il en reçut, le 6 juin 1740, une lettre ainsi conçue : « Mon cher ami, mon sort est changé et j'ai assisté aux derniers moments d'un roi, à son agonie, à sa mort. En parvenant à la royauté, je n'avais pas besoin assurément de cette leçon pour être dégoûté de la vanité des grandeurs humaines... Pour Dieu, ne m'écrivez qu'en homme et méprisez avec moi les titres, les noms et tout l'é-

clat extérieur. » Au mois de septembre, un voyage ayant amené Frédéric dans les environs de Bruxelles, Voltaire alla le voir au château de Meuse près de Clèves. « Je fus, raconte-t-il, conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture dans un accès de fièvre violent... L'accès passé, il s'habilla et se mit à table... Nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des androgynes de Platon. » Deux mois après, Voltaire alla saluer Frédéric dans sa capitale; il fut ravi de l'esprit du jeune souverain, sans pourtant se laisser séduire jusqu'à perdre la lucidité de son jugement. « Venez dîner chez M. de Valory, écrivit-il de Postdam à Maupertuis ; il faut que j'embrasse mon philosophe avant que de prendre congé de la respectable, singulière et aimable coquette qui arrive. » A peine de retour à Bruxelles, il exprima plus ouvertement les craintes que lui inspirait le caractère de Frédéric, et le désappointement que lui causait le contraste des entreprises guerrières du prince avec les opinions qu'il professait. « Je ne sais pas encore si le roi de Prusse mérite l'intérêt que nous prenons à lui..... La chatte métamorphosée en femme court aux souris dès qu'elle en voit, et le prince jette son manteau de philosophe et prend l'épée dès qu'il voit une province à sa bienséance..... Où est le profit, là est l'honneur. »

Inutile tentative de Voltaire pour entrer à l'Académie française.

Revenu à Paris en 1742, Voltaire voulut faire représenter sa tragédie du *Fanatisme*, plus connue sous le nom de *Mahomet*. Il dut la retirer de la scène, après la troisième représentation, par ordre du lieutenant de police M. de Marville. Les sentiments républicains étalés par Brutus dans la tragédie de *La mort de César* lui avaient déjà attiré la menace d'un réquisitoire de la part de l'avocat général Gilbert Des Voisins et en avaient empêché l'impression à Paris. Blessé de ces persécutions exercées contre ses ouvrages, Voltaire sentait de plus en plus qu'il était indispensable pour lui de se rattacher d'une manière quelconque à la caste des fonctionnaires publics, caste dont les membres se soutiennent tous les uns les autres et dominent encore la nation française tellement que leurs excès de pouvoir ne peuvent être punis qu'avec la permission du conseil d'État, c'est-à-dire de leurs pairs. La mort du cardinal sembla lui offrir l'occasion qu'il cherchait. Son ami le duc de Richelieu lui avait assuré la bienveillance de la maîtresse du roi, Mme de La Tournelle; il était lié depuis l'enfance avec le comte d'Argenson, le nouveau ministre de la guerre; il n'en fallait pas tant pour qu'il pût espérer de forcer les portes de l'Académie française. Il poursuivit son but avec la vivacité qu'il mettait en toutes choses. « L'auteur de *Marie Alacoque* persécute et doit persécuter l'auteur de la *Henriade*, écrivait-il à d'Argental; mais je ferai tout ce qu'il faudra pour apaiser, pour désarmer l'archevêque de Sens[1]. La place que vous savez est peu ou rien, mais elle est beaucoup

[1] L'archevêque de Sens, Languet de Gergy, était l'auteur d'une histoire fort étrange de Marie Alacoque.

par les circonstances où je me trouve. La tranquillité de ma vie en dépend. » Il adressa donc à un membre de l'Académie française une lettre destinée à la publicité, où il exposait ses titres à être admis dans son sein, et écrivit à l'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, pour désavouer les *Lettres philosophiques* et se proclamer « bon citoyen et vrai catholique. » Enfin il ne négligea rien pour se faire, comme il l'avoua plus tard à Richelieu, « une espèce de rempart des Académies contre les persécutions qu'un homme qui a écrit avec liberté, doit toujours craindre en France. » Mais ses efforts furent inutiles, soit que le roi n'agréât pas sa nomination, malgré l'assurance qu'il lui en avait donnée, soit pour toute autre cause. Il attribua son échec à Boyer et au ministre Maurepas [1].

Voltaire est appelé par Frédéric à Berlin. Le ministère français l'encourage à s'y rendre et le charge d'une mission diplomatique.

« Je m'attendais bien, lui écrivit Frédéric en apprenant le mauvais succès du poëte, que Voltaire serait réprouvé, dès qu'il comparaîtrait devant un aréopage de Midas crossés-mitrés..... Venez dans un pays où l'on vous aime et où l'on n'est point bigot. » Le ministère français, qui désirait beaucoup obtenir l'intervention armée de Frédéric dans la guerre, saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait. Il pressa Voltaire de se rendre à Berlin, et le comte d'Argenson le chargea de sonder les dispositions du roi de Prusse.

[1] Voltaire dit à d'Argental, dans une lettre de mars 1743, que le roi lui avait donné son agrément pour la place d'académicien; il raconte dans ses Mémoires que Boyer ne voulait pas qu'il succédât à un cardinal, et que Maurepas lui avait déclaré en propres termes qu'il s'opposerait à son élection et l'écraserait. Plus tard, Maurepas interrogé par Beaumarchais sur ce fait répondit en riant, que c'était le roi lui-même qui n'avait pas voulu que Voltaire succédât au cardinal, parce qu'il trouvait qu'il y avait une dissemblance

Voltaire essaie de réhabiliter l'honneur de l'armée française, opinion du roi de Prusse.

Voltaire n'attendit pas qu'il eût rejoint Frédéric, alors en voyage dans ses États, pour préparer la réussite de sa mission diplomatique en essayant de réhabiliter dans son esprit l'honneur des armes françaises. « Malgré les nobles retraites de votre ami de Strasbourg [1], lui écrivait-il, et malgré la faute faite à Dettingen, il paraît que les Français n'ont pas manqué de courage ; les seuls mousquetaires, au nombre de deux cent cinquante, ont percé cinq lignes des Anglais et n'ont guère cédé qu'en mourant ; la grande quantité de notre noblesse tuée ou blessée est une preuve d'une valeur incontestable. Que ne ferait pas cette nation, si elle était commandée par un prince tel que vous ? » — « Il me semble, mon cher Voltaire, lui répondit Frédéric, que vous êtes un peu dans le goût de la girouette du Parnasse... Le tableau que vous me faites de la France est peint avec de très-belles couleurs ; mais vous me direz tout ce qu'il vous plaira : une armée qui fuit trois ans de suite et qui est battue partout où elle se présente, n'est pas assurément une troupe de Césars ni d'Alexandres... Ce sera donc à Berlin que j'aurai le plaisir de voir l'Apollon français descendre de son Parnasse en ma faveur... Il n'y a point à Berlin d'âne de Mirepoix [2]. Nous avons un cardinal et quelques évêques... plus versés dans la

trop marquée entre ces deux hommes pour mettre l'éloge de l'un dans la bouche de l'autre.

[1] Broglie.

[2] Boyer signant « l'ancien évêque de Mirepoix » en abréviation, Frédéric et Voltaire lurent l'*ane* au lieu de l'*anc* et firent là-dessus une foule de plaisanteries. Boyer, informé de leurs railleries, s'en plaignit à Louis XV en disant qu'on le faisait passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit, assure Voltaire, que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

théologie d'Épicure que dans celle de saint Paul, par conséquent bonnes gens, qui ne persécutent personne. »

Discussions politiques entre Voltaire et Frédéric, ils s'expliquent sans détour sur les personnes.

Une fois en présence de Frédéric, Voltaire aborda quelques questions politiques auxquelles le roi répondit avec l'adresse d'un homme qui comprend la portée de ses paroles. Il jugea même à propos de résumer leurs entretiens dans une lettre. « Vous me dites tant de bien de la France, écrivit-il à Voltaire, qu'il serait à souhaiter que tous les souverains eussent de pareils sujets, et toutes les républiques, de semblables citoyens... Il aurait été à souhaiter que la France et la Suède eussent eu des militaires qui pensassent comme vous ; mais il est bien sûr, quoique vous puissiez dire, que la faiblesse des généraux et la timidité des conseils ont presque perdu de réputation ces deux nations, dont le nom seul inspirait, il n'y a pas un demi-siècle, la terreur à l'Europe. De quelle façon voyons-nous que la France ait agi avec ses alliés ? Quel exemple pour l'Europe que la paix secrète que fit le cardinal de Fleury à l'insu de l'Espagne et du roi de Sardaigne ? il abandonna le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, et acquit la Lorraine. Quel exemple inouï que la manière dont la France abandonne l'Empereur, sacrifie la Bavière !... Quelles machinations n'ont pas été celles du cardinal en Russie, lorsque nous étions le mieux liés ! Quelles propositions n'a-t-on pas faites à Mayence pour ouvrir les routes à la paix, ou, pour mieux dire, afin d'allumer une nouvelle guerre ! Avec quel peu de vigueur parlent les Français, lorsqu'ils devraient montrer de la fermeté. » Après ces reproches destinés à

repousser l'accusation de duplicité qu'on lui adressait à lui-même, Frédéric continuait avec une ironie à peine déguisée : « Cependant cette nation est la plus charmante de l'Europe, et si elle n'est pas crainte, elle mérite qu'on l'aime. Un roi digne de la commander, qui gouverne sagement et qui s'acquiert l'estime de l'Europe entière, peut lui rendre son ancienne splendeur, que les Broglie et tant d'autres plus ineptes encore ont un peu éclipsée. C'est assurément un ouvrage digne d'un prince doué de tant de mérite, que de rétablir ce que les autres ont gâté... J'admirerai tout ce que fera ce grand homme, et personne de tous les souverains de l'Europe ne sera moins jaloux que moi de ses succès... Mais je n'y pense pas de vous parler politique, c'est précisément présenter à sa maîtresse une coupe de médecine. »

Sa qualité de négociateur tacitement reconnue, Voltaire se mit à traiter d'affaires politiques avec une gaîté libre et railleuse, sans embarrasser l'entretien de ces formules adulatrices qui s'effacent et disparaissent à mesure que les peuples se dégagent de leurs langes pour atteindre à la virilité. « Votre Majesté saura, dit-il un jour à Frédéric, que le sieur Bassecour, premier bourguemestre d'Amsterdam, est venu prier M. de La Ville, ministre de France, de faire des propositions de paix. » — « Ce Bassecour, répondit le roi qui ne croyait pas aux vues pacifiques de la Hollande, est apparemment celui qui a soin d'engraisser les chapons et les coqs d'Inde pour leurs Hautes Puissances. » — « Mais n'est-il pas clair que le parti pacifique l'emportera infailliblement en Hollande,

puisque Bassecour, l'un des plus déterminés à la guerre, commence à parler de paix? N'est-il pas clair que la France montre de la vigueur et de la sagesse? — J'admire la sagesse de la France; mais Dieu me préserve à jamais de l'imiter! » — « Dans ces circonstances, si Votre Majesté parlait en maître, n'arracherait-elle pas le sceptre de l'Europe des mains des Anglais qui vous bravent, qui parlent hautement de vous d'une manière révoltante? » — « Ceci est plus beau dans une ode que dans la réalité. Je me soucie fort peu de ce que les Hollandais et les Anglais disent, d'autant plus que je n'entends pas leur patois. » — « Quiconque a parlé seulement un quart d'heure au duc d'Aremberg, au comte de Harrach, au lord Stairs, à tous les partisans de l'Autriche, leur a entendu dire qu'ils brûlent d'ouvrir la campagne en Silésie. »

Sur quoi le roi répliqua :

On les y recevra, biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

« Si, continua Voltaire pour épuiser tous les arguments favorables à la cause qu'il défendait, si vous faites seulement marcher des troupes à Clèves, n'inspirerez-vous pas la terreur et le respect sans craindre qu'on ose vous faire la guerre? N'est-ce pas, au contraire, le seul moyen de forcer les Hollandais à concourir, sous vos ordres, à la pacification de l'Empire et au rétablissement de l'Empereur, qui vous devra deux fois son trône et qui aidera à la splendeur du vôtre? »

A ce dernier raisonnement, Frédéric répondit :

Vous voulez donc qu'en vrai Dieu de machine,
J'arrive pour le dénouement;
Qu'aux Anglais, aux Pandours, à ce peuple insolent
J'aille donner la discipline?
Mais examinez mieux ma mine,
Je ne suis pas assez méchant.

Le négociateur français aux abois dut se borner à lui demander que, si, pendant le court séjour qu'il ferait en Prusse, Sa Majesté pouvait le charger de quelque nouvelle agréable, il daignât l'honorer de la commission.

« Je ne suis dans aucune liaison avec la France, je n'ai rien à craindre ni à espérer d'elle, répondit Frédéric. Si vous voulez, je ferai un panégyrique de Louis XV où il n'y aura pas un mot de vrai; mais quant aux affaires politiques, il n'en est aucune à présent qui nous lie ensemble. Ce n'est point à moi à parler le premier. Si l'on me demande quelque chose, il sera temps d'y répondre; mais vous qui êtes si raisonnable, sentez bien le ridicule dont je me chargerais, si je donnais des projets politiques à la France sans à-propos et, de plus, écrits de ma main. » Voltaire, qui transformait auprès du ministère de Versailles les boutades du roi de Prusse contre son souverain en une « estime respectueuse, » finit par se dégoûter de son ingrate mission. Ne pouvant rien obtenir pour sa patrie, il essaya de tirer au moins parti de sa position dans son intérêt personnel. « Je n'ambitionne point du tout, dit-il à Frédéric, d'être chargé d'affaires comme Destouches et Prior, deux poëtes qui ont fait deux paix entre la France et l'Angleterre. Vous ferez ce qu'il vous plaira avec tous les rois de ce monde, sans que je m'en mêle; mais je vous con-

jure instamment de m'écrire un mot que je puisse montrer au roi de France..... Je ne vous demande autre chose, sinon que vous êtes satisfait aujourd'hui des dispositions de la France, que personne ne vous a fait un portrait aussi avantageux de son roi, que vous me croyez d'autant plus, que je ne vous ai jamais trompé, et que vous êtes bien résolu à vous lier avec un prince aussi sage et aussi ferme que lui. Ces mots vagues ne vous engagent à rien, et j'ose dire qu'ils feront un très-bon effet; car si on vous a fait des peintures peu honorables du roi de France, je dois vous assurer qu'on vous a peint à lui sous les couleurs les plus noires, et assurément on n'a rendu justice ni à l'un ni à l'autre. Permettez donc que je profite de cette occasion si naturelle pour rendre l'un à l'autre deux monarques si chers et si estimables. Ils feront de plus le bonheur de ma vie; je montrerai votre lettre au roi, et je pourrai obtenir la restitution d'une partie de mon bien que le bon cardinal m'a ôté[1]. »

Heureusement pour le négociateur français que la haine du roi de Prusse contre le roi d'Angleterre était profonde. Frédéric avait dit plus d'une fois : « George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » La duplicité du gouvernement anglais le révolta un jour au point qu'il s'écria : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. » Voltaire comprit que cette parole mettait fin à sa mission jusqu'alors stérile; il

[1] Voltaire avait obtenu, en 1718, une pension de 2,000 livres du roi, et en 1725, une autre de 1,500 livres de la reine, sans les avoir demandées. Elles furent en général mal payées, et il est probable que Fleury en avait suspendu le paiement.

partit donc, convaincu que Frédéric choisirait son temps, et que les événements seuls le détermineraient à revenir à l'alliance qu'il avait contractée au début de la guerre.

L'hiver de 1744 se passe en négociations, projets militaires de Frédéric pour la campagne qui devait s'ouvrir au printemps.

Tout l'hiver se passa en négociations diplomatiques auprès des différentes cours de l'Allemagne. La France essayait, par des promesses de subsides, d'attacher quelques princes à sa cause et de retenir dans son alliance l'Empereur, à qui l'Autriche et l'Angleterre, profitant de ses embarras, offraient la restitution de ses États de Bavière ou un royaume formé de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Lorraine, s'il consentait à rompre avec la cour de Versailles. Le comte de Seckendorf alla solliciter l'appui du roi de Prusse pour ce prince malheureux et l'assura que la France était décidée à agir avec vigueur. Frédéric, qui ne trouvait pas que son heure fût venue, exposa ses prétentions dans les cinq points suivants :

« 1° Avant de s'engager avec l'Empereur et la France, Sa Majesté Prussienne regarde comme un préalable que son alliance avec la Russie et la Suède soit conclue.

» 2° La Suède promettra de faire une diversion dans le pays de Brême, en même temps qu'une armée française attaquera le pays de Hanovre.

» 3° La France promettra d'agir offensivement sur le Rhin et de poursuivre vivement les Autrichiens, lorsque la diversion que le roi se propose de faire les attirera en Bohême.

» 4° La Bohême sera démembrée des États de la reine de Hongrie, et le roi en possédera les trois cercles les plus voisins de la Silésie.

» 5° Les puissances alliées ne feront point de paix séparée, mais resteront constamment unies pour travailler à l'abaissement de la nouvelle maison d'Autriche. »

Cette réponse fut portée à Paris par un ancien seigneur français passé depuis peu d'années au service de la Prusse. Le comte de Rottambourg, époux d'une fille de Mme de Parabère, l'ancienne maîtresse du régent, ruiné par ses désordres et par le jeu, était depuis quelques années éloigné de Versailles et de ses amis, quand il reparut à Paris. Il demanda à Richelieu un entretien secret et lui remit une lettre du roi de Prusse qui l'accréditait auprès de lui. Rottambourg exposa les plans de la reine de Hongrie, qui consistaient à envahir l'Alsace pendant que les armées françaises conquerraient les Flandres ; il fit sentir que le seul moyen de les faire échouer était une attaque contre la Bohême de la part de la Prusse, et il offrit cette diversion au nom de Frédéric. Il mit une seule condition au traité qu'il proposait : c'est qu'il serait conclu de roi à roi sans l'intermédiaire des ministres. Richelieu courut aussitôt à Choisy. Le roi était chez Mme de La Tournelle. « Que voulez-vous? s'écrie-t-il assez sèchement en apercevant Richelieu. — Rendre compte à Votre Majesté d'un événement qui presse, auquel je ne m'attendais guère, et qui la surprendra autant que moi. » Richelieu développe alors les propositions de Rottambourg et remet au roi une lettre du roi de Prusse. On tient conseil. Mme de La Tournelle et Richelieu sont d'avis qu'il faut accepter les offres de Frédéric : « Allez en avant et travaillez d'après ce plan, » dit enfin le roi. Richelieu réplique

qu'il n'est pas assez au courant des affaires pour conclure un traité, en ajoutant que, si le roi de Prusse ne veut d'aucun des secrétaires d'État, Sa Majesté a des gens éclairés dans son conseil et qu'on peut désigner le maréchal de Noailles et le cardinal de Tencin. « A la bonne heure, répond le roi, allez leur parler de ma part et voyez si l'on en voudra en Prusse. »

La France accepte les propositions de la Prusse, préparatifs en Flandres, en Allemagne et en Italie.

Ces intermédiaires ayant été acceptés, le traité fut conclu. Rottambourg insista sur la nécessité d'une attaque sérieuse de la part des Français en Westphalie et en Bavière, et déclara formellement que le roi de Prusse se réservait de n'entrer en campagne qu'après la conclusion des alliances qu'il négociait avec la Suède et la Russie. Ce dernier article, écrit Frédéric dans ses Mémoires, laissait au roi de Prusse « la liberté d'agir ou de n'agir pas, selon que les événements lui paraîtraient favorables ou contraires. » Aux dispositions prises pour l'envahissement de la Flandre et de l'Allemagne se joignirent les apprêts d'une campagne en Italie de concert avec les Espagnols, tant pour affaiblir de ce côté la reine de Hongrie que pour faire repentir le roi de Sardaigne de son alliance avec elle. Tout l'hiver se passa en préparatifs, et l'année 1744 s'ouvrit par une grande nouvelle.

Mme de La Tournelle avait, d'accord avec Richelieu, négocié le mariage de sa sœur, Mlle de Montcarvel, avec le duc de Lauraguais. Mme de Brancas trouvait avantageux pour son fils une union avec une femme qui, malgré son peu de beauté, avait, dit-on, obtenu les faveurs du roi. Le duc, qui était veuf avec deux enfants et suivait la carrière militaire, comprit également les avantages de cette alliance. Mlle de Montcarvel

fut donc duchesse dès le commencement de l'année 1743, et jouit des prérogatives attachées à ce titre. Mme de La Tournelle ne pouvait rester dans une position inférieure à une sœur qui avait à peine occupé un instant le monarque qu'elle dominait. Il lui fallait un titre en rapport avec son emploi. L'attente du public ne fut pas trompée.

Mme de La Tournelle est nommée duchesse de Châteauroux, e le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambr du roi.

Le 17 janvier 1744, le parlement de Paris fut assemblé pour enregistrer les lettres patentes qui conférèrent à Mme de La Tournelle le titre de duchesse de Châteauroux. « Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité, y disait-on, étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême,... le roi considérant que sa très-chère et bien-aimée cousine, Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de La Tournelle, est issue d'une des plus grandes et illustres familles du royaume;..... que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siècles de grands et importants services à sa couronne; qu'elle est attachée à la reine, sa très-chère compagne, comme dame du palais, et qu'elle joint à ces avantages toutes les vertus et les plus excellentes qualités et de l'esprit et du cœur, qui lui ont acquis une juste estime et une considération universelle, a jugé à propos de lui donner, par un brevet du 21 octobre dernier, le duché-pairie de Châteauroux. » Ce duché, qui rapportait quatre-vingt-dix mille livres de rentes, fut le complément de la maison considérable que Louis XV avait formée pour la nouvelle duchesse. Cette libéralité fut tenue à la cour et à la ville pour bien mieux séante au roi que sa parcimonie d'autrefois, et Mme de Châteauroux fut présentée en grande cérémonie à la reine par la

duchesse de Lauraguais, en présence de la maréchale de Duras, des duchesses d'Aiguillon et d'Agenois, de Mmes de Flavacourt, de Rubempré et de Maurepas.

Les crieurs publics, ces héraults chargés d'apprendre au peuple de quelle manière s'acquièrent le plus souvent les titres les plus brillants, parcouraient encore les rues de la capitale, quand un courrier arriva de Brest à Versailles. Le feu dévorait les magasins de la marine; des approvisionnements pour plusieurs millions étaient déjà détruits, et l'on ne savait pas où s'arrêteraient les ravages de l'incendie. Les courtisans, qu'une si lugubre nouvelle pouvait attrister et inquiéter, ne tardèrent pas à se rassurer, en voyant Mme de Châteauroux paraître dans les salons de Versailles avec un collier de perles de cent mille livres (500,000 livres d'aujourd'hui). Ce présent, joint à des pertes assez considérables que le roi fit au jeu, leur prouva que le trésor des grâces n'était pas encore épuisé. Aussi les conversations ne roulaient-elles que sur la charge de premier gentilhomme de la chambre donnée au duc de Richelieu. et sur le duché de Châteauroux, qui « peuvent bien être regardés, lit-on dans les Mémoires du duc de Luynes, comme des preuves d'une faveur et d'un crédit distingués. »

Combat des flottes alliées d'Espagne et de France contre la flotte anglaise, 22 février 1744.

La nouvelle que la flotte française et la flotte espagnole étaient sorties de Toulon, fit à peine, au bout d'un mois, diversion à d'aussi agréables idées. Après avoir depuis longtemps servi au transport des troupes espagnoles en Italie, elles se décidaient enfin à attaquer l'amiral Mathews, qui depuis deux années ravageait les côtes de la Provence et de la Sicile. Le combat eut

lieu le 22 février. Les Espagnols, placés en première ligne, se battirent vaillamment sous les yeux des Français, qui ne prirent aucune part à la lutte. L'amiral, M. de Court, se contenta de reprendre un navire espagnol tombé au pouvoir des Anglais. La France et l'Angleterre s'attribuèrent la victoire; mais comme Mathews n'avait engagé qu'une partie de ses forces et que M. de Court n'avait pas soutenu ses alliés, les deux chefs d'escadre furent punis. Un jugement déclara l'amiral Mathews incapable de servir désormais, et M. de Court, alors âgé de quatre-vingts ans, se retira dans sa campagne de Gournay. La mer étant restée libre pendant quelques jours, le cabinet de Versailles crut que le moment était venu d'exécuter un projet qu'il avait conçu pour porter la guerre au sein même de l'Angleterre.

Projet d'invasion en Angleterre par les Stuarts.

Peu habitué aux orages des gouvernements libres, le cardinal de Tencin s'était persuadé que la vivacité des débats dans la Chambre des communes d'Angleterre annonçait une prochaine révolution. Dévoué au Prétendant qui l'avait revêtu de la pourpre romaine, il crut qu'il serait facile de faire tourner au profit des Stuarts le mécontentement des Anglais. Il proposa donc de corrompre les commandants de quelques-uns des ports de la Grande-Bretagne et de provoquer la révolte du peuple par des distributions d'argent, appuyant ces projets étranges par des lettres d'Albéroni, où étaient développés les plans que cet ancien ministre avait dressés autrefois, et par des lettres du cardinal Aquaviva, ambassadeur de l'Espagne à Rome. Tencin fit assez d'impression sur l'esprit du roi pour obtenir qu'il recevrait le fils du

Prétendant. Quelque secrète qu'elle eût été tenue, cette entrevue fut bientôt connue de l'ambassadeur anglais, qui se plaignit vivement de la présence en France d'un prince que les traités en éloignaient. Des rassemblements de troupes dans les environs de Dunkerque et de Brest, les ordres donnés aux colonels de rejoindre leurs régiments, le départ précipité du comte de Saxe pour un des ports de la Manche, tout confirma les soupçons de l'Angleterre. Le parlement, qui s'assembla sur ces entrefaites, comprit qu'il s'agissait de défendre la patrie contre l'irréconciliable ennemi de ses institutions. Les dissentiments qui l'avaient agité s'apaisèrent, et lord Stairs, qui campait sur les frontières de l'Alsace, reçut l'ordre de faire partir immédiatement six mille soldats anglais et six mille hollandais pour la défense de la Grande-Bretagne. L'entreprise méditée par le cabinet de Versailles échoua, soit que les vents se fussent opposés à la sortie de la flotte et des bâtiments de transport, soit que le comte de Roquefeuil eût couvert de cette excuse banale son désir d'éviter une lutte avec la flotte anglaise qui croisait dans la Manche. Mais si elle n'avait pas réussi, elle avait au moins servi à affaiblir l'armée anglaise sur le continent.

La France déclare la guerre à l'Angleterre le 15 mars et à l'Autriche le 26 avril 1744.

La France, ne pouvant plus après une pareille tentative continuer à faire la guerre comme alliée de l'Empereur, sortit de sa situation équivoque en déclarant, le 15 mars 1744, la guerre à l'Angleterre. Dans sa proclamation, Louis XV affirmait que, depuis la mort de l'empereur Charles VI, son unique désir avait été de rétablir la paix entre les parties belligérantes, sans aucune arrière-pensée pour lui-même. Il accusait

le roi George d'avoir, comme électeur de Hanovre, des intérêts opposés à ceux de l'Angleterre. Il lui reprochait de s'être fait le conseiller de la cour de Vienne pour l'éloigner de toute idée de conciliation, et d'avoir provoqué la France en attaquant son commerce maritime au mépris du droit des gens et des traités les plus solennels. Le 26 avril, une déclaration de guerre, fondée sur des raisons aussi peu sincères, fut publiée contre la reine de Hongrie. Les Anglais, les Écossais, les Irlandais établis en France reçurent l'ordre de s'incorporer dans les régiments qui portaient le nom de leur nation, sous peine d'être traités comme déserteurs ou d'être envoyés aux galères comme vagabonds.

Renvoi d'Amelot, le roi se charge du ministère des affaires étrangères.

Ce fut le lendemain du jour où parut cette ordonnance que le roi, prévenu contre Amelot par Mme de Châteauroux, se décida à lui retirer le portefeuille des affaires étrangères, Les autres ministres, tremblants pour eux-mêmes, attendaient avec inquiétude quel serait le successeur que l'on donnerait à leur ancien collègue, quand le roi, sur le point d'aller rejoindre l'armée, déclara qu'il dirigerait lui-même les relations extérieures avec l'aide du premier commis du ministère.

Le prince de Conti en Italie.

Les hostilités avaient déjà commencé en Italie depuis le 1er avril. Le prince de Conti, à la tête de trente mille hommes, était allé y soutenir le gendre du roi de France, l'infant don Philippe. Après s'être emparées de la ville et du comté de Nice, les troupes franco-espagnoles franchirent le Var, forcèrent les retranchements qui protégeaient Villefranche[1], et,

[1] Voir Carte B, p. 79.

par d'inaccessibles sentiers, sous le feu des Piémontais et de la flotte anglaise, finirent par gravir un rocher qui dominait la ville. Les Piémontais s'enfuirent jusqu'à Oneille, où ils s'embarquèrent. Ce brillant coup de main livra aux alliés les magasins formés à Villefranche; mais il les laissa sur la cîme des Alpes, n'ayant pour se rendre dans le Piémont que des chemins tracés à travers des gorges impraticables, ou une route qui longeait la mer à portée des canons des vaisseaux anglais.

Bataille de Coni, 30 septembre 1744, dangereuse situation des Français après cette victoire.

Renonçant à côtoyer la mer, parce qu'il était difficile de se procurer des vivres sur cette route et qu'il ne pouvait pas emprunter le territoire de la république de Gênes avec laquelle la France n'avait pas de traité, Conti prit au nord et traversa le col de Tende. Il battit les Piémontais, s'empara du château de Demont, de Château-Dauphin, et, maître de ces points élevés des Alpes, il revint sur Coni pour en faire le siége. En arrivant devant cette ville, il se trouva en face du roi de Sardaigne, qui était résolu à la défendre. La bataille s'engagea vers midi et dura jusqu'au soir. La lutte, quoique circonscrite autour d'une redoute élevée par les Français, fut acharnée. L'armée sarde se retira enfin du champ de bataille, laissant à Conti les apparences plutôt que la réalité de la victoire. La ville s'était en effet, pendant la bataille, débarrassée de toutes les bouches inutiles, et sa garnison avait été renforcée, en sorte que le succès de Conti se réduisit en définitive à placer, dans le mois d'octobre, une armée aux pieds des Alpes, au milieu d'une plaine, en face d'une ville forte bâtie sur le sommet d'une montagne. Entourés d'une

population que leurs déprédations avaient réduite au désespoir, les soldats français et les espagnols étaient égorgés ou livrés aux plus atroces tortures, dès qu'ils se hasardaient à sortir seuls dans la campagne. A leur approche, les tonneaux de vin étaient répandus à terre, le blé détruit par les habitants, ce qui rendait les vivres d'autant plus rares que les exécutions militaires ordonnées de temps en temps ne servaient qu'à accroître l'irritation de la population et à la pousser à des cruautés nouvelles.

Admiration de la nation pour le prince de Conti et pour le roi Louis XV.

Les brillants débuts de la campagne d'Italie avaient fait accorder au prince de Conti un génie militaire du premier ordre. L'enthousiasme qu'il inspirait était cependant balancé par l'admiration que provoquait le départ du roi pour son armée. Louis XV avait enfin quitté Versailles le 3 mai, un mois après l'entrée de Conti en Piémont. Au moment du départ, le grand-maître de la maison du roi, le prince de Charolais, s'étant récrié contre le projet de ne pas emmener la cuisine de Sa Majesté, il fut décidé que la maison de bouche serait du voyage. Les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais se montrèrent à l'Opéra le jour où Louis XV devait coucher à Péronne, et Maurepas, le ministre de la marine, considéra comme une disgrâce l'ordre qui lui fut donné d'aller visiter les ports du royaume. Il ne resta donc à Versailles, pour l'expédition des affaires, que le contrôleur général Orry, le secrétaire d'État Saint-Florentin et le chancelier d'Aguesseau. La reine, qui s'était hasardée à demander par lettre la permission de suivre son époux, avait essuyé un refus sous le prétexte des dépenses que causerait son voyage. Accompagné de son confesseur

ordinaire, le jésuite Pérusseau, et de son aumônier, l'évêque de Soissons, Louis XV s'était donc mis en route avec ses aides de camp, MM. de Richelieu, de Luxembourg, d'Aumont, d'Ayen, de Pecquigny et le prince de Soubise. De Péronne il gagna Valenciennes, sans oublier, en traversant Cambrai, de s'arrêter à la cathédrale pour adresser sa prière à la Vierge. Après avoir visité Condé, Maubeuge et Douai, Louis XV entra dans Lille le 11 mai. Le comte de Saxe, nommé maréchal, quoique, à la grande surprise du public, il n'eût pas abjuré la foi protestante, commandait l'armée. Il avait tout préparé pour recevoir dignement le monarque. Aussi, sept jours après son arrivée à Lille, Louis XV put-il assister à l'investissement de Menin.

Siége de Menin, 18 mai 1744; l'admiration des Français pour leur roi se soutient.

Pendant le siége, qui se poursuivit méthodiquement, il n'était question, dans les gazettes et dans les lettres particulières, que des faits et gestes du roi. La lettre qu'il avait écrite à Mme de Ventadour avant de s'exposer aux hasards de la guerre, était citée comme des plus touchantes. On colportait le refus qu'il avait fait au Dauphin de le suivre, n'osant pas, lui avait-il dit, exposer une tête si chère à l'État avant que la succession à la couronne fût assurée. Tous les jours, des nouvelles venues de l'armée apprenaient au public que le roi était fort gai, qu'il avait visité les hôpitaux, qu'il avait goûté le bouillon des malades, le pain des soldats, que sa présence excitait des transports de joie dans l'armée. A force d'être répétées, ces inepties, encore de mode, avaient fini par persuader même des hommes sérieux, qui s'écriaient : « Aurions-nous donc un roi ? »

Menin se rendit le 4 juin. Un *Te Deum* fut chanté dans les églises, un feu d'artifice tiré à l'Hôtel-de-Ville de Paris, et les maisons particulières furent illuminées par ordonnance de police.

Menin se rend le 4 juin.

L'impression causée par ce succès et l'investissement de la ville d'Ypres durait encore, quand se répandit le bruit du départ des duchesses de Châteauroux et de Lauraguais pour Lille. La duchesse de Chartres, à l'instigation de sa mère, la princesse de Conti, leur avait préparé les voies, en partant la première sous prétexte d'une chute de cheval faite par son époux. Mme de Châteauroux et sa sœur, après avoir pris congé de la reine, la suivirent en compagnie de plusieurs dames, parmi lesquelles on remarquait la duchesse de Modène, cette fille du régent que le duc de Richelieu avait aimée et qu'il tenait à voir figurer dans le cortége de la maîtresse du roi dont il était le conseil. Les relais de poste étaient préparés d'avance, le duc de Boufflers avait fait accommoder des appartements dans une maison attenante à celle du gouverneur où logeait le roi, et tout avait été disposé pour annoncer à Louis XV, comme le disait Richelieu, « le voyage de l'amour aveugle et désobéissant, si digne de pardon quand il ôte son bandeau. »

Les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais rejoignent le roi à Lille.

Ce voyage, coïncidant avec certains actes de dévotion auxquels se livra Louis XV à la fête de la Pentecôte, blessa vivement le peuple et l'armée, qui s'étaient réjouis de voir leur roi renoncer momentanément à mener une vie oisive et obscure à Choisy. En partant de nuit, les duchesses évitèrent les huées des habitants de Versailles ; mais elles ne purent pas

Le peuple et l'armée commencent à comprendre qu'ils pourraient être allés trop loin dans leur admiration pour Louis XV.

Le roi apprend

en assistant à des siéges préparés comme des représentations théâtrales, que l'ennemi a franchi les frontières de ses États.

échapper aux murmures significatifs des soldats. Le nom de Châteauroux, grossièrement cité dans des chansons de corps de garde. était partout fredonné à quelques pas du roi. Aussi Louis XV se décida-t-il à envoyer les duchesses à Dunkerque, pendant qu'il visiterait les villes de Béthune, Saint-Omer, Calais, Boulogne et les travaux du siége d'Ypres. Uniquement consacrée à protéger le siége de villes qui devaient ouvrir leurs portes après un investissement plus ou moins prolongé, l'armée de quatre-vingt mille hommes du maréchal de Saxe allait encore assurer à Louis XV un de ces triomphes faciles qui provoquent toujours l'admiration irréfléchie des foules, quand arriva tout à coup à Dunkerque la nouvelle que le prince Charles de Lorraine venait de passer le Rhin et d'entrer en Alsace.

Envahissement de l'Alsace.

Les Autrichiens avaient manœuvré longtemps de Mayence à Lauterbourg, séparés par le Rhin des Français et des Bavarois qui observaient leurs mouvements[1]. Le maréchal de Coigny, persuadé que Seckendorf suffirait avec ses Bavarois pour protéger le pays entre Spire et Lauterbourg, surveillait le Bas-Rhin, quand un courrier de Seckendorf lui apporta la nouvelle que l'ennemi avait jeté un pont à la hauteur de Leimersheim et passait le fleuve. Aussitôt il appelle à lui toutes ses troupes, et, des deux côtés du Rhin, les régiments se concentrent les uns pour franchir le fleuve, les autres pour en défendre le passage. Seckendorf, saisi d'une panique, avait déjà commencé sa retraite en envoyant une partie de sa cavalerie à Landau, quand

[1] Voir carte A, p. 77.

le fils du maréchal de Coigny, survenant avec une partie de l'armée française, lui représenta vivement qu'il était urgent de combattre. Ses observations, appuyées par tous les officiers français et par ceux de l'Empereur, ébranlèrent le maréchal bavarois et le décidèrent à tenter le sort des armes. Les dispositions sont donc prises à la hâte pour l'attaque de Leimersheim, gardé seulement par quelques Croates, et les troupes vont s'ébranler, quand Seckendorf, retombant dans ses terreurs du matin, ordonne de se replier sur Gemersheim. A peine les Bavarois ont-ils quitté leurs positions, que les Autrichiens accourent, et lorsque Coigny arrive quelques heures après, il se trouve en présence de toute l'armée du prince Charles. Lauterbourg fut occupé par les Autrichiens après une attaque de quelques heures, la garnison de Weissembourg se rendit prisonnière, et le ministre d'Argenson reçut coup sur coup deux lettres, l'une du maréchal de Coigny, qui lui annonçait dans son trouble qu'il allait tout sacrifier pour se frayer un passage jusqu'en Alsace; l'autre du comte de Gensac, qui justifiait la reddition de Lauterbourg par le manque de canonniers, l'absence d'instructions et l'insuffisant armement des milices qu'il commandait. Trois jours après, un long mémoire envoyé de Strasbourg exposa au ministre de la guerre l'inexplicable conduite de Seckendorf, qui pouvait en trois heures rassembler dix mille hommes sur un point où les Autrichiens n'avaient réuni, en douze heures, que quatre mille soldats. On lui dénonçait, en la flétrissant comme elle le méritait, la lâcheté de M. de Gensac, qui n'avait pas su résister plus de douze heures à quatre mille hommes et au

feu de deux petites pièces de campagne. Dans l'impossibilité de déloger les Autrichiens fortement établis au delà de Lauterbourg, Coigny se décida, après avoir repris les lignes de Weissembourg, à occuper une position derrière la Moder près de Haguenau et à transporter son quartier général à Bischweiler. Menacé d'être tourné par les Autrichiens, qui s'avançaient par Gersdorf et Waerth, et craignant d'être forcé d'engager une action contre une armée plus nombreuse que la sienne ou d'abandonner la ligne qu'il occupait, Coigny fit défendre par les troupes du maréchal de Belle-Isle la gorge qui conduit dans les plaines de l'Alsace entre Phalsbourg et Saverne, et lui-même il se replia lentement devant les Autrichiens, en se couvrant de tous les cours d'eau qu'il rencontra sur sa route. Le 31 juillet, vingt et un jours après la reddition d'Ypres à l'armée de Flandre, il s'arrêta enfin à une lieue et demie en avant de Strasbourg.

Le roi part pour l'Alsace.

Désagréablement surpris au milieu de ses triomphes par ces désastreuses nouvelles, Louis XV prit la résolution de se rendre en Alsace. Il détacha dix-huit mille hommes de l'armée de Flandre pour renforcer l'armée du maréchal de Coigny, et se mit en marche avec douze mille soldats, en passant par Arras, La Fère, Laon, Reims, Châlons, Verdun. Les duchesses, qu'il menait à sa suite, trouvèrent dans chacune de ces villes des appartements, voisins de celui du roi, tout préparés par les soins du maréchal de Saxe. Mme de Châteauroux étant tombée malade à Reims, le roi s'y arrêta quelque temps, employant ses loisirs à discuter la forme du tombeau qu'il lui érigerait en cas de mort et le lieu où il serait le plus convenable de le

placer. Il partit enfin sans attendre son rétablissement et fut rejoint par elle à Metz. La favorite descendit à l'abbaye Saint-Arnould, où demeurait le premier président du parlement. Une galerie de bois, qui barrait quatre rues, avait été construite d'avance pour mettre l'abbaye en communication avec le palais qu'occupait le roi. Un rassemblement se forma dès que la présence de la duchesse fit comprendre la raison de cette construction incommode; le peuple se plaignit hautement du mauvais exemple donné par le monarque, mais il finit par se disperser, lorsque le prieur de l'abbaye lui eut expliqué que la galerie avait été établie afin de faciliter à Sa Majesté les moyens d'assister à la messe. Les journées se passaient en réjouissances et en fêtes, quand, à la sortie d'un grand repas où les convives avaient bu avec excès, Louis XV fut attaqué d'une fièvre, le 4 août [1].

[1] *Journal de Barbier*, t. II, p. 368, 373 et suiv., 379 et suiv., 382, 385 et suiv., 390 et suiv., 397 et suiv., 401, 408. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Supp. franç. 2036. — *Campagnes de MM. les maréchaux de Noailles et de Coigny en Allemagne, en* 1743 *et* 1744, t. I, p. 199 et suiv., 224 et suiv.; t. II, p. 3, p. 105; t. III, p. 12 et suiv., p. 72 et suiv; t. IV, p. 52 et suiv. — *Histoire de la guerre des Alpes par les armées combinées d'Espagne et de France*, Amsterdam, 1770, in-4°, p. 18 et suiv., 87 et suiv., 121 et suiv. — *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. II, p. 27 et suiv., 36 et suiv., 46 et suiv., 54 et suiv., 71 et suiv., 80 et suiv. — *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXII, p. 158, 165, 170, 172 et suiv. — *Archives générales*, P 2715, années 1742, 1743; P 2716, année 1745.—*Mémoires composés en* 1763 *sur l'administration de la Bretagne*, Archives générales, K 1169. — *Histoire de la guerre de* 1741, 2e partie, p. 3 et suiv., 26 et suiv., 34 et suiv. — *État du militaire de France depuis* 1725, manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, 501. — *Extrait de la Gazette de Hollande*, année 1744. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. VI, p. 113 et suiv., 123 et suiv., 316 et suiv.; t. VII. p. 8 et suiv., 118 et suiv. — *Histoire d'Angleterre*, de John Lingard, continuation par Marles, t. V, p. 214 et suiv. — *Vie privée de Louis XV*, p. 135 et suiv. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. I, p. 145, 156, 167, 181; t. XI, p. 1 et suiv., p. 18, 38, 47, 54 et suiv.;

Il tombe malade à Metz, août 1744; Richelieu et les courtisans, le confesseur Perusseau et Mme de Châteauroux, l'évêque de Soissons.

Au début de sa maladie, Louis XV, séquestré en quelque sorte par Richelieu et les deux duchesses, ne fut visible pour personne, pas même pour les princes du sang qui se trouvaient à Metz. « On croit, écrivait le duc de Luynes, que cette incommodité n'aura pas de suite et qu'elle ne vient que de fatigue, de chaleur ou de quelques repas un peu longs. » Le mal n'ayant pas cédé immédiatement, les courtisans s'émurent. Ils se réunirent, et il se forma bientôt un parti nombreux tout occupé à disserter sur les purges et les saignées ordonnées à Sa Majesté, mais surtout sur l'empêchement où les grands officiers se trouvaient

239, 247, 257; t. XIII, p. 135, 137; t. XIV, p. 128, 131, 138; t. XXXVII, p. 525, 544; t. XL, p. 51 et suiv., 66, 78; t. LI, p. 486, 510, 513, 545; t. LII, p. 22, 140, 150, 257, 323, 373; t. LIII, p. 41, 64, 260, 357, 359, 381, 397, 407, 416, 420, 433, 440, 447, 450, 454, 498, 514, 575; t. LIV, p. 119, 194, 242, 245, 248, 256, 296, 299, 360, 460, 461, 470, 511, 514, 518, 528, 540, 553, 575, 577, 579, 584, 590, 596, 601; t. LV, p. 463; t. LVII, p. 495; t. LVIII, p. 455; t. LIX, p. 415. — *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 93 et suiv., 112 et suiv. — *Mémoires de d'Argenson*, édition de 1857, tome II, p. 276 et suiv., 283 et suiv., 286 et suiv., 293. — *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédits*, publiés par Charles Nisard, in-12, 1858, p. 117 et suiv. — *Histoire de Maurice de Saxe*, par le baron d'Espagnac, t. II, p. 1 et suiv. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, tome II, p. 127, 165, 170. — *Vie privée du maréchal de Richelieu*, in-12, Paris, an XI, t. III, p. 324, Lettres de Mme de Châteauroux à Richelieu. — *Vie de Voltaire*, par Duvernet, p. 104 et suiv., 109 et suiv., 117, 123. — *Voltaire et Mme Du Châtelet, révélations d'un serviteur attaché à leur personne*, manuscrit inédit, publié par d'Albanès-Havard, in-12, Paris, 1863, p. 165 et suiv. — *Mémoires du duc de Noailles*, t. III, p. 343 et suiv. — *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, par Chaudon, in-12, Amsterdam, 1785, p. 160. — *Mémoire du baron de Besenval* (Collection Berville et Barrière), t. I, p. 31 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, tome IV, p. 292, 408; t. V, p. 164, 172, 189, 225, 254, 292, 310, 318, 323, 357, 379, 393, 414, 463, 470; t. VI, p. 27, 207, 218, 225, 236, 242, 243, 374. — *Vie privée de Voltaire et de Mme Du Châtelet*, par l'auteur des Lettres péruviennes (Mme de Graffigny), in-8°, Paris, 1820, p. 27, 52, 94, 97, 100, 105, 277, 279.

de « jouir du droit de leurs charges. » Richelieu et les duchesses tinrent de leur côté avec les quatre valets de chambre qui soignaient le roi, un conciliabule à la suite duquel Mme de Châteauroux s'adressa au jésuite Pérusseau pour essayer d'en obtenir la promesse qu'en cas de confession, il n'exigerait pas son renvoi. Pérusseau refusa de prendre cet engagement malgré l'assurance donnée par la favorite de ne voir désormais le roi « qu'en qualité d'amie. »

Le comte de Clermont osa le premier enfreindre les ordres de Richelieu; il se présenta devant le roi, qui agréa ses excuses et l'engagea à rester auprès de lui. Le premier aumônier Fitz-James, effrayé par le médecin La Peyronie sur l'état de Louis XV, suivit de près le comte de Clermont et parla avec force de la nécessité où le roi se trouvait de mettre le plus tôt possible ordre à sa conscience. Louis XV refusa de se confesser, sous prétexte qu'il était trop faible et « qu'il aurait beaucoup de choses à dire. » Mais si l'évêque de Soissons n'avait pas obtenu, malgré son insistance, tout ce qu'il désirait, il avait au moins jeté la terreur dans l'âme du roi. Mme de Châteauroux s'étant approchée du lit du malade après le départ de l'évêque, Louis XV, qui lui avait pris la main pour la baiser, la repoussa tout à coup, en disant : « Ah! princesse, je crois que je fais mal. » Elle voulut l'embrasser, mais il s'y refusa en ajoutant : « Il faudra peut-être nous séparer. »

Richelieu voulut profiter d'un moment où la fièvre avait diminué pour essayer d'isoler encore une fois le malade; mais elle se réveilla tout à coup, et le mé-

La maladie du roi menace de devenir mortelle. Le roi

demande son confesseur.

decin La Peyronie, en annonçant au duc de Bouillon que Louis XV n'avait plus que quelques jours à vivre, lui parla de l'urgence d'une prompte confession. M. de Bouillon fit prévenir le roi par un valet de chambre qu'un ordre seul de Sa Majesté l'empêcherait de pénétrer auprès d'elle, et le jour même, il suivit les princes du sang jusqu'au chevet du malade pour lui exprimer « la douleur inexprimable où il était de ne pouvoir lui montrer son zèle et son attachement, de même que les autres officiers de sa maison, en remplissant leurs charges. » Louis XV répondit d'une voix éteinte : « Messieurs, je le voudrais bien; mais il n'est pas encore temps. » Chacun se retira, et Richelieu, le doigt sur le pouls du roi, lui affirmait encore qu'il ne s'agissait que d'un léger embarras gastrique, quand tout à coup le malade s'affaissa, devint d'une pâleur livide et perdit connaissance. L'alarme fut grande : on s'empresse, on cherche à ranimer le roi qui rouvre les yeux et s'écrie avec angoisse : Le père Pérusseau! vîte, le père Pérusseau! Adieu, je meurs, je ne vous verrai plus! Le jésuite accourt, écoute la confession du monarque, et Louis XV plus calme dit au duc de Bouillon : « Vous pouvez me servir, il n'y aura plus aucun obstacle. J'ai sacrifié les favorites et mes favoris à la religion et à ce que veut l'Église d'un roi très-chrétien et de son fils aîné. »

L'évêque Fitz-James ordonne aux duchesses de partir, opposition de Richelieu,

Durant cette scène, les duchesses retirées dans une pièce voisine avec Richelieu attendaient, en proie à l'inquiétude, ce qui allait se passer, quand la porte s'ouvrit. L'évêque Fitz-James paraît les yeux étincelants : « Le roi vous ordonne, Mesdames, leur dit-il

d'une voix brève, de vous retirer de chez lui sur-le-champ. » Les malheureuses femmes atterrées ne répliquent pas un mot; mais Richelieu déclare qu'il s'oppose à leur départ et que, si elles veulent rester et braver des ordres extorqués dans un moment de transport fébrile, il en prend la responsabilité. A ces mots, Fitz-James s'emporte et envoie sur-le-champ des ordres au curé de la paroisse, en s'écriant dans son exaltation religieuse : « Qu'on ferme les saints tabernacles afin que la disgrâce soit plus éclatante, et que le roi soit obéi sur des ordres nouveaux! » Mais ces démonstrations d'un autre âge n'étaient pas nécessaires pour faire taire deux femmes que le sentiment de leur fausse position écrasait.

colère inutile de Fitz-James

A peine furent-elles parties que le roi, dont la conscience semblait troublée par leur présence, reçut avec une sorte de joie les grands officiers attachés à sa personne et demanda la communion. Fitz-James s'approcha donc de son lit et, faisant allusion à la présence de Mme de Châteauroux à Metz, il lui dit d'un ton solennel : « Les lois de l'Église et nos saints canons nous défendent d'apporter le viatique, lorsque la concubine est encore dans la ville. Je prie Votre Majesté de donner de nouveaux ordres pour son départ; car il n'y a pas de temps à perdre, Votre Majesté mourra bientôt. » Louis XV, frappé de terreur, s'empressa de faire signifier aux duchesses qu'elles eussent à s'éloigner sur-le-champ. Informées que l'évêque de Soissons ne donnera pas le viatique au roi tant qu'elles ne seront pas sorties de la ville, elles se trouvent dans le plus grand embarras. La populace, exaltée par les bruits qui circulent, s'apprête

Interpellation adressée par Fitz-James à Louis XV, le roi répète l'ordre de faire partir les duchesses, le peuple s'apprête à les insulter, les courtisans s'éloignent d'elles.

à les insulter; elles n'osent pas traverser les rues dans leur propre voiture, et aucun officier des écuries du roi ne veut leur prêter un carrosse pour fuir. D'Argenson, naguère si respectueux envers Mme de Châteauroux, la fixe avec dédain et répond par un geste de mépris lorsqu'elle semble implorer sa protection. Enfin Belle-Isle, qui redoute les violences populaires, fait avancer un de ses carrosses; les deux sœurs y montent et traversent Metz, les stores des portières baissées, pour aller rejoindre leur équipage au milieu de la campagne. Elles erraient encore en quête d'un asile, sans trouver une porte qui s'ouvrît pour les recevoir, que déjà Louis XV, s'abandonnant à toute la pusillanimité de son caractère, s'écriait, en s'adressant à M. de Fitz-James : « Monsieur, j'ai fait ma première communion il y a vingt-deux ans; je désire d'en faire une bonne et qu'elle soit la dernière. Ah! que j'ai été bien indigne, jusqu'à ce jour, de la royauté! ajouta-t-il après avoir reçu le sacrement de l'Eucharistie. Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a de comptes à lui rendre! » Ces paroles rapportées aux courtisans émeuvent leurs cœurs sensibles; les larmes coulent de leurs yeux, ils déclarent « que ce prince est plus grand qu'on ne peut l'exprimer. » Le peuple, qui attend dans la rue des nouvelles de la santé du roi, court aux églises invoquer le Très-Haut pour sa conservation. L'imagination, qui joue un plus grand rôle que la réflexion dans les nombreuses agglomérations d'hommes, montre à la foule dans le jeune Louis XV un monarque victime de son patriotisme et convertit les excès de table et le libertinage qui ont miné sa constitution en chagrins et en inquié-

Pusillanimité du roi, les courtisans touchés jusqu'aux larmes; le peuple qui croit à une maladie causée par une douleur patriotique prie pour Louis XV.

tudes causés par le désordre des armées et l'invasion de l'Alsace.

Les saignées de pied, sur lesquelles les médecins comptaient pour sauver le roi, n'ayant pas produit l'effet que l'on en attendait, Fitz-James s'apprêta à administrer l'extrême-onction. De plus en plus dominé par la crainte de la mort, le roi donna l'ordre d'ouvrir les portes de son appartement et de laisser tout le monde pénétrer jusqu'à lui. Les courtisans, témoins de l'abattement de Louis XV et des apprêts solennels faits par l'évêque de Soissons, soutenaient que Fitz-James allait tuer le roi. « Notre bon maître, disaient-ils, va donner à présent son royaume à M. de Fitz-James. s'il le lui demande pour son salut. » Tout à coup l'évêque de Soissons, se tournant vers les assistants avant d'administrer le dernier des sacrements de l'Église, s'écrie à haute voix : « Messieurs les princes du sang, et vous, grands du royaume, le roi nous charge, Monseigneur l'évêque de Metz et moi, de vous faire part du repentir sincère qu'il a du scandale qu'il a causé dans son royaume en vivant, comme il l'a fait, avec M[me] de Châteauroux. Il en demande pardon à Dieu. Il a appris qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, et il lui ordonne de ne point approcher de la cour à plus de cinquante lieues. Sa Majesté lui ôte sa charge dans la maison de la Dauphine. » — « Et à sa sœur aussi, ajouta le roi. » Des courriers furent envoyés à la reine pour réclamer sa présence, et Paris apprit, le 15 août au matin, le danger du roi par les préparatifs du départ des princesses et du Dauphin.

Le roi de plus en plus terrifié par la crainte de la mort, consent à ce que l'évêque de Soissons Fitz-James demande pardon en son nom des scandales qu'il a donnés.

La consternation des Parisiens se manifesta avec autant de vivacité que celle des habitants de Metz.

Consternation de Paris à la nouvelle du

danger que court le roi, la foule assiége les bureaux de la poste pour avoir des nouvelles, irritation contre la duchesse de Châteauroux.

Des gens de tout âge et de tout sexe assiégent les bureaux de la poste, et les employés, ne sachant plus à qui répondre, prennent le parti, à l'arrivée de chaque courrier, de faire placarder des bulletins sur les murs de l'hôtel et aux portes des ministres. Le peuple, déchaîné contre la duchesse de Châteauroux, l'accuse d'être cause de la maladie du roi et applaudit avec transport à son ignominieux renvoi ; il s'attendrit au récit de la scène de Metz, il admire le zèle de l'évêque de Soissons, qui a exigé la réparation publique d'un scandale public. Admiration et attendrissement imbéciles prodigués à un roi qui n'a pas le courage de porter le poids de ses propres fautes, à un prélat qui déshonore son souverain et fait peser la responsabilité des vices d'un monarque de trente-quatre ans sur une jeune femme de vingt-sept ! La lâcheté de Louis XV, qui a atteint la virilité sans sortir de l'enfance ; l'infamie des courtisans, prêts à accabler une femme pour excuser leur maître ; la folie de la nation, qui ne sait plus distinguer le bien du mal et rendre à chacun la justice qui lui est due, tout se réunit en ce moment solennel pour montrer combien est grand le mal moral que cause à un peuple le fétichisme de la royauté. Nous compléterons ce tableau par un trait qui peint les préoccupations étranges et caractéristiques qu'inspiraient à Mme de Châteauroux les habitudes contractées par elle à la cour de Versailles. Rappelant, dans une lettre au duc de Richelieu écrite du fond de sa retraite, les efforts qu'elle avait faits pour déterminer Louis XV à se rendre au milieu de ses soldats, elle s'écrie douloureusement : « Vous savez mieux que personne ce que

j'ai fait, vous n'ignorez pas ce qu'il a fallu de persévérance pour le (le roi) déterminer. J'ai cru qu'on finirait peut-être par m'en savoir quelque gré ; que nous serions tous contents, et cet événement me tue ! »

Le roi implore de la reine le pardon des chagrins qu'il lui a causés.

Loin de se réjouir à la nouvelle du renvoi de la favorite, la reine en avait été consternée. Dans sa douloureuse inquiétude, elle s'agenouilla avec tous ses enfants devant le Saint-Sacrement, incertaine sur ce qu'elle devait faire. Un courrier l'avait appelée à Metz, un autre lui avait intimé l'ordre de suspendre son voyage, un troisième enfin lui permit de s'avancer jusqu'à Lunéville, pendant que le Dauphin et les princesses se rendraient à Châlons. A Soissons, un nouveau courrier vint hâter l'arrivée de la reine à Metz et ordonner à ses enfants de s'arrêter à Verdun. Louis XV embrassa Marie Leczinska avec effusion, lui demanda pardon du scandale qu'il lui avait donné, s'excusa encore le lendemain auprès de Mme de Luynes des peines qu'il lui avait causées, et voulut savoir de Mme de Villars si son épouse avait réellement oublié ses torts envers elle.

Le roi reprend des forces et s'empresse de défendre au Dauphin de venir auprès de lui.

Louis XV était hors de danger quand eut lieu cette première entrevue, dans la nuit du 18 août. Une dose d'émétique qu'un empirique avait administrée au malade abandonné par ses médecins ordinaires, avait sauvé et rendu à la vie le roi qui, trois jours auparavant, était à l'agonie. La première mesure qui avait suivi cette amélioration dans son état, avait été un ordre formel envoyé au Dauphin de ne pas poursuivre sa route. Aussi, quand ce prince, sans tenir compte de cette défense, arriva à Metz quelques

heures avant sa mère, les courtisans furent surpris au dernier point de l'audace de son gouverneur. D'Argenson exprima au duc de Châtillon combien lui paraissait grave sa désobéissance à la volonté formelle du roi; Belle-Isle, le prenant à part, lui fit sentir la responsabilité qu'il encourrait s'il exposait le Dauphin à une maladie contagieuse et le roi aux émotions attendrissantes d'une entrevue avec son fils; les princes du sang le supplièrent de tenir le Dauphin éloigné de son père; les médecins s'assemblèrent et furent du même avis. Ce ne fut que deux jours après son arrivée, le 20, que le Dauphin put enfin voir le roi. Louis XV l'embrassa et récompensa le zèle intempestif du duc de Châtillon par un regard si glacial, que le gouverneur crut devoir s'excuser de lui avoir désobéi.

A mesure qu'il se rétablit, le roi devient plus froid envers la reine; les courtisans éloignés par l'évêque de Soissons reparaissent.

La convalescence s'affermissant chaque jour, avec le retour à la santé s'évanouirent les bonnes résolutions que l'approche de la mort avait inspirées. Le roi, de plus en plus sombre et préoccupé, accueillait la reine avec froideur; et les courtisans, que le zèle de Fitz-James avait éloignés, revenaient autour du monarque. Richelieu, qui n'avait pas quitté Metz, reprit ses habitudes d'intimité avec son maître, et le hardi courtisan, sacrifié à ce qu'il appelait une cabale de cour, trouva Louis XV disposé à partager les ressentiments qu'il nourrissait. Il rappela au monarque dans leurs plus minutieux détails toutes les scènes qui s'étaient passées pendant sa maladie; il lui fit un tableau peu flatteur des actes de faiblesse que Fitz-James avait exigés d'un prince agonisant, et il jeta ainsi dans l'âme du roi une colère d'autant plus pro-

fonde que Louis XV sentait combien était honteuse la pusillanimité dont il avait donné le spectacle à l'Europe entière.

Le roi ne permet pas à la reine de l'accompagner à Strasbourg, il se montre irrité contre les personnes qui l'ont donné en spectacle à Metz.

Quand Louis XV, tout à fait rétabli, s'apprêta à partir pour Strasbourg, la reine, déjà intimidée par la froideur de son époux, demanda avec embarras à le suivre. « Ce n'est pas la peine, » lui répondit-il sèchement sans autre explication. Le lendemain, il se mit en route pour Lunéville, où la reine se rendit de son côté. Il se montra mélancolique et distrait à la cour du roi de Pologne, et arriva à Strasbourg, non sans avoir laissé percer plusieurs fois devant ses familiers la sourde rancune qu'il gardait à l'évêque Fitz-James, au confesseur Pérusseau et à tous ceux qui avaient pris part aux événements de Metz.

Louis XV, revenu à la santé, oublie les idées religieuses que lui avait inspirées la maladie; dans son enthousiasme pour son roi, le peuple lui décerne le titre de *Bien-Aimé*.

Si Louis XV, revenu à ses habitudes, cessait de se livrer, le danger passé, aux pratiques religieuses qui avaient un instant repris sur lui leur empire, il n'en était pas de même du peuple. Les Parisiens continuaient à prier pour leur souverain avec une ardeur qui tenait du fanatisme. Le casuel des curés avait atteint un chiffre inouï par l'empressement général à faire dire des messes pour la guérison du roi. Un homme obscur, nommé Vadé, ayant appliqué à Louis XV l'épithète de Bien-Aimé, la foule accueillit avec empressement ce surnom flatteur et l'accola à celui de Libérateur des Français, que la campagne de Flandre avait fait inventer. La Gazette de France affirme qu'à l'annonce du rétablissement du roi, des transparents reproduisirent en lettres de feu ce surnom « qui est au-dessus de tous les autres ; » les almanachs de l'année suivante l'inscrivirent à la suite du nom de

Louis, et la postérité eut une preuve de plus de l'entraînement irréfléchi des masses et du prix que l'on doit attacher à l'admiration populaire, avant que le temps l'ait confirmée.

Invasion de la Bohême par les Prussiens.

Parti de Metz le 29 septembre, Louis arriva sous les murs de Fribourg en Brisgaw le 10 octobre. Deux jours auparavant, les Prussiens avaient commencé un mouvement de retraite, qui devait aboutir bientôt à l'évacuation de la Bohême. Craignant que les Français, accablés en Alsace, ne consentissent à des concessions qui compromettraient la sécurité de la Prusse, Frédéric s'était en effet décidé à entrer en campagne. Le 23 août, son armée, après avoir paralysé par la crainte le mauvais vouloir de l'électeur de Saxe, parut sur les frontières de la Bohême; et le 2 septembre, il arriva en personne devant Prague, sans que ses trois corps d'armée eussent éprouvé la moindre résistance[1]. Le 16 septembre, la ville se rendit avec sa garnison de douze mille hommes, et Frédéric marcha sur Tabor, Budweis et Frauenberg dont il s'empara, comptant sur les promesses des Français et espérant se mettre en communication avec la Bavière, pour effrayer le prince Charles sur le sort de l'Autriche. Mais à peine le mouvement commencé, une nuée de Croates et de housards se jeta entre Prague et les Prussiens, tandis que les Autrichiens s'avançaient vers Tabor, sur les derrières de l'armée prussienne campée à Wodnian. Ne voulant pas laisser couper leurs communications avec Prague, les Prussiens se replièrent sur Tabor et, gagnant de vitesse les Autrichiens, allèrent s'emparer de Benes-

[1] Voir carte D, p. 203.

chau, où ils trouvèrent des magasins considérables et une position inattaquable. Le 14 octobre, ils apprirent la reprise de Tabor, de Budweis, de Frauenberg et surent que les Saxons, rattachés à Marie-Thérèse par l'argent de l'Angleterre, avaient rejoint les troupes du prince Charles. Après avoir épuisé les vivres et les fourrages des environs de Beneschau, ils reculèrent jusqu'à Pischeli, suivis de près par les Autrichiens, qui s'établirent à Beneschau, décidés à forcer Frédéric à opter entre la Silésie et la Bohême. Les vivres devenant de plus en plus rares tant par le mauvais vouloir des habitants dévoués à la reine de Hongrie que par les attaques incessantes des troupes irrégulières dont les Autrichiens avaient couvert un pays coupé de bois et de ravins, les Prussiens, toujours reculant sans pouvoir trouver une occasion favorable pour livrer bataille à un ennemi qui prenait soin de les éviter, marchèrent sur Kaurzim, puis sur Kohlin. Ils laissèrent une forte garnison dans cette dernière ville, et, passant l'Elbe, le 9 novembre, ils se placèrent entre le fleuve et Pardubitz, où se trouvaient les magasins de l'armée. Ils espéraient prendre leurs quartiers d'hiver sur les limites de la Silésie et de la Bohême; mais la cour de Vienne ayant donné des ordres pour la continuation de la guerre, et l'Elbe ayant été franchi malgré les précautions des Prussiens, Frédéric craignit que les Saxons joints aux Autrichiens ne l'isolassent de la Silésie et ne ruinassent son armée en la privant de vivres et de recrues. Il se résolut tout à coup à abandonner ses conquêtes, en prescrivant à la garnison de Prague de quitter la Bohême et aux troupes placées à Kohlin de rejoindre le gros

Frédéric rentre en Silésie et abandonne ses conquêtes en Bohême, décembre 1744.

de l'armée. Le 13 décembre, toutes les troupes prussiennes étaient rentrées en Silésie.

Pendant que le roi de Prusse s'accusait de n'avoir pas, au début des hostilités, forcé la Saxe, qui s'était liée à l'Autriche en accédant au traité de Worms, à changer de parti, ou de ne l'avoir pas écrasée, en cas de refus; pendant qu'il déplorait la faute qu'il avait commise en ne formant pas des magasins considérables en Bohême et en oubliant que « pour bâtir l'édifice d'une armée, il faut se souvenir que le ventre en est le fondement; » pendant qu'il réfléchissait sur les causes des désastres de sa campagne, le maréchal de Noailles, content de lui-même, trouvait qu'il eût été impossible de tirer un meilleur parti qu'il ne l'avait fait, de l'armée qu'il commandait en Alsace.

L'armée française laisse l'armée autrichienne repasser le Rhin sans la combattre.

Il avait blâmé la position prise par Coigny près de Strasbourg, il avait annoncé que la ville de Saverne serait prise par le prince Charles de Lorraine, et il avait malheureusement vu ses prévisions réalisées. Coigny avait été obligé de se porter dans la montagne pour en défendre les gorges, quand lui arrivèrent les renforts détachés de l'armée de Flandre[1]. Le 17 août, il marcha à l'ennemi, que le duc d'Harcourt avait attaqué à Saverne. Les Autrichiens reculèrent au delà de Haguenau, en se rapprochant du Rhin. Ils firent une courte résistance à Sufflenheim, où il y avait quelques retranchements, et abandonnèrent le village d'Augenheim près du fort Louis, en y mettant le feu, après un engagement de nuit que Noailles représente dans sa correspondance comme une ac-

[2] Voir carte A, p. 77.

tion « des plus nerveuses. » Repassant ensuite le Rhin « avec une terreur et un effroi qu'on ne peut exprimer, » toujours au dire du même Noailles, ils brûlèrent derrière eux leurs ponts et retardèrent ainsi la poursuite des Français, que Noailles ralentit encore en accordant un repos à ses troupes fatiguées par cinq journées de marche. Le prince Charles était charmé d'avoir évité une action qui l'eût empêché de conduire en Bohême son armée intacte; Noailles était satisfait du résultat de ses combats d'avant-postes, et la France aurait pu partager sa joie, si le maréchal de Schmettau, envoyé de Frédéric auprès de Louis XV, n'eût exprimé bruyamment son mécontentement de voir l'armée du prince Charles marcher librement en Bohême pour renforcer les ennemis que son maître avait à combattre.

Noailles blessé des plaintes portées contre lui par le maréchal de Schmettau, se justifie longuement, auprès du roi de Prusse. Frédéric lui fait ses excuses, quoiqu'il soit convaincu que Schmettau a raison.

Noailles, en apprenant ses doléances, se plaignit à Frédéric d'avoir été accusé de lenteur et lui envoya un brigadier de son armée, Du Mesnil, avec mission spéciale de justifier ses opérations. Du Mesnil trouva sous les murs de Prague les Prussiens, qui devaient y entrer trois jours après. Frédéric l'accueillit, en présence de son nombreux état-major, par un feu roulant de plaisanteries des plus mordantes sur les généraux français. Mais trois jours après, à l'audience particulière qu'il lui accorda, ayant réfléchi qu'il était inutile d'entreprendre l'éducation d'un maréchal impropre au métier de la guerre malgré une pratique de cinquante-deux ans, il feuilleta les deux longs mémoires que lui avait envoyés Noailles, parla avec estime de leur auteur, et, tout en menaçant de prendre promptement un parti, si la France

ne remplissait pas ses engagements, il prescrivit à Schmettau de faire des excuses à Noailles.

Schmettau ne négligea rien pour dissuader les maréchaux d'entreprendre le siége de Fribourg, qui, en paralysant l'armée, empêcherait toute diversion; ils tenaient avant tout à faire assister le roi à la conquête de cette ville, et naturellement la gloire du monarque l'emporta sur l'intérêt de la France et de ses alliés. L'armée qui devait se montrer sur les frontières du Hanovre, n'entra donc pas en Westphalie, et il fallut que le maréchal prussien se contentât de promesses pour l'année suivante. Du reste, il ne devait pas tarder à quitter Versailles. Quelques-unes de ses lettres, remplies de critiques hardies contre les généraux français et les intrigues de la cour de Louis XV, avaient été interceptées par la reine de Hongrie et imprimées. Cette publication, qui blessa plus d'un grand personnage, affligea au dernier point le maréchal de Noailles; car il y était très-maltraité. Il s'en plaignit à Louis XV, et Frédéric, qui regardait la cour de France comme « un réceptacle de cabales, de tracasseries et de friponneries, où chacun pouvait avoir à un moment donné une influence sur les affaires, » se crut obligé de rappeler Schmettau. Il mit à profit le retour de cet ambassadeur, qui ne pouvait plus lui être utile, pour écrire à Noailles que la disgrâce de son envoyé était la punition des rapports qu'il lui avait adressés.

Le prince de Conti repasse les Alpes au moment même où le roi assiége Fribourg.

Surprise par les neiges devant Coni, l'armée du prince de Conti se disposait à repasser les Alpes, après avoir fait sauter le château de Demont, au moment même où une pluie torrentielle inondait

les tranchées ouvertes devant Fribourg. L'armée commandée par Louis XV se trouva en un instant entourée de rivières débordées, et les fièvres y firent plus de ravages que les boulets ennemis pendant les vingt jours que dura la résistance.

A l'abri des intempéries de la saison et de toute espèce de dangers, le roi n'avait à souffrir que de l'ennui. Il ne cachait pas à son entourage combien lui pesait le devoir à l'accomplissement duquel il s'était résigné. Aussi regarda-t-il la fin du siége comme le terme d'une dure corvée, et laissant à ses généraux le soin d'organiser l'entrée des Français dans Fribourg, reprit-il à la hâte la route de Paris. Les illuminations, les feux d'artifice, les *Te Deum*, motivés par le rétablissement de sa santé, duraient encore qu'il était déjà sur le chemin de sa capitale.

Le roi accourt à Paris dès que Fribourg s'est rendu, novembre 1744.

La première mesure qu'il prit, même avant d'être arrivé, fut d'exiler le gouverneur du Dauphin, M. de Châtillon, et le gouverneur du duc de Chartres, M. de Balleroy. Cette rigueur, en dévoilant le ressentiment qu'il conservait des scènes de Metz, fit soupçonner au public que Louis le Bien-Aimé pourrait bien ne tenir « à être le bien-aimé que de sa maîtresse, » et les Parisiens qui, comme le font la plupart des peuples, s'étaient trop complaisamment abandonnés aux chimères de leur imagination, ne tardèrent pas, en effet, à perdre leurs illusions en présence de la réalité. Depuis longtemps le roi avait fait exprimer à Mme de Châteauroux combien il regrettait le traitement qu'elle avait subi, et cette dame, qui suivait avec anxiété de sa retraite les signes précurseurs de sa

Il exile le gouverneur du Dauphin e celui du duc de Chartres, le retour de Mme de Châteauroux est annoncé.

rentrée à Versailles, avait tressailli de joie en apprenant que la reine n'allait pas en Alsace. C'est vers ce temps, le 16 octobre, qu'elle écrivit à Richelieu « que son départ avait été trop singulier pour que son retour fût une chose simple. Mais quelle réparation me faire? Si on renvoyait Faquinet (surnom qu'elle donnait à Maurepas), je ne me ferais pas tirer l'oreille pour revenir à Versailles. Il faudrait que M. de Soissons eût aussi un petit exil, et ceux qui ont des charges, de mauvais traitements. » Une partie de ces souhaits devaient être bientôt accomplis.

Entrée du roi à Paris le 13 novembre 1744, curiosité du peuple, sa froideur. Louis XV reçu aux Tuileries en roi victorieux.

Louis XV fit son entrée à Paris le 13 novembre, à six heures du soir, dans une des voitures du sacre. Les maisons jusqu'aux toits étaient garnies de spectateurs, les branches des arbres fléchissaient sous le poids des curieux, malgré la pluie et le vent qui éteignaient les illuminations. Les cris de Vive le roi étaient rares parmi le peuple, que dépitait la nouvelle du rappel probable de Mme de Châteauroux à Versailles. Le seul moment solennel de cette rentrée de Louis XV dans sa capitale fut celui où le roi traversa la galerie des Tuileries au milieu d'une haie formée par les grands de son royaume, qui le reçurent en vainqueur et en conquérant. Le lendemain, suivi de sa famille, il se rendit à Notre-Dame pour rendre grâces à Dieu de son rétablissement, de ses conquêtes et de son retour. Le carrosse marchait lentement, Louis XV paraissait content de son peuple, comme on disait alors, et la foule cherchait avec intérêt sur les beaux traits du monarque les traces d'une maladie qui avait donné tant d'inquiétude à toute une nation, quand un des curieux, qui ne per-

dait pas de vue le roi, se retourne tout à coup et aperçoit une femme. Il la montre du doigt en l'apostrophant par des injures; son voisin, qui applaudissait avec transport le cortége royal, se retourne au bruit et adresse un geste de mépris à Mme de Châteauroux, qui se hâte de disparaître. « Je l'ai vu (le roi), écrivait-elle quelques instants après à Richelieu; il avait l'air joyeux et attendri, il est donc capable d'un sentiment tendre... Une seule voix sortie près de moi me rappela mes malheurs, en me nommant d'une manière bien injurieuse. »

Dans la nuit, Louis XV sortit des Tuileries, traversa le Pont-Royal, gagna la rue du Bac, et Mme de Châteauroux, que tant de sentiments divers agitaient, le vit tout à coup entrer dans son appartement. La duchesse, qui, la veille encore, doutait du retour de son amant, le reçut avec l'hypocrite déférence d'une femme qui sait qu'elle n'a plus à craindre pour son empire. Elle déclara au roi qu'elle était « satisfaite de ne pas aller pourrir dans une prison par ses ordres, et contente d'avoir sa liberté et les plaisirs d'une vie privée, en ajoutant qu'il en coûterait trop de têtes à la France si elle revenait à la cour. » Louis XV se récria contre des sentiments aussi vindicatifs, lui parla d'oubli et de pardon; elle céda et se contenta d'exiger l'exil de MM. de Bouillon et de La Rochefoucault, le renvoi de M. de Fitz-James dans son diocèse, et des excuses de la part de M. de Maurepas. La nouvelle que Mme de Châteauroux et sa sœur venaient d'être rétablies dans toutes leurs places, causa partout une impression profonde. Le peuple exprima son blâme avec une énergie grossière, et Versailles

Le roi va dans la nuit trouver Mme de Châteauroux et s'entend avec elle sur les punitions qui doivent précéder son retour.

même « où ordinairement on parlait peu, » à ce qu'affirme M. de Luynes, ne s'abstint pas « de discours sur cette matière. » Mais l'événement dont la perspective prochaine désolait les uns et causait une vive satisfaction aux autres, ne devait jamais avoir lieu.

La duchesse de Châteauroux tombe malade.

Maurepas avait trouvé la duchesse de Châteauroux gardant le lit. Elle fit remercier le roi et promit de se rendre à ses ordres sous peu de jours. La fièvre redoubla dans la nuit. Le public soupçonna d'abord une indisposition feinte par la duchesse pour se dispenser d'aller au devant de l'infante d'Espagne fiancée au Dauphin; mais les suppositions se turent bientôt devant la certitude d'une maladie très-grave. La reine envoya chaque jour demander des nouvelles de la duchesse; le roi voulut être, à toute heure, informé de son état, et Paris ne s'occupa plus que de Mme de Châteauroux, qui, dans le délire de la fièvre, accusait M. de Maurepas de l'avoir empoisonnée et se reprochait cette injuste accusation, dès qu'elle revenait à la raison.

Mort de Mme de Châteauroux, 8 décembre 1744.

Les messes commandées par le roi pour la guérison de Mme de Châteauroux continuaient à se dire dans la chapelle du château et à l'église paroissiale, quand, le 7 décembre dans la soirée, on apprit à Versailles que le roi venait de partir précipitamment pour la Muette. La cause de ce départ subit, en prévision duquel on tenait prêt depuis trois ou quatre jours un carrosse toujours attelé, fut expliquée le lendemain par la mort de l'infortunée duchesse, qui expira vers le matin. « La disposition des esprits du peuple s'est un peu radoucie, nous apprend le

duc de Luynes, et sachant la douleur du roi, ils en sont occupés et craignent qu'elle ne fasse tort à sa santé. » L'avocat Barbier, à propos des mêmes événements et à la même date, écrit : « On dit que le roi est dans une affliction mortelle... Les gens sensés louent sa sensibilité, qui est la preuve d'un bon caractère, mais ils craignent pour la santé du roi. Le vulgaire est plus joyeux qu'autrement de cette mort, et voudrait que le roi, sans sentiment, prît demain une autre maîtresse. »

Cette constatation de l'état de l'opinion publique, faite presque dans les mêmes termes par deux observateurs, dont l'un vivait à Versailles et l'autre au sein de la bourgeoisie de Paris, montre à quel degré de confusion peut tomber la conscience du bien et du mal chez un peuple qui a sous les yeux l'exemple d'un personnage placé au-dessus des règles les plus vulgaires de la morale. La haine violente témoignée à Mme de Châteauroux, dont le seul tort était de s'être laissée éblouir par l'éclat du trône, et l'approbation donnée à son séducteur sont deux sentiments aussi insensés l'un que l'autre. Les vices malheureusement ne sont pas bannis des pays libres plus que des pays qui ne le sont pas; mais dans les pays libres, les faiblesses d'un homme ne deviennent jamais l'objet d'un culte idolâtrique. Dans les pays libres, la publicité rappelle aux citoyens les plus puissants comme aux plus humbles, qu'il est des vertus dont personne ne doit se jouer et des vices dont personne ne doit se vanter. Ignorants et légers à l'instar de toutes les nations qui n'ont pas acquis la gravité du jugement que nous donne la conduite de nos propres affaires, les Parisiens

passèrent presque sans transition dans leurs entretiens de la mort de Mme de Châteauroux à l'arrivée de la Dauphine, qu'on annonçait être prochaine, et aux fêtes préparées pour la recevoir. Ils se réjouissaient à l'avance des quelques jours de bruyante gaieté qui leur étaient promis, et ne s'enquéraient guère des souffrances endurées dans le même moment par les habitants de la première ville manufacturière du royaume.

Méfiance et irritation des ouvriers lyonnais.

Les ouvriers de Lyon n'étaient pas revenus des défiances que leur avaient inspirées les tentatives du célèbre Vaucanson pour introduire dans la fabrication lyonnaise un métier propre à tisser des étoffes de toute largeur, un moulin à soie et d'autres inventions utiles. Ils avaient poursuivi à coups de pierre cet ingénieux mécanicien, que Fleury avait envoyé à Lyon avec le titre d'inspecteur, ne voulant voir en lui qu'un ennemi qui désirait remplacer leurs bras par des machines et menaçait ainsi de leur ravir leurs moyens d'existence. Cette erreur, si naturelle chez une population qui vivait de son labeur quotidien, s'était de plus en plus enracinée dans les esprits. Les citoyens que leurs lumières auraient dû appeler à la direction du pays, n'ayant à exercer aucune influence sur les affaires publiques, s'étaient renfermés dans les étroites limites de l'intérêt particulier, et les fonctionnaires n'avaient eu, suivant l'usage, d'autre souci que de satisfaire les coûteuses fantaisies de Versailles. La lumière qui jaillit dans les pays libres de la discussion ardente et passionnée des intérêts, ne s'était pas faite. Les méfiances et les haines qui naissent et se développent en silence sous un gouver-

nement absolu, avaient fermenté chaque jour davantage dans les cœurs. Il ne manquait plus pour allumer les passions qu'une occasion propice. Le besoin d'argent et l'insouciante ignorance des commis de Versailles ne tardèrent pas à la fournir.

Organisation de la fabrique lyonnaise, griefs de la petite fabrique; on donne satisfaction à ses réclamations en 1737 et on les repousse en 1739.

La fabrique de Lyon, qui occupait plus de cinquante mille ouvriers, était encore organisée en 1731, conformément à l'ordonnance de 1667, en trois catégories distinctes : les compagnons ou ouvriers à façon, au nombre de huit mille; les maîtres-ouvriers, au nombre de huit cents, possédant plusieurs métiers et travaillant soit pour leur propre compte, soit pour celui d'un négociant; les marchands, au nombre de quatre-vingt-dix. Ces derniers formaient ce qu'on appelait la grande fabrique; et les maîtres-ouvriers, la petite. La grande et la petite fabrique étaient représentées par six maîtres-gardes, dont quatre étaient nommés par la grande fabrique et deux par la petite. Pour être reçu ouvrier à façon, maître-ouvrier ou marchand, on devait payer des droits qui augmentaient suivant la catégorie dans laquelle l'aspirant désirait entrer.

Le 8 mai 1731, arriva de Paris un arrêté qui réduisait à deux les catégories de la fabrique lyonnaise : celle des marchands et celle des maîtres-ouvriers. Les ouvriers travaillant chez eux pour leur compte ne pouvaient avoir plus de deux métiers, et il leur était défendu de former des apprentis ou de faire travailler des compagnons ; quant aux chefs d'ateliers, ils étaient limités à quatre métiers. Cette nouvelle législation, qui ruinait la petite fabrique, souleva les réclamations des ouvriers à façon et des

maîtres-ouvriers. Ils demandèrent d'un commun accord l'abolition des droits qu'ils avaient à payer pour devenir marchands, la liberté de travailler comme ils l'entendraient soit pour leur propre compte, soit pour celui d'autrui, et enfin la participation égale des trois catégories de la fabrique à la nomination des maîtres-gardes. La grande fabrique défendit ses priviléges avec obstination. Des mémoires furent publiés de part et d'autre; il y eut force récriminations réciproques, qui aboutirent, au bout de plusieurs années, en 1737, à un nouveau règlement où les droits de chacun étaient ménagés avec une sorte d'équité. Mais, comme les vices de la bureaucratie persistent avec une ténacité que la publicité dans les gouvernements libres ne parvient pas toujours à corriger, le règlement de 1737 fut bientôt violé par les commis de Paris, et dès 1739, on apprit à Lyon qu'une transaction obtenue avec tant de peine entre les intérêts des membres de la fabrique, allait être abolie.

Fermentation de la ville de Lyon à cette nouvelle. Le contrôleur général demande une députation de marchands et de maîtres-ouvriers, le prévôt des marchands choisit lui-même ceux des maîtres ouvriers qu'il lui convient d'envoyer à Paris.

La fermentation fut grande dans la ville. Le contrôleur général Orry manda à Versailles une députation composée d'un nombre égal de marchands et de maîtres-ouvriers. Les marchands choisirent leurs représentants, et les ouvriers voulurent nommer eux-mêmes les leurs; mais, comme dans les États absolus il est de principe que les députés doivent être de l'avis des gouvernants et n'ont d'autre rôle à jouer que d'adhérer à leurs caprices, le prévôt des marchands refusa d'admettre les délégués des maîtres-ouvriers. Il en résulta des discussions à la suite desquelles le contrôleur général, fatigué d'entendre parler d'intérêts industriels dont il saisis-

sait peu l'importance ou qu'il dédaignait, renvoya l'examen de l'affaire à ses bureaux, qui en revinrent purement et simplement à l'application du règlement de 1731.

L'émotion causée à Lyon par leur décision fut d'autant plus vive que, lorsqu'on l'y publia, le 19 juin 1744, le travail manquait aux ouvriers. L'abaissement des salaires, suite inévitable des chômages, n'était pas du reste la seule cause de l'agitation. Il s'opérait dans les esprits à cette même époque une espèce de révolution ayant pour but de débarrasser peu à peu les classes industrieuses des entraves que le moyen âge leur avait imposées. Dans plusieurs provinces, des évêques avaient tenté des efforts louables pour diminuer le nombre des fêtes obligatoires. Celles qui s'observaient à Lyon, s'élevaient à dix-sept. A Metz, elles avaient été ramenées de cent à trente par M. de La Feuillade, dont le successeur, M. de Saint-Simon, poursuivait l'œuvre; il proposait d'en retrancher encore dix-huit. Les chapitres des cathédrales, les magistrats et les fonctionnaires publics s'opposaient, avec la ténacité qu'enfante l'habitude, à ces améliorations nécessaires. De ces tentatives de réforme et de ces résistances obstinées était résultée une de ces luttes sourdes d'où naît un antagonisme latent entre les différentes classes d'une nation, et cette guerre intestine, qui s'élève toujours lorsque les fonctionnaires n'ont à répondre de leurs actes qu'au pouvoir central qui les délègue, fut développée par la misère.

La décision prise par les bureaux de Versailles, le 19 juin 1744, contre les intérêts de la petite fabrique, est proclamée à Lyon dans un moment où les ouvriers sont sans travail et sans pain.

Le clergé, qui encore aujourd'hui ne se rend pas un compte parfaitement exact de l'influence heu-

Le clergé, la magistrature et les

fonctionnaires peu sympathiques en général à l'industrie.

reuse de l'aisance générale sur la dignité de l'homme; le clergé, qui encore aujourd'hui redoute les vices engendrés par le luxe plus qu'il n'apprécie la mâle indépendance enfantée par le développement du travail, le clergé s'opposa aux justes et sages réformes de l'évêque de Metz. M. de Saint-Simon fut contraint de lutter à la fois contre son chapitre et contre les fonctionnaires de la province. Dans l'impossibilité où il se voyait de trouver un point d'appui chez ses diocésains, qui n'avaient aucun moyen de faire prévaloir leur volonté, M. de Saint-Simon fut obligé de s'adresser au pouvoir central. Soustraits par leur éloignement aux vanités et aux influences locales, qui pervertissent trop souvent le jugement et l'esprit d'équité chez les employés de la province, les bureaux de Versailles donnèrent raison à l'évêque, et des lettres patentes assurèrent l'exécution des mesures utiles qu'il avait arrêtées.

Les ouvriers lyonnais réclament une augmentation de salaire et en justifient la nécessité; l'augmentation est promise, puis refusée; émeute, août 1744.

Ce triomphe de M. de Saint-Simon, qui abolit quelques-unes des entraves mises à la liberté du travail, fut remporté dans le mois même où les employés de Versailles repoussèrent les légitimes réclamations des ouvriers lyonnais. Les préoccupations de ces derniers n'avaient pas tardé d'ailleurs à changer d'objet; la misère de leurs familles avait appelé toute leur attention sur le taux insuffisant des salaires. Ils établirent donc, pour le soumettre au prévôt des marchands, le budget d'un ménage d'ouvrier composé de trois enfants, du père et de la mère, ceux-ci occupés sans relâche à faire battre toute l'année un métier pendant quinze heures par jour, défalcation faite seulement de quinze jours de chômage, outre les

fêtes et les dimanches. S'appuyant sur cette pièce, qui prouvait que la dépense du ménage excédait de deux cent quarante-neuf francs le gain du père et de la mère, ils demandèrent qu'on augmentât d'un sou par aune les prix des façons[1]. Cette augmentation fut promise, puis refusée. C'était vouloir pousser à bout des esprits déjà aigris. Aussi les ouvriers commencèrent-ils à se rassembler sur les places publiques. Le prévôt des marchands rendit une ordonnance pour défendre les attroupements sous peine de la prison; mais les ouvriers en taffetas et en satin se mirent à parcourir les rues; les teinturiers, les charpentiers, les fabricants de bas ne tardèrent pas à se joindre à eux, et, le 5 août, plus de quinze mille insurgés étaient maîtres de la ville. L'administration consulaire, qui ne disposait d'aucun moyen de résistance, rétablit pour les ouvriers en soie le règlement de 1737. Le lendemain, sur la demande impérative des teinturiers, elle fit revivre en leur faveur les statuts et règlements de 1716, qui avaient été modifiés depuis, et elle finit par céder également aux réclamations des communautés des charpentiers, des fabricants en drap d'or et d'argent et des crocheteurs des ports.

On révoque les concessions arrachées par la sédition, le 25 février 1745. Les ouvriers sont désarmés et le gouvernement profite de

Les ouvriers, qui doutaient que le gouvernement ratifiât les concessions qu'ils avaient dictées, s'adressèrent au chapitre des comtes de l'église Saint-Jean pour le prier de les appuyer auprès du roi. Le chapitre, sous la pression de l'émeute, promit tout ce qu'on voulut, et l'anarchie continua à régner à Lyon

[1] Voir *Pièces justificatives*, lettre A. Budget d'une famille d'ouvriers lyonnais en 1744.

l'occasion pour vendre des lettres de maîtrise.

jusqu'au 25 février 1745, jour où M. de Lautrec entra dans la ville à la tête de plusieurs régiments. Un arrêt du conseil d'État déclarant nul tout ce qui s'était fait pendant le temps que les ouvriers avaient été maîtres de Lyon, fut immédiatement affiché dans les places publiques, et les ouvriers désarmés par les soldats se virent en butte à des poursuites judiciaires. Un crocheteur, Gaspard Jacquet, fut condamné à faire amende honorable, nu et en chemise, devant le péristyle du palais, à être appliqué à la question ordinaire et extraordinaire et à être pendu sur la place des Terreaux. Un ouvrier en soie qui était en fuite fut condamné par contumace à subir le même sort, et plusieurs autres furent envoyés aux galères. Quelques jours après ces rigueurs, qui ne servirent qu'à rendre plus profonde l'antipathie des maîtres-ouvriers et des marchands, un règlement nouveau intervint. Le droit de réception dans les corporations des marchands et des maîtres-ouvriers fut diminué, et le gouvernement fit vendre un certain nombre de lettres de maîtrise. Ces mesures n'apportèrent aucun soulagement à la détresse de l'ouvrier ; le seul résultat obtenu fut de faire verser dans le trésor public des sommes qui auraient dû l'être dans la caisse de la corporation des marchands et ouvriers lyonnais.

Les notaires de Paris en 1744 ; la compagnie des Indes.

Moins malheureux que les Lyonnais, les Parisiens n'avaient pourtant pas échappé entièrement aux souffrances que cause dans une famille la perte de ses moyens d'existence. En 1744, plusieurs notaires avaient violé les dépôts qui leur étaient confiés, commis des faux et mis, à ce qu'affirme Barbier « la frayeur sur le compte de ces officiers publics, dont la

plus grande partie s'étaient établis avec très-peu de biens, avaient acheté des charges bien cher et faisaient beaucoup de dépense. » Paris n'était pas encore remis des émotions produites par les désastres d'un grand nombre de ses citoyens, que, le 2 janvier 1745, l'affiche qui devait annoncer le payement des dividendes de la compagnie des Indes, signifia aux actionnaires qu'il ne leur serait rien payé jusqu'à la vente des marchandises attendues dans le courant de l'année. C'était non-seulement les priver de leurs revenus jusqu'en 1746, c'était encore faire dépendre le futur payement de l'arrivée de vaisseaux que les Anglais pouvaient enlever. Ce manque de foi de la part du gouvernement, qui avait garanti l'acquittement des dividendes aussi bien que celui des rentes, causa une grande consternation. Les actions qui se soutenaient à la Bourse au prix de deux mille livres, tombèrent immédiatement à neuf cent cinquante. On fit alors, nous dit Barbier, des assemblées à la Compagnie « pour tranquilliser un peu les actionnaires, » et on nomma huit commissaires « dont il y en avait d'honoraires (comme M. le duc de Béthune et le comte de Lassay) et d'autres plus intelligents (comme banquiers fort riches) pour examiner les comptes. » Tout cela pour gagner du temps.

Fêtes données à Paris à l'occasion du mariage du Dauphin, luxe des courtisans, mort de l'empereur Charles VII, le 20 janv. 1745.

« Comme, continue le même Barbier, le roi avait besoin d'argent, surtout pour les dépenses considérables du mariage de M. le Dauphin, » on fit une tontine au capital de neuf millions. Cette manière d'attirer l'argent par l'appât d'un gros intérêt, réussit assez bien. La moitié de la somme était déjà souscrite, quand parut l'édit qui annonça la tontine. S'inquié-

tant peu, suivant l'usage, de la démoralisation qu'il provoquait en engageant une foule de pères de famille à placer leur fortune à fonds perdus, le gouvernement s'empressa de prodiguer en fêtes l'argent qu'il avait ainsi enlevé à la nation. Il ne fut bientôt plus question à Paris que de bals et de feux d'artifice. Les trois habits que M. de Mirepoix avait loués six mille livres pour les porter trois fois à la cour, l'habit doublé de martre que le marquis de Stainville avait payé vingt-cinq mille livres, les quinze mille livres qu'il en avait coûté à une dame de la cour pour jouir de l'avantage de paraître couverte de diamants à une seule soirée, tous ces exemples d'un luxe extravagant occupèrent plus les Parisiens que la mort de l'électeur de Bavière. La France s'enquit à peine de la disparition de ce prince, qui avait payé le titre d'empereur au prix de la ruine de son pays et de l'envahissement de sa capitale. Dans l'impossibilité où elle était d'exercer une influence quelconque sur son gouvernement, la nation n'avait pas même conscience des événements que pouvait amener l'élection d'un nouvel empereur d'Allemagne.

Vertus de la Dauphine exaltées par des personnes qui ne l'ont jamais connue.

Les fêtes magnifiques qui se préparaient, ne faisaient pas oublier la princesse espagnole qui en était l'objet. Des flatteries ridicules, telles que les fonctionnaires publics ont l'habitude d'en inventer, circulaient partout. Comme il eût été difficile de vanter la beauté de la Dauphine, dont les cheveux étaient roux et la physionomie sinistre, on louait son esprit, son excellente éducation et les réponses heureuses ou spirituelles qu'elle devait avoir faites aux dames de son entourage. Le jour où cette princesse si vantée par

des personnes qui ne l'avaient jamais approchée, arriva à Paris, le lundi 22 février 1745, la population se porta en foule à sa rencontre sur les chemins de Sceaux à Paris et de Paris à Versailles. L'empressement était tel qu'une chambre se louait dans cette dernière ville jusqu'à cent cinquante livres pour les trois jours de fête. Le mardi, une ordonnance du lieutenant de police fit fermer les boutiques à Paris en signe de réjouissance du mariage qui s'était célébré le matin. Vers le milieu de la journée, la *Princesse de Navarre*, comédie-ballet de Voltaire, fut représentée à Versailles dans le manége du palais disposé en salle de spectacle. Le soir, une magnifique illumination éclaira la capitale, où s'ouvrirent sept salles de bal pour le peuple : deux à la place Vendôme, de chaque côté de la statue équestre de Louis XIV, et les cinq autres au Carrousel, dans la rue de Sèvres, à l'Estrapade, à la place Dauphine et à la porte Saint-Antoine près de la Bastille. Le jeudi suivant, il y eut bal masqué dans les galeries du château de Versailles, où pour entrer, il suffisait de donner son nom à la porte. Les réjouissances, qui devaient durer encore tout le mois de mars à la cour, furent closes à Paris par un bal à l'Hôtel-de-Ville où le roi parut avec le Dauphin.

Mme de Flavacourt refuse la place laissée vacante par sa sœur auprès du roi, étonnement des courtisans.

Après avoir pleuré Mme de Châteauroux et s'être entretenu, toute une nuit, de ses vertus avec le duc de Richelieu, Louis XV s'était décidé, pour adoucir son chagrin, à la remplacer par sa sœur, la marquise de Flavacourt. Richelieu, qui partageait ses regrets, se chargea de la négociation. Mme de Flavacourt ayant refusé les offres brillantes qui lui étaient faites, les

courtisans prétendirent qu'elle avait reculé devant les menaces d'un époux brutal, qui parlait de venger dans le sang son honneur outragé. Délicatesse bien ridicule chez un seigneur qui tolérait la présence de sa femme dans le cercle le plus intime des maîtresses du roi; délicatesse qu'aurait facilement punie par l'exil ou la prison le monarque qui s'en serait trouvé gêné. Il est plus probable que Mme de Flavacourt ne puisa qu'en elle-même, dans ses sentiments de mère de famille, la force d'un refus qui parut extraordinaire à toutes les dames de la cour.

Les grandes dames briguent l'honneur de remplacer Mme de Châteauroux.

Louis XV était en effet obsédé par les agaceries d'une foule de dames. La jeune duchesse de Rochechouart, veuve depuis une année, le poursuivait avec une telle ardeur, que les courtisans l'avait comparée aux chevaux de la petite écurie « toujours présentés et jamais acceptés. » Au bal masqué donné dans les grands appartements de Versailles, le roi, qui s'y montra déguisé en if, fut immédiatement accosté par plusieurs dames, par la femme d'un président entre autres. Louis XV s'étant retiré pour se débarrasser de son costume, un écuyer du palais s'en revêtit. A peine eut-il mis les pieds dans la salle, que la présidente s'attacha à ses pas et accepta avec empressement ses hommages. Elle ne regretta sa faiblesse qu'au moment où le roi revint en habit ordinaire, et où l'if s'enfuit à son aspect. L'empressement des dames autour du roi ne fut pas moins vif au bal de l'Hôtel-de-Ville. En passant d'une salle dans une autre, le roi venait d'adresser la parole à une amazone couverte de pierreries, qui s'éclipsa sans lui répondre, quand un masque s'approcha de lui et le charma par sa conver-

sation piquante. Poussé par la curiosité, Louis XV demanda la faveur de contempler la figure de l'enchanteresse; la dame détacha son masque un instant et se perdit aussitôt dans la foule, en laissant tomber son mouchoir. Le roi le ramassa et, trop éloigné de la belle inconnue pour le lui rendre, il le lui jeta. Le mouchoir est jeté, cria une voix dans la salle, et les murmures de l'envie furent promptement étouffés par l'orchestre. Le monarque avait entrevu une figure qui n'était pas nouvelle pour lui.

La dame dont la cour et la ville avaient admiré la grâce et la beauté, ne tarda pas à devenir l'objet de la curiosité générale. Personne, en subissant l'empire de ses charmes, n'avait encore songé à s'enquérir de son origine, quand l'amour du roi pour elle éveilla la jalousie; on se demanda si elle pouvait prétendre à un pareil honneur. On sut bientôt que Mme d'Étiolles était la fille d'un commis des Pâris nommé Poisson, qui, condamné à être pendu en 1726, s'était enfui à Hambourg et n'avait obtenu la permission de rentrer en France qu'en 1741, après la cassation de l'arrêt rendu contre lui. Sa mère, douée d'une grande beauté, avait séduit le ministre de la guerre, M. Leblanc, puis un ambassadeur, et elle vivait alors avec un fermier général, Lenormand de Tournehem, qui, n'ayant pas d'enfant, avait pris en affection la petite Poisson et lui avait donné des maîtres en tous genres. Elle avait appris à chanter, à monter à cheval comme une amazone, et, après son mariage avec le neveu de Lenormand, elle s'était retirée dans la terre d'Étiolles près de Corbeil, qu'elle avait reçue en dot et où elle se plaisait à rassembler

Mme d'Étiolles.

autour d'elle quelques hommes d'esprit, comme Voltaire, Fontenelle, Montesquieu, Maupertuis, le poëte Cahusac et le jeune abbé Bernis, récemment échappé du séminaire. La vie de plaisir qu'elle menait, les exemples que lui avait donnés sa mère, la morale relâchée du vieux Tournehem, tout devait contribuer à rendre insipide pour la jeune femme une existence bourgeoise, quelque luxueuse qu'elle fût. Aussi ne tarda-t-elle pas à rêver à autre chose. Elle demeurait près de la forêt de Sénart où le roi chassait souvent; elle avait vu Mme de Châteauroux et avait entendu sa mère lui répéter, en la comparant à la maîtresse royale : « Vous êtes plus belle qu'elle. » — « Oh! ajoutait Tournehem, il faut avouer que la fille de Mme Poisson est un morceau de roi. »

Louis XV fut bientôt frappé des apparitions fréquentes d'une charmante femme qu'emportait dans la forêt une calèche élégante; il envoya quelquefois au château d'Étiolles des produits de sa chasse. Ces attentions exaltèrent l'imagination de Mme d'Étiolles, qui, ayant affecté de se présenter trop souvent sur les pas du roi dans le costume mythologique de Diane chasseresse, reçut, de la part de Mme de Châteauroux, l'avis de cesser de suivre les chasses royales, qui pourraient devenir dangereuses pour elle. La mort de la favorite lui ayant laissé la liberté de donner cours à ses projets, elle profita de sa parenté avec le premier valet de chambre du Dauphin, nommé Binet, pour paraître aux fêtes de la ville et de Versailles.

« Tous les bals en masque, écrit le duc de Luynes, ont donné occasion de parler de nouvelles amours du

roi et principalement d'une Mme d'Étiolles, qui est jeune et jolie. Sa mère s'appelait Mme Poisson. On prétend que depuis quelque temps elle est presque toujours dans ce pays-ci, et que c'est là le choix que le roi a fait. Si le fait était vrai, ce ne serait vraisemblablement qu'une galanterie et non pas une maîtresse. » Le duc de Luynes se trompait. Mme d'Étiolles qui, à ce qu'elle affirmait, avait « toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, » fut installée dans l'ancien appartement de Mme de Mailly. Le roi y alla souper avec la duchesse de Lauraguais, immuable compagne de toutes les favorites, la marquise de Bellefonds et quelques seigneurs, entre autres Richelieu, le duc d'Ayen et Boufflers.

Arrestation des frères Belle-Isle à leur passage sur les terres de Hanovre.

A voir la joyeuse existence et les amusements frivoles des personnages qui présidaient aux destinées de la nation, on aurait pu croire que la France, prospère et en paix avec l'Europe, n'avait qu'à fournir au luxe de la cour. Il n'en était rien pourtant; l'animosité des parties belligérantes, suspendue pendant le repos forcé de l'hiver, ne s'était pas apaisée. Les sentiments hostiles du roi d'Angleterre venaient même de se révéler par l'arrestation, le 20 décembre 1744, des deux frères de Belle-Isle, qui avaient été retenus prisonniers en Allemagne au moment où ils se rendaient à Berlin pour s'entendre avec Frédéric sur les opérations de la campagne prochaine. Le maréchal, en quittant Munich où il avait rendu visite à l'Empereur, avait été averti d'éviter la route du Hanovre; mais il se faisait une trop haute idée de son caractère d'ambassadeur et était trop infatué de son titre de prince de l'Empire pour se détourner de son chemin.

Arrêté à Elbingerode, il fut conduit à Hanovre et embarqué pour l'Angleterre, où on lui donna le château de Windsor pour prison. Cette arrestation, insulte publique faite à la France, fut sans profit pour le roi George, car Belle-Isle avait eu la présence d'esprit de détruire ses dépêches. La cour de Versailles s'en plaignit comme d'un manque de respect envers la dignité impériale et d'une violation du droit des gens. Les Anglais répondirent que, depuis la déclaration de guerre, tout officier français passant sans passeport sur les terres de leur roi pouvait à bon droit être arrêté, et qu'un ambassadeur n'était inviolable que pour la cour auprès de laquelle il était accrédité[1].

[1] *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. VI, p. p. 59 et suiv., 132 et suiv., 326 et suiv.; t. VII, p. 17 et suiv., 44 et suiv., 53 et suiv., 72 et suiv., 84 et suiv.; t. VIII, p. 148 et suiv. — *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 116 et suiv. — *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. II, p. 91 et suiv., 119 et suiv., 148 et suiv. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. XL, p. 79 et suiv. — *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. I, p. 247 et suiv.; t. II, p. 40 et suiv., 135 et suiv.; t. III, p. 323, Lettres de Mme de Châteauroux à Richelieu, 20 août, 3 octobre, 16 octobre 1744. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 383, 386 et suiv., 401 et suiv., 407 et suiv., 424 et suiv., 426, 431 et suiv., 434 et suiv., 440 et suiv. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Suppl. franc. 2036. — *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 181 et suiv., 189 et suiv. — *Mémoires de d'Argenson*, édition de 1857, t. II, p. 295 et suiv. — *Mémoires de Mme du Hausset*, Collection Berville et Barrière, p. 224 et suiv. — *Mémoires du duc de Noailles*, t. III, p. 369 et suiv., 385 et suiv. — *Campagnes de MM. les maréchaux de Noailles et de Coigny, en Allemagne en* 1743 *et* 1744, t. III, p. 250 et suiv., Lettres de Noailles à d'Argenson. — *Souvenirs du marquis de Valfons*, Paris, in-12, 1860, p. 132. — *Mémoires du prince de Montbarey*, in-8, 1826, t. I, p. 153 et suiv. — *Histoire de la ville de Lyon*, par Monfalcon, t. II, p. 814 et suiv. — *Abrégé chronologique de l'histoire de la ville de Lyon*, par Poullin de Lumina, in-4, Lyon, 1767, p. 297 et suiv. — *Dictionnaire du département de la Moselle*, par Viville, in-8, Metz, 1817, t. I, p. 380 et suiv. — *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, Lyon, 1825, t. VI, p. 157 et suiv. — *Extraits de la Gazette de Hollande*, année 1745. — *Mémoires du duc de*

Les représentants de la France à l'étranger laissés sans direction, désordres.

Le ministère des affaires étrangères n'avait été confié à personne depuis la disgrâce d'Amelot. Le premier commis du ministère, M. Du Theil, homme lourd et peu intelligent, était resté seul chargé de l'expédition des affaires. Louis XV, ne mettant aucune suite dans le travail qu'aurait exigé la direction de la politique extérieure, les représentants de la France à l'étranger s'étaient trouvés abandonnés en quelque sorte à eux-mêmes. Ne recevant que de loin en loin des lettres disgracieuses, comme en écrivent les commis de bureaux, ils laissaient aller les affaires sans s'en soucier, ou, s'ils s'en occupaient, c'était uniquement en vue de leurs propres intérêts. C'est ainsi qu'en avait agi M. de Chavigny à Francfort, où il s'était montré tout dévoué à la maison de Bavière. Le maréchal de Noailles, prenant en gré M. de Saint-Séverin, l'avait fait envoyer en Pologne à la place de M. Désalleurs, à qui son mariage avec la fille du prince Lubormiski, valait une influence exceptionnelle à la cour de Saxe. Désalleurs découragé s'était empressé de quitter son poste, et son successeur avait trouvé signé, à son arrivée à Varsovie, le traité qui unissait la Saxe à l'Autriche au préjudice de la France. M. de La Chétardie, que la cour de Saint-Pétersbourg avait fait arrêter comme un criminel et dont elle avait saisi les papiers, avait été remplacé par M. Daillon, et ce choix avait été déterminé par l'unique motif que l'inimitié du nouvel ambassadeur de France contre l'ancien serait sans doute un titre à

Luynes, t. VI, p. 37 et suiv., 42, 47, 53 et suiv., 60 et suiv., 62 et suiv., 130, 133, 136 et suiv., 142, 149, 156, 161 et suiv., 163, 166, 175, 177, 184, 257, 263, 279, 288, 354, 418 et suiv.

la bienveillance du ministre russe. A la suite d'une brouillerie avec l'électeur de Cologne, le comte de Sade avait abandonné son poste, laissant ce frère de l'Empereur fait par la France et soutenu par elle conclure avec les Anglais un traité de subsides qui mit ses troupes à leur disposition.

Le marquis d'Argenson nommé ministre des affaires étrangères; caractère de d'Argenson. Mesures qu'il prend pour rétablir l'ordre.

Le roi sentit qu'une pareille anarchie ne pouvait durer et qu'il lui fallait un ministre. Il fit donc offrir, au mois de novembre 1744, le ministère à M. de Villeneuve, ancien ambassadeur de France à Constantinople. M. de Villeneuve, qui était âgé et malade, ayant refusé, le frère aîné du ministre de la guerre, le marquis d'Argenson, fut choisi pour occuper ce poste important. D'Argenson était moins homme du monde que son frère, et sa conversation descendait parfois jusqu'à la trivialité ; mais c'était un penseur qui avait remué beaucoup d'idées et s'était appliqué à chercher à travers une foule de théories assez confuses les moyens d'améliorer la situation d'un État. En arrivant au pouvoir, il trouva en activité un comité qui s'était constitué dans les dernières années de Fleury pour la discussion des affaires étrangères. Ce comité, qui avait fonctionné assez régulièrement tant qu'il avait été présidé par le vieux cardinal, dont la prépondérance était admise, avait fini par tomber dans une étrange confusion depuis qu'il se réunissait chez le cardinal de Tencin. Le maréchal de Noailles, qui y avait été appelé, y apportait chaque jour quelque projet nouveau inspiré par son esprit versatile, et le défendait avec vivacité ; Tencin recourait au Dictionnaire de Moréri à chaque difficulté, et Maurepas lançait des épigrammes. C'était au milieu d'un bruit

tel que, suivant l'expression d'un des acteurs, « on n'aurait pas entendu Dieu tonner, » que se prenaient les décisions les plus contradictoires. Le premier soin de d'Argenson fut de solliciter du roi la dissolution de ce conseil d'État trop bruyant, où la victoire appartenait aux poumons les plus robustes. Il chercha ensuite à intéresser autant que possible Louis XV aux affaires publiques et essaya, avant la campagne qui allait s'ouvrir, de lui faire adopter les plans les plus raisonnables. Il s'informa s'il était vrai, comme on le lui avait assuré, que Sa Majesté eût une prédilection si passionnée pour l'Espagne qu'une disgrâce atteindrait infailliblement quiconque lui dirait la vérité sur la politique de ce pays. Il interrogea également le roi sur le désir plus ou moins ardent qu'il pouvait nourrir d'obtenir la paix. Louis XV lui ayant répondu qu'il regardait l'Espagne comme une alliée souvent incommode à cause des caprices de la reine, et qu'il considérait la paix comme le plus grand des biens, pourvu qu'elle pût durer longtemps, le nouveau ministre prit pour règle de sa conduite cette volonté bien arrêtée.

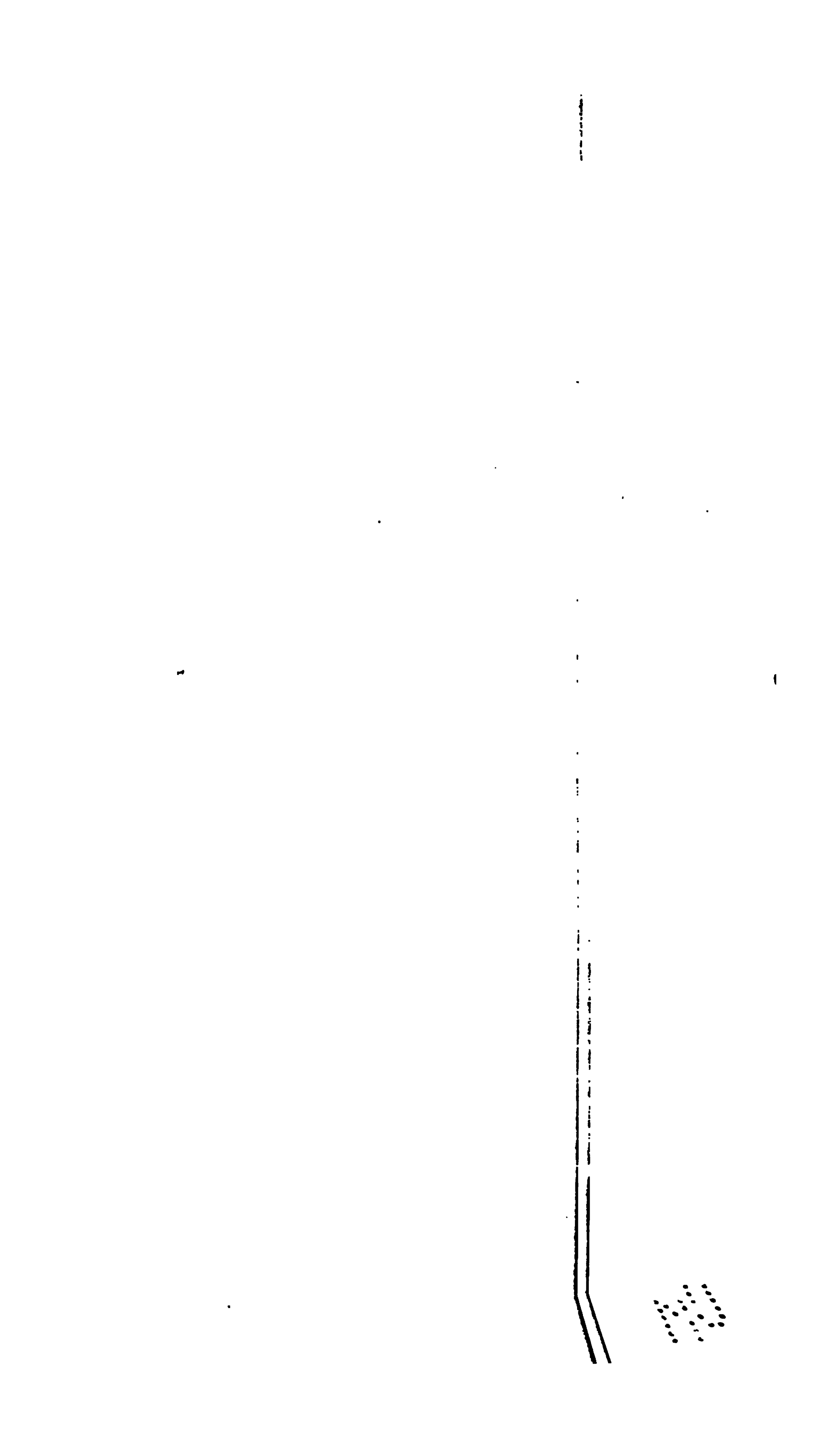
Discussions sur la campagne de 1745; d'Argenson désire concentrer les efforts des Français en Allemagne.

Convaincu qu'il serait impossible de s'entendre avec l'Espagne tant que Philippe V vivrait, d'Argenson prit la résolution de toujours agir en dehors de son influence. Décidé de plus à pousser les opérations militaires de manière à ce qu'elles amenassent des résultats décisifs, c'est-à-dire la pacification de l'Europe, il fit observer au roi que la Savoie était occupée par les troupes françaises, et qu'en Italie campait, sous les ordres du comte de Gages, une armée espagnole assez forte pour paralyser les efforts

des Autrichiens, si elle ne parvenait pas à conquérir le pays. Mettant ensuite en parallèle avec cette situation, bonne à la fois pour la France et pour l'Espagne, la position du roi de Prusse, laissé à ses propres forces et pressé par les troupes de la reine de Hongrie en Silésie et en Bavière, d'Argenson fit observer que c'était en Allemagne que se résoudraient les grandes questions soulevées par la guerre. Il insista pour que les troupes françaises ne fussent pas toutes concentrées dans les Flandres, et fit ressortir le danger de laisser écraser l'électeur de Bavière et de donner ainsi un prétexte légitime au roi de Prusse de renoncer à l'alliance de la France.

Impossibilité où se trouve d'Argenson de faire comprendre au roi les intérêts de la France, réponses de Louis XV.

Frédéric appuya de son côté les plans de d'Argenson en demandant que les armées françaises ne s'éloignassent pas des champs de bataille où devaient se décider les destinées de l'Autriche; mais toutes les représentations furent inutiles. Lorsque d'Argenson, pour donner du poids à ses arguments, proposa au roi d'appeler dans ses conseils l'ancien ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, l'amant de Mmes de Vintimille, de Châteauroux et de Pompadour objecta que M. de Torcy avait pour frère un évêque janséniste et « qu'il l'était peut-être un peu lui-même. » Lorsque d'Argenson insista pour qu'on restât sur la défensive en Flandre, le roi lui répondit « qu'il n'entendait rien à la guerre; qu'une défensive est ruineuse en ce que l'on mange son propre pays, tandis que l'on mange le pays ennemi par l'offensive; » que l'on ne pouvait attaquer directement la reine de Hongrie que dans les Pays-Bas; « que cela effraierait les puissances maritimes. » Occupé, avant tout, de ce qui intéressait son



c

d

k

d

(

amour-propre, le roi arrivait, l'esprit prévenu, à l'entretien qu'il accordait une fois par semaine à son ministre des affaires étrangères. Il accueillait mal les propositions qui dérangeaient les perspectives de gloire facile qu'il avait rêvées avec quelques jeunes seigneurs fanfarons et étourdis. « Il était indispensable de porter les forces de Votre Majesté en Allemagne et surtout de soutenir la Bavière,... lui écrivit Noailles quelques jours après qu'une décision définitive eut été prise; on n'a été occupé qu'à porter toute l'attention sur la Flandre, où Votre Majesté se proposait de faire la guerre en personne. » On voulait, affirme positivement d'Argenson, « procurer au roi une campagne glorieuse en Flandre. »

Le maréchal de Saxe part pour l'armée et arrive à Valenciennes, le 15 avril 1745; le 30 avril, la tranchée est ouverte devant Tournay.

Le maréchal de Saxe, qui devait commander l'armée sous les ordres du roi, souffrait d'une hydropisie, quand il reçut l'ordre de partir immédiatement pour la Flandre[1]. Il arriva à Valenciennes le 15 avril et fit ses préparatifs pour l'entrée en campagne, en distribuant l'armée par corps de force inégale sous Maubeuge, Valenciennes et dans les environs de Warneton. Le 18, à la pointe du jour, il subit l'opération de la ponction, et quelques heures après, il se mit à travailler avec ses généraux sans que son visage trahît ses souffrances. Le lendemain, il se rendit à Maubeuge où se trouvait le rassemblement le plus considérable de ses troupes, et les jours suivants, pendant que l'ennemi craignait pour Mons et Charleroi, les régiments campés à Valenciennes marchèrent sur Condé où ils se réunirent à d'au-

[1] Voir carte E.

tres arrivés de Maubeuge. Les troupes assemblées à Warneton descendirent sur Lille et Orchie, où les rejoignirent en grande partie les troupes de Maubeuge. Ce corps d'armée alla, le 25, prendre position entre Quiévrain et Peruwels. Le même jour, au matin, des détachements de cavalerie et d'infanterie sous les ordres du duc d'Harcourt arrivèrent devant Tournay sur la rive droite de l'Escaut, et le marquis de Brézé se porta sur la rive gauche, près de Cherq, à Bleharies. Le 26, le maréchal, à la tête du reste de l'armée, partit de Peruwels suivant la droite du fleuve, enleva un poste ennemi dans Antoing et disposa ses troupes sur la ligne d'investissement de Tournay. Le lendemain, des bateaux descendus de Condé et de Douai établirent des ponts sur l'Escaut, et, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, la tranchée fut ouverte devant la place.

A la nouvelle du siége de Tournay, les Hollandais pressèrent la marche des alliés, qui se concentraient dans les environs de Bruxelles sous les ordres du duc de Cumberland. Le 2 mai, l'armée ennemie était arrivée à Soignies et, le 9, elle se déploya en face des Français, au nombre de soixante mille hommes, la gauche appuyée à Maubray, la droite aux hauteurs de Vezon. Le maréchal se hâta de rappeler les troupes françaises campées à Leuze, que les ennemis avaient déjà dépassée, et ordonna de fortifier le village de Fontenoy, décidé qu'il était à ne pas interrompre le siége qu'il avait commencé.

Le champ de bataille qu'il avait choisi s'étendait du bourg d'Antoing sur les bords de l'Escaut, par Fontenoy, les bois de Barry et Ramecroix, jusqu'au mont

Trinité, se reployant sur lui-même de manière à ce que l'extrémité de la gauche de l'armée, qui occupait d'ailleurs un terrain coupé de marais et de ravins, fût comme couverte par le centre. La droite était concentrée dans le court espace qui sépare Antoing de Fontenoy. Le centre, partant de Fontenoy même, allait par les bois de Barry, dont on avait rendu l'abord difficile par des abattis et deux redoutes construites entre ces bois et Ramecroix, rejoindre vers les premières maisons de ce village la gauche de l'armée.

Bataille de Fontenoy, 11 mai 1745.

Le roi, parti de Paris le 5 mai avec le Dauphin, arriva le 7 à Douai, où il reçut un courrier du maréchal qui lui annonçait que l'armée ennemie approchait et que la bataille pouvait s'engager d'un moment à l'autre. Il se hâta donc, dès le lendemain à la pointe du jour, de se rendre au camp de Tournay, qu'il passa la journée à visiter. Le 9, on apprit que l'armée ennemie se concentrait sur la droite de l'armée française. La bataille devenant imminente, toute la nuit du 10 au 11 fut employée aux préparatifs; le maréchal la passa dans une petite voiture d'osier, entouré de son état-major. Le roi couchait chaque soir à Calonne, hameau au-dessus de Tournay, près duquel avait été établi un pont sur l'Escaut. Dès les quatre heures du matin, il quitta ce gîte, traversa le fleuve qui le séparait de Fontenoy, et gravit une hauteur d'où il pouvait contempler les deux armées en présence. La bataille s'engagea par une canonnade meurtrière. Le maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt traîné dans sa petite voiture, courait d'un poste à un autre. Dès la pointe du jour,

il avait affaibli sa gauche pour renfoncer son centre et fait passer des troupes du centre vers la droite, afin de grouper ses forces sur le point où l'attaque devait avoir lieu.

Étonnés de ces mouvements, les officiers se disaient : Le maréchal a perdu la tête! la maladie a affaibli son intelligence! Pourquoi ces troupes massées sur un seul point? Ne voit-il pas que l'ennemi ne fait qu'une fausse attaque; qu'il veut se porter sur notre gauche affaiblie, s'emparer de nos ponts sur le Bas-Escaut et nous couper les communications avec Lille? Ces critiques exprimées à haute voix pouvant impressionner le roi, le comte de Saxe se crut obligé d'expliquer à Louis XV qu'il faudrait à l'ennemi quatre journées de marche pour exécuter le plan qu'on lui prêtait, et que les Anglais ne pouvaient arriver que par les chemins de Leuze ou de Mons. Le roi convaincu, le maréchal courut veiller à l'exécution de ses ordres, l'esprit préoccupé à la fois de la bataille, qui devenait imminente, et de la sûreté du monarque, dont la présence était pour lui un grand embarras. L'approche des ennemis par la route de Mons ne lui laissant aucun doute sur leur projet d'engager le combat sur le terrain qui s'étend entre l'Escaut et les bois de Barry, le maréchal se hâta d'en prévenir d'Argenson, en lui mandant que, si le roi se déterminait à repasser l'Escaut, il ne ferait marcher les gardes du corps qu'après que Sa Majesté et le Dauphin auraient franchi le pont qu'ils avaient traversé le matin; mais Louis XV, déterminé à ne pas retourner en arrière, ordonna de disposer de ses gardes et, du point où il était placé, il suivait avec attention les

effets de la canonnade, quand, vers neuf heures, des boulets vinrent labourer la terre autour de lui. La bataille commençait en ce moment avec vivacité, et les ennemis, après avoir opéré leur jonction, se portaient sur Fontenoy. Ils furent reçus avec vigueur et repoussés par le feu des retranchements que les Français avaient élevés en avant de ce village. Deux fois ils revinrent à la charge avec acharnement et deux fois ils durent reculer, laissant la terre couverte de morts et de blessés. Loin de se rebuter, le duc de Cumberland, qui avait formé pendant ces attaques infructueuses une masse compacte d'infanterie, la divise en trois colonnes et la lance entre Fontenoy et les bois de Barry. En vain l'artillerie française, placée à Fontenoy et dans la redoute des bois de Barry, enlève des files entières de cette infanterie; ses rangs se serrent, et, comme une forteresse vivante, on la voit s'avancer lentemeut, renversant tout sur son passage, dépasser Fontenoy, puis les bois de Barry, et menacer de couper en deux l'armée française. Le maréchal, qui s'aperçoit du danger, lance contre la terrible colonne toutes les troupes qu'il a sous la main et envoie M. de Meuse inviter le roi à repasser l'Escaut, en lui assurant qu'il ferait de son mieux pour réparer le désordre. Le roi refuse, mais la situation s'aggrave de plus en plus. Les régiments qui ont essayé de rompre la colonne ennemie, ont été écharpés; les munitions manquent aux batteries de Fontenoy et de Barry; la colonne des Anglais et des Hanovriens marche toujours; déjà des cris de victoire éclatent dans ses rangs et retentissent jusqu'à Tournay, dont la garnison couvre les remparts et salue de loin ses

libérateurs. Les débris des régiments français refluent sur les ponts de l'Escaut ; quelques généraux conseillent la retraite et envoient des ordres jusqu'à Lille; d'autres officiers amènent des troupes fraîches pour servir de garde au roi ; chacun supplie le monarque de dérober sa personne sacrée au danger qui la menace. Au milieu de cette confusion arrive le maréchal. « Quel est le lâche, s'écrie-t-il, en accompagnant son apostrophe d'un juron soldatesque, quel est le lâche qui donne à Votre Majesté un pareil conseil? Cela pouvait se faire avant la bataille, mais maintenant il est trop tard; les choses ne sont pas assez désespérées. » Dans ce moment, Richelieu vient annoncer que Fontenoy tient toujours et que des munitions y sont arrivées. Ordre est alors donné au duc de Picquigny de pointer sur la colonne les quatre pièces de canon dont il dispose. La maison du roi, qui n'a pas encore donné, s'élance dans les vides creusés par les boulets, suivie de toutes les troupes qu'on a pu réunir. Ce choc terrible coupe les Anglais; les soldats français irrités par la résistance massacrent sans pitié leurs ennemis; la formidable colonne rompue en un instant se dissipe, et la victoire est assurée. Louis XV visita le champ de bataille pendant que les Anglais, protégés par leur cavalerie qui n'avait pas été engagée, se retiraient sur Vezon. Des cris de : Vive le roi! l'accueillent, les blessés essaient de se soulever de terre pour l'apercevoir, et le maréchal, épuisé par la fatigue et les émotions de la journée, accourt par un dernier effort auprès de lui : « Vous voyez, Sire, lui dit-il en l'abordant, à quoi tiennent les batailles. » Sans

lui répondre, le roi le serre dans ses bras; puis, au milieu du délire de la victoire, il s'avance vers les régiments qui ont combattu, et les félicite les uns après les autres. Électrisé un instant par le bruit des tambours qui battent, par les cris de joie qui retentissent autour de lui, il partage la joie générale; mais bientôt, à l'aspect des dix mille Anglais morts ou blessés qu'il voit couchés à côté de quatre à cinq mille Français, son cœur s'attriste. Se tournant vers son fils aussi ému que lui, il lui montre ces victimes des haines et des passions politiques, parmi lesquelles gisent plusieurs officiers attachés à sa personne, et l'exhorte à se souvenir qu'un roi ne doit pas prodiguer le sang de ses sujets dans des guerres injustes.

Reddition de Tournay, le 1er juillet; prise des villes de Gand, Grammont, Ninove, Aloste, Bruges et Oudenarde.

Dix jours après, la ville de Tournay se rendit. Le 1er juillet, l'armée française marcha sur Leuze, poussant devant elle l'ennemi qui craignait d'engager une nouvelle action, et menaçant Oudenarde, tandis que le comte de Lowendal courait à Gand et en escaladait les remparts. Les villes de Grammont, de Ninove et d'Alost se soumirent; Bruges ne tarda pas à suivre leur exemple, et Oudenarde, investie le 18, se rendit le 21. Le 12 août, Dendermonde capitula. Ostende ouvrit ses portes le 23 au comte de Lowendal, qui se rendit maître de Nieuport le 5 septembre, après cinq jours de tranchée. Le 8 octobre, le maréchal de Saxe, que le roi avait quitté dès le 1er septembre, entra dans Ath et mit son armée en quartiers d'hiver.

Félicitations adressées au roi sur la victoire de Fontenoy.

La France célébra son triomphe avec des transports d'allégresse d'autant plus vifs qu'elle n'était plus habituée à des succès. Le parlement de Paris envoya une députation à Lille pour féliciter le roi de sa vic-

toire et le supplier « de ne plus exposer à l'avenir, autant qu'il l'avait fait, sa personne sacrée dont dépendaient le bonheur et le salut de l'État. » Toutes les cours souveraines du royaume imitèrent celle de Paris, et le premier président de la Cour des aides, dans sa harangue au roi, poussa l'hyperbole adulatrice jusqu'à s'écrier : « Les conquêtes de Votre Majesté sont si rapides qu'il s'agit de ménager la croyance des descendants et d'adoucir la surprise des miracles, de peur que les héros ne se dispensent de les suivre et les peuples de les croire. » Voltaire chanta Fontenoy dans des vers magnifiques qui, avant la fin de juillet, avaient eu sept éditions sans épuiser la curiosité publique.

Campagne d'Italie en 1745.

Les nouvelles d'Italie étaient aussi satisfaisantes que celles des Flandres. Le comte de Gages, parti vers le mois de mars de son quartier général établi à Terni[1], s'était avancé à la rencontre des Autrichiens qui, sous le général Lobkowitz, marchaient à lui par Césène. Les deux armées s'étaient rencontrées dans les environs de Rimini, et les Autrichiens mis en déroute avaient battu en retraite, dans la direction de Bologne, jusqu'à Campo-Santo au delà de Modène. Sans s'occuper davantage de Lobkowitz, qui était allé du côté de Parme au-devant d'un renfort de quinze mille soldats, le comte de Gages s'était rapproché des bords de la Trébie et et mis en communication par l'État de Gênes avec l'armée franco-espagnole qui menaçait Nice sous les ordres de l'infant don Philippe et du maréchal de Maillebois.

[1] Voir carte B, p. 79.

Pour s'assurer l'alliance de la maison de Savoie, Marie-Thérèse lui avait promis le port de Finale que l'empereur Charles VI avait vendu aux Génois. La république, sur le point d'être dépouillée d'une ville qu'elle avait payée, s'était tout naturellement tournée du côté des ennemis du Piémont et avait conclu à Aranjuez, le 1er juin 1744, un traité d'alliance avec l'Espagne et la France. Ce traité, tenu secret, fut mis à exécution au moment de l'approche des troupes françaises et espagnoles. Les frontières de la république s'ouvrirent devant les soldats de ces deux nations, et les troupes génoises se joignirent à eux. Maillebois et l'infant don Philippe s'avancèrent par Cairo et Acqui, le comte de Gages marcha de Novi à Rivolta, et les deux armées, après avoir ainsi parcouru les deux côtés d'un triangle, se rencontrèrent à leur point d'intersection, à Asti. Schulenbourg, qui avait succédé à Lobkowitz rappelé par le prince de Lorraine, s'était empressé de se mettre hors des atteintes des Espagnols en prenant position à Bassignano, village situé dans le triangle que forme la jonction du Pô et du Tanaro. Mais pendant qu'il manœuvrait pour se soustraire aux coups de ses ennemis, huit mille Espagnols et Napolitains arrivant de la Romagne s'emparèrent de Plaisance et de Tortone, et le comte de Gages franchit le Pô. Les Autrichiens subirent une nouvelle défaite qui leur coûta Alexandrie, Valence, Casal et Lodi. L'infant don Philippe fit une entrée triomphale à Milan, et à la fin de cette courte campagne, les Espagnols étaient maîtres de toute la Haute-Italie, sauf Turin, Mantoue et quelques forteresses qu'ils

Traité de la république de Gênes avec les Espagnols et les Français.

Victoire de Bassignano remportée par les Espagnols sur les Autrichiens, le 27 sept. 1745.

bloquaient. Mais ces succès trop facilement obtenus ne compensaient pas la faute capitale qui avait été commise, celle de l'abandon de l'Allemagne.

Campagne d'hiver des Autrichiens en Bavière; ils concluent le traité de Fussen avec le nouvel électeur de Bavière, le 22 avril 1745.

A peine l'empereur Charles VII eut-il expiré, que le général autrichien Bathyani parut à la tête de douze mille hommes entre Passau et Scharding, ayant ordre de combiner son mouvement avec celui d'autres troupes qui devaient franchir le Danube à Deckendorf. Partout les troupes bavaroises, hessoises et françaises furent surprises, leurs magasins enlevés, et le comte de Ségur, battu à Pfaffenhofen, courut en hâte à Deckendorf pour y devancer les Autrichiens. Réduit, dès les premiers jours de son règne, à fuir de sa capitale pour se réfugier à Augsbourg, le nouvel électeur de Bavière n'entendait autour de lui que plaintes et murmures, ne voyait que spectacles affligeants. Ses amis étaient fatigués d'une guerre qui n'avait servi qu'à ruiner leur patrie, et se demandaient naturellement quels avantages pouvait promettre la continuation des hostilités. Que pouvait-il résulter de semblables dispositions en l'absence d'une armée française imposante, quand l'intérêt évident de l'Autriche était de diminuer le nombre de ses ennemis? Les deux parties furent bientôt d'accord. La reine de Hongrie promit à l'électeur de lui rendre ses États sans dédommagement, et en retour, l'électeur se désista de toute prétention au trône impérial d'Allemagne, en promettant même sa voix à l'époux de Marie-Thérèse. Ce traité, appelé de Fussen, fut signé le 22 avril, sept jours après l'arrivée du maréchal de Saxe à Valenciennes pour l'ouverture de la campagne en Flandre.

La Prusse se prépare à faire la paix.

Les Autrichiens n'avaient pas trouvé pour leurs opérations militaires autant de facilités en Silésie qu'en Bavière. Leur adversaire était prêt à leur résister sur tous les points. Aussi le général de Traun ne réussissant nulle part à surprendre les Prussiens, fut-il contraint de retourner en Moravie pour y attendre la fin de l'hiver. La France avait eu l'idée de susciter un nouvel empereur d'Allemagne, sauf à le sacrifier plus tard aux intérêts de sa politique, lorsqu'il s'agirait de faire la paix avec la reine de Hongrie. Ne pouvant songer au fils du dernier Empereur à cause de sa jeunesse, elle jeta les yeux sur l'électeur de Saxe, et chargea le chevalier de Court de faire accepter ce candidat à Berlin. Frédéric, qui avait à se plaindre de la Saxe, pouvait ne pas agréer ce choix; mais il réfléchit que, si la vanité de l'électeur était une fois mise en jeu, il se brouillerait complétement avec l'Autriche. Il attachait d'ailleurs trop peu d'importance aux résolutions de la France pour prendre la peine de la contrarier dans ses desseins. L'abandon de l'Allemagne par les troupes françaises avait rendu la Prusse complétement indifférente à une alliance qui ne pouvait lui servir de rien. Se méprenant sur les dispositions de Frédéric, le cabinet de Versailles poursuivit l'exécution de son projet, qui échoua par le refus du roi de Pologne. Moins chimérique, le roi de Prusse profita d'un changement de ministère à Londres pour conclure avec l'Angleterre des arrangements avantageux à son royaume ; mais, tout en négociant avec un des alliés de l'Autriche, il ne négligea rien, comme d'habitude, pour défendre sa position par la force.

Les armées qui n'avaient pris leurs quartiers d'hiver en Silésie et en Moravie que vers la fin de février, ne pouvaient pas rentrer en campagne d'aussi bonne heure que les troupes qui opéraient en Flandre et en Italie. Aussi les hostilités avaient-elles déjà recommencé depuis un mois dans ces derniers pays quand les Autrichiens se disposèrent à envahir la Silésie [1]. Frédéric, avait échelonné ses troupes de manière à pouvoir se porter en force sur le point menacé. Campé à Neiss, il y attendit jusque vers la fin d'avril que le mouvement des Autrichiens se dessinât ; puis il commença à concentrer son armée entre Patskau et Frankestein sans perdre de vue Jægendorf, Glatz et Schweidnitz, d'où les Autrichiens pouvaient venir à lui. Tenant peu de compte des attaques dirigées contre la Haute-Silésie, parce que les magasins et les rassemblements des troupes ennemies lui désignaient Landshut comme le point par où elles pénétreraient dans la province, Frédéric rappela les régiments qui occupaient cette ville, l'abandonnant ainsi à la merci des troupes irrégulières autrichiennes. A l'approche des Autrichiens, le général Winterfeld, campé à Landshut, se replia sur le corps du général Du Moulin, et tous deux reculèrent sur Schweidnitz, répandant avec affectation le bruit qu'ils allaient à Breslau. Cependant le roi en personne marchait à Reichenbach pour se rapprocher d'eux, et, le 1er juin, dépassant cette forteresse, il établit son camp dans la plaine qui s'étend entre Jauernick et Schweidnitz, en pous-

[1] Voir carte D, p. 203.

sant son avant-garde jusqu'à Striegau. Il occupait ainsi une ligne presque continue de Schweidnitz à Striegau. De son côté, l'avant-garde ennemie arriva à Fribourg, et le prince de Lorraine, qui avait pénétré en Silésie par Landshut, marcha sur Reichenau et alla camper dans un endroit d'où il pouvait gagner par quatre routes, celles de Fribourg, Hohe-Friedberg, Schweinhaus et Kauder, la plaine qu'occupait l'armée prussienne. Le 2 juin au matin, les généraux autrichiens, examinant du haut de Hohe-Friedberg la position des Prussiens pour se rendre compte de la force de leur armée, n'aperçurent que quelques corps isolés, Frédéric ayant eu soin de dissimuler la plus grande partie de ses troupes derrière des plis de terrain. Ils prirent donc la résolution de marcher en avant, de s'emparer des magasins de Schweidnitz et de courir à Breslau. Le roi de Prusse, qui visitait ses lignes chaque jour et avait fait établir des chemins qui lui permissent de concentrer rapidement ses forces, était sur une hauteur dominant Striegau, quand, du côté de Kauder, il vit s'élever un nuage de poussière. Ce nuage serpente sur le flanc des collines, descend dans la plaine et tombe, découvrant à ses yeux l'armée autrichienne qui débouchait sur huit colonnes entre le ruisseau de Striegau et Pilgramshayn. Dans la nuit, il fait franchir le Striegau à ses troupes au milieu du plus grand silence. Toute la journée du 3 se passe en mouvements de concentration. Le 4, à deux heures du matin, le roi assemble ses généraux, leur donne ses ordres et fait marcher ses troupes de manière à former un vaste demi-cercle, dont l'une des extré-

mités s'appuiera sur Pilgramshayn, et l'autre au ruisseau de Striegau. Il place sa cavalerie à droite et à gauche et groupe entre la ville et son centre de bataille des corps de réserve qui doivent se porter partout où besoin sera. A peine l'armée s'est-elle mise en marche, que l'aile droite aperçoit l'ennemi sur le chemin de Pilgramshayn. Le général Du Moulin donne sur-le-champ avis à Frédéric qu'il a fait halte sur une hauteur d'où il lui est facile de déborder la gauche de l'ennemi en marche vers Striegau. Le roi garnit en hâte de pièces de canon une éminence rocailleuse qui se trouve devant la ville, et lorsque les Saxons se présentent, ils sont assaillis par la cavalerie prussienne, mitraillés par l'artillerie et mis en fuite avant d'avoir eu le temps de se douter qu'ils s'étaient heurtés contre une armée entière.

Victoire de Hohe-Friedberg, 3 juin 1745.

Le prince de Lorraine, en entendant de son quartier général le bruit de la canonnade, s'était imaginé qu'il était produit par les Saxons qui attaquaient Striegau. Tout à coup des officiers lui annoncent que la plaine est couverte de fuyards. Il s'habille à la hâte et ordonne aux Autrichiens de marcher ; mais leurs régiments, abordés avec vigueur en tête et en flanc par les Prussiens, ne peuvent tenir longtemps, ils reculent en désordre et regagnent les montagnes par Kauder, pendant que les Saxons se retirent du côté de Seifersdorf. Les Prussiens qui n'avaient perdu que dix-huit cents morts, tandis que l'ennemi en avait laissé quatre mille sur la place, s'acharnèrent à la poursuite des Autrichiens qu'ils harcelèrent jusque sur les hauteurs de Kauder, en leur faisant quatre mille prisonniers. Le lendemain, Frédéric les attei-

gnit à Landshut et les força à battre en retraite sur Trautenau, Jaromitz et Kœnigsgrætz.

Arrivé devant cette ville, le roi de Prusse s'arrêta et prit une position inattaquable. Il était important pour lui de ne pas s'éloigner des frontières de la Silésie, où des troupes hongroises venaient de suprendre la forteresse de Kosel et étendaient leurs incursions jusque dans les environs de Breslau. De plus en plus refroidi pour l'alliance de la France, il était alors décidé à saisir la première occasion de faire sa paix avec la reine de Hongrie. Blessé de l'abandon où le cabinet de Versailles le laissait, il s'était adressé directement à Louis XV pour lui demander une diversion sérieuse en Allemagne. Après avoir rappelé les services qu'il avait lui-même rendus à la France, lorsque ses frontières d'Alsace avaient été envahies, il lui avait représenté « que la bataille de Fontenoy et la prise de Tournai étaient à la vérité des événements glorieux pour la personne du roi et avantageux à la France; mais que, pour l'intérêt direct de la Prusse, une bataille gagnée aux bords du Scamandre ou la prise de Pékin seraient des diversions égales. » Ces vérités, dictées par le bon sens à un petit roi d'une très-récente origine, contrastaient trop désagréablement avec l'admiration officielle des courtisans de Versailles pour ne pas produire une vive blessure à l'amour-propre de Louis XV. La réponse avait été faite d'un ton hautain qui avait piqué à son tour Frédéric. Fier avec juste raison de ses talents personnels, le roi de Prusse se confirma de plus en plus dans la résolution de rompre une alliance inutile et résolut de saisir l'occasion d'un voyage du roi d'Angleterre

Refroidissement de la Prusse à l'égard de la France, Frédéric exprime une vérité qui blesse Louis XV.

en Allemagne pour donner suite à ses projets. Le jeune comte de Podewils, ministre de la Prusse à La Haye, eut ordre de se rendre à la cour de Hanovre pour sonder les dispositions de George II et de son ministre lord Harrington. Il se présenta comme l'envoyé d'un prince qu'une récente victoire venait de couvrir de gloire, et fut accueilli avec la faveur qui s'attache toujours à la fortune. Cependant, comme la cour de Hanovre était alors divisée entre l'influence des ministres allemands, qui voulaient rester attachés à l'Autriche, et celle de lord Harrington, qui pensait que l'Angleterre n'avait aucune raison de faire la guerre à la Prusse, l'accord ne put s'établir immédiatement. En attendant que ses plans diplomatiques aboutissent, Frédéric poursuivit ses plans militaires en ruinant toute la partie de la Bohême attenante à la Silésie, afin de mettre entre l'ennemi et sa nouvelle conquête un pays où la subsistance des armées fût impossible. Le prince de Nassau, qui avait été chargé de purger la Silésie des Hongrois et de reprendre Kosel, avait choisi une position qui lui permettait à volonté soit de couper le chemin de la Moravie aux Autrichiens en se portant sur la gauche, soit de séparer les Saxons de leur patrie en se jetant en Lusace sur la droite. Il s'arrêta à ce dernier parti et se fit précéder d'un manifeste où il déclarait qu'à l'exemple de la reine de Hongrie, il traiterait en ennemis les alliés de ses adversaires et ferait une vigoureuse guerre à la Saxe.

Loin de travailler comme la Prusse à se rendre redoutable, la France trop faible en Allemagne voyait ses généraux battre partout en retraite devant les

Autrichiens[1]. Le comte de Ségur se replia sur le prince de Conti, qui occupait Aschaffenbourg. L'armée de Conti, affaiblie par des détachements envoyés en Flandre et incapable de tenir tête aux ennemis, même après sa jonction avec le corps de Ségur, se retira d'Aschaffenbourg à Gerau sur la nouvelle que le général autrichien comte de Traun avait franchi le Rhin près de Coblentz.

Élection de l'époux de Marie-Thérèse comme empereur d'Allemagne, 13 sept. 1745

Attaqués à Gerau et à Oppenheim par des détachements de l'armée autrichienne qui venait de franchir le Mein et remontait le Rhin, les Français reculèrent jusqu'à Worms. L'abandon de Francfort et de tout le pays environnant rendit évidente aux yeux de l'Allemagne l'impuissance de la France. Les princes de l'Empire rendus à leur liberté par la retraite de Conti retournèrent tous à l'alliance de l'Autriche; la diète qu'ils craignaient de ne pas pouvoir tenir à Francfort, s'y réunit le 1er juin, et le 13 septembre, l'époux de Marie-Thérèse y fut proclamé empereur d'Allemagne à l'unanimité des suffrages, sauf deux, celui du roi de Prusse et celui de l'électeur palatin.

Convention de Hanovre signée par la Prusse et l'Angleterre, le 22 septembre 1745. Frédéric tourne tous ses efforts contre les Autrichiens.

Quelques jours après l'élévation du grand duc de Toscane au trône impérial, le 22 septembre, Frédéric parvint à conclure avec le roi d'Angleterre la convention de Hanovre. Le roi George II promettait à la Prusse de lui obtenir la garantie des puissances européennes pour la Silésie, et en retour, Frédéric s'engageait à reconnaître le grand duc de Toscane comme empereur d'Allemagne. Il ne restait plus à Frédéric

[1] Voir carte A, p. 77.

qu'à forcer la cour de Vienne à suivre les conseils de son principal allié. Renonçant, par considération pour l'Angleterre, à écraser la Saxe comme il en avait conçu le projet, il tourna donc tous ses efforts contre Marie-Thérèse, qui, prétend-il, avait déclaré « qu'elle aimerait mieux perdre son cotillon que la Silésie. »

L'armée autrichienne campée à Kœnigsgrætz avait reçu des renforts et le prince de Lorraine avait tenté par deux fois d'emporter la petite ville de Neustadt[1]. Les Prussiens reculaient pas à pas devant lui, ruinant le pays sur leur passage et se rapprochant de la Silésie, lorsque Frédéric apprit que le duc d'Aremberg et le prince de Lobkowitz avaient été envoyés de Vienne auprès du prince de Lorraine en qualité de conseillers. Leur présence se manifesta bientôt par une série de petits engagements. Les deux armées n'étaient éloignées que d'une demi-portée de canon, et le roi de Prusse, campé sur une hauteur près de Staudentz, voyait les généraux ennemis venir chaque jour reconnaître ses positions. Il avait affaibli son armée en envoyant des troupes dans la Haute-Silésie et la Nouvelle-Marche, et se préparait à se replier sur Trautenau dans la crainte d'y être précédé par les Autrichiens, quand, le 30 septembre, à quatre heures du matin, au moment où il dictait à ses généraux leur ordre de marche, des officiers vinrent l'avertir qu'une longue ligne de cavalerie se montrait sur la droite de son camp. Frédéric y courut en toute hâte et vit les régiments autrichiens se déployer en ligne de bataille. Quoique réduit à dix-huit mille hommes,

[1] Voir carte D, p. 203.

il se résolut immédiatement à accepter le combat.

L'armée prussienne, son centre couvert par le village de Staudentz, étendait sa droite dans la direction de Trautenau jusqu'à une chaîne de collines qui traversaient le camp en reliant le village de Burkersdorf à celui de Prausnitz, et appuyait sa gauche à un ravin impraticable. Dans cette position, elle avait Trautenau derrière elle. Les Autrichiens attaquant sur la droite, il fallait, pour leur offrir un front parallèle, faire avancer l'aile gauche et pivoter sur la droite, manœuvre dangereuse et délicate. La droite soutint sans faiblir l'attaque de l'ennemi pendant que la gauche sortait du camp et marchait dans la direction de Sohr. A peine fut-elle en ligne, que la cavalerie prussienne fondit sur les Autrichiens agglomérés sur trois rangs dans un espace très-resserré. Le premier rang enfoncé entraîna le second, et le troisième fut forcé de reculer dans un ravin qui se retrécissait de plus en plus à partir du village de Trautenau jusqu'à celui de Sohr. Profitant de ce premier succès pour disposer d'une partie de la cavalerie qui venait d'être engagée, Frédéric l'envoya renforcer sa gauche au moment même où l'infanterie de l'aile droite prenait en flanc la gauche des Autrichiens et la faisait plier. Le prince Ferdinand de Brunswick, s'élançant à la tête des gardes, assura la victoire par la prise d'une hauteur qu'occupait le centre de l'ennemi. La campagne fut en un instant couverte de cavaliers et de fantassins fuyant dans le plus grand désordre. Acharnés à leur poursuite, les Prussiens ne leur donnaient pas

Victoire de Sohr, 30 septembre 1745.

le temps de se reconnaître; et il fallut, pour arrêter leur ardeur, faire sonner la retraite, de peur de compromettre une victoire que dix-huit mille hommes venaient de remporter sur quarante mille. Frédéric rentra en Silésie, distribua son armée de manière à pouvoir la rassembler au premier signal, et comme le mois d'octobre suspendait les opérations militaires, il retourna à Berlin afin de suivre de plus près ses négociations pour la paix[1].

Le prince Édouard débarque en Écosse.

Loin d'imiter le roi de Prusse et de se proposer comme lui un but précis à atteindre, le gouvernement français continuait à se livrer à tous les hasards qui pouvaient naître d'une guerre européenne, et à suivre l'impulsion de tous les esprits plus ou moins aventureux qui se faisaient entendre dans ses conseils. Le fils du prétendant à la couronne d'Angleterre, le prince Édouard, était à Paris, où il se livrait à toutes sortes

[1] *La conquête des Pays-Bas par le roy dans la campagne de* 1745, *avec la prise de Bruxelles* en 1746, par Zambe, in-12, La Haye, 1747, p. 10 et suiv. — *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. II, p. 144 et suiv., 164 et suiv., 174 et suiv., 179 et suiv., 187 et suiv., 200 et suiv., 228 et suiv. — *Mémoires de d'Argenson*, édition de 1858, t. II, p. 295, 297, 313 et suiv.; t. III, p. 7 et suiv., 16 et suiv., 24 et suiv. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 422, 452 et suiv. — *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 142 et suiv. — *Histoire du maréchal de Saxe*, par d'Espagnac, t. II, p. 28 et suiv., 85 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII, p. 81 et suiv., 92 et suiv., Relation de la bataille de Bassignano; p. 93, 161, Relation de la bataille de Fontenoy par d'Argenson; p. 181, Relation du maréchal de Saxe au contrôleur général. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. VI, p. 312; t. VII, p. 128 et suiv. — *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, t. II, p. 185. — *Mémoires du marquis de Valfons*, p. 139 et suiv. — *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 201 et suiv., 307 et suiv., Lettres du marquis d'Argenson à Voltaire, du Dauphin à la Dauphine. — *Mémoires sur la campagne des Pays-Bas en* 1745-46 et 47, par Louis Heeren, in-8, 1803, Gœttingue, p. 46 et suiv., 82 et suiv. — *Archives générales*, X 8463, Délibération du parlement de Paris à la suite de la bataille de Fontenoy, 19 mai 1745.

de plaisirs, en attendant qu'il se présentât une occasion de remonter sur le trône de ses pères. Il s'entretenait souvent avec ses familiers des chances qu'il pouvait avoir d'être soutenu par ses anciens sujets. Un soir, le cardinal de Tencin l'entendant énumérer complaisamment les nombreux partisans sur lesquels il pouvait compter, lui dit : Mais que ne passez-vous sur un vaisseau dans le nord de l'Écosse ? Votre seule présence pourra vous former un parti et une armée. Il faudra bien alors que la France vous accorde des secours. Le jeune prince, séduit par une perspective qui flattait à la fois son esprit hasardeux et son ambition, parla du conseil qu'il venait de recevoir à quelques officiers irlandais et écossais de son intimité ; puis, déterminé à le suivre, il envoya l'un d'eux s'aboucher avec un riche armateur de Nantes, nommé Walsh, d'ancienne origine irlandaise. Walsh consent à prêter au prince une frégate de dix-huit canons, et un autre armateur de Dunkerque, qui armait en course l'*Élisabeth*, vaisseau du roi de soixante-quatre, promet de lui servir d'escorte. On embarque sur la frégate douze cents fusils, dix-huit cents sabres avec une somme de quarante-huit mille livres, et, le 14 juillet, le jeune prince monte à bord, accompagné seulement de sept officiers. En passant devant Belle-Isle, son bâtiment est rallié par l'*Élisabeth*, et les deux vaisseaux faisaient voile de conserve vers leur destination, quand ils sont aperçus par trois vaisseaux anglais servant d'escorte à une flotte marchande. L'un d'eux, de soixante-dix canons, se détache aussitôt et engage avec l'*Élisabeth* un combat acharné, à la suite duquel le vaisseau

anglais démâté reste immobile sur l'Océan, tandis que l'*Élisabeth* regagne avec peine le port de Brest. La frégate, qui portait le prince s'était pendant la lutte dirigée à force de voiles vers l'Écosse. Elle débarqua son illustre passager dans l'île de South-Wist, une des Hébrydes, d'où il gagna sur la côte de Lochaber un endroit presque désert du nom de Ardnamurchan. Le chef du canton, Cameron de Lochiel, sans s'aveugler sur les malheurs qu'il pouvait attirer sur sa tête, se déclara en sa faveur; et en peu de temps, le prince Édouard compta autour de sa personne quinze cents hommes dévoués à sa fortune. Il les arma avec les fusils et les sabres qu'il avait apportés et marcha sur Dunkeld, où il proclama son père roi, le 3 septembre. Le lendemain, il entra dans Perth et renvoya la frégate en France avec des dépêches pour Versailles et pour Madrid. En apprenant le débarquement d'un Stuart en Écosse, l'étonnement fut général à Paris; on crut l'Angleterre dans le plus grand péril, et la joie éclata partout. A Londres, la consternation fut extrême. Toutes les ambitions que le gouvernement n'avait pu satisfaire s'éveillèrent, comme cela arrive toujours à l'approche d'une révolution. Le comte de Kirmarnock, dissipateur ruiné, auquel le roi George avait refusé une pension; lord Balmerino, que sa stupidité avait retenu dans les grades inférieurs de l'armée; les lords Cromartie, Elcho, Ogilvy, Pitsligo, ennemis de la dynastie de Brunswick parce qu'elle ne les avait pas employés, ne tardèrent pas à se joindre à lord Lovat, connu par son immoralité, et tous acclamèrent le prétendant à la couronne d'Angleterre.

Les seigneurs chargés de la régence pendant l'absence de George II, n'avaient pas voulu croire d'abord à la descente d'un Stuart en Écosse; mais la nouvelle s'étant confirmée, ils s'étaient assemblés en hâte et avaient résolu d'offrir, sous la garantie d'un acte du parlement, une récompense de trente mille livres à qui délivrerait le pays du prince Édouard. Ils donnèrent en même temps ordre au général Cope de prendre des mesures énergiques pour étouffer le foyer de la rébellion. Le patriotisme anglais se réveilla à la vue du danger ; des volontaires accoururent de tous côtés à Édimbourg pour défendre le trône menacé, et une souscription s'ouvrit pour lever un régiment spécialement destiné à soutenir le gouvernement établi. Mais ces essais de résistance à la restauration d'une famille odieuse échouèrent bientôt, faute d'un chef qui sût les diriger. Le prince Édouard, rejoint par le duc de Perth et par George Murray à la tête de renforts, avait continué à marcher sur Édimbourg avec ses montagnards, plus attachés à sa personne par l'espoir du pillage que par les liens de la loyauté. Un régiment de dragons envoyé pour lui couper la route s'enfuit à son approche, et la milice sortie pour le combattre se débanda frappée de terreur. Le fils du Prétendant entra donc dans la capitale de l'Écosse sans que personne eût tenté de l'arrêter. Il se logea au palais de Holy-Rood, presqu'en face de la citadelle dont il ne pouvait s'emparer faute d'artillerie, et fit de nouveau proclamer la royauté de son père avec une grande pompe. Il habita l'ancienne demeure des rois d'Écosse, entouré de ses sauvages soldats, dont la présence avait frappé le pays de stu-

refroidir l'ardeur de ses partisans. Carlisle, attaquée avec vigueur et défendue mollement, tomba au bout de sept jours entre les mains des Écossais. Enivré de ses succès, se berçant du vain espoir de voir bientôt des secours lui arriver de France et les Anglais accourir en foule se ranger autour de leur souverain légitime, le prince Édouard ne voulut pas séjourner à Carlisle et prit la route de Manchester. Mais alors commencèrent ses déceptions. A peine parvint-il à enrôler dans cette ville une compagnie de deux cents volontaires, même en offrant cinq guinées par recrue.

Cependant le roi d'Angleterre était revenu du continent à la nouvelle de la descente du prince en Écosse. Il avait été reçu avec acclamation à Londres et avait trouvé partout des souscriptions ouvertes, des associations formées pour la défense de son trône. L'arrivée du duc de Cumberland, qui commandait dans les Pays-Bas, accéléra la marche des affaires, et les mesures nécessaires furent prises pour punir ce que tout le monde appelait une insolente agression. Trente-cinq vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Vernon, parurent devant Calais et Boulogne, disposés à combattre la flotte française si elle se présentait, et l'amiral Bing alla surveiller les côtes d'Écosse pour couler les bâtiments qui tenteraient d'y aborder. Le parlement, qui s'ouvrit le 16 octobre, vota avec enthousiasme toutes les levées d'hommes, tous les subsides qui lui furent demandés, et l'opinion publique, agitée chaque jour par de pénibles souvenirs, s'enflammait de plus en plus à la lecture des feuilles publiques et d'avis tels que ceux-ci:

« Aujourd'hui on proclame des victoires; sous le Prétendant, des moines viendront annoncer qu'on a brûlé des maisons et massacré des citoyens. » — « La maison du Sud et la maison des Indes viennent d'être changées en couvents. Le 20, on a mis en prison les membres du parlement; le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre à la France; le 29, le père Poignardini, jésuite italien, a été nommé garde des sceaux privés. » La terreur fut extrême, quand on apprit à Londres la marche du prince Édouard sur Carlisle, puis sur Manchester. L'ordre fut donné de transporter en Angleterre six mille Hessois que le roi George avait à sa solde, et la loi de l'*habeas corpus*, qui défendait les détentions arbitraires, fut suspendue.

De pareilles mesures prises avec ensemble et résolution eurent à la fois l'avantage de rassurer le pays et de jeter le découragement parmi les insurgés. La nouvelle de l'occupation d'Édimbourg par les milices anglaises et de l'organisation de la résistance dans tous les comtés d'Angleterre troubla au dernier point les Écossais; la panique fit parmi eux des progrès d'autant plus rapides que leur armée se composait de bandes sans discipline commandées par des chefs jaloux les uns des autres et peu disposés à faire ployer leur volonté sous une direction commune. Une marche sur Derby avait été décidée, avec l'intention de revenir après cette expédition tendre la main aux partisans qu'on espérait rencontrer dans le pays de Galles. Mais le voisinage de Londres, où les corporations s'armaient à l'envi les unes des autres, où le roi venait de déclarer qu'il prendrait lui-même le commandement de l'armée, acheva de démoraliser

les soldats du prince Édouard. Un conseil des plus tumultueux se tint, chacun des chefs montagnards y exposa son plan, et le résultat de la délibération fut qu'on retournerait en Écosse.

Après tant de succès inespérés, renoncer à marcher audacieusement sur Londres pour y triompher ou y mourir, c'était abandonner toute chance de réussite. Les troupes de ligne débarquèrent en Angleterre, et l'invasion du prince Édouard se réduisit bientôt aux proportions d'une guerre civile dans un pays séparé de l'étranger par la barrière des mers. Le prince reprit en assez bon ordre le chemin de Carlisle, suivi de près par le duc de Cumberland qui se rendit maître de la ville et fit prisonnière la garnison qui y avait été laissée. Après avoir gagné Glascow par Dumfries, il arriva à Stirling où il trouva des renforts amenés par les lords Lewis, Gordon et John Drummond. Le château de Stirling investi capitula le 8 janvier. Le gouvernement anglais, alarmé de ce succès et d'autres avantages remportés par les insurgés sur les clans demeurés fidèles, ordonna la formation d'une nouvelle armée sous le commandement du général Hawley.

Victoire remportée à Falkirk par le prince Édouard, le 17 janvier 1746.

Hawley compta bientôt dix mille hommes sous ses ordres et, plein de confiance, il marcha sans précaution à l'ennemi, qu'il rencontra à Falkirk. Favorisés par un orage violent qui chassait la pluie au visage des Anglais, les Écossais se précipitèrent sur leurs rangs suivant leur tactique habituelle. La cavalerie anglaise renversée par le choc, recula sur l'infanterie qui prit la fuite vers son camp, sourde à la voix de ses officiers. Le prince Édouard l'y suivit

et s'empara de ce camp fortifié, tandis que les vaincus se sauvaient jusqu'à Édimbourg, ayant à peine perdu six cents hommes.

C'était le dernier triomphe que devait remporter le fils du Prétendant. Une armée pleine de confiance en son général accourait sous les ordres du duc de Cumberland. Reçu à Édimbourg, le 30 janvier, comme un libérateur, Cumberland se hâta de courir à Stirling, puis à Perth, que le prince Édouard venait d'abandonner. Rejoint par les six mille Hessois qu'il attendait, il poursuivit sans relâche son adversaire, qui reculait devant lui en remontant vers le nord. Il l'atteignit enfin à Culloden dans les environs d'Inverness. L'artillerie des Anglais foudroya les Écossais, qui voulurent en vain recourir à leur tactique habituelle. Habitués à leur manière de combattre corps à corps, les Anglais tinrent bon, et la déroute des insurgés fut complète.

Le prince Édouard est défait à Culloden, le 16 avril 1746.

A partir de ce jour, l'insurrection qui avait épouvanté l'Angleterre, fut étouffée. La vengeance du ministère fut proportionnée aux craintes qu'il avait ressenties, et la malheureuse Écosse se vit traiter avec la dernière rigueur. Traqué comme une bête fauve, le prince Édouard commença aussitôt après sa défaite la vie errante qui a fait de lui le héros de tant de romans et de pièces de théâtre. Caché dans les parties les plus sauvages, dans les îles inhabitées du nord de l'Écosse, changeant à tout moment de retraite pour éviter de tomber entre les mains des Anglais qui fouillaient avec soin ces déserts, il trouvait un asile tantôt chez de pauvres paysans qui surprenaient parfois son secret et se dévouaient pour le sauver; tantôt chez des gentilshommes qui bravaient, en l'ac-

Sa vie errante en Écosse; il ne peut rentrer en France que le 29 septembre 1746.

cueillant chez eux, les peines portées par les lois. Un jour, une jeune fille, Mlle Mac Donald, le couvrit des habits d'une servante pour le dérober à des agents anglais. Chaque matin lui apportait les plus tristes nouvelles. Lord Kilmarnock avait été pris sur le champ de bataille, lord Cromatie était tombé la veille même du combat entre les mains des Anglais avec cent de ses vassaux, lord Tullibardine s'était vu réduit à se livrer lui-même au vainqueur, et lord Lovat avait subi la peine de mort malgré sa vieillesse. Mlle Mac Donald paya de sa liberté la ruse généreuse qu'elle avait employée, et le lord Kinnon fut arrêté au moment où il venait de conduire le prince proscrit à la barque qui devait le transporter de l'île de Sky sur les côtes d'Écosse, où l'attendaient deux vaisseaux français, l'*Heureux* et le *Prince de Conti*. Le fils du Prétendant s'y embarqua, le 19 septembre, avec vingt-cinq gentilshommes et sept cents de ses partisans. Un brouillard épais lui permit de traverser, sans être aperçu, la flotte anglaise et, le 29 septembre, le dernier des Stuarts qui devait toucher le sol de l'Angleterre, aborda en Bretagne non loin de Morlaix.

Tout espoir de provoquer une révolution en Angleterre et de renverser la dynastie régnante, était perdu. Mais si le but si souvent poursuivi n'avait pas été atteint, la tentative avortée du prince Édouard[1] n'en avait pas moins servi les intérêts de la France.

[1] *Mémoires de d'Argenson*, t. III, édit. de 1857, p. 67 et suiv. — *Mémoires de feu M. le président d'Aiguilles sur sa commission en Écosse, adressé au roi Louis XV*, Archives littéraires de l'Europe, in-8, Paris, 1804, t. I, p. 78 et suiv. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 466. — *OEuvres*

Prise de Bruxelles, 20 février 1746.

Le maréchal de Saxe, qui avait pris ses quartiers d'hiver à Gand, avait résolu de profiter de l'affaiblissement de l'armée ennemie par le départ du duc de Cumberland, pour poursuivre les avantages qu'il avait obtenus. Il semblait s'abandonner tout entier à la vie licencieuse qu'il aimait et qu'il laissait régner parmi ses soldats; il feignait de ne s'occuper que de représentations théâtrales et de combats de coqs; il avait même fait annoncer son retour à Paris pour le mois de février, quand tout à coup il envoya à l'aide maréchal général des logis de l'armée, le chevalier d'Espagnac, et à l'intendant M. de Séchelles, l'ordre de prendre les dispositions nécessaires pour la marche de l'armée sur Bruxelles[1]. Les régiments cantonnés dans le Hainaut français devaient se porter à Binche et contenir les garnisons de Mons, de Charleroi et de Namur, pendant que les troupes réparties dans la Flandre française et les Pays conquis se porteraient secrètement, le 27 janvier, les unes à Dendermonde, les autres à Gand, Oudenarde, Ath, Tournay, Maubeuge, de manière à former un vaste demi-cercle dont Bruxelles serait le centre. Le 28, ces troupes devaient continuer leur mouvement: celles venant d'Oudenarde marcher au nord de Bruxelles sur la Haute-Senne, en se croisant avec celles de Dendermonde, qui descendraient vers Bruxelles, après s'être assurées d'un passage sur le canal au-dessous de la ville, sous les murs de laquelle elles seraient re-

complètes de Voltaire, t. XXI, p. 199 et suiv. — *Continuation de l'histoire d'Angleterre de Lingard*, par Marlès, t. V, p. 218 et suiv. — *Histoire d'Angleterre,* par Bertrand Moleville, in-8, Paris, 1815, t. VI, p. 234 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII, p. 17.

[1] Voir carte E, p. 411.

jointes par les régiments sortis de Gand. Pendant ce temps, l'artillerie partie de Tournay courrait à Bruxelles. Le maréchal comptait sur la continuation de la gelée pour la rapide exécution de ses ordres; mais, le 26 janvier, un brouillard épais, qui annonçait un prochain dégel, le jeta dans une grande perplexité. Craignant que la pluie ne vînt faire avorter son plan, il hésita un instant : devait-il maintenir l'ordre qu'il avait donné, de s'arrêter en cas de dégel, ou bien enjoindre aux généraux de continuer le mouvement, quel que fût le temps? Il s'arrêta à ce dernier parti, et le 31 janvier au matin, l'infanterie française occupa les faubourgs de Bruxelles. Dans la nuit du 7 au 8 février, la tranchée fut ouverte; le 20, la ville capitula et la garnison resta prisonnière de guerre. Cette rapide conquête n'avait coûté aux Français que neuf cents hommes. Après ce brillant fait d'armes, le comte de Saxe retourna à Gand, cantonna ses troupes de manière à pouvoir les concentrer rapidement en cas de besoin, et partit pour Paris.

Honneurs rendus au maréchal de Saxe, enthousiasme public.

Sur toute sa route, il fut accueilli en triomphateur. A chaque relais, des jeunes filles habillées de blanc lui présentaient des couronnes de laurier. Lorsqu'il arriva à Versailles, le roi s'avança à sa rencontre et l'embrassa. Quelques jours après, à l'Opéra, le directeur lui rendit des honneurs réservés jusqu'alors au souverain seul ; son entrée fut saluée par les cris de : Vive le maréchal de Saxe! et de frénétiques applaudissements. L'opéra d'Armide, qu'on jouait ce jour-là, commençait par un prologue en l'honneur de Louis XV; la Gloire était en scène, une couronne à la main, et récitait ces vers :

Tout doit céder dans l'univers
A l'auguste héros que j'aime.

Tout à coup, apercevant le maréchal, elle s'arrête et lui présente sa couronne avec l'approbation bruyante du parterre. Le comte de Saxe la refuse, mais, l'actrice insistant, le duc de Biron la prend et la passe au bras du comte au milieu des cris d'enthousiasme des spectateurs.

Marie-Thérèse veut écraser la Prusse.

La diversion opérée en Angleterre par le prince Édouard n'avait pas seulement favorisé les succès de l'armée française en Belgique, elle avait encore retardé la conclusion de la paix que le roi de Prusse négociait avec George II. Obligé de songer à sa propre défense, le gouvernement anglais avait perdu momentanément le pouvoir de contraindre l'Autriche à adhérer à la convention de Hanovre, et Marie-Thérèse, entraînée par sa haine passionnée contre Frédéric, avait résolu de saisir l'occasion d'écraser son ennemi.

Frédéric prend avec promptitude des mesures pour se défendre.

Occupé de chercher quelque expédient pour remplir son trésor, Frédéric s'inquiétait du bruit que commençait à faire son traité avec l'Angleterre. Il craignait, si le secret s'en divulguait, de perdre son seul allié, la France, quand le ministre de Suède ajouta à ses perplexités en lui donnant avis des préparatifs qui se faisaient pour l'invasion soudaine de ses États. L'armée du prince Charles de Lorraine devait entrer en Saxe, s'y renforcer des troupes de cet électorat et marcher sur Berlin. Instruit de ce projet, le 8 novembre, le jour même où il faisait suspendre dans les églises les trophées des victoires de Sohr et de Friedberg, Frédéric assembla sans retard un conseil pour délibérer sur les mesures à prendre dans ce

moment critique. A la suite de ce conseil, le prince d'Anhalt reçut l'ordre de réunir à Halle[1] les vivres nécessaires à la subsistance d'une armée en campagne, et le comte de Podewils fut chargé de dénoncer aux cours étrangères les complots ourdis par la Saxe, en les avertissant de la résolution prise par la Prusse d'en prévenir l'exécution. Frédéric envoya à Friedland, sur les frontières de la Bohême et de la Silésie, un corps de cavalerie qui devait observer les mouvements du prince de Lorraine et, s'il entrait en Lusace, le suivre en côtoyant la Queisse, rivière qui se jette dans le Bober non loin de Sagan et qui séparait alors la Silésie de la Lusace. Il voulait, à la tête de son armée de Silésie, combattre en personne le prince de Lorraine, pendant que le prince d'Anhalt envahirait la Saxe.

Il demande du secours à la France.

Dans ces conjonctures périlleuses, Frédéric écrivit au roi de France des lettres pressantes pour solliciter son secours, et, après avoir pris les mesures nécessaires pour transporter, en cas de revers, la famille royale, les archives et les conseils à Stettin, il partit, le 14 novembre, pour la Silésie, laissant sa capitale dans la consternation. Arrivé le 15 à Liegnitz, il y apprit que six mille Saxons, formant l'avant-garde du prince de Lorraine, étaient arrivés à Zittau, et que les Autrichiens les suivaient de près. Il avait sous la main une armée de trente mille vétérans, pleins de confiance en eux-mêmes et dans le chef qui les avait conduits si souvent à la victoire; mais il sentait qu'avant de se porter en avant, il lui fallait pourvoir à la défense de

[1] Voir carte D, p. 203.

Schweidnitz, où se trouvaient ses magasins. Il rappela donc le prince de Nassau de la Haute-Silésie et l'envoya vers Landshut dans la Basse-Silésie, avec ordre de s'opposer au corps autrichien qui arrivait par Hirschberg; puis, affectant le plus profond respect pour les frontières de la Saxe, il feignit de n'avoir d'autre objet en vue que de précéder le prince de Lorraine à Crossen. Des vivres furent rassemblés sur cette route, les paysans réparèrent les chemins; la Queiss, le Bober et la Neiss furent bordées d'un rideau de cavalerie pour masquer ses mouvements et empêcher les communications de la Silésie avec la Lusace, sans défendre celles de la Lusace avec la Silésie, qu'il occupait; enfin il se mit en marche par étapes, suivant parallèlement les Autrichiens derrière les rivières et n'osant faire faire aucune reconnaissance de peur d'éveiller leur attention. Son plan était de laisser prendre le devant au prince Charles, de se jeter sur ses derrières, de l'isoler de ses magasins et de le forcer à accepter la bataille ou à fuir vers la Bohême. Le 22, Frédéric établit son quartier général à peu de distance de Naumbourg. Il ordonna la construction de quatre ponts sur la Queiss et assigna cette ville pour rendez-vous à toute son armée. Averti que l'ennemi marchait en ligne fort allongée, sa droite à Lauban et sa gauche à Gœrlitz, Frédéric jugea le moment venu de l'attaquer avec avantage.

Les Autrichiens battus par Frédéric à Hennersdorf, le 23 novembre 1745.

Le 23 au matin, par un épais brouillard, les colonnes prussiennes débouchèrent de Naumbourg, se jetèrent sur le centre du prince de Lorraine et lui firent subir un grave échec à Hennersdorf. Après y avoir passé la nuit, les Prussiens marchèrent sur

Gœrlitz. Le brouillard, aussi épais que la veille, ne leur permettait d'avancer qu'avec la plus grande circonspection; mais les rapports des éclaireurs, qui trouvaient partout des chariots abandonnés, rapports confirmés par les déclarations de plusieurs déserteurs, convainquirent Frédéric qu'il se trouvait en face d'une armée démoralisée. Résolu à poursuivre sa route, il faisait déjà avancer ses régiments, quand on vint lui apprendre que les Autrichiens étaient en pleine retraite sur la Bohême. Profitant immédiatement de cette circonstance, le roi de Prusse lança un corps de troupes à leur poursuite le long de la Neiss et courut de sa personne à Ostritz, d'où il envoya une avant-garde s'emparer de Zittau. Une attaque de flanc sur les troupes autrichiennes, combinée avec une attaque de front qu'exécuta le prince de Nassau, acheva la déroute de l'armée ennemie. En moins de cinq jours, Frédéric avait délivré la Silésie des soldats de Marie-Thérèse et fait subir à ses troupes une perte de plus de cinq mille hommes.

Frédéric va rejoindre en Saxe le prince d'Anhalt.

Ce succès obtenu, il tourna toutes ses pensées vers l'expédition du prince d'Anhalt, qui était entré en Saxe et dont il n'avait pas de nouvelles. Distribuant son armée dans les environs de Gœrlitz, il fit partir dix bataillons et vingt escadrons pour Bautzen dans la direction de Dresde. A peine ces mesures étaient-elles prises, qu'un officier du prince d'Anhalt vint lui apprendre que l'armée prussienne avait trouvé Leipsick abandonnée et les troupes saxonnes en retraite sur Dresde.

Il offre la paix à la Saxe,

Frédéric envoya immédiatement au prince d'Anhalt l'ordre de marcher sans retard sur Meissen, en le

prévenant que les troupes qui étaient à Bautzen, n'attendaient que son approche pour se joindre à lui. La terreur était au comble à Dresde, depuis que la défaite des Autrichiens y était connue. Le gouvernement saxon ne savait à quoi se résoudre, quand Frédéric, réfléchissant dans sa sagesse que ce n'est qu'après une victoire qu'on peut faire avantageusement la paix, et que c'est en voulant pousser ses succès jusqu'au bout qu'on se perd, lui fit offrir les mêmes conditions qu'avant ses victoires avec l'oubli du passé. Le ministre d'Angleterre avait ordre de proposer la convention de Hanovre comme base de la réconciliation entre les deux États. Le roi de Pologne, gouverné par un de ses ministres, M. de Bruhl, refusa d'y souscrire, et l'ambassadeur anglais transmit à Frédéric un mémoire où la Saxe vaincue et envahie prétendait dicter des conditions, dans le temps même que le roi Frédéric-Auguste fuyait à Prague et ses fils jusqu'à Nuremberg. Le roi de Prusse apprit à la fois que ses avances étaient repoussées et que le prince de Lorraine, qui venait de passer l'Elbe à Leitmeritz, marchait au secours de Dresde. Aussitôt il porta son quartier général à Bautzen et fit partir pour Meissen les troupes qui s'y trouvaient. Le prince d'Anhalt avait marché lentement malgré les ordres qu'il avait reçus, de sorte que Frédéric était fort inquiet au sujet du pont de Meissen qu'il tenait à occuper. Sur l'assurance que d'Anhalt serait arrivé le 12 décembre devant cette ville, il fit un pas de plus et, le 14, il arriva à Kœnigsbruck, où il apprit que le pont de Meissen n'avait pas été détruit, que le prince avait opéré sa jonction avec les troupes envoyées à sa ren-

Sa proposition est rejetée.

contre et que, le même jour, il devait s'avancer sur la route de Dresde au devant du prince de Lorraine. Frédéric se rapprocha donc de Meissen et prit ses dispositions de manière à pouvoir soit renforcer le prince d'Anhalt, qui opérait sur une rive de l'Elbe, soit tenir tête aux Autrichiens, si, traversant le fleuve, ils venaient à lui.

Frédéric apprend par l'ambassadeur d'Angleterre que le roi de Pologne et la reine de Hongrie sont disposés à traiter avec lui.

Sur ces entrefaites, il reçut une dépêche du ministre d'Angleterre, qui lui annonçait que le roi de Pologne s'était décidé à traiter, et que la reine de Hongrie était dans les mêmes dispositions. Il n'avait pas achevé de lire cette lettre, qu'on vint le prévenir que l'atmosphère était embrasée et que le bruit d'une terrible canonnade se faisait entendre du côté de Dresde. Il ne douta pas un instant que le prince d'Anhalt ne fût aux prises avec les Saxons. Sur-le-champ l'armée prend les armes et le roi se porte en personne sur le chemin de Dresde pour apprendre plus tôt des nouvelles. Sa cavalerie ne tarde pas à lui amener des fuyards saxons, qui lui annoncent la victoire des Prussiens. N'osant y croire, il retourne à Meissen, où il passe la nuit à dresser des plans pour réparer l'échec de son armée, si elle en a subi un; mais le jour lui apporte la confirmation de l'heureuse nouvelle.

Victoire de Kesselsdorf remportée par les Prussiens sur les Saxons, 15 décembre 1745.

Le prince d'Anhalt, marchant sur Dresde par Wilsdruff, avait rencontré toute l'armée saxonne rangée en bataille devant Kesselsdorf. Il l'avait attaquée, lui avait tué trois mille hommes et fait plus de six mille prisonniers. A la suite de cette bataille, les Saxons et les Autrichiens quittèrent Dresde. Le 18 décembre, les troupes prussiennes y firent leur

entrée, et Frédéric y transporta son quartier général. C'est de la capitale de la Saxe qu'il répondit au ministre d'Angleterre, qu'il était dans les mêmes dispositions pour traiter qu'avant sa dernière victoire. M. de Villiers, l'ambassadeur du cabinet de Londres, ne se fit pas attendre, et il fut suivi de près par le comte d'Harrach, plénipotentiaire de l'impératrice d'Autriche.

Frédéric reçoit à Dresde la réponse de Louis XV à sa demande de secours, son irritation.

La réponse de Louis XV à la demande de secours que lui avait adressée Frédéric le 15 novembre, arriva au roi de Prusse au moment où tout se préparait pour la pacification de l'Allemagne. Elle n'était pas conçue en termes capables de modifier ses résolutions. « Monsieur mon frère, lui écrivait le roi de France, Votre Majesté me confirme dans sa lettre du 15 novembre ce que je savais déjà de la convention de Hanovre du 26 août. J'ai dû être surpris d'un traité négocié, conclu, signé et ratifié avec un prince mon ennemi, sans m'en avoir donné la moindre connaissance. Je ne suis point étonné de vos refus de vous prêter à des mesures violentes et à un engagement direct et formel contre moi; mes ennemis doivent connaître Votre Majesté. C'est une nouvelle injure d'avoir osé lui faire des propositions indignes d'elle. Je comptais sur votre diversion, j'en faisais deux puissantes en Flandre et en Italie, j'occupais sur le Rhin la plus grosse armée de la reine de Hongrie. Mes dépenses, mes efforts ont été couronnés des plus grands succès. Votre Majesté en a fort exposé les suites par le traité qu'elle a conclu à mon insu. Si cette princesse y avait souscrit, toute son armée de Bohême se serait subitement tournée contre moi; ce ne sont pas là des moyens de paix. Je n'en ressens

pas moins l'horreur du péril que vous courez; rien n'égalera l'impatience de vous savoir en sûreté, et votre tranquillité sera la mienne. Votre Majesté est en force et la terreur de nos ennemis, et a remporté sur eux des avantages considérables et glorieux; l'hiver avec cela, qui suspend les opérations militaires, suffit seul pour les défendre. Qui est plus capable que Votre Majesté de se donner de bons conseils à elle-même? Elle n'a qu'à suivre ce que lui dictera son esprit, son expérience et, par dessus tout, son honneur. Quant aux secours qui, de ma part, ne peuvent consister qu'en subsides et en diversions, j'ai fait toutes celles qui me sont possibles, et je continuerai par les moyens qui assurent le mieux le succès. J'augmente mes troupes, je ne néglige rien, je presse tout ce qui pourra pousser la campagne prochaine avec la plus grande vigueur. Si Votre Majesté a des projets capables de fortifier mes entreprises, je la prie de me les communiquer, et je me concerterai toujours avec le plus grand plaisir avec elle. » A cette réponse « minutée, nous dit Frédéric, par ses ministres » et à laquelle « le roi n'avait prêté que sa main pour la transcrire, » le monarque prussien bondit de colère. Il avait, assure-t-il, écrit une lettre pathétique au roi de France et il recevait une réplique pleine d'ironie. Son irritation était d'autant plus vive qu'il comprenait que sa duplicité avait été dévoilée par le cabinet de Versailles, et que la France avait pénétré ses calculs diplomatiques. Aussi, à partir de ce jour, tout espoir d'une union sérieuse entre les deux royaumes fut-il détruit. Le roi de Prusse attendit que les bases de la paix qu'il négociait fussent définitivement arrê-

tées, pour adresser la réponse suivante à Louis XV :

« Monsieur mon frère, après la lettre que j'avais écrite à Votre Majesté en date du 15 de novembre, je devais m'attendre de sa part à des secours réels. Je n'entre point dans les raisons qu'elle peut avoir d'abandonner ses alliés aux caprices de la fortune. Pour cette fois, la valeur seule de mes troupes m'a tiré du pas scabreux où je me trouvais. Si le nombre de mes ennemis m'eût accablé, Votre Majesté se serait contentée de me plaindre, et j'aurais été sans ressources. Comment une alliance peut-elle subsister si les parties contractantes ne concourent pas avec la même ardeur à leur conservation commune? Votre Majesté me dit de me conseiller moi-même; je le fais, puisqu'elle le juge à propos. La raison me dit de mettre promptement fin à une guerre qui n'a plus d'objet, depuis que les troupes autrichiennes ne sont plus en Alsace, et depuis la mort de l'Empereur. Les batailles qu'on donnerait désormais ne produiraient qu'une effusion de sang inutile. La raison m'avertit de penser à ma propre sûreté et de considérer le grand armement des Russes, qui menace le royaume du côté de la Courlande; l'armée que M. de Traun commande sur le Rhin, qui pourrait aisément refluer vers la Saxe; l'inconstance de la fortune, et enfin que, dans la circonstance où je me trouve, je ne puis m'attendre à aucun secours de la part de mes alliés. Les Autrichiens et les Saxons viennent d'envoyer ici des ministres pour négocier la paix; je n'ai donc d'autre parti à prendre que de la signer. Après m'être acquitté ainsi de mon devoir envers l'État que je gouverne et envers ma famille, aucun objet ne me tiendra plus à

Réponse de Frédéric à Louis XV, où il lui annonce qu'il a signé la paix avec la reine de Hongrie et le roi de Pologne, le 25 décembre 1745.

cœur que de pouvoir me rendre utile aux intérêts de Votre Majesté. Puissé-je être assez heureux pour servir d'instrument à la pacification générale! Votre Majesté ne pourra confier ses vues à personne qui lui soit plus attaché que je ne le suis, et qui travaille avec plus de zèle à rétablir la concorde et la bonne intelligence entre les puissances que ces longs démêlés ont rendues ennemies. »

Les raisons mises en avant par Frédéric étaient péremptoires, mais la forme sous laquelle il les faisait valoir était blessante. La Prusse et malheureusement la France auront à expier durement un jour une trop grande franchise. Livrées sans défense aux caprices de leurs souverains, les deux nations devront payer de leur sang et de leurs richesses la blessure faite à l'amour-propre d'un roi amolli par une vie de sérail et l'ambition vigoureuse d'un soldat qui méprisait trop les hommes pour les épargner.

Les Espagnols, au lieu d'assurer leurs conquêtes en Italie, s'occupent du couronnement de l'Infant à Milan.

En se retirant de la lutte, la Prusse laissait à l'Autriche la libre disposition de ses armées d'Allemagne. Il était donc nécessaire de veiller sur l'Italie. Les troupes espagnoles y étaient plus nombreuses que les françaises. Cette supériorité numérique de son armée donnait à la cour de Madrid sur les affaires italiennes une prépondérance dangereuse pour les intérêts de la France, qui se trouvaient subordonnés à ceux d'une reine uniquement occupée de sa famille et prête à en agir avec le roi de Sardaigne comme avec la souveraine de l'Autriche, le jour où ses convoitises insensées le demanderaient. Pour obéir aux ordres venus d'Espagne, le comte de Gages, au lieu de consolider ses conquêtes par des conquêtes nou-

velles, d'assurer ses communications avec la Provence et de défendre Gênes, avait employé ses troupes à occuper Parme et Plaisance et à parader dans Milan au couronnement de l'Infant.

Projet de traité avec le roi de Sardaigne en vue de l'affranchissement de l'Italie.

La marche des événements militaires, en concentrant les troupes autrichiennes en Allemagne, avait obligé le roi de Sardaigne, qui se voyait abandonné à lui-même, à se tourner du côté de la France. Il avait envoyé secrètement à Paris un émissaire, M. de Mongardin, chargé de sonder les dispositions du roi et de son ministère sur un traité qui lierait le cabinet de Versailles à celui de Turin. Louis XV et d'Argenson comprirent de quel intérêt il était pour le succès de la guerre d'Italie d'avoir pour allié le gardien des Alpes, et ils se résolurent à faire les sacrifices nécessaires pour obtenir sa coopération. D'Argenson, qui méditait depuis longtemps sur le sort de l'Italie et l'oppression où la tenaient les Allemands, crut le moment venu de réaliser un projet qui avait, paraît-il, été caressé un instant par M. de Chauvelin. Il fit entrevoir à Louis XV la possibilité de partager l'Italie entre plusieurs princes italiens, unis en une confédération semblable à la confédération germanique, et de rejeter au delà des Alpes tous les Allemands. D'après son projet, aucun des États italiens n'aurait jamais pu reconnaître pour maître un souverain étranger. La France renonçait d'avance, il est vrai, à toute conquête en Italie, mais elle affaiblissait l'Autriche et établissait à ses portes un voisin moins redoutable. Le plan de d'Argenson, qui réglait jusqu'au partage et à la succession de tous les trônes de la péninsule italique, sourit à

Louis XV. Il se mit au travail avec ardeur, appliquant ses connaissances assez étendues en géographie à la répartition des provinces italiennes entre leurs différents souverains. La majeure partie du Milanais était assurée au roi de Sardaigne. L'Infant devait obtenir Parme, une portion du Milanais, le Crémonais et la partie du Mantouan située entre l'Oglio et le Pô. Une autre partie devait être réunie à l'État de Venise, et la troisième aux possessions du duc de Modène, qui était appelé en outre à la succession du duché de Guastalla. Les Génois acquéraient la principauté d'Oneille avec Finale et le château de Serravalle. D'Argenson proposa d'envoyer à Turin M. de Champeaux, le résidant de France à Genève, pour hâter les négociations. Cet envoyé partit, sous le nom de l'abbé Rousset, muni de plusieurs projets de partage qui offraient des modifications plus ou moins considérables du plan primitif écrit de la main même du roi de France. Il devait conclure en quatre jours ou se retirer. Les trois premiers jours se passèrent en discussions stériles, et ce fut seulement le quatrième, au moment où le délai allait expirer, que le roi de Sardaigne apposa sa signature au traité. Ce premier résultat atteint, il restait à obtenir le consentement de l'Espagne, dont le roi Charles-Emmanuel se défiait beaucoup. Le temps pressait. M. de Champeaux était revenu à Paris le 26 décembre, au moment où l'on s'attendait à recevoir incessamment la nouvelle de la conclusion de la paix entre le roi de Prusse et l'Empereur et où l'on savait déjà que l'entreprise du prince Édouard en Écosse avait échoué. En agissant avec rapidité et décision, en faisant immédiatement

partir des troupes pour l'Italie, de manière à s'y trouver en force vis-à-vis des Espagnols et à pouvoir protéger au besoin le roi de Sardaigne contre les Autrichiens, on eût peut-être réussi à mener à bonne fin le projet que l'on avait conçu; mais pour cela il eût fallu que les troupes françaises ne fussent pas toutes employées dans les Pays-Bas, il eût fallu résister aux attraits d'une campagne dans un pays riche au milieu des plaisirs d'un luxe asiatique, il eût fallu penser à la France avant de penser à une gloire coûteuse et stérile. Louis XV et surtout ses courtisans ne purent se résigner à un aussi pénible sacrifice; ils préférèrent l'agréable à l'utile, et le roi se contenta de demander par dépêche l'adhésion du roi d'Espagne au traité conclu avec la maison de Savoie.

L'Espagne s'oppose aux projets de la France.

Louis XV écrivit lui-même à Philippe V une lettre où il lui déduisit ses raisons pour demander sans retard son adhésion au traité libellé par la France; mais, loin de comprendre l'urgence de la situation, la cour de Madrid ne vit dans les conventions arrêtées avec Turin qu'une odieuse spoliation. La reine irritée s'écria, en s'adressant à l'évêque de Rennes, ambassadeur de France, et en faisant allusion à une phrase de la lettre de Louis XV, qui donnait à entendre qu'il était décidé, dans le cas où l'Espagne refuserait l'accommodement, à préférer à tout la défense de son royaume et le soulagement de ses peuples : « On veut nous traiter comme des enfants, et on nous menace du fouet, si nous ne faisons pas ce qu'on veut. » La dépêche qui racontait cette scène, était à peine arrivée à Versailles que le duc d'Huescar y parut en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Philippe V, et ses

intrigues jointes à celles de l'ambassadeur ordinaire, M. de Campo-Florido, remplirent bientôt la cour de bruit et de discordes. En vain M. d'Argenson, averti que des troupes autrichiennes s'acheminaient vers l'Italie, écrivait-il chaque jour en Espagne pour faire sentir le danger d'un trop long retard; il en recevait pour réponse invariable que si les couronnes de France et d'Espagne voulaient redoubler d'efforts, elles seraient toujours maîtresses de la situation.

Le roi de Sardaigne, informé de l'opposition de l'Espagne, devenait de plus en plus méfiant et s'inquiétait des périls que cette opposition créait pour lui. Marie-Thérèse, aussitôt le traité de Dresde signé, avait dirigé à marches forcées des troupes sur l'Italie. Au bout de six semaines, trente mille hommes avaient inondé le nord de l'Italie et tenaient en respect le roi de Sardaigne. Cependant la France, qui ne désespérait pas encore d'atteindre son but, avait fait partir le comte de Maillebois, fils du maréchal qui commandait au delà des Alpes. Cet envoyé arriva le 10 mars à Rivoli, où il apprit de deux des principaux ministres du roi de Sardaigne, que leur maître s'était allié à l'Autriche, et que, dès la nuit suivante, des troupes piémontaises arriveraient au secours d'Alexandrie bloquée par les Français. Ainsi fut perdue une magnifique occasion de délivrer l'Italie du joug de l'étranger et de rendre une patrie à un peuple qui, depuis ce moment, n'a cessé de poursuivre son indépendance.

L'armée franco-espagnole est

Tenu au courant des négociations entre les cours de Turin et de Versailles, le maréchal de Maillebois

passait tranquillement son hiver à Valence au milieu des fêtes et dans une complète sécurité. De temps en temps, il est vrai, arrivait au quartier général une estaffette qui annonçait que l'ennemi approchait ; mais l'état-major du maréchal traitait de vaines rumeurs les avis qu'il recevait et affirmait en riant que tout finirait par s'éclaircir. Maillebois était persuadé que les troupes sardes s'assemblaient pour empêcher que l'armée française surprît l'armée autrichienne au moment où le cabinet de Turin romprait ouvertement son alliance avec celui de Vienne, et il ne doutait pas qu'une fois les troupes de Marie-Thérèse entrées à Mantoue et à Crémone, les Sardes ne reprissent leurs anciens cantonnements. Il les laissa donc opérer sous ses yeux leur concentration sans s'en inquiéter. Tout à coup il apprend que ses quartiers et ceux des Espagnols ont été attaqués sur toute la ligne depuis Asti jusqu'à Guastalla [1]; que le général Pallavicini a surpris les postes espagnols dispersés dans le Parmesan; que le comte de Brown marche sur Lodi, et que les Piémontais, renforcés d'une partie de l'armée du prince de Lichtenstein, menacent Asti. Monte-Calvo était déjà occupé et les postes aux environs de Valence attaqués, que Maillebois ne croyait pas encore à la reprise des hostilités. Obligé enfin de se rendre à l'évidence, il envoya à M. de Montal, qui commandait à Asti, l'ordre de tenir jusqu'à son arrivée et demanda au général espagnol un secours de cavalerie. Ce secours lui ayant été refusé, il ne laissa pas de se mettre en marche avec les troupes qu'il avait sous la

Surprise par les Autrichiens et les Piémontais.

[1] Voir carte B, p. 79.

main. Arrivé à Annone, il gravit une hauteur d'où il peut voir Asti, et fait tirer des coups de canon pour annoncer son arrivée à M. de Montal ; mais le silence le plus complet répond à son signal. Plus de doute, Asti est pris. M. de Montal, qui n'avait songé qu'à manger et à dormir et qui, commandant dans une ville ouverte, n'avait pas élevé la moindre fortification pour se garantir contre une surprise, venait en effet de se rendre prisonnier de guerre avec neuf bataillons, tandis que, dans le même moment, Chevert, qui n'en avait que trois sous ses ordres, sortait de Monte-Calvo et se repliait sur M. de Senecterre, après un engagement qui ne lui avait coûté qu'une douzaine d'hommes. Le maréchal, soldat intrépide dans la mêlée, mais d'une faiblesse morale qui ne s'allie que trop souvent avec la bravoure militaire, tomba en faiblesse, quand il vit qu'il était arrivé trop tard, et que six mille Français avec huit canons, commandés par un lieutenant général et trois maréchaux de camp, avaient capitulé et rendu les armes sans tenter de se défendre ! L'irritation des Espagnols, qui se croyaient trahis depuis qu'ils avaient eu connaissance du projet de traité entre la France et Turin, s'exalta à la nouvelle de la reddition d'Asti au point que le maréchal se vit en butte aux injures des serviteurs de l'infant don Philippe, qui le traitèrent de traître et qui parlaient même de le faire arrêter. De peur d'éprouver à Alexandrie le même malheur que les Français à Asti, les Espagnols abandonnèrent à la hâte la ville et compromirent par leur précipitation les communications entre Gênes et le comté de Nice. La discorde ne régnait pas seulement entre les Espagnols et les

Français, mais entre les généraux espagnols eux-mêmes. Le comte de Castellar, qui commandait à Parme et qui avait des instructions secrètes de la reine, refusa de quitter cette ville malgré les ordres du comte de Gages et de l'infant lui-même. Ce ne fut qu'au dernier moment qu'il se décida à obéir, et il fallut une espèce de miracle pour qu'il réussît à sauver les dix mille hommes que sa désobéissance pouvait perdre. Tout était abandonné au hasard au milieu du découragement général. Le maréchal Maillebois aurait voulu s'échelonner entre Tortone, Voghère et Pavie, de manière à couvrir Gênes ; mais chef d'une armée très-inférieure en nombre à celle des Espagnols, il ne pouvait espérer de faire adopter son plan, à supposer même qu'il en eût un bien arrêté. Chassées de toutes leurs positions ou mises en mouvement à la suite d'événements imprévus plutôt que de combinaisons raisonnées, les troupes franco-espagnoles finirent pourtant par se concentrer dans les environs de Plaisance.

Entrevue du maréchal de Maillebois avec l'infant d'Espagne, 14 juin 1746.

Arrivé, le 14 juin, dans cette ville où était l'Infant, le maréchal de Maillebois se rendit immédiatement au palais occupé par don Philippe et demanda audience. L'Infant, après l'avoir fait attendre pendant un quart d'heure, parut enfin : « Ah ! vous voilà, Monsieur le maréchal, lui dit-il en l'abordant ; je viens d'en haut, j'examinais avec une lunette le camp des ennemis ; ils tirent beaucoup sur nous, mais les coups sont perdus, bien peu atteignent nos retranchements. » Puis, lui faisant remarquer un vêtement de soie blanche qu'il portait : « Vous voyez, ajouta-t-il, que je me suis voué au blanc. » La fin de l'entretien roula sur

un petit chien qui avait suivi le prince jusqu'à la plate-forme du château. L'Infant insista pour savoir pourquoi on ne l'en avait pas empêché, pourquoi le chien ne l'avait pas accompagné quand il était descendu, et, après avoir écouté les réponses d'un de ses officiers, il prit congé du maréchal pour entendre la messe, en l'engageant à aller se reposer.

Le soir, les généraux se concertèrent pour livrer bataille aux Autrichiens avant que l'armée sarde les eût rejoints, et tous les préparatifs se firent en vue d'une action générale, qui devait donner un royaume au prince que Maillebois venait d'entendre.

Bataille de Plaisance.

La bataille fut livrée avec des troupes découragées à une armée nombreuse qui était sur ses gardes. L'infanterie, n'étant pas soutenue par la cavalerie, se débanda; bientôt ce fut un sauve-qui-peut général. Le maréchal vit un cavalier ennemi sabrer au milieu d'un bataillon en déroute, sans qu'un seul des fuyards eût la présence d'esprit de l'abattre. Les granges des environs regorgeaient de soldats et d'officiers, qui, sans avoir combattu, se disaient prisonniers à l'arrivée de Maillebois. L'infant don Philippe s'était hasardé à sortir de Plaisance. On avait apporté pour lui à la porte San-Antonio un fauteuil de velours à pieds dorés, dans lequel il s'assit sur le front de la cavalerie rangée en bataille. Tout autour s'élevaient une foule de petites boutiques où des vivandiers offraient des rafraîchissements. Tout à coup, vers deux heures après midi, le bruit se répand au milieu de cette foule inoffensive qu'un détachement de l'armée sarde arrive de Stradella; le prince rentre précipitamment dans la ville, les boutiques se ferment. L'alerte

calmée, les vivandiers se plaignirent « des marauds qui, avec leurs fausses nouvelles, avaient fait enfuir un prince qui, un instant avant, faisait merveille. »

Mais ce fut bien autre chose, quand il fallut le soir évacuer la ville, en y abandonnant plusieurs milliers de blessés, pour prendre en toute hâte la route de Tortone et se rapprocher de la France, dont le chemin pouvait être coupé.

Les armées de France et d'Espagne, affaiblies par les combats, les désertions et les maladies, étaient enfin arrivées dans leur retraite à Gavi, sur les frontières de la république de Gênes, quand le bruit se répandit que Philippe V était mort. Ce roi, dont les vertus ont été célébrées par les courtisans et les faiseurs d'histoires officielles, expira à l'âge de soixante-trois ans. S'il eût vécu dans une des classes de la société où les hommes sont appréciés à leur valeur réelle, il aurait passé son existence obscure au sein d'une famille qui se serait empressée de cacher aux yeux des étrangers l'aliénation périodique de son esprit. Placé, au contraire, sur un trône par le hasard, il n'avait pu se soustraire aux regards de la foule et s'était vu entouré de courtisans toujours prêts à obéir à ses ordres les plus insensés. Appelé à gouverner une grande nation, quand il était incapable de se gouverner lui-même, servi à table par des dames du palais, un genou en terre, et, le reste du temps, par des personnages couverts de croix, décorés des titres les plus pompeux, qui s'enorgueillissaient de remplir auprès de leur maître les fonctions les plus humbles, les plus serviles, Philippe V avait dû nécessairement perdre à ce contact le peu de bon sens que Dieu lui avait

Mort de Philippe V, 9 juillet 1746.

donné. Pendant de longues années, prosternés à distance devant une idole, les Espagnols avaient prodigué leurs respects et leurs hommages à un malheureux aliéné. Spectacle bizarre, mais vrai, qu'offrent trop souvent les courtisans et, il faut le dire, les peuples eux-mêmes. Dans les gouvernements absolus, le roi, habitué à entendre louer toutes ses actions, applaudir à toutes ses volontés, se regarde très-naïvement comme d'une nature supérieure à celle des autres hommes. Il croit que les lois de la morale ne sont pas plus faites pour lui que celles de l'humanité. Les courtisans, qui retirent de grands profits des faveurs royales, se plient volontiers aux caprices de celui qu'ils appellent leur maître, et les encouragent au lieu d'y résister. Ces courtisans, dont les principaux se nomment princes, ducs ou marquis, suivant la place qu'ils occupent dans l'intimité royale, ont à leur tour d'autres courtisans moins pompeusement titrés, qui paient par leurs flatteries et leurs complaisances l'avantage de vivre dans l'aisance sans rien faire. Le peuple ignorant, qui aperçoit de loin des personnages couverts d'or et de broderies, qui entend résonner à ses oreilles des titres magnifiques, qui ne sait pas que le mot de chambellan correspond à ce qu'on nomme vulgairement un valet de chambre, celui de grand veneur à ce qu'on appelle un garde-chasse, et que la dame d'honneur n'est en définitive qu'une dame de compagnie, le peuple s'imagine qu'il y a au-dessus de lui une pléiade d'hommes versés dans une science occulte qu'on appelle la science gouvernementale. Ébloui, il s'incline et admire de loin le personnage qui dispose à son gré des fruits

de son travail et du sang de ses enfants. Cette erreur explique pourquoi encore aujourd'hui il est généralement admis en Europe que même un gouvernement libre a besoin, pour se constituer, de placer au sommet de la hiérarchie administrative une espèce de dieu auquel on ne parle que dans un langage conventionnel. Tant il est vrai que la foule obéit longtemps aux préjugés de l'habitude avant de consulter les lumières de la raison!

Retraite des Français et des Espagnols.

Philippe V, qui avait compromis la fortune de l'Espagne pendant sa vie, devait lui nuire encore par sa mort. L'incertitude qui régnait sur les sentiments de son successeur, acheva de troubler des généraux déjà abattus par les événements malheureux de la guerre. Ferdinand VI voudra-t-il continuer, dans l'intérêt d'un frère du second lit, les sacrifices que Philippe V imposait à ses sujets? Consentira-t-il à suivre une politique exclusivement personnelle à la reine douairière? Telles étaient les questions que les chefs de l'armée espagnole se posaient, quand le général de Gages, que ses premiers succès militaires avaient mis en évidence, et le marquis de Castelar furent rappelés à Madrid. Le nouveau général espagnol, le marquis de La Mina, était un homme hautain et vaniteux, que ses préjugés contre les Français rendaient peu propre à resserrer une union qui aurait été bien nécessaire pour mettre un terme aux désastres des alliés. Obéissant aux ordres qu'il avait reçus, de sauver la seule armée qui restât à l'Espagne, La Mina s'appliqua à éviter tout engagement et borna ses opérations à des retraites successives qui ramenèrent les troupes de la France et de l'Espagne

sur le territoire de Nice, en Savoie et en Provence.

Gênes vit arriver avec terreur dans ses murs ses alliés, que les Autrichiens et les Sardes suivaient de près. Les Français, chargés de défendre les défilés de la Bochetta, les abandonnèrent pour rejoindre le gros de l'armée à Vintimille [1]. En apprenant à Novi que ce formidable passage ne serait pas défendu, le général Brown s'écria dans l'excès de sa surprise : « Allons vite en France, la tête a tourné à ces gens-là. » Gênes, bloquée par la flotte anglaise, était en proie au plus grand désordre. Les paysans des vallées voisines, qui avaient cherché un refuge dans ses murs avec leurs femmes, leurs enfants, leurs malades, augmentaient la confusion. Les soldats traînaient sur le port et jetaient à la mer les sacs de farine éventrés à coups de hache, les fourrages, les blés, les munitions de bouche et de guerre. Les affûts de canon, amoncelés sur les places publiques avec les chariots et les caissons de l'artillerie, y formaient d'immenses bûchers dont les lueurs sinistres éclairaient encore la ville, quand, à cinq heures du matin, quatre des principaux sénateurs se rendirent auprès de l'Infant pour le supplier de ne pas abandonner une République qui s'était sacrifiée pour lui et qui n'avait plus d'espoir que dans son secours.

Les sénateurs génois implorent la protection de l'infant don Philippe.

Convaincu, comme la plupart des princes, que les douleurs qu'ils imposent à leurs semblables, sont des calamités aussi naturelles et aussi inévitables qu'un orage ou un tremblement de terre, don Philippe regarda avec étonnement les suppliants : « N'ayez

[1] Voir carte B, p. 79.

pas peur, ce n'est rien, » leur répondit-il; puis il leur tourna le dos et suivit l'armée qui abandonnait la ville. « Nous sommes très-obligés à Son Altesse, répliqua le plus ancien des sénateurs en se relevant, de ce qu'elle a la bonté de ne pas désespérer de la République. »

Gênes se rend aux Autrichiens, conditions qui lui sont imposées.

Gênes en était réduite à ne pouvoir plus compter que sur elle-même. Que faire en pareille situation? Fermer ses portes à des troupes qui ne traînaient à leur suite aucun matériel de siége? Mais tôt ou tard, il lui faudrait subir la loi d'un ennemi irrité. Le Sénat céda à la mauvaise fortune et envoya quatre de ses membres au-devant du général Brown et du marquis de Botta pour s'informer des conditions que l'Autriche imposerait à la République. Les généraux de Marie-Thérèse demandèrent l'entrée de la ville dans les vingt-quatre heures, la remise comme prisonniers de guerre de tous les soldats ennemis restés dans ses murs et le paiement immédiat d'une contribution de quatre cent mille livres. En outre, ils exigèrent que quatre sénateurs partissent immédiatement pour Milan, où ils demeureraient en otages jusqu'à l'entière exécution de la convention. A peine les Autrichiens et les Piémontais eurent-ils franchi les portes de Gênes, qu'ils se saisirent des principaux postes militaires, armèrent la citadelle, et sûrs dès lors de la soumission de la République, ils lui imposèrent une nouvelle contribution de vingt-quatre millions en punition de l'alliance qu'elle avait conclue avec les Espagnols et les Français. Appuyés sur une ville qui leur offrait toutes les ressources d'une cité riche et populeuse, et libres de tout souci du côté de l'Allemagne, les Autrichiens se trou-

vaient donc en force sur les frontières ouvertes de la France. Les meilleures troupes de l'armée française, et le plus illustre de ses généraux étaient comme perdus dans une contrée où, quelque fût l'éclat des victoires, aucun avantage sérieux et décisif ne pouvait être remporté sur Marie-Thérèse. Trois mois avant les désastreux événements qui amenèrent les armées de l'Autriche et du Piémont presque sous les murs de Toulon et firent ainsi briller aux yeux des Anglais l'espoir d'entrer dans le principal port du royaume, et peu de mois après le traité de paix conclu par la Prusse, parurent les lettres patentes qui naturalisèrent le maréchal de Saxe. Louis XV y rappelait ses victoires et y exaltait son génie militaire, qui lui inspirait tant de confiance que, dès le 15 avril 1746, il se hâta de faire reprendre au maréchal la route de la Belgique.

Entrée en campagne du maréchal de Saxe en Belgique, le 3 mai 1746; débauches, cruautés et pillages commis par les officiers et les soldats; la comédie jouée dans le camp.

Le comte de Saxe rassembla ses troupes, et, le 3 mai, il les porta en avant de Bruxelles entre Dendermonde et Tervueren, faisant face aux ennemis qui formaient un rideau derrière la rivière de Dyle depuis Malines jusqu'à Louvain[1]. Le roi arriva, le 4 mai, au quartier général, où les plaisirs les plus variés continuaient à se mêler à la licence des camps. Les soldats eux-mêmes se livraient à tous les excès d'une ivresse brutale, jouant souvent dans leurs querelles une vie que l'incertitude du lendemain leur rendait indifférente. Au sortir d'une pareille orgie, cinq grenadiers se battirent pour une femme; quatre succombèrent, et le vainqueur couronna la fête en

[1] Voir carte E, p. 411.

faisant sauter la tête de cette malheureuse. Chaque jour, des housards étaient pendus pour avoir attaqué les équipages de leurs officiers ou des personnes à la suite de l'armée. Mêlé à cette vie des camps, où les contrastes abondent, où les douleurs de la mort marchent côte à côte avec les divertissements et les plaisirs, le roi assistait le soir à la comédie et le lendemain à un supplice. Ce fut sous ses yeux mêmes qu'on pendit les cinq cents défenseurs du fort Saint-Philippe, dont le seul crime était de s'être trouvés dans ce fort quand les Français s'en étaient emparés ; exécution horrible dont chaque guerre offre des exemples, exécution que l'histoire a le devoir de stigmatiser pour faire comprendre combien de crimes se cachent sous les trophées militaires dont les rois sont si avides et si glorieux.

Commandant une puissante armée, renforcée aux dépens de celle qui devait opérer en Allemagne, et tenant en respect les garnisons de Mons, de Charleroi et de Namur par un camp établi à Maubeuge,, le maréchal de Saxe pouvait marcher sans crainte à l'ennemi, qui restait derrière la Dyle, résolu à éviter un engagement avec les Français. Pour les priver de cette ligne de défense, le maréchal fit occuper Willebrœch au delà de Malines et Tirlemont au-dessous de Louvain. Les Autrichiens, menacés à la fois au nord et au sud sur la rive de la Dyle qu'ils occupaient, se hâtèrent de reculer jusqu'à la Neethe, dont ils se couvrirent; mais le maréchal les poursuivit, franchit après eux la Dyle et la Neethe, les refoula sous le canon de Breda et les éloigna ainsi de la ville d'Anvers qui, abandonnée à elle-même, ne

tarda pas à se rendre; la citadelle ouvrit ses portes le 1er juin. Cependant les alliés continuaient leur retraite au delà de Breda, pour se rapprocher des secours qui leur arrivaient d'Allemagne par Vilvorde. Le maréchal résolut de leur livrer bataille avant qu'ils eussent reçu ces renforts; mais à la vue des retranchements qui protégeaient leur camp, il renonça à son projet et se contenta de ruiner le pays. Louis XV fit une entrée triomphale à Anvers et repartit pour Versailles afin d'assister aux couches de la Dauphine. Il y fut reçu, le 14 juin, en prince victorieux. Le départ du roi n'arrêta pas les opérations militaires. Mons, assiégé par le prince de Conti, se rendit le 11 juillet; Saint-Ghislain, le 15, et dans la nuit du 28 au 29, Charleroi, qu'une manœuvre du maréchal avait isolé, fut investi. A la nouvelle de la reddition de cette place, qui ouvrit ses portes le 2 août, l'armée alliée passa la Mehaigne et, laissant derrière elle Namur, porta sa gauche à Mazy. Cette manœuvre contraignit le maréchal de Saxe à avancer sa droite du côté de Gembloux, afin de forcer ses adversaires à abandonner le poste de Mazy qui était inattaquable. Depuis la prise de Mons, il avait été renforcé par les troupes que Conti avait amenées d'Allemagne en vue du siége de cette place, et il restait seul à la tête des troupes françaises en Belgique. Il rangea son armée en bataille sur la Mehaigne; les ennemis se déployèrent sur la rive opposée, mais sans tenter de franchir la rivière. Pour les obliger à en venir aux mains, le maréchal résolut de leur couper les vivres qu'ils tiraient de la Basse-Meuse. Il chargea donc le comte de Lowendal, un de ses plus hardis généraux,

de s'emparer de Huy. Lowendal exécuta cet ordre avec autant de promptitude que de résolution. Il arriva, le 20 août à la pointe du jour, devant la ville, en escalada les murailles et s'y établit. A la nouvelle de la réussite de ce coup de main, la droite de l'armée française se rapprocha de Huy et opéra sa jonction avec les troupes que Lowendal avait poussées jusqu'à Vinalmont, sans cesser de veiller à ses communications avec Tirlemont et Louvain. Dans le dessein de détruire tous les moulins sur l'Orneau, la Mehaigne et la Sambre, le maréchal envoya un corps de troupes à Dinant, un autre dans les faubourgs de Liége et renferma ainsi l'armée alliée dans le triangle formé par la rencontre de la Mehaigne et de la Meuse. Réduits à tirer toutes leurs subsistances de Namur, les ennemis se décidèrent enfin à traverser la Meuse à Namur et à Seilles; mais évitant les Français qui les attendaient dans les environs de Huy, ils marchèrent sur Verviers, en passant par Durbuy et en se couvrant de la rivière de l'Ourthe, côtoyés par les Français qui s'emparèrent des hauteurs de Liége. Namur capitula et sa garnison se rendit prisonnière de guerre, le 30 septembre. L'armée alliée ayant pris position derrière la Meuse entre Vise et Maestricht [1], les Français portèrent leur gauche à Tongres et leur droite sur la chaussée de Bruxelles. Deux cas pouvaient se présenter : ou les ennemis franchiraient la Meuse entre Liége et Maestricht, ou ils se résoudraient à passer ce fleuve au-dessus de Maestricht. Dans l'incertitude du parti qu'ils prendraient, le ma-

[1] Voir carte E, p. 411.

réchal avait établi des ponts sur le Jaar et faisait surveiller les bords du Demer. Prêt à profiter de toutes les éventualités, écoutant les moindres bruits, recueillant partout des renseignements, faisant avancer ou reculer ses différents corps de troupes suivant les mouvements de l'ennemi, il avait fini par porter son quartier général à Tongres. Tous les soirs, des acteurs venaient distraire son état-major des travaux de la journée, et l'armée concentrée dans un espace restreint, abondamment pourvue de vivres, se croyait sur le point d'entrer dans ses quartiers d'hiver, lorsqu'un ordre du maréchal la tira de son erreur. L'ennemi venait de commettre une faute inexplicable, en se déployant entre Houtain et Grâce sur une ligne étendue, peu épaisse et coupée au centre par deux ravins, l'un allant à la Meuse et l'autre au Jaar. Dans cette position, les deux ailes ne pouvaient communiquer entre elles que du côté de Millemont par un passage étroit. Après s'être convaincu de cette imprudence, à laquelle il avait eu peine à croire sur les premiers rapports qu'il avait reçus, le maréchal de Saxe résolut d'en tirer immédiatement parti. Il passa la nuit du 8 au 9 octobre à dicter ses ordres, et la journée du 10 à faire exécuter par ses troupes les mouvements qu'il avait prescrits. Le soir, il y eut comédie à Tongres, comme à l'ordinaire. Les soldats et les officiers qui assistaient en grand nombre au spectacle n'avaient aucune idée de ce qui se préparait, quand une actrice, après avoir débité son rôle, s'avança vers la rampe du théâtre et se mit à chanter cet impromptu :

Demain nous donnerons relâche,
Quoique le directeur s'en fâche.

Vous voir eût comblé nos désirs;
Mais il faut songer à la gloire.
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous, ne songez qu'à la victoire.

Parut ensuite l'aide-major de service qui annonça aux spectateurs enthousiasmés que la retraite servirait de générale, et que vers dix heures, des balles et de la poudre seraient distribuées aux différents corps. Le lendemain, toute l'armée déboucha sur douze colonnes d'infanterie et huit de cavalerie dans les plaines de Liége.

L'armée autrichienne avait sa droite appuyée sur le village de Houtain, et par sa gauche, elle se reliait dans le village de Liers aux Hanovriens qui, avec les Hessois, formaient le centre et occupaient les villages de Raucoux et de Varoux. Les Hollandais, qui s'étendaient jusqu'au village d'Ans, un peu en retrait de Raucoux, formaient la gauche, abritée derrière un ravin. Un orage, qui avait éclaté dans la nuit, avait contraint les Français à ne se mettre en marche qu'à huit heures du matin, ce qui avait permis aux ennemis, prévenus déjà par les mouvements de la veille, de prendre leurs dispositions pour soutenir le combat. Bataille de Raucoux, 11 octob. 1746.

A midi seulement, les deux armées se trouvèrent en présence. La bataille s'engagea sur la droite du maréchal. Trente-six pièces de canon firent taire l'artillerie hollandaise placée dans le village d'Ans, et les Français s'élancèrent à l'assaut, enlevèrent l'une après l'autre les haies qui dans ces pays défendent tous les héritages, et rejetèrent leurs ennemis dans la plaine. Pendant cette attaque, qui avait pour but de séparer les Hollandais de la Meuse, les villages de Liers et de

Raucoux furent attaqués avec vigueur, et les fortifications dont on les avait entourés, emportées successivement. Les alliés abandonnèrent dans Raucoux douze pièces de canon et plusieurs drapeaux. Le maréchal, dépassant rapidement ce village, courut à la Meuse pour couper la retraite aux Hollandais ; mais quand il arriva, il les vit se précipiter sur leurs ponts, harcelés par la cavalerie française dont ils ralentissaient la marche par un feu partant de derrière toutes les haies et de tous les plis du terrain. L'armée française qui, dans la poursuite, avait porté sa droite à Votême, côtoyait les hauteurs qui dominent la Meuse, et faisait tous ses efforts pour empêcher l'armée alliée d'atteindre ses ponts, quand la nuit vint envelopper le champ de bataille, où gisaient trois mille Français à côté de sept mille ennemis.

Le lendemain, les Français rentrèrent à Tongres, les alliés repassèrent la Meuse, et après cette victoire plus brillante qu'utile, les deux adversaires se préparèrent à prendre leurs quartiers d'hiver. Le roi apprit à Fontainebleau la victoire qui venait de jeter un nouveau lustre sur ses armes. Paris accueillit avec enthousiasme le seul général qui, dans cette fatale guerre, avait su obtenir des succès. Le 14 novembre, le maréchal fut reçu par le roi avec la plus grande distinction. Le 20, il parut à l'Opéra, où, au milieu des applaudissements de toute la salle, la première cantatrice, s'avançant sur la scène et se tournant vers lui, lui adressa ce compliment :

Un murmure flatteur que le plaisir inspire,
Se fait entendre en ce séjour ;
Du célèbre guerrier, si cher à cet empire,

Tout m'annonce aujourd'hui le fortuné retour.
Sur les ailes de la victoire
Revenez, héros, revenez !
Jouissez près de nous des lauriers que la gloire
Aux champs de Mars vous a donnés [1].

. . . .

[1] *Histoire de Maurice de Saxe*, par le baron d'Espagnac, t. II, p. 118 et suiv., 154 et suiv. — *Journaux des siéges de la campagne de* 1746 *dans les Pays-Bas avec les plans*, in-12, Amsterdam, 1750, 1re partie : Journal du siége de Bruxelles, p. 8, 27, 35 et suiv., 71 et suiv. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 480 et suiv., 501 et suiv. — *OEuvres posthumes de Frédéric II*, t. II, p. 270 et suiv., 279, 318 et suiv. — *Mémoires de d'Argenson*, édition de 1857, t. III, p. 26 et suiv., 122 et suiv. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. V, p. 427 et suiv.; t. VII, p. 261, 345, 395. — *Mémoires sur les campagnes d'Italie de* 1745 *et* 1746, *auxquels on a joint un journal des mêmes campagnes tenu dans les bureaux de M. le maréchal de Maillebois*, Amsterdam, 1777, in-12, p. 68 et suiv., 97 et suiv. — *Mémoires du maréchal de Richelieu*, t. VI, p. 340 et suiv., 363 et suiv. — *Mémoires du duc de Noailles*, t. III, p. 418, et suiv; t. IV, p. 1 et suiv. — *OEuvres complètes de Voltaire*, t. XXI, p. 159 et suiv. — *Mémoires du prince de Montbarrey*, Paris, 1826, in-8°, p. 29 et suiv. — *Journal historique de la dernière campagne de l'armée du roi en* 1746, in-8°, La Haye, 1747, p. 35 et suiv., 152 et suiv., 184 et suiv. — *Journal des années* 1741 *à* 1756, manuscrit de la Bibliothèque royale, Suppl. franc. 2036. — *Mémoires et correspondance littéraire, dramatique, anecdotique de C. S. Favart*, publiés par son petit-fils, 3 vol. in-8°, Paris, 1808, t. I, p. xxxiij, xxxvij. — *Histoire des campagnes de M. le maréchal de Maillebois en Italie pendant les années* 1745 *et* 1746, par le marquis de Pesai, Paris, 1775, 2 tomes en 3 vol. in-4°, t. II, p. 179 et suiv., 244 et suiv. — *Le maréchal de Saxe*, par le comte de Seilhac, in-12, 1864, p. 201 et suiv.

FIN DU TOME TROISIÈME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

(Page 397).

BUDGET D'UNE FAMILLE D'OUVRIERS LYONNAIS EN 1744.

(Archives historiques et statistiques du département du Rhône, Lyon, 1825-1831, t. VI, p. 157.)

On suppose un ménage d'ouvriers en soie où il y a trois métiers chargés, le premier, d'un taffetas d'Angleterre; le second, d'un taffetas noir lustré, de 80 portées; le troisième d'un taffetas noir lustré, de 90 portées.

On suppose la femme occupée constamment à un des métiers, ce qui n'est pas ordinaire, vu les soins du ménage et de l'atelier, et autres détails domestiques.

On suppose l'existence de trois enfants en bas âge, dont l'un encore chez le père nourricier.

On suppose qu'il n'y a qu'un seul domestique pour le dehors, faire les cannettes et dévider.

On suppose enfin un travail continuel, sans accident ou maladie. L'année sera réduite alors à 296 jours ouvrables, déduction faite de 52 dimanches et de 17 fêtes, lesquels 296 jours, à raison de 2 aunes 3/4 par jour sur chaque métier (journée d'un bon ouvrier), donnent 814 aunes; à cause des 15 jours perdus par suite des couches de la femme, elles seront réduites à 800 aunes par métier.

Chapitre Ier. — Recettes.

	Livres.	
1° Un métier de taffetas d'Angleterre ayant fabriqué dans le courant de l'année 8 pièces de 100 aunes à 14 sols de façon par aune, donne.	560	»
2° Un métier de taffetas de 90 portées ayant fabriqué 8 pièces de 100 aunes à 13 sols, donne.	520	»
3° Un métier de taffetas de 80 portées ayant fabriqué 8 pièces de 100 aunes à 12 sols, donne.	480	»
4° Reprise de la nourriture, huile à brûler, blanchissage et tordage fournis au compagnon, vu que tous ces articles sont compris dans le tableau de la dépense	240	»
Total de la recette.	1,800	»

Chapitre II. — Dépenses.

	Livres.	S.	D.
Pain de six personnes, compris le compagnon, 10 livres à 2 sols.	365	»	»
Vin, une pinte à 6 sols.	109	»	»
Viande, supposant tous les jours gras, 2 liv. 1/2 à 6 sols..	273	»	»
Sel, poivre, huile, vinaigre, fruits, hortolage. . .	50	»	»
Huile à brûler.	60	16	8
Bois, charbon de bois, 20 voies charbon de pierre.	54	15	»
Blanchissage.	82	2	6
Six journées perdues pour monter la garde bourgeoise.	10	14	6
Barbe, tabac, capitation, entretien du mobilier. .	30	10	»
Couches, trousseau, suite de couches.	60	16	»
Location.	136	»	»
Entretien de 3 métiers à 6 sols par jour. . . .	109	»	10
Pliage de 24 pièces à 5 sols.	6	1	8
Tordage, remettage et nourriture de la tordeuse. .	31	4	»
Montage des pièces, perte de 16 journées. . .	31	4	»
Gages du domestique.	45	12	6
Gages du nourricier et entretien de l'enfant en nourrice.	79	1	8
Les 2/3 de la façon de l'angleterre payée au compagnon, sauf la reprise de la nourriture portée à l'article 4 du chapitre de la recette.	401	10	»
A reporter. . .	1936	9	4

	Livres.	S.	D.
Report. . . .	1936	9	4
Entretien de l'homme.			
Pour 8 ans, un habit complet de 80 livres. . .	10	»	»
Pour 4 ans, veste et culotte de travail, le tout 28 livres.	7	»	»
Pour 3 ans, un chapeau de 6 livres.	2	»	»
Un bonnet pour un an.	2	»	»
Une chemise, un mouchoir de poche pour un an.	4	10	»
Une paire de bas pour un an.	2	10	»
Une paire de souliers et un remontage pour un an.	6	10	»
Entretien de la femme.			
Pour 3 ans, robe et jupon, le tout trente livres. .	10	»	»
Pour 3 ans, mantelet et jupon de travail, le tout 12 livres.	4	»	»
Pour 3 ans, un corset de moleton et un de toile, le tout 13 livres.	4	10	»
Par an, une coiffe, son montage.	4	10	»
id. mouchoir de col et tablier.	6	»	»
id. poche et mouchoir de poche.	2	5	»
id. une chemise.	3	»	»
id. bas et 2 paires de souliers.	9	10	»
Entretien de deux enfants.			
Pour 2 ans, aux 2 enfants surtouts et jupons.. .	9	»	»
id 2 corps simples de jonc.	1	10	»
Coiffes et mouchoirs de col.	3	»	»
Tabliers.	3	»	»
Chemises.	2	8	»
Bas et souliers.	5	»	»
Peignes, boucles et lacets.	1	»	»
Entretien de 3 lits, draps et essuie-mains. . .	9	»	»
Total de la dépense.	2048	12	4

La dépense excède la recette de 248 livres, 12 sols, 4 deniers.

Nota. On voit par ce tableau que l'existence de la classe d'individus qu'il concerne, offrait en 1744, comme elle l'offre encore aujourd'hui, un problème difficile à résoudre.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES LIVRES

DU TOME TROISIÈME.

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

LA FRANCE

SOUS

LOUIS XV

(1715—1774)

PAR

M. ALPHONSE JOBEZ

ANCIEN REPRÉSENTANT

TOME III

MINISTÈRE DE FLEURY DE 1732 A 1743. — MADAME DE CHATEAUROUX
DE 1743 A 1745. — MADAME DE POMPADOUR DE 1745 A 1746



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

